

Thèse de Doctorat

Anne-Laure BESNARD

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

École doctorale : 504 – Cognition, Éducation, Interactions (CEI)

Discipline : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

Spécialité : Sciences du langage

Unité de recherche : Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLING)
UMR 6310 – CNRS Université de Nantes

Soutenue le 12 décembre 2016

La prise en charge dans le discours journalistique et son évolution

Le cas des structures BE X TO en anglais britannique
contemporain

JURY

Président du Jury : **Mme Agnès CELLE**, Professeur, Université Paris Diderot – Paris 7

Rapporteurs : **M. Pierre COTTE**, Professeur, Université Paris Sorbonne – Paris 4
M. Raphael SALKIE, Professeur, Université de Brighton, Royaume-Uni

Examineur : **Mme Hamida DEMIRDACHE**, Professeur, Université de Nantes / InSHS – CNRS

Directeur de Thèse : **Mme Catherine COLLIN**, Professeur, Université de Nantes

À mon père

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Catherine Collin, pour ses conseils et son suivi attentif tout au long de cette thèse. Ce fut un plaisir de travailler avec vous, tant pour vos qualités professionnelles et scientifiques qu'humaines.

Je remercie également Agnès Celle, Pierre Cotte, Hamida Demirdache et Raphael Salkie d'avoir accepté de participer à mon jury.

Merci aussi à Laure Lansari et Raluca Nita qui, en tant que membres de mon Comité de Suivi de Thèse, m'ont aidée par leurs remarques et leurs conseils à avancer dans sa réalisation.

Merci à mes collègues et co-doctorants du LLING, de l'Université Rennes 2 et de la MSH Ange-Guépin pour les échanges que nous avons pu avoir sur mon travail et la qualité de l'environnement humain et matériel dont j'ai pu bénéficier pour réaliser mon doctorat.

Un grand merci à Anaïs pour sa relecture et ses encouragements.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma gratitude à mes proches pour leur soutien tout au long de cette aventure et au delà. Je remercie tout particulièrement ma mère, qui m'a toujours encouragée à suivre ma voie et sans qui je ne serai pas là aujourd'hui, Gaël, Julie, pour leurs bonnes ondes et encouragements, et Alix, pour sa patience et son soutien sans faille au quotidien, sa relecture et son aide dans la recherche et le développement de solutions informatiques, qui m'ont permis de mener à bien cette thèse.

Table des matières

Introduction : Définition de l’objet d’étude	1
0.1 Les textes journalistiques	2
0.1.1 Le corpus : <i>The Independent</i> (1992–2009)	2
0.1.2 Texte et discours	3
0.2 La prise en charge	7
0.3 Sélection des structures	8
0.3.1 Méthodologie : Outils d’exploitation du corpus	8
0.3.2 Critères de sélection	9
0.4 Organisation du travail	13
0.4.1 Réflexions préliminaires	13
0.4.2 Forme(s) schématique(s)	14
0.4.3 Mise en perspective des emplois de BE X TO (1992–2009)	14
I Réflexions préliminaires : Des données à l’ancrage théorique	17
1 État des lieux de BE X TO	19
1.1 Autour de X : catégorie et complémentation	19
1.1.1 Adjectifs et participes passés	19
1.1.2 Constructions passives et constructions attributives	23
1.1.3 Complémentation en <i>to</i> , <i>catenatives</i> et prédicats à montée	34
1.2 Classification des structures BE X TO	48
1.2.1 Semi-auxiliaires et autres quasi-modaux	48
1.2.2 Tentatives de délimitation de la classe	56
1.2.3 Structures au pluriel	66
1.3 Structures BE X TO et modalité	70
1.3.1 Retour sur la modalité	70
1.3.2 Auxiliaires de modalité	74
1.3.3 Valeurs modales des structures BE X TO	80

2	Vers une autre conception de BE X TO	89
2.1	Pour une analyse unifiée et cohérente de BE X TO	89
2.1.1	Bilan et limites des approches canoniques	89
2.1.2	Retour sur les grammaires de construction	91
2.1.3	Pour une linguistique énonciative des marqueurs	95
2.2	Le cadre opératoire BE . . . TO	102
2.2.1	BE, opérateur de repérage à valeur d'identification	102
2.2.2	TO, opérateur de visée	105
2.3	Le prédicat modal X	114
2.3.1	Un champ relativement inexploré	114
2.3.2	Éléments de description de X	120
 II Forme(s) schématique(s) : Invariant et variations au sein du paradigme		143
3	Structures BE X TO et attribution de propriété	145
3.1	Propriétés notionnelles constitutives de X	146
3.1.1	Comparaison des différents X	146
3.1.2	Synthèse : types de propriétés attribuées par X	174
3.2	Rôle prédicatif des structures BE X TO	176
3.2.1	BE X TO et opérations de repérage	176
3.2.2	Nature des termes mis en relation par BE X TO	185
3.3	Degré d'intégration de X au contenu propositionnel	210
3.3.1	Identification du contenu propositionnel	211
3.3.2	BE X TO comme support d'opérations énonciatives	216
4	Structures BE X TO et modalisation	225
4.1	Fonctionnement des structures BE X TO comme modalisateurs	225
4.1.1	Spécificités modales de BE X TO par rapport à X	225
4.1.2	Réseau de valeurs modales et paramétrage Qlt/Qnt	232
4.2	Place des structures BE X TO dans le système modal	274
4.2.1	Rapport de BE X TO aux modalités 2 et 4	275
4.2.2	Évidentialité et modalisation	282
4.3	Prise en charge et fonctions discursives des structures BE X TO	283
4.3.1	Modes de prise en charge et point de vue	284
4.3.2	Rôles discursifs des structures BE X TO	308

III Mise en perspective des emplois de BE X TO entre 1992 et 2009	327
5 Dynamique des structures BE X TO	329
5.1 Retour sur l'évolution du système modal	329
5.1.1 Évolution des auxiliaires de modalité et des quasi-modaux . . .	330
5.1.2 Tendances documentées pour quelques structures BE X TO . . .	336
5.2 Évolution de BE X TO dans <i>The Independent</i> 1992–2009	342
5.2.1 Tendance globale	342
5.2.2 Évolution des structures individuelles et de leur distribution . .	347
5.3 BE X TO, un ensemble en voie de grammaticalisation?	365
5.3.1 Mise en perspective des données	365
5.3.2 La grammaticalisation en question	376
Conclusion	383
A Composition du corpus	387
B Configurations BE . . . TO les plus fréquentes	389
Bibliographie	393
Liste des tableaux	415
Table des figures	417
Index des auteurs	419
Index thématique	423

Introduction : Définition de l'objet d'étude

En raison de son rôle informatif, le discours journalistique se trouve soumis à un certain nombre de contraintes, à commencer par l'impératif d'objectivité (Fowler 1991 ; Richardson 2007). C'est à ce titre que l'étude des modes de prise en charge des énoncés y revêt un intérêt particulier. Ainsi, dans ce travail de thèse, nous avons choisi de nous concentrer sur un ensemble d'expressions typiques des textes journalistiques, que nous désignerons sous le nom de structures BE X TO — où X est un adjectif ou un participe passé et où TO introduit une proposition infinitive, et parmi lesquelles on trouve notamment BE *able to*, BE *likely to*, BE *expected to*, BE *ready to*, BE *forced to* ou encore BE *said to*. Ces structures complexes présentent des affinités avec les domaines de la modalité, relevant de l'attitude de l'énonciateur quant à son dire, et de l'évidentialité, ayant trait au marquage des sources du savoir dans la langue. Elles sont par conséquent la trace d'un point de vue, ce qui en fait des marqueurs privilégiés pour l'étude de la prise en charge dans les textes journalistiques. Dès lors, on pourra s'interroger sur le rôle de ces expressions dans l'intégration et l'articulation des points de vue au sein du discours journalistique ainsi que sur leur contribution éventuelle à la construction argumentative de celui-ci. Notre réflexion nous amènera ainsi à considérer le fonctionnement sémantico-syntaxique mais aussi discursif de ces structures, dont nous veillerons à fournir une analyse approfondie dans un cadre unifiant. Cette étude s'appuiera par ailleurs sur un corpus d'énoncés authentiques qui nous permettra d'envisager également les évolutions dans l'usage des structures BE X TO en anglais contemporain sur une période d'une vingtaine d'années, notamment au regard du phénomène parfois discuté de grammaticalisation.

Les pages qui suivent proposent un retour sur les concepts qui ont joué un rôle clé dans notre réflexion et dans la définition du sujet, ainsi que sur les questions méthodologiques posées par son exploration. Nous revenons ainsi tour à tour sur le choix du corpus, notamment à travers ce qui fait la particularité des textes journalistiques, la prise en charge comme opération énonciative et le choix des structures BE X TO sélectionnées pour l'analyse. Nous terminerons par une présentation de l'organisation

générale de ce travail de thèse et des différents chapitres qui le composent.

0.1 Les textes journalistiques

0.1.1 Le corpus : *The Independent* (1992–2009)

Le corpus que nous avons choisi pour traiter des structures BE X TO est un corpus de presse rassemblé par Catherine Collin¹ et constitué de dix-huit années complètes de publication du quotidien britannique *The Independent*, ce qui représente environ 952 500 articles soit 620 millions de mots sur la période 1992–2009². Les articles récupérés proviennent des archives numérisées du journal papier mais aussi de sa version électronique, et se présentent sous la forme de texte brut (fichiers *.txt*). L'intérêt d'un tel corpus est de permettre par sa composition une étude tant qualitative que quantitative, sa taille et son homogénéité relative en faisant une source de données inédite, notamment pour l'analyse de l'évolution de la langue en synchronie. On s'étonnera peut-être du choix d'un seul titre de presse comme support pour cette étude mais le corpus choisi est unique ou presque dans sa catégorie³ et son caractère exhaustif permet de garantir une forme de représentativité des phénomènes observés au regard de l'ensemble des textes dont ils sont issus, représentativité plus difficile à concevoir dès lors que l'on a affaire à un corpus composite et de moindre dimension, et ce même si la sélection s'effectue de manière méthodique et raisonnée.

Il va de soi que l'on ne peut dans ces conditions prétendre tirer des conclusions sur le genre journalistique en tant que tel (qui reste d'ailleurs à définir), mais comme nous l'expliquons un peu plus loin, il ne s'agit pas là de notre objectif, le but de ce travail étant avant tout de rendre compte d'un phénomène linguistique pour lui-même, dont il se trouve qu'il se manifeste en particulier dans la presse. D'autre part, si les structures qui nous intéressent n'ont pas en tant que telles fait l'objet de travaux antérieurs, les éléments de comparaison avec d'autres types de discours ou d'autres journaux ne manquent pas. Une grammaire comme Biber et al. (1999) fournit par exemple des données quantitatives variées sur quatre registres (conversation, fiction, presse, textes académiques) issus de sources diversifiées, et nous ne manquerons pas de nous y référer pour mettre en perspective les résultats obtenus. Enfin, il faut également signaler que les autres grands journaux de qualité de la presse britannique (*broadsheets*) ont été davantage étudiés que *The Independent*, dont la création re-

1. LLING UMR 6310, CNRS — Université de Nantes.

2. Plus d'informations sur la composition du corpus en annexe.

3. Le corpus *Time Magazine* interrogeable sur la plateforme *CORPORA* développée par Mark Davies (Brigham Young University) présente des caractéristiques comparables mais il s'agit d'un corpus d'anglais américain (cf. <http://corpus.byu.edu/time/>).

monte seulement à 1986 et est donc nettement plus récente que celle de titres tels que *The Times* ou *The Guardian*, publiés respectivement pour la première fois en 1785 et 1821⁴. Ceci implique notamment que l'analyse de ses caractéristiques linguistiques et de leur évolution éventuelle est en cours de développement, et bien que l'objectif de ce travail de recherche ne soit pas, encore une fois, de procéder à une analyse de discours à proprement parler, cette particularité de *The Independent* constitue néanmoins une raison supplémentaire de s'y intéresser. L'analyse proposée permettra ainsi de contribuer à la description des procédés linguistiques typiques de son écriture.

À ce propos, parmi les études qui ont porté leur attention sur *The Independent*, il nous semble intéressant d'évoquer ici Bednarek (2006b), qui souligne la spécificité du journal au sein de la presse britannique en matière d'évaluation :

As to be expected, the broadsheets as a whole contain fewer evaluations (an average of 70.5 per 1,000 words) than the tabloids (an average of 76.8 per 1,000 words). Particularly evaluative in the latter sub-corpus are *The Sun*, *The Star* and *The Mirror*, whereas *The Daily Express* and *The Daily Mail* are less evaluative. This distinction mirrors exactly the distinction between the downmarket (*Sun*, *Star* and *Mirror*) and the midmarket (*Express*, *Mail*) tabloids. Where the broadsheets are concerned, *The Financial Times* is surprisingly the most evaluative, followed by *The Guardian* (with more evaluations than the mid-market tabloids), *The Daily Telegraph*, *The Times* and *The Independent*. (The latter is traditionally said to have no explicit political stance, having been founded in 1986 specifically with the mission to be 'beholden to no one political party' (Simon Kelner, editor-in-chief, *The Independent/Independent on Sunday*, www.news.independent.co.uk/low_res/story.jsp?story=116349&host=1&dir=1). Perhaps this political neutrality is responsible for the fact that there are the fewest evaluations in this particular newspaper.) (Bednarek 2006b : 202)

Cette faible représentation du langage évaluatif dans *The Independent* en comparaison aux autres titres de presse est une caractéristique qui interpelle au regard de notre objet d'étude, dont on peut considérer qu'il relève justement de l'évaluation, et qui en fait un corpus d'autant plus pertinent pour s'interroger sur les liens entre évaluation, prise en charge et objectivité, une notion sur laquelle nous revenons un peu plus loin.

0.1.2 Texte et discours

Afin de préciser notre démarche, et avant d'évoquer ce qui sera le cœur de notre étude, il nous faut maintenant revenir sur la distinction entre texte et discours telle que nous l'entendons, puisque celle-ci a fait l'objet de nombreux débats (cf. notamment Rastier 2005).

4. Cf. *Encyclopædia Britannica* pour de plus amples informations sur ces différents journaux.

Tout d'abord, on notera que les textes, oraux comme écrits, constituent bien souvent le champ d'étude de courants théoriques cherchant à dépasser le cadre de la phrase dans l'analyse linguistique. C'est le cas par exemple de la linguistique textuelle, qui s'est donné pour objet l'organisation de l'« unité texte » (Adam 1997 : 667), mais c'est aussi le cas de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPÉ) élaborée par Antoine Culioli, qui se fixe comme objectif explicite l'étude du langage « à travers la diversité des langues et des textes » (cf. Culioli 2002 : 49). Dans cette approche, qui a la particularité de mêler réflexions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, le texte apparaît comme le matériau premier de l'analyse linguistique en ce qu'il est constitué d'énoncés, qui sont envisagés comme des construits résultant de l'activité de langage pratiquée par les sujets énonciateur et co-énonciateur.

Le discours représente quant à lui une autre manière d'aborder l'activité langagière puisqu'il suppose dans son acception fonctionnaliste (Richardson 2007 : 24) un intérêt pour le texte situé dans un contexte de production et de réception et répondant ainsi à une visée donnée (cf. également Charaudeau 2005 [1997]). Dans le cas du discours journalistique, on pourra par exemple s'intéresser aux conditions de production des textes journalistiques liées à la fonction et au statut des institutions médiatiques dans une société donnée, de même qu'aux conditions de réception de ces textes liées d'une part à leur mise en valeur dans un journal et d'autre part aux caractéristiques du lectorat de ce journal. C'est ce qu'ont pu faire à titre d'exemples Charaudeau (2005 [1997]), Fowler (1991) ou plus récemment Richardson (2007). Ainsi, bien que ces auteurs ne travaillent pas tous dans le même cadre théorique, la particularité de leurs approches est qu'ils s'intéressent avant tout au discours journalistique comme un lieu idéologique où transparaissent des enjeux sociétaux et des relations de pouvoir. La langue des textes journalistiques apparaît donc davantage comme un outil d'analyse du discours en tant que construction sociale que comme un objet d'étude à part entière.

Ces précisions nous semblent importantes dans le cadre de cette étude car bien que notre objectif premier soit l'analyse des formes linguistiques, en particulier celle des structures BE X TO sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin, nous avons également éprouvé le besoin de nous intéresser aux textes journalistiques en tant que discours. En effet, sans pour autant rentrer dans des considérations qui nous feraient sortir du champ de la linguistique (Nita 2006), la nature de notre corpus suppose néanmoins que nous tenions compte des caractéristiques propres au discours journalistique, ne serait-ce que pour la mise en perspective des résultats obtenus. Tout en accordant la primauté au texte en tant que construit linguistique, nous opérerons donc des allers-retours entre formes linguistiques et configurations discursives sur la base des travaux réalisés en analyse du discours au sens large et susceptibles de nous

fournir des éclairages pertinents pour l'analyse proprement linguistique. Les points suivants feront ainsi l'objet d'une attention particulière.

L'hétérogénéité des textes journalistiques

Nous avons évoqué plus haut l'homogénéité relative de notre corpus. On peut effectivement le qualifier d'homogène par opposition à un corpus qui aurait été constitué à partir de plusieurs titres de presse, ou de textes appartenant également à d'autres types de discours, mais cette homogénéité est bien à relativiser au regard des caractéristiques du discours journalistique. Comme le signalent notamment Crystal & Davy (1969), parler de discours journalistique tend à occulter le fait que la presse écrite présente en réalité des contenus, et par conséquent des modes discursifs, variés :

A newspaper is always very eclectic, from the stylistic point of view. Besides news-items, we find within its pages articles, reviews, imaginative writing of various kinds, advertising, competitions, and much more, which from the linguistic viewpoint would be dealt with under the heading of other kinds of English [than the language of newspaper reporting], or would be too idiosyncratic to allow generalisation. (Crystal & Davy 1969 : 173)

Cette diversité est en partie liée à la triple fonction des textes journalistiques mise en évidence par Charaudeau (1997 : 140) dans sa typologie des genres médiatiques, où il identifie trois modes discursifs : « événement rapporté » (reportage, brèves), « événement commenté » (éditorial, chronique) et « événement provoqué » (interview, débat). Ceux-ci servent donc de différentes manières la double visée d'information (de nature à la fois descriptive et explicative) et de captation du discours journalistique (Charaudeau 1997 : 73–80) et, si l'on peut identifier différents « genres » textuels correspondant à chacun d'entre eux, on trouve également des textes mixtes ou composites relevant de plusieurs modes à la fois, telle l'enquête qui, d'après Charaudeau (1997 : 140), suppose que les faits sont à la fois rapportés et commentés. Par ailleurs, le fonctionnement des textes journalistiques est d'autant plus complexe que ces modes discursifs sont associés à différents « degrés d'engagement » des instances énonciatives concernées, ce qui nous amène à une autre problématique fondamentale du discours journalistique : l'objectivité.

L'objectivité journalistique

Si l'on en croit Fowler (1991), hormis les articles qui se présentent de manière explicite comme des articles d'opinion tels que les éditoriaux, tout texte journalistique prétend être objectif :

[In the journalist's view] He or she collects facts, reports them objectively, and the newspaper presents them fairly and without bias, in language which is designed to be unambiguous, undistorting and agreeable to readers. This professional ethos is common to all the news media, Press, radio and television, and it is certainly what the journalist claims in any general statement on the matter. (Fowler 1991 : 1)

[Editorials] have an important symbolic function, seeming to partition off the 'opinion' component of the paper, implicitly supporting the claim that other sections, by contrast, are pure 'fact' or 'report'. (Fowler 1991 : 208)

Néanmoins, Richardson (2007) fait remarquer que si l'objectivité apparaît en effet comme l'un des piliers de la pratique professionnelle des journalistes, il ne faut pas croire que l'objectivité journalistique soit l'équivalent de ce que l'on entend d'ordinaire par ce terme tel qu'il est défini dans les dictionnaires :

Essentially, to file an objective report a journalist needs to distance him or herself from the truth claims of the report. Distancing oneself from the truth claims of the report is not the same as removing all value judgements from a report. Instead, it requires that the fact and opinion in a news report — that is, the *reported speech*, included in whatever form — needs to be that of people *other than* the journalist. [...] However, this does not mean that an objective report is the same as a neutral report. [...] News reporting is inevitably value-laden — and, on occasion, is fundamentally biased — but this does not stop it from being journalistically objective. (Richardson 2007 : 86–89)

D'un point de vue linguistique, l'idéal d'objectivité journalistique passerait donc par la mise en retrait du journaliste au profit d'autres instances énonciatives, ce que permet notamment le discours rapporté, en particulier le discours direct (cf. Stenvall 2008) ou, de manière plus spécifique aux textes journalistiques mais aussi plus nuancée, le discours mixte ou « à statut indéterminé » (cf. Nita 2006).

Ceci étant, l'opinion du journaliste peut également être mise en avant, ce qui suppose alors un mode discursif particulier du type « événement commenté », qui doit pouvoir être clairement identifié par le lecteur, comme c'est par exemple le cas dans les éditoriaux. Dire néanmoins que l'éditorial, ou tout autre forme de discours d'opinion, n'est pas un genre objectif ne signifie pas que le point de vue qui s'y exprime ne soit pas soumis à certaines contraintes. En effet, bien qu'il estime que « l'auteur de l'éditorial ou de la chronique peut revendiquer à juste titre le droit à la personnalisation du point de vue, voire à la subjectivité » (2005 : 196), Charaudeau précise par ailleurs que

le discours du commentaire journalistique est en principe marqué par une argumentation de pondération : un dosage savant entre jugement pour et jugement contre, entre appréciation favorable et appréciation défavorable, entre exposition de telle opinion et exposition de telle autre (parfois

contraire). (2005 : 150)

Ainsi, quelle que soit la nature du texte journalistique, les modes de positionnement de l'énonciateur-journaliste sont un enjeu majeur de ce type de discours, en tant que construction sociale où se développent des relations intersubjectives, mais aussi et surtout de notre point de vue en tant que construction linguistique. En effet, le propre de tout énoncé est d'être situé dans un espace référentiel défini par rapport à un sujet énonciateur, que nous considérerons dans la lignée de la TOPÉ non pas comme un locuteur en chair et en os mais comme un repère abstrait nécessaire à l'interprétation de tout texte. Dans cette perspective, la nature objective ou subjective du texte journalistique n'est pas une question de personnalisation mais de modes de construction et de reconstruction du sens par l'énonciateur et son co-énonciateur, notamment en termes de prise en compte de l'altérité. Celle-ci sera en effet traitée de manières différentes selon le positionnement adopté par l'énonciateur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé d'une part et du co-énonciateur d'autre part. Ce sont ces mécanismes que l'on s'attachera à décrire à travers l'exploitation du concept de prise en charge.

0.2 La prise en charge

Comme indiqué par Dendale & Coltier (2011 : 7) en introduction d'un ouvrage collectif consacré à cette notion, la prise en charge appartient au champ de la linguistique énonciative. En particulier, selon Culioli (1990 : 131), qui d'après Ducard (2011 : 183) serait le premier à avoir employé le terme, prendre en charge, c'est « dire ce qu'on croit (être vrai) », ce qui signifie qu'en parlant, l'énonciateur s'engage sur le contenu propositionnel de son énoncé. On remarque avec Ducard (2011 : 183–184) et Paillard (2009 : 115) que Culioli emploie ce terme en référence à l'assertion, et plus largement à la modalité, entendue comme « expression du point de vue de l'énonciateur sur ce qu'il dit » (Bouscaren 1993 : 36), dont il semble par conséquent indissociable, tout énoncé supposant une opération de prise en charge et donc de modalisation — et vice versa. On ajoutera à ceci que la notion de prise en charge entretient également des liens très étroits avec l'évidentialité, domaine sémantique connexe à la modalité qui s'en différencie néanmoins en ce qu'il n'est pas directement lié à une évaluation du contenu propositionnel de l'énoncé mais à la spécification des sources de l'information ou du jugement véhiculé (Dendale & Tasmowski 1994).

La conséquence de tout ceci est que prendre en charge suppose intrinsèquement, même de manière implicite, une inscription de l'énonciateur dans son énoncé, ou autrement dit la mise en place d'un « point de vue » (cf. Rabatel 2003, 2009), et pour en revenir à l'objet de notre étude, semble entrer en contradiction avec la contrainte

d'objectivité propre au discours d'information, qui suppose au contraire un effacement de l'énonciateur origine. Puisque tout acte d'énonciation implique une prise en charge, quelle qu'en soit la forme et/ou le degré, l'énonciateur-journaliste va donc devoir développer des stratégies pour (paraître) se conformer à cet impératif d'objectivité. En anglais, il pourra ainsi avoir recours au report de parole, comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, mais il pourra également user de formes de modalisation spécifiques venant se substituer pour partie aux auxiliaires de modalité caractéristiques de la grammaire de l'anglais, que l'on rencontre en effet moins fréquemment dans les textes de presse que dans d'autres registres, bien qu'ils restent majoritaires (d'après Biber et al. 1999 : 486). On trouvera alors en particulier des adverbes modaux (cf. Chuquet 1991 ; Celle 2009a, 2009b) mais surtout des adjectifs tels que *likely* souvent associés à une proposition complément infinitive en *to* (cf. Biber et al. 1999 : 984–985 ; Marín-Arrese et al. 2004), ou bien des constructions passives telles que BE *said to*. Delesse (2006) attribue d'ailleurs à ces dernières des affinités avec le discours rapporté, mais également une dimension épistémique.

Or, comme nous allons le voir dans ce qui suit⁵, on peut ramener ces constructions verbales de même que les constructions adjectivales du type BE *likely to* à un ensemble beaucoup plus vaste de constructions dont la plupart présentent elles aussi un lien avec le domaine modal et/ou évidentiel (dont l'information rapportée fait partie), et sont assez fortement représentées dans le discours journalistique, dont elles constituent ainsi un trait caractéristique, comme le signalent notamment Biber et al. (1999 : 710–711) à propos de BE *expected to*. Ces structures BE X TO n'ont cependant jamais fait l'objet d'une analyse globale et unifiée qui serait susceptible de mettre en évidence leur mode de fonctionnement ainsi que leurs points communs et leurs différences. Considérant qu'il s'agit probablement là d'un mode privilégié de manifestation de la prise en charge dans les textes journalistiques, c'est donc à cet ensemble que nous avons décidé de nous consacrer ici — et nous revenons maintenant plus précisément sur les structures sélectionnées pour l'analyse.

0.3 Sélection des structures

0.3.1 Méthodologie : Outils d'exploitation du corpus

La particularité des structures concernées par cette étude est qu'elles comportent une inconnue. Or cette spécificité n'est pas sans poser de difficulté d'un point de vue méthodologique, et il nous a fallu dans un premier temps nous doter d'outils pour

5. On pourra éventuellement se référer dès à présent au tableau 1 à la fin de la section 0.3.2 de cette introduction.

pouvoir identifier ces structures dans notre corpus. En effet, la taille du corpus retenu supposait d'emblée d'avoir recours à des logiciels pour son exploitation. Nous avons donc tout d'abord procédé au repérage des structures BE X TO à l'aide du concordancier *CasualConc*⁶, qui s'est cependant vite révélé trop limité. Le problème de ce logiciel, et à notre connaissance de tous les autres concordanciers qui nous étaient accessibles, est qu'il ne peut traiter qu'un volume de données limité à la fois et ne pouvait donc pas nous permettre d'avoir une vue d'ensemble du corpus, ceci étant également lié à l'impossibilité d'obtenir des données chiffrées synthétiques concernant chaque structure : *CasualConc* ne fournit que des lignes de concordance, que l'on peut difficilement envisager de parcourir manuellement étant donné le nombre d'occurrences (environ 100 000 par année), et un décompte des mots les plus fréquents, ce qui ne peut convenir pour une expression complexe. Pour pallier ces défauts en amont, nous avons donc complété ce concordancier, fort performant par ailleurs, par *HoneyConc*, un programme informatique en ligne de commande⁷ qui nous a permis d'obtenir des données statistiques plus poussées. À partir des données ainsi récupérées, et que l'on retrouvera en annexe, nous avons pu procéder à l'identification des structures BE X TO les plus représentées dans notre corpus. Sur la base de ces observations, nous avons ensuite opéré une sélection des structures de référence selon les critères syntaxiques et sémantiques détaillés ci-après.

0.3.2 Critères de sélection

Critères catégoriels

Parmi les structures BE X TO les plus employées dans notre corpus, on trouve principalement des constructions adjectivales telles que BE *able to* ou BE *likely to*, des constructions en -EN telles que BE *forced to* ou BE *thought to*, ainsi que des constructions en -ING telles que BE *going to* ou BE *trying to*. À celles-ci, il faut également ajouter BE *about to*, que nous laisserons cependant de côté en raison de la nature adverbiale de *about* (d'après l'entrée A.IV.12 de l'*Oxford English Dictionary [OED]*). Tout en s'en tenant pour l'instant à de simples observations de surface, on constate une certaine variété au sein de ces structures, dont certaines semblent appartenir à des catégories bien distinctes. C'est le cas notamment des structures en -ING, que leur forme rend facilement identifiables, qui sont en général la trace d'un marquage aspectuel progressif sur le verbe principal de l'énoncé, et que nous avons par conséquent choisi d'exclure du champ de notre étude. Les choses n'apparaissent en

6. Logiciel pour Mac OS X accessible à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/site/casualconc/> © 2008–2016 Yasu Imao, University of Osaka.

7. Développé par Alix Martineau pour les besoins de cette recherche.

revanche pas aussi tranchées pour les structures en -EN parmi lesquelles, outre celles évoquées ci-dessus, on trouve également des formes telles que BE *expected to* ou BE *prepared to*, qui se situent quant à elles à la frontière des constructions adjectivales et des constructions passives, comme en témoigne leur relative interchangeabilité en (1) et (2) avec des constructions purement adjectivales, ce en dépit de leur forme participiale :

- (1) Sub-zero temperatures **are expected** [/likely] **to** continue at least until the weekend. The lowest temperature recorded on Tuesday night was -7.4C at Charlwood, near Gatwick Airport. (*In2009*)⁸
- (2) We are switching from a world in which it was easy and cheap to borrow to one in which it is harder and more expensive. This may be a wholly necessary adjustment, but few **are prepared** [/ready] **to** accept its consequences. (*In2009*)

Il ne s'agit pas ici de proposer une réponse définitive à ce problème de classification, sur lequel nous reviendrons ultérieurement⁹, mais de délimiter l'ensemble des structures qui feront l'objet de notre étude. Ce que montre ce type d'exemples est qu'il est parfois difficile de différencier un participe d'un adjectif, et vice versa, si bien qu'il ne nous semble pas souhaitable d'exclure l'une ou l'autre de ces deux catégories, qui se rapprochent également par les valeurs qu'elles sont susceptibles d'exprimer, comme nous le verrons un peu plus loin.

Concernant maintenant le marqueur TO, il convient de préciser que nous nous intéressons ici à la particule infinitive et non à la préposition. Or certaines des structures identifiées, comme BE *due to*, fonctionnent à la fois suivies d'une proposition infinitive introduite par *to* et d'un complément prépositionnel en *to*. Notre corpus n'étant pas annoté, nous ne pourrions tenir compte de cette spécificité qu'en partie¹⁰ dans les données chiffrées que nous présenterons, mais nous veillerons à adopter un système de notation transparent. D'autre part, nous ne sélectionnerons pour l'analyse qualitative que des exemples répondant aux critères syntaxiques évoqués ici.

Critères sémantiques

Une fois opéré un premier tri sur la base de critères syntaxiques, on constate une relative homogénéité parmi les structures restantes les plus fréquentes, puisque presque

8. C'est ainsi que nous ferons référence aux exemples tirés de notre corpus tout au long de ce travail : *In* pour *The Independent* suivi de l'année de publication.

9. Cf. chapitre 1 section 1.1.

10. Nous n'avons de toute évidence pas pu exclure la totalité des occurrences de BE X *to*-PP étant donné que le mot apparaissant à la suite de *to* peut appartenir à une classe ouverte, mais nous avons tout de même pu réduire la part de ces structures dans les résultats obtenus en omettant toutes les occurrences de *to*-PP suivies d'un déterminant ou d'un pronom telles que BE X *to the*, ou BE X *to him* (cf. Quirk et al. 1985 : 256–257, 345 pour les termes retenus).

toutes peuvent être caractérisées comme des expressions modales (épistémiques, radicales, appréciatives) ou évidentielles, deux domaines sémantiques qui sont parfois assimilés l'un à l'autre tant les liens qu'ils entretiennent sont étroits¹¹. Seules les structures BE *used to*, BE *taken to* et BE *sent to* dérogent à cette observation, puisque sous la forme susceptible de nous intéresser, c'est-à-dire lorsque *to* introduit une infinitive et non une proposition en -ING ou un syntagme nominal, comme c'est le cas dans les exemples (3) à (5), leur lien à la modalité est beaucoup plus ténu :

- (3) These draconian laws **are used to** ban journalists from taking pictures of “prohibited” places, such as bridges or police stations. (*In2009*)
- (4) The Interior Minister, Michèle Alliot-Marie, said she had ordered that 700 extra security forces be sent to the region to help with rescue efforts and that extra equipment also **be sent to** help clear roads. (*In2009*)
- (5) In principle, it is obviously right that steps **are taken to** ensure that companies are able to meet their pension liabilities. (*In2009*)

Il est vrai que l'on peut voir en (3) un lien entre *are used to* et l'expression d'une possibilité offerte par le sujet syntaxique, lien pouvant être mis en évidence par une glose en *allow X to*, mais en (4) comme en (5) on trouvera difficilement une paraphrase susceptible de révéler une quelconque valeur modale. Qui plus est, dans chacun de ces cas, on constate que l'on pourrait aisément remplacer *to* par *in order to*, si bien que celui-ci semble en réalité introduire une subordonnée circonstancielle de but et non une complétive. Enfin, le caractère marginal de ces emplois au regard des autres fonctions de TO évoquées plus haut justifie que l'on n'inclue pas ces structures dans notre ensemble de référence.

On trouvera donc en définitive les structures retenues pour l'analyse dans le tableau 1¹², avec en italiques les structures qui ne reçoivent pas toujours une complémentation conforme aux critères définis ci-dessus, et dont le nombre d'occurrences doit donc être relativisé — d'où la notation \leq .

11. Cf. chapitre 1 section 1.3.

12. À noter que les fréquences indiquées ne prennent en compte que les occurrences de BE X TO en tant que tel, à l'exclusion donc des formes négatives du type BE *not* X TO, qui supposent d'introduire du jeu dans la structure.

TABLEAU 1 – Ensemble des structures BE X TO retenues pour l’analyse —
Fréquences absolues et normalisées par million de mots dans *The Independent*
(1992–2009)

BE X TO	Fréquence absolue	Fréquence normalisée
able	118 198	190,94
expected	70 207	113,41
likely	68 927	111,34
forced	41 050	66,31
<i>due</i>	≤30 682	≤49,56
allowed	29 536	47,71
said	26 664	43,07
prepared	24 643	39,81
unable	23 495	37,95
unlikely	23 433	37,85
hard	21 348	34,49
supposed	17 979	29,04
believed	17 117	27,65
asked	16 751	27,06
<i>set</i>	≤16 537	≤26,71
thought	16 463	26,59
difficult	15 210	24,57
keen	13 845	22,36
ready	13 675	22,09
<i>made</i>	≤10 285	≤16,61

0.4 Organisation du travail

L'analyse du fonctionnement des structures BE X TO s'organisera en trois parties.

0.4.1 Réflexions préliminaires

Dans un premier temps, nous reviendrons sur les descriptions existantes des structures que nous confronterons aux données recueillies dans notre corpus. Ceci nous amènera au choix du cadre théorique, censé répondre à certains problèmes posés par ces descriptions.

Chapitre 1 : État des lieux des structures BE X TO

Le premier chapitre s'intéressera en particulier à la classification des structures BE X TO à travers le traitement qu'en proposent les grammaires de référence de l'anglais (Quirk et al. 1985 ; Huddleston & Pullum 2002 ; Biber et al. 1999). Nous aborderons la relation entre adjectif et participe passé, construction attributive et construction passive, mais aussi le lien entre X et la subordonnée infinitive en *to* via l'analyse des modes de complémentation. Nous reviendrons à cette occasion sur les particularités présentées par certaines structures qui peuvent être qualifiées de prédicats à montée. Les questions de catégorisation et de fonctionnement syntaxique des structures nous amèneront à envisager la problématique de l'auxiliarité, et plus précisément de la semi-auxiliarité, que l'on peut mettre en relation avec la quasi-modalité. Enfin, nous verrons comment ces structures sont considérées au regard des auxiliaires de modalité, du point de vue tant syntaxique que sémantique.

Chapitre 2 : Vers une autre conception des structures BE X TO

Le second chapitre proposera une synthèse des éléments de description mis en évidence au chapitre précédent et des problèmes qu'ils soulèvent pour un traitement unifié des structures BE X TO. Ceci nous amènera à poser les bases de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, cadre théorique dans lequel se développera notre analyse. Nous opérerons par la suite un retour aux marqueurs constitutifs des structures, BE, X et TO. Nous reprendrons tout d'abord les descriptions de BE et TO fournies notamment par la TOPÉ, puis nous nous intéresserons au prédicat modal X, principalement à travers les dictionnaires puisque, hormis les travaux de Rivière (1983, 1991) sur lesquels nous reviendrons également, les X considérés ont été très peu décrits dans la littérature.

0.4.2 Forme(s) schématique(s)

Dans une seconde partie, nous nous appuyerons sur les éléments dégagés précédemment pour procéder à l'analyse à proprement parler des structures BE X TO. Nous dégagerons à la fois les propriétés invariantes et les éléments de variation propres à chaque structure et à l'ensemble considéré.

Chapitre 3 : Structures BE X TO et attribution de propriété

Le premier chapitre de cette seconde partie s'intéressera en priorité au fonctionnement notionnel et prédicatif des structures. Il proposera dans un premier temps une analyse des propriétés notionnelles des marqueurs X via leur comparaison, puis il considérera la manière dont ces propriétés sont intégrées à la prédication via les relateurs BE et TO. Nous nous intéresserons à cette occasion aux différents types de sujets syntaxiques et de prédicats mis en relation par BE X TO, ce qui nous permettra de dresser une typologie de l'ensemble de structures étudié. Enfin, en guise de transition vers le chapitre suivant, nous nous interrogerons sur le rapport des structures au contenu propositionnel de l'énoncé, qui est complexe et fonde la spécificité des structures BE X TO.

Chapitre 4 : Structures BE X TO et modalisation

Le deuxième volet de la seconde partie portera sur une autre facette des structures BE X TO, complémentaire par rapport à la première, à savoir leur contribution à la modalisation de l'énoncé. Nous proposerons tout d'abord une analyse des opérations énonciatives dont ces marqueurs sont la trace à travers une représentation schématique de chaque structure, puis nous reviendrons sur la place de celles-ci au sein du système modal de l'anglais. Pour terminer, nous reprendrons en détail la question de la prise en charge énonciative telle qu'elle se manifeste à travers ces structures, ce qui nous amènera à faire le lien entre fonctions prédicatives, énonciatives, mais aussi discursives de BE X TO.

0.4.3 Mise en perspective des emplois de BE X TO (1992–2009)

Dans la troisième partie, nous changerons de perspective pour nous intéresser à l'évolution des emplois des structures sur la période de référence du corpus, soit entre 1992 et 2009.

Chapitre 5 : Dynamique des structures BE X TO

Ce chapitre procédera dans un premier temps à une contextualisation de l'évolution de BE X TO via un panorama des changements en cours dans le système modal de l'anglais, tels que recensés dans la littérature (en particulier dans les travaux de Leech). Nous présenterons ensuite les données recueillies dans notre corpus, principalement sous forme de fréquences, et en proposerons une interprétation. Ceci nous amènera tout d'abord à considérer la pertinence du concept de grammaticalisation appliqué aux structures BE X TO, puis nous reviendrons pour finir sur la question de la compatibilité entre invariant opératoire et changement linguistique, que nous tenterons de réconcilier via un modèle de représentation dynamique des emplois de BE X TO en synchronie.

Première partie

Réflexions préliminaires : Des
données à l'ancrage théorique

Chapitre 1

État des lieux des structures BE X TO

Nous avons évoqué dans ce qui précède les critères qui ont sous-tendu le choix des structures de référence. Se pose néanmoins la question du paradigme et du sens que l'on peut accorder à l'ensemble ainsi constitué. C'est donc l'objet de ce chapitre que de proposer un panorama des descriptions auxquelles ces structures donnent le plus souvent lieu.

1.1 Autour de X : catégorie et complémentation

Dans un premier temps, il faut remarquer que, probablement en raison du caractère fonctionnel de BE et *to*, la grande majorité de nos structures BE X TO de référence sont en réalité bien souvent ramenées dans les ouvrages s'intéressant à ce type de constructions syntaxiques à leur élément central X, voire même à la base verbale correspondante pour les X participiaux. C'est donc par là que nous commencerons notre état des lieux.

1.1.1 Adjectifs et participes passés

Parler de structures BE X TO invite d'emblée à dépasser la question du verbal et de l'adjectival, ce qui se justifie par la frontière parfois poreuse entre ces deux catégories, comme nous l'avons brièvement évoqué en introduction. Le lien qu'elles entretiennent est en effet bien connu (cf. par exemple Aarts 2007 : 138–143) mais pour autant, on peut difficilement envisager de s'intéresser sérieusement aux structures BE X TO sans approfondir les zones de recoupement et le traitement auquel celles-ci ont pu donner lieu dans la mesure où l'appartenance de X à une catégorie ou une autre est susceptible d'induire des lectures différentes, tant d'un point de vue syntaxique que sémantique.

Classification proposée par les dictionnaires

Ainsi, parmi les structures considérées, certaines sont sans aucune ambiguïté des constructions adjectivales. La morphologie de *able*, *likely*, *due*, *unlikely*, *unable*, *hard*, *difficult*, *keen* et *ready* les rend en effet immédiatement identifiables comme telles. Quant aux structures BE *allowed to*, BE *believed to*, BE *thought to* et BE *asked to*, qui ont en commun un X participial, elles apparaissent comme des constructions verbales puisque, d'après les dictionnaires (cf. notamment l'*Oxford Advanced Learner's* ou *OALD*), leur élément central ne connaît pas d'emplois adjectivaux. Reste alors un certain nombre de structures ambiguës dans la mesure où leur X présente une morphologie participiale avec un suffixe -EN mais se trouve parfois classifié parmi les adjectifs, avec des variations d'un dictionnaire à l'autre. Il en va ainsi pour *said*, *supposed*, *made*, *expected*, *forced*, *prepared* et *set*. Ceci dit, ce dernier ensemble n'est pas homogène, et certains de ces adjectifs ne semblent pouvoir fonctionner comme tels qu'en position épithète. Ainsi, pour *said*, dont on trouvera un exemple en (6) ci-dessous, cette restriction d'emploi est explicitement mentionnée par tous les dictionnaires consultés, à savoir l'*OALD*, *Oxford Dictionaries (OD)*, l'*Oxford English Dictionary*, le *Cambridge Learner's*, le *Longman Dictionary of Contemporary English*, le *Merriam-Webster Learner's* et le *Merriam-Webster*.

- (6) Mike Davis, the author of the **said** article, is the founder of Colorprep. (*OD*)

Expected, qui n'est cependant classé comme un adjectif que dans l'*OALD* et l'*Oxford English Dictionary (OED)*, semble se comporter de manière comparable, puisque bien que cela ne soit pas présenté comme une contrainte absolue, tous les exemples donnés sont assimilables à (7) ci-dessous, où *expected* est lui aussi employé comme épithète.

- (7) The forecast for tomorrow then, is cool and sunny, with an **expected** high of 73 degrees. (*OED*)

Ces observations semblent ainsi nous inviter à ranger BE *said to* et BE *expected to* parmi les constructions proprement verbales, dans la mesure où le caractère adjectival de *said* comme d'*expected* ne semble pouvoir être confirmé dans ce type de configuration syntaxique. À première vue, on serait tenté d'en dire autant pour *supposed* qui fait l'objet d'un traitement similaire dans la plupart des dictionnaires, où il est décrit comme ne pouvant fonctionner comme un adjectif qu'en position pré-nominale, mais ici le *Merriam-Webster (MWD)* fait figure d'exception et range les occurrences de BE *supposed to* parmi les emplois de *supposed* adjectif :

- (8) Soldiers are **supposed** to obey their commanding officers. (*MWD*)

On peut s'interroger sur les raisons de cette singularité, qui est très certainement liée, pour partie du moins, au statut particulier de BE *supposed to* sur lequel nous reviendrons ultérieurement, mais il est intéressant de remarquer que le *MWD* se distingue également par le traitement de *made* qu'il propose cette fois aux côtés du *Merriam-Webster Learner's (MWLD)*. En effet, les deux dictionnaires attribuent à *made* des emplois adjectivaux, ce qui n'est le cas nulle part ailleurs. Qui plus est, cette catégorisation concerne directement la structure qui nous intéresse, comme on peut le constater dans les exemples (9a) et (9b) ci-après.

- (9) a. He was **made** to be an actor. = He was **made** to act. (*MWLD*)
 b. The furniture was **made** to last. (*MWLD*)

Étant donné que le *Merriam-Webster* est d'origine américaine, on peut se demander si la variété d'anglais décrite ne serait pas un élément pouvant expliquer ces différences de traitement, mais cela semble peu probable dans la mesure où il ne se présente pas pour autant comme un dictionnaire d'anglais américain et que de tels emplois de BE *made to* comme de BE *supposed to* sont attestés dans notre corpus d'anglais britannique. Les divergences rencontrées entre les dictionnaires nous semblent ainsi davantage révélatrices du 'flou' catégoriel qui entoure ces lexèmes et montre la difficulté de procéder à un 'étiquetage' de ceux-ci. Ceci est également valable pour *forced*, *prepared* et *set*, car bien qu'ils fassent l'objet d'un traitement identique dans chacun des dictionnaires consultés en termes de classification, tous étant reconnus comme des adjectifs dans au moins une partie de leurs emplois (cf. les exemples ci-dessous), les configurations syntaxiques rencontrées pour chaque adjectif ne sont pas toujours superposables d'un dictionnaire à l'autre.

- (10) a. She said she was enjoying herself but her smile was **forced**. (*OALD*)
 b. a **forced** sale of his property (*OALD*)
 (11) a. Interest rates look **set** to rise again. (*OALD*)
 b. Be **set** to leave by 10 o'clock. (*OALD*)
 (12) a. We'll be better **prepared** next time. (*OALD*)
 b. We are not **prepared** to accept these conditions. (*OALD*)

En guise d'illustration, on peut signaler l'exemple (11b) tiré de l'*OALD* qui considère BE *set to* comme relevant de *set* adjectif, à l'instar du *MWLD* ou du *Longman Dictionary of Contemporary English*, mais contrairement à l'*OED*, qui répertorie cet emploi sous l'entrée du verbe *SET*. On voit donc que pour un certain nombre de X-EN, dont *set*, *prepared* et *forced* font partie, une catégorisation définitive est difficilement envisageable, car si leur origine verbale ne fait pas de doute, la variété de leurs emplois comme épithètes et attributs montre qu'ils possèdent bel et bien des caractéristiques

essentielles qui justifient que l'on puisse les considérer comme de véritables adjectifs, sinon des représentants prototypiques de la classe (cf. Aarts 2007 : 105–107 ; Quirk et al. 1985 : 402–403).

Critères de différenciation entre adjectifs et participes passés

La difficulté consiste donc à savoir où se situe la ligne de démarcation entre leurs emplois verbaux et adjectivaux. Il existe pour ce faire un certain nombre de critères recensés notamment par Quirk et al. (1985 : 413–415) permettant de différencier adjectifs et participes passés. On peut ainsi citer la présence d'un complément d'agent, signalant un participe passé verbal¹, ou la modification par *very*, signalant à l'inverse un adjectif. Mais selon les auteurs eux-mêmes, « en l'absence d'indicateur explicite, le statut de la forme participiale demeure indéterminé » (traduit de Quirk et al. 1985 : 415), ce qui est bien souvent le cas pour les structures qui nous intéressent et ce qui explique donc que la réponse privilégiée par les dictionnaires concernant le domaine d'appartenance de la construction en *to* ne soit pas toujours la même non seulement d'un ouvrage à l'autre, mais aussi d'une structure à l'autre. D'autre part, si l'on considère les exemples donnés plus haut pour *forced*, *set* et *prepared*, on constate que seuls deux d'entre eux apparaissent accompagnés d'une subordonnée infinitive, tandis que le troisième, *forced*, est employé seul. Quel que soit le dictionnaire consulté, *forced* adjectif est toujours employé sans complément. Or, si l'absence d'exemples adjectivaux en BE *forced to* ne constitue pas une preuve de l'impossibilité de trouver des occurrences de *forced* adjectif associé à une infinitive, cela suggère néanmoins que la compatibilité entre une proposition en *to* et X est susceptible de varier selon la nature de ce dernier. Si l'on considère l'exemple (13) ci-après, issu de l'entrée concernant le verbe FORCE (« mostly passive ») de l'OALD, et qu'on le compare à (10a) plus haut, on remarque en effet que l'interprétation de *forced*, ou plutôt de *was forced*, n'est pas la même.

- (13) The President **was forced** to resign. (OALD)

En (13), la présence de la subordonnée infinitive confère un sens dynamique, et plus

1. Nous nous concentrons ici sur l'analyse proposée par Quirk et al. (1985) car elle semble la plus représentative des critères de différenciation généralement mis en avant dans la littérature, mais il nous faut néanmoins signaler que Huddleston & Pullum (2002 : 1436–1437) rejettent l'idée que la présence d'un complément d'agent en *by* permettrait effectivement de distinguer verbes et adjectifs car celui-ci est notamment susceptible d'apparaître avec une forme participiale modifiée par *very*, et donc indubitablement adjectivale pour les auteurs. Cet argument semble en effet suffisant pour évacuer le complément d'agent comme un critère définitif, mais en l'absence de tout autre signe distinctif, on peut tout de même considérer qu'il s'agit d'un indice orientant vers une lecture verbale de la forme participiale étant donné qu'il matérialise de façon privilégiée le « complément internalisé » (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 1428) du verbe au passif comme nous le verrons un peu plus loin.

précisément causatif, à l'expression, tandis qu'en (10a), *forced* apparaît simplement comme une propriété attribuée au sujet. Nous reviendrons plus en détail sur les différentes valeurs de *forced* ultérieurement² mais pour l'heure, il semble que l'on ait affaire à deux constructions distinctes, passive dans un cas et attributive dans l'autre. Pour reprendre les critères évoqués par Quirk et al. (1985 : 414), on constate d'ailleurs que l'ajout d'un complément d'agent est en effet possible en (13) mais pas en (10a), tandis que la substitution de BE par la copule *seem*, critère d'identification d'un adjectif en position attribut (Quirk et al. 1985 : 402–403), ne pose aucun problème en (10a) mais donne un énoncé d'une acceptabilité douteuse en (13), cette séquence n'apparaissant qu'une seule fois dans notre corpus :

- (10a') i. * She said she was enjoying herself but her smile was **forced** by *someone*.
 ii. She said she was enjoying herself but her smile *seemed forced*.
- (13') i. The President was **forced** to resign by *someone*.
 ii. ? The President *seemed forced* to resign.

Ceci montre que la catégorisation d'un X donné ne peut être envisagée de manière isolée mais est en réalité indissociable de la caractérisation de BE X comme une structure BE (copule) + ADJ ou BE (auxiliaire) + V-EN. De plus, la présence ou l'absence d'une subordonnée infinitive en *to* peut être un indicateur, mais sans prise en compte du sémantisme de X ne permet pas pour autant de prédire l'appartenance de celui-ci à une catégorie plutôt qu'une autre — et la tendance serait d'ailleurs plutôt inverse pour *prepared* (cf. 12b). Si l'on ne peut donc se prononcer a priori sur la nature grammaticale de tous les X, la question du caractère passif ou non des structures BE -EN TO par opposition aux structures BE ADJ TO mérite semble-t-il d'être approfondie.

1.1.2 Constructions passives et constructions attributives

Le passif

Comme le montre la définition de la voix donnée par Quirk et al. (1985) dans leur grammaire et que l'on reproduit ci-dessous, le passif est souvent considéré comme une transformation de l'actif :

Voice is a grammatical category which makes it possible to view the action of a sentence in either of two ways, without change in the facts reported [...]. [T]he active-passive relation involves two grammatical levels: the verb phrase, and the clause. In the former, a passive verb phrase [...] contrasts with an active verb phrase, which is simply defined as one which does not contain that construction. [...] In the verb phrase, the difference between the two voice categories is that the passive adds a form

2. Cf. chapitre 2 section 2.3.2.

of the auxiliary BE followed by the past participle (-ed participle) of the main verb. In addition, at the clause level, changing from the active to the passive involves rearrangement of two clause elements, and one addition [...]. (a) The active subject becomes the passive AGENT; (b) the active object becomes the passive subject; and (c) the preposition *by* is introduced before the agent. The prepositional phrase (AGENT *by*-PHRASE) of passive sentences is generally an optional element [...]. (Quirk et al. 1985 : 159–160)

Ainsi, comme évoqué précédemment, si la reconnaissance d'un passif passe par la forme du groupe verbal constitué de l'auxiliaire BE suivi d'un participe passé ainsi que la présence d'un complément d'agent introduit par la préposition *by*, le caractère optionnel de ce dernier rend l'identification de la construction plus difficile que l'on pourrait le penser. C'est pourquoi de nombreux auteurs tels que Quirk et al. (1985 : 167–169), mais aussi Aarts (2007 : 178–180), posent l'existence d'un gradient permettant de distinguer des passifs plus ou moins typiques en fonction de leur proximité avec une construction active. On aurait donc d'une part les passifs dits « centraux »,

- | | |
|--|-----|
| This violin <i>was made</i> by my father. | [1] |
| This conclusion <i>is hardly justified</i> by the results. | [2] |
| Coal <i>has been replaced</i> by oil. | [3] |
| This difficulty <i>can be avoided</i> in several ways. | [4] |

(Quirk et al. 1985 : 167)

dont la correspondance par rapport à l'actif est assez évidente, que l'agent soit exprimé ou non. Ainsi l'équivalent à l'actif de [1] serait *My father made this violin* et celui de [4] *One/You can avoid this difficulty in several ways*. Et d'autre part, on aurait des « semi-passifs » et « pseudo-passifs ».

- | | |
|--|-----|
| We <i>are encouraged</i> to go on with the project. | [5] |
| Leonard <i>was interested</i> in linguistics. | [6] |
| The building <i>is already demolished</i> . | [7] |
| The modern world <i>is getting</i> ['becoming'] <i>more highly industrialized and mechanized</i> . | [8] |

(Quirk et al. 1985 : 167)

Les pseudo-passifs (exemples [7] et [8] ci-dessus) se situent tout en bas de l'échelle car ils n'ont aucun équivalent actif, le participe passé fonctionnant en réalité comme un adjectif dénotant un état et non le résultat d'un processus dynamique porté par un agent. Ceci est d'autant plus clair en [8] où le verbe n'est pas BE mais la copule GET. Les semi-passifs (exemples [5] et [6]) sont plus ambigus car d'après Quirk et al. (1985 : 168–169), ils possèdent à la fois des propriétés verbales et adjectivales³.

3. On notera que Huddleston & Pullum (2002 : 1436–1440) regroupent « semi-passifs » et « pseudo-passifs » sous l'appellation « passifs adjectivaux », qui n'ont de passif que le nom, ce qui

They are verb-like in having active analogues:

{ We are encouraged to go on with the project.	[5]
{ ~ (The results) encourage us to go on with the project.	[5a]
{ Leonard was interested in linguistics.	[6]
{ ~ Linguistics interested Leonard.	[6a]

On the other hand, their adjectival properties include the possibility of:

- (a) coordinating the participle with an adjective;
- (b) modifying the participle with *quite*, *rather*, *more*, etc.;
- (c) replacing *be* by a lexical copular verb such as *feel* or *seem*:

We *feel rather* encouraged *and content*. . .

Leonard *seemed very* interested in *and keen on* linguistics.

To these we may add the fact that [5] and [6] are stative rather than dynamic. This in itself does not exclude a passive analysis, for there are stative passives as well as dynamic passives, as is illustrated by [2]: *This conclusion is hardly justified by the results*. It does, however, tilt the scales in favour of an adjectival analysis, since all participial adjectives have a stative meaning, whereas corresponding verbs usually do not. (Quirk et al. 1985 : 168)

Or, si l'on applique ces critères d'identification aux structures BE -EN TO évoquées ci-dessus telles qu'elles apparaissent dans notre corpus, on constate qu'elles se répartissent dans les trois catégories définies par Quirk et al. (1985), des passifs centraux aux pseudo-passifs en passant par les semi-passifs.

Critères de différenciation entre constructions passives et attributives

Transformation de BE -EN TO vers l'actif En effet, pour certaines d'entre elles, le passage à l'actif ne pose aucun problème (cf. exemples 14 et 15), mais pour d'autres, soit il est tout simplement impossible en préservant le sens de l'original (16 et 17), soit il implique des modifications dans la complémentation du verbe (18 et 19).

- (14) Soon afterwards he **was asked to** leave. (*In2009*)
- (14') Soon afterwards [someone] **asked him to** leave.
- (15) Nevertheless, her father **was forced to** leave Germany in 1935. (*In2009*)
- (15') Nevertheless, [the political situation] **forced her father to** leave Germany in 1935.
- (16) Although he was famously reclusive, Kubrick **was prepared to** leave England to shoot in Eastern Europe. (*In2009*)
- (16') */# Although he was famously reclusive, [someone] **prepared Kubrick to** leave England to shoot in Eastern Europe.

s'explique par le fait que ces auteurs n'attribuent aucun statut particulier à la relation à l'actif, de même qu'à la présence d'un complément d'agent comme nous l'avons déjà évoqué précédemment.

- (17) Apart from the few hundred to remain, British troops **are set to** leave the country for good by the end of July, more than six years after the 2003 invasion. (*In2009*)
- (17') */# Apart from the few hundred to remain, [the authorities] **set** British troops **to** leave the country for good by the end of July...
- (18) Bishop Steenson wanted to become a Catholic priest but **was made to** go back to university in Rome and be re-ordained. (*In2009*)
- (18') i. * Bishop Steenson wanted to become a Catholic priest but [the clerical authorities] **made** him **to** go back to university in Rome and be re-ordained.
- ii. Bishop Steenson wanted to become a Catholic priest but [the clerical authorities] **made** him go back to university in Rome and be re-ordained.
- (19) No footage was shown, but Margaret Thatcher **was said to** go “scatty” when she heard about the filming. (*In2009*)
- (19') i. *... [people] **said** Margaret Thatcher **to** go “scatty” when she heard about the filming.
- ii. ... [people] **said** that Margaret Thatcher went “scatty” when she heard about the filming.

De même, les structures BE -EN TO répondent différemment aux tests proposés par Quirk et al. (1985) pour l'identification de propriétés adjectivales. Les tableaux 1.1, 1.2 et 1.3 fournissent les résultats de ces tests appliqués à notre corpus.

Coordination de X et autres tests syntaxiques Le tableau 1.1 représente ainsi pour chaque X participial le nombre d'occurrences coordonnées avec un adjectif au

TABLEAU 1.1 – Coordination du participe avec un adjectif dans les schémas BE X *and/or/but* ADJ TO et BE ADJ *and/or/but* X TO — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	BE X COORD. ADJ TO				BE ADJ COORD. X TO			
	<i>and</i>	<i>or</i>	<i>but</i>	Total	<i>and</i>	<i>or</i>	<i>but</i>	Total
prepared	10 (7)	1	0	11 (7)	25 (9)	4 (2)	1	30 (11)
made	2 (19)	0 (3)	0 (3)	2 (25)	0 (39)	0 (7)	0	0 (46)
allowed	0 (4)	1	0 (2)	1 (6)	0 (48)	1 (11)	0 (3)	1 (62)
believed	1	0 (1)	0	1 (1)	4 (1)	0 (1)	0 (1)	4 (3)
set	0 (1)	0	0	0 (1)	5 (6)	0	0	5 (6)
expected	0 (2)	0 (1)	0	0 (3)	3 (16)	1 (4)	0	4 (20)
asked	0 (5)	0 (4)	0	0 (9)	2 (49)	0 (7)	0 (1)	2 (57)
said	0 (1)	0 (5)	0	0 (6)	7 (2)	0 (1)	0	7 (3)
forced	0	0 (3)	0	0 (3)	5 (94)	0 (35)	0 (1)	5 (130)
thought	0	0	0	0	5 (2)	1	1	7 (2)
supposed	0	0	0	0	1 (1)	0	0	1 (1)

sein des deux schémas BE X *and/or/but* ADJ TO et BE ADJ *and/or/but* X TO. Le relevé ayant été réalisé automatiquement et sans connaissance du contexte d'occurrence grâce à *HoneyConc*, nous n'avons retenu dans le décompte des adjectifs que les formes non-participiales, et ce même lorsque la collocation laissait penser que la forme en question était bel et bien un adjectif, comme c'est par exemple le cas dans BE *composed and prepared to*. Nous avons procédé de la sorte par souci d'homogénéité, mais étant donné le caractère ambigu de certains participes passés, nous avons également indiqué le nombre d'occurrences avec des formes en *-ed* entre parenthèses.

Plusieurs commentaires s'imposent sur les résultats présentés par ce tableau. Nous avons choisi de classer les structures avant tout en fonction des résultats obtenus pour le schéma BE X *and/or/but* ADJ TO car seul celui-ci nous assure que l'occurrence de X est bel et bien un participe. En effet, dans le schéma inverse, on peut se demander pour certains X si l'on n'a pas en réalité affaire au prétérit du verbe, coordonné non pas avec l'adjectif qui précède, mais avec l'ensemble BE + ADJ. Cette question se pose pour tous les verbes tels que SAY et EXPECT susceptibles de se combiner à l'actif avec une subordonnée infinitive en *to* ou bien un groupe prépositionnel introduit par *to*. Seule l'analyse en contexte des collocations concernées pourrait permettre de lever l'ambiguïté⁴. Il est à noter que ce doute concernant la nature de la forme se terminant par *-ed* derrière la conjonction de coordination vaut également pour l'élément coordonné avec X, si bien que les chiffres donnés entre parenthèses sont également à relativiser. Concernant par ailleurs le premier schéma, rien ne garantit que la subordonnée en *to* complète X, ce qui signifie qu'on peut être certain qu'il s'agit bien d'une occurrence de X mais pas de la structure BE X TO correspondante. En d'autres termes, la possibilité pour X d'être coordonné avec un adjectif dans ce type de configuration ne signifie pas forcément que celui-ci est adjectival dans la structure BE X TO. Seul le contexte peut permettre de lever l'ambiguïté ici aussi⁵.

Si donc les résultats présentés par ce premier tableau sont à prendre avec précaution, on remarque néanmoins qu'un X, à savoir *prepared*, se distingue des autres par sa compatibilité assez marquée avec un adjectif tout particulièrement lorsqu'il apparaît en seconde position. Ceci suggérerait donc que BE *prepared to* serait une construction adjectivale et non passive comme sa forme pourrait le laisser croire. Cette hypothèse semble renforcée par le fait qu'il présente des affinités en coordination avec *able* et *ready* qui font aussi partie de nos structures BE X TO de référence, comme le montrent les exemples (20) et (21) :

(20) We need an education system that teaches people to **be able and prepared**

4. Nous n'avons pas jugé nécessaire de procéder au tri manuel des occurrences, car en l'état, les données recueillies permettent déjà d'identifier des tendances et de faire émerger des interrogations.

5. Cf. note 4 ci-dessus.

to retrain. (In2003)

- (21) “Something is happening in America and people **are prepared and ready to** make that great leap,” he said. (In2008)

Mais, comme signalé dans le tableau 1.1, on trouve également des occurrences de *prepared* (avec ou sans *to*) coordonnées avec des participes passés dont certains sont clairement de véritables passifs :

- (22) An entire floor of Belgrade’s huge central prison has **been cleared and prepared to** host Mr Milosevic and some of his closest aides, other sources, in the police and justice ministry, said. (In2001)

D’ailleurs, de nombreux X participiaux sont à l’inverse très souvent coordonnés avec d’autres participes mais apparaissent également occasionnellement coordonnés avec un adjectif, ce qui confirme que la catégorisation de ces constructions comme passives ou attributives ne peut être absolue et que l’on peut tout au plus dégager des tendances selon le X concerné. Ainsi, dans l’énoncé (23) ci-dessous, la coordination d’*expected* avec l’adjectif *low* pourrait être interprétée comme le signe de la nature adjectivale du X participial.

- (23) Yet it is plainly, forgive the pun, easier when the stock is quoted on AIM, where standards **are low and expected to** be such. (In2005)

Et pourtant, il semble bien qu’il existe un lien de parenté entre (23) et la glose suivante, où EXPECT est employé à l’actif :

- (23’) ...standards are low and [people] **expect** them **to** be such.

L’alternative à la recatégorisation d’*expected* comme un adjectif est donc de considérer que deux constituants de natures différentes, un adjectif d’une part (*low*) et un participe passé, c’est-à-dire un verbe, de l’autre (*expected*), sont coordonnés ici. Au delà de la remise en cause de la définition traditionnelle de la coordination que cela implique, cela entraîne également une ré-analyse du rôle de BE dans l’énoncé puisque cette hypothèse suppose qu’il fonctionne à la fois comme copule et comme auxiliaire, ce qui n’est bien entendu pas non plus sans poser problème au vu de la distinction traditionnellement opérée entre ces deux emplois, que nous serons ainsi amenée à réexaminer ultérieurement⁶.

Pour l’instant, avant de conclure sur ces problèmes de caractérisation des structures BE X TO, il convient de comparer les données présentées en 1.1 avec celles des tableaux 1.2 et 1.3. Encore une fois, quelques précautions s’imposent dans l’interprétation du tableau 1.3 en particulier. C’est que parmi les verbes copules recherchés,

6. Cf. section 1.2.1 de ce chapitre et section 2.2.1 du chapitre 2.

TABLEAU 1.2 – Modification du participe par *more/most* ou un intensifieur (cf. liste dans Quirk et al. 1985 : 445–446) dans le schéma BE ADV X TO — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Adverbes rencontrés	Fréquence
prepared	<i>almost, entirely, more, most, perfectly, quite, too, totally, very</i>	413
<i>made</i>	<i>almost, barely, nearly, rather</i>	20
expected	<i>almost, barely, fairly, hardly, more, most, rather</i>	20
forced	<i>almost, nearly, rather</i>	17
allowed	<i>barely, hardly</i>	6
said	<i>fairly, most</i>	4
supposed	<i>hardly, most</i>	2
asked	<i>barely</i>	1
<i>set</i>	<i>too</i>	1
believed	–	0
thought	–	0

TABLEAU 1.3 – Emploi du participe après une copule autre que BE (cf. liste dans Quirk et al. 1985 : 1172) dans le schéma COPULE X TO — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Copule	Fréquence
<i>set</i>	APPEAR, GET, LOOK, REMAIN, SEEM	6 072
prepared	APPEAR, COME, FEEL, GET, GO, LOOK, REMAIN, SEEM, SOUND	422
forced	BECOME, FEEL, GET, SEEM	117
asked	GET	92
<i>made</i>	FEEL, GET, LOOK, SEEM	10
expected	FEEL	1
said	GET	1
allowed	–	0
believed	–	0
supposed	–	0
thought	–	0

certains tels que TURN, REMAIN, FEEL ou SOUND possèdent des formes qui peuvent également correspondre à des noms, et nous en avons notamment identifié des occurrences avec *believed*, *thought* ou encore *supposed*. Il se peut donc qu'il y ait de 'fausses' occurrences parmi les occurrences comptabilisées. Étant donné le caractère inattendu de la configuration pour certains des X concernés, il nous a cependant semblé souhaitable de savoir s'il en existait bel et bien des occurrences à la suite d'une copule ; aussi, nous avons procédé au tri manuel partiel des occurrences, pour les X qui présentaient un faible nombre de résultats d'une part, et d'autre part pour les formes de 'copules' les plus susceptibles de ne pas être des copules en réalité⁷. Au delà de ces cas d'homomorphie, il se peut également que la copule et la séquence X TO n'appartiennent pas toujours à la même proposition — ce qui vaut d'ailleurs également pour la suite BE X TO. En conséquence, on retiendra que les chiffres fournis n'ont pas de caractère définitif, bien que les écarts constatés montrent selon nous qu'ils peuvent être pris comme de solides indications.

Interprétation des résultats et critère sémantique Ce qui ressort tout d'abord de l'ensemble des données présentées, c'est qu'hormis *prepared* qui se distingue ici aussi par ses propriétés adjectivales, de nombreux X ne répondent pas de la même manière aux différents tests proposés par Quirk et al. (1985) et par conséquent, selon le critère privilégié, on est susceptible d'aboutir à des classifications fort différentes pour chacune des structures concernées. En effet, si l'on prend par exemple le cas de BE *set to*, qui est sans doute le plus remarquable, on trouve en 1.1 quelques occurrences de BE ADJ *and set to* (cf. exemple 24 ci-après)

- (24) Inflation may **be high and set to** rise further in the next few months. But in last week's Inflation Report, the Committee made clear that it views this as a temporary phenomenon. (*In2008*)

mais pas en nombre suffisant pour que l'on puisse en tirer de réelles conclusions. De même en 1.2⁸, BE *set to* apparaît comme l'une des structures dont le X souffre le moins d'être modifié par un adverbe de degré ou un comparatif. Mais en 1.3, *set to* se révèle à l'inverse la séquence la plus fréquente après une copule autre que BE avec un nombre d'occurrences plus de quatorze fois supérieur à celui de *prepared to*. Cette dernière observation fait écho à l'impossibilité observée en (17) de rétablir une forme active qui corresponde à BE *set to* et semble confirmer que l'on a bel et bien affaire à un X

7. Nous avons procédé de même pour les X adjectivaux dont les compatibilités sont recensées dans le tableau 1.5.

8. On s'étonnera peut-être de l'inclusion d'adverbes comme *barely* ou *hardly* à la classe des intensifieurs, mais ils ont beau être (quasi)négatifs, ils construisent bien du degré et non du tout ou rien. Il est donc pertinent à notre sens d'en tester la compatibilité avec X, même s'il est clair qu'ils n'ont pas la même fonction que *very* — de même que *almost* ou *rather*.

adjectival participant d'une construction attributive, contrairement à ce qu'auraient pu laisser penser les résultats des tests de coordination (1.1) et de modification (1.2).

Comment donc interpréter les divergences observées entre les résultats des différents tests pour une même structure ? Il semble qu'en se présentant comme révélateurs du comportement syntaxique des structures BE X (TO), les tests définis par Quirk et al. (1985) tendent à occulter le fait que certaines incompatibilités sont en réalité avant tout sémantiques, et ne permettent donc pas de statuer sur l'appartenance de X à une catégorie ou une autre. Ainsi, le sens de X semble crucial pour l'interprétation de sa compatibilité avec un adverbe intensifieur ou une copule. En effet, si des adverbes tels que *very* ou *more* modifient typiquement des adjectifs, tous les adjectifs ne peuvent être modifiés par ces deux adverbes car, comme le signalent d'ailleurs Huddleston & Pullum (2002 : 1436), ils ne sont pas tous graduables, ce que laisse constater le tableau 1.4 qui reprend les structures BE X TO clairement identifiables comme adjectivales. L'incompatibilité de certains participes avec des adverbes de degré ne signifie donc

TABLEAU 1.4 – Modification de l'adjectif par *more/most* ou un intensifieur (cf. liste dans Quirk et al. 1985 : 445–6) dans le schéma BE ADV X TO — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Adverbes rencontrés	Fréquence
likely	<i>extremely, fairly, hardly, highly, more, most, perfectly, pretty, quite, relatively, very, too</i>	11 714
difficult	<i>a bit, a little, absurdly, almost, awfully, extremely, fairly, hardly, highly, more, most, pretty, quite, rather, relatively somewhat, terribly, too, unbelievably, very</i>	3 868
hard	<i>a bit, a little, almost, awfully, extremely, fairly, most, pretty, quite, rather, relatively, somewhat, strikingly, terribly, too, unbelievably, very</i>	1 883
keen	<i>a bit, extremely, fairly, more, most, perfectly, pretty, quite, rather, terribly, too, very</i>	794
unlikely	<i>entirely, extremely, fairly, highly, more, most, pretty, quite, relatively, somewhat, too, very</i>	779
able	<i>almost, barely, entirely, fairly, hardly, more, most, nearly, perfectly, quite, totally, very</i>	350
ready	<i>almost, barely, entirely, hardly, more, most, nearly, perfectly, pretty, quite, too, very</i>	278
unable	<i>almost, barely, entirely, quite, strikingly, totally</i>	117
due	<i>almost</i>	1

pas pour autant que X n'est pas un adjectif et que l'on aurait nécessairement affaire à une construction passive. Cela signifie tout au plus que X n'est pas un adjectif prototypique. De même, les copules « lexicales » telles que FEEL, SEEM ou BECOME

ne sont pas de simples substituts syntaxiques de BE dans l'un de ses emplois mais sont porteuses de significations propres liées par exemple au domaine de la perception ou au passage d'un état à un autre. Ces verbes sont par conséquent bien moins polyvalents que BE, ce qui implique que pour qu'un participe puisse fonctionner avec l'un d'entre eux, il faut qu'il soit compatible avec le type de propriété attribuée par celui-ci — même si d'après Huddleston & Pullum (2002 : 1437), il n'existe pas d'adjectif (participial) qui ne puisse être employé qu'avec BE. De plus, au delà même de la stricte compatibilité d'un participe donné et d'une copule autre que BE (dont la correspondance tant syntaxique que sémantique avec le schéma en BE n'est d'ailleurs absolument pas garantie), ce qui importe tout autant est le constat que les structures BE X TO ne fonctionnent pas en tout ou rien, et ce quelle que soit la nature de X. En effet, bien que l'association avec une copule autre que BE soit globalement nettement plus fréquente pour un X clairement adjectival que pour un X participial, le tableau 1.5 montre également que la compatibilité des X adjectivaux avec ces mêmes copules varie sensiblement d'un X à l'autre, tandis que les fréquences elles-mêmes sont à relativiser au regard du nombre d'occurrences de X *to*. On remarquera en particulier

TABLEAU 1.5 – Emploi de l'adjectif après une copule autre que BE (cf. liste dans Quirk et al. 1985 : 1172) dans le schéma COPULE X TO — Fréquences absolues et pourcentages, *The Independent* (1992–2009)

X	Copule	Fréquence	% X <i>to</i>
likely	APPEAR, FEEL, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM, SOUND	4 487	3,68
ready	APPEAR, BECOME, COME, FEEL, GET, GO, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM, SMELL, SOUND, STAY	1 995	6,64
able	APPEAR, BECOME, END UP, FEEL, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM, SOUND	1 812	1,31
unable	APPEAR, BECOME, END UP, FEEL, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM, WIND UP	1 570	4,27
unlikely	APPEAR, BECOME, LOOK, REMAIN, SEEM, SOUND	1 086	3,75
hard	APPEAR, BECOME, COME, FEEL, GET, GROW, GO, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM, SOUND, STAY	907	1,59
difficult	APPEAR, BECOME, FEEL, GET, GROW, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM	821	1,93
keen	APPEAR, BECOME, FEEL, LOOK, PROVE, REMAIN, SEEM, SOUND	454	1,86
due	BECOME, LOOK, SEEM	3	0,01

la très faible fréquence d'emploi de *due to*⁹ à la suite d'une copule autre que BE, qui fait de celui-ci un adjectif apparemment assez atypique.

Enfin, plus généralement, l'analyse du passif ne peut être dissociée de la question de l'agentivité et, comme évoqué par Quirk et al. (1985 : 168), il semble parfois difficile d'attribuer à un participe la valeur dynamique qui est souvent associée à sa base verbale, ce qui oriente vers une lecture attributive de la construction. Ainsi, dans les énoncés (25) et (26) ci-dessous, ce qui importe est bien l'état dénoté par la forme en -EN et non le processus :

- (25) What do we see now? Largely we see a modernised Conservative party striding towards inevitable victory and a backward-looking Government limping towards chaotic defeat. That is the narrative and nothing **is allowed** to get in the way of it. // What is actually happening is more complicated, as today's Queen's Speech will demonstrate if we look carefully enough. (*In2009*)¹⁰
- (26) The move **is expected** to go ahead in the next two months. The manager of the relocation project, Tim Homes, told the Courier-Mail newspaper: "It's relatively risky, but it's what has to be done to save the species." (*In2009*)

Ceci ne signifie pas que (25) comme (26) ne puissent être mis à l'actif, mais simplement que l'équivalence sémantique entre les deux formes est pour le moins imparfaite car à l'actif on serait dans l'obligation de rétablir le complément d'agent effacé. Or l'effacement du complément d'agent n'induit pas seulement une différence en termes de contenu informationnel mais implique que l'origine du procès importe peu, d'où la perte de dynamisme que l'on peut illustrer en proposant des gloses faisant apparaître un auxiliaire de modalité dans le premier cas, un adjectif dans le second :

- (25') That is the narrative and nothing **can/should** get in the way of it.
- (26') The move **is likely/due** to go ahead in the next two months.

Bien entendu, ces paraphrases ne sont pas strictement équivalentes aux énoncés d'origine. Elles permettent cependant de montrer que le passif implique un changement dans le fonctionnement du verbe associé. Comme nous l'avons déjà évoqué auparavant, il opère un glissement catégoriel renforcé par l'effacement de l'agent, qui semble presque faire basculer la construction dans le domaine adjectival, et la possibilité de gloser une structure en BE -EN TO par une structure en BE ADJ TO comme en (26) justifie que l'on cherche à dépasser l'opposition entre construction passive et construction attributive. Ensuite, la possibilité de remplacer *is allowed to* par un auxiliaire de modalité — illustrée en (25) — met en avant le caractère quasi-auxiliaire de la construction qui semble à la fois lié au passif, puisque cette possibilité n'existe pas à

9. Les occurrences de ce X ont été triées pour ne retenir que les occurrences de *due to v* — ce qui vaut également pour le test de modification dont les résultats sont rapportés en 1.4.

10. Les doubles barres obliques dans les exemples indiquent un saut de paragraphe dans l'original.

l'actif, mais aussi au type de complémentation du verbe, puisque c'est bien l'ensemble BE X TO et non le verbe seul qui se voit substitué par l'auxiliaire modal. Cette caractéristique est d'ailleurs partagée par bon nombre de structures BE X TO, dont des constructions adjectivales telles que BE *able to* ou BE *likely to*. Nous reviendrons plus en détail sur la « quasi-auxiliarité » de BE X TO un peu plus loin¹¹, pour évoquer tout d'abord la relation entre X et l'infinitive en *to* qui confère à la structure des propriétés particulières, tout en présentant un certain degré de variation selon le X concerné.

1.1.3 Complémentation en *to*, *catenatives* et prédicats à montée

Infinitive en *to* et schémas de complémentation

À première vue, la subordonnée infinitive apparaissant à droite de X semble être son complément et c'est ainsi qu'elle est décrite par Quirk et al. (1985 : 1170–1231) pour l'ensemble des X concernés, du moins dans une partie de leurs emplois. Cependant, derrière cette apparente homogénéité, on constate des divergences dans l'analyse du fonctionnement syntaxique de l'infinitive en *to*, en particulier pour les X participiaux dont on ne peut rendre compte qu'en partant des compatibilités du verbe d'origine — ce que propose le tableau 1.6. L'objectif de ce tableau, qui ne fait apparaître qu'une

TABLEAU 1.6 – Représentation partielle des schémas de complémentation des X verbaux (BV) d'après Quirk et al. (1985)

X	Monotransitif		Transitif complexe		Bitransitif
	<i>that...V</i>	<i>to-V</i>	NP <i>to-V</i>	NP \emptyset -V	NP <i>to-V</i>
ALLOW	+	-	+	-	-
ASK	+	+	-	-	+
BELIEVE	+	-	+	-	-
EXPECT	+	(<i>for</i> NP)	+	-	-
FORCE	-	-	+	-	-
MAKE	-	-	<i>Passif</i>	+	-
PREPARE (<i>for</i>)	-	(<i>for</i> NP)	-	-	-
SAY	+	-	<i>Passif</i>	-	-
SUPPOSE	+	-	+	-	-
THINK	+	-	(<i>Passif</i>)	-	-

partie¹² des formes de compléments possibles pour chaque verbe, est de donner une idée de la diversité des comportements de ces verbes qui en surface, au passif, ont en

11. Cf. section 1.2.1 de ce chapitre.

12. Par souci de lisibilité, nous nous en sommes tenue aux types de complémentation susceptibles d'éclairer le fonctionnement des verbes qui nous intéressent dans la structure BE X TO.

commun la complémentation en *to*. En réalité, une première remarque qui s'impose est que tous ces verbes ne partagent pas cette propriété à l'actif, puisque SAY, MAKE et dans une moindre mesure THINK ne sont alors pas compatibles avec une subordonnée infinitive en *to*, comme nous avons pu le voir un peu plus haut pour les deux premiers à travers les gloses proposées pour les exemples (18) et (19). Ceci pose naturellement question quant à l'origine de cette complémentation en *to* au passif, qui est contrainte dans le cas de MAKE mais pas dans celui de SAY puisqu'à NP SAY *that...* peut correspondre *it is said that...* Pour les autres verbes, la correspondance entre l'actif et le passif semble plus évidente, avec deux schémas sources possibles : le schéma transitif complexe d'une part, et bitransitif d'autre part. Le schéma monotransitif en *to* que l'on rencontre avec EXPECT et PREPARE n'apparaît pas en effet comme un candidat viable car lorsqu'il est présent, le syntagme nominal qui précède l'infinitif est lui-même souvent précédé de *for* et fonctionne comme sujet de l'infinitif. À ce titre il fait donc partie de la subordonnée infinitive, ce qui justifie la classification de cette structure parmi les schémas monotransitifs. L'ensemble (EXPECT/PREPARE) *for* NP *to* V fonctionne donc comme un bloc et ne peut donner lieu à un passif de la forme NP BE *expected/prepared to* V — ce qui suggère que l'on exclue dorénavant *prepared* de l'ensemble des X verbaux.

Pour en revenir aux schémas transitif complexe et bitransitif, le premier apparaît comme nettement majoritaire chez Quirk et al. (1985) puisque seul ASK est caractérisé comme un verbe bitransitif. Ces deux schémas divergent par la relation qu'entretiennent l'infinitif et le syntagme nominal qui le précède. Ainsi, dans le schéma bitransitif, dont on trouve un exemple en (27) ci-dessous, le syntagme nominal est l'objet indirect du verbe principal tandis que l'infinitive fonctionne comme objet direct, alors que dans le schéma transitif complexe (cf. 28), le syntagme nominal est l'objet syntaxique du verbe principal mais d'un point de vue sémantique, il correspond au sujet de l'infinitive qu'il précède.

- (27) The BBC **asked him to step down** as the charity's patron to avoid a potential conflict of interest with his role as a news presenter. (*In2009*)
- (28) I **believe him to be** the greatest player of all time. (*In2009*)

De fait, le schéma transitif complexe se présente comme un intermédiaire entre le schéma monotransitif et le schéma bitransitif, et Quirk et al. (1985 : 1216–1220) considèrent d'ailleurs le passage de l'un à l'autre sous la forme d'un gradient. En effet, si l'on compare les exemples (27) et (28), on voit que dans les deux cas, la passivation est possible à partir de *him*, ce qui confirme sa fonction d'objet syntaxique de BELIEVE comme de ASK ; mais on constate également qu'en (27), l'infinitive peut faire l'objet d'une ellipse sans que le sens n'en soit affecté, ce qui est strictement impossible en

(28). À l'inverse, toujours à sens constant, la séquence NP *to* V peut faire l'objet d'une glose en *that* derrière BELIEVE mais pas derrière ASK :

- (27') i. **He** was asked to step down as the charity's patron...
 ii. The BBC asked **him**.
 iii. # The BBC asked **that** he step down as the charity's patron...
 iv. # **That** he step down as the charity's patron... was asked.
 v. # It was asked **that** he step down as the charity's patron...
 (28') i. **He** is believed to be the greatest player of all time.
 ii. # I believe **him**.
 iii. I believe **that** he is the greatest player of all time.
 iv. **That** he is the greatest player of all time is believed.
 v. It is believed **that** he is the greatest player of all time.

Ce que montrent les manipulations ii et iii est que le lien entre le syntagme nominal et l'infinitive est autrement plus serré avec BELIEVE qu'avec ASK, et ce en dépit de leur séparabilité au sein de la construction passive. Or, l'alternance entre la construction finie en *that* et la structure NP *to* V, que l'on retrouve au passif (cf. gloses iv et v de 27 et 28), est partagée par d'assez nombreux X, y compris adjectivaux comme le montre le tableau 1.7. Le caractère récurrent de cette alternance est particulière-

TABLEAU 1.7 – Schémas de complémentation des X adjectivaux d'après Quirk et al. (1985) et l'OALD

X	Subordonnée en <i>to</i>	Subordonnée en <i>that</i>	Groupe prépositionnel
able	+	-	-
difficult	(<i>for</i> NP) +	-	-
due	+	-	<i>to/for</i> NP
hard	(<i>for</i> NP) +	-	-
keen	+	+	(<i>up</i>) <i>on</i> NP/V- <i>ing</i>
likely	+	+	-
prepared	+	-	<i>for</i> NP
ready	+	-	<i>for/with</i> NP
set	+	-	(<i>up</i>) <i>on/for</i> NP / (<i>up</i>) <i>on</i> V- <i>ing</i>
unable	+	-	-
unlikely	+	+	-

ment remarquable dans la mesure où, dans la plupart des cas, les deux constructions peuvent être mises en relation par le biais de reformulations paraphrastiques, comme pour BELIEVE ci-dessus. Dès lors, on peut s'interroger sur ce qui explique cette équivalence mais justifie également l'existence de deux constructions concurrentes. Les grammaires de référence, dans la lignée des analyses proposées par la grammaire gé-

néralive, fournissent quelques éclaircissements sur ce premier point et c'est donc à cette question que nous consacrons le paragraphe suivant.

Prédicats à montée

Huddleston & Pullum (2002 : 1194–1198, 1201–1203) parlent ainsi de verbes à montée (*raising verbs*) pour désigner ces verbes dont le complément syntaxique est en fait un argument sémantique du verbe de la subordonnée infinitive imbriquée. Ils correspondent dans la classification de Quirk et al. (1985) reproduite dans le tableau 1.6 aux verbes qui fonctionnent dans des schémas transitifs complexes, par opposition au schéma bitransitif. Dans ce qui suit, nous passerons en revue les critères qui permettent de les différencier, en nous limitant cependant à ceux qui semblent fournir les résultats les plus probants, notamment d'après Huddleston & Pullum (2002) qui dédie une part importante de leur chapitre consacré aux subordonnées non-finies à ce sujet. Avant cela, néanmoins, il faut souligner que le phénomène de montée ne concerne pas seulement les verbes mais aussi certains adjectifs attributs qui fonctionnent de manière tout à fait semblable aux verbes à montée (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 1257–1258), de sorte que ce qui suit s'applique aux prédicats à montée dans leur ensemble (cf. également Khalifa 2004 : 134).

Critères d'identification des prédicats à montée Le premier critère souvent évoqué pour l'identification d'un prédicat à montée est l'existence d'une construction en *that* équivalente à la construction infinitive. En réalité, ce que révèle la comparaison avec la construction en *that* pour des prédicats comme BELIEVE en (28) ci-dessus, mais aussi EXPECT ou *likely* en (29) et (30), c'est qu'il y a un décalage entre le nombre de compléments syntaxiques et le nombre d'arguments sémantiques du prédicat lorsqu'il apparaît avec une subordonnée en *to*, là où la subordonnée en *that* rétablit la correspondance complément/argument. Ceci est lié au fait que le syntagme nominal objet ou sujet du prédicat à montée dans le schéma en *to* est intégré à la subordonnée complétive dans le schéma en *that* et n'apparaît qu'une seule fois dans l'énoncé.

- (29) We **expect growth to** return to the UK in the fourth quarter[.] (*In2009*)
 (29') We **expect [that growth** will return to the UK in the fourth quarter].
 (30) But in the short run, **things are likely to** get worse before they get better.
 (*In2009*)
 (30') i. But in the short run, **it is likely [that things** will get worse before they get better].
 ii. But in the short run, **[that things** will get worse before they get better] is **likely**.

En effet, en (29), la glose en *that* révèle qu’*EXPECT* ne prend que deux arguments, l’un en position sujet, l’expérient, et l’autre en position objet, soit ce à quoi s’attend l’expérient. Ainsi, *growth* est bien complément d’*EXPECT* dans la version non-finie mais il est argument de *RETURN* et non d’*EXPECT*, ce qui en fait un objet monté (*raised object*). De même, bien que cela soit moins évident du fait de l’extraposition dans la première glose, *likely* ne prend qu’un argument et non deux comme la construction en *to* pourrait le laisser penser, car *things* est un argument de *GET* et donc un sujet monté (*raised subject*). Lorsque le prédicat n’est pas un prédicat à montée mais un prédicat ordinaire¹³, le lien entre le syntagme nominal qui apparaît en position de sujet (avec un adjectif) ou d’objet (avec un verbe transitif complexe) et le sujet non-exprimé de l’infinitive est de nature anaphorique, comme le montre la comparaison avec la construction en *that* dans l’exemple en *keen* ci-après¹⁴, dont on remarque qu’il ne s’agit d’ailleurs pas d’une construction extraposée puisque *keen* prend bien deux arguments :

- (31) The player is expected to begin detailed conversations with Real today or at the weekend and is said to be **keen that** he, rather than his agent should have the final say. (*In2009*)
- (31’) i. The player_{*i*} is **keen** [that he_{*i*}, rather than his agent should have the final say].
 ii. The player_{*i*} is **keen** [PRO_{*i*} to have the final say].

Pour que ce premier critère d’identification du schéma en *to* comme un schéma à montée puisse s’appliquer, il faut cependant que le prédicat en question fonctionne également dans la configuration en *that*, ce qui n’est pas nécessairement caractéristique des prédicats à montée (Huddleston & Pullum 2002 : 1197), si bien que l’on a souvent recours à d’autres critères pour les reconnaître. Le second critère a ainsi trait à l’impact de la transformation actif/passif de l’infinitive sur la signification globale de l’énoncé et est illustré par les exemples ci-dessous :

- (32) “We **expect** Apple to **design** a connected television over the next two years (launching by 2011) with DVR functionality built in,” predicted Gene Munster, of American investment firm Piper Jaffray. (*In2009*)
- (32’) “We **expect** a connected television to **be designed** by Apple over the next two years. . .”

13. En écho au sujet ordinaire (*ordinary subject*) de Huddleston & Pullum (2002 : 1194), nous appelons prédicats ordinaires les prédicats qui ne sont pas des prédicats à montée. On les désigne en anglais sous le nom de *control predicates*, parfois traduit en français par prédicats « à contrôle », ou prédicats « équi-sujets » (cf. Khalifa 2004) lorsque le sujet de l’infinitive imbriquée correspond au sujet de l’imbriquante.

14. On notera que *ASK* ne permet pas quant à lui de faire apparaître un syntagme nominal devant la subordonnée en *that*, ce qui implique alors l’effacement du destinataire de la requête, d’où la perte sémantique observée dans la glose de l’exemple (27) plus haut.

- (33) However, diplomats believe that the court is **unlikely** to **uphold** the complaint and, with both houses of the Czech parliament already having approved the treaty, Mr Klaus will struggle to continue bullishly to stand his ground. (In2009)
- (33') However, diplomats believe that the complaint is **unlikely** to **be upheld** by the court. . .
- (34) **Ask** people to **name** a famous early-20th century physicist and you'll get mostly Einsteins, with maybe the odd Schrdinger or Heisenberg thrown in. (In2009)
- (34') # **Ask** a famous early-20th century physicist to **be named** (by people) and you'll get mostly Einsteins, with maybe the odd Schrdinger or Heisenberg thrown in.
- (35) They are **keen** to **link** the Tory leadership with the unpopular policies of the past. (In2009)
- (35') # The Tory leadership is **keen** to **be linked** (by them) with the unpopular policies of the past.

On voit qu'en raison de l'absence de lien sémantique entre le prédicat à montée et son complément — objet pour EXPECT en (32), sujet pour *unlikely* en (33) — le sens de l'énoncé reste inchangé quelle que soit la forme de l'infinitive¹⁵, ce qui n'est pas le cas avec ASK et *keen* en (34) et (35).

Cette absence de lien sémantique signifie également que le prédicat à montée n'impose aucune restriction sur le type de syntagme nominal pouvant lui servir de complément, alors que bien souvent les prédicats ordinaires apparaissant dans le même type de configuration de surface préfèrent par exemple les sujets (ou objets) animés aux inanimés (cf. Khalifa 2004 : 36). Ainsi on imaginera mal ASK se combiner avec *growth* comme EXPECT en (29), ou *keen* avec *things* comme *likely* en (30). De plus, le fait que les prédicats à montée n'imposent aucune restriction sur la sélection de leur complément impliquent qu'ils peuvent se combiner avec des pronoms tels que *it* ou *there* dont la fonction est exclusivement grammaticale — du moins dans une perspective traditionnelle.

- (36) But there are fears that the ongoing problems in the mortgage market will dampen any recovery, and economists have warned that they still **expect there to be** further house price falls. (In2009)
- (37) **There are unlikely to be** any surprises in terms of selection or attitude. (In2009)

Il s'agit là d'un trait distinctif des prédicats à montée qui ne peut être partagé par les prédicats ordinaires, et permet donc bien souvent de lever l'ambiguïté lorsque

15. On notera cependant que la passivation est parfois problématique en termes de structure informationnelle de l'énoncé. Nous reviendrons sur ces questions de thématisation liées au passif qui dépassent notre propos immédiat au chapitre 4, section 4.3.2.

les autres critères se révèlent difficiles à appliquer¹⁶, ce qui est parfois le cas car le test de la subordonnée en *that* suppose, comme nous l'avons déjà évoqué, que cette configuration soit possible pour le prédicat considéré, de même que le test de la passivation suppose que l'on ait affaire à un verbe transitif dans l'infinitive — ce qui n'est pas si fréquent pour bon nombre de X, en particulier les verbes de cognition tels que BELIEVE ou THINK, comme nous le verrons ultérieurement¹⁷. D'autre part, c'est également ce dernier test qui, d'après Huddleston & Pullum (2002 : 1247–1248), permet d'exclure les adjectifs *hard*, *difficult* et *ready* de la classe des prédicats à montée. Voici les arguments qu'ils donnent à cet effet :

The infinitival clause *for us to prove it to have been Kim who leaked the news* is syntactically and semantically impeccable, but this does not suffice to sanction [**It'll be hard for us to prove _ to have been Kim who leaked the news*]. Similarly with dummy *there*. [...] The conclusion must be that the external complement of *hard* + infinitival is not raised, not licensed purely within the infinitival clause. It must represent a semantic argument of *hard*. (Huddleston & Pullum 2002 : 1247)

On gardera cependant en mémoire que comme le signale notamment Khalifa (2004 : 138–139), il s'agit là d'une question qui a été fort débattue et qui ne fait pas l'unanimité chez les générativistes¹⁸. On retrouve d'ailleurs la trace de cette absence de consensus chez Biber et al. (1999 : 728) qui désignent la construction de *hard* et *difficult* comme un cas de *object-to-subject raising* alternant avec l'extraposition. Étant donné les caractéristiques de la grammaire de Biber et al. (1999) qui se veut moins syntaxique que statistique et contextuelle, ce qui se reflète d'ailleurs dans le traitement qu'ils proposent de cette question qui ne fait en réalité l'objet d'aucune analyse détaillée, nous nous en tiendrons pour l'heure à la position de Huddleston & Pullum (2002).

Ainsi, en appliquant les critères évoqués ci-dessus à nos X ou à la base verbale leur correspondant, on aboutit à la répartition proposée dans le tableau 1.8, qui reproduit de manière synthétique la classification proposée par Huddleston & Pullum (2002 : 1229–1230, 1233, 1258), dont on constate qu'elle ne correspond pas parfaitement à la répartition proposée par Quirk et al. (1985) entre schéma transitif complexe et schéma bitransitif représentée dans le tableau 1.6. Et pourtant Quirk et al. (1985) décrivent bien les verbes transitifs complexes comme prenant un objet monté :

The nonfinite clause in these patterns [...] has no subject itself, but its implied subject is always the preceding noun phrase, which is object of the

16. Cf. Khalifa (2004 : 132) qui considère le fonctionnement d'un prédicat dans une construction existentielle comme l'un des critères de reconnaissance des prédicats à montée les plus fiables.

17. Cf. chapitre 3 section 3.2.2.

18. On pourra ici se référer à Hicks (2009) qui reprend l'historique du problème en syntaxe générative à la lumière du programme minimaliste. Cf. également Rezac (2006).

TABLEAU 1.8 – Prédicats à montée et ordinaires — Répartition des X adjectivaux et verbaux (BV) d’après Huddleston & Pullum (2002)

VERBES		ADJECTIFS	
Objet monté	Objet ordinaire	Sujet monté	Sujet ordinaire
ALLOW			<i>able</i>
	ASK		<i>difficult</i>
BELIEVE		<i>due</i>	
EXPECT			<i>hard</i>
	FORCE		<i>keen</i>
?MAKE		<i>likely</i>	
	PREPARE		<i>prepared</i>
SAY			<i>ready</i>
SUPPOSE		<i>set</i>	
THINK		<i>unlikely</i>	

superordinate clause. This noun phrase, which if a personal pronoun is in the objective case, is commonly termed a RAISED OBJECT [...]: semantically, it has the role of subject of the nonfinite verb; but syntactically it is ‘raised’ from the nonfinite clause to function as object of the superordinate verb. Hence in general, this noun phrase [...] can become subject of the corresponding passive. (Quirk et al. 1985 : 1202)

Ceci montre que l’on a beau se donner des critères très précis pour déterminer à quel type de prédicat chaque X ou verbe apparenté correspond, leur classification demeure assez problématique — ce qui est d’autant plus flagrant si l’on confronte les descriptions de Quirk et al. (1985) et Huddleston & Pullum (2002) à celle de Biber et al. (1999 : 695–696), qui proposent encore une autre répartition de ALLOW et FORCE, considérés l’un et l’autre comme fonctionnant dans une configuration s’apparentant à la construction bitransitive, du moins dans une partie de ses emplois pour le premier — et on remarquera par ailleurs que dans le tableau 1.8, MAKE est précédé d’un ? signifiant que son appartenance à la classe des prédicats à montée est douteuse (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 1236 pour la justification). On peut sans doute pour partie expliquer ces divergences par la marge d’interprétation des auteurs dans l’utilisation du concept de montée, qui, s’il est hérité de la grammaire générative, s’est largement démocratisé — comme le montre son intégration aux grammaires (plus ou moins) traditionnelles — sans que ses utilisations soient pour autant nécessairement en totale adéquation avec le concept d’origine¹⁹.

19. Cf. notamment Huddleston & Pullum 2002 : 226, bien que ces auteurs soient certainement par ailleurs les plus proches du courant générativiste. Quirk et al. (1985) ne donnent quant à eux pas d’autre définition du terme que celle reproduite ci-dessus.

Phénomènes de montée et passivation Pour en revenir maintenant aux structures BE X TO, on peut se poser la question de la manière dont les X participiaux se positionnent par rapport aux catégories représentées dans le tableau 1.8, puisque nous avons pu voir en (28) avec BE *believed to* qu'il existait également une équivalence avec la construction en *that* au passif. Ce que semble suggérer la remarque de Quirk et al. (1985 : 1202), selon laquelle le *raised object* des prédicats à montée peut devenir le sujet du passif correspondant, est que l'origine du passif en NP BE V-EN *to V* se trouve bien dans la construction active V NP *to V*. Or nous avons vu un peu plus haut que cette lecture posait problème pour des verbes tels que SAY, MAKE ou THINK, puisqu'ils ne possèdent pas la construction infinitive à l'actif. Cependant, SAY et THINK fonctionnent tous deux dans une construction en *that* qui fournit également un passif (le plus souvent avec extraposition) équivalent sémantiquement à la construction BE -EN TO :

(38) **It is said that** the President is pre-occupied with how others see him. (*In2009*)

(38') The President **is said to** be pre-occupied with how others see him.

(39) **It was thought that** nature favours conception of boys from September to November and girls from March to May. (*In2009*)

(39') Nature **was thought to** favour conception of boys from September to November and girls from March to May.

On peut donc se demander si la construction en BE -EN TO ne serait pas également à mettre en relation avec la construction équivalente en *that*, ce qui pourrait aussi permettre de rendre compte du fonctionnement d'adjectifs tels que (*un*)*likely*, qui présentent la même alternance avec *that* (cf. 30 plus haut et 40 ci-dessous) et pour lesquels l'opposition actif/passif n'a bien entendu aucun sens.

(40) **It is likely that** most world leaders will attend for the final two days. (*In2009*)

(40') Most world leaders **are likely to** attend for the final two days.

C'est en effet ce que pourrait suggérer le traitement des structures BE -EN TO proposé par Radford (1997 : 186–187) dans son manuel d'introduction à la syntaxe minimaliste puisque pour ce dernier, la passivation, c'est-à-dire le processus par lequel l'argument d'un verbe au passif se déplace en position sujet, s'apparente en réalité à la montée et porte dans le cas qui nous intéresse non pas sur l'objet du verbe principal — ce qui serait le cas si l'on parlait de la structure syntaxique infinitive de l'actif — mais sur le sujet du verbe imbriqué, comme illustré en (41) sous une forme simplifiée :

(41) Several prisoners are believed to have escaped. (*Radford 1997 : 186*)

(41') i. *Several prisoners are believed *t* [to have escaped].

ii. Several prisoners are believed [*t* to have escaped].

Néanmoins, le problème d'une telle hypothèse est qu'elle ne peut s'appliquer qu'à un nombre restreint de X puisque tous ne peuvent pas apparaître dans une construction en *that*. En fait, ce que semble proposer Radford (1997) est que la passivation ne porte pas sur une structure de surface mais sur une structure profonde où la montée du sujet de l'infinitive vers la position d'objet du verbe principal n'a pas eu lieu. Ainsi, les structures BE -EN TO ne seraient pas dérivées de constructions de type transitif complexe mais présenteraient une autonomie relative, et il faudrait donc substituer au tableau 1.8 le tableau 1.9. Ce dernier vise à rendre compte de la spécificité de V-EN

TABLEAU 1.9 – Prédicats à montée et ordinaires — Répartition des X adjectivaux et participiaux (V-EN)

VERBES		ADJECTIFS	
Sujet monté	Sujet ordinaire	Sujet monté	Sujet ordinaire
(?) <i>allowed</i>			<i>able</i>
<i>believed</i>	<i>asked</i>	<i>due</i>	(?) <i>difficult</i>
<i>expected</i>			(?) <i>hard</i>
? <i>made</i>	(?) <i>forced</i>	<i>likely</i>	<i>keen</i>
<i>said</i>	<i>prepared</i>		<i>prepared</i>
<i>supposed</i>		<i>set</i>	<i>ready</i>
<i>thought</i>			<i>unable</i>
		<i>unlikely</i>	

et repose en partie sur l'application à notre corpus du critère de fonctionnement du prédicat dans un schéma existentiel (cf. tableau 1.10), qui permet de corroborer les

TABLEAU 1.10 – Compatibilité des X avec la construction existentielle en *there* dans le schéma *there* BE X *to be/have been* — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Fréquence	X	Fréquence
<i>able</i>	0	<i>likely</i>	987
<i>allowed</i>	0	<i>made</i>	0
<i>asked</i>	0	<i>prepared</i>	0
<i>believed</i>	142	<i>ready</i>	0
<i>difficult</i>	0	<i>said</i>	257
<i>due</i>	13	<i>set</i>	6
<i>expected</i>	100	<i>supposed</i>	140
<i>forced</i>	0	<i>thought</i>	207
<i>hard</i>	0	<i>unable</i>	0
<i>keen</i>	0	<i>unlikely</i>	442

classements des grammaires pour la majorité des x. De fait, la répartition proposée en 1.9 semble beaucoup plus satisfaisante que la précédente car elle fait ressortir les points communs entre structures BE ADJ TO et BE -EN TO, dont on voit qu'elles impliquent toutes deux une opposition entre sujet ordinaire et sujet monté. Pour autant, il convient d'insister sur le fait que cette opposition doit être relativisée car elle n'est pas sans poser problème pour un certain nombre de x, dont l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie est douteuse, soit parce qu'ils font l'objet de descriptions divergentes dans les grammaires de référence consultées, soit parce qu'ils ne répondent pas de manière uniforme aux critères d'identification listés ci-dessus.

Or, tout en maintenant cette distinction, Huddleston & Pullum (2002 : 1171–1264) proposent une analyse singulière des modes de complémentation non-finie permettant pour partie de dépasser les différences suggérées par 1.9. Ceci nous paraît en effet souhaitable au regard des réserves émises ci-dessus quant à la répartition proposée et c'est donc à la complémentation infinitive dans son ensemble, appréhendée sous l'angle de la « construction caténative », que nous consacrons la section suivante.

Construction caténative

Problèmes posés par la grille d'analyse traditionnelle Jusqu'à maintenant, les termes employés pour décrire notamment les constructions verbales en *to*, tels que schémas « monotransitif », « transitif complexe » et « bitransitif », impliquaient une superposition des formes de complémentation non-finie et des formes simples mettant en œuvre des constituants syntagmatiques. En réalité, Quirk et al. (1985) comme Biber et al. (1999) ne désignent pas les constructions avec subordonnée comme des constructions bitransitives ou transitives complexes prototypiques. Ils ne font qu'établir un parallèle avec la syntaxe de la phrase simple, identifiant tout au plus les constructions de la phrase complexe comme des « variantes » des constructions monotransitive, transitive complexe et bitransitive (cf. Quirk et al. 1985 : 1170). Il reste néanmoins que dans un cas comme dans l'autre, la fonction des subordonnées infinitives est soit survolée et donc non-spécifiée (Biber et al. 1999 : 694–698), soit ramenée aux fonctions traditionnelles d'objets direct et indirect ou d'attribut, entre autres (Quirk et al. 1985 : 1061–1063). Pour aller dans ce sens, on peut en effet percevoir des ressemblances entre le fonctionnement des constituants de la phrase simple et de la phrase complexe, et si l'on reprend l'exemple (28) reproduit ci-dessous,

(28) I **believe him to be** the greatest player of all time. (*In2009*)

on constate que l'infinitive *to be the greatest player of all time* semble s'apparenter à un attribut de l'objet *him*, le schéma de complémentation NP_o ADJ_c étant d'ailleurs possible pour BELIEVE.

Cependant, ce type de description est problématique à plusieurs égards. Tout d'abord, elle ne permet pas de décrire directement le fonctionnement de V-EN, dont on a vu qu'il gagnait à être différencié de V, de même qu'elle ne peut s'appliquer aux X adjectivaux, qui sont des prédicats à une place et ne peuvent par définition sélectionner qu'un seul argument interne. Ce faisant, elle pose une différence radicale entre complémentation verbale et complémentation adjectivale et ne permet pas de rendre compte de la proximité de X (ADJ) et X (V-EN). D'autre part, nous avons pu constater que les subordinées infinitives posaient des problèmes d'analyse spécifiques, notamment sur le plan de l'articulation des niveaux d'analyse syntaxique et sémantique, que nous avons abordée à travers les phénomènes de montée. Ces différents éléments peuvent donc amener à remettre en question la pertinence du rapprochement opéré par l'approche traditionnelle. Il est ainsi explicitement contesté par Huddleston & Pullum (2002) qui, dans de nombreux cas, attribuent aux subordinées non-finies une fonction particulière.

Caractéristiques du complément caténatif Chez Huddleston & Pullum (2002), le traitement des infinitives en *to* s'inscrit dans le cadre d'une remise en cause générale de l'analyse traditionnelle du fonctionnement des propositions subordinées :

The traditional classification of subordinate clauses as nominal, adjectival, and adverbial implies that they can be identified functionally with phrases headed by nouns, adjectives, and adverbs respectively. [...] The view taken in this grammar, however, is that it is not always possible to identify the function of subordinate clauses with that of non-clausal constituents such as NPs, AdjPs, and AdvPs. (Huddleston & Pullum 2002 : 1206–1207)

Les infinitives en *to* font donc partie d'un ensemble plus large de subordinées non-finies qui, d'après les auteurs, ne peuvent être considérées de manière satisfaisante ni comme des objets (directs ou indirects), ni comme des attributs (du sujet ou de l'objet), car les critères permettant d'opposer objet direct et objet indirect d'une part, et objet et attribut d'autre part, sont rendus inopérants dès lors que le complément prend la forme d'une subordinée non-finie, et en particulier d'une infinitive (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 1209). Ainsi, objet direct et objet indirect (*oblique* dans la terminologie de Huddleston & Pullum 2002 : 1207) se différencient d'ordinaire par la présence/absence d'une préposition introduisant le syntagme nominal, là où une subordinée infinitive est toujours introduite directement. Quant à l'objet et l'attribut, ils se différencient par la possibilité pour l'attribut d'être réalisé par un syntagme adjectival et par leur (in)compatibilité avec la passivation. Une infinitive n'étant pas un syntagme adjectival, le premier critère ne peut par définition être vérifié, et le second ne peut l'être non plus car une infinitive ne peut devenir sujet d'un verbe au passif (Huddleston & Pullum 2002 : 1207). Il s'ensuit donc pour les auteurs

qu'il n'y a aucune raison de généraliser aux subordonnées infinitives ce qui s'applique aux compléments nominaux, adjectivaux ou prépositionnels, d'autant que la distinction entre prédicat à montée et prédicat ordinaire s'applique de manière transversale à toute la catégorie, sans aucune correspondance avec le fonctionnement des verbes concernés dans des constructions simples.

Au vu de ces spécificités, les subordonnées infinitives (et plus généralement non-finies) fonctionnant dans le type de configuration illustrée dans les pages qui précèdent sont définies comme des compléments caténatifs, régis par des verbes eux-mêmes désignés comme caténatifs. Ceux-ci se répartissent en deux grandes catégories (et une catégorie intermédiaire), selon que la subordonnée complément apparaît directement après le verbe principal ou s'en trouve séparé par un syntagme nominal. On a ainsi affaire à une construction caténative simple dans le premier cas et à une construction caténative complexe dans le second (Huddleston & Pullum 2002 : 1177), certains verbes tels qu'EXPECT ou ASK pouvant fonctionner dans les deux constructions. Chaque catégorie est ensuite subdivisée en sous-ensembles selon le type de subordonnée complément que les verbes sont susceptibles de recevoir, et ces sous-ensembles sont eux-mêmes subdivisés selon le type de sujet ou d'objet, monté ou ordinaire, pris par le verbe principal.

Prédicats caténatifs et concaténation Nous ne détaillerons pas ici la répartition des verbes qui nous intéressent dans chacune de ces catégories et sous-catégories, puisqu'ils rentrent tous logiquement dans la construction caténative complexe et que nous avons déjà traité de leur (non-)appartenance à l'ensemble des prédicats à montée. Nous soulignerons simplement que le statut de l'objet intervient beaucoup plus tard dans cette classification que dans celle proposée par Quirk et al. (1985), qui mettait avant tout l'accent sur le nombre d'arguments pris par le verbe, là où la description de Huddleston & Pullum (2002) met principalement en avant le caractère récursif des constructions non-finies et infinitives en particulier :

The term 'catenative' applies to a large class of constructions where a verb has a non-finite internal complement. The name reflects the fact that the construction can be repeated recursively, yielding a concatenation ('chain') of verbs[.] (Huddleston & Pullum 2002 : 1177)

Or cette propension à l'enchaînement caractéristique des prédicats caténatifs, dont on trouve une illustration dans les exemples ci-après, semble partagée par les X adjectivaux, susceptibles de s'enchaîner entre eux mais aussi avec des X verbaux, et ce alors qu'ils ne sont absolument pas mentionnés dans la définition proposée par Huddleston & Pullum (2002).

- (42) Shevchenko, who is **expected** to be **allowed** to leave on a free transfer, spent last season on loan with Ancelotti at Milan but returned to Chelsea this summer. (*In2009*)
- (43) Catholic sources reckon this could now lead to an extraordinary intervention by the Pope, who is **thought** to be **likely** to **order** Dom Hugh to accept the promotion. (*In2009*)
- (44) David Cameron has admitted his party is **unlikely** to be **able** to hold a promised referendum on the Lisbon Treaty once it has become law, paving the way for a policy U-turn that will infuriate Tory Eurosceptics. (*In2009*)

On remarque d'ailleurs aussi que la classification proposée pour les caténatifs (Huddleston & Pullum 2002 : 1225–1245) est une classification de verbes uniquement, et non de prédicats au sens large, la complémentation non-finie des adjectifs étant abordée un peu plus loin sans que le terme de complément ni d'adjectif caténatif ne soit employé (Huddleston & Pullum 2002 : 1256–1259). On peut en déduire que l'objectif premier de l'analyse caténative est de rendre compte du fonctionnement des verbes et en particulier de poser la complémentation non-finie comme non-assimilable à un autre type de complémentation. Il est vrai que pour les adjectifs le problème ne se pose pas de la même manière puisque les possibilités sont beaucoup moins nombreuses et qu'ils ne sont notamment pas susceptibles de prendre un syntagme nominal comme complément. Pour autant, on aurait tort de penser que les auteurs rejettent l'application de l'analyse caténative aux adjectifs puisqu'ils l'évoquent dans le passage consacré au fonctionnement caténatif des auxiliaires :

It is also important to note that the concept of catenative can be applied to adjectives as well as verbs. Adjectives like *certain*, *likely*, *eager*, *keen* take non-finite complements, and can be chained together recursively in the same way as catenative verbs: cf. *She is likely to be keen to accept* or (with a mixture of verbs and adjectives in a chain of four catenatives) *She is likely to at least appear to be keen to try to win*. And catenative adjectives show the same split between those that take argument subjects and those that take non-argument subjects. (Huddleston & Pullum 2002 : 1215)

Or le fait que ce commentaire apparaisse à cet endroit précis ne nous semble pas fortuit, car il vient souligner le lien existant entre les adjectifs caténatifs, et plus largement les constructions BE X TO, et la problématique de l'auxiliarité. Huddleston & Pullum (2002 : 1227) considèrent en effet les auxiliaires comme des verbes caténatifs fonctionnant dans la construction caténative simple et prenant une subordonnée infinitive sans *to* comme complément. Les auxiliaires ont bien entendu d'autres propriétés que de fonctionner dans une telle construction (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 92–115), si bien que Huddleston & Pullum (2002) ne considèrent aucunement les structures BE X TO comme des auxiliaires — et ils ne les traitent même jamais

comme des structures, puisque seuls les adjectifs et verbes constitutifs font l'objet de descriptions. Seulement, en classant les X dans la même catégorie de prédicats que les auxiliaires, ils soulèvent la question de leur fonction respective, qui semble d'autant plus pertinente que l'on a vu que l'on pouvait parfois substituer à BE X TO un auxiliaire de modalité. À ceci, il faut ajouter que Quirk et al. (1985 : 137) utilisent eux-mêmes l'appellation « verbes caténatifs », mais avec une portée plus restreinte, dans une section consacrée au gradient auxiliaire-verbe lexical :

The term 'catenative' alludes to the ability of these verbs to be concatenated in sequences of nonfinite constructions, as in *Our team seems to manage to keep on being beaten*. This propensity for forming chain-like structures is not, however, confined to catenative verbs, but is also characteristic of semi-auxiliaries and main verbs followed by nonfinite clauses as objects. (Quirk et al. 1985 : 147)

Dans cette première partie, nous sommes donc partie du principe, largement appuyé par les grammaires de référence, qu'une manière d'aborder les structures BE X TO consiste à considérer qu'elles ne sont ni plus ni moins qu'un emploi de l'adjectif ou du verbe source du participe associé à un type de complémentation particulier, à savoir une infinitive en *to*. Cette approche nous a permis de dégager des pistes de réflexion concernant notamment le potentiel de variation au sein de BE X TO, mais a aussi révélé des particularités de fonctionnement semblant s'appliquer à la structure dans sa globalité, voire même à un ensemble plus large. C'est donc l'objet de la seconde partie de ce premier chapitre que de s'intéresser à la classification de BE X TO et aux descriptions auxquelles les structures de référence ont pu donner lieu en tant que structures. Nous explorerons à cette occasion les implications de cette dernière citation de Quirk et al. (1985), qui souligne à l'instar de Huddleston & Pullum (2000) le lien entre concaténation et auxiliarité, ainsi que le caractère potentiellement mouvant des classifications.

1.2 Classification des structures BE X TO

1.2.1 Semi-auxiliaires et autres quasi-modaux

Un ensemble au statut non-catégoriel

Une première remarque importante est qu'il n'existe pas *a priori*, c'est-à-dire d'après les divers ouvrages consultés, de catégorie BE X TO, au même titre qu'on reconnaît par exemple en général l'existence d'un aspect BE -ING ou d'une forme BE -EN correspondant à la voix passive. Cette structure ne fait donc pas l'objet d'un traitement à part entière dans les grammaires et autres ouvrages théoriques, même

si certains auteurs montrent qu'ils ont conscience de l'existence d'un ensemble de constructions qui semblent présenter des points communs, tant au niveau syntaxique que sémantique. Le cas le plus frappant est celui de Krug (2000) qui s'exprime en ces termes :

Moreover, a whole group of quasi-auxiliaries ought to be investigated within a single study because they seem to constitute a subclass. The members of this class contain three elements: one is adjectival, participial or prepositional and invariant; their verbal element which inflects for tense etc. is BE; like the emerging modals they take *to* infinitives. Relevant items are BE *(un)able to*, BE *about to*, BE *allowed to*, BE *bound to*, BE *due to*, BE *expected to*, BE *likely to*, BE *meant to*, BE *obliged to*, BE *supposed to*, BE *(un)willing to*. Related is BE *to*. (Krug 2000 : 257)

Cette remarque, qui apparaît à la fin de l'ouvrage de Krug (2000) consacré à la grammaticalisation appréhendée à travers les « modaux émergents » de l'anglais, montre la cohérence apparente présentée par ces structures, mais est avant tout destinée à proposer des pistes de recherche dans la continuité du travail réalisé. La présentation est donc succincte et on peut s'interroger sur la sélection opérée par Krug (2000) parmi les structures BE X TO dont on constate qu'elles ne correspondent pas entièrement à nos structures de référence : s'agit-il tout simplement d'exemples de cette « sous-classe » ou bien faut-il y voir une liste exhaustive des éléments jugés « pertinents » pour l'analyse de la grammaticalisation ? Si le rapprochement entre ces différentes constructions est intéressant au regard de notre objet d'étude, la réponse à cette question n'est pas claire en l'absence de tout critère au delà de la ressemblance formelle.

Ce problème du statut des constructions individuelles du type de celles évoquées ci-dessus se retrouve dans les grammaires, où certaines apparaissent dans la section dédiée aux « quasi-auxiliaires », selon la terminologie employée par Krug (2000), contrairement à d'autres qui semblent pourtant s'en approcher. Ainsi, BE *expected to*, identifié par Krug (2000) comme pertinent pour l'analyse, ne se voit par exemple attribué aucun statut particulier par Quirk et al. (1985), Biber et al. (1999) ou encore Huddleston & Pullum (2002), ce qui se justifie pour ces derniers par l'absence totale d'identification de catégorie équivalente aux « quasi-auxiliaires » de Krug (2000). Les deux premiers, quant à eux, posent bien l'existence d'un tel ensemble mais en des termes différents comme on peut le constater dans le tableau 1.11.

TABLEAU 1.11 – Catégories intermédiaires entre auxiliaires de modalité et expressions lexicales dans Quirk et al. (1985) et Biber et al. (1999)

Quirk et al. (1985 : 137)	Biber et al. (1999 : 484)
MARGINAL MODALS <i>dare, need, ought to, used to</i>	MARGINAL AUXILIARIES <i>need (to), ought to, dare (to), used to</i>
MODAL IDIOMS <i>had better, would rather/sooner, BE to, HAVE got to, etc</i>	SEMI-MODALS « fixed idiomatic phrases with functions similar to those of modals » : <i>(had) better, have to, (have) got to, be supposed to, be going to</i>
SEMI-AUXILIARIES <i>HAVE to, BE about to, BE able to, BE bound to, BE going to, BE obliged to, BE supposed to, BE willing to, etc</i>	« relatively fixed expressions with meanings similar to the modal auxiliaries » : <i>want to, be able to, be obliged to, be likely to, be willing to etc.</i>
CATENATIVES <i>APPEAR to, HAPPEN to, SEEM to, GET + -ed participle, KEEP + -ing participle, etc</i>	

En effet, on voit que Quirk et al. (1985) envisagent une distinction entre *marginal modals*, *modal idioms*, *semi-auxiliaries* et *catenatives* — ces quatre groupes étant rassemblés sous l'appellation *marginal auxiliaries* dans le chapitre suivant (1985 : 236) — tandis que Biber et al. (1999) ne retiennent que deux principaux types d'expressions situées à la frontière des auxiliaires de modalité centraux et des verbes lexicaux : les *marginal auxiliaries* d'une part, et les *semi-modals*, ou *quasi-modals*, ou encore *periphrastic modals* d'autre part, ces derniers se répartissant eux-mêmes en deux sous-ensembles. Si l'équivalence entre les « modaux marginaux » de Quirk et al. (1985) et les « auxiliaires marginaux » de Biber et al. (1999) est relativement claire, au regard de la terminologie utilisée et des exemples fournis, on ne peut en dire autant des sous-catégories restantes, qui semblent présenter des recouvrements, preuve que l'on a ici affaire à une zone de flou dont la grammaire traditionnelle peine à rendre compte. À titre d'exemple, on remarquera que *BE supposed to* n'apparaît pas aux côtés des mêmes expressions dans les deux grammaires, puisque Quirk et al. (1985) le classent dans les semi-auxiliaires avec les autres structures BE X TO, tandis que Biber et al. (1999) le rangent notamment avec *(had) better to* parmi les « expressions idiomatiques figées » et non parmi les « expressions relativement figées », dont la grande majorité des structures BE X TO citées en exemples font partie. On pourra d'ailleurs apprécier le caractère peu transparent des termes employés par Biber et al. (1999) pour désigner ces deux sous-ensembles. Selon eux, ils se différencient néanmoins par le mode de construction du sens des expressions concernées, qui est

strictement compositionnel dans le second cas mais pas dans le premier :

These [relatively fixed expressions] differ from other semi-modals, however, in that the component parts contribute independently to the overall meaning of the phrase. (Biber et al. 1999 : 484)

Si tel est effectivement le cas, on peut s'interroger sur l'approche adoptée par Biber et al. (1985) au regard de Huddleston & Pullum (2002) qui, en ne traitant pas ces « expressions » comme des structures, semblent partager le même constat. Étant donné la spécificité de la grammaire de Biber et al. (1999), qui est de proposer une description de la langue anglaise fondée sur des données quantitatives, on peut penser que cette volonté d'attribuer à ces expressions un statut à part entière est liée à leur fréquence d'occurrence — d'où la précision *fixed*, néanmoins nuancée par *relatively*, trace de la prudence des auteurs. Il est intéressant de noter que l'ambiguïté de la position de ces derniers est également perceptible chez Quirk et al. (1985 : 143), qui remarquent que les frontières de la catégorie des semi-auxiliaires, définie cette fois en termes purement syntaxiques (cf. Westney 1995 : 17), ne sont pas claires — ce à quoi font d'ailleurs écho Biber et al. (1999 : 483). C'est que, d'après Quirk et al. (1985 : 144), il existe en réalité un gradient entre un semi-auxiliaire du type BE *bound to* et une occurrence de la copule BE suivie d'une construction adjectivale ou participiale telle que *happy to* ou *compelled to*, à savoir que le semi-auxiliaire se différencie notamment de BE + ADJ/-EN TO par l'impossibilité pour ce qui suit BE de fonctionner seul dans une prédication seconde détachée en position initiale (*supplementive clause*)²⁰. Ainsi, selon ces auteurs, BE *unable to* serait moins clairement un semi-auxiliaire que BE *able to*, ce qui peut sembler contre-intuitif étant donné la proximité apparente entre ces deux expressions.

Degré d'auxiliarité et de figement

On constate donc à la lumière de ces ouvrages de référence que la catégorisation des structures BE X TO — si l'on peut bien les identifier comme telles — est intimement liée à la problématique de l'opposition entre grammatical et lexical, entre idiome et simple juxtaposition d'éléments, si bien que ce qui pourrait permettre de définir ces structures comme structures véritables résiderait à la fois dans leur rôle d'auxiliaire et leur caractère figé.

NICE properties Les caractéristiques les plus communément attribuées aux auxiliaires sont le plus souvent désignées sous le nom de NICE *properties* (pour *negation*, *inversion*, *code* et *emphasis*). Nous ne reviendrons pas en détail sur ces propriétés bien

20. Cf. Celle & Lansari (2014) sur les problèmes de terminologie liés à ce type de phénomène.

connues dont on pourra trouver une étude approfondie dans Huddleston & Pullum (2002 : 92–93). On soulignera simplement que ce sont elles qui confèrent aux auxiliaires leur statut d’opérateur qui leur permet de fonctionner dans des constructions incompatibles avec les verbes lexicaux. En règle générale, les auxiliaires-opérateurs sont d’ailleurs suivis de verbes lexicaux qui ont besoin d’un auxiliaire pour pouvoir par exemple former la négation ou l’interrogation. BE a cependant ceci de particulier qu’il est susceptible de fonctionner comme opérateur quels que soient ses contextes d’emplois, c’est-à-dire qu’il soit suivi d’un verbe, d’un syntagme nominal ou d’un syntagme adjectival. C’est pour cette raison que Quirk et al. (1985 : 120) différencient les termes d’« opérateur » et d’« auxiliaire », tous les auxiliaires pouvant fonctionner comme des opérateurs mais tous les opérateurs n’étant pas nécessairement des auxiliaires. Ainsi, pour Quirk et al. (1985), les NICE *properties*, qu’ils ne désignent pas comme telles mais dont ils proposent une version revisitée, sont avant tout associées à une fonction. À l’inverse, pour Huddleston & Pullum (2002 : 104), ces propriétés sont véritablement définitoires de la catégorie des verbes auxiliaires, si bien qu’ils considèrent les emplois non-caténatifs de BE, et dans une moindre mesure de HAVE et *would*, comme des emplois périphériques de ces verbes, qui conservent néanmoins leur statut d’auxiliaire. Si l’analyse de Huddleston & Pullum (2002) est intéressante au regard des difficultés observées dans la première partie de ce chapitre quant à la catégorisation de BE dans des structures coordonnées mettant en œuvre un adjectif et un participe passé, elle suppose une conception particulière du rôle de l’auxiliaire dans l’énoncé, qui n’a plus alors d’auxiliaire que le nom.

Quelle que soit l’approche retenue, il n’en reste pas moins que la particularité de fonctionnement de BE a une conséquence importante pour les structures BE X TO qui est que, comme le remarquent Quirk et al. (1985 : 120–129), elles semblent se conformer aux critères opératoires typiques des auxiliaires, ou NICE *properties*, d’où leur catégorisation comme semi-auxiliaires par ces auteurs (1985 : 143–144). Cependant, il faut noter que c’est bien le fait de BE seul et non de BE X TO puisque la négation ou l’inversion sujet-verbe ne s’appliquent jamais aveuglément à la structure dans son ensemble. Ceci irait donc finalement à l’encontre de l’idée selon laquelle chaque structure formerait un tout à valeur d’unité, mais en contrepartie, on peut ajouter qu’un auxiliaire ne se définit pas seulement a priori par ses propriétés opératoires.

Relation entre auxiliaire et verbe lexical Comme son nom l’indique, l’auxiliaire apparaît en premier lieu dans l’approche traditionnelle comme un verbe support aidant à la construction d’un verbe lexical désigné comme verbe principal. On a vu que cette conception de l’auxiliarité n’était pas universelle et que Huddleston & Pullum (2002 : 1209–1220) en particulier considéraient les auxiliaires comme des verbes

caténatifs, dominant donc des verbes lexicaux dans leurs emplois centraux. Il reste que les arguments en faveur de cette analyse, fort convaincante à bien des égards, sont principalement d'ordre syntaxique et ne présentent en rien de la dépendance sémantique entre verbe auxiliaire et verbe lexical. D'ailleurs, Huddleston & Pullum (2002) attribuent bien une cohérence sémantique aux verbes auxiliaires, qu'ils expriment en ces termes :

A general definition of auxiliary verb is that it denotes a closed class of verbs that are characteristically used as markers of tense, aspect, mood, and voice. These categories are also commonly expressed by verb inflections (as primary tense is in English, for example): auxiliaries tend to express the same kinds of meaning as inflections, but are syntactically separate words. (Huddleston & Pullum 2002 : 102–103)

Or la modalité comme le temps ou l'aspect sont des catégories sémantiques qui permettent de déterminer ou de qualifier un procès et qui peuvent donc être considérées comme secondaires vis-à-vis du contenu sémantique du verbe lexical complément de l'auxiliaire, ou verbe principal selon la description retenue, car elles n'interviennent pas à proprement parler dans le contenu propositionnel de l'énoncé. Tentant de définir plus précisément l'opposition lexical/grammatical qui nous intéresse ici puisqu'elle est au cœur de la distinction entre verbe lexical et verbe auxiliaire, Boye & Harder (2012) placent justement au premier plan le statut discursif primaire ou secondaire d'un terme et fournissent plusieurs critères permettant de définir celui-ci. Ainsi, selon eux, est a priori secondaire et donc grammatical tout terme qui ne peut être indépendamment focalisé ni interrogé ou repris de quelque manière que ce soit. Un des tests qu'ils proposent donc pour juger du caractère lexical ou grammatical d'une expression, et que l'on peut appliquer à nos structures BE X TO sans trop de difficulté²¹,

21. L'applicabilité des tests proposés par les auteurs varie selon la nature de l'expression linguistique considérée et seuls un petit nombre d'entre eux sont effectivement compatibles avec BE X TO, comme on pourra en juger en considérant la liste qui suit (Boye & Harder 2012 : 14–15) :

FOCUS TESTS

- a. Grammatical expressions cannot independently occur in the focal position of cleft constructions.
- b. Grammatical expressions cannot independently occur in the focal position of pseudo-cleft constructions.
- c. Grammatical expressions cannot independently receive narrowly focal stress [...].
- d. Grammatical expressions cannot independently occur in the semantic scope of focus particles like *only*, *just*, and *even*.

ADDRESSABILITY TESTS

- a. Grammatical expressions cannot independently be questioned by WH-questions [...].
- b. Grammatical expressions cannot independently be referred to anaphorically or cataphorically [...].
- c. Grammatical expressions cannot independently be questioned by yes-no questions.

est l'interrogation en *Really?*, dont la portée est censée révéler ce qui, par convention, est le plus saillant dans l'énoncé faisant l'objet de l'interrogation.

- (45) There **are said to** be three phases of economic development: hunter gathering, agriculture and manufacturing. (*In2009*)
- (46) Committed intimacy **is likely to** be one of the most challenging things a person will attempt in a lifetime. (*In2009*)
- (47) Initially, the artists **were asked to** come up with an inspirational idea. (*In2009*)
- (48) One of the participants **was able to** achieve heads 68 percent of the time. (*In2009*)

Si l'on considère les exemples (45) à (48), on observe tout d'abord qu'à contexte minimal²², on ne peut définitivement exclure la possibilité que BE X TO soit le terme central de l'énoncé, par opposition au prédicat qu'il introduit — ce qui irait donc à l'encontre du statut grammatical (et donc auxiliaire) de ces expressions. Mais en même temps, on constate que toutes les structures ne se comportent pas de la même façon :

- (45') There are said to be three phases of economic development. —*Really?*
- i. ? Are there really said to be three phases of economic development? [≈ Do people really say that?]
 - ii. Are there really three phases of economic development?
- (46') Committed intimacy is likely to be one of the most challenging things a person will attempt in a lifetime. —*Really?*
- i. ? Is it really likely to be one of the most challenging things a person will attempt in a lifetime?
 - ii. ?/# Is it really one of the most challenging things a person will attempt in a lifetime?
- (47') Initially, the artists were asked to come up with an inspirational idea. —*Really?*
- i. Were the artists really asked to come up with an inspirational idea?
 - ii. # Did the artists really come up with an inspirational idea?
- (48') One of the participants was able to achieve heads 68 percent of the time. —*Really?*
- i. Was he really able to achieve heads 68 percent of the time?
 - ii. Did he really achieve heads 68 percent of the time?

22. Tout au long de ce travail, nous prendrons soin de faire la différence entre « contexte » et « co-texte », le premier correspondant à l'« environnement interprétatif » de l'expression considérée, le second au contexte « immédiat », pour reprendre les termes de Franckel (2006). Dans les deux cas cependant, on notera que l'on fait référence à du texte, et non à l'extra-linguistique — même si la frontière entre contexte et situation peut parfois se révéler difficile à définir.

Ainsi, en (47), BE *asked to* ne peut passer au second plan au profit de COME UP, tandis qu'à l'inverse, BE *said to* semble difficilement concevable comme l'objet du discours en (45). En (48), BE *able to* et ACHIEVE se situent apparemment quant à eux plus ou moins sur le même plan, les deux interprétations étant aussi probables l'une que l'autre. Enfin, en (46), on peut s'interroger sur la pertinence du test, puisqu'aucune des deux reformulations ne semble pleinement satisfaisante²³. Avant de tirer de ces observations quelques conclusions générales, il faut souligner que bien que nous ayons réduit les données contextuelles au maximum, il y a très certainement un impact du contexte, et en particulier de la forme de BE, sur l'interprétation — nous y reviendrons²⁴.

Les variations que l'on observe ici d'une structure à l'autre ne sont peut-être donc pas liées aux propriétés inhérentes à chacune d'entre elles, mais il n'en reste pas moins que l'on a bien des variations suggérant tout au moins différentes fonctions discursives, avec des emplois plus ou moins auxiliaires selon les cas (si tant est que l'on souscrive au caractère secondaire d'une prédication comme un signe d'auxiliarité). Or, lorsque BE X TO s'apparente à un (semi)auxiliaire en vertu de sa relation sémantico-discursive avec le prédicat de l'infinitive, on remarque cette fois que c'est bien la structure dans son ensemble, ou du moins BE X, qui est concernée, contrairement à ce qui se passe avec les NICE *properties*. Cette question de la part jouée par chacun des éléments composant la structure BE X TO dans son fonctionnement nous ramène ainsi au problème du « figement » mentionné plus haut.

Figement Il faut remarquer que la définition même de cette notion demeure imprecise et donc difficilement exploitable de prime abord, dans la mesure où elle paraît reposer dans les grammaires sur des critères variables empruntant à la fois à la sémantique et à la syntaxe²⁵. Ainsi pour Biber et al. (1999), ce qui semble faire l'expression figée ou idiomatique, c'est l'absence de stricte compositionnalité du sens. Le problème de cette approche est qu'elle suppose qu'on soit capable de définir ce que serait la signification de chaque élément isolé, et qu'elle présuppose donc qu'en règle générale, le sens se construit de manière compositionnelle. Dans cette perspective, le caractère idiomatique d'une expression fait rarement l'objet d'une démonstration approfondie, et se présente ainsi le plus souvent comme une évidence (cf. Biber et al. 1999 : 484 mais aussi Huddleston & Pullum 2002 : 210–211 à titre d'exemples). Chez Quirk et al. (1985), on retrouve bien des expressions qualifiées d'idiomatiques (cf. tableau 1.11)

23. Comme nous le verrons un peu plus loin, ceci est très certainement lié à la valeur épistémique de BE *likely to* qui, en revanche, est parfaitement compatible avec une interrogation du type *Do you really think so?*

24. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

25. La difficulté à définir le figement est d'ailleurs reconnue par les spécialistes de cette question (cf. notamment Anscombe & Mejri 2011 ; François & Mejri 2006 ; Lamiroy 2010 ; Lamiroy & Klein 2005 ; Mejri 2005) et serait liée à la fois à la nature polyfactorielle et scalaire du phénomène.

mais sans référence explicite à cette idée de figement. Elle est cependant implicitement bien présente à un autre niveau dans leur description du gradient entre semi-auxiliaire et simple construction passive ou attributive que nous avons déjà évoquée dans ce chapitre. Or, cette fois, le figement relatif de la construction, c'est-à-dire ce qui fait en théorie le semi-auxiliaire, ou en d'autres termes la structure BE X TO, est lié d'une part au caractère parfois trompeur de la forme de X, à savoir passive ou progressive mais ne permettant en réalité aucun contraste de voix ou d'aspect (cf. Quirk et al. 1985 : 144), et d'autre part, à l'impossibilité de le segmenter, ce qui implique qu'il peut être décrit comme un bloc, une unité. Le problème est que, comme suggéré par le principe même du gradient, on a affaire à un continuum et donc à du plus ou moins segmentable, du plus ou moins figé, du plus ou moins semi-auxiliaire — si bien qu'il en résulte en définitive une classification des structures BE X TO mettant en jeu un double gradient, entre auxiliaires de modalité et verbes lexicaux d'une part, et au sein de la « catégorie intermédiaire » des semi-auxiliaires d'autre part²⁶.

On se trouve donc clairement confronté à un problème de délimitation de la classe, dont il n'est pas certain que le nombre de membres soit fini, dont l'homogénéité n'est pas garantie, et qui semble par conséquent bloquer toute tentative de généralisation.

1.2.2 Tentatives de délimitation de la classe

Pour tenter d'y voir plus clair, on peut se référer à Westney (1995) et Collins (2009) qui proposent un panorama assez complet de la question de la catégorisation de ces structures, dans des ouvrages visant à mettre en évidence les liens entre auxiliaires de modalité et « quasi-modaux²⁷ », le premier dans une optique descriptive qualitative et le second en linguistique de corpus. Ainsi, l'approche adoptée par Collins (2009) est résolument ancrée dans le traitement d'un corpus de données authentiques et variées et ce dès les préliminaires théoriques, où il s'en tient prudemment à des remarques générales portant entre autres sur le fonctionnement de ce qu'il appelle les *lexico-modals*, correspondant à des structures du type BE X TO associées à HAVE *to*, NEED *to* et WANT *to*, sans avancer de sélection de structures particulières et faisant remarquer le caractère problématique de la liste donnée par Quirk et al. (1985 : 143). Il propose ainsi une synthèse des éléments mis en avant par Quirk et al. (1985), qui semblent demeurer la référence en la matière, selon laquelle (2009 : 17) les « lexico-modaux » s'apparentent à des modaux en vertu de l'équivalence du passif à l'actif et de leur

26. Ceci n'est d'ailleurs pas sans rappeler, à un niveau infra-catégoriel, la distinction posée par Aarts (2007) entre *intersective* et *subsective gradience*.

27. Il s'agit du terme employé par Collins (2009 : 15) pour désigner de manière générale toutes les expressions modales périphrastiques au statut intermédiaire. Ce terme est sans doute le plus utilisé dans la littérature pour faire référence à ces expressions et c'est donc celui-ci que nous retiendrons lorsque nous aurons besoin de faire référence à cet ensemble.

compatibilité avec la construction existentielle en *there*, mais s'en différencient par le fait qu'ils possèdent des formes non-finies. Certaines de ces caractéristiques font également écho à celles mises en lumière par Westney (1995) qui, dans un chapitre consacré aux caractéristiques définitives des modaux « périphrastiques », reprend lui aussi la classification de Quirk et al. (1985) et propose notamment une série de tests syntaxiques pour déterminer le degré d'« idiosyncrasie », ou de figement, des structures considérées. La nature de ces tests est indiquée dans le tableau 1.12.

TABLEAU 1.12 – Tests syntaxiques proposés par Westney (1995 : 19–22) afin d'évaluer le degré d'idiosyncrasie des structures BE X TO

Test 1	Omission de <i>being</i> en position initiale (ex. <i>X to leave the party early, they felt perfectly satisfied.</i>)
Test 2	Omission de <i>to</i> en position finale (ex. <i>He's keen to leave, but isn't X.</i>)
Test 3	Modification de X par <i>very</i> (ex. <i>He's very X to organize people.</i>)
Test 4	Insertion d'un complément d'agent devant <i>to</i> (ex. <i>This is supposed by some people to be the only solution.</i> vs. <i>*You're supposed by the authorities to register any change of address.</i>)
Test 5	Emploi dans la construction existentielle en <i>there</i> (ex. <i>There is X to be a school on the island.</i>)

Dans l'ensemble, il s'agit certainement là de l'exposé le plus systématique et minutieux sur la question, d'autant que sont également pris en compte par ailleurs des critères sémantiques et phonologiques. Néanmoins, alors même que l'ouvrage se veut descriptif, il souffre à notre sens sur ce point de l'absence totale de données empiriques, les jugements d'acceptabilité étant exclusivement fondés sur l'appréciation du linguiste. Westney (1995 : 19) reconnaît d'ailleurs que les jugements formulés ne sont pas nécessairement définitifs étant donné le degré considérable de variation d'un locuteur à l'autre constaté dans ce domaine. De ce fait, nous proposons de passer en revue les résultats de ces tests en les confrontant aux données de notre corpus, dont on verra qu'elles suggèrent des conclusions parfois bien différentes. À titre de comparaison, nous reproduisons tout d'abord dans le tableau 1.13 les résultats²⁸ donnés par Westney (1995) pour les différents tests listés en 1.12 ci-dessus, dont on remarquera que certains ne sont susceptibles de s'appliquer qu'à une certaine catégorie de X.

28. Pour une meilleure lisibilité, nous ne retiendrons que les expressions faisant partie de nos structures de référence, à l'exclusion donc de BE *about to*, BE *apt to*, BE *bound to*, BE *going to*, BE *meant to*, BE *obliged to* et BE *unwilling to*, également sélectionnées par Westney (1995) sur la base de Quirk et al. (1985).

TABLEAU 1.13 – Résultats des tests syntaxiques de Westney (1995 : 19–22)

	Test 1	Test 2	Test 3	Test 4	Test 5
BE <i>able to</i>	–	+	–	N/A	?
BE <i>due to</i>	–	–	–	N/A	+
BE <i>supposed to</i>	–	–	–	+/-	+
BE <i>likely to</i>	+	–	+	N/A	+
BE <i>unable to</i>	+	+	–	N/A	?

Test 1 : Omission de *being* en position initiale détachée Le premier test reprend en réalité le critère de la *supplementive clause* qui, d’après Quirk et al. (1985 : 144), permet notamment de distinguer le semi-auxiliaire BE *bound to* d’une séquence copule + adjectif telle que BE + *compelled to*. Sur la base de manipulations des structures dans quelques cadres fixes du type de celui donné en exemple dans le tableau 1.12, Westney (1995 : 20) fournit donc des jugements d’acceptabilité binaires (*possible* vs. *very odd or impossible*) permettant de différencier notamment BE *likely to* de BE *able to*, ce dernier résistant selon lui à la segmentation. Or, comme on peut le constater dans notre tableau 1.14, notre corpus suggère un panorama tout à fait différent puisque le nombre d’occurrences obtenues pour *likely* et *able* est en réalité très semblable. Certes, toutes les occurrences ne correspondent pas forcément à des emplois superposables à ceux considérés en premier lieu par Westney (1995), mais pour autant il s’agit bien d’occurrences de X *to* sans *being*, ce qui suggère que toutes les expressions sont finalement susceptibles d’être segmentées. De plus, pour chaque structure, nous avons bien pu identifier au moins une occurrence détachée en position initiale, sans que celle-ci soit par ailleurs particulièrement étrange. Voici quelques exemples en guise d’illustration :

- (49) Alongside his remarkable guitar-playing, Martyn’s voice oozed naked emotion and his work was always highly autobiographical. **Able to** command the services of the world’s top musicians, he played alongside Richard Thompson, Dave Gilmour and Eric Clapton. (*In2009*)
- (50) That video featured a man directing anti-gay chants at a tube passenger, office workers and a newspaper seller. **Due to** be screened at Wembley, it aimed to point out that just as homophobia is unacceptable at work, it shouldn’t be tolerated on the terraces either. (*In2009*)
- (51) The same can be said of the others, particularly Joon. **Supposed to** be mentally ill, she seems just eccentric, wearing a snorkel and wielding a ping-pong bat to do the shopping. Schizophrenia should surely be more harrowing and less photogenic. (*In1993*)
- (52) **Likely to** wow overseas clients with its Britishness, a Fortnum’s hamper reminds recipients business is good. (*In2009*)

TABLEAU 1.14 – Test 1 : Emploi de (BE) X TO en début de phrase — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Fréquence		Westney (1995 : 20)
	Sans <i>being</i>	Avec <i>being</i>	
unable	1 384	28	+
<i>due</i>	748	0	–
likely	166	0	+
able	127	427	–
supposed	31	0	–
asked	1 369	44	
hard	700	0	
forced	476	39	
keen	420	0	
ready	306	1	
<i>set</i>	196	0	
difficult	178	0	
said	161	0	
expected	127	3	
thought	111	0	
believed	93	0	
unlikely	88	0	
<i>made</i>	75	0	
allowed	44	15	
prepared	36	8	

- (53) Embellished with more than 3,000 gems, the egg was designed by a 23-year-old Finn, Alma Pihl, under the direction of Albert Holmstrom, who succeeded his father as the principal jeweller to Fabergé in 1903. **Made to** symbolise the transition from winter to spring, the shell of engraved, transparent rock crystal opens to reveal a basket of quartz and gold spring flowers. (*In2002*)
- (54) Indeed, when you consider such one-nominee films as Dominic Murphy's *White Lightning*, Tom Hooper's *The Damned United* and even entries from stalwarts, such as Ken Loach's *Looking for Eric* and Terry Gilliam's *The Imaginarium of Dr Parnassus*, it's beginning to seem like a vintage year. And that's before you take into account something like Marc Price's recently released zombie movie *Colin*. **Said to** have been made for a staggeringly low £45, it's up for the Raindance Award — a remarkable achievement for such a shoestring production. (*In2009*)

Deux remarques s'imposent cependant. D'une part, si les données recueillies dans notre corpus prouvent bien que l'emploi de *X to* détaché en position initiale est possible et attesté pour tout *X*, les fréquences observées sont dans l'ensemble très faibles et montrent qu'il s'agit là d'une utilisation tout à fait marginale de ces structures, exception faite de *unable to* et *asked to* (dont il faut néanmoins relativiser les chiffres pour ce dernier car il est fort probable qu'ils englobent quelques occurrences de la forme de prétérit du verbe). On peut sans doute interpréter cette spécificité de (BE) *unable to* et (BE) *asked to* comme une indication de l'appartenance moins centrale de ces éléments à l'ensemble des semi-auxiliaires mais on note que ce test ne permet pas pour autant d'éliminer la gradience au sein de celui-ci. Enfin, la comparaison du nombre d'occurrences de *X to* avec celui de *Being X to* fait douter de l'adéquation de la caractérisation de *X to* en position initiale comme un cas d'omission de *being*. On constate en effet qu'hormis pour BE *able to*, la fréquence d'emploi de *Being X to* est nettement inférieure à celle de *X to* et même bien souvent nulle. Dans ces conditions, on peut émettre quelques réserves quant à la pertinence même du test.

Test 2 : Omission de *to* en position finale Le deuxième test syntaxique vise également à rendre compte de la segmentabilité de BE X TO, ce via l'omission de la subordonnée infinitive en position finale. Le schéma de phrase conçu par Westney (1995 : 20) pour juger de la possibilité d'omettre *to* (cf. tableau 1.12) se caractérise par un parallélisme syntaxique censé garantir une équivalence entre l'interprétation de BE X et de BE X TO. Une telle construction est malheureusement difficilement identifiable dans un corpus non-annoté comme le nôtre, si bien que nous n'avons pu répliquer ce test de manière exacte. On peut néanmoins faire quelques observations intéressantes. Tout d'abord, Westney (1995) présente ce test comme un diagnostic syntaxique mais il nous semble que d'autres facteurs entrent en jeu également. On ne peut en effet parler d'omission de l'infinitive en *to* que si celle-ci peut être rétablie à

interprétation constante, c'est-à-dire dans la mesure où les deux versions sont effectivement équivalentes. Or, malgré les précautions prises par Westney (1995 : 20), cela ne nous semble pas si évident dans l'exemple *He's keen to leave but isn't able*. Hors contexte, il nous semble suggérer une *inability* plus générale, moins circonscrite que *not able to (leave)*. Ceci est lié au fait qu'*able*, au même titre que tous les autres X, est susceptible de fonctionner sans complément, comme le montre le tableau 1.15. Nous

TABLEAU 1.15 – Test 2 : Emploi de BE X en fin de phrase — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Fréquence	Westney (1995 : 20)
likely	602	–
<i>due</i>	495	–
able	69	+
supposed	53	–
unable	4	+
<i>made</i>	8 521	
expected	2 295	
difficult	2 101	
asked	1 443	
ready	1 223	
<i>set</i>	1 105	
said	1 076	
unlikely	876	
allowed	875	
hard	813	
believed	609	
prepared	578	
thought	227	
keen	112	
forced	98	

avons d'ailleurs pu identifier dans notre corpus de nombreux exemples révélateurs de la complexité de la relation entre BE X TO et d'autres emplois de X. En voici un :

- (55) Pakistan has made it clear both publicly and privately to the United States government that we are willing to take out high value terrorist targets on our own, and we welcome the technology and intelligence assistance that will give us the ability to succeed. President Obama once said that he would act if we **weren't** willing and **able**. We certainly are willing, and with international support we will become even more able. I am the President of Pakistan and I cannot condone violations of our sovereignty, even when they are done by allies and friends. (*In2009*)

En (55), on n'a pas le même type de parallélisme que dans l'exemple de Westney

(1995 : 20) cité plus haut, ce qui fait que l'on peut difficilement interpréter cette occurrence de *able* comme un cas d'omission de l'infinitive au plan syntaxique. Cependant, du fait de l'imbrication de l'adjectif dans une subordonnée conditionnelle, il existe un lien très fort entre la prédication en *not (willing and) able* et *he would act* du point de vue de l'interprétation. On serait de fait tenté de considérer que l'infinitive *to act* est implicite. Seulement, la suite de l'énoncé, où les adjectifs sont repris seuls, contredit cette lecture en soulignant l'ability' et la 'willingness' en tant que telles. L'ambiguïté de cet exemple montre que l'omission n'est pas toujours facile à caractériser et qu'il existe donc des liens entre les différentes constructions de X ; mais elle révèle également que l'absence ou la présence de la subordonnée en *to* n'est pas anodine et influe au contraire sur l'interprétation de X. Ceci signifie que la possibilité de segmenter BE X TO n'enlève pas nécessairement quoi que ce soit à la spécificité de la construction — ce qui, sans contredire à proprement parler les conclusions de Westney (1995), invite tout du moins à les remettre en perspective.

Tests 3 : Modification par very Le troisième test rend compte de la possibilité de modifier X par *very*. Nous renvoyons ici aux données déjà présentées dans la première partie de ce chapitre (cf. tableaux 1.2 et 1.4). Plusieurs remarques s'imposent ici aussi. D'abord, les données de notre corpus invitent à remettre en question les conclusions de Westney (1995 : 20) pour BE *able to*, mais aussi pour BE *unable to* et BE *supposed to* si l'on prend également en compte les cas de modification par *more*, *most* et *quite*, dont Westney (1995 : 20) indique qu'ils fonctionnent de manière similaire. Bien qu'*able*, *unable* et *supposed* soient nettement moins fréquents que *likely* dans ce type de configuration, ils apparaissent en effet tous au moins une fois associés à l'un de ces adverbes :

- (56) The issue is complicated, however, by the fact that many of those who hang themselves have been in prison before. // “It’s as if they come back in prison for the sixth or seventh time and think, is this all life has for me, and take their own lives then,” Mr Narey said. “They appear to us to **be very able to** survive custody, have done perfectly well before and appear to be no risk whatsoever.” (In2002)
- (57) The cartoons-of-the-Prophet controversy began as a cheeky challenge to liberal self-censorship, but rigidly Lutheran Denmark **was quite unable to** contain the ensuing conflagration. Kepel explains why France, with its long-established Muslim communities, is the country least scorched by these fires. (In2009)
- (58) A return to setting and streaming in state schools may have harmed those it **was most supposed to** have helped — the pupils, says a report out today. (In2009)

D'autre part, l'impossibilité pour un X d'être modifié par *very*, *more*, *most* ou *quite* ne signifie pas forcément que la structure BE X TO à laquelle il appartient soit plus idiosyncrasique, cette incompatibilité pouvant être liée à la catégorie grammaticale de X comme à son sémantisme, ce qui ne semble pas tellement pris en compte par Westney (1995). On peut cependant penser que le fait qu'un X puisse effectivement être modifié par un adverbe de degré est le signe qu'il conserve ses propriétés adjectivales et ne fait pas véritablement bloc avec BE et TO.

Test 4 : Insertion d'un complément d'agent devant *to* Le quatrième test ne concerne quant à lui que les constructions verbales participiales. Plutôt que d'opposer les constructions qui permettent l'insertion d'un complément d'agent devant *to* et celles qui ne la permettent pas (car toutes l'autorisent bien qu'à des degrés divers — cf. tableau 1.16), Westney (1995 : 21) met en relation la possibilité d'insérer un

TABLEAU 1.16 – Test 4 : Insertion d'un complément d'agent devant *to* sous la forme BE X *by* [1 à 2 mots] *to* — Fréquences absolues, *The Independent* (1992–2009)

X	Fréquence
supposed	2
asked	629
said	558
forced	380
thought	164
<i>made</i>	154
believed	123
expected	94
allowed	73
prepared	2
set	2

complément d'agent avec l'interprétation de la structure (cf. description du test en 1.12). Ainsi, selon lui, BE *supposed to* est compatible avec un complément d'agent lorsqu'il signifie 'it is believed' mais pas lorsqu'il est interprété comme 'it is required'. Il s'agit là d'une observation très intéressante qui semble pour partie²⁹ confirmée par notre corpus, mais encore une fois ce que ce test révèle est avant tout une propriété sémantique des structures et en ceci il ne contribue pas tellement à préciser la catégorisation de BE X TO, à moins de supposer que certaines structures sont doubles, dans

29. Tout dépend de la granularité adoptée dans l'analyse des valeurs des structures, dont nous traiterons en détail aux chapitres 3 et 4. On signalera simplement à titre d'exemple que, pour BE *allowed to*, les emplois de type autorisation semblent se comporter de la même manière que les emplois de possibilité de circonstances; à l'inverse, avec BE *set to*, l'adjonction d'un complément d'agent ne semble possible que dans les emplois causatifs de X.

l'esprit de la grammaire de construction, avec un véritable semi-auxiliaire d'une part et de l'autre un passif classique. Cette approche pose un certain nombre de problèmes sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement³⁰, et du reste cela ne semble pas être la position adoptée par Westney (1995) :

[I]t simply appears that with these items one use is more firmly established and thus shows more evidence of idiomaticity than the other. (Westney 1995 : 21)

On peut se demander ce que cela signifie pour un emploi d'être « établi » dans la mesure où l'emploi le plus ancien n'est souvent pas le plus « idiomatique », comme le montre l'étymologie des X, mais nous aurons l'occasion d'y revenir³¹ car ce n'est pas notre propos ici que de détailler les caractéristiques de chaque structure.

Test 5 : Emploi dans la construction existentielle en *there* Pour terminer, Westney (1995 : 22) considère la possibilité d'employer chacune des structures BE X TO dans la construction existentielle en *there*, qui, d'après Quirk et al. (1985), constitue un critère de reconnaissance des auxiliaires, ceux-ci se caractérisant par leur indépendance sémantique vis-à-vis du sujet — ce qui n'est d'ailleurs pas tout à fait vrai si l'on en croit Huddleston & Pullum (2002 : 1215) qui évoquent à ce propos les cas des auxiliaires modaux *dare* et *would (rather)*. Nous avons déjà traité de cette question en détail dans la première partie de ce chapitre donc nous insisterons simplement sur le fait que l'on a également affaire ici à un test révélateur des propriétés sémantiques des structures BE X TO, au moins autant que de leurs propriétés syntaxiques. D'autre part, l'analyse quantitative permet ici aussi d'éclairer les hypothèses émises par Westney (1995 : 22), puisque celui-ci attribue un statut douteux à BE *able to* tandis qu'il n'apparaît jamais dans une construction existentielle dans notre corpus (cf. tableau 1.10). L'absence d'occurrences ne signifie certes pas l'inattestabilité de la configuration mais pour autant, elle constitue un argument très solide en sa faveur étant donné la taille du corpus interrogé et le nombre d'occurrences obtenues par ailleurs pour BE *able to* qui, rappelons-le, est la plus fréquente de nos structures de référence.

Bilan La confrontation des résultats fournis par Westney (1995) aux données de notre corpus nous a amenée à remettre en cause certaines des conclusions initiales de l'auteur et souligne l'importance de confronter ses intuitions à un travail sur des données authentiques, en particulier lorsque l'on touche à un domaine aux contours mal délimités comme c'est le cas des quasi-modaux de l'anglais. Le tableau 1.17 propose ainsi une répartition alternative à celle suggérée par Westney (1995 : 22), où

30. Cf. chapitre 2 section 2.1.2.

31. Cf. chapitre 3 section 3.1.1.

l'on constate que BE *able to*, BE *supposed to* et BE *due to* qui se voyaient toutes trois attribuées un comportement syntaxique marqué par ce dernier appartiennent à deux sous-groupes différents. On aura cependant remarqué que nous n'avons retenu

TABLEAU 1.17 – Degré d'idiosyncrasie de BE X TO d'après les observations sur corpus recensées dans les tableaux 1.14, 1.2, 1.4 et 1.10

BE X TO	*- <i>Being</i> (Test 1)	(*)+ <i>very</i> (Test 3)	+ <i>there</i> (Test 5)
due	–	+	+
supposed	–	+	+
expected	–	+	+
said	–	+	+
thought	–	–	+
believed	–	–	+
likely	–	–	+
unlikely	–	–	+
set	–	–	+
prepared	–	+	–
able	–	–	–
unable	–	–	–
hard	–	–	–
difficult	–	–	–
keen	–	–	–
ready	–	–	–
allowed	–	–	–
asked	–	–	–
forced	–	–	–
made	–	–	–

que trois des cinq tests utilisés par Westney (1995), ce qui bien entendu simplifie grandement la description. Nous avons en effet estimé que le test 2 présentait trop de variables contextuelles pour être pertinent et, devant permettre de juger de la segmentabilité des structures, était en partie redondant avec les tests 1 et 3. Cette dernière explication est également valable pour le test 4 qui, d'autre part, n'est susceptible de s'appliquer qu'aux constructions verbales, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut. Nous avons en revanche fait le choix de conserver les résultats du test 3 car, en dépit des réserves émises plus haut, ils ne semblent pas corrélés uniquement avec la catégorie grammaticale de X. Nous avons néanmoins jugé plus pertinent de tenir compte de celle-ci en interprétant l'incompatibilité avec *very* comme un trait marqué pour les constructions adjectivales et non-marqué pour les constructions participiales (représentées dans le tableau 1.16³²). Ce troisième test nous a ainsi permis d'affiner

32. Nous avons vu dans la première partie de ce chapitre que la catégorisation de X pouvait poser problème. C'est notamment le cas pour *set* et *prepared* que nous avons fait apparaître dans le tableau

la description en faisant ressortir un troisième sous-groupe. On voit en effet que, selon le nombre de traits positifs identifiés pour chaque structure, on peut distinguer trois séries de constructions BE X TO au comportement plus ou moins idiosyncrasique, dont on constate d'ailleurs qu'elles présentent une relative cohérence sémantique³³. Il s'agit là d'une observation tout à fait intéressante mais, pour autant, on peut difficilement considérer que l'on a affaire à une classification en bonne et due forme car toutes les structures ne se comportent pas de manière uniforme d'un critère à l'autre. Aucune ne répond d'ailleurs de manière positive aux trois critères à la fois et il semble finalement assez arbitraire de décider que deux résultats 'positifs' sur trois suffisent pour définir la structure comme un membre central de la sous-catégorie, d'autant que les tests utilisés correspondent à une certaine conception de l'auxiliarité qui n'est pas partagée par tous (cf. notamment Huddleston & Pullum 2002 sur les prédicats à montée). De plus, la représentation binaire adoptée ici pour plus de lisibilité et une comparaison plus aisée avec Westney (1995) masque la variation interne à chaque structure, certains emplois apparaissant comme extrêmement marginaux. En définitive, s'il semble bien que certaines structures soient plus figées ou contraintes que d'autres, la définition précise du paradigme avec un intérieur et un extérieur clairement délimités est illusoire et il faut admettre que l'on est bien dans une zone de gradience.

1.2.3 Structures au pluriel

Face à l'échec constaté des tentatives de classification proposées par les ouvrages évoqués jusqu'à maintenant et afin de définir ce que serait *la* structure BE X TO, il nous faut donc poursuivre notre état des lieux en partant des structures dans leur pluralité et sans a priori. Pour ce faire, nous considérerons les travaux réalisés sur les structures individuelles de référence³⁴ dont nous avons justifié la sélection dans l'introduction — car malheureusement, il faut bien opérer une sélection pour que l'analyse reste faisable. Tout d'abord, il faut préciser que l'on trouve en réalité assez peu d'analyses centrées sur les structures qui nous intéressent ici dans la littérature, les structures BE ADJ/-EN TO étant souvent éclipsées par d'autres constructions telles que HAVE *to*, HAVE *got to*, BE *to* ou BE *going to* jugées plus centrales. Par conséquent, les travaux existants se concentrent sur quelques structures parmi les plus emblématiques en raison de leur

1.16 car nous avons pu identifier des occurrences passives de ceux-ci. Étant donné que leur origine est clairement verbale par ailleurs, nous interprétons donc leur (in)compatibilité avec *very* en termes d'écart par rapport à leur emploi premier, au même titre que pour les autres participes — même si la majorité de leurs emplois peuvent être qualifiés d'adjectivaux.

33. La cohérence sémantique est peut-être d'ailleurs encore plus forte si l'on considère *set* et *prepared* comme des adjectifs, puisque ceux-ci se retrouvent alors respectivement dans le même groupe que *due* et *ready*.

34. Il est bien question ici des structures considérées en bloc, et non de leurs éléments constitutifs. Ces éléments feront l'objet d'une description approfondie au chapitre 2.

lien aux auxiliaires de modalité, qui constituent le point d’ancrage de la plupart des travaux sur la modalité en anglais (cf. notamment Coates 1983; Palmer 1990). En tête de liste, on compte ainsi BE *able to*, BE *supposed to*, BE *bound to* et BE *about to*, tandis que d’autres structures parfois plus employées telles que BE *likely to* ou BE *expected to* demeurent peu étudiées. Nous avons tâché d’identifier les apports de ces travaux qui se situent dans des cadres théoriques variés à la problématique de la classification³⁵ des structures qui font l’objet de cette étude.

BE *able to* Dans la grammaire de Quirk et al. (1985), BE *able to* est décrit comme un semi-auxiliaire (1985 : 137) dont la particularité est de fonctionner comme une sorte de complémentaire de CAN lorsque ce dernier n’est pas disponible (1985 : 144), par exemple à l’infinitif ou au *perfect* où le paradigme des verbes modaux est défectif, ou bien lorsqu’il ne serait pas approprié en raison de sa valeur de potentiel pour un événement unique ayant effectivement eu lieu dans le passé (1985 : 145). Les auteurs le mentionnent par ailleurs également comme possible paraphrase de CAN dans son sens de capacité (1985 : 222). Ce lien très fort avec l’auxiliaire de modalité CAN se retrouve chez Palmer (1990 : 89–91) qui évoque le caractère plus formel, ou du moins plus écrit, de BE *able to* et insiste lui aussi sur la compatibilité du quasi-modal avec un événement actualisé. Cependant, il s’oppose très clairement à Quirk et al. (1985) en précisant que BE *able to* ne peut être considéré comme une forme supplétive de CAN car il n’y a pas stricte équivalence entre les deux expressions modales, et BE *able to* n’est par conséquent pas disponible pour toutes les valeurs de CAN. Dans le prolongement de Palmer (1990), Facchinetti (2000 : 123) signale d’autre part qu’il arrive que BE *able to* soit employé alors que CAN aurait lui aussi été possible, sans qu’il y ait pour autant de véritable interchangeabilité car une différence de sens reste perceptible. Il est intéressant de remarquer ici que la question du rapport de BE *able to* à d’autres expressions quasi-modales ne semble pas se poser pour Facchinetti (2000), au delà de considérations très générales de l’ordre de l’objectivité vs subjectivité (d’après Perkins 1983) ou bien du caractère inconditionnel des semi-modaux par opposition aux modaux (d’après Dixon 1991), et ce alors que son étude est bien centrée sur BE *able to*, contrairement à l’ouvrage de Palmer (1990). L’objectif affiché est donc de mettre en évidence ce qui différencie le semi-auxiliaire de l’auxiliaire, comme si BE *able to* se définissait exclusivement par rapport à CAN.

À l’inverse, Aijmer (2004) insiste sur la nécessité de considérer la structure pour elle-même et non comme un simple substitut de CAN, s’appuyant pour cela sur une

35. Il s’agit bien en effet d’apporter un éclairage complémentaire sur la question de la classification de BE X TO et non de rendre compte des différentes analyses proposées dans le détail. Nous serons en revanche amenée à revenir sur certaines d’entre elles dans le cadre de notre propre analyse.

théorie de la grammaticalisation, définie comme le changement par lequel du matériau lexical apparaissant dans des contextes pragmatiques et morpho-syntaxiques fortement contraints se voit assigné le statut de catégorie fonctionnelle (d'après Traugott & Dasher 2004 : 81). Ainsi, selon elle, BE *able to*, tout comme *MANAGE to*, peut être considéré comme une source de grammaticalisation en vertu des valeurs modale et aspectuelle qui lui sont associées dans certains contextes, et ce bien qu'il présente peu de caractéristiques syntaxiques associées à l'auxiliarité. En effet, Aijmer (2004) ne prête quasiment aucune attention à la forme de BE *able to*, dont elle précise que le rôle dans le processus de grammaticalisation n'est pas unanimement reconnu, et semble ainsi considérer les caractéristiques sémantiques de la structure comme des critères d'identification suffisants, sans pour autant poser l'existence d'une catégorie d'appartenance puisqu'il ne s'agit pas là de l'objet de son étude.

BE *supposed to* Parmi les structures considérées ici, BE *supposed to* a également fait l'objet de nombreux travaux mais pour des raisons un peu différentes de BE *able to*. En effet, ce n'est pas tant le lien étroit de BE *supposed to* à un auxiliaire de modalité — qui serait cependant *should* dans ce cas précis (cf. Palmer 1990 : 81–82) — que son degré de grammaticalisation avancé, pour reprendre les termes employés ci-dessus, qui explique l'intérêt qui lui a été porté : là où BE *able to* ne porte pas de traces phonologiques de sa supposée grammaticalisation, il en va tout autrement pour le semi-auxiliaire BE *supposed to* qui d'après Quirk et al. (1985 : 144–145) est marqué par une prononciation spéciale, qui permet d'ailleurs de le différencier de la construction passive homomorphe. Ainsi, pour ces auteurs, le semi-auxiliaire n'est pas une construction passive en dépit des apparences, les distinctions phonologiques venant renforcer les distinctions sémantiques, puisque la valeur de nécessité modale du semi-auxiliaire est absente de la forme active du verbe. Biber et al. (1999 : 484–485) affluent en ce sens, comme nous l'avons déjà évoqué un peu plus haut, et présentent d'ailleurs le semi-modal comme un verbe composé (*multi-word verb*). Le sens de la structure apparaît donc dans ce cas également comme un argument primordial pour sa catégorisation puisqu'il est en grande partie ce qui permet de la différencier d'une simple juxtaposition d'éléments.

Le caractère relativement autonome des emplois modaux de BE *supposed to* vis-à-vis de la forme passive semble d'ailleurs faire l'objet d'un consensus dans les études qui lui ont été consacrées, parmi lesquelles on peut notamment citer Agrafojo Blanco (2014), qui montre que la structure se conforme à la totalité des critères sémantiques d'identification des semi-auxiliaires mis en avant par Westney (1995 : 27–33), ainsi que Noël & Van der Auwera (2009), qui reviennent sur un certain nombre de travaux portant sur la grammaticalisation de la structure. Ces derniers, dans le cadre de la

grammaire de construction, suggèrent par ailleurs l'existence de quatre constructions BE *supposed to* bien distinctes sur la base d'une étude diachronique (Noël & Van der Auwera 2009 : 612–618) : une construction passive, qui n'est donc pas véritablement une construction au sens entendu par cette approche puisque chaque élément de la structure conserve son identité propre ; une construction évidentielle ; une construction descriptive ; et une construction déontique — appartenant toutes aux constructions NCI 'nominativus cum infinitivo' héritées du latin, qui sont considérées comme indépendantes des constructions ACI 'accusativus cum infinitivo' de l'actif car elles remplissent des fonctions différentes (Noël 2008 : 315–316). D'ailleurs, pour Noël (2008 : 320), il existe une différence fondamentale entre la construction passive et les autres constructions NCI dont relèvent également les structures BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* reprises ci-dessous, à savoir que la première fonctionnerait comme prédicat de la proposition principale tandis que les autres, en tant que modificateurs (Noël 2008 : 316), seraient des constructions auxiliaires.

BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* Liées donc à BE *supposed to* dans la perspective de Noël (2008) en tant que constructions NCI à valeur évidentielle ou descriptive mais faisant rarement l'objet d'un traitement à part entière dans les grammaires, les structures BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* présentent néanmoins un certain nombre de particularités qui justifient que l'on s'y intéresse en détail également. Dans Delesse (2006), elles apparaissent toutes trois comme des structures ambiguës, tant d'un point de vue sémantique, puisqu'elles possèdent des affinités avec le discours rapporté d'une part et la modalité épistémique d'autre part, que d'un point de vue syntaxique, puisqu'elles ne fonctionnent pas de la même manière au passif et à l'actif, ce que remarque également Noël (2008). En particulier, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, Quirk et al. (1985) et Biber et al. (1999) observent que la complémentation en *to* se rencontre exclusivement au passif avec SAY et très rarement à l'actif avec THINK, ce qui vient confirmer cette absence d'équivalence stricte entre les deux formes du verbe et suggère même que l'on a affaire à autre chose qu'un passif avec ces structures BE -EN TO.

BE *likely to* et BE *due to* Enfin, il nous faut signaler le statut de semi-auxiliaire attribué à BE *likely to* et BE *due to* par Quirk et al. (1985). Ces deux structures adjectivales se rapprochent en cela de BE *able to*, mais ne font l'objet d'aucun commentaire approfondi, et ne semblent pas entretenir de lien privilégié avec quelque auxiliaire de modalité que ce soit. Les seules informations fournies par Quirk et al. (1985) concernent le type de valeur exprimée par chacune d'entre elles. Ainsi, BE *likely to* relèverait du domaine de la modalité et exprimerait une nécessité « non-engagée »

(*non-committed necessity*) au même titre que BE *supposed to* et *ought to*, tandis que BE *due to* appartiendrait au domaine temporel et aspectuel avec une valeur de futur.

Synthèse Voilà donc pour résumer les éléments d'analyse que l'on peut trouver dans les grammaires et autres ouvrages proposant des tentatives de classification concernant les structures BE X TO étudiées ici. Nous aurions pu y ajouter des remarques ponctuelles sur d'autres structures telles que BE *allowed to*, présentant des propriétés communes avec BE *able to* en raison de sa proximité avec CAN, mais l'essentiel est bien là. Malgré un manque flagrant d'unité, il en ressort d'après nous des pistes de réflexion intéressantes concernant notamment le lien entre la forme et le sens de ces structures, ce dernier apparaissant comme un facteur essentiel d'assimilation à la catégorie des quasi-modaux, comme si le caractère grammatical ou fonctionnel de l'expression était davantage lié à sa valeur modale et/ou aspectuelle qu'à son fonctionnement syntaxique. Nous allons par conséquent nous concentrer dans ce qui suit sur les caractéristiques sémantiques de ces structures, appréhendées ici aussi à travers le filtre des grammaires et autres ouvrages de référence sur la modalité.

1.3 Structures BE X TO et modalité

Comme nous l'avons déjà souligné auparavant, un des points communs entre ces structures est qu'elles entretiennent toutes des liens très étroits avec le domaine de la modalité. Alors que leur classification pose de nombreux problèmes, leurs valeurs modales semblent quant à elles faire l'objet d'un consensus relatif dans les grammaires de référence. Afin de remettre ces valeurs en contexte, nous revenons dans un premier temps sur l'organisation de la modalité comme domaine sémantique.

1.3.1 Retour sur la modalité

Types de modalité et évidentialité

Évoquée en introduction comme l'expression du point de vue de l'énonciateur (d'après Bouscaren 1993 : 36), la modalité se subdivise en plusieurs sous-catégories selon le type de point de vue exprimé. Il n'existe néanmoins pas de découpage qui fasse l'unanimité, ce qui s'explique en partie par la diversité des critères pris en compte, tantôt sémantiques, tantôt davantage syntaxiques, comme le montre Dufaye (2001 : 16–18). Quelle que soit l'approche adoptée, on retrouve cependant d'ordinaire les trois catégories suivantes, héritées de la logique modale³⁶ : modalité épistémique,

36. Cf. Van Linden (2012 : 11–44) pour un panorama assez complet des diverses typologies existantes.

modalité déontique et modalité dynamique — les deux dernières étant régulièrement rassemblées sous l'étiquette de la modalité radicale, qui, contrairement aux notions précédentes, doit son nom à l'étude de la langue en diachronie, les valeurs associées à la modalité dite « radicale » étant souvent premières d'un point de vue historique.

Chez Culioli, on retrouve en effet ces catégories sous les modalités de type 2 (modalité de l'événement, ou épistémique), qui « établit une relation entre l'énonciateur et le contenu propositionnel représenté par la relation prédicative » (Bouscaren & Chuquet 1987 : 37), et de type 4 (modalité du sujet de l'énoncé, ou radicale), qui « concerne les relations entre le sujet et le prédicat à l'intérieur de la relation prédicative » (Bouscaren & Chuquet 1987 : 37). À ces deux modalités centrales, il faut en ajouter deux autres qui sont moins systématiquement incluses au domaine modal dans d'autres cadres théoriques ; il s'agit des modalités de type 1, qui sont celles de l'assertion, et de la modalité de type 3, qui correspond à la modalité appréciative. D'un point de vue sémantique, la modalité de type 2, ou modalité épistémique, a trait à l'évaluation des chances de validation de la relation prédicative par l'énonciateur, dont il ressort un certain degré de certitude ou de probabilité, tandis que la modalité de type 4, ou modalité radicale, est décrite par Culioli (1999a : 24) comme « pragmatique », c'est-à-dire comme une modalité intersubjective, incluant donc les valeurs déontiques d'obligation et de permission, mais également des valeurs dynamiques, inhérentes au sujet, du type capacité, volonté etc.

On remarque que l'évidentialité, c'est-à-dire le « marquage des sources du savoir » (Dendale & Tasmowski 1994), n'a pas directement sa place dans ce modèle, comme dans de nombreux autres d'ailleurs — bien qu'il s'agisse d'une question qui fait débat. En effet, l'évidentialité est parfois associée à la modalité épistémique en raison de l'intérêt que ces deux notions supposent pour le statut de l'information énoncée et/ou pour l'état des connaissances de l'énonciateur à l'égard de cette information (cf. notamment Palmer 2001 : 8–9) ; mais de l'avis de nombreux spécialistes du phénomène (Aikhenvald 2004 ; De Haan 1999 ; cf. également Dendale & Tasmowski 2001), il existe une distinction fondamentale entre évidentialité et modalité épistémique qui réside dans le fait que, contrairement à la modalité épistémique, l'évidentialité n'est pas la trace d'un jugement de l'énonciateur, mais sert simplement à spécifier ce sur quoi celui-ci s'appuie pour prendre en charge ou non le contenu propositionnel de l'énoncé. L'évidentialité est en elle-même un phénomène complexe, mais en simplifiant on peut généralement identifier trois types de sources du savoir, avec des variations selon les langues (Dendale & Tasmowski 1994 ; Mélaç 2014) : l'emprunt ou le oui-dire, qui implique que l'information est rapportée ; la perception (visuelle ou autre), qui implique que l'énonciateur a directement accès à l'état de choses véhiculé par le contenu propositionnel ; et l'inférence, qui implique que l'information véhiculée résulte d'une

déduction ou d'une reconstruction de la part de l'énonciateur sur la base d'éléments qui peuvent relever de lois logiques, de sa connaissance du monde ou de tout autre chose. S'il y a donc bien une spécificité de l'évidentialité, qui n'est pas a priori assimilable à la modalité, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un domaine sémantique dont la prise en compte est essentielle dans le cadre de cette étude, dans la mesure où les expressions évidentielles reçoivent bien souvent une lecture épistémique³⁷ et que, par conséquent, la frontière exacte entre ces deux domaines n'est pas parfaitement définie.

Le possible et le nécessaire

La déclinaison des types de modalité évoqués au paragraphe précédent montre que l'on a affaire à plusieurs types de phénomènes, dont on peut se poser la question de ce qu'ils ont en commun, outre l'« expression d'un point de vue » (cf. ci-dessus), une définition qui peut sembler plutôt vague, bien qu'on la retrouve sous une forme approchante chez Palmer (1990), qui souligne par ailleurs la difficulté à définir cette catégorie en d'autres termes. Ce « flou » conceptuel est également perceptible chez Collins (2009), qui propose la définition suivante :

Modality embraces a range of semantic notions, including possibility, necessity, ability, obligation, permission, and hypotheticality. What they have in common is that they all involve some kind of non-factuality[.]
(Collins 2009 : 11)

Ce dernier insiste néanmoins également sur l'approche plus positive et synthétique de certains chercheurs, dont Huddleston & Pullum (2002 : 173), qui décrivent la modalité comme s'organisant autour de deux concepts hérités eux aussi de la logique modale, le possible et le nécessaire. Selon ces auteurs, quelle que soit l'expression modale considérée, elle peut ainsi être mise en lien de façon plus ou moins directe avec l'un de ces deux concepts par un jeu de reformulations paraphrastiques mettant bien souvent en œuvre la négation (cf. Dufaye 2001 : 9) — y compris lorsque sa valeur première est la volition, dont on constate qu'elle n'apparaît pas dans la palette de valeurs mises en avant par Collins (2009).

En effet, bien que la volition soit considérée par certains comme extérieure au domaine modal (cf. Van Linden 2012 : 38), elle s'inscrit à notre sens de manière cohérente dans la problématique du possible et du nécessaire car vouloir quelque chose signifie qu'il y a un manque et donc une certaine nécessité, de même que dans un contexte intersubjectif, la nécessité est bien souvent imposée par la volonté d'un autre sujet, comme le remarquent Larreya & Rivière (1999 : 78), justifiant ainsi au niveau sémantique

37. Cf. par exemple Dendale (1993) sur le conditionnel « de l'information incertaine » en français, mais aussi Celle (2009a) sur les adverbes de ouï-dire en anglais.

tique de la place de WILL parmi les auxiliaires de modalité de l'anglais. D'ailleurs, si la volition et la modalité ne sont pas toujours assimilées, elles sont en revanche bien souvent associées, comme c'est le cas chez Quirk et al. (1985) qui rassemblent sous un même en-tête les adjectifs exprimant un sens modal ou « volitionnel » tels que *prepared*, *ready*, *set*, *keen* ou *unable*. D'autre part, on constate que la notion de difficulté, exprimée à la fois par *hard* et *difficult*, et que l'on aurait tendance à associer davantage à une modalité appréciative qu'à une modalité radicale, est bien liée elle aussi à la problématique du possible et du nécessaire, puisque dire de quelque chose qu'il est difficile, c'est le situer entre le possible et l'impossible, tout en restant résolument du côté du premier, les deux notions ne souffrant pas de réelle gradation.

Néanmoins, si les concepts de possibilité et de nécessité ainsi que toutes leurs valeurs associées semblent susceptibles de décrire la sémantique modale de manière relativement satisfaisante, on remarque dans Quirk et al. (1985 : 236), chez qui l'on trouve la description la plus englobante et détaillée de la sémantique des structures BE X TO, qu'ils ne servent en réalité à décrire de manière immédiate qu'une petite partie de ces structures. Ceci s'explique par le fait qu'en anglais, la problématique de la modalité est majoritairement abordée à l'aune des auxiliaires modaux, qui constituent une petite classe de verbes aux propriétés syntaxiques spécifiques et fréquemment employés (cf. tableau 1.18 pour comparaison avec les structures BE X TO), et sont par conséquent considérés comme les expressions modales prototypiques de la langue anglaise. Pour mieux comprendre le positionnement des structures BE X TO dans le domaine modal, il nous semble important de bien avoir en mémoire les valeurs associées aux auxiliaires de modalité, auxquels nous consacrons donc la section suivante.

TABLEAU 1.18 – Fréquences absolues et normalisées (par million de mots) des auxiliaires de modalité dans *The Independent* (1992–2009)

	Modal	Fréquence absolue		Fréq. normalisée	
WILL	<i>will</i>	3 293 008	1 916 691	5 319	3 096
	<i>would</i>		1 376 317		2 223
CAN	<i>can</i>	1 872 070	1 092 337	3 024	1 765
	<i>could</i>		779 733		1 260
MAY	<i>may</i>	958 175	631 773	1 548	1 021
	<i>might</i>		326 402		527
SHALL	<i>shall</i>	549 376	18 235	887	29
	<i>should</i>		531 141		858
	<i>must</i>		247 683		400

1.3.2 Auxiliaires de modalité

Les auxiliaires de modalité ont fait l'objet de nombreux travaux dans des cadres théoriques variés³⁸ et l'objet de cette section n'est pas d'en faire une présentation exhaustive mais de donner quelques éléments d'analyse susceptibles de nous être utiles par la suite. Comme dans ce qui précède, nous nous appuyerons principalement sur Quirk et al. (1985) et Huddleston & Pullum (2002), car on trouve chez les premiers une comparaison explicite avec les quasi-modaux que nous évoquerons dans la section suivante, tandis que les seconds fournissent une description approfondie et renouvelée des modaux. Les deux ouvrages font notamment écho aux analyses de Coates (1983) et Palmer (1990, 2001), qui font date parmi les études sur la modalité et les auxiliaires de l'anglais en particulier.

Vue d'ensemble

Inventaire Tout d'abord, il faut préciser que nous ne retenons ici que les auxiliaires centraux qui sont au nombre de cinq à neuf selon que l'on considère les formes historiques de prétérit *could*, *would*, *should* et *might* comme des entrées lexicales distinctes ou des formes fléchies des auxiliaires CAN, WILL, SHALL et MAY, auxquels il faut ajouter *must*. Or, les usages varient sur ce point car le prétérit sur les auxiliaires modaux a ceci de particulier que son emploi comme temps du passé est loin d'être majoritaire, et est même quasi-inexistant pour certains auxiliaires tels que *should* et *might*, ce qui leur vaut d'être considérés par Huddleston & Pullum (2002 : 202–203) comme des lexèmes à part entière, tandis que Quirk et al. (1985 : 227, 234) accordent eux aussi un statut particulier à *should*, et à certains emplois hypothétiques de *would* dans les énoncés conditionnels, où ils considèrent que celui-ci fonctionne comme un marqueur de mode. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'existe pas d'emplois de *should*, *might* ou *would* où ceux-ci ne puissent être considérés comme des formes de SHALL, MAY ou WILL, au même titre que *could* est une forme de CAN. La nature de ces formes dépend alors de la valeur que l'on peut attribuer au prétérit.

Valeur du prétérit sur les modaux Le prétérit sur les modaux peut prendre trois valeurs distinctes. Dans certains cas, avec WILL et CAN, il peut servir à référer au passé comme lorsqu'il porte sur un verbe lexical. Ces emplois sont néanmoins restreints à certaines valeurs des modaux sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin. Dans d'autres cas, il peut servir à assurer la concordance des temps, notamment dans un contexte de discours indirect, et ce quel que soit l'auxiliaire de modalité considéré

38. Outre Coates (1983) et Palmer (1990) déjà cités, voir également Bybee et al. (1994), Larreya (1984), Deschamps (2001), Dufaye (2001), Gilbert (2003) pour n'en citer que quelques uns.

— à l’exception bien entendu de *must* qui n’a pas de forme de prétérit et est donc utilisé tel quel. Enfin, et c’est là le cas le plus fréquent, il connaît des emplois modaux à valeur tantôt hypothétique ou irréaliste, tantôt de doute ou d’atténuation, selon les contextes (Quirk et al. 1985 : 232–233 ; Huddleston & Pullum 2002 : 198–201). Il faut souligner que ce dernier emploi du prétérit n’est pas propre aux auxiliaires de modalité, puisqu’on le trouve également avec les verbes lexicaux dans des constructions particulières, par exemple après le verbe *WISH*. Seulement, il s’agit pour les modaux de l’interprétation par défaut, notamment lorsqu’ils ont une valeur épistémique.

Alternance épistémique / non-épistémique Les modaux se caractérisent également — à l’exception peut-être de *CAN* sur lequel nous reviendrons en détail un peu plus loin — par l’alternance entre valeurs épistémiques et valeurs non-épistémiques, pour adopter une terminologie plus ou moins consensuelle. Huddleston & Pullum (2002) adoptent ainsi la typologie tripartite épistémique/déontique/dynamique évoquée plus haut, tandis que Quirk et al. (1985 : 219) distinguent les emplois intrinsèques, qui supposent une forme de contrôle humain sur les événements, et les emplois extrinsèques, où ce qui importe n’est plus la notion de contrôle mais celle de jugement humain de probabilité. Il est intéressant de constater que, chez Quirk et al. (1985), ces deux types d’emplois sont considérés comme les pôles opposés d’un gradient et non comme des catégories bien distinctes, ce qui se justifie d’après eux par l’existence de recouvrements et de cas ambigus, une idée d’ailleurs centrale chez Coates (1983), bien qu’elle y soit exprimée en des termes différents. À l’inverse, l’existence pour tous les auxiliaires de modalité d’énoncés ambigus, qui supposent donc deux interprétations conflictuelles, est précisément ce qui justifie pour Huddleston & Pullum (2002 : 177–179) l’opposition épistémique/déontique et épistémique/dynamique, mais ils reconnaissent que la frontière entre les valeurs dynamique et déontique est quant à elle un peu floue. Quel que soit le modèle adopté, l’alternance entre différentes valeurs correspondant à différents types de modalité reste un fait reconnu, et qui entretient des liens très étroits avec la compatibilité des auxiliaires avec les aspects progressif et perfectif, largement circonscrits à leur emplois épistémiques (Quirk et al. 1985 : 235), ainsi qu’avec la portée de la négation, susceptible de varier selon le sens du modal (Huddleston & Pullum 2002 : 177, 182).

Force modale et degré d’engagement de l’énonciateur Le comportement des modaux en lien avec la négation et l’existence déjà évoquée de relations paraphrastiques entre les formes positives et négatives de différents auxiliaires est également à mettre en lien avec la force d’engagement de l’énonciateur, qui est une idée que l’on retrouve à la fois chez Huddleston & Pullum (2002) et Quirk et al. (1985). Chez

les seconds, elle prend la forme d'une opposition entre *committed* et *noncommitted necessity/obligation* (Quirk et al. 1985 : 227) et ne permet donc de différencier qu'un petit nombre d'auxiliaires (notamment *must* et *should*), tandis que chez les premiers la force modale s'applique à l'ensemble du spectre modal, le possible étant associé à une modalité « faible » tandis que le nécessaire est une modalité « forte » (Huddleston & Pullum 2002 : 175). La force modale de Huddleston & Pullum (2002 : 177) doit cependant être conçue comme une échelle de valeurs et certains auxiliaires sont ainsi de force « moyenne » (*medium strength*). De plus, si la force modale apparaît comme une propriété sémantique des auxiliaires, ceux-ci peuvent subir divers degrés d'affaiblissement ou de renforcement pragmatique en contexte.

Objectivité vs. subjectivité Enfin, alors même que la modalité est bien souvent définie comme l'expression du point de vue de l'énonciateur sur son dire (et les grammaires de référence ne font pas exception à cela), les modaux sont régulièrement décrits à l'aide de l'opposition objectif/subjectif, qui apparaît comme un critère de différenciation entre certains auxiliaires. Si l'on entend par jugement 'subjectif' jugement du sujet énonciateur, qui est l'acceptation qui semble adoptée par Huddleston & Pullum (2002 : 181), on peut en effet opérer un parallèle avec le traitement proposé par Quirk et al. (1985 : 226), qui, bien que n'employant pas ce terme-là, ont recours à cette même notion pour qualifier le fonctionnement de certains auxiliaires. Ceci dit, il semble y avoir une différence fondamentale entre les deux grammaires quant au statut à accorder à la subjectivité/objectivité. Pour Quirk et al. (1985), il s'agit apparemment d'une propriété sémantique définitoire du modal, tandis que pour Huddleston & Pullum (2002), il s'agirait avant tout d'une propriété des emplois, et donc du contexte ou de la situation, plus que de l'expression linguistique, même si certains emplois peuvent apparaître comme prototypiques. Cette seconde approche se justifie sans doute par le fait que, comme le remarquent également Quirk et al. (1985 : 224), le caractère plus ou moins subjectif d'un modal n'est pas toujours ressenti par les locuteurs natifs. Le problème qu'elle pose néanmoins selon nous est qu'elle ne permet pas de rendre compte de certaines tendances pourtant observées dans les emplois. Il s'agit là d'une question fort complexe sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement³⁹.

Valeurs individuelles des auxiliaires modaux

Maintenant que nous avons évoqué les propriétés générales des auxiliaires de modalité, nous proposons un rappel des valeurs principales de chaque auxiliaire, car

39. Cf. notamment section 1.3.3 de ce chapitre, section 3.1.2 du chapitre 3 et section 4.2.1 du chapitre 4.

comme nous avons pu le voir pour BE *able to*, les valeurs des quelques structures BE X TO considérées dans les grammaires y sont souvent ramenées. Le tableau 1.19 propose d'ailleurs une synthèse de la description de Quirk et al. (1985) que l'on pourra comparer avec le tableau 1.20 un peu plus loin.

TABLEAU 1.19 – Répartition sémantique des auxiliaires modaux d'après Quirk et al. (1985 : 221)

MODALITÉ EXTRINSÈQUE		MODALITÉ INTRINSÈQUE		
		Permission	Obligation Engagé Non-engagé	Volition
Possibilité	Capacité	<i>can/could</i> <i>may/might</i>		
Nécessité	Engagé Non-engagé	<i>must</i>	<i>should</i>	
Prédiction (futur)				<i>will/would,</i> <i>shall</i>

CAN et MAY CAN et MAY sont tous deux des modaux du possible au sens large et, dans certains contextes, leurs valeurs tendent à se confondre. Ils se différencient toutefois en ce que le premier est prototypiquement dynamique et le second épistémique. Ainsi, CAN est associé en particulier à la capacité, à la possibilité de circonstances et à la possibilité existentielle (Huddleston & Pullum 2002 : 184–185) et peut être glosé par *it is possible for X to*, tandis que MAY s'offre quant à lui dans ses emplois épistémiques à une glose en *it is possible that*. On pourra à ce titre comparer les exemples (59) et (60) ci-dessous :

- (59) “We are likely to reduce the number of miscarriages, increase the number of implantations into the womb and increase the number of live births with this technology,” said Simon Fishel, managing director of Care Fertility, an IVF centre in Sheffield. “We now have a technology that **can** examine all chromosomes from either an egg or an embryo.” (*In2009*)
- (60) “In contrast, men’s brain activity decreased with their self reports of hunger during the scan when they were asked to keep hunger in check. This **may** indicate a gender difference in the ability to perceive and respond to internal body signals.” (*In2009*)

Les deux auxiliaires partagent par ailleurs des emplois déontiques à valeur de permission, CAN étant alors plus courant, moins formel et souvent considéré comme plus objectif que MAY, peut-être parce qu’il s’agirait d’une valeur dérivée de sa valeur de possibilité dynamique (cf. Palmer 1990 : 72). On peut noter également que, dans un cas comme dans l’autre, cette valeur peut faire l’objet d’un renforcement pragma-

tique et fonctionner comme un ordre déguisé (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 183 mais aussi Palmer 1990 : 71–72). Enfin, il existe des emplois dynamiques de MAY qui s'apparentent à ceux de CAN exception faite de la valeur de capacité, mais ceux-ci sont rares et formels (Quirk et al. 1985 : 223). De même, on attribue parfois à CAN une valeur épistémique dans des contextes négatifs où il fonctionne comme la contrepartie de *must* (Huddleston & Pullum 2002 : 180), ou sous la forme *could* que Quirk et al. (1985 : 233) présentent alors comme l'équivalent au prétérit de *may* plutôt que *can*. Il faut cependant noter l'absence de consensus sur ce point, certains auteurs considérant que ces emplois de CAN restent dynamiques (cf. Bouscaren 1993 : 40–41).

Must *Must* appartient au domaine du nécessaire. Il marque un engagement fort de l'énonciateur, que ce soit dans ses emplois déontiques d'obligation, bien qu'il se prête alors à un affaiblissement pragmatique (Huddleston & Pullum 2002 : 183), ou dans ses emplois épistémiques, où il est la trace d'une inférence à valeur de très forte probabilité (Quirk et al. 1985 : 225) portant sur un événement passé ou présent, mais très rarement à venir — contrairement à MAY (Huddleston & Pullum 2002 : 182). Dans un cas comme dans l'autre, *must* est typiquement subjectif, ce qui le différencie bien souvent du quasi-modal HAVE (*got*) *to* (cf. Quirk et al. 1985 : 226 ; Huddleston & Pullum 2002 : 183). Il existe néanmoins un emploi plus objectif de *must* du type nécessité radicale (Quirk et al. 1985 : 225) ou dynamique (Huddleston & Pullum 2002 : 185), où la nécessité n'est plus liée à une source déontique mais naît des propriétés du sujet ou de circonstances qui échappent à tout contrôle humain. La frontière entre obligation et nécessité dynamique est cependant assez floue et la glose consacrée *it is necessary for X to* fonctionne dans les deux cas. Ainsi, la caractérisation de l'exemple (61) ci-après est loin d'être évidente :

- (61) “It is important to bear in mind that patients with underlying medical conditions **must** be adequately monitored, since they are at greater risk of developing a severe H1N1 infection,” said Mauad. (*In2009*)

Pour terminer il faut signaler qu'outre HAVE (*got*) *to*, *must* entretient des liens paraphrastiques avec le modal *need* qui possède des valeurs comparables à la forme négative et dans une moindre mesure interrogative (Quirk et al. 1985 : 226).

Should Comme nous l'avons déjà évoqué *should* fait l'objet d'un traitement spécial dans les deux grammaires, Huddleston & Pullum (2002 : 186) lui attribuant d'ailleurs explicitement un statut idiomatique. Il est ainsi évoqué au même titre que *ought to*, moins fréquent, comme un auxiliaire du nécessaire marquant un engagement moyen ou prudent de l'énonciateur, tant dans son emploi épistémique inférentiel que déontique. Huddleston & Pullum (2002 : 186–187) insistent en particulier sur le fait que l'emploi

déontique est premier pour *should* en ce qu'il constitue bien souvent l'interprétation par défaut du modal et que, contrairement aux emplois déontiques, les emplois purement épistémiques sont très rares, comme on peut le voir dans l'exemple (62) où les deux valeurs sont mêlées bien que la modalité épistémique à valeur de probabilité moyenne soit au premier plan :

- (62) “We expect Vodafone to report solid first-half results, consistent with recent trends and management’s guidance. This **should** allow investors to focus on what remains a compelling valuation,” Paul Howard, an analyst at Cazenove, said while reiterating his “outperform” stance. (*In2009*)

Comme *must*, *should* est le plus souvent subjectif mais il a la particularité de suggérer que le contenu propositionnel modalisé correspond à la ‘bonne’ issue, au ‘bon’ choix etc. aussi bien dans ses emplois épistémiques que déontiques. D’autre part, il se différencie également de *must* par le fait que, lorsqu’épistémique, il permet de déduire des conséquences de causes potentielles mais pas l’inverse, et aussi par sa tendance, lorsque déontique, à être employé dans des contextes où l’on sait que la situation n’est pas actualisée.

SHALL et WILL Nous traitons SHALL et WILL ensemble car en dehors de son emploi déontique à valeur d’obligation, SHALL est présenté dans les grammaires comme une variante formelle et peu fréquente de WILL à la première personne. Les emplois déontiques de SHALL sont eux aussi assez rares et largement circonscrits aux documents légaux ou apparentés, exception faite des questions directes à la première personne. WILL connaît également des emplois déontiques avec des sujets de deuxième personne, mais il s’agit davantage d’une implicature liée à sa valeur de prédiction — que l’on trouve aussi avec BE *going to* — que d’une valeur propre (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 194). Les emplois de WILL relèvent donc principalement de la modalité épistémique et de la modalité dynamique. Il est intéressant de noter ici cependant que Quirk et al. (1985) et Huddleston & Pullum (2002) ne concordent pas sur l’organisation des valeurs de WILL qu’ils proposent. Ainsi, pour Quirk et al. (1985 : 228–229), on a d’une part des emplois du type prédiction, parmi lesquels ils rangent les valeurs de futur, de prédiction confiante et de caractéristique ou habitude, et d’autre part les emplois du type volition, où l’on trouve la bonne volonté, l’intention et l’insistance. Quant à Huddleston & Pullum (2002 : 188–194), ils distinguent les emplois épistémiques de prédiction confiante, de futur et de conséquence conditionnelle d’une part, et les emplois dynamiques de volition et de caractéristique ou habitude, soit « propension à », d’autre part. Ces divergences reflètent selon nous l’imbrication des différentes valeurs de WILL, d’ailleurs soulignée par Huddleston & Pullum (2002), la valeur de futur allant par exemple bien souvent de pair avec la volition ou la conséquence (dont

on remarque ceci dit qu'elle n'apparaît pas dans la description de Quirk et al. 1985 qui considèrent l'emploi correspondant de *would* comme autonome), tandis que la valeur de caractéristique (dynamique) rend l'événement prédictible (épistémique). Ainsi dans l'exemple (63), qui correspond à un titre d'article, l'opposition entre *will* et *won't* met à la fois en avant la volonté ou le refus du sujet de réaliser le prédicat et la (non-)actualisation future de l'événement :

(63) Banks told if they **won't** cut bonuses, then ministers **will** (*In2009*)

Une dernière remarque qui s'impose sur cet auxiliaire de modalité est que, selon Huddleston & Pullum (2002 : 188), bien qu'elle soit indubitable, sa composante modale est relativement faible comparée aux autres auxiliaires de modalité.

1.3.3 Valeurs modales des structures BE X TO

Domaines sémantiques associés aux structures BE X TO

Dans la section consacrée aux structures individuelles, nous avons déjà mentionné un certain nombre de valeurs associées à quelques unes d'entre elles et que l'on peut rappeler brièvement ici. Nous avons notamment évoqué la capacité (BE *able to*), la nécessité (BE *likely to*), le futur (BE *due to*) et, à un autre niveau de granularité, des valeurs déontiques (BE *supposed to*) et évidentielles (BE *supposed to*, BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to*), ces dernières pouvant être mises en relation avec la modalité épistémique et le discours rapporté. Il s'agit là d'un inventaire très grossier qui suggère cependant différents degrés d'appartenance au domaine modal, certaines structures apparaissant comme plus périphériques, car associées à des domaines sémantiques distincts comme la temporalité ou le report de paroles. Cette remarque ne peut a priori s'appliquer qu'à une partie de nos structures BE X TO, puisque la majorité d'entre elles ne font pas l'objet d'un traitement comme structures dans les grammaires, mais Quirk et al. (1985) en particulier proposent tout de même des regroupements sémantiques des X ou verbes associés dans la partie qu'ils consacrent à la complémentation et permettent ainsi d'obtenir un panorama plus complet des valeurs de X. Certes, rien ne garantit que les valeurs de BE X TO soient exactement les mêmes, mais il faut rappeler que pour les trois grammaires consultées, aucune des structures BE X TO étudiées — à l'exception de BE *supposed to* pour Biber et al. (1999) — n'est présentée comme un véritable idiome, si bien que l'on peut en toute logique considérer les valeurs de BE X TO comme apparentées aux valeurs de X. On distingue ainsi quatre domaines sémantiques distincts permettant de regrouper nos structures BE X TO en sous-catégories pouvant présenter des zones de recoupement.

Volition et modalité (capacité, possibilité, propension) Le premier groupe mis en avant par Quirk et al. (1985 : 1228) est assez large et regroupe la plupart des adjectifs qui nous intéressent puisqu'on y trouve *able*, *unable*, *likely*, *due*, *keen*, *ready* ainsi que *prepared* et *set*. Leur caractérisation peut néanmoins être affinée sur la base de Biber et al. (1999 : 716) qui décrivent par exemple *unlikely* et *due* comme des adjectifs exprimant un degré de certitude, tandis que *able* et *keen* sont quant à eux qualifiés d'adjectifs de capacité ou de volonté. On peut également noter que pour Quirk et al. (1985 : 1224), *likely* et *unlikely* relèvent plus précisément du domaine de la vérité ou de la connaissance.

Degrés de difficulté ou de confort Ce deuxième groupe ne contient quant à lui que quelques adjectifs, notamment *hard* et *difficult* (Quirk et al. 1985 : 1229). Selon Biber et al. (1999 : 518), ceux-ci contribuent à l'expression du positionnement évaluatif (*evaluative stance*) de l'énonciateur, par opposition à certains adjectifs du premier groupe qui participent du positionnement épistémique (*epistemic stance*).

Actes de langage, états et actes mentaux Le troisième groupe rassemble des verbes tels que SAY, EXPECT, SUPPOSE, BELIEVE et THINK qui peuvent être répartis dans deux sous-catégories selon qu'ils appartiennent au domaine public (*public factual verbs*) ou privé (*private factual verbs*) d'après Quirk et al. (1985 : 1180–1181, 1204). À noter que ASK fait l'objet d'un traitement séparé car il prend un type de complémentation différent, mais en tant que verbe introduisant un ordre indirect (Quirk et al. 1985 : 1215), il peut être assimilé au premier sous-groupe. Chez Biber et al. (1999 : 368–369, 696), il apparaît d'ailleurs aux côtés de SAY parmi les verbes de communication (ou actes de langage) tandis que les autres verbes mentionnés ci-dessus sont considérés comme des verbes « mentaux » (cognition ou intention, souhait, décision).

Causation et modalité (permission, contrainte) Dans ce dernier groupe, on trouve les verbes FORCE, ALLOW et MAKE, le premier étant décrit comme causatif, le second comme modal et le dernier comme coercitif (Quirk et al. 1985 : 1204–1205). On remarquera cependant la fluidité de ces sous-catégories dans la mesure où, pour Biber et al. (1999 : 696), ALLOW est causatif au même titre que FORCE. De même, on pourra ajouter que ASK se situe en réalité à l'intersection de ce groupe et du précédent puisqu'il présente à la fois des affinités avec les actes de langage et la contrainte ou la causation.

Points communs avec les auxiliaires de modalité : Valeurs partagées et force modale

Les différents types de signification évoqués ci-dessus permettent d’opérer un certain nombre de rapprochements par rapport aux auxiliaires de modalité. Certains X sont en effet explicitement raccrochés au domaine modal et les valeurs de volition, capacité, possibilité, permission et contrainte apparaissent en particulier comme partagées avec les modaux. Le parallèle est d’ailleurs mis en avant par Quirk et al. (1985 : 236) pour les quelques structures BE X TO qu’ils considèrent comme des semi-auxiliaires et que l’on retrouve dans le tableau 1.20 ci-après. Étant donné la ré-

TABLEAU 1.20 – Valeurs des structures BE X TO telles que représentées par Quirk et al. (1985 : 236)

Futur	Nécessité Non-engagé	Obligation	Possibilité, capacité	Permission
BE <i>due to</i>	BE <i>likely to</i> BE <i>supposed to</i>	BE <i>supposed to</i>	BE <i>able to</i>	BE <i>allowed to</i>

partition des auxiliaires modaux reproduite en 1.19, on voit en effet que BE *supposed to* et BE *likely to* entretiennent des affinités avec *should*, BE *due to* avec WILL et SHALL, et BE *able to* ainsi que BE *allowed to* avec CAN et MAY. À cela il faut ajouter que d’autres structures BE X TO ne faisant pas partie de nos structures de référence, et n’apparaissant donc pas dans le tableau 1.20 (par exemple BE *bound to*), relèvent de la nécessité/obligation sur le mode « engagé » et présentent donc des affinités avec *must*. Il est important de le remarquer car cela signifie que les structures BE X TO couvrent l’ensemble du spectre modal, de l’engagement faible associé aux modalités du possible à l’engagement fort associé aux modalités du nécessaire en passant par l’engagement moyen marqué notamment par *should* (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 207–208).

Ceci étant dit, on peut s’interroger sur la caractérisation d’une structure comme BE *due to*, qui est rangée ici avec les constructions à valeur temporelle et aspectuelle, alors que *due* est par ailleurs considéré comme un adjectif modal (cf. plus haut). Ce cas mérite nous semble-t-il qu’on s’y attarde un peu car il met en évidence les problèmes de délimitation liés à la modalité, ainsi qu’une certaine spécificité des structures BE X TO. Considérons pour ce faire les exemples (64) et (65) ci-dessous :

- (64) Meanwhile, like a short-range putt that drops into the hole after first teetering tantalisingly on its rim, Tiger Woods flirted with absolute disaster yesterday but eventually suffered only a minor scare after one of his three alleged mistresses cancelled a press conference at which she **was due to** acknowledge

publicly their “relationship”. // Rachel Uchitel, the New York nightclub hostess, whose appearance in last week’s National Enquirer was swiftly followed by Woods crashing his car into a tree after fleeing his Florida home in the wee hours of last Friday morning, called off what would have been one of the great media bunfights of recent times at just three hours’ notice. She cited the ever-reliable “unforeseen circumstance”. (*In2009*)

- (65) They are expected to give a cool reception to Schools Secretary Ed Balls who **is due to** address their conference in Brighton today and who will try to head them away from a boycott of national curriculum tests next summer. (*In2009*)

Dans les deux cas, la prédication en BE *due to* est liée à un événement public — une conférence de presse en (64), un congrès en (65) — à venir. Dans le premier exemple, l’événement en question est « à venir » au sens de non encore advenu, mais sa réalisation est compromise avant l’heure par son annulation (*cancelled*), qui bloque par la même occasion la validation de la relation prédicative <she - acknowledge publicly their “relationship”> sur laquelle porte BE *due to*. Le rôle de la structure n’est donc pas de signaler que l’événement allait se réaliser, à la manière d’un futur translaté dans le passé (d’ailleurs impossible ici en français), mais plutôt de signifier que l’actualisation du contenu propositionnel de l’énoncé était prévue, seul un imprévu (*unforeseen circumstance*) pouvant de fait s’y opposer — et en ce sens on peut considérer que *was due to* annonce le motif de l’annulation évoqué dans le co-texte à droite. La dimension temporelle est certes présente mais elle se fonde sur une nécessité logique découlant des propriétés de l’événement considéré : le fait même que ceci fasse l’objet d’un commentaire dans la presse suppose que l’objet de la conférence de presse (<she - acknowledge...>) était connu au préalable, ou avait été annoncé. Le caractère nécessaire de l’événement transparaît d’ailleurs dans la traduction française en *devoir* que l’on retrouve fréquemment pour cette structure : ‘une conférence de presse lors de laquelle elle devait admettre publiquement leur « relation »’.

L’exemple (65) montre que l’interprétation de BE *due to* comme marquant avant tout le caractère prévu de l’événement n’est pas restreinte à des occurrences de la structure au prétérit puisqu’on la retrouve ici aussi, en écho à l’attente rapportée par BE *expected to*. BE *due to* partage bien par ailleurs avec *will* une valeur de renvoi à l’avenir, mais dans cet énoncé, ils semblent difficilement interchangeables en raison de l’enchaînement logique des procès — le second <() try to head them away from a boycott of national curriculum tests> se construisant sur le premier <() address their conference in Brighton>, qui requiert par conséquent une stabilisation plus importante.

Facteurs de différenciation des structures BE X TO et des auxiliaires de modalité

Interprétation temporelle du prétérit sur BE X TO En conséquence, il apparaît que s’il y a équivalence entre structures BE X TO et auxiliaires modaux, celle-ci est pour le moins imparfaite et ce pour plusieurs raisons, les deux exemples de BE *due to* étant révélateurs à cet égard. Tout d’abord, nous avons vu en (64) que le prétérit sur *was due to* donnait lieu à une interprétation temporelle. Or cela suggère que l’interprétation modale du prétérit, qui se trouve être la norme pour les auxiliaires de modalité, n’est a priori pas disponible pour les structures BE X TO — sauf construction particulière comme pour tout verbe lexical. Ceci semble en effet confirmé par Palmer (1990 : 44), qui présente la valeur du prétérit comme un élément de différenciation entre CAN et BE *able to*. Les quelques exemples ci-dessous vont dans ce sens également :

- (66) Two buildings in Pettino, a suburb of L’Aquila, collapsed following the aftershock, the news agency ANSA reported, citing fire officials. No one **was believed to** be inside either building. (*In2009*)
- (67) Burdened with such a responsibility, he **was forced to** abandon his studies and earn money by carrying loads for trekking groups in the region. (*In2009*)
- (68) Obama **was due to** chair the 17-member Major Economies Forum (MEF), which **was likely to** agree to try to limit global warming to 2 degrees Celsius (3.6 Fahrenheit) versus pre-industrial levels but not to agree on the scale of emission cuts. (*In2009*)
- (69) By 1987, Pollock’s career was over. But if he anticipated becoming instrumental in guiding and preparing the new generation of South African cricketers, he was to be sadly mistaken. “I **was ready to** make a contribution but I **wasn’t allowed to** because I had been part of the old regime. (*In2009*)

On constate en effet que dans chacun de ces énoncés, le prétérit construit très clairement une référence au passé, indépendamment de potentielles variations concernant sa portée — BE X ou prédicat introduit par *to* — et l’interprétation du contenu propositionnel en termes d’actualisation.

Objectivité de BE X TO ? D’autre part, si BE *due to* se distingue de WILL et SHALL, c’est également comme nous l’avons suggéré plus haut par les valeurs modales qui lui sont associées. En effet, nous y reviendrons plus en détail ultérieurement⁴⁰ mais si l’on en juge par les exemples (64) et (65), il semble que le caractère prévu que BE *due to* attribue à l’événement le définisse comme relativement objectif comparé aux modaux — d’où l’absence d’interchangeabilité entre *is due to* et *will* en (65). Or, si l’on en croit Perkins (1983 : 68), il s’agit là d’une propriété définitoire des structures BE

40. Cf. en particulier chapitre 3 section 3.1 et chapitre 4 sections 4.1.2 et 4.2.1.

X TO, objectives par nature car assertives, contrairement aux auxiliaires de modalité — et on peut d’ailleurs noter que Lakoff (1972, cité par Palmer 1990 : 81) oppose BE *allowed to* et MAY ainsi que BE *supposed to* et *should* sur ce point. Ainsi, les structures BE X TO se différencieraient des modaux par l’absence d’opposition interne entre structures objectives et subjectives et leur caractère objectif leur permettrait par ailleurs de se positionner par rapport aux auxiliaires par nature plus subjectifs. Le problème est que CAN, pourtant souvent comparé à BE *able to*, est lui-même décrit comme objectif par opposition à MAY. D’autre part, si l’on adopte le positionnement de Huddleston & Pullum (2002) qui définissent l’objectivité ou la subjectivité comme une propriété des emplois, alors il semble que les structures BE X TO puissent elles aussi être considérées comme potentiellement subjectives :

- (70) An STV spokesman says its decision to opt out of the schedule is reasonable, given that the channel has no say in the contract. “We are not party to decisions about the budget or the schedule, and **are forced to** accept what is given to us,” he said. “We have no idea what is in next year’s schedule so how can we be expected to agree to it?” But an ITV spokesman strongly refutes that suggestion, pointing out that STV, like all licencees, is represented on the ITV Council, when these decisions are discussed. (*In2009*)

En effet, l’exemple (70) met clairement en scène une opposition de points de vue et dans ce contexte *are forced to* apparaît comme le produit d’une représentation subjective et non comme une réalité objective. La question de l’objectivité ou subjectivité des structures BE X TO se révèle ainsi bien plus complexe qu’on ne pourrait le penser et il nous faudra donc y revenir plus en détail ultérieurement⁴¹ car la littérature n’offre que peu d’éléments de réflexion à ce sujet.

Spécialisation relative et extension sémantique de BE X TO Un autre facteur de différenciation sans doute plus évident entre auxiliaires de modalité et structures BE X TO est le caractère nettement moins systématique de l’alternance entre modalité épistémique et modalité radicale. Si l’on se réfère au tableau 1.20, on constate que parmi les cinq structures représentées, seule BE *supposed to* relève des deux types de modalité tandis que BE *likely to* est épistémique, BE *able to* dynamique (radical) et BE *allowed to* déontique (radical). D’après Huddleston & Pullum (2002 : 207), BE *expected to* possède également des composantes épistémiques et déontiques, mais pour le reste, les structures BE X TO semblent relativement spécialisées au regard des regroupements sémantiques proposés par Quirk et al. (1985) et Biber et al. (1999). Comme nous l’avons déjà remarqué à plusieurs reprises, il est cependant difficile d’avoir une vue d’ensemble des structures dans la mesure où elles ne se voient pas toutes attribuées

41. Cf. chapitres 3 et 4.

le même statut et ne font donc pas toutes l'objet d'un commentaire, aussi succinct soit-il.

On observe par ailleurs que de nombreuses constructions participiales — à savoir BE *said to*, BE *believed to*, BE *thought to*, BE *asked to*, BE *forced to* et BE *made to* — ne sont absolument pas évoquées en lien avec la modalité et ce par aucune des trois grammaires. Outre pour certaines un degré d'idiosyncrasie relativement faible sur lequel nous ne reviendrons pas ici, on peut sans doute expliquer cette absence par leurs significations qui, de même que pour *difficult* et *hard*, ne correspondent pas aux valeurs rencontrées chez les auxiliaires de modalité. En effet, nous avons souligné auparavant le recouvrement total du spectre modal par les structures BE X TO mais bon nombre d'entre elles dépassent en réalité ces valeurs centrales pour couvrir des zones connexes, en particulier l'appréciation (ou valuation), la causation et l'évidentialité. Mais si ces domaines de signification sont jugés périphériques, c'est avant tout nous semble-t-il parce qu'ils ne sont pas couverts par les auxiliaires de modalité et non en raison de leurs propriétés intrinsèques. Les jugements appréciatifs sont bien l'expression du point de vue de l'énonciateur ; seulement ils passent le plus souvent par des moyens lexicaux — quoique l'on puisse attribuer à *should* une valeur appréciative au vu des caractéristiques mises en avant précédemment. De même, bien qu'elle puisse être considérée comme objective, la causation est une forme de nécessité logique et entretient donc des liens assez étroits avec la modalité, d'autant que certaines des structures catégorisées ainsi peuvent également être considérées comme déontiques.

Enfin, on pourra noter à propos de l'évidentialité qu'en dépit des réserves émises au début de cette sous-partie quant à son inclusion dans le domaine modal, elle appartient en réalité à une zone frontière dont on a vu que la conceptualisation faisait débat (cf. Dendale & Tasmowski 2001). Ainsi, pour rappel, Palmer (1990 : 12) considère qu'elle fait partie intégrante de la modalité épistémique, mais il souligne également qu'elle ne se manifeste pas dans la catégorie des auxiliaires de modalité — hormis à travers la valeur d'inférence de *must*, qu'il juge néanmoins secondaire (cf. Palmer 1990 : 53–54). On remarque d'ailleurs que le terme n'est jamais employé dans les grammaires, ce que l'on peut sans doute effectivement expliquer par le fait que l'anglais ne possède pas de système évidentiel grammatical au même titre que certaines langues amérindiennes telles que le Tariana, où l'évidentialité est marquée dans le système flexionnel de la même manière que le temps ou le nombre en anglais (cf. Aikhenvald 2004, 2006). Cependant, on peut objecter qu'en anglais, la modalité elle-même est bien en deçà de l'intégration morpho-syntaxique que l'on trouve par exemple avec le mode en français, et pour autant, l'importance du phénomène au niveau du système linguistique n'est plus à démontrer. L'absence d'expressions évidentielles comparables aux auxiliaires de modalité, ou d'auxiliaires modaux évidentiels selon la perspective

adoptée, est bien entendu le signe que l'évidentialité n'a pas la même place dans le système que la modalité, mais le phénomène mérite tout de même que l'on s'y intéresse. En effet, si l'on en croit Aikhenvald (2006 : 321), l'anglais possède bien des « stratégies évidentielles », au même titre que de nombreuses autres langues⁴². Or celles-ci donnent parfois lieu à l'émergence d'évidentiels grammaticaux en diachronie. En conséquence, bien que l'existence d'une catégorie évidentielle ne soit pas reconnue dans les ouvrages descriptifs de référence tels que Quirk et al. (1985), Biber et al. (1999) ou Huddleston & Pullum (2002), il reste à savoir si l'évidentialité serait en voie de « grammaticalisation » et trouverait notamment une expression à travers les structures BE X TO.

On voit donc que de bien des manières, les structures BE X TO ne sont pas superposables aux auxiliaires modaux dans leur rapport à la modalité. En particulier, leur couverture sémantique est bien plus large, tandis que les expressions individuelles sont moins polyvalentes, et par conséquent, on peut se poser la question de la pertinence d'une description de ces structures par le biais de catégories d'analyse qui, en anglais, ont été pensées en premier lieu pour les auxiliaires. Plus globalement, pour conclure ce chapitre, nous avons pu constater qu'à l'image de leur relation aux auxiliaires de modalité, les structures BE X TO posent de nombreux problèmes de caractérisation tant syntaxique que sémantique. Elles peuvent ainsi apparaître de prime abord comme un ensemble hétérogène mais, en réalité, leur fonctionnement révèle de multiples zones de recoupement qui témoignent d'une cohérence interne dont les approches évoquées jusqu'à maintenant permettent mal de rendre compte. Dans le chapitre suivant, nous revenons donc sur les problèmes soulevés par les descriptions existantes, avant de poser les fondements d'une analyse unifiée.

42. Cf. également Mélaç (2014) qui adopte une perspective un peu différente mais démontre la pertinence de la notion d'évidentialité pour l'étude d'une langue comme l'anglais, qu'il compare avec le tibétain.

Chapitre 2

Vers une autre conception des structures BE X TO : Quelques éléments de description des marqueurs constitutifs

2.1 Pour une analyse unifiée et cohérente des structures BE X TO

2.1.1 Bilan et limites des approches canoniques

Lors de la définition de notre objet d'étude, nous sommes partie du constat qu'il existe en anglais un ensemble de constructions que nous avons nommées BE X TO présentant des similitudes syntaxiques en surface ainsi que des significations apparentées relevant des domaines connexes de la modalité et de l'évidentialité. Dans une certaine mesure, l'état des lieux réalisé au chapitre précédent nous a permis d'étayer ces premières observations en identifiant certaines propriétés de ces structures BE X TO.

Dans un premier temps, nous nous sommes ainsi vue confortée dans notre décision de ne pas nous concentrer exclusivement sur des structures adjectivales ou participiales puisqu'il est apparu à la lumière des dictionnaires et des grammaires que la catégorisation de X était bel et bien problématique dans un certain nombre de cas tels que *set* ou *supposed*. De même, nous avons vu qu'en l'absence de complément d'agent, l'opposition entre constructions attributives et constructions passives perdait de sa pertinence, d'autant que l'analyse passive de certaines constructions participiales telles que BE *said to* pose problème en raison de l'absence de construc-

tion équivalente à l'actif. Enfin, pour terminer sur les questions de classification, nous avons constaté l'impossibilité de délimiter clairement une classe de quasi-modaux où toutes les structures BE X TO auraient leur place. Il apparaît en conséquence que, quelle que soit la perspective adoptée, nous sommes face à un ensemble qui résiste à la catégorisation et se déploie sur un gradient à la fois catégoriel et syntaxique. Ceci n'est bien entendu pas sans poser problème pour certaines approches théoriques plus ou moins traditionnelles fondées sur des oppositions binaires, et montre la nécessité d'adopter un modèle théorique susceptible d'intégrer la gradience et la variation à l'analyse de ces structures.

Au delà donc de la question de la catégorisation, qu'il semble falloir dépasser si l'on veut arriver à rendre compte de ces structures, l'approche syntaxique de BE X TO nous a permis de confirmer l'existence d'un paradigme car, que X soit verbal ou adjectival, ces structures trouvent leur place parmi les constructions caténatives de Huddleston & Pullum (2002). Cette analyse de la complémentation infinitive nous a en effet paru particulièrement convaincante par la manière dont elle permet notamment de dépasser les clivages traditionnels évoqués ci-dessus et dont elle insiste sur la spécificité du lien entre prédicat et complément caténatif, qui n'est pas assimilable au lien entre prédicat et objet. De plus, la distinction opérée entre prédicats à montée et prédicats ordinaires, bien que non-catégorique, met en évidence l'existence d'un lien assez fort entre fonctionnement syntaxique et propriétés sémantiques de X. Cependant, il faut remarquer que ces propriétés sémantiques ne sont évoquées qu'à titre diagnostic, avant tout pour servir la catégorisation des prédicats concernés, et ne font aucunement l'objet d'un traitement détaillé.

Si la littérature nous fournit en effet d'assez nombreuses descriptions syntaxiques pouvant s'appliquer, quoique partiellement, aux structures BE X TO, il y a en revanche un manque flagrant concernant la description du sens de ces structures, considéré pour lui même mais aussi en lien avec leur forme. Certaines d'entre elles font bien l'objet de descriptions notamment dans le cadre de la grammaire de construction, et nous y reviendrons un peu plus loin¹, mais il s'agit là de cas extrêmement marginaux. Dans l'ensemble, la sémantique des structures BE X TO n'est jamais abordée comme telle, et ce pour deux raisons principales : d'une part parce qu'elles ne sont pas véritablement reconnues comme un système cohérent et sont donc simplement considérées comme la somme de leurs éléments constitutifs, dans une relation de (quasi)synonymie avec d'autres emplois de X, qui en tant que lexème présente semble-t-il peu d'intérêt ; et d'autre part parce que lorsqu'elles sont reconnues comme des quasi-modaux, elles sont quasi-systématiquement ramenées aux auxiliaires de modalité, qui constituent la référence dans le domaine modal, et ne font par conséquent que très rarement l'objet

1. Cf. section 2.1.2 de ce chapitre.

de comparaisons entre elles, alors même que la mise en relation avec les modaux ne permet pas d'éclairer l'ensemble des valeurs de BE X TO.

Ainsi, alors que l'on peut observer par ailleurs l'absence de transversalité entre les différents niveaux d'analyse, tout se passe comme si les problèmes de délimitation du système formel entravaient la mise en évidence d'un système sémantique. Or nous n'avons très clairement pas affaire à une classe proprement grammaticale, si bien que proposer une description des structures BE X TO suppose de renoncer à la conception d'un paradigme établi et fermé et de déconstruire la structure pour s'intéresser en particulier aux éléments lexicaux constitutifs de celle-ci. On peut en effet penser que c'est l'élément central X qui est la clé du fonctionnement de BE X TO, mais le réseau de valeurs modales et évidentielles mis en évidence suggère également que ce n'est peut-être pas un hasard si tous ces X fonctionnent dans un schéma en BE . . . TO. Il va donc nous falloir revenir non seulement sur le fonctionnement notionnel de X, appréhendé dans toute sa complexité et sans apriori, mais aussi sur les fonctions de BE et TO, qui ne peuvent pas être de simples mots outils si l'on en juge encore une fois par les points communs entre toutes ces structures en matière de signification ; et enfin il va nous falloir rendre compte des interactions entre ces différents termes. Pour cela, nous allons devoir passer d'une perspective macro, qui a montré ses limites, à une perspective micro via l'analyse qualitative fine de notre corpus et nous allons avoir besoin d'outils permettant la mise au jour d'un invariant et de paramètres de variation fonctionnant dans un système dynamique adapté aux frontières mouvantes de l'objet qui nous intéresse.

Afin d'éclairer nos choix théoriques, nous revenons dans ce qui suit sur l'approche proposée par les grammaires de construction qui, comme nous l'avons mentionné plus haut, s'est intéressée à certaines de nos structures BE X TO et pourrait apparaître comme le choix naturel étant donné la nature de notre objet d'étude.

2.1.2 Retour sur les grammaires de construction

Pourquoi donc ne pas travailler en grammaire de construction ? Comme son nom l'indique, ce courant théorique qui appartient plus largement à la linguistique cognitive a pour objet l'étude des constructions. Il en existe plusieurs variantes (cf. Noël 2008 : 337) mais toutes s'accordent sur un certain nombre de principes fondamentaux. En particulier, la construction y est définie comme un appariement forme-sens et se caractérise par le fait que le rapport entre forme et sens n'est pas transparent au regard des éléments qui la compose :

Any linguistic pattern is recognized as a construction as long as some aspect of its form or function is not strictly predictable from its component

parts or from other constructions recognized to exist. (Goldberg 2003 : 219)

Bien que n'importe quelle expression puisse être assimilée à une construction dès lors que son sens n'est pas directement récupérable à partir de sa forme — qu'il s'agisse donc d'un morphème, d'un mot, d'une expression idiomatique ou d'un schéma syntaxique — ce modèle suppose donc en creux la possibilité pour le sens de se construire de manière compositionnelle. Dans cette perspective, toujours d'après Goldberg (2003 : 221), les constructions se combinent à différents niveaux avec une relative liberté, mais sans interagir véritablement, c'est-à-dire sans se déformer les unes les autres. Cette représentation du fonctionnement des constructions va de pair avec l'idée qu'elles sont stockées (*stored*) par les locuteurs, et que le réseau de constructions ainsi constitué représente à lui seul la totalité du savoir linguistique d'une langue donnée (Goldberg 2003 : 219). Or l'idée même d'un inventaire de constructions suggère un système finalement assez figé, non pas en extension — c'est-à-dire du point de vue du nombre de constructions répertoriées, qui est susceptible d'évoluer — mais en intension — c'est-à-dire au niveau des valeurs ou du fonctionnement des constructions individuelles.

Ceci explique que Noël (2008) comme Noël & Van der Auwera (2009) envisagent l'existence de plusieurs constructions distinctes correspondant à une et même forme :

Not all NCI [i.e. SBJ (*be*-TNS) VERB_{PCU-en to} VERB-inf]² patterns function as evidentiality markers—not even patterns that are formally identical. In other words, one and the same form can be used to instantiate different schematic (i.e., not fully lexically specified) constructions. (Noël 2008 : 317)

Ainsi une occurrence de BE *said to* ou BE *believed to* peut être une instantiation de la construction NCI évidentielle, de la construction NCI descriptive ou de la construction passive (Noël 2008 : 318) ; tandis qu'il faut ajouter la construction NCI déontique à ces trois possibilités pour BE *supposed to* (Noël & Van der Auwera 2009 : 618). En dépit du postulat mis en avant par Goldberg (2003 : 219) selon lequel il n'y a pas de structure profonde s'opposant à une structure de surface (*'what you see is what you get'*), cette approche pose de manière très claire une distinction entre forme et construction (appariement forme-sens), chacune se situant apparemment à un niveau différent, concret pour la première et abstrait pour la seconde, avec l'idée qu'il n'existe pas de relation terme à terme entre ces deux niveaux.

Or le problème selon nous est qu'une telle représentation implique une stabilité

2. La représentation du schéma NCI proposée par Noël (2008 : 315) s'applique aux verbes P-C-U pour *Perception-Cognition-Utterance* désignés ainsi par Givón (2001 : 41–42), soit aux verbes de cognition tels que BELIEVE, THINK, EXPECT ou SUPPOSE, aux verbes d'énonciation tels que SAY et aux verbes de perception tels que SEE.

de l'appariement qui ne permet pas de rendre compte de l'ambiguïté de certaines formes dont le sens serait indécidable ou mixte. Comme évoqué plus haut dans la section consacrée aux valeurs modales des structures BE X TO, chez BE *supposed to*, les valeurs évidentielles ou épistémiques (nous y reviendrons³) et déontiques sont bien souvent mêlées, comme en témoignent les exemples (71) et (72) ci-dessous :

- (71) “We started off the last financial year — Budget '08 — assuming we'd sell £80bn of gilts. It ended up after two revisions at £146bn. This year it **is supposed to** be £220bn. There is always massive uncertainty especially in the run-up to an election. The political rhetoric from most corners of the spectrum seems to me very much focussed [*sic*] on the deficit and potentially on reducing it, and that is something from which we should all draw comfort.”
(*In2009*)
- (72) As the Government's Digital Inclusion Champion, she has been researching the impact on people of not being online. Households, she said, can save £560 a year by paying bills on line. The 1.8 million children in families which are not internet savvy will lose £10.8bn from reduced lifetime earnings. And an unemployed person going online could increase their worth by £12,000. Really? Not only are the numbers too precise, I wonder where we **are supposed to** go with them. (*In2009*)

En effet, bien que l'on puisse discerner une valeur dominante dans les deux cas, l'autre valeur semble présente également et 'colore' la première. En (71), la valeur épistémique est prépondérante : on a un bilan des ventes de l'année passée suivi d'une estimation des ventes de l'année en cours (*this year*) marquée par *is supposed to*, dont la valeur de probabilité est soulignée par le terme *uncertainty* dans la suite de l'énoncé. Cependant, on peut également voir dans *is supposed to* une manière de signaler que la réalisation de la projection est attendue au sens de souhaitée, une orientation positive qui se voit renforcée par *from which we should all draw comfort* plus loin. La double fonction de la structure est encore plus flagrante en (72), où l'interprétation la plus saillante est déontique. Au regard du co-texte à gauche, qui expose un certain nombre de chiffres ou arguments mis en avant par un responsable politique (*she*), on peut gloser *I wonder where we are supposed to go with them* par 'I wonder where she/they would like/want(s) us to go with them', soit 'I wonder what is expected of us given that information'. Mais on voit que la valeur évidentielle, qui permet à l'énonciateur de se détacher du contenu propositionnel véhiculé en signalant qu'il est à mettre au compte d'une source extérieure, est également perceptible à travers ces reformulations, tandis que la nature du procès *go* et la référence future implicite entraînent une valeur d'incertitude quant aux conséquences à venir de ce qui précède (*numbers*), également liée au sémantisme de *wonder*, que l'on peut ramener à la modalité épistémique. Au

3. Cf. chapitre 4 section 4.1.2.

vu de l'enchevêtrement possible des valeurs de la structure, il semble ainsi délicat de considérer qu'il existe deux BE *supposed to* bien distincts.

D'autre part, en ce qui concerne l'opposition entre construction descriptive et construction évidentielle, si celle-ci semble à peu près claire pour BE *said to* au regard des exemples fournis par Noël (2008 : 317–320)⁴, on ne peut en dire autant pour des verbes de cognition tels que THINK ou BELIEVE. Il y a certes une différence d'interprétation au sein de chaque paire d'exemples ci-après mais on remarque que le contexte d'emploi est différent selon les cas.

- (73) You could be forgiven for regarding David Beckham's 108th cap as the spiritual equivalent of Katie Price's autobiography, for each may **be thought to** have its roots not in sport, or literature, but in showbusiness. (*In2009*)
- (74) MPs, leaders of the teaching unions, and families of teachers killed by asbestos-related diseases have arranged the tests, claiming ministers and local councils are not doing enough to identify and safely remove the substance. // The move comes as government documents revealed that ministers have been warned that a national audit of asbestos in thousands of British schools could spark a "panic reaction". // The majority of school buildings in this country **are thought to** contain asbestos, which was used as insulation or fire protection from the 1940s to the 1980s. (*In2009*)
- (75) In the past, people exercised their writing talents, for better or worse, in letters, diaries, essays, pamphlets and even — heavens! — poetry. But today, too many people who, in the past, would have been superb letter writers, say, or remarkable diarists, are encouraged to channel their literary energies into writing novels. The novel **is believed to** be a form that suits everyone. Alas, as this book shows, that is not the case. (*In2009*)
- (76) A Malawian welfare official and another person involved in the adoption proceedings say the girl is about four years old and her unmarried mother died soon after she was born. The girl's father **is believed to** be alive but no other details were available. (*In2009*)

En effet, si l'on compare dans un premier temps les exemples (73) et (74), on peut considérer que le premier est descriptif, pour reprendre les termes employés par Noël (2008 : 319), car *be thought to* sert à caractériser le sujet *each*, tandis que le second apparaît comme évidentiel, car il suggère que l'information véhiculée par l'énoncé, à savoir que la majorité des écoles britanniques contiennent de l'amiante, émane d'une source qui n'est pas l'énonciateur. De même, BE *believed to* serait descriptif en (75), où il caractérise le roman, et évidentiel en (76), où il rapporte une information non-

4. Il faut néanmoins souligner que ce dernier a bien conscience de la difficulté à distinguer les différentes constructions NCI. Il soutient cependant qu'il s'agit là d'un problème pour l'analyste mais pas pour le locuteur qui « sait » ce qu'il fait quand il rapporte des paroles ou des pensées, décrit quelque chose ou bien précise la source de l'information fournie (cf. Noël 2008 : 320–321). Selon nous, le problème de ce positionnement est qu'il évacue le co-énonciateur, qui doit pourtant pouvoir reconstruire le message véhiculé par l'énoncé.

confirmée. Deux remarques s'imposent cependant. D'une part, la distinction entre ces deux valeurs n'est pas aussi claire qu'il y paraît, dans la mesure où BE *believed to* semble présenter une composante évidentielle en (75), l'énonciateur ne souscrivant pas au contenu propositionnel de l'énoncé si l'on en juge par le co-texte à droite. Et d'autre part, le co-texte des emplois descriptifs des deux structures a des propriétés bien particulières : *be thought to* apparaît à la suite du modal épistémique *may* tandis que *is believed to* prend un sujet dont la référence est générique, (73) et (75) se différenciant ainsi des occurrences évidentielles en (74) et (76).

Or on remarque que les emplois des structures BE X TO assimilés à la construction passive par Noël (2008) apparaissent également dans des contextes bien particuliers où soit la source, soit le moment d'énonciation est mentionné. Dans ces conditions, on peut se demander si les différents sens observés par Noël (2008) et Noël & Van der Auwera (2009) ne seraient pas à mettre au compte du contexte d'emploi plutôt que de la structure elle-même, d'autant que la forme est la même dans ces différents cas — et qu'hors contexte, on se trouve donc dans l'incapacité totale de statuer quant au sens de la structure. Pour les raisons évoquées plus haut, les grammaires de construction n'intègrent pas la possibilité de variations sémantico-pragmatiques liées à des paramètres contextuels à leur système d'analyse, contrairement à la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives. Sans que cela remette en cause l'intérêt des observations des approches constructionnistes quant aux valeurs possibles pour certaines configurations, l'intégration des compatibilités et affinités contextuelles à la description d'une forme donnée présente l'avantage selon nous d'éviter la multiplication des classifications à l'origine d'un décalage entre forme et sens, tout en apportant une certaine souplesse au système d'analyse, et constitue de ce fait un argument important en faveur de la TOPÉ, que nous allons maintenant présenter plus en détail.

2.1.3 Pour une linguistique énonciative des marqueurs

Fondements théoriques de la TOPÉ

La brève présentation des concepts fondamentaux de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives qui suit s'appuie en particulier sur Culioli (1990, 1999a, 1999b), Franckel & Paillard (1998) et Chuquet et al. (2010), auxquels on pourra se référer pour plus de détails. Dans un premier temps, il faut rappeler que la TOPÉ s'inscrit dans les courants énonciatifs au sens où son objet d'étude est l'énoncé, qui y est défini comme un « agencement de formes » (Franckel & Paillard 1998 : 52). Ces formes, quelles qu'elles soient, sont quant à elles la trace d'« opérations de constitution de la valeur référentielle » (Franckel & Paillard 1998 : 52), ce qui leur vaut d'être désignées comme des « marqueurs » (Culioli 1990 : 129). Dans cette perspective, la

valeur référentielle — ou autrement dit le sens — de l'énoncé n'est donc pas toute constituée (De Vogüé 1991 : 41) mais construite et reconstruite par l'énonciateur et son co-énonciateur par le biais de ces opérations, qui relèvent de différents plans de construction de l'énoncé.

On considère qu'il existe en effet des opérations d'ordre prédicatif impliquant la mise en relation de différents termes issus de notions (cf. plus loin) via l'instanciation d'un schéma de lexis $\langle \xi_0 \xi_1 \pi \rangle$ et aboutissant ainsi à la constitution d'une relation prédicative orientée, et des opérations d'ordre énonciatif impliquant la localisation d'une relation prédicative par rapport à un système de repérage énonciatif dont le repère ultime est la situation d'énonciation Sit_0 , munie d'un paramètre subjectif \mathcal{S}_0 ou énonciateur origine et d'un paramètre spatio-temporel \mathcal{T}_0 correspondant au moment de l'énonciation (Chuquet et al. 2010). Il faut souligner à propos des coordonnées de la situation d'énonciation Sit_0 (\mathcal{S}_0 , \mathcal{T}_0) qu'il s'agit de repères abstraits permettant de « calculer » les valeurs référentielles de l'énoncé, l'énonciateur origine étant en particulier à distinguer du locuteur ou asserteur S_1 , qui est la source des points de vue véhiculés par l'énoncé et apparaît comme un repère intermédiaire entre S_2 , le sujet dans l'énoncé, et \mathcal{S}_0 , le sujet énonciateur, auquel il est cependant identifié par défaut⁵.

En dépit de l'apparente hiérarchie entre les opérations prédicatives et énonciatives, les deux plans sont fondamentalement liés et appartiennent plus globalement à un système de représentation métalinguistique qui vise à reproduire la relation entre le langage, niveau des opérations, et les langues, qui nous fournissent les traces de ces opérations (Culioli 1990 : 129). Au cœur de ce système de représentation métalinguistique, on trouve ainsi une opération « élémentaire primitive » dite opération de repérage qui permet de construire une relation de repérage (Culioli 1999a : 97). L'opérateur de repérage que l'on note $\underline{\subseteq}$ est un opérateur de mise en relation entre un repéré et un repère qui joue un rôle central dans la construction des énoncés, comme le soulignent Franckel & Paillard (1998) :

Tout terme (au sens le plus large : séquence, phrase, unité lexicale, etc.) se trouve pris dans une relation à un autre terme, préalablement donné, et qui a par conséquent dans cette relation toujours asymétrique le statut de repère. (Franckel & Paillard 1998 : 55)

En d'autres termes, « [i]l n'existe pas de terme isolé » (Chuquet et al. 2010), ce qui signifie qu'un marqueur n'est jamais autonome : il entre en relation avec les marqueurs de son co-texte, qui le déterminent et qu'il détermine à son tour. En effet, si la relation de repérage est bien asymétrique, un terme n'est pas repéré ou repère par nature :

5. Cf. à ce propos Bouscaren & Chuquet (1987 : 179–182), ainsi que Hanote & Chuquet (2004) sur les repérages subjectifs dans le discours rapporté.

la relation de repérage se construit en co-texte et un même terme peut être à la fois repère et repéré selon la relation considérée. Ce lien très étroit entre un marqueur et son co-texte d'emploi est à l'origine des propriétés du marqueur telles qu'elles sont appréhendées à travers la forme schématique, qui est un modèle de représentation mettant à la fois en œuvre un « principe d'invariance et des modalités de variation » (Chuquet et al. 2010). La forme schématique répond en effet à la nécessité de rendre compte de l'identité du marqueur comme une entité à la fois stable et déformable, face à l'observation que certaines de ses propriétés demeurent en toute circonstance, tandis que d'autres semblent fluctuer au gré de ses emplois. Ce faisant, la forme schématique intègre à la fois un « schéma organisationnel de relation [...] imposé par l'item lexical à son entourage » ainsi que des paramètres de « variation interne » correspondant à « différentes 'facettes' de l'item » (Chuquet et al. 2010). Enfin, à travers ce concept, « on voit comment le lexique construit le prédicatif et est indissociable du syntaxique » (Chuquet et al. 2010).

Pour terminer cette présentation succincte des fondements de la TOPÉ, on remarquera que la primauté donnée aux marqueurs comme éléments constitutifs des énoncés et traces d'opérations aboutissant à la construction de valeurs référentielles implique une approche des phénomènes linguistiques centrée sur les observables (cf. Franckel & Paillard 1998 : 59–60). Il s'agit donc d'une approche par le bas, résolument ancrée dans les textes, et partant du postulat qu'une forme correspond à un marqueur et un seul, car les observations de surface sont les seules données empiriques dont on dispose.

Dès lors, il ne s'agit pas d'établir des **universaux**, à partir d'un modèle théorique fondé sur des catégories métalinguistiques et/ou cognitives pré-établies dont chaque langue offrirait des réalisations particulières, mais de dégager des **invariances** à partir de la prise en compte de la singularité et de la diversité. (Franckel & Paillard 1998 : 58)

Pour compléter cette présentation, il nous semble important de revenir sur la description des auxiliaires de modalité proposée par la TOPÉ, qui diffère sensiblement des approches évoquées au chapitre précédent et qui présente un intérêt particulier pour l'étude des structures BE X TO. Ceci nous permettra également d'évoquer de manière illustrée les concepts de domaine notionnel et de quantification (Qnt) / qualification (Qlt) que nous n'avons pas encore eu l'occasion d'aborder.

Analyse des modalités dans le cadre de la TOPÉ

On a vu dans le chapitre précédent que la modalité était un domaine mal délimité et donnait lieu à des conceptions assez diverses dans la littérature. D'autre part, la comparaison des analyses proposées par les grammaires de référence de Quirk et

al. (1985) et Huddleston & Pullum (2002) a révélé que les auxiliaires de modalité eux-mêmes faisaient parfois l'objet de descriptions divergentes et se caractérisaient par des valeurs multiples et de nombreux recouvrements. Deschamps (2001) résume ainsi les difficultés présentées par l'analyse du système des auxiliaires modaux de l'anglais :

Toute tentative de formalisation des modaux se heurte à l'extrême flexibilité du système, à la prolifération des valeurs, à l'existence d'importantes zones de recouvrement, à des permutations possibles et à des incompatibilités. (Deschamps 2001 : 3)

Il semble donc que les auxiliaires modaux soient de parfaits exemples de la « variation réglée » (Franckel & Paillard 1998 : 60) posée comme principe de fonctionnement des marqueurs linguistiques dans le cadre de la TOPÉ, si bien que la prolifération des valeurs doit être considérée comme la « résultante de séquences d'opérations linguistiques et non comme la manifestation de catégories disjointes » (Deschamps 2001 : 3).

L'analyse des modaux dans le cadre de la TOPÉ s'articule autour des deux niveaux métalinguistiques évoqués précédemment, à savoir les niveaux prédicatif et énonciatif, auquel il faut ajouter le niveau notionnel, qui est un « niveau de représentation hybride », la notion se situant « à l'articulation du (méta)linguistique et du non-linguistique » (Culioli 1999b : 9). Elle est néanmoins indispensable à l'analyse linguistique car elle intervient dans la constitution de la relation prédicative (cf. plus haut), qui peut elle-même être considérée comme renvoyant à une notion complexe. Il faut souligner que, la notion se définissant comme un « système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » et étant de ce fait « antérieure à la catégorisation en nom, verbe, etc. » (Culioli 1999a : 100), nous n'y avons pas accès directement et les unités lexicales n'en sont que des manifestations, ou « occurrences ». De par leur rapport à une notion donnée, ces occurrences forment une classe structurée en un domaine notionnel, qui s'organise de la façon suivante :

un intérieur I (ce qui possède vraiment les propriétés), un extérieur E (ce qui est totalement autre), une frontière F (ce qui ne possède pas vraiment les propriétés sans être totalement autre), un centre organisateur ou attracteur I! (représentant le type ou le haut degré) et une position décrochée IE à partir de laquelle on peut concevoir l'ensemble du domaine sans entrer dedans. (Deschamps 2001 : 5)

C'est cette position décrochée qui va permettre à l'énonciateur d'évaluer la relation prédicative (RP) par rapport à son domaine notionnel de référence. Cette évaluation, qui se situe au niveau énonciatif puisqu'elle implique le repérage de la RP par rapport à Sit₀ (ou une situation dérivée), va mettre en jeu des opérations de détermination, soit de quantification d'une part et de qualification d'autre part. Ces opérations permettent de construire une occurrence de notion en la délimitant (Chuquet et al. 2010) et

peuvent être définies de la façon suivante :

La première, notée QNT, concerne l’ancrage spatio-temporel de l’occurrence, son repérage par rapport au paramètre T de la situation d’énonciation, et donc son existence, et la seconde, notée QLT, a trait à sa nature, ses propriétés, ses qualités, et donc son repérage par rapport au paramètre S de la situation d’énonciation, sa structuration subjective par un sujet énonciateur. (Chuquet et al. 2010)

Les délimitations quantitative et qualitative permettent ainsi de décrire le processus de construction d’une occurrence de notion, en rendant compte du caractère à la fois exemplaire et singulier de toute occurrence (Franckel & Paillard 1998 : 57).

D’autre part, dès lors que l’on a affaire à une RP, le domaine notionnel peut être ramené à un domaine de validation possédant les mêmes propriétés topologiques et sur lequel va jouer la modalité. En effet, lorsque l’on a une modalité assertive ou modalité 1 — impliquant un choix entre la valeur positive p « être le cas » et la valeur complémentaire p’ « ne pas être le cas » — on se situe soit en I soit en E, sans jamais que F ne soit prise en compte (Deschamps 2001 : 6). À l’inverse, lorsque l’on a une modalité 2, 3 ou 4 (cf. chapitre précédent), la relation n’est pas validée (ou non-validée) mais validable (Chuquet et al. 2010). On se situe alors nécessairement en IE, point d’indifférenciation à partir duquel on construit un chemin vers I, sans pour autant éliminer *a priori* le chemin vers E, autrement dit l’altérité (Deschamps 2001 : 6–7). Cette altérité peut être construite et envisagée de plusieurs manières, selon des paramètres qualitatif et quantitatif soumis à pondération et repérés entre eux, et c’est de ces différents modes de prise en compte que découle la représentation des phénomènes de modalité en TOPÉ.

Le schéma 2.1 propose ainsi une représentation des formes schématiques des auxiliaires de modalité de l’anglais, qui ne constituent qu’une partie des possibles étant donné le schéma général de construction de la modalité mis en avant par Deschamps (2001 : 11).

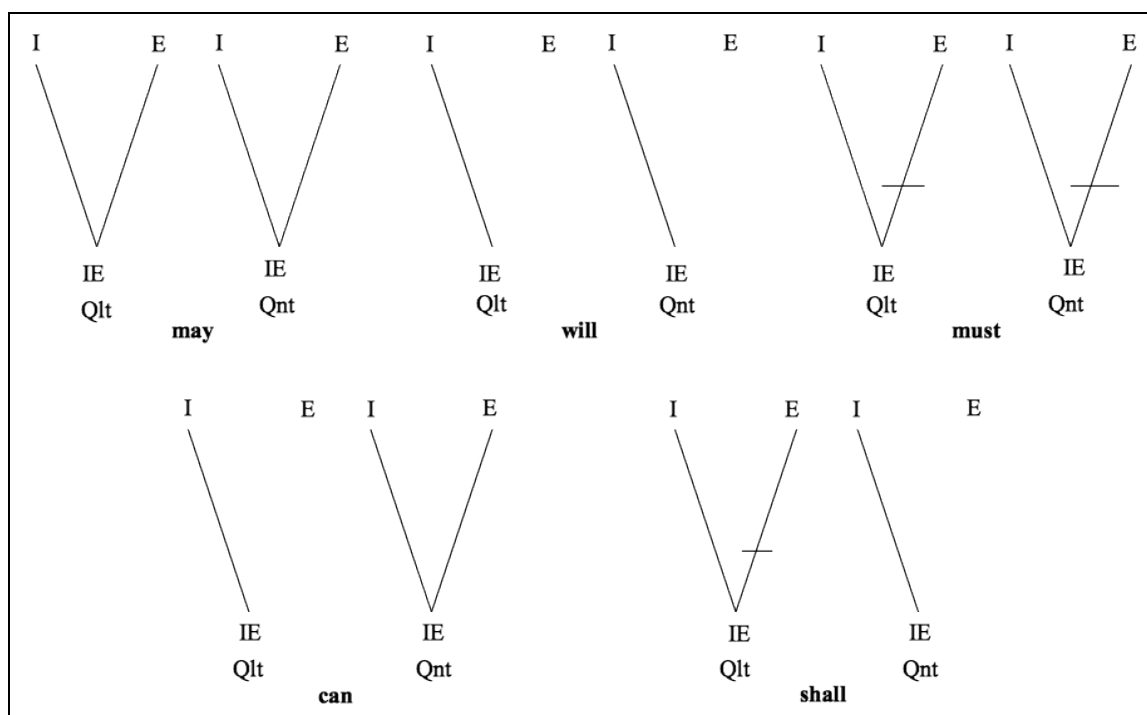


FIGURE 2.1 – Formes schématiques des auxiliaires de modalité reproduites de Deschamps (2001 : 11)

L'intérêt de la formalisation suggérée ici est qu'elle permet à la fois de rendre compte de l'identité de chaque auxiliaire et des relations qu'ils entretiennent. On voit notamment que *may* et *can* se ressemblent par leur fonctionnement quantitatif, mais se différencient d'un point de vue qualitatif, seul le chemin vers I étant construit pour *can* — ce qui explique qu'ils convergent dans certains de leurs emplois mais pas dans d'autres ; à l'inverse *may* et *must* présentent des formes schématiques radicalement différentes, le premier se caractérisant par une instabilité tant qualitative (d'où la valeur de permission) que quantitative (d'où la valeur de possibilité épistémique) tandis que le second privilégie une valeur et une seule après exclusion de l'autre valeur en Qlt et Qnt (d'où les valeurs d'obligation et de nécessité épistémique). Ainsi, d'après Deschamps (2001 : 13),

Les possibilités ou les impossibilités de permuter les modaux sont liées directement à la forme schématique postulée pour chacun des marqueurs et au jeu de parenthésage qui permet de mettre l'accent sur l'une ou l'autre des représentations. (Deschamps 2001 : 13)

le « jeu de parenthésage » évoqué faisant référence à la pondération des délimitations Qlt et Qnt, dont la manipulation permet en particulier de décrire les valeurs des emplois des modaux en contexte. Dans la lignée de Deschamps (2001), Gilbert (2001, 2003) propose ainsi une représentation complémentaire mettant justement l'accent sur la relation entre jugement qualitatif et quantitatif pour les différents emplois de

chaque modal, en insistant notamment sur l'ordre d'enchaînement des opérations. Nous ne rentrerons pas dans le détail des valeurs de chaque auxiliaire car ceux-ci ne constituent pas notre objet d'étude, mais nous reproduisons néanmoins la description synthétique fournie par Gilbert (2003 : 774), qui pourrait nous fournir quelques pistes d'analyse supplémentaires pour les structures BE X TO :

<i>May</i> :	(Qlt)(Qnt)
<i>Must</i> :	Qlt(Qnt)
<i>Can</i> :	(Qnt) _K Qlt
<i>Will</i> :	(Qlt-Qnt)
<i>Shall</i> :	(Qnt-Qlt)

Ici, les parenthèses sont le signe d'une absence de stabilisation du paramètre concerné tandis que l'ordre adopté révèle la primauté d'une des deux délimitations — qui n'est pas nécessairement pour autant « prépondérante » dans l'interprétation. Ainsi avec *may*, *must* et *can*, on a une délimitation de fondation sur laquelle se construit l'autre délimitation : *may* comme *must* construisent du quantitatif (existence de l'occurrence) sur la base du qualitatif (représentation des propriétés de l'occurrence), tandis que *can* construit du qualitatif (une propriété) sur la base de l'existence de l'occurrence (ou plutôt d'une classe d'occurrences) — d'où l'existence de valeurs proprement épistémiques et déontiques pour les deux premiers, mais pas pour le second. *Will* et *shall* fonctionnent de manière un peu différente, puisque pour l'un comme pour l'autre, « les deux délimitations sont posées conjointement », les deux modaux étant en réalité assez proches de l'assertion (Gilbert 2003 : 782–783). L'ordre des deux dimensions dans la représentation proposée ne peut donc plus être interprété comme correspondant à l'enchaînement des opérations mais reflète cette fois bien la pondération de Qlt et Qnt au sens de Deschamps (2001), c'est-à-dire quelle délimitation se situe au premier plan dans la construction de l'occurrence. C'est ainsi Qlt, soit le jugement de propriété, qui prime pour *will*, tandis qu'avec *shall*, la subjectivité de l'énonciateur passe au second plan au profit de la dimension existentielle, ce qui explique notamment l'absence d'interprétation épistémique pour ce dernier (Gilbert 2003 : 786).

Pour conclure sur ce point, on signalera que l'une comme l'autre représentation soulignent que l'on a affaire à des marqueurs d'opérations, dont les significations listées d'ordinaire par les grammaires et autres ouvrages sur la modalité ne sont que des manifestations contextuelles liées aux interactions avec le co-texte et au mode de repérage par rapport à la situation d'énonciation. Il faut ajouter à ceci que certains emplois des modaux font intervenir d'autres marqueurs tels que le prétérit ou la négation qui vont « déformer » les formes schématiques pour donner naissance à d'autres opérations et donc à d'autres valeurs contextuelles (Deschamps 2001 : 13–14, 18–21 ; cf. également Dufaye 2001). Ainsi, on aboutit à un système de représentation cohérent permettant de rendre compte du fonctionnement des unités linguistiques dans toute

leur complexité et de manière unifiée.

En ce sens, le modèle de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives semble à même de répondre aux différents problèmes posés par les descriptions des structures BE X TO évoquées jusqu'alors, qu'il s'agisse du manque de mise en relation entre forme et sens ou de la rigidité de classifications qui se préoccupent peu du rôle du co(n)texte dans la construction de l'interprétation. Afin d'être en mesure de rendre compte du fonctionnement des structures BE X TO de manière unifiée, nous adopterons donc les principes fondamentaux de la TOPÉ illustrés ci-dessus et considérerons les structures BE X TO comme des marqueurs complexes résultant de l'interaction entre les marqueurs BE, TO et X. L'objet de la seconde partie de cette étude sera d'explorer les modalités de mise en œuvre de ces interactions et nous travaillerons pour ce faire à dégager les formes schématiques des structures individuelles, avant d'en proposer le cas échéant une généralisation à l'ensemble BE X TO. Avant cela cependant, il nous faut poser les bases de cette analyse en revenant sur les descriptions existantes des marqueurs individuels, que nous n'avons pas considérés jusqu'à présent et auxquels nous consacrerons donc le reste de ce chapitre. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux marqueurs BE et TO que l'on retrouve dans toutes les structures BE X TO, puis nous passerons en revue la totalité des X de nos structures de référence.

2.2 Le cadre opératoire BE ... TO

BE comme TO ont tous deux fait l'objet de travaux dans le cadre de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, où ils sont considérés comme des opérateurs de mise en relation. Ils jouent ainsi le rôle de relateur (niveau notionnel) ou prédicat (niveau prédicatif), fonctionnant comme pivots au sein d'une relation entre une notion source et une notion but (relation primitive $\langle a \text{ r } b \rangle$), ou entre un premier et un deuxième argument (relation prédicative $\langle C_0, C_1, \pi \rangle$). Mais si ces deux marqueurs sont relationnels, ils ne sont pas superposables pour autant au sens où ils sont la trace d'opérations distinctes, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

2.2.1 BE, opérateur de repérage à valeur d'identification

La grammaire traditionnelle oppose d'ordinaire un BE copule à un BE auxiliaire selon que l'on a affaire à une construction attributive (BE ADJ/NP), passive (BE -EN) ou aspectuelle (BE -ING), mais nous avons vu au cours du chapitre 1 que cette distinction n'était pas sans poser problème au regard de la possibilité pour BE de fonctionner comme opérateur quelle que soit la configuration syntaxique et de ses emplois dans des constructions coordonnées mettant en jeu à la fois des adjectifs et

des participes passés. Nous avons d'ailleurs pu constater que Huddleston & Pullum (2002), sans doute conscients de ces difficultés, ne considéraient pas qu'il s'agisse là de deux BE, mais seulement de différents emplois, plus ou moins centraux, de l'auxiliaire.

L'approche proposée par la TOPÉ via le concept de marqueur permet elle aussi de dépasser ces problèmes de catégorisation mais sans accorder de traitement préférentiel à un certain type d'emploi. Dans cette perspective, BE se définit donc comme le marqueur d'une opération unique identifiable à travers la totalité de ses emplois, de son emploi absolu d'existence à ses emplois auxiliaires en passant par ses emplois comme copule. Quel que soit le co(n)texte, BE matérialise ainsi une des valeurs de l'opérateur fondamental de repérage $\underline{\in}$, à savoir l'identification, symbolisée par $=$ (Bouscaren 1993 : 65). En d'autres termes, $\langle x - be - y \rangle$ signifie à la fois que x est repéré par rapport à y et que x est identifié à y . L'identification de x à y peut recouvrir plusieurs cas de figure⁶ et ce sont les paramètres du co-texte qui vont permettre de préciser si l'on a affaire à une identification totale ou partielle, que cette dernière soit du type classification ou localisation. On a une identification stricte ou totale dès lors que la relation est réversible, c'est-à-dire lorsque $x \underline{\in} y$ équivaut à $y \underline{\in} x$, comme c'est le cas dans *Ian is my favourite teacher*, équivalent à *My favourite teacher is Ian*. Lorsque la relation n'est pas réversible⁷, on a une identification partielle, soit à la fois une identification et une différenciation (\neq correspondant à une autre valeur possible pour $\underline{\in}$). Selon les cas, il peut s'agir d'une relation de classification, comme dans *Ian is a teacher* — où l'on remarque le rôle joué par l'article indéfini dans la référence à une classe dont on extrait une occurrence parmi d'autres — ou bien il peut s'agir d'une relation de localisation, comme dans *Ian is in the cafeteria* — où l'on remarque cette fois la présence de la préposition *in*. Quel que soit le type d'identification marquée par BE, celui-ci sert à attribuer une propriété au sujet syntaxique ou complément de rang zéro (C_0) qui a donc toujours le statut de repéré, la propriété attribuée jouant le rôle de repère. Ainsi, il apparaît clairement que BE participe à la délimitation qualitative (Qlt) de l'occurrence de la notion correspondant au C_0 ; mais ses emplois absolus du type '*I think, therefore I am*' montrent également qu'il sert à poser l'existence d'une occurrence de notion (Qnt), Qlt passant alors au second plan, sans être totalement évacué pour autant. En effet, pour reprendre Benveniste — qui signale cependant qu'« il n'y a aucun rapport de nature ou de nécessité » entre notion d'existence et

6. Nous nous référons dans ce qui suit au séminaire de Master 1 IRT de Catherine Collin, Université de Nantes (2010–2011). Les quelques exemples à l'appui sont des exemples fabriqués par nos soins — hormis bien sûr *I think, therefore I am*.

7. On notera que la question de la réversibilité de la relation marquée par BE est traitée en détail par Huddleston & Pullum (2002 : 266–272) qui distinguent quant à eux des emplois attributifs (*ascriptive*), mettant en rapport un thème et une propriété, et des emplois spécifiants (*specifying*), impliquant la mise en relation d'une variable et d'une valeur, qui ensemble ne sont pas sans rappeler les différents types d'identification envisagés en TOPÉ.

fonction copule (Benveniste 1966 : 189) — BE, superposable à cet égard à ÊTRE en français, « établit un rapport intrinsèque d'identité : c'est l'état consubstantiel » (Benveniste 1966 : 198). Autrement dit, BE marque l'identification de x à y mais aussi de x à x , en particulier dans ses emplois existentiels où l'on a une forme d'auto-repérage par rapport aux propriétés de la notion $/X/$, en plus d'une identification par rapport au paramètre spatio-temporel de la situation repère.

Dans ses emplois traditionnellement désignés comme auxiliaires, il est également la trace d'une opération de repérage à valeur d'identification. En tant qu'auxiliaire du passif, il permet ainsi la mise en relation du sujet de l'énoncé et d'un état résultant (-EN) et participe de l'orientation de la relation prédicative (cf. Chuquet 1989 : 108). Afin d'illustrer ce dernier point, nous reprenons ici les différentes étapes de construction de la relation prédicative. Au niveau notionnel, on part d'une relation primitive entre notions dont la particularité est d'être par nature ordonnée en fonction des propriétés des termes qui la composent, comme le montre l'exemple <boy - drive - car> repris de Bouscaren (1993 : 72), où il est plus plausible que $/boy/$ (animé) livre le « conducteur » et $/car/$ (inanimé) le « conduit » que l'inverse — d'où la distinction opérée entre un terme source (a ou ici *boy*) et un terme but (b ou ici *car*), souvent assimilables respectivement à l'agent et au patient en vertu des propriétés du prédicat fonctionnant comme relateur. Au niveau supérieur, une fois constitué ce premier « paquet de relations » (Culioli 1999a : 100), il va falloir sélectionner un premier argument (C_0) sur la base d'un schéma de lexis, et c'est là le niveau de la construction de la relation prédicative en tant que telle. Celle-ci dépend de la relation primitive au sens où le choix du C_0 va pouvoir se porter sur le terme source ou le terme but, le choix de l'un ou l'autre terme aboutissant à deux orientations distinctes. Lorsque le terme sélectionné comme premier argument est le terme source, alors on obtient une orientation active, et si l'actif est souvent décrit comme le choix par défaut, c'est parce qu'il conserve l'ordre de la relation primitive. À l'inverse, l'orientation passive suppose que l'on a fait le choix de partir du terme but, et donc de revenir sur l'ordre pré-établi de la relation primitive. Le passif implique par conséquent une opération supplémentaire et une inversion des repérages dont BE -EN est la trace, l'auxiliaire permettant alors d'attribuer le statut de repéré au C_0 , celui-ci fonctionnant comme repère à l'actif car issu de la notion source.

Enfin, lorsque BE contribue à la formation de l'aspect BE -ING, il marque le passage de la relation prédicative à un énoncé et opère donc cette fois principalement au niveau des repérages énonciatifs. Dans ce type d'emploi, il met en relation le sujet de l'énoncé avec une activité dont la validation est préconstruite (-ING) et participe à la construction des valeurs référentielles en repérant la situation de l'événement Sit_2 (S_2 , T_2) par rapport à une situation spécifique, correspondant au présent à la situation

d'énonciation $Sit_0 (\mathcal{S}_0, \mathcal{T}_0)$ et au prétérit à une situation repère définie dans le contexte (cf. Bouscaren 1993 : 10, 20, 27). On peut ajouter à cela que comme l'expliquent Bouscaren et al. (1996 : 21-22), selon le contexte d'emploi, le repérage s'effectuera plutôt par rapport au paramètre subjectif, au paramètre spatio-temporel ou à la situation dans son ensemble et que l'on aura donc une pondération différente des dimensions Qlt et Qnt à l'origine des interprétations variables de BE -ING (inaccompli, valeur modale, reprise).

On voit donc que la TOPÉ nous offre une analyse fine et cohérente du fonctionnement de BE à travers la diversité de ses emplois et ce même si contrairement à HAVE auquel il est intimement lié (cf. Bouscaren 1982 : 52-72), le marqueur est rarement traité seul, pour lui-même, mais apparaît davantage comme un outil servant à la construction d'opérations plus complexes — très certainement en raison de ses affinités avec l'opérateur fondamental de repérage $\underline{\subseteq}$. Il en va tout autrement pour TO, qui a quant à lui fait l'objet de plusieurs travaux approfondis et dont la caractérisation s'avère plus problématique au regard de son évolution diachronique.

2.2.2 To, opérateur de visée

Afin de mettre en perspective l'analyse du fonctionnement de *to* dans le cadre de la TOPÉ, nous revenons dans un premier temps sur les descriptions fournies par les grammaires, dont nous n'avons pas eu l'occasion de traiter au chapitre 1, et qui, comme pour BE, soulèvent un certain nombre de questions autour de la catégorisation de *to* dans ses différents emplois.

To dans les grammaires

On constate en effet que celui-ci fait l'objet d'une double classification dans les grammaires de référence. Aussi bien Quirk et al. (1985) que Biber et al. (1999) ou Huddleston & Pullum (2002) distinguent la préposition *to* du *to* employé devant une base verbale ou infinitif. Le *to* préposition, soit le *to* dont le rôle est d'introduire un syntagme nominal ou un constituant apparenté telle qu'une forme en -ING, semble faire l'objet d'un consensus puisque les trois grammaires lui accordent en premier lieu une valeur de but spatial, avec l'idée de mouvement vers une destination, cette valeur étant à l'origine de ramifications dans d'autres domaines conceptuels, tels que le changement d'état ou la temporalité, mais toujours en lien avec un but, une limite ou un point d'aboutissement.

Le *to* + BV en revanche fait l'objet de descriptions différentes dans Quirk et al. (1985 : 1985 : 67-68) et Biber et al. (1999 : 60) d'une part et Huddleston & Pullum (2002 : 1183-1187) d'autre part, les deux premiers ouvrages le désignant prin-

cipalement comme un « marqueur d’infinitif » (*infinitive marker*) et le dernier comme un subordonnant introduisant un syntagme verbal (*VP subordinator*). En fait, la première désignation ne fait que traduire la distribution particulière de ce *to* qui apparaît devant une base verbale, un emploi impossible pour une préposition et qui fait de *to* un mot unique, difficilement assimilable à une catégorie grammaticale ; mais aucun des deux ouvrages ne propose de véritable analyse de son fonctionnement, et les quelques remarques qu’ils font à propos du marqueur ont un caractère avant tout descriptif. Ainsi Quirk et al. (1985 : 687, 846) évoquent une « connexion métaphorique » avec la préposition spatiale ainsi qu’un emploi récurrent dans les titres de journaux où *to* exprimerait le renvoi à l’avenir ou un arrangement prévu, tandis que pour Biber et al. (1999 : 89), il est principalement utilisé comme complémenteur (*complementizer*) devant la forme infinitive ainsi que comme élément de composition dans *in order to* et *so as to*, deux marqueurs complexes de l’infinitif permettant d’introduire une subordonnée de but. Et on notera d’ailleurs à propos de ce dernier type d’emploi, où *to* peut également fonctionner seul, que Quirk et al. (1985 : 1107) ne le considèrent alors plus comme un « marqueur d’infinitif » mais comme une conjonction de subordination à part entière, et en ce sens se rapprochent du traitement proposé par Huddleston & Pullum (2002).

Ces derniers (Huddleston & Pullum 2002 : 84) parlent également de « *infinitival to* » mais déconstruisent en même temps l’analyse traditionnelle qui présente souvent *to* comme faisant partie intégrante de l’infinitif telle une marque morphologique et insistent sur le fait qu’il s’agit bien d’un mot séparé dont la fonction est syntaxique. Ils lui attribuent également une fonction unique (Huddleston & Pullum 2002 : 1323) mais l’incluent néanmoins dans une catégorie au terme d’une analyse argumentée passant en revue les propriétés syntaxiques du marqueur (Huddleston & Pullum 2002 : 1183–1187). Dans un premier temps, les auteurs reviennent sur le lien historique entre *to* devant l’infinitif et le *to* préposition dont il est issu et dont il conserve certaines propriétés syntaxiques et/ou sémantiques, telles que l’impossibilité de fonctionner comme complément d’une préposition, ou le contraste avec les prépositions *from* et *against* (illustré notamment par PERSUADE NP *to* V vs. DISSUADE NP *from* V-ING). Néanmoins, ils concluent qu’il ne s’agit pas là d’arguments suffisants pour considérer *to* devant l’infinitif comme un emploi de la préposition, étant donné qu’il se comporte par ailleurs de manière très différente, notamment vis-à-vis de la coordination. Après donc avoir exclu cette première caractérisation, ils considèrent deux autres classifications potentiellement compatibles avec la position pré-prédicat de *to*, à savoir l’auxiliaire et la conjonction de subordination. Les auteurs soulignent la difficulté que représente le choix de l’une de ces deux catégorisations dans la mesure où, quelle que soit la catégorie retenue, *to* apparaît comme un membre pour le moins atypique de la classe.

Cependant, parce que *to* est restreint à des emplois subordonnés⁸ et ne semble donc pouvoir fonctionner comme noyau d'une proposition principale, ils concluent qu'il est préférable de le considérer comme un subordonnant, même s'il s'agit encore une fois d'un subordonnant un peu particulier puisqu'il introduit un syntagme verbal et non une proposition subordonnée, qu'il peut être précédé d'adverbes modifiant le prédicat qu'il introduit, et que ce prédicat peut aussi dans certaines conditions faire l'objet d'une ellipse laissant *to* orphelin (*stranded*), comme un auxiliaire.

Ainsi, dans les trois grammaires, on remarque une dissociation explicite entre le *to* apparaissant devant une infinitive et la préposition, et ce malgré la reconnaissance tout autant explicite, du moins chez Quirk et al. (1985) et Huddleston & Pullum (2002), d'un lien entre les deux. Or, la nature du lien entre *to* + V et *to* + NP, et donc la classification du premier *to*, est loin de faire l'objet d'un consensus dans la littérature. C'est donc à cette question que nous consacrons la sous-partie suivante.

To, un marqueur unique ?

Comme le remarquent Lowrey & Toupin (2010 : 34), « le cas de *to* particule infinitive⁹ s'avère problématique pour à peu près toutes les théories linguistiques », ce que reflète d'ailleurs bien la manière dont l'abordent Huddleston & Pullum (2002). Dans l'optique qui est la nôtre, la question est de savoir s'il faut voir dans *to* le marqueur d'une opération unique, ou bien si l'on a affaire à une forme de surface mais deux marqueurs différents. Avant de passer en revue les arguments qui ont été mis en avant dans un sens comme dans l'autre, on signalera qu'en raison de l'importance donnée par la TOPÉ au texte, c'est-à-dire à l'agencement des formes, conçues comme traces d'opérations invariantes soumises à des paramètres de variation, l'approche par défaut consistera à considérer une forme comme un marqueur unique, quels que soient ses contextes d'emplois — à moins que les données historiques invitent à reconsidérer ce postulat de départ. Or les arguments présentés par les tenants d'une distinction nette entre particule infinitive et préposition ne nous semblent pas à même de remettre en cause ce positionnement théorique dans le cas de *to*.

En effet, le premier critère mis en avant par Lowrey & Toupin (2010) concerne la catégorie de *to* devant l'infinitif qui, selon eux, ne fonctionne pas comme une préposition et ne peut être considéré comme telle. On retrouve ici l'argument présenté par

8. C'est du moins la position de Huddleston & Pullum (2002 : 1186) qui considèrent qu'une infinitive en *to* ne peut fonctionner comme proposition principale hors phrase elliptique. On notera néanmoins que Chuquet (1986) se donne précisément comme objet d'étude les propositions du type *To be or not to be*, qu'il désigne comme des indépendantes.

9. « Par commodité », nous adopterons nous aussi cette formulation pour désigner le *to* apparaissant devant une base verbale, notamment pour éviter tout risque de confusion avec l'acception donnée au terme de « marqueur » dans le cadre de la TOPÉ.

Huddleston & Pullum (2002) qui, au regard des propriétés syntaxiques de *to* particule infinitive que nous ne reprendrons pas en détail, semble effectivement difficilement contestable, en dépit de la position adoptée par Groussier (1981)¹⁰. Cependant, il ne nous semble pas que l'on puisse en déduire que l'on a nécessairement affaire à deux marqueurs différents, car la particule infinitive ne se distingue de la préposition que par ses compatibilités contextuelles, si bien que l'on peut tout à fait envisager qu'il s'agisse là de différents emplois du même marqueur. L'argument opposé par Lowrey & Toupin (2010 : 48), qui s'appuient sur Miller (2000), est que « si deux éléments appartiennent à des catégories syntaxiques différentes, il s'agit de deux mots différents ». On peut d'une part remarquer que la référence au « mot », qui n'est jamais défini, pose problème par son caractère pré-théorique et que d'autre part, il s'agit d'un postulat qui n'est *a priori* pas plus recevable que l'idée que si l'on a une seule forme, on a un seul marqueur, avec laquelle il entre directement en conflit. On pourra en effet objecter qu'il attribue au mot ce qui se manifeste dans son co-texte, là où la relation 'une forme = un marqueur' présente à notre sens l'intérêt de prévenir ce genre de transfert. Ainsi, nous concluons sur ce point que la catégorie grammaticale n'est pas forcément pertinente lorsque l'on considère la forme comme un marqueur, si tant est qu'elle n'engendre pas un type d'opération radicalement différent. Or, on peut facilement montrer à l'instar de Groussier (1981), Chuquet (1986) ou Hamelin (2010) — nous y reviendrons un peu plus loin — que tant comme préposition que comme subordonnant (ou auxiliaire), *to* est un marqueur de mise en relation.

Le second critère dit « formel » concerne cette fois la forme phonologique de *to* qui, lorsqu'il est particule, « peut dans certains cas fusionner avec le verbe qui précède » (Lowrey & Toupin 2010 : 58). On retrouve bien une description de ce phénomène dans Huddleston & Pullum (2002 : 1616–1618), qui est en effet spécifique aux emplois de *to* suivis d'un infinitif mais ne concerne qu'un très petit nombre de configurations, soit sept verbes au total d'après Huddleston & Pullum (2002 : 1616), représentés par *gonna*, *gotta*, *hafta*, *oughta*, *supposta*, *usta*, et *wanna*. Selon Lowrey & Toupin (2010 : 60), si *to* peut fusionner avec ces verbes lorsqu'il fonctionne devant un infinitif mais pas lorsqu'il fonctionne devant un syntagme nominal, ce doit être parce que l'on a affaire dans chaque cas à deux marqueurs différents. Mais il nous semble qu'une explication au moins tout aussi convaincante réside justement dans la nature du terme qui vient après *to*, qui fait que l'on a une construction caténative dans le premier

10. Chez Groussier (1981 : 41), cette caractérisation se justifie principalement par les propriétés logico-sémantiques de *to*, dont elle montre qu'il fonctionne comme un « indicateur de relation » au même titre que n'importe quelle préposition. Si l'on ajoute à cela que l'infinitif est une forme partiellement nominalisée, on peut éventuellement admettre que le *to* particule infinitive soit une préposition singulière, mais il faut reconnaître que le pouvoir explicatif de l'hypothèse demeure fort limité au regard des particularités syntaxiques de ces emplois de *to*.

cas mais pas dans le second. Autrement dit, ce qui change de manière incontestable entre *going to V* et *going to NP* est ce qui suit *to*, *to* lui-même ne subissant aucun changement visible. De plus, bien que les constructions classiques et fusionnées soient de toute évidence liées, elles ne sont pas pour autant superposables, l'exemple de HAVE *got to*, où l'incorporation de *to* à *got* s'accompagne bien souvent de l'effacement de HAVE, étant particulièrement révélateur. Dans ces conditions, on peut se demander si analyser la nouvelle forme comme la combinaison de deux marqueurs est justifié : peut-être ne s'agit-il plus d'un emploi du marqueur *to* dans la mesure où l'on n'a plus la forme *to*¹¹. Dans tous les cas, on voit ici aussi que rien ne justifie véritablement que l'on considère ces différents emplois de *to* comme des marqueurs différents.

Enfin, le troisième argument avancé par Lowrey & Toupin (2010 : 61–64) a trait au sens de *to*, supposé différent selon qu'il est employé comme préposition ou comme particule infinitive. La « valeur allative ou directionnelle » de la préposition pourrait ainsi être renforcée par un adverbe tel que *straight* « dans certains contextes », ce qui serait strictement impossible pour la particule car dans ce cas, « il n'y a pas de contenu sémantique à renforcer » — preuve donc que l'on aurait affaire à deux marqueurs différents. Le problème est que, comme les auteurs le signalent eux-mêmes, ce type de modification n'est possible que dans certains contextes seulement, la préposition ayant des valeurs assez diverses dont certaines semblent assez éloignées de l'emploi « directionnel » et assez abstraites (cf. Groussier 1981 : 62 ; Hamelin 2010). Or, on ne considère pas en général que les divers emplois de la préposition correspondent à plusieurs « mots » ou plusieurs marqueurs. Ceci dit, au delà de l'idée que particule et préposition renverraient à des sens différents, on trouve ici l'idée fort répandue¹² que la particule n'aurait aucun sens. Duffley (2006 : 24) montre cependant qu'il n'en est rien au regard du changement de sens que suppose par exemple l'effacement de *to* dans une phrase telle que *She had a machine (to) correct the tests*, et on verra que l'on peut même aller plus loin en dégagant un invariant pour décrire ces emplois de *to*, qui ne fonctionne pas selon nous comme un simple « foncteur » (Lowrey & Toupin 2010 : 63).

Ces quelques éléments suffisent nous semble-t-il à démontrer qu'il n'y a aucune nécessité à considérer les emplois de *to* comme préposition ou comme particule infinitive comme autre chose que des emplois du même marqueur, mais avant de proposer une description unifiée de celui-ci, il nous semble intéressant de revenir également sur

11. Huddleston & Pullum (2002 : 1617) démontrent en effet qu'il s'agit bien d'une « incorporation morphologique » et non d'une simple réduction phonologique. Nous reviendrons au chapitre 5 sur ce phénomène complexe qui pose la question de l'intégration de l'évolution de la langue à l'analyse de structures telles que BE *supposed to*.

12. Cf. notamment Chomsky (1957 : 100), Langacker (1990 : 82), et Fischer (2003 : 459), d'après Duffley (2006 : 22–24).

l'origine de l'emploi de *to* devant un infinitif, dans la mesure où son évolution diachronique est souvent interprétée dans la littérature à des fins contradictoires, certains insistant sur l'origine prépositionnelle de la construction avec l'infinitif, qui serait de fait censée prouver l'unicité du marqueur (cf. par exemple Groussier 1981 : 54–61), d'autres sur le changement sémantique radical subi par *to* au fil de sa « grammaticalisation » (cf. notamment Lowrey & Toupin 2010 : 65–76). Voici donc ce qu'en dit l'*OED* :

Beside the simple infinitive, or verbal substantive in *-an* (Middle English *-en, -e*), Old English, like the other West Germanic languages, had a *dat.* form of the same or a closely-related n., which in Old English ended in *-anne, -enne*, in Middle English reduced successively to *-ene, -en, -e*, and was thus at length levelled with the simple infinitive, and with it reduced to the uninflected verb-stem. This dative form was always preceded or 'governed' by the preposition *tó* 'to'. [...] Originally, *to* before the dative infinitive had the same meaning and use as before ordinary substantives, i.e. it expressed motion, direction, inclination, purpose, etc., toward the act or condition expressed by the infinitive; as in 'he came *to help* (i.e. to the help of) his friends', 'he went *to stay* there', 'he prepared *to depart* (i.e. for departure)', 'it tends *to melt*', 'he proceeded *to speak*', 'looking *to receive* something'. But in process of time this obvious sense of the prep. became weakened and generalized, so that *tó* became at last the ordinary link expressing any prepositional relation in which an infinitive stands to a preceding verb, adjective, or substantive. (*OED*)

Ainsi, d'après l'*OED*, la construction *to* + V est issue de ce que l'on appelle l'infinitif datif, une forme nominalisée du verbe qui était systématiquement précédée de *to* en vieil anglais et fonctionnait en distribution complémentaire avec un infinitif simple, ou accusatif. Par la suite, déjà en vieil anglais, l'emploi de *to* devant les noms verbaux s'est généralisé, aidé par la disparition progressive des désinences casuelles, jusqu'à devenir en anglais moderne la forme la plus courante d'infinitif, au détriment de la forme simple. Il faut cependant noter que si l'origine prépositionnelle de l'infinitif en *to* fait l'objet d'un consensus, pour Los (2005 : 189–190), celui-ci n'est déjà plus un syntagme prépositionnel en vieil anglais, mais une forme non-finie de subjonctif qui entre avant tout en concurrence avec la forme finie de subjonctif en *that*¹³. Ceci étant dit, les divergences observées quant à la description syntaxique de la construction du vieil anglais ne trouvent pas d'écho dans la description de son sens, puisque l'*OED* et Los (2005 : 157) s'accordent sur la valeur de but, à tous les sens du terme, comme valeur première. Par la suite, celle-ci aurait fait l'objet d'un « affaiblissement » ou d'une « généralisation », selon les termes de l'*OED*, qui ne sont d'ailleurs pas sans

13. On pourra peut-être y voir l'origine du repérage fictif supposé par *to* et sur lequel nous reviendrons un peu plus loin.

rappeler ceux de la théorie de la grammaticalisation qui veut que l'évolution d'un élément linguistique du lexical au grammatical s'accompagne à terme d'une perte de la valeur sémantique d'origine (cf. Lowrey & Toupin 2010 : 80)¹⁴. Cependant, il ne faudrait pas en déduire que tous les emplois de *to* devant l'infinitif sont des emplois affaiblis, où *to* ferait office de simple relateur dénué de toute signification :

To a certain extent [...], i.e. when the infinitive is the subject or direct object, *to* has lost all its meaning, and become a mere 'sign' or prefix of the infinitive. But after an intrans. vb., or the passive voice, *to* is still the preposition. (*OED*)

Bien que, comme nous l'avons déjà évoqué, on puisse contester l'idée que *to* soit jamais vide de sens, la description de l'*OED* présente l'intérêt de mettre l'accent sur le caractère non-homogène des emplois de *to* devant l'infinitif, qui est souvent relégué au second plan dans la littérature posant l'existence de deux *to* distincts, l'insistance portant sur l'opposition particule/préposition. Ainsi, l'histoire de *to* nous montre que certains de ses emplois contemporains remontent en fait aux origines, tandis que d'autres, plus récents, s'en distinguent clairement. On retrouve cette idée chez Lowrey & Toupin (2010 : 75), selon lesquels « la particule infinitive continue à apparaître dans les contextes où, de par son rôle d'origine, l'expression du but, *to* a entamé sa grammaticalisation », ce à quoi ils ajoutent que pour autant, « cette grammaticalisation a bel et bien eu lieu : *to* + infinitif est possible désormais dans des contextes où le *to* du vieil-anglais était sémantiquement exclu ». Ils donnent ainsi en exemple des emplois où la proposition en *to* précède d'un point de vue logique la proposition principale, comme dans *The keeper was happy to see the ball sail over the bar* (Lowrey & Toupin 2010 : 37–38). De cette absence d'homogénéité dans les emplois de *to* particule, liée en partie à un éloignement de la valeur de la préposition, les auteurs tirent alors la conclusion que d'une part, on ne peut avoir affaire à un marqueur unique et que d'autre part, l'hypothèse de l'invariant sémantique ne tient pas. Nous avons déjà traité en détail du premier point. Aussi, nous soulignerons simplement que l'argument diachronique ne nous semble pas remettre en cause la conclusion à laquelle nous avons abouti précédemment : l'existence de valeurs diverses pour la particule comme pour la préposition, dont certaines comme le but (spatial, temporel, logique) sont partagées, signale plutôt selon nous le caractère artificiel d'une frontière qui opposerait *to* marqueur prépositionnel d'une part et *to* marqueur infinitival d'autre part puisque dans ces conditions, l'hétérogénéité n'est clairement pas liée au fonctionnement syntaxique de *to* — ou du moins pas uniquement. Partant donc du principe que l'on a bien affaire à un marqueur unique, nous revenons dans ce qui suit

14. Cf. néanmoins Hopper & Traugott (2003 : 94–98) pour une vision plus nuancée du processus (plus de détails au chapitre 5).

sur le second point, à savoir la question de l'invariant de *to* au sens entendu par la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives.

Invariant de *to*

Tout d'abord, il nous faut insister sur le fait que, dans le cadre de la TOPÉ, l'invariant est un invariant opératoire, et non sémantique, et ce même dans la première version de la théorie, avant la formulation du concept de forme schématique. Il s'agit là d'un point fondamental qui permet nous semble-t-il de désamorcer un certain nombre de critiques qui ont pu être formulées à l'égard de la description de *to* comme un marqueur de visée, que l'on trouve notamment chez Chuquet (1986) et chez Bouscaren & Chuquet (1987 : 149–151). En effet, lorsque Chuquet (1986) parle de visée, il ne fait pas référence à un sens stable mais à une opération énonciative, c'est-à-dire à un mode de repérage de la relation prédicative en *to* par rapport à la situation d'énonciation. Il précise ainsi :

Ce que nous avons appelé visée pour TO + BV n'est autre que le constat de ce décalage entre la situation d'énonciation et la situation dans laquelle l'énonciateur se place pour envisager la validation de la relation. (Chuquet 1986 : 140)

En fait, la visée s'apparente à une assertion, dans la mesure où l'on fait le choix de *p* par opposition à *p'* sur le domaine de validation (*p*, *p'*) de la relation prédicative ; mais parce que l'infinitif est une forme non-finie, et donc « a-temporel[le] (au sens de “tense” anglais) et a-chronologique (au sens de “time” appréhendé à travers les formes linguistiques bien sûr) » (Chuquet 1986 : 23), et implique que l'on a affaire à une relation prédicative non saturée $\langle () r b \rangle$ (Chuquet 1986 : 170), on demeure en deçà de la validation et donc on fait « comme si » :

Ce repérage a donc ceci de particulier qu'il ne se concrétisera pas en surface par un marqueur temporel/aspectuel quelconque (mais sera compatible avec ce marqueur dans les cas de lexis imbriquée — l'infinitif étant neutre sur ce point) et qu'il est fictif au sens où l'entend A. Culioli dans ses travaux sur l'aspect : “En construisant Sit_0 , \mathcal{S}_0 pose la relation prédicative comme validable avec la double force du terme : validable n'implique pas que cette relation sera nécessairement validée, ou au contraire non validée (on imagine toutes les éventualités) ; d'un autre côté validable signifie ‘qui peut être validée, qui est donc validée pourvu qu'il y ait un énonciateur pour effectuer l'opération’. [...]” (Chuquet 1986 : 141)

On comprend donc que la visée n'est pas une projection dans l'avenir au sens où *to* ferait référence à une sorte de futur extra-linguistique. C'est une projection dans l'« à-venir » au sens où l'on se situe sur un plan décroché depuis lequel on considère une relation *a priori* non (encore) advenue et pour laquelle on vise *p*. D'autre part, le fait

que *to* marque la relation comme validable ne signifie pas, comme le montre bien la citation de Culioli, que celle-ci ne puisse être validée. Cela signifie simplement qu'elle n'est pas *a priori* construite comme telle et que ce n'est pas *to* qui la valide mais les repérages contextuels. Autrement dit, il n'y a aucune incompatibilité entre l'analyse du fonctionnement de *to* comme un opérateur de visée et son emploi dans l'exemple en *happy to* de Lowrey & Toupin (2010 : 37), contrairement à ce que suggèrent ces auteurs (cf. point précédent).

Par ailleurs, on peut rapprocher cette description de travaux réalisés dans d'autres cadres théoriques tels que la linguistique guillaumienne ou la psychomécanique du langage, dont on trouve des exemples chez Cotte (1982) et Duffley (1995, 2006). Ainsi pour Cotte (1982 : 135–136), *to* est un opérateur de dévirtualisation marquant la transition du virtuel vers l'actuel, tandis que Duffley (2006 : 26) le définit de manière plus générale comme l'expression d'un mouvement orienté vers un point d'arrivée (« movement leading to a point »). En dépit des divergences liées notamment au cadre théorique, ces différentes caractérisations soulignent toutes le dynamisme et la directionnalité de *to* suivi de l'infinitif et l'on peut y voir un lien avec l'histoire ainsi que les emplois prépositionnels du marqueur. Duffley (2006 : 25) signale d'ailleurs de manière explicite que le *to* devant l'infinitif n'est ni plus ni moins qu'un emploi de la préposition, à laquelle il attribue de ce fait la même « signification schématique » (*schematic meaning*). Chuquet (1986), dont l'étude n'est consacrée qu'à certains emplois de l'infinitif, ne se prononce pas quant à lui sur cette question, mais son analyse semble tout à fait compatible avec les conclusions que tire Hamelin (2010) de l'étude des emplois prépositionnels de *to*, comme cette dernière le signale elle-même :

[À propos de la téléonomie associée à *to* particule infinitive] Ce n'est en aucun cas contradictoire avec notre propre analyse, qui repose sur l'idée que l'on s'intéresse à l'entrée de X en Y, et sur la prise en compte de deux états (au sens de délimitations) de X, l'un à l'Intérieur du domaine délimité par Y, et l'autre, à l'Extérieur de ce domaine.

Nous considérerons que les emplois de *to* comme préposition et comme particule infinitive n'entraînent pas de différences dans le fonctionnement du marqueur, et que les variations que l'on constate dans les interprétations qui leur sont associées découlent des propriétés des termes qu'il met en relation, et, notamment, du fait que le terme introduit par la particule infinitive met en jeu une occurrence de procès qui a la particularité de figurer dans l'énoncé sous la forme d'une base verbale, et donc, d'un renvoi direct à la notion de procès, dépourvu de marques temporelles. (Hamelin 2010 : 186)

De plus, nous avons déjà évoqué le positionnement de Groussier (1981) qu'il convient de reprendre ici puisque cette dernière propose une description alternative à — mais néanmoins compatible avec — celle de Chuquet (1986). S'intéressant princi-

pablement à la relation entre la prédication en *to* (assimilable selon elle à un syntagme prépositionnel) et la prédication principale, elle conclut que *to* est l'« indicateur du repérage d'un événement ou d'un jugement modal par rapport à un autre événement ou à une classe d'événements » et que « l'emploi de *to* suppose que le procès-repère est lui-même déterminé c'est-à-dire repéré par rapport à un moment ou à une classe de moments » (Groussier 1981 : 64). À travers les concepts d'événement et de classe d'événements, elle associe à *to* un certain degré de détermination des procès, mais surtout elle met ici l'accent sur la double fonction du marqueur qui joue un rôle tant au niveau prédicatif, comme opérateur de mise en relation des termes de l'énoncé, qu'au niveau énonciatif, puisqu'il est la trace d'un repérage par rapport au paramètre spatio-temporel de la situation d'énonciation. Or dans la conclusion de son ouvrage, Chuquet (1986) insiste lui aussi sur le rôle complexe de *to* :

Si l'on considère en effet que tout énoncé produit (et interprété, les deux phénomènes étant indissociables) par un sujet énonciateur est une manière de construire un réseau de valeurs référentielles et d'éliminer progressivement de l'indétermination, on se rendra compte que TO + Base Verbale occupe une position intéressante, tant du point de vue prédicatif des opérations de mise en relation des éléments de la lexis que du point de vue énonciatif de la prise en charge par un énonciateur (c'est à ce niveau que nous avons distingué le type de repérage "fictif" et la modalité de "visée"). (Chuquet 1986 : 261)

Il s'agit là à notre avis d'un point fondamental sur lequel nous serons amenée à revenir au cours de l'analyse des structures BE X TO, car nous verrons que cette dualité fonde en partie la spécificité de ces marqueurs complexes en leur permettant d'opérer à deux niveaux, contrairement aux auxiliaires de modalité qui sont la trace d'opérations d'ordre énonciatif uniquement. Nous concluons donc sur cette remarque notre synthèse du fonctionnement de *to*, dont il y aurait bien entendu encore beaucoup à dire, mais nous avons fait le tour de l'essentiel vis-à-vis de notre objet d'étude et on pourra se référer aux travaux mentionnés précédemment pour plus de précisions. Nous abordons maintenant les diverses instanciations du marqueur central X, qui, comme nous allons le voir, restent quant à elles largement à explorer.

2.3 Le prédicat modal X

2.3.1 Un champ relativement inexploré

Contrairement aux marqueurs BE et TO, aucun des X adjectivaux ou participiaux qui nous intéressent n'a en tant que tel fait l'objet d'études d'envergure dans le cadre de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives ou, à notre connaissance,

dans tout autre cadre théorique, probablement pour les raisons évoquées au chapitre précédent qui font que les structures BE X TO sont elles-mêmes peu étudiées — notamment la primauté donnée aux auxiliaires dans le domaine modal et l'appartenance de (BE) X (TO) au domaine lexical. Bien entendu, les travaux¹⁵ portant spécifiquement sur certaines structures BE X TO telles que BE *able to* ou BE *supposed to* nous fournissent des éléments de compréhension du fonctionnement de X, mais hormis peut-être les travaux en grammaire de construction, ils ne mettent pas véritablement en perspective cet emploi du marqueur, tout simplement parce qu'ils ne le considèrent pas comme un marqueur. De même, les observations fournies par les grammaires sont nécessairement incomplètes car, de par la fonction de ces ouvrages, elles vont rarement au delà de la simple description des phénomènes de surface et se concentrent bien souvent sur les aspects du fonctionnement syntaxique des verbes et adjectifs, les considérations sémantiques étant logiquement reléguées au second plan. Un des objectifs de ce travail sera donc de pallier ce manque en fournissant une description approfondie des différents X, au delà même de leurs emplois au cœur de la structure qui retiendra en particulier notre attention.

Adjectifs et opération de modalisation

Si donc nous n'avons pu trouver de descriptions individuelles exhaustives pour chacun de nos X, il nous faut néanmoins signaler une étude réalisée dans le cadre de la TOPE d'un apport précieux pour l'analyse des structures BE X TO, portant plus spécifiquement sur les adjectifs de modalité. Dans ses deux articles¹⁶, Rivière (1983, 1991) s'intéresse ainsi aux adjectifs de l'anglais prenant une proposition subordonnée comme complément et les définit comme des prédicats modaux dans la mesure où « ils reflètent une attitude de l'énonciateur à l'égard de la proposition qu'il énonce ». Ces adjectifs s'organisent en système, les différents types de complémentation rencontrés étant la trace selon lui de différents modes d'application de l'opération de modalisation, dont il propose une formulation. Cette opération résulte de la combinaison de trois éléments (Rivière 1991 : 160) : « ce qui est modalisé », à savoir la relation prédicative ou lexis λ ; un « opérateur linguistique de modalisation » m , soit un prédicat pouvant prendre la forme d'un adjectif ou d'un verbe ; et l'origine du jugement de modalisation, qui peut correspondre à l'énonciateur origine \mathcal{S}_0 ou à un énonciateur dérivé désigné comme « modalisateur » et noté Z . Dans cette optique, le type de complémentation est lié au point de départ pris par l'opération de modalisation (lexis,

15. Cf. notamment les articles d'Aijmer (2004), Delesse (2006), Facchinetti (2000), Noël & Van der Auwera (2009) déjà cités.

16. L'article de 1991 est une version en français légèrement remaniée de l'article publié en 1983 en anglais. Aussi, nous référerons en priorité à la deuxième version.

terme de la lexis ou modalisateur). Ainsi, alors que la construction en *that* est la trace d'une opération de modalisation s'appliquant à la lexis prise en bloc, la construction en *to* suppose l'application préalable d'une opération dite « d'éclatement de lexis¹⁷ » permettant au prédicat modal d'avoir accès au terme source, au prédicat ou au terme but, et de le prendre pour argument. À cela, il faut ajouter que l'application de l'éclatement de lexis — et donc le type de subordonnée — dépend de la manière dont la relation est prise en charge par l'énonciateur :

That apparaît quand la lexis est assertée et que l'éclatement ne s'applique pas. L'infinitive résulte de l'application de l'éclatement à une lexis non assertée. (Rivière 1991 : 169)

On peut notamment voir dans cette analyse une manière d'expliquer la correspondance récurrente entre complémentation en *that* et modalité de type 2 (épistémique) d'une part, et entre complémentation infinitive et modalité de type 4 (radicale) d'autre part. Mais le modèle proposé permet également de dépasser les problèmes posés par des énoncés tels que *John is likely to fail his exam* (Rivière 1983 : 3), où l'on a de toute évidence une interprétation relevant de la modalité de type 2 en dépit de la construction en *to* — d'où l'équivalence posée d'ordinaire pour *likely* avec la construction en *that*.

En effet, avec *likely*, on a deux possibilités : soit l'opération de modalisation s'applique à la relation entre l'énonciateur et la lexis, cette dernière étant prise comme point de départ de la relation modalisée — d'où un schéma impersonnel en *that* ; soit le prédicat modal pénètre à l'intérieur de la lexis, provoquant l'éclatement de celle-ci, et l'opération de modalisation porte alors sur la relation C₀-prédicat — d'où un schéma personnel en *to*. Si la différence de sens entre les deux constructions paraît minime, c'est parce que *likely* est indifférent aux propriétés du terme qu'il prend pour argument¹⁸, qui peut ainsi correspondre à la notion source comme à la notion but, d'où l'idée que la relation modalisée dans le schéma en *to* est la relation C₀-prédicat, et non la relation agent-prédicat. Le fonctionnement de *likely* n'est cependant pas représentatif de tous nos X adjectivaux si bien que nous proposons de passer en revue rapidement les différents cas de figure évoqués par Rivière (1991 : 178–180), que l'on trouvera représentés dans le schéma récapitulatif 2.2. Là où *likely to* est donc

17. On notera qu'en réalité, d'après Rivière (1991 : 176–178), toute opération de modalisation implique la mise en œuvre de l'éclatement d'une lexis entendue comme champ relationnel. Seulement, lorsque l'on a une construction en *that* l'opération ne s'applique qu'à un premier niveau, soit à la relation énonciateur-lexis, ainsi rendue « manifeste », tandis que la lexis elle-même reste imperméable à la modalisation.

18. Nous avons bien conscience du caractère potentiellement problématique de ce terme appliqué à *likely* dans la mesure où celui-ci peut être considéré comme un prédicat à montée, comme nous l'avons déjà évoqué. Il s'agit cependant du terme employé par Rivière (1991 : 163), ce qui explique que nous le conservions ici, et on verra par la suite qu'il se justifie au regard des propriétés notionnelles du marqueur.

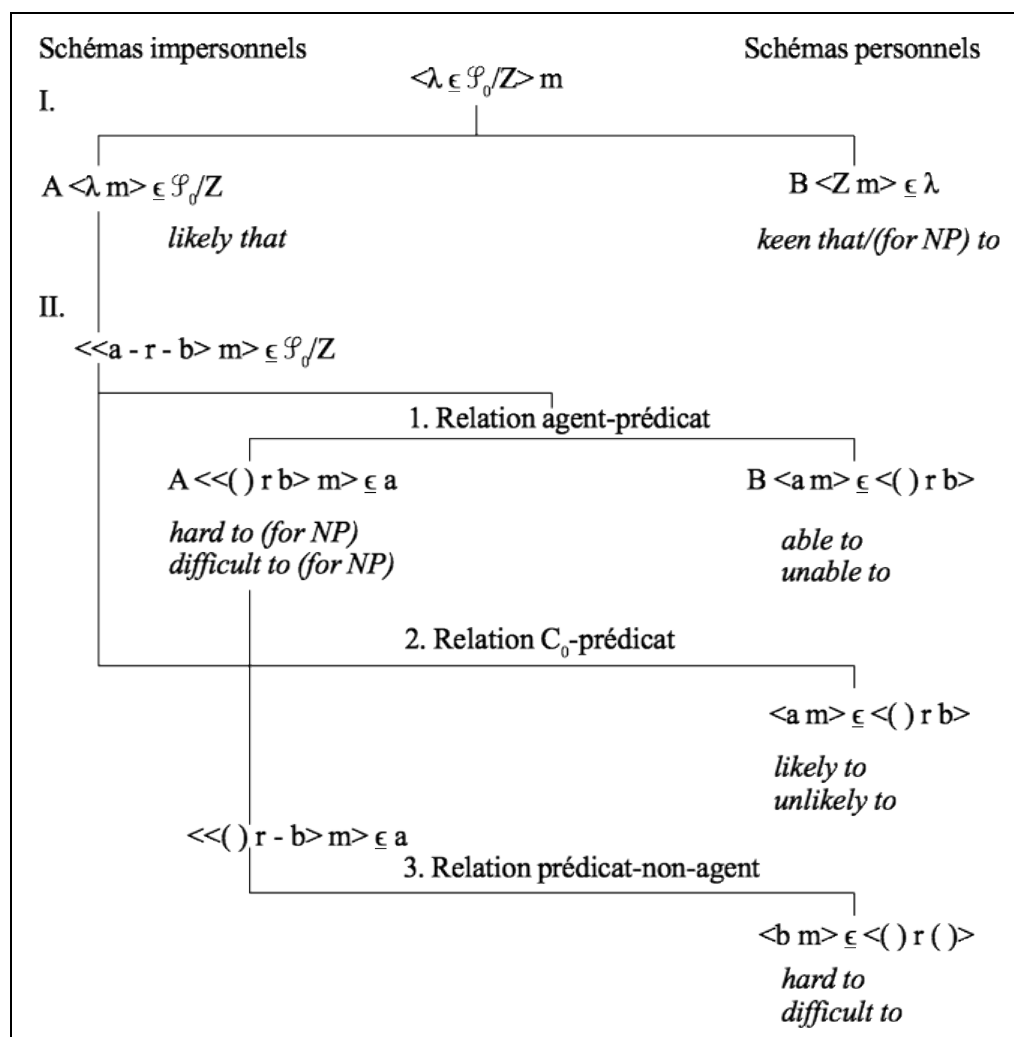


FIGURE 2.2 – Modes d’application de l’opération de modalisation en fonction de x — Schéma adapté de Rivière (1991 : 181)

la trace de la modalisation de la relation C₀-prédicat, *(un)able*, pour lequel seul le schéma en *to* est possible, modalise quant à lui la relation agent-prédicat en partant de l'agent. Ainsi, le point commun entre les deux adjectifs est qu'ils prennent l'un et l'autre comme argument le sujet syntaxique de la relation modalisée, ce qui n'est en revanche pas le cas de *hard* et *difficult*. Ceux-ci apparaissent dans deux schémas en *to* : un schéma impersonnel où ils modalisent la relation agent-prédicat en prenant le prédicat comme argument, et un schéma personnel où ils modalisent la relation prédicat-non-agent en prenant cette fois le non-agent comme argument. Enfin, il existe une dernière manifestation de l'opération de modalisation représentée par *keen*, qui opère au même titre que *likely that* sur une lexis non-éclatée mais, contrairement à ce dernier, prend pour argument le modalisateur — d'où un double schéma personnel en *that* et *to* (ou, de manière plus marginale, *for NP to*).

Quelques remarques s'imposent à l'issue de ce bref résumé, mais il convient tout d'abord de préciser qu'elles ne constituent pas une critique de l'étude réalisée en tant que telle, qui atteint à notre sens l'objectif qu'elle s'était fixé, à savoir proposer une alternative à la lecture générativiste des phénomènes de complémentation adjectivale en mettant au jour un système opératoire susceptible de rendre compte à la fois du fonctionnement syntaxique des adjectifs de modalité et des relations sémantiques entre les différentes constructions. Il s'agit davantage de mettre en perspective les conclusions de l'auteur à la lumière de nos propres objectifs, à savoir rendre compte du fonctionnement des structures BE X TO dans les textes journalistiques en anglais contemporain. Nous nous contenterons pour l'instant de soulever quelques pistes de réflexion qui trouveront une réponse dans la deuxième partie de ce travail. Dans un premier temps, la question se pose de la possibilité d'intégrer à ce modèle les X participiaux dont on a vu qu'ils présentaient quelques particularités tant d'un point de vue syntaxique que sémantique. Leur caractère (pseudo)passif en font bien des prédicats à une place au même titre que les adjectifs (cf. Groussier 1981 : 50), mais leur statut d'opérateur modal ne fait pas forcément consensus précisément en raison de leur origine passive (cf. chapitre précédent). Toujours concernant l'étendue du système, on note également qu'en dépit du grand nombre d'adjectifs pris en compte, *ready*, *due*, *set* et *prepared* ne sont pas mentionnés, et on peut se poser la question de leur place au sein du modèle proposé, qui ne va pas nécessairement de soi. En effet, on peut par exemple se demander pour *ready* et *prepared* — qui ne fonctionnent que dans un schéma personnel en *to* (parfois précédé de *for NP* même si cette possibilité n'est pas recensée dans les dictionnaires) — s'ils ont leur place en I.B aux côtés de *keen* en vertu de leurs affinités avec la volition, ou en II.1.B aux côtés de *(un)able* en vertu de leur incompatibilité avec le schéma en *that* (et de leurs affinités avec la possibilité). Ensuite, on peut s'interroger plus spécifiquement sur le fonctionnement

de certains adjectifs qui font cette fois l'objet d'une analyse, à commencer par *able*. La pertinence de la description de l'adjectif comme portant sur la relation agent-prédicat est en effet remise en cause au regard de l'exemple (77) où *able* porte sur la relation <details of the cases - be revealed>, dont le complément de rang zéro est inanimé et le prédicat à la voix passive :

- (77) At the end of that trial the reporting restrictions were eased slightly so that the case could be reported. But the High Court order remained in place until last night. There are still some details of the cases that will never **be able to be revealed** to the public. (*In2009*)

Certes, il s'agit là d'un emploi marginal par rapport au nombre d'occurrences de BE *able to*, mais il n'est pas unique ni particulièrement « anormal » pour autant et il doit par conséquent pouvoir être pris en compte par la théorie. Il en va de même pour *unable* que l'on trouve également employé avec un prédicat au passif, dont Visser (1978–84 : 991) fournit d'ailleurs un exemple datant de c1374¹⁹, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène récent. Un retour aux propriétés notionnelles des marqueurs semble ainsi nécessaire pour une meilleure adéquation aux données. Cette démarche serait très certainement tout autant profitable pour *likely*, dont on ne comprend pas toujours très bien quelles sont les propriétés qui lui permettent de fonctionner dans un schéma en *to*. Autrement dit, l'idée que la relation modalisée par *likely (to)* est la relation C₀-prédicat ne dit pas grand chose de la spécificité de cette construction vis-à-vis de la construction en *that*²⁰, dont on peut penser en dépit de la synonymie apparente qu'elle existe bel et bien si l'on en croit le postulat selon lequel « toute variation de forme reflète une différence de sens », auquel souscrit d'ailleurs Rivière (1991 : 165). Celui-ci fournit bien plusieurs pistes d'explication, notamment l'opposition déjà évoquée entre lexis (pré)assertée et lexis non-assertée (Rivière 1991 : 167–168), ou la mise en relief du C₀ supposée par *likely to* qui participe donc de sa thématization (Rivière 1991 : 170–171). Mais il nous semble que si le modèle proposé permet d'expliquer la compatibilité d'un adjectif modal de type 2 avec un schéma en *to*, il ne nous dit rien de ce qui fait que *likely* peut apparaître dans ce type de construction alors qu'il en va autrement pour *possible*, qui fonctionne par ailleurs comme *likely* dans un schéma en *that* avec une valeur épistémique. Enfin, plus globalement, on remarque que le rôle de BE et TO n'est jamais précisément abordé : on se doute qu'ils apparaissent du fait de l'application de l'opérateur modal à une relation prédicative non-assertée (TO) mais on ne comprend pas bien à quel niveau ni comment. Ceci nous semble lié au fait que

19. [Chaucer, Boece III (prose 12) 1101] *Scornestow me . . . that hast wovven me with thi resoun the house of Didalus, so entrelaced that it is unable to ben unlaced.*

20. On ajoutera que nos données nous permettent d'affirmer que la question se pose aussi pour *unlikely* qui, étonnamment, n'apparaît pas parmi les adjectifs fonctionnant dans un schéma impersonnel en *that* listés par Rivière (1983 : 44, 1991 : 178).

le modèle proposé s'attache avant tout à décrire les mécanismes de la modalisation, si bien qu'il donne la primauté aux opérations énonciatives, et que par conséquent les opérations d'ordre prédicatif ne sont pas considérées en tant que telles. Certes, les deux niveaux d'opérations sont liés, mais il nous semble qu'ils gagneraient ici à être distingués plus clairement. Leur dissociation permettrait en effet à notre avis une analyse plus fine du fonctionnement des structures BE ADJ TO, comme marqueurs modaux mais peut-être pas uniquement, et faciliterait sans doute également l'intégration des structures BE -EN TO au système.

Afin d'être en mesure de procéder à cette analyse, il nous faut revenir plus en détail sur les caractéristiques de chaque X en tant qu'individu, car il est maintenant clair que nous n'aboutirons à une description satisfaisante des structures BE X TO qu'en les considérant effectivement comme des marqueurs complexes et en procédant à l'analyse minutieuse des marqueurs constitutifs dans toute leur spécificité. Nous nous intéresserons donc ici à X dans l'ensemble de ses emplois, appréhendés à travers les dictionnaires²¹, avec une attention particulière pour les différentes interprétations auxquelles il peut donner lieu en anglais contemporain. Nous reviendrons également à l'occasion sur certaines facettes de son fonctionnement syntaxique dont nous n'aurions pas traité dans le chapitre précédent et les éléments mis en avant viendront ainsi compléter les propriétés dégagées jusqu'à maintenant pour servir d'ancrage à l'analyse proprement dite qui fera l'objet de notre seconde partie.

2.3.2 Éléments de description de X

able et unable

Si l'on en croit les définitions fournies par les dictionnaires, *able* renvoie le plus souvent à la possibilité pour un sujet de faire quelque chose, cette possibilité pouvant être d'origine intrinsèque (force physique, intelligence, compétence, talent) mais aussi extrinsèque (moyens financiers ou matériels, temps, liberté, opportunité). C'est cette valeur que l'on trouve dans les emplois du marqueur suivis d'une infinitive, tels qu'illustrés ci-dessous :

(78) A viral illness left her barely **able** to walk. (*OALD*)

21. Afin d'être en mesure de fournir une description précise et aussi consensuelle que possible du sens des marqueurs étudiés, nous avons consulté les éditions en ligne de nombreux dictionnaires que voici : *Cambridge Learner's Dictionary* ; *Collins English Dictionary*, *Collins COBUILD Advanced Learner's Dictionary of British English* ; *Longman Dictionary of Contemporary English* ; *Merriam-Webster Dictionary*, *Merriam-Webster Learner's Dictionary* ; *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, *Oxford Dictionaries* ('British English'), *Oxford English Dictionary*. Nous ne passerons pas en revue toutes les définitions rencontrées, ce qui serait trop fastidieux, mais en proposerons une synthèse en nous arrêtant parfois sur celles qui nous auront semblé les plus parlantes.

(79) They seemed **able** to work together very efficiently. (*COBUILD*)

(80) I wouldn't be **able** to come at that time anyway. (*CLD*)

Ainsi, on constate qu'*able* n'exprime pas uniquement la capacité, contrairement à ce que l'on pourrait croire au vu du traitement qu'en proposent Quirk et al. (1985 : 222). En fait, au delà même de la possibilité de circonstances, *able* peut également signifier que quelque chose possède des propriétés telles qu'une action ou un état de fait est possible, comme dans *The car wasn't able to be repaired* (« used to say that the quality or condition of something makes something possible » *MWLD*).

D'autre part, le marqueur possède également des emplois « absolus », où il semble signifier une aptitude plus générale, évaluée positivement — soit une intelligence, une compétence ou un talent particulier. Il peut alors se rencontrer en position épithète et aux formes du comparatif et du superlatif. En voici quelques exemples :

(81) the **ablest** student in the class (*OALD*)

(82) the dancers were technically very **able** (*OD*)

(83) He turned out to be an **able** editor. (*MWLD*)

Quant à *unable*, il s'agit comme le préfixe *un-* l'indique d'une forme négative d'*able*, mais possédant des propriétés distinctes tant sur le plan sémantique que syntaxique. En effet, contrairement à *able*, *unable* ne peut pas fonctionner comme épithète et apparaît toujours suivi d'une subordonnée en *to* (sauf archaïsme). Ceci a des conséquences sur l'interprétation du marqueur qui ne connaît pas d'emplois équivalents aux énoncés (81) à (83) ci-dessus. Dans la configuration *unable to* en revanche, il est effectivement équivalent à *not able* comme le montrent les deux exemples ci-après :

(84) I was **unable** to afford the trip. (*OALD*)

(85) **Unable** to sleep, I got up and made myself a drink. (*LDOCE*)

likely et *unlikely*

Comme *able*, *likely* possède lui aussi deux emplois principaux, et il peut fonctionner aussi bien comme épithète que comme attribut. Dans son emploi attribut, où il est bien souvent suivi d'une subordonnée infinitive en *to* mais peut également apparaître seul ou suivi d'une complétive en *that* extraposée, il permettrait d'attribuer un degré de probabilité plutôt élevé à un événement ou à un fait, ou de signaler que l'on s'attend à ce que l'événement se produise ou à ce que quelque chose soit vrai (« expected »). Les exemples (86) à (88) fournissent une illustration de cette valeur :

(86) We are still finalising the design but it is **likely** that these specific premises will be affected. (*OD*)

- (87) In the meantime the war of nerves seems **likely** to continue. (*COBUILD*)
 (88) Young drivers are far more **likely** to have accidents than older drivers. (*LDOCE*)

On remarque ici que *likely* est graduable, ce qui est vrai également de ses emplois comme épithètes, dont certains sont d'ailleurs très proches du point de vue du sens de ses emplois attributs, comme on le voit en (89) ci-dessous. La plupart des dictionnaires consultés ne font d'ailleurs pas de différence avec les exemples donnés plus haut (et c'est pourquoi nous n'avons distingué que deux emplois principaux), mais d'autres tels que le *Merriam-Webster (Learner's)* ou le *Collins English Dictionary (CED)* en font une entrée à part, attribuant alors à *likely* le sens de vraisemblable, fiable ou crédible (« believable »).

- (89) He could offer no **likely** explanation when I asked him. (*LDOCE*)
 (90) At one point he had seemed a **likely** candidate to become Prime Minister. (*CO-BUILD*)
 (91) This looks like a **likely** spot for a picnic. (*MWLD*)

Enfin, les exemples (90) et (91) illustrent une autre valeur de *likely*, que l'on ne trouve cette fois que dans ses emplois comme épithète. Il dit alors du référent du nom sur lequel il porte qu'il semble convenir pour un certain objectif, qui est souvent précisé dans le contexte — d'où le sens de prometteur (« seeming suitable for a purpose » *OALD*).

Quant à *unlikely*, il apparaît de manière plus systématique qu'*unable* par rapport à *able* comme un équivalent de *not likely* : il fonctionne aussi bien comme épithète que comme attribut, prend le même type de compléments, se trouve également au comparatif et au superlatif, et partage les mêmes significations si ce n'est que ce qui était probable et vraisemblable devient improbable et invraisemblable, et ce qui était approprié et prometteur devient étrange, inadéquat ou inattendu en vue de l'objectif fixé. On retrouve ces valeurs dans les exemples (92) à (96) dans des configurations comparables aux énoncés en *likely* ci-dessus :

- (92) It's most **unlikely** that she'll arrive before seven. (*OALD*)
 (93) The weather is **unlikely** to improve over the next few days (*LDOCE*)
 (94) She gave me an **unlikely** explanation for her behaviour. (*OALD*)
 (95) He was an **unlikely** candidate for the position. (*MWLD*)
 (96) A big city seems like an **unlikely** place to find wildlife. (*MWLD*)

Cependant, il est intéressant de noter que *likely* fonctionne aussi comme un adverbe, le plus souvent modifié par un adverbe de degré du type *very* ou *most* et avec le sens de (très) probablement, mais que cet emploi est exclu pour *unlikely*.

due

Les emplois de *due* sont en apparence plus divers. On peut en distinguer quatre principaux, soumis à des variations contextuelles. Lorsqu'il est suivi d'une infinitive pour commencer, il signifie que l'on s'attend à ce qu'un événement se produise, le plus souvent à un moment précis, car celui-ci a été prévu (« planned »), arrangé (« arranged »), planifié (« scheduled »), est requis (« required ») ou découle de l'ordre naturel des choses. On rencontre également cette interprétation lorsque *due* apparaît avec un syntagme prépositionnel en *for* ou sans complément mais jamais lorsqu'il fonctionne comme épithète. Les exemples ci-dessous donnent une idée des configurations rencontrées :

- (97) His new book is **due** to be published next year. (*LDOCE*)
- (98) He is not **due** for release until 2020. (*COBUILD*)
- (99) The next train is **due** in five minutes. (*OALD*)
- (100) When is the assignment **due**? (*MWLD*)
- (101) She had reportedly told her husband Kevin that she was expecting a child, **due** December 12. (*OD*)

L'idée d'obligation que l'on trouve en (100) passe au premier plan dans le second type d'emploi rencontré, où *due* signifie que quelque chose est dû à quelqu'un (« owed »), au sens légal ou moral du terme, soit parce que le quelqu'un y a droit, soit parce qu'il le mérite. En particulier, *due* désigne souvent une dette au sens propre, soit une somme d'argent qui doit être payée — et on verra d'ailleurs au chapitre suivant qu'il s'agit de son sens premier d'un point de vue historique. Encore une fois, on ne trouve cette valeur que lorsque le marqueur est employé comme attribut, soit sans complément, soit avec un syntagme prépositionnel en *for* ou en *to* :

- (102) The rent is **due** today. (*CLD*)
- (103) She's **due** for promotion soon. (*OALD*)
- (104) Thanks are **due** to all those who took part. (*LDOCE*)
- (105) He is **due** a full day's pay. (*MWLD*)

On remarque cependant dans les exemples ci-dessus que la composante temporelle est souvent présente également, si bien que les deux valeurs ne sont pas aussi nettement délimitées qu'on pourrait le penser de prime abord. D'autre part, il faut signaler que *due* est de toute évidence un adjectif d'un genre un peu particulier au regard de l'énoncé (105), où l'on constate que son complément a la forme d'un syntagme nominal. Il faut sans doute y voir la trace de son origine verbale, héritée du français DEVOIR dont il est issu, Huddleston & Pullum (2002 : 545–546) signalant en effet que dans ce type de contexte, *due* fonctionne syntaxiquement de la même manière

que le participe passé de OWE à la voix passive. La nature atypique de *due* explique sans doute aussi que quels que soient ses emplois, celui-ci ne soit pas graduable, et ne possède donc pas de forme comparative ou superlative — contrairement notamment à *likely*.

Pour en revenir aux différentes possibilités d'interprétation du marqueur, on trouve par ailleurs l'idée que ce qui est *due* est convenable, approprié, normal, nécessaire dans des circonstances données. Cet emploi est néanmoins restreint au fonctionnement épithète du marqueur :

(106) He was banned for six months for driving without **due** care and attention.
(LDOCE)

(107) I will answer all of your questions in **due** time. (MWLD)

Enfin, on note un dernier type d'emploi où *due* fonctionne avec la préposition *to*, et où il est tantôt décrit comme un adjectif, tantôt comme une préposition complexe (cf. Quirk et al. 1985 : 1123 ; Huddleston & Pullum 2002 : 608–609). Dans cette configuration, il permet d'introduire la cause d'un événement ou d'un état de fait et peut souvent être paraphrasé par *owing to* ou *because of*, que la tradition prescriptiviste lui préfère lorsqu'il n'apparaît pas en position attribut comme en (109) :

(108) The country's economic problems are largely **due** to the weakness of the recovery. (COBUILD)

(109) **Due** to the bad weather, the game was canceled. (MWLD)

Pour compléter ce tour d'horizon, on pourra ajouter que *due* connaît aussi des emplois nominaux, apparentés au deuxième type de valeurs évoquées ci-dessus, et des emplois adverbiaux, uniquement devant les points cardinaux, comme dans *The village lies five miles due north of York* (OALD), et où il signifie exactement, directement, en ligne droite. Il faudra donc veiller à ce que la description que nous fournirons au chapitre suivant prenne en compte ces diverses possibilités, dont les points communs ne sont pas toujours apparents.

difficult

On recense deux ou trois grands emplois de *difficult* dans les dictionnaires selon le terme sur lequel porte l'adjectif, dont tous peuvent cependant se ramener à l'idée de quelque chose ou quelqu'un de pas facile (« not easy »), signalant par là même le caractère négatif du marqueur — d'ailleurs reflété dans son étymologie et explicitement souligné par Quirk et al. (1985 : 390), qui le qualifient au même titre que *hard* de « négation implicite » (*implied negative*) favorisant des formes non-assertives (comme *any*) dans son co-texte. Ainsi l'emploi de *difficult* suivi d'une infinitive (qui

peut être précédée de *for NP*) suppose en général qu'une action donnée nécessite des compétences ou des efforts particuliers pour être accomplie, ou bien que quelque chose n'est pas facile à traiter, à comprendre, ou à aborder sous un angle particulier :

- (110) Your writing is really **difficult** to read. (*OALD*)
- (111) It is **difficult** for me to say this, but you have to leave. (*MWLD*)
- (112) He's finding it **difficult** to get a job. (*LDOCE*)
- (113) Japanese is a **difficult** language for Europeans to learn. (*CLD*)

Lorsque le marqueur fonctionne seul, comme attribut ou épithète, il peut également porter sur une situation ou une époque, ou bien sur une personne. Dans le premier cas, il signifiera que la situation recèle ou crée des problèmes, dans le second que la personne a mauvais caractère, qu'elle n'est pas facile à gérer, à satisfaire ou à convaincre :

- (114) I found myself in a **difficult** position. (*MWLD*)
- (115) 13 is a **difficult** age. (*OALD*)
- (116) I had a feeling you were going to be **difficult** about this. (*COBUILD*)

hard

Nous poursuivons ce panorama avec *hard* qui, s'il semble apparenté à *difficult* dans les emplois qui nous intéressent, est d'une telle complexité que nous ne pourrions raisonnablement envisager tous ses emplois dans le détail. À titre d'exemple, le *Merriam-Webster Learner's* ne recense pas moins de dix-sept emplois distincts pour le marqueur et le *Longman Dictionary of Contemporary English* trente et un. C'est que nombre des emplois listés semblent limités à certains noms support ou certains contextes bien particuliers. On peut citer en guise d'illustration la définition proposée par l'*OALD* s'appliquant à l'eau : « containing calcium and other mineral salts that make mixing with soap difficult ». Face un tel degré de spécificité et une telle diversité, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de *hard* mais à l'instar de l'*OED*, on peut tout de même distinguer quatre groupes d'emplois.

Lorsqu'il est suivi d'une infinitive, *hard* se rapproche ainsi comme nous l'avons déjà évoqué de *difficult*, qui apparaît d'ailleurs dans tous les dictionnaires comme un terme explicatif (l'inverse n'étant pas aussi systématiquement le cas). Il dénote alors quelque chose de dur au sens de difficile, pas facile, demandant beaucoup d'efforts pour être accompli ou compris :

- (117) It must be **hard** to study with all this noise. (*CLD*)
- (118) We're finding reliable staff **hard** to come by. (*OALD*)

(119) Their story is **hard** to believe. (*MWLD*)

Le deuxième type d'emploi peut être défini par les adjectifs rude, sévère, déplaisant, s'appliquant à quelque chose dont l'expérience est plus ou moins difficile, désagréable, éprouvante (d'un point de vue physique, psychologique ou émotionnel). On voit cependant au regard des quelques exemples ci-dessous que la frontière avec le premier type d'emploi évoqué n'est pas étanche et qu'en (120), *a hard life* implique qu'elle a dû faire des efforts pour surmonter les difficultés — ce qui explique que l'on observe d'ailleurs des variations dans les classifications proposées par les dictionnaires :

(120) She's had a **hard** life. (*LDOCE*)

(121) She had a cold, **hard** look in her eyes. (*CLD*)

(122) It had been a **hard** winter. (*OALD*)

(123) The grey light was **hard** on the eyes. (*COBUILD*)

Dans une troisième acception, *hard* évoque l'idée de force, d'intensité, d'inflexibilité ou d'intransigeance, et encore une fois on peut voir un lien avec l'acception précédente, notamment via la comparaison de (123) et (124) :

(124) A **hard** rain was falling. (*MWLD*)

(125) We need to take a long **hard** look at all the options. (*OALD*)

Enfin, *hard* a également souvent le sens de solide, rigide, résistant, robuste, au sens physique mais pas uniquement puisqu'il peut également s'appliquer à des connaissances, à des faits qui résisteraient à toute falsification comme en (128) :

(126) The seats in the waiting room were **hard** and uncomfortable. (*CLD*)

(127) Diamonds are the **hardest** known mineral. (*OALD*)

(128) It's an interesting theory, but there is no **hard** evidence that supports it. (*MWLD*)

Comme on peut le constater ici, *hard* possède des formes de comparatif et de superlatif, et d'autre part, il faut également ajouter à ces emplois adjectivaux des emplois adverbiaux aux sens apparentés — dont on remarque qu'ils n'existent pas pour *difficult*.

keen

Avec *keen*, on a deux emplois principaux qui semblent liés par l'idée d'intensité. Dans un cas, *keen* signifie un intérêt enthousiaste pour quelque chose ou quelqu'un, ou bien une volonté, un empressement, un désir très fort de faire quelque chose ou de voir quelque chose se réaliser. Il s'applique ainsi toujours à un animé humain ou

assimilé, et c'est avec ce type de valeur que l'on rencontre la construction infinitive en *to*, parfois précédée de *for* NP. Mais on trouve aussi des compléments sous la forme de syntagmes prépositionnels en *on*, ou de complétives mandatives en *that* (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 999), de même que des emplois épithètes ou attributs du marqueur sans complément :

- (129) He is **keen** to learn more about art history. (*MWLD*)
 (130) The government is **keen** for peace talks to start again. (*LDOCE*)
 (131) He's very **keen** on travelling. (*CLD*)
 (132) We are **keen** that our school should get involved too. (*OALD*)
 (133) She was a **keen** amateur photographer. (*COBUILD*)

On voit en (131) que le marqueur est graduable, et on peut ajouter qu'il possède des formes flexionnelles de comparatif et de superlatif — dont on ne trouve cependant pas d'exemples dans les dictionnaires, ce qui semble suggérer que leur emploi n'est pas très courant²².

Dans le second cas, *keen* s'applique à un sens ou à un esprit aiguisé, affûté, soit à une perception ou compréhension très fine comme en (134), (135) ou (136) ; mais il peut également indiquer d'une sensation, d'un sentiment qu'il est intense, vif, et souvent douloureux, comme en (137) — « affecting one as if by cutting », d'après le *Merriam-Webster*, qui semble ainsi faire référence à un autre emploi plus marginal de *keen*, qui qualifie parfois le tranchant d'une lame. On remarque que dans ces emplois, *keen* fonctionne (quasi)exclusivement comme épithète :

- (134) Dogs have a **keen** sense of smell. (*OALD*)
 (135) They described him as a man of **keen** intellect. (*COBUILD*)
 (136) He has a **keen** eye for details. (*MWLD*)
 (137) As she walked away, Joe felt a **keen** sense of loss. (*LDOCE*)

Enfin, on rencontre un emploi qui semble plus isolé, où *keen* serait synonyme de compétitif en anglais britannique, comme dans *The company hopes its **keen** pricing policy will increase sales* (*OALD*). Certains dictionnaires semblent cependant le lier à l'idée de *keen competition*, où *keen* est assimilable aux emplois illustrés ci-dessus, exprimant à la fois l'idée d'une compétition intense et d'un investissement total des compétiteurs, qui n'est pas sans rappeler l'enthousiasme caractéristique du premier ensemble de valeurs.

22. On sait que les dictionnaires ne reflètent pas toujours l'usage en cours (cf. notamment Sablayrolles 2015 : 21 sur les néologismes), mais les données de notre corpus confirment la faible fréquence d'emploi de *keener* et *keenest* puisque, sur l'année 2009 de *The Independent*, on ne trouve que 75 occurrences de *keener* et 19 occurrences de *keenest* contre 2 895 occurrences de *keen*.

ready

Pour *ready*, on peut distinguer trois ensembles de valeurs et la particularité du marqueur par rapport aux autres adjectifs évoqués jusqu'à maintenant est que la construction infinitive est polyvalente. Ainsi, on la trouve dans un premier type d'emploi où *ready* signifie que le sujet est prêt à faire quelque chose car il en a la volonté ferme ou qu'il y est naturellement disposé. C'est cette valeur que l'on trouve illustrée dans les exemples (138) à (141) ci-dessous :

- (138) She was **ready** and willing to work hard. (*LDOCE*)
 (139) They were **ready** to die for their beliefs. (*COBUILD*)
 (140) He was angry and **ready** for a fight. (*MWLD*)
 (141) Don't be so **ready** to believe the worst about people. (*OALD*)

Comme on peut le constater, dans cette acception, *ready* ne peut fonctionner comme épithète, mais il peut en revanche prendre un complément prépositionnel en *for*.

Dans le second type d'emploi, où *ready* ne fonctionne qu'avec une infinitive en *to*, le marqueur est cette fois lié à l'idée d'imminence, signalant un événement susceptible de se produire d'un instant à l'autre :

- (142) She looked **ready** to collapse at any minute. (*OALD*)
 (143) I was **ready** to walk out of the room when he said that. (*MWLD*)

Il est ainsi davantage lié à *about*, *likely* ou *liable* — que l'on trouve dans les définitions proposées par les dictionnaires — qu'à *willing*, même si l'on voit à travers l'exemple (143) que la volonté du sujet peut également intervenir.

Enfin, dans un dernier type d'emploi, *ready* apparaît comme un quasi-synonyme de *prepared*, ce qui signifie qu'il ne décrit plus une propriété inhérente au sujet, mais signifie au contraire que celui-ci est en mesure (« able ») d'agir ou prêt à l'emploi car il s'y est préparé ou y a été préparé :

- (144) Are you **ready** to go yet? (*CLD*)
 (145) The contract will be **ready** to sign in two weeks. (*OALD*)
 (146) Tomorrow he would tell his pilot to get the aircraft **ready**. (*COBUILD*)
 (147) The soldiers are **ready** for anything that the enemy might do. (*MWLD*)

On voit que le complément (qui peut ici aussi prendre la forme d'une infinitive ou d'un syntagme prépositionnel en *for*) n'est pas obligatoire dans ce cas, mais que le marqueur fonctionne toujours en position attribut (du sujet ou de l'objet). On trouve cependant un emploi épithète lié à celui-ci, où *ready* signifie plus spécifiquement une disponibilité immédiate — d'où l'idée de vivacité d'esprit en (149) :

- (148) Why does German industry enjoy such a **ready** supply of well-trained and well-motivated workers? (*COBUILD*)
- (149) She has great charm and a **ready** wit. (*OALD*)

Dans ce dernier exemple, il est intéressant de constater que *ready* présente des affinités avec *keen*, qui est par ailleurs également susceptible d'exprimer la volonté — et les deux marqueurs sont d'ailleurs définis par « eager » dans certains de leurs emplois.

***prepared* (PREPARE)**

Si l'on en croit les définitions données par la quasi-totalité des dictionnaires pour *prepared*, celui-ci ne peut donner lieu qu'à une seule interprétation dès lors qu'il est suivi d'une infinitive, à savoir celle de bonne volonté du sujet (« willing »), illustrée dans les exemples ci-dessous :

- (150) You must be **prepared** to work hard. (*CLD*)
- (151) I'm **prepared** to listen. (*MWLD*)
- (152) How much is she **prepared** to pay? (*LDOCE*)
- (153) I'm not **prepared** to reveal these figures. (*CED*)

Plus précisément, *prepared* signifierait l'acceptation du sujet si nécessaire seulement (cf. *COBUILD*) et en particulier lorsque la réalisation de l'action ne va pas de soi — soit parce que le quelque chose à réaliser présente des difficultés, soit parce qu'il ne s'agit pas d'une action habituelle (cf. *LDOCE*). De plus, il faut signaler que pour le *Collins English Dictionary*, la bonne volonté se combine à la possibilité pour le sujet de réaliser l'action (« willing and able »).

Le deuxième type d'emploi rencontré pour *prepared* est celui que l'on a évoqué plus haut pour *ready*, que l'on retrouve d'ailleurs explicitement dans les définitions proposées pour *prepared*. Ce dernier signifie alors que le sujet est dans un état physique ou mental approprié pour faire face à une situation probable, et ce parce qu'il a au préalable pris les dispositions nécessaires pour être en mesure de le faire. On trouve cette interprétation lorsque le marqueur est employé sans complément ou suivi d'un syntagme prépositionnel en *for* — comme en (154), (155) et (156) ci-après — mais il n'est pas certain qu'elle soit disponible lorsqu'il est suivi d'une infinitive.

- (154) I got so nervous. I guess I just wasn't **prepared**. (*MWLD*)
- (155) Police are **prepared** for large numbers of demonstrators. (*COBUILD*)
- (156) Be **prepared** for both warm and cool weather. (*CED*)

En effet, seul l'*OED* évoque cette possibilité et il ne donne que deux exemples pour l'illustrer, le premier, reproduit en (157), datant de 1687 et le second présentant un

complément adverbial de temps entre *prepared* et la subordonnée infinitive. On peut sans doute expliquer cette quasi-impossibilité par le fait que le verbe PREPARE dont *prepared* est issu ne semble posséder qu'une construction caténative simple, exception faite de la construction réflexive illustrée en (161) :

- (157) The rest who are washed and **prepared** to pray. (1687, OED)
 (158) A scout..must Be **Prepared** at any time to save life. (1908, OED)
 (159) Buy the album, and **prepare** to be amazed. (LDOCE)
 (160) He had to go back to his hotel and **prepare** to catch a train for New York. (COBUILD)
 (161) The troops **prepared** themselves to go into battle. (OALD)

Ceci dit, cela n'empêche pas la construction BE *prepared to* d'exister, et l'on notera que la valeur de volonté attribuée à l'adjectif (ou au participe selon les classifications) n'existe pas semble-t-il pour le verbe à l'actif.

Enfin, on trouve un emploi où *prepared* prend un sens plus général, signifiant fait à l'avance, et s'apparentant ainsi à *made*. Il apparaît alors souvent en position épithète :

- (162) The store sells a selection of **prepared** foods. (MWLD)
 (163) The police officer read out a **prepared** statement. (OALD)

Nous ne revenons pas en détail sur les autres emplois du verbe PREPARE, qui sont similaires aux acceptions rencontrées pour *prepared*, et procéderons de même pour les formes participiales suivantes, ne tenant compte d'autre part que des valeurs des constructions verbales de l'actif dont la forme de participe qui nous intéresse est susceptible d'être issue — puisque X correspond bien à la forme en -EN et non à la base verbale, dont il doit donc être différencié autant que possible²³.

set (SET)

Set se caractérise quant à lui par un ensemble finalement assez limité de valeurs mais par un grand nombre de collocations, qui font que les définitions qui en sont proposées sont souvent très nombreuses, l'OED en proposant une centaine pour le verbe SET. En dépit de cette complexité apparente, les acceptions et constructions identifiables pour ce dernier semblent globalement cohérentes avec les emplois du participe reconnus comme adjectivaux, et inversement, si bien que la présentation des

23. Il s'agit là d'un point problématique dans la mesure où les dictionnaires n'accordent pas toujours au participe de statut particulier. Nous adopterons donc un moyen terme, ne considérant pas tous les emplois de la base verbale, ce qui serait encore une fois fastidieux et non-pertinent, mais nous y référant néanmoins à l'occasion pour mettre en perspective certains emplois de X, tout en nous réservant le droit d'y revenir ultérieurement de manière plus ciblée si le besoin s'en faisait sentir.

valeurs du marqueur ne pose en réalité pas de problème particulier — contrairement à ce que nous avons pu observer pour *prepared* et PREPARE ci-dessus.

Ainsi, lorsqu'il se combine avec une infinitive en *to*, *set* peut donner lieu à deux types d'interprétation. La première est souvent rangée dans les emplois adjectivaux du marqueur et *set* y est alors assimilé à *ready*, *prepared*, *likely* ou *about*. C'est-à-dire qu'il signifie que l'événement est sur le point de se produire, ou va probablement se produire, soit que le sujet en ait décidé ainsi ou s'y soit préparé, soit que l'événement ait été prévu, fixé à l'avance :

- (164) I was just **set** to go when the phone rang. (*LDOCE*)
- (165) The album is **set** to be released in early March. (*MWLD*)
- (166) Interest rates look **set** to rise again. (*OALD*)
- (167) Roberto Baggio was **set** to become one of the greatest players of all time. (*COBUILD*)
- (168) The team looks **set** for victory. (*OALD*)
- (169) The next meeting is **set** for 6 February. (*CLD*)

On remarque ici que la complémentation infinitive en *to* alterne avec un syntagme prépositionnel en *for* introduisant soit une sorte d'objectif, comme avec *prepared* ou *ready*, soit le moment où l'événement est censé se réaliser.

L'autre interprétation de *set* lorsqu'il est suivi d'une infinitive est cette fois directement attribuable à une lecture passive de la construction. BE *set* signifie alors que le sujet a reçu l'instruction d'accomplir une tâche exprimée par la subordonnée en *to*, de sorte que l'on retrouve en fait ici l'origine causative du verbe SET. Nous citons en (170) un exemple de 1890 issu de l'*OED* car aucun des autres dictionnaires consultés ne fournit d'exemple passif de la construction, même si l'on retrouve le même type de signification à l'actif dans l'exemple (171), ainsi qu'en (172) malgré la nature un peu différente du syntagme nominal voué à devenir sujet syntaxique du passif :

- (170) The naval operations our squadrons are **set** to perform. (1890, *OED*)
- (171) he'll **set** a man to watch you (*OD*)
- (172) You can **set** the oven to come on at any particular time. (*CLD*)

D'autre part, l'adjectif, ou participe passé selon les cas, peut recevoir d'autres lectures que nous illustrons ci-dessous. Ainsi, *set* exprime souvent l'idée de quelque chose de fixe, rigide, ne changeant pas, et parfois même résistant au changement ou au mouvement, comme dans les exemples (173) à (175) :

- (173) Schools must be in session a **set** number of days each year. (*MWLD*)
- (174) As people get older, they get **set** in their ways. (*OALD*)

(175) ‘Damn you,’ he said through **set** teeth. (*LDOCE*)

Cette interprétation que l’on rencontre dans des contextes très divers semble selon les cas pouvoir être mise en relation avec deux acceptions distinctes du marqueur. On peut en effet mentionner d’une part le sens de positionnement de *set*, que l’on retrouve en (176), et d’autre part l’idée de détermination ou à l’inverse de choix imposé que l’adjectif est également susceptible d’exprimer :

(176) Their house is **set** back from the road. (*MWLD*)

(177) She has been **set** on becoming a doctor since she was a child. (*MWLD*)

(178) One of the **set** books is Jane Austen’s *Emma*. (*COBUILD*)

Or comme nous l’avons évoqué plus haut, on retrouve la trace de ces valeurs dans les emplois de *set to*, qui ne sont par conséquent pas tout à fait superposables à ceux de *ready to* ou *likely to*, en dépit des rapprochements opérés par les dictionnaires, et conservent bel et bien un lien avec leur verbe d’origine. Ceci explique sans doute également que, même dans ses emplois proprement adjectivaux en position épithète, *set* ne souffre pas (ou presque) la modification et ne possède pas de forme comparative ou superlative — à l’instar de *due*.

expected (**EXPECT**)

Avec *expected*, on a deux interprétations possibles dès lors que le marqueur est suivi d’une infinitive. Dans un cas, il exprime une anticipation et signifie qu’un événement est considéré comme allant (probablement) se réaliser dans l’avenir — soit parce qu’il est vraisemblable (« likely »), soit parce qu’il a été prévu (« planned ») :

(179) The talks are **expected** to continue until tomorrow. (*COBUILD*)

(180) Emergency repairs were **expected** to take three weeks. (*LDOCE*)

(181) It’s **expected** that the new products will be available next month. (*MWLD*)

(182) He didn’t get his **expected** pay rise. (*LDOCE*)

(183) We were **expecting** him to arrive yesterday. (*OALD*)

L’exemple (183), que l’on pourrait trouver au passif, est associé par les dictionnaires à une variation de sens particulière où le verbe signifierait que l’on attend quelqu’un ou quelque chose qui doit arriver. D’autre part, on remarque en (181) et (182) que cette première acception est également compatible avec d’autres configurations que la construction caténative, notamment la complémentation en *that* et l’emploi du marqueur comme épithète.

Dans le second cas en revanche, la construction en *to* alterne avec des constructions prépositionnelles en *of* et *from*, et *expected* signifie qu’une action est requise, c’est-à-dire qu’il est du devoir du sujet de l’accomplir :

(184) You will be **expected** to work some weekends. (CLD)

(185) Are you clear what is **expected** of you? (OALD)

On voit cependant qu'à la nécessité ou l'obligation vient s'ajouter l'idée que l'on s'attend à ce que quelque chose se produise dans l'avenir, si bien que les deux valeurs ne peuvent pas toujours être dissociées.

Enfin, il existe une autre signification d'EXPECT qu'on ne trouve cependant ni au passif ni avec une subordonnée infinitive mais qu'il est intéressant de signaler car il n'y a plus alors de renvoi à l'avenir mais simplement l'idée que l'on pense, que l'on suppose (« suppose ») que quelque chose est vrai :

(186) I **expect** you're tired. (COBUILD)

supposed (SUPPOSE)

Supposed, de même qu'*expected*, est rarement traité sous la forme d'une entrée séparée dans les emplois qui nous intéressent en priorité mais la construction BE *supposed to* fait en revanche systématiquement l'objet d'un commentaire particulier dans l'entrée du verbe. Des différentes définitions rencontrées on peut ainsi dégager deux (ou trois) types d'emplois principaux.

Le premier est double. *Supposed* peut en effet signifier qu'un événement, ou plus rarement un fait, est censé se réaliser, ou être vérifié, tout en laissant entendre qu'on n'en est pas certain et donc que ce n'est peut-être pas le cas. La supposition peut alors être liée au fait que ce dont il est question a été conçu (« intended ») pour répondre à un but précis ou qu'il s'agit d'un événement prévu, qui a été planifié (« expected », « planned »); ou bien le marqueur peut signaler que le sujet est censé faire (ou ne pas faire) quelque chose car les règles, la tradition ou une autorité quelconque le lui imposent. Les exemples (187) à (189) illustrent le premier cas de figure et les exemples (191) à (193) le second, tandis que (190) est ambigu — en partie à cause du prétérit qui marque que l'événement n'a pas eu lieu, contrairement aux attentes :

(187) These drugs are **supposed** to reduce the pain. (CLD)

(188) Was that **supposed** to be funny? I thought it was quite rude. (MWLD)

(189) They are **supposed** to arrive tomorrow. (MWLD)

(190) He was **supposed** to be here by nine. (CLD)

(191) He produced a hand-written list of nine men he was **supposed** to kill. (COBUILD)

(192) You're **supposed** to buy a ticket, but not many people do. (OALD)

(193) I'm not **supposed** to tell anyone. (LDOCE)

Ainsi dans cet emploi, *supposed* présente de fortes affinités avec *expected*, même si chez ce dernier les deux valeurs semblent mieux délimitées, et que *supposed* n'est pas

aussi souvent associé à une référence à l'avenir, se prêtant au contraire régulièrement à une interprétation contrefactuelle.

D'un autre côté, on rencontre également *supposed* dans des contextes où il n'a plus rien à voir avec *expected*. Il peut en effet aussi être interprété comme faisant référence à une idée ou une opinion partagée par de nombreuses personnes mais pas nécessairement par celui qui parle, signalant ainsi que le sujet ou le fait rapporté est généralement considéré d'une manière donnée, sans que cela soit forcément complètement fondé, d'où ce que certains dictionnaires décrivent comme une valeur de possible ou un degré d'incertitude :

- (194) She's **supposed** to have had hundreds of lovers. (*OALD*)
 (195) The word is **supposed** to be derived from Latin. (*MWLD*)
 (196) 'Dirty Harry' is **supposed** to be one of Eastwood's best films. (*LDOCE*)
 (197) This combination of qualities is generally **supposed** to be extremely rare. (*OALD*)
 (198) It had been **supposed** that by then Peter would be married. (*COBUILD*)
 (199) This is the opinion of the **supposed** experts. (*OALD*)

D'une part, on voit que *supposed* peut exprimer une supposition portant sur plusieurs types de contenus (opinion, rumeur, connaissance incertaine, hypothèse) et d'autre part, les exemples (198) et (199) ci-dessus montrent que cet emploi n'est pas restreint à la construction « idiomatique » en *to* — (197), qui apparaît comme un véritable passif en *to*, permettant de faire le lien entre ces différentes configurations.

Pour finir, il semble intéressant de signaler un emploi du verbe *SUPPOSE* à l'impératif où il fonctionne presque comme la conjonction de subordination *if* (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 759) :

- (200) **Suppose** he phones tonight. What should I say? (*CLD*)

La valeur hypothétique du verbe dans ce type de contexte montre que la supposition exprimée par celui-ci est décrochée du réel, se situe sur un autre plan — ce qui peut en retour éclairer la nature souvent contrefactuelle de la prévision ou de l'opinion marquée par *supposed*, par opposition notamment à *believed* auquel il s'apparente dans sa seconde acception, comme le remarquent les dictionnaires.

believed (*BELIEVE*)

Believed signifie quant à lui que l'on pense quelque chose, que l'on a une certaine opinion, ou que l'on croit que quelque chose est vrai ou possible, sans en être complètement sûr. Dans cet emploi, il se rapproche ainsi de *thought* (*THINK*), d'ailleurs

évoqué dans les définitions, et peut fonctionner avec une subordonnée infinitive en *to*, mais aussi une complétive en *that* ou un adjectif attribut :

- (201) The murderer is **believed** to be in his thirties. (*CLD*)
 (202) She was widely **believed** to be guilty. (*MWLD*)
 (203) Three sailors are missing, **believed** drowned. (*OALD*)
 (204) It is **believed** that the house was built in 1735. (*LDOCE*)

Le marqueur, qui est considéré comme une forme du verbe BELIEVE par les dictionnaires, se différencie ainsi assez nettement d'autres emplois de ce dernier, où il n'entre jamais dans une construction caténative, fonctionne semble-t-il toujours à l'actif et où il exprime au contraire une certitude, une confiance aveugle, comme dans l'exemple (205) ci-après. On pourra cependant noter que l'*OED* attribue également ce type de valeur à l'adjectif *believed*, dont il est le seul à considérer l'existence et qui signifierait que quelque chose est accepté comme vrai. L'exemple (206) fournit une illustration contemporaine de son emploi comme épithète :

- (205) The man claimed to be a social worker and the old woman **believed** him. (*OALD*)
 (206) Magical actions rest on a **believed** identity between symbol and the symbolised prevalent in traditional societies. (2007, *OED*)
 (207) Attempts to improve standards merged imperceptibly into activities to promote the Communities at the **believed** 'expense' of the states. (1983, *OED*)

Ceci dit, on remarquera que la réalité exprimée par le terme qualifié par *believed* ne semble pas reconnue dans l'exemple (207), si bien que le degré de certitude véhiculé par le marqueur apparaît comme soumis à variation. Malgré cela, il semble qu'un point commun à ces différents emplois soit l'idée de confiance ou de croyance ne reposant sur aucune preuve tangible susceptible de démontrer la bonne foi de la personne ou la véracité du fait considéré.

thought (THINK)

Comme *believed*, *thought* peut renvoyer à une idée, une opinion, une impression, avec parfois une valeur d'incertitude (d'après le *COBUILD*), et c'est cette acception que l'on trouve lorsqu'il est suivi d'une subordonnée infinitive, mais aussi dans certains de ses emplois avec une complétive en *that* :

- (208) The storm is **thought** to be responsible for as many as four deaths. (*OALD*)
 (209) Fraud is **thought** to be costing software companies millions of dollars a year. (*OALD*)
 (210) He is **thought** to have drowned. (*OALD*)

(211) He is **thought** to be one of the greatest jazz musicians of all time. (*OALD*)

(212) It was once **thought** that the sun travelled around the earth. (*OALD*)

Le verbe THINK, dont *thought* est le participe passé, reçoit par ailleurs à l'actif de nombreuses autres interprétations, pour lesquelles nous n'avons pas trouvé d'exemples au passif dans les dictionnaires. Dans certains cas, il peut également fonctionner avec une infinitive mais dans une construction caténative simple, et en règle générale il prend plutôt pour complément une subordonnée complétive en *that*, une subordonnée interrogative ou exclamative, ou un syntagme prépositionnel (en *of* ou *about*) — du moins lorsqu'il n'est pas intransitif. Il renvoie alors à des processus mentaux variés liés à la formation d'idées ou de représentations, sorte d'hyperonyme de REMEMBER, EXPECT, INTEND, CONSIDER, IMAGINE, entre autres. Enfin, à l'instar du *Longman* et des grammaires (cf. notamment Huddleston & Pullum 2002 : 1027), on peut souligner son rôle de verbe introducteur de discours rapporté, où les pensées s'assimilent à des paroles non-prononcées.

said (SAY)

Said s'apparente à *thought* au sens où il est également issu d'un verbe introducteur de discours rapporté, et qui peut être considéré comme le verbe de dire par excellence. À l'image de THINK, SAY fonctionne donc dans des constructions variées faisant apparaître le contenu du discours, mais aussi son destinataire (lorsqu'il fonctionne avec un syntagme prépositionnel en *to*). D'autre part, exception faite de la construction caténative simple où le verbe exprime un ordre, la complémentation infinitive en *to* ne se rencontre qu'au passif, où elle alterne avec une construction en *that*, comme dans les exemples suivants :

(213) Forty-one people are **said** to have been seriously hurt. (*COBUILD*)

(214) It is **said** that he was a spy during the war. (*LDOCE*)

(215) Rocks which thus allow water to filter through them are **said** to be permeable. (1878, *OED*)

Probablement en raison de la spécificité de la construction, on note que les dictionnaires ne s'accordent pas sur les définitions qu'ils proposent pour cet emploi de *said*, qui n'est souvent pas traité séparément. Ainsi, pour l'*Oxford Advanced Learner's* et le *COBUILD*, cette configuration se rapporte à des emplois divers de SAY, de sorte que l'on peut attribuer à *said* la signification que des mots ont été prononcés, en particulier pour dire quelque chose à quelqu'un. Le *Merriam-Webster Learner's* se différencie de ces deux dictionnaires en n'évoquant pas l'idée de paroles, considérant simplement que le marqueur renvoie à une opinion exprimée. Spécifique cette fois aux constructions BE *said to* / *it is said that*, une troisième lecture, celle du *Longman*, suppose

que *said* est employé pour parler de quelque chose qui est jugé, supposé vrai (« that people think is true »). Et enfin, pour *Oxford Dictionaries*, il renvoie dans ce type de contexte à une information rapportée, ou assertée, ce que nuance l'*OED* en signalant que *said* dans BE *said to* peut bien dénoter un fait rapporté ou présumé, mais peut également introduire un terme descriptif — une acception illustrée en (215).

asked (ASK)

Asked partage avec *said* le fait d'être issu d'un verbe de communication pouvant fonctionner comme introducteur de discours rapporté, mais avec *asked*, les paroles prononcées prennent souvent la forme d'une question et ont un but précis, celui d'obtenir une réponse, ou une réaction, de celui auquel elles sont adressées :

(216) I was **asked** if/whether I could drive. (*OALD*)

(217) All the students were **asked** to complete a questionnaire. (*OALD*)

Ainsi, en (216) avec la subordonnée interrogative indirecte, *asked* signifie qu'un renseignement a été demandé, tandis qu'en (217), l'infinitive implique qu'une requête a été émise ou plus généralement que quelque chose est requis — et c'est là l'unique emploi de la construction caténative en *to*. Contrairement donc à *said*, *asked* est tourné vers un résultat et suppose une attente de la part de l'origine de la demande, qui exprime une volonté ou un besoin dont la satisfaction dépend du destinataire — d'où l'équivalence parfois mise en avant dans les dictionnaires entre ASK et EXPECT, l'idée de verbalisation paraissant même pouvoir disparaître.

allowed (ALLOW)

Allowed est lui aussi considéré comme un participe passé proprement verbal par la plupart des dictionnaires, même s'il connaît des emplois épithètes, comme en (222). De plus, de nombreux emplois d'ALLOW sont souvent illustrés au passif :

(218) Women are not **allowed** to enter the mosque. (*LDOCE*)

(219) Smoking is not **allowed** in the restaurant. (*CLD*)

(220) The prisoners are **allowed** out of their cells for two hours a day. (*OALD*)

(221) Passengers are **allowed** one item of hand luggage each. (*LDOCE*)

(222) They engender greater public credibility and give fairer warning of **allowed** and prohibited conduct. (1980, *OED*)

(223) These conditions should never have been **allowed** to develop. (*MWLD*)

(224) If the soil is **allowed** to dry out the tree could die. (*COBUILD*)

Ainsi dans les exemples (218) à (222), *allowed* signifie qu'il est permis de faire quelque chose, d'aller quelque part ou d'avoir quelque chose car personne ou rien ne s'y oppose. Cette valeur de « permission » n'est cependant pas à prendre au sens purement déontique (comme le soulignent Huddleston & Pullum 2002 : 1234) mais relève plus largement de l'idée que quelque chose est possible. Ce quelque chose peut notamment être rendu possible par les circonstances, qui est l'acceptation mise en évidence en (223) et (224), où il est question d'un événement pouvant ou ayant pu se produire librement, sans qu'on l'en empêche.

Ceci dit, il faut souligner que la valeur causative souvent attribuée à ALLOW (« make it possible for X to Y ») ne semble pouvoir s'exprimer pleinement à travers la configuration BE *allowed to*, comme le montre l'exemple suivant :

(225) Her experience **allows** her to handle difficult situations easily. (*MWLD*)

On peut en effet difficilement imaginer un équivalent en *allowed* à cet énoncé, où l'on conserverait la même interprétation — sans doute parce qu'au passif, le causateur disparaît, ou passe tout du moins au second plan.

Enfin, il faut également signaler une autre acception du participe, où *allowed* signifie qu'un certain temps, une certaine somme d'argent a été prévue, allouée pour répondre à un objectif donné :

(226) five hours were **allowed** to do the job (*CED*)

Cependant, en dépit des apparences, cette interprétation ne semble pas permettre une construction caténative en *to*, la subordonnée infinitive correspondant ici à une adverbiale de but.

***forced* (FORCE)**

À l'instar de *allowed*, *forced* est lui aussi dérivé d'un verbe causatif, ce dont on retrouve la trace dans ses différents emplois qui, par ailleurs, renvoient tous d'une façon ou d'une autre à l'idée de contrainte ou d'effort.

Ainsi, notamment dans ses emplois caténatifs, *forced* signifie que le sujet est ou a été contraint d'agir contre sa volonté par quelqu'un d'autre ou par les circonstances — autrement dit soit par des moyens physiques, une pression morale ou intellectuelle, soit par une nécessité naturelle ou logique (cf. *Merriam-Webster*) :

(227) He was **forced** to resign by Russia's conservative parliament. (*COBUILD*)

(228) The President was **forced** into resigning. (*OALD*)

(229) a **forced** confession (*MWLD*)

(230) She was **forced** out of the race by a knee injury. (*CLD*)

- (231) Due to the high cost of borrowing, many companies have been **forced** to close. (*LDOCE*)
- (232) She finally was **forced** to the conclusion that she wouldn't get another paid job in her field. (*COBUILD*)

Les exemples ci-dessus illustrent une bonne partie des constructions et acceptions possibles pour le marqueur — et même pour le verbe FORCE — et il est intéressant de constater que tous les dictionnaires ou presque décrivent cet emploi causatif au moyen de la construction « make somebody do something » ou « make something happen ». Néanmoins, il ne semble pas couvrir la totalité des emplois de *forced* et on peut notamment en signaler deux autres qui s'en distinguent au moins partiellement.

Le premier met en relief la notion d'effort ou de violence physique alliée à celle de mouvement, et s'applique en particulier à des objets qui ont été contraints à bouger ou à céder sous l'effet de cette force :

- (233) The door had been **forced** open. (*OALD*)
- (234) Their car was **forced** off the road. (*MWLD*)

On remarque que l'on ne rencontre pas d'infinitive avec ce type d'interprétation et il en va de même pour la valeur illustrée ci-dessous que nous avons déjà évoquée dans le chapitre 1 (cf. exemple 10a) :

- (235) **forced** laughter (*MWLD*)
- (236) She called him darling. It sounded so **forced**. (*COBUILD*)

Ici, ce qui est mis en avant est l'effort auto-imposé et produit par le sujet, qui aboutit à un résultat non-spontané, peu naturel. C'est donc non seulement la volonté du sujet qui est alors contrariée mais aussi l'ordre normal des choses.

made (MAKE)

Dans les emplois qui nous intéressent en particulier, *made* est très proche de *forced*, qui sert d'ailleurs souvent à le définir. Ainsi, lorsqu'il fonctionne avec une infinitive en *to*, il marque fréquemment une causation, l'événement étant alors le plus souvent provoqué par un animé humain qui « force » sciemment un autre animé à faire quelque chose ; mais il peut également être le résultat d'une simple relation de cause à effet comme en (239) :

- (237) She must be **made** to comply with the rules. (*OALD*)
- (238) I was **made** to wait four hours before I was examined by a doctor. (*LDOCE*)
- (239) I was **made** to feel guilty and irresponsible. (*COBUILD*)

On notera comme nous l'avons déjà remarqué au chapitre précédent que cette construction ne se rencontre qu'au passif du verbe *MAKE*, puisqu'à l'actif ce dernier fonctionne avec une infinitive nue — hormis dans la construction caténative simple que l'on trouve par exemple dans *She made to go* (*MWLD*) mais qui ne peut bien entendu être l'équivalent du passif illustré ci-dessus.

Lié à cet emploi causatif, on trouve un autre emploi du marqueur, où celui-ci fonctionne avec un attribut et signale un changement d'état, de statut ou de fonction :

(240) The full story was never **made** public. (*OALD*)

(241) He became a prominent supporter of Abraham Lincoln, was **made** a general in the Civil War, and later became a US senator. (*OALD*)

On voit notamment à travers l'exemple (241) que, contrairement à *BECOME*, *made* met l'accent sur le caractère provoqué du processus transformateur.

D'autre part, il existe un emploi de *made* suivi d'une infinitive assez différent du premier, mais qui n'est recensé que par le *Merriam-Webster*, le *Merriam-Webster Learner's* et l'*OED*. Nous l'avons déjà évoqué au chapitre 1, de sorte que nous reproduisons ici les exemples déjà cités, auxquels nous ajoutons un autre exemple mettant cette fois en œuvre un syntagme prépositionnel en *for* :

(9a) He was **made** to be an actor. = He was **made** to act. (*MWLD*)

(9b) The furniture was **made** to last. (*MWLD*)

(242) She has a body **made** for running. (*MWLD*)

Dans ce type de contexte, *made* signifierait que le terme sur lequel il porte a les qualités nécessaires pour être quelque chose ou accomplir une action donnée. Parce qu'il a été fait ou créé ainsi, il est approprié pour, ou destiné à, selon les termes de l'*OED*.

Cet emploi peut de fait être mis en relation avec une autre valeur du marqueur, où celui-ci décrit quelque chose de construit, produit, formé, créé, ou plus largement amené à l'existence, souvent de manière artificielle, par un agent causateur ou par la combinaison de différents éléments. Il entre alors dans des configurations variées mettant souvent en œuvre un syntagme prépositionnel, comme on peut le constater dans les quelques exemples ci-dessous :

(243) The grapes are **made** into wine. (*OALD*)

(244) Paper is **made** from wood. (*LDOCE*)

(245) The topping is **made** entirely of cheese. (*MWLD*)

(246) a **made** excuse (*MWD*)

(247) The holes in the cloth were **made** by moths. (*OALD*)

(248) These regulations were **made** to protect children. (OALD)

Le lien entre cet emploi et le précédent apparaît sans doute le plus clairement dans l'exemple (248), qui présente des affinités avec l'exemple (9b). De prime abord, on peut en effet avoir des doutes sur la fonction de l'infinitive, du fait de la proximité des interprétations découlant de son analyse comme complément caténatif ou circonstanciel — 'These regulations protect children; they were meant to do so' vs. 'These regulations were made in order to protect children'. La relation apparemment assez lâche entre le sujet syntaxique de l'énoncé et le prédicat introduit par *to* — qui peut éventuellement être déplacé — invite à privilégier la seconde lecture, mais on note néanmoins qu'il peut y avoir une ambiguïté.

Pour finir, on signalera qu'en dehors de la construction caténative, *made* peut donner lieu à des emplois fort variés, car le verbe MAKE dont il est issu est lui-même extrêmement polyvalent, entrant dans de nombreuses collocations un peu à la manière de SET, et ayant d'autre part la particularité de pouvoir fonctionner comme verbe « léger », pour reprendre la formulation de Huddleston & Pullum (2002 : 294–295). Dans ce dernier cas, il sert alors de support à un nom avec lequel il équivaut à un verbe apparenté à ce dernier, comme dans *make a choice*, i.e. *choose*. Quelle que soit la configuration, il exprime cependant un agir, produisant le plus souvent un résultat — qu'il marque la création de quelque chose ou la transformation de son objet — mais soulignant avant tout l'existence d'un processus à l'origine de celui-ci.

Nous concluons donc ce deuxième chapitre et cette première partie en observant que les X constitutifs de nos structures BE X TO possèdent tous plusieurs emplois, la construction caténative en *to* ne représentant qu'une possibilité parmi d'autres et livrant des valeurs parfois bien différentes de celles prises par le marqueur dans d'autres configurations syntaxiques. Il semble donc bien qu'il y ait une spécificité des structures BE X TO au regard de X, dont on peut penser qu'elle se joue dans l'interaction entre les différents marqueurs constitutifs de la structure, et c'est donc à cette spécificité et à ces interactions que nous consacrerons la partie suivante. Nous nous appuierons pour ce faire sur les éléments d'analyse dégagés jusqu'à présent, veillant à prendre en compte la diversité des valeurs de X pour en proposer une caractérisation en termes énonciatifs, mais étant entendu que chaque marqueur pourrait lui-même donner lieu à l'écriture d'une thèse, notre attention se portera en priorité sur son fonctionnement dans la configuration BE X TO. En guise de synthèse et de transition, le schéma 2.3 offre ainsi une représentation provisoire des valeurs de X dans la configuration BE X TO, telles que suggérées par les dictionnaires.

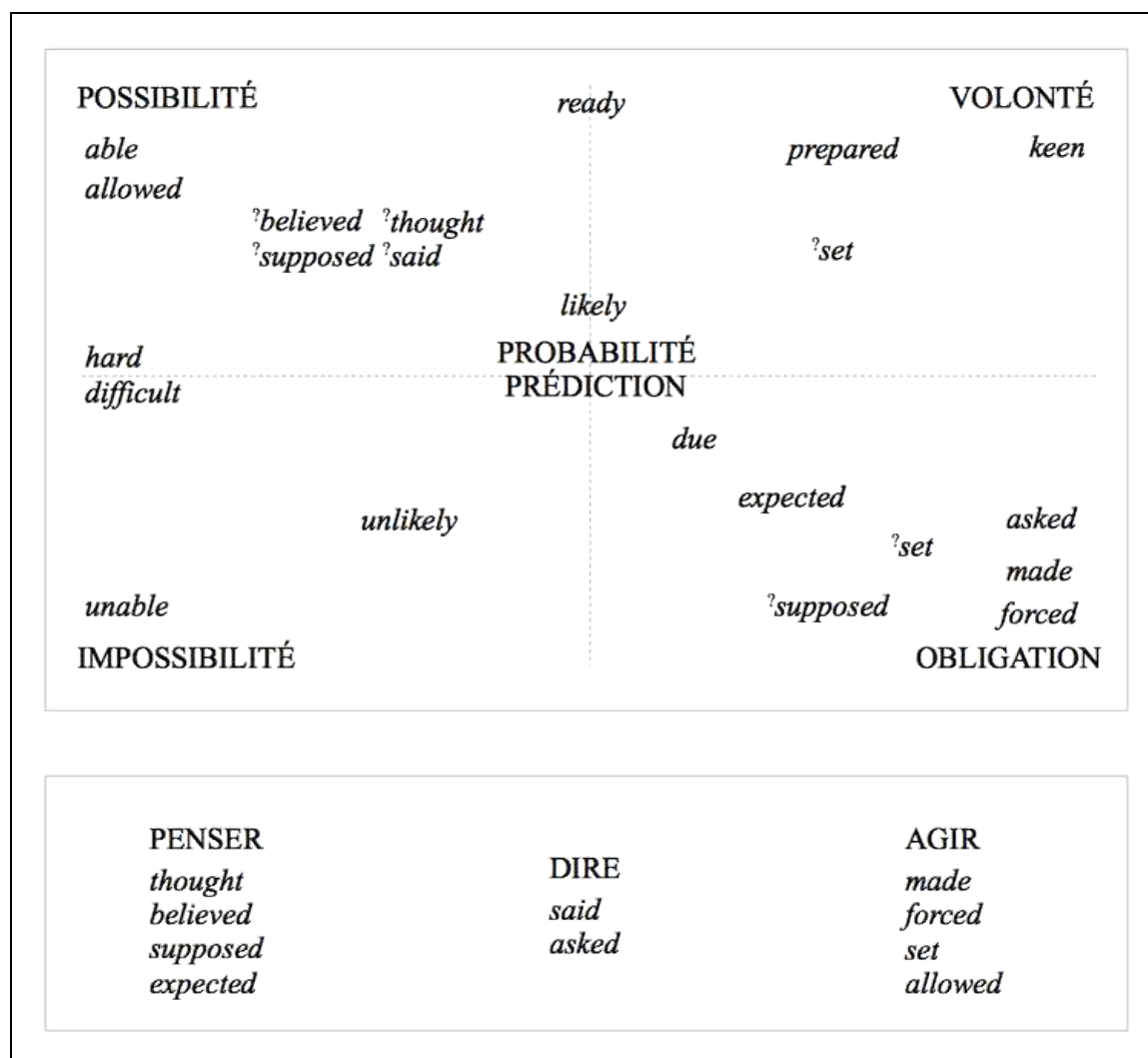


FIGURE 2.3 – Représentation synthétique provisoire des valeurs de X dans la configuration BE X TO d'après les dictionnaires

Si la majorité des X semble pouvoir être ramenée à quelques grands domaines de signification qui s'articulent les uns aux autres, on remarque également le positionnement problématique de *set* et *supposed*, mais aussi *believed*, *thought* et *said*. Une autre approche paraît donc nécessaire pour rendre compte de l'ensemble de ces marqueurs et c'est dans cette perspective que nous abordons maintenant les formes schématiques des structures BE X TO.

Deuxième partie

Forme(s) schématique(s) : Invariant
et variations au sein du paradigme

Chapitre 3

Structures BE X TO et attribution de propriété

Nous avons vu au chapitre précédent que BE comme TO étaient des opérateurs de repérage permettant donc notamment la mise en relation de différents termes au niveau prédicatif, un énoncé se caractérisant ainsi par l'enchâssement de relations binaires de repérage. En particulier, BE — en tant que marqueur d'une identification — permet d'attribuer une propriété associée au repère au terme repéré. Dans un énoncé assertif, le repéré, c'est-à-dire le terme qualifié, est situé à gauche de BE, tandis que le terme repère, ou autrement dit la propriété attribuée, est situé à sa droite. Dans le cas des structures BE X TO, cela signifie que X fonctionne comme une propriété attribuée au complément de rang zéro de BE. Si le rôle charnière de X pose question quant aux modalités de mise en œuvre de cette opération, et en particulier quant au rôle joué par la subordonnée infinitive en *to*, il n'en reste pas moins que l'attribution de propriété au niveau prédicatif repose sur la possibilité d'identifier un ensemble de propriétés associées à X au niveau notionnel. De ce fait, avant même de nous intéresser plus précisément à la nature des termes mis en relation et à l'ordre des opérations de repérage au niveau prédicatif, il nous semble nécessaire de revenir sur la nature des propriétés constitutives du domaine notionnel de X accessibles au travers des occurrences de la notion, dont nous avons vu au chapitre précédent qu'elles pouvaient donner lieu à des emplois variés. Nous partirons donc dans ce qui suit des diverses acceptions évoquées plus haut et opérerons un retour à l'étymologie des marqueurs pour tenter d'en dégager le fondement notionnel.

3.1 Propriétés notionnelles constitutives de X

Afin d'éclairer au mieux les caractéristiques de chaque X, nous procéderons de manière comparative sur la base des valeurs identifiées précédemment — en particulier telles que représentées dans le schéma 2.3 — que nous confronterons aux usages dans notre corpus ainsi qu'à l'étymologie des X, qui est bien souvent révélatrice de leur fonctionnement en anglais contemporain. L'objectif est avant tout de montrer comment les marqueurs se situent les uns par rapport aux autres, une description exhaustive des propriétés de chacun d'entre eux dépassant la portée de cette étude. D'autre part, nous désignerons par « terme qualifié » ce qui fait l'objet de l'attribution de la propriété marquée par X, sans présager outre mesure de la nature de ce terme qui selon les cas pourra être assimilé à un nom, à un syntagme nominal ou à une relation prédicative. Nous proposerons des analyses d'énoncé qui nous amèneront à identifier ponctuellement le terme qualifié, mais réserverons le traitement de cette question problématique pour la deuxième partie ce chapitre, puisqu'elle dépend de l'articulation des différentes opérations de repérage mises en œuvre par BE X TO.

3.1.1 Comparaison des différents X

Nous commençons par mettre en regard les propriétés de *likely/unlikely* et *able/unable*, qui ont plus en commun qu'il n'y paraît.

Able, likely, aptitude et conformité

Nous avons vu qu'*able* exprimait la possibilité pour quelqu'un ou quelque chose de faire ou parfois même de subir quelque chose, sur la base de ses propriétés. Il est en effet apparu à travers les définitions et exemples donnés par les dictionnaires que la valeur de capacité ne représentait en réalité qu'une petite partie de l'étendue notionnelle du marqueur. On le comprend aisément si l'on considère l'origine de ce dernier. D'après l'*OED*, *able* est en effet hérité du latin classique *habilis* « easy to handle, easily dealt with, suitable, fit for a purpose » de *habēre* « to hold », par l'intermédiaire du français et de l'anglo-normand. En anglo-normand, il sert tout d'abord à qualifier le physique d'une personne, un corps musclé et puissant — une signification qu'il conserve aujourd'hui notamment en anglais nord-irlandais ou en écossais ; puis, un siècle plus tard environ, il va pouvoir s'appliquer à un inanimé ou à un fait dont il marque le caractère adéquat ou approprié. Enfin, il va pouvoir signifier qu'une personne est compétente ou experte, ce qui trois cents ans plus tard donnera naissance à l'idée d'intelligence ou d'aptitude.

On voit donc que si la dimension physique, concrète est première, elle s'accom-

pagne dès l'origine de l'idée de quelque chose qui convient à un but bien précis¹, qui fait écho à l'idée de propriétés nécessaires pour mener à bien une action. Autrement dit, il semble que, sans doute en raison de son origine verbale, *able* soit par nature doté de propriétés relationnelles. Si celles-ci sont particulièrement saillantes lorsque le marqueur adjectival est suivi d'une subordonnée en *to* — qui correspond à l'un des termes mis en relation² — on les retrouve également en dépit des apparences dans les emplois absolus du marqueur. Dans ce dernier cas, l'action rendue possible par les propriétés du terme qualifié est soit déterminée par ces mêmes propriétés, qui se ramènent au centre organisateur de la notion comme en (249), soit précisée par un modifieur adverbial comme en (250) :

- (249) One red-brick university courting poorer students is Manchester, which spends 29 per cent of its income from fees on bursaries — more than any other institution bar Oxford. It offers several means-tested grants, including a £3,000-a-year advantage scholarship for straight-A students from poorer backgrounds. Text messages are sent to all freshers entitled to bursaries to ensure they claim them. Julian Skyrme, head of widening participation, explains: “We want to be open and accessible to all **able** students, regardless of background.” (*In2009*)
- (250) Grammar schools are bound to deliver good results because they select the **most academically able** children. But they leave other schools in their areas struggling to perform with less academically able pupils; and they create rigid barriers within education, based on a few tests taken at a very early age. (*In2009*)

En effet, sont attachées à la notion /student/ un ensemble de propriétés typiques telles qu'une occurrence de cette notion est quelqu'un qui étudie, fait des études, apprend, engrange des connaissances, est évalué, etc. On peut ainsi considérer qu'un *able student* est un étudiant qui a les propriétés nécessaires pour étudier, soit apprendre, réussir dans ses études — ou autrement dit, une occurrence de la notion complexe /able student/ est une bonne occurrence de la notion /student/, en ce qu'elle procède d'une sorte de recentrage sur le type dans ce qu'il a de propriétés dynamiques valuées positivement. *Able* opère de ce fait une sélection sur l'ensemble des propriétés du terme qu'il qualifie, à l'exclusion de propriétés peut-être moins prototypiques (par exemple ici faire la fête, se coucher tard) ou plus statiques (être jeune, ne pas avoir d'argent). En (250), on remarque que le terme qualifié par *able* permet plus difficilement de dégager un ensemble typique et cohérent de propriétés dynamiques — qu'est-ce que fait, qu'est-ce que réussit en effet un « bon » enfant ? — et ceci explique sans doute en partie l'emploi de l'adverbe *academically*, qui vient préciser la portée

1. Cf. Delmas (2000 : 162), qui propose le même type d'analyse : « *Able* lexical renvoie à une localisation “avoir bien en main”, comme un outil, un instrument, lequel “autorise” un projet dynamique. L'outil sert à accomplir une tâche spécifique, il en représente la motivation. »

2. Cf. section 3.2.1 de ce chapitre.

notionnelle de l'adjectif.

A priori, les interprétations de *able* semblent bien différentes de celles mises en évidence pour *likely*, puisque nous avons notamment évoqué la probabilité et la vraisemblance comme valeurs possibles pour ce dernier. Cependant, la prise en compte de la diachronie révèle des points communs, les deux marqueurs partageant l'idée de conformité, de quelque chose ou quelqu'un qui convient à (autre chose), qui est une valeur avant tout historique pour *able* mais actuelle pour *likely*. D'autre part, on remarque un autre point de convergence dans l'*OED*, qui décrit ainsi un emploi obsolète d'*able* : « Liable, apt, likely to do something ; subject to something ». Il est notamment illustré par l'exemple suivant :

(251) A spectacle **able** to make a man die for anger. (1656, *OED*)

Dans ce contexte, on retrouve l'idée que le terme qualifié par *able* a les propriétés nécessaires pour actualiser le prédicat <() make a man die for anger>. Seulement, rien n'indique que ces propriétés soient suffisantes, ce qui semble différencier cet exemple des emplois contemporains du marqueur, où il n'est plus uniquement question de conformité ou d'adéquation mais d'aptitude et de possibilité concrète, éprouvée.

Avec *likely*, on reste en revanche dans le domaine de l'apparence de conformité, d'où l'absence totale de manifestation concrète. L'idée d'apparence de vérité ou de factualité, qui souligne l'importance de la dimension subjective perceptuelle ou inférentielle (et donc évidentielle) dans la notion véhiculée par *likely*, est en effet mise en avant par l'*OED*, et on en retrouve également la trace dans l'étymologie du marqueur, qui est particulièrement éclairante quant à son mode de fonctionnement. Toujours d'après l'*OED*, *likely* serait apparenté au vieil anglais *gelíclíc*, et issu du vieux norrois (*g*)*líklig-r*, composé de (*g*)*lík-r* et *-lig-r* — équivalents respectifs de l'adjectif *like* et du suffixe *-ly*. La similitude entre les deux morphèmes constitutifs, particulièrement saillante en vieux norrois, n'est pas le fruit du hasard dans la mesure où ils viennent tous deux du germanique **líko-* « body, form ». On retrouve d'ailleurs la trace de ces origines communes dans les définitions proposées par l'*OED* pour *like* et *-ly*, « [h]aving the same characteristics or qualities as some other person or thing » pour le premier et « 'having the qualities appropriate to', 'characteristic of', 'befitting' » pour le second lorsqu'il est affixé à un nom. D'autre part, l'*OED* souligne que lorsque *-ly* est affixé à un adjectif, l'adjectif dérivé exprime une qualité liée à ou ressemblant celle qui est exprimée par la base. Ainsi, pour *likely*, on aurait une sorte de duplication de la propriété « having the same characteristics ». Cependant, si l'on adopte une représentation où p_1 correspond aux propriétés de /like/ et p_2 aux propriétés de /-ly/, nous n'avons pas ($p_1 + p_2$) mais ($p_2 [p_1]$) car il y a bien enchâssement des propriétés. Il en résulte que la « duplication » n'aboutit pas à un renforcement de la propriété initiale

mais à l'inverse à un affaiblissement de celle-ci. Ainsi, si *likely* implique à l'origine une comparaison de deux termes — et renvoie donc à une notion relationnelle tout comme *able* — il n'y a pas a priori identification, ou autrement dit parfaite adéquation, entre ces deux termes car l'enchâssement des propriétés entraîne un hiatus entre les deux termes comparés ou mis en relation. Bien que *like* évoque à l'origine une forme physique, concrète³ — d'où l'idée d'apparence et de conformité — avec *likely*, la comparaison n'a pas lieu entre deux réalités observables, mais entre une réalité et le fruit d'une première comparaison, c'est-à-dire une représentation — d'où l'idée de vraisemblance. Ainsi, on peut voir en *likely* dans un énoncé tel que (252) la trace d'un jugement de propriétés portant sur le terme *what* et son adéquation par rapport au prédicat dont l'actualisation est envisagée : en apparence, <what> a les propriétés qui conviennent pour être envisagé comme susceptible de <() be remembered in some fevered quarters as the year of the sporting scoundrel> — et ce n'est sans doute pas un hasard si *likely* apparaît dans cet énoncé proposant justement une réflexion sur la représentation mentale d'un quelque chose (l'année qui touche à sa fin) comme *the year of the sporting scoundrel*.

- (252) A character in Steve Toltz's acclaimed comic novel *A Fraction of the Whole* wins the heart of Australia while bumping off leading sportsmen who he considers to be somewhat less than their public profile. It's a harsh reaction and certainly not one to encourage at the end of what **is likely to** be remembered in some fevered quarters as the year of the sporting scoundrel. (*In2009*)

Pour en revenir à la comparaison avec *able*, c'est probablement la distinction entre propriétés représentées et propriétés intrinsèques⁴ qui permet de comprendre les divergences dans les emplois entre probable (épistémique) et possible (radical), en dépit du lien des deux marqueurs à l'idée d'adéquation. La plus grande souplesse des représentations explique sans doute aussi, du moins en partie, le caractère bien plus contraint d'*able* en termes de compatibilités puisque l'on voit que celui-ci est absolument inenvisageable dans l'énoncé ci-dessus, même avec avec une interprétation différente, tandis que l'inverse n'est pas vrai pour *likely* en (253) ci-après :

- (253) In supposedly civilised societies, the more serious the accusation the greater the burden of proof required to shore it up. Evidence is required; hand-in-the-till-captured-live-on-video type evidence. Nothing that I have seen or read comes close to this standard; something all the more surprising given the Iranian people's inventiveness and tenacity. // If the death of a poor protester **is able to** be posted on YouTube within minutes of its occurrence, then one

3. Cf. néanmoins l'exemple suivant tiré de Visser (1978–84 : 990) où le sens de *like* semble très proche de celui de *likely* en anglais contemporain et fonctionne dans le même type de construction : 1592 [Shakesp., *Rom. & J. I*, v, 137] *My graue is like to be my wedding bed*.

4. Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin via la comparaison entre *able*, *unable* et *allowed*.

might have expected to see some footage perhaps of Revolutionary Guards intimidating voters or of a whistleblower with a blacked-out face claiming he was paid by the authorities to empty ballot boxes and refill them with voting slips he was handed. (*In2009*)

Nous reviendrons ultérieurement⁵ sur ces compatibilités dont on voit qu'elles ne peuvent se résumer à l'opposition actif/passif pour le prédicat, ou à l'opposition animé/inanimé pour le C_0 puisqu'ici, BE *able to* apparaît lui aussi précédé d'un premier argument inanimé (*the death of a poor protester*) et suivi d'un prédicat passif (*be posted*). On peut cependant d'ores et déjà signaler deux éléments qui semblent jouer un rôle quant à la possibilité d'employer BE *able to* dans un contexte donné. D'un côté, le procès doit pouvoir donner lieu à une interprétation dynamique — ce qui n'est pas le cas pour *be remembered* 'gardé en mémoire' en (252) contrairement à *be posted* en (253) — et d'un autre côté, on remarque que dans l'exemple (252), *be remembered* implique un après coup qui ne peut de fait avoir lieu qu'une fois que ce qui fait l'objet de la remémoration a eu lieu. Ici, on est à la fin de l'année en question (*at the end of what...*) mais la période n'est pas totalement écoulée, si bien que la structure BE X TO employée doit se prêter à une interprétation en termes de renvoi à l'avenir ou doit tout du moins être compatible avec une telle référence — ce qui ne semble pas être le cas de *is able to* contrairement à *is likely to*.

Unable vs. not able et unlikely vs. not likely Nous avons vu précédemment que *unable* comme *unlikely* étaient assimilés respectivement à *not able* et *not likely*, malgré quelques divergences en termes de configuration syntaxique notamment pour le premier. C'est que, comme le montre le tableau 3.1, BE *unable to* et BE *unlikely to* sont nettement plus fréquents que BE *not able/likely to* et apparaissent sans doute de ce fait comme la forme négative par défaut. Pourtant, on n'a pas affaire dans les deux

TABLEAU 3.1 – Fréquences absolues et normalisées (par million de mots) de BE *not/n't able/likely to* vs. BE *unable/unlikely to* — *The Independent* (1992–2009)

BE ... TO	Fréq. abs.	Fréq. norm.	BE ... TO	Fréq. abs.	Fréq. norm.
unable	23 495	38	unlikely	23 433	38
not able	2 724	4	not likely	1 869	3

cas à la même notion⁶. Comparons à cet effet les deux séries d'exemples qui suivent :

5. Cf. section 3.2.2 de ce chapitre.

6. Cf. Bélignon (2012) — dont nous rejoignons l'analyse — pour une étude détaillée du fonctionnement de *un-* avec les adjectifs et en particulier une comparaison avec *not* (2012 : 234–253).

- (254) a. Both Keatley and the teenager denied murder. Keatley claimed he could not have kicked or stamped on Mr Eccles because he has a prosthetic leg. // He told jurors the false limb, fitted above the knee of his right leg in January 2007, prevented him from being able to exert any force with his feet. // He said: “I **am not able to** use my feet in a violent way. // “I never did any stamping. I **am not able to** cause serious injuries because of my leg. // “There isn’t enough force in that leg to cause the damage that was caused to Mr Eccles.” // He said the artificial limb also affected his ability to balance and meant that he could not run. (*In2009*)
- b. Mrs Pound claims the governors could not investigate until the police investigation was over: “I **am unable to** determine how long any investigation which might be required will take, but can give an assurance that matters will be attended to as promptly as possible.” (*In2009*)
- (255) a. The US and Britain have joined somebody else’s civil war. It is not one that the Taliban are likely to win, because they rely on the Pashtun community which makes up only 42 per cent of the population. By the same token they **are not likely to** lose either. (*In2009*)
- b. EU regulations state that cancellation, other than in “exceptional circumstances”, is the airline’s responsibility. However, as the cancellation occurred outside the EU, these rules **are unlikely to** apply. (*In2009*)
- c. She acknowledges that her condition has deteriorated over the winter months. “Dying is a possibility,” she says. “It is **not unlikely**. I have a degenerative disease, so at some point I will stop breathing. The whole of my family think it would be great if I was on the water when it happened. That is where I am happy.” (*In2009*)

Ce que montrent les exemples (254a) et (255a), c’est que pour *able* comme pour *likely*, la négation en *not* implique une sortie de l’intérieur du domaine notionnel de /able/ d’une part et /likely/ de l’autre, avec sélection de la valeur complémentaire p’. Ainsi, dans un cas comme dans l’autre, la forme en *not* signifie que l’on n’a pas affaire à une vraie occurrence de la notion de référence, ou, en d’autres termes, que l’occurrence en question n’a pas les propriétés nécessaires pour être considérée comme une occurrence de la notion. Avec *not*, on part donc du centre organisateur du domaine de /able/ ou /likely/, qui sert de repère à la construction de l’occurrence dans l’énoncé. Seulement, il y a non-congruence entre le centre organisateur et l’occurrence effective. Celle-ci n’est donc pas une occurrence de /able/ ou /likely/, mais elle n’est pas pour autant présentée comme étant autre chose ; elle n’est envisagée que par rapport à /able/ ou /likely/, comme une non-occurrence. Ceci est particulièrement saillant en (254a) et en (255a).

En (254a), le co-texte à gauche suggère en effet que le sujet *I* de l’énoncé en BE *not able to* a été accusé de meurtre et en particulier d’avoir piétiné la victime — ce qui suppose qu’il ait été en capacité de le faire. *Not able* permet ainsi de revenir sur ce présupposé et de le déconstruire, en posant que le premier argument <I> n’a pas

les propriétés nécessaires pour être mesure d’accomplir les prédicats $\langle (\) \text{ use feet in violent way} \rangle$ et $\langle (\) \text{ cause serious injuries} \rangle$. Ici, *unable* n’est pas impossible mais ne permettrait pas cette double opération de reprise-déconstruction car contrairement à *not able*, il est muni de son propre domaine notionnel, de sorte qu’il ne se situe pas directement par rapport à /able/. Ainsi, en (254b), *am unable to* peut être interprété comme procédant de la construction d’une occurrence de la notion /unable/ en I, de sorte que $\langle I \rangle$ est caractérisé de manière positive, à travers la sélection de la valeur *p*, comme présentant des propriétés bloquant nécessairement la réalisation du prédicat $\langle (\) \text{ determine} \dots \rangle$. La différence de sens en contexte est relativement minime entre *not able* et *unable* puisque d’un point de vue logique⁷, on passe facilement de la non-possibilité à l’absence de possibilité à l’impossibilité — encore que ce ne soit pas nécessairement le cas⁸, bien que le corpus semble aller en ce sens — mais il n’en va pas de même pour *not likely* et *unlikely*.

En effet, en (255a), on voit que *not likely* construit encore une fois le complémentaire de *likely*, soit l’extérieur du domaine notionnel — ce qui ne signifie pas la valeur opposée au sens de *unlikely* : ici il s’agit simplement d’indiquer que les propriétés du $C_0 \langle \text{they} \rangle$ sont telles que l’on ne peut pas envisager la validation de la relation $\langle \text{they} - \text{lose} \rangle$ comme probable. En d’autres termes, avec *not likely*, la relation peut très bien être tout juste possible, ou bien improbable — voire impossible, ou à l’inverse certaine. Ici, l’absence d’arguments ou de propriétés conformes à la validation est interprétée en termes de possibilité, ou plutôt d’indétermination, du fait de la corrélation marquée par *either* avec *It is not one that the Taliban are likely to win*, autrement dit ‘they are not likely to win’. Avec *unlikely* en revanche, on signifie que le terme qualifié a des propriétés qui ne peuvent être envisagées comme adéquates vis-à-vis de la relation à valider — d’où une valeur d’improbabilité, illustrée en (255b), qui fait qu’il ne peut être substitué à *not likely* en (255a). À l’inverse, la diversité des valeurs possibles pour *not likely* rend son emploi possible en (255b), mais la présence dans le co-texte d’éléments positifs permettant de définir les propriétés de *these rules* comme non-conformes, ou incompatibles avec la validation de la relation $\langle \text{rules} - \text{apply} \rangle$ — à savoir le fait qu’il s’agit de directives européennes (*EU regulations*) — rend particulièrement approprié l’emploi de *unlikely*. D’autre part, l’autonomie de *unlikely* par rapport à *likely* est d’autant plus nette que l’on trouve également des occurrences négativées de *unlikely*, comme en (255c), qui génèrent le plus souvent une valeur de

7. On notera d’ailleurs que chez Culioli, le concept de notion et celui associé de domaine notionnel sont justement nés en partie du constat que les outils logiques ne permettent pas de décrire les phénomènes linguistiques de manière pleinement satisfaisante (cf. Culioli 1990 : 47–48).

8. On peut penser ici à ce que Béligon (2012 : 243) appelle la « négation métalinguistique », qui ne peut fonctionner qu’avec *not* et pas avec *un-*, car elle suppose une remise en cause de l’adéquation descriptive de l’adjectif.

possible explicitée ici par *Dying is a possibility* dans le co-texte à gauche.

(Un)able, allowed et la possibilité extrinsèque

Considérons maintenant la relation entre *able*, *unable* et *allowed*. Nous avons souligné plus haut que la possibilité exprimée par *able* se fondait sur des propriétés intrinsèques du terme qualifié (par opposition à *likely* qui met en œuvre des propriétés représentées). Cette caractérisation, que l'on peut étendre à *unable*, peut sembler surprenante au regard de certains énoncés tels que (256) et (257), où la possibilité a de toute évidence pour origine des circonstances extérieures au sujet — *Investors signed up* en (256), *patient-client confidentiality* en (257).

- (256) Investors signed up and the company **was able to** build its first plant, in Yorkshire, where it has begun to process waste from local councils. It has recently won permission to build a second plant in Cardiff and aims to have six plants operating by 2013. (*In2009*)
- (257) A spokeswoman from the Western Health Trust said it **was unable to** comment on whether a patient had been admitted to Altnagelvin hospital with swine flu on October 9 because of patient-client confidentiality. (*In2009*)

D'ailleurs, en particulier dans ce dernier exemple, on aurait semble-t-il tout aussi bien pu employer *was not allowed to*, avec une valeur très proche. Cependant, les deux marqueurs ne sont pas entièrement superposables, même dans ce type de contexte, car comme évoqué précédemment, *allowed* met l'accent sur la relation de cause à effet — ce qu'illustre (258), où la cause du procès constitue l'enjeu de l'énoncé si l'on en croit le co-texte à droite qui présente une remise en question de l'élément déclencheur — là où *unable* comme *able* apparaissent comme compatibles avec des facteurs extérieurs, sans que l'on puisse pour autant exclure des facteurs internes comme origine de la possibilité.

- (258) Last week Megrahi, who has terminal prostate cancer, **was allowed to** leave Greenock prison to go home to die. // It caused a storm of controversy on both sides of the Atlantic with many critical of Scottish Justice Secretary Kenny MacAskill's decision to release Megrahi on compassionate grounds. (*In2009*)

En fait lorsque la possibilité semble d'origine extrinsèque avec *able* et *unable*, tout se passe comme si ces deux marqueurs permettaient un transfert de propriétés : ce qui serait en réalité attribuable à des éléments extérieurs au sujet ou terme qualifié devient une propriété constitutive de celui-ci et se voit intégré à sa représentation notionnelle. Autrement dit, la cause peut être récupérée grâce au contexte, mais elle ne rentre pas véritablement en ligne de compte, tandis qu'avec *allowed* elle est au premier plan, ce qui s'explique sans doute à la fois par l'origine verbale du marqueur

et par son étymologie.

Tout d'abord, le morphème -EN du participe passé implique en effet, comme nous l'avons déjà évoqué, un état résultant, soit un procès antérieur qui aboutit à un certain état de fait. Il y a donc un dynamisme résiduel dans *allowed* qui n'est pas du même ordre que celui que l'on trouve avec *able*, qui est bien pour autant un adjectif à l'origine déverbal lui-aussi. C'est que la propriété attribuée par *allowed* — puisque propriété il y a dans la mesure où le marqueur fonctionne avec BE — résulte de l'actualisation du procès ALLOW, qui, pour être actualisé, doit avoir été muni d'un premier argument, terme source de la relation. Ceci signifie donc qu'*allowed*, contrairement à *able* et *unable*, se ramène nécessairement à une source extérieure au terme qualifié, d'où l'interprétation causale. D'autre part, d'après l'*OED*, ALLOW a une double origine, puisqu'il est issu à la fois du latin *laudāre* louer, au sens d'« approuver, prôner, vanter » (*Trésor de la Langue Française informatisé* ou *TLFi*), et du latin *allocare*, soit allouer, attribuer, tous deux par l'intermédiaire du moyen français et de l'anglo-normand. La première dimension permet de comprendre l'orientation positive du marqueur, de même que l'interprétation de ALLOW au sens de reconnaître, ou accepter, qui n'est cependant évoquée que par l'*OED* qui donne en exemple l'énoncé (259) :

(259) A flexible tool for dealing with probabilities..conditioned on events..that **are allowed to** be very unlikely. (2011, *OED*)

Mais surtout, la deuxième facette de son origine souligne qu'il s'agit avant tout avec ALLOW de mettre des moyens à disposition, et donc de rendre possible quelque chose qui ne l'était pas avant, ce qui semble tout à fait à même de décrire les emplois de *allowed* qui nous intéressent. Ainsi, pour en revenir à l'exemple (258), on a l'idée d'ouverture du chemin vers p, d'une absence ou d'une levée d'obstacles à la validation de la relation prédicative — de sorte que rien ne s'oppose à ce que <Megrahi> actualise le prédicat <() leave Greenock prison>, et l'on constate d'ailleurs que dans ce cas précis la relation est bel et bien validée; nous y reviendrons⁹. Dans tous les cas, on voit que contrairement à *able*, *allowed* ne reprend ou ne retravaille pas les propriétés du premier argument en tant que caractéristiques de la notion dont il est l'occurrence mais y apporte une détermination extérieure et transitoire valable dans le contexte de l'énoncé.

(Un)likely, expected et la conjecture

Dans une certaine mesure, la distinction mise en avant entre *able/unable* et *allowed* s'applique également à *likely/unlikely* et *expected*. Avec *likely/unlikely*, on a vu qu'on se situait dans le champ des propriétés représentées, de sorte que la nature de la

9. Cf. chapitre 4 section 4.1.2.

qualification n'est pas du même type qu'avec *able/unable*, mais néanmoins, on a bien une prise en compte des propriétés constitutives du terme qualifié, et c'est sur ces propriétés que porte le jugement marqué par *likely*. Ce jugement, nous l'avons associé à l'instar des dictionnaires à des valeurs de probabilité et de vraisemblance, mais on peut également l'appréhender sous l'angle de la conjecture, définie par le *TLFi* comme une « [i]dée non vérifiée, fondée soit sur une probabilité, soit sur l'apparence ». Il s'agit là d'une valeur partagée avec *expected*, dont on a déjà signalé à plusieurs reprises qu'il présentait de fortes affinités avec *likely*, du moins dans certains de ses emplois. On peut l'illustrer une fois de plus par les exemples (260) et (261), qui présentent des ressemblances frappantes :

- (260) America's economy **is likely to** continue shrinking for some time to come, Larry Summers, the director of the White House National Economic Council, warned yesterday, predicting further rises in unemployment. // Mr Summers said that while he expected the pace of the collapse of the US economy to slow — and for manufacturing activity, in particular — to pick up eventually, the recovery would not begin to materialise for some time — possibly another six months or so. (*In2009*)
- (261) But whether they're predicting markets to fall or rise in 2009, most finance professionals are predicting another difficult year economically. Britain's economy **is expected to** continue shrinking, unemployment is forecast to continue rising and interest rates are tipped to fall even further than their current 57-year lows. (*In2009*)

Dans chacun de ces deux exemples, il est question de l'économie de la Grande Bretagne ou des États-Unis et le prédicat introduit par *to* est identique (*continue shrinking*). De plus, dans les deux cas, on trouve l'idée tout à fait explicite de prédiction (*predicting*). Cependant, en dépit de ces similitudes, *likely* et *expected* ne sont pas interchangeables d'un énoncé à l'autre. En (260), *likely* apparaît en effet dans du discours rapporté indiqué par l'énoncé rapportant *Larry Summers, the director of the White House National Economic Council, warned yesterday*, et un peu plus loin on lit *he expected*, ce qui suggère que le jugement de propriétés marqué par *likely* est bien à mettre au compte d'un asserteur identifié au S_2 *Larry Summers* repris par *he*. Ceci explique qu'*expected* ne puisse, à sens constant, être substitué à *likely* dans cet énoncé, car comme *allowed*, du fait de sa forme participiale (et passive), il implique un procès dont il est l'état résultant, et se rapporte donc nécessairement à une source (au sens notionnel des relations primitives), correspondant dans le cas d'EXPECT à un expérient, a priori distincte de l'énonciateur-asserteur à l'origine de l'énoncé dans lequel il est imbriqué. De ce fait, si en (260) on avait *expected* plutôt que *likely*, le jugement ne serait plus attribué à l'asserteur mis en place dans l'énoncé rapportant,

mais à une source autre¹⁰. À l'inverse, *likely* fonctionnerait difficilement en (261), où l'on constate qu'*expected* apparaît dans une proposition coordonnée avec deux autres verbes au passif, *forecast* et *tipped*, qui tous deux renvoient également à une forme de prédiction. De plus, dans cet énoncé, la source des prédictions peut être récupérée dans la phrase précédente où le syntagme nominal *most finance professionals* fonctionne comme C_0 du verbe PREDICT. Dans ce contexte-ci, *likely* ne permettrait donc pas de maintenir la référence indirecte à la source du jugement et viendrait donc rompre dans une certaine mesure la cohérence de l'énoncé.

Ce que montrent ces deux exemples est donc que là où *likely* met l'accent sur les propriétés, ou sur la conjecture en tant que ce qui ressort du jugement de propriétés, *expected* met quant à lui l'accent sur le jugement lui-même, ou plus précisément sur une attitude subjective, où « subjective » doit s'entendre comme se rapportant à un sujet (asserteur) qui est inscrit dans la forme elle-même. En lien avec l'opposition entre adjectival et verbal qui a de toute évidence des manifestations notionnelles, on peut ajouter le fait que l'on a dans un cas avec *likely* une propriété relativement stable, qui est susceptible d'être intégrée aux propriétés du terme qualifié, ce que l'on peut illustrer par un emploi tel que *a likely candidate (In2009)*; tandis que dans l'autre, on conserve un certain dynamisme, une certaine directionnalité liée à la transitivité et à l'aspect lexical du verbe EXPECT, ce qui a notamment des conséquences sur les compatibilités aspectuelles des marqueurs, le *perfect* en particulier étant nettement plus fréquent avec *expected* que *likely*¹¹. Quant à la valeur de prédiction, elle mérite que l'on s'y attarde, pas tant par rapport à *likely* dont nous avons déjà traité en détail, mais par rapport à *due*, qui est bien souvent lui aussi mis en relation avec *expected*.

Expected, due, prédiction et nécessité

Revenons tout d'abord sur l'origine d'*expected* pour clarifier ce que l'on entend par attitude subjective. Selon l'*OED*, EXPECT vient du latin *ex(s)pectāre* « to look out for, await » soit guetter, attendre, composé du préfixe *ex-* « out », hors de, et *spectāre* « to look », regarder. Comme avec *likely*, on se situe donc dans le champ de la perception; mais contrairement à *likely*, il s'agit avec *expected* d'une perception intentionnelle, d'une projection visuelle qui part du sujet, et non d'une image, d'une impression renvoyée par l'objet. De ces idées d'intention et de projection, avec un sens premier d'attente en anglais, on voit comment on a pu aboutir à la fois à la valeur de conjecture, qui est une forme de projection, le sujet tentant de discerner, d'envisager

10. Nous reviendrons bien entendu plus en détail sur ces questions d'attribution du point de vue, qui sont d'une importance capitale pour l'analyse de la prise en charge (cf. chapitre 4).

11. Cf. section 3.3.2 de ce chapitre et section 4.1.2 du chapitre 4, mais aussi Besnard (à paraître) pour l'analyse de l'effet du *past perfect* sur l'interprétation des deux structures.

ce qui va se produire, mais aussi à la valeur de nécessité ou d'attente « sociale » ou « morale » (cf. Breeze, à paraître), qui fait intervenir à la fois l'intention du sujet et une forme de projection puisque la validation de la relation est souhaitée. Ainsi, si l'on peut parler de prédiction avec BE *expected to*, c'est-à-dire d'une forme de renvoi à l'avenir ne se fondant pas sur une certitude absolue ou des preuves tangibles, c'est bien au sens d'une projection subjective et cette dimension est également présente dans des emplois tels qu'illustrés en (262), bien que l'événement ait très clairement été planifié, du fait des propriétés associées à *court hearing* :

- (262) The seven are being held without bail and **are expected to** appear at another court hearing later this week. (*In2009*)

La conjecture ne dépend donc pas forcément avec *expected* d'un sujet unique qui exprimerait son opinion, mais elle est subjective au sens où l'on a toujours l'idée sous-jacente qu'un 'on' s'attend à quelque chose, prévoit quelque chose, si bien que ce qui est prévu est toujours représenté comme perçu comme tel.

Avec BE *due to*, qui fonctionne dans des contextes analogues à (262) et génère une interprétation similaire, le mécanisme est tout autre. Tout d'abord, si l'on se réfère à l'histoire et aux divers emplois du marqueur *due* — qui vient du participe passé du verbe du vieux français *devoir* (*OED*) soit « être redevable de » (*TLFi*) — on voit qu'il ne marque pas a priori une projection, ou une prédiction, et l'on peut d'ailleurs s'étonner de constater qu'il est à la fois susceptible de contribuer au renvoi à l'avenir comme en (263), où l'on comprend que l'événement n'a pas encore eu lieu malgré l'ambiguïté du repère *today*, et à l'expression de la cause comme en (264) :

- (263) Today is the day the American singer Chris Brown **is due to** appear in court for allegedly using his fists to hospitalise his girlfriend, R&B starlet Rihanna. (*In2009*)

- (264) The funding position of schemes is considerably better than it was a year ago, when they faced a collective deficit of £123.9 billion. // But although pensions have enjoyed a 15.2 per cent increase in the value of their assets during the past year, much of the improvement **is due to** a new accounting regime, which was introduced last month. (*In2009*)

En fait, ce que suggèrent ces exemples, ainsi que l'ensemble des valeurs mises en évidence par les dictionnaires, est que *due* marque un lien de nécessité qui peut être à mettre au compte de différents facteurs (contrat, lois de la nature, de l'économie, etc.) mais qui n'est pas a priori orienté, de sorte que l'expression de la source ou cause, ou de l'effet ou but dépendrait de ses interactions avec le co-texte. Cette hypothèse semble confortée par le fait que les différentes valeurs mises en avant pour le marqueur sont associées à des contextes bien précis (groupe prépositionnel ou complément infinitif,

marqueurs temporels du passé ou du non-passé, lexèmes renvoyant à l'argent, etc.), sans qu'il y ait de véritables zones de recoupement. Ainsi, BE *due to V* donnera toujours lieu à une orientation vers un but, ce qui est logique au regard de l'opération de visée associée à l'infinitive en *to*.

Outre la mise en place d'une relation nécessaire entre deux termes qui se voit par la suite spécifiée par le co-texte, ce qui différencie également *due* d'*expected* est le fait que malgré son origine participiale, *due* ne se rapporte pas à un verbe en anglais, et donc n'implique aucune référence intrinsèque à un sujet. Comme *likely*, *due* construit ainsi une propriété du terme sur lequel il porte, ce que soulignent ses emplois épithètes. On peut d'ailleurs considérer l'exemple (265) afin de préciser à la lumière d'un emploi absolu du marqueur ce que l'on entend exactement par « relation nécessaire » :

- (265) Richard Hunter, head of UK equities at stockbroker Hargreaves Lansdown, said: "After an extremely promising start, the half-time banking reporting season has ended in some ignominy. // "It is difficult to draw many positives from these numbers, which even RBS management have conceded are poor." // Stephen Timms, Financial Secretary to the Treasury, said the bank would be successful "in **due** course". (In2009)

En (265), le terme support de la qualification apportée par *due* n'est apparemment mis en relation avec aucun autre terme — du moins par l'intermédiaire de *due*. Dans ce type de configuration, le marqueur opère donc sur le domaine notionnel auquel se rapporte l'occurrence. Dans le cas présent, à la notion /course/ est nécessairement associée l'idée d'une continuité, d'un développement ou d'une succession, d'une série d'objets ou d'événements — ce qui dépendra du contexte d'emploi — avec dans tous les cas un mouvement logique, spatial ou temporel. Ainsi, ce que fait *due* est qu'il reprend cette caractéristique typique et en souligne le caractère essentiel, nécessaire, indissociable de la construction de l'occurrence en situation.

Set, ready, position et prédisposition

Set présente lui aussi une particularité catégorielle puisque, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer, il semble avoir perdu dans une partie de ses emplois son caractère verbal, ce qui explique sans doute qu'il soit souvent rapproché de *likely* dans le cadre de la structure BE X TO. Pour autant, si *set* peut avoir une valeur de probabilité, elle ne repose pas du tout sur les mêmes fondements que pour *likely*, ce que permet de mettre en lumière l'étymologie du marqueur. Comme nous l'avons déjà mentionné, d'après l'*OED*, le verbe SET, issu du germanique, est à l'origine une forme causative du verbe **setjan* (*sitjan*) « to sit ». Pour *set*, on a donc d'un point de vue historique l'idée d'avoir été amené à se trouver dans une certaine position, que l'on retrouve dans les emplois contemporains du marqueur, BE *set to y* compris. Ainsi,

contrairement à *likely*, *set* ne met en jeu aucune représentation quant à l'adéquation entre deux termes mais marque plutôt une position stabilisée, qui sert de point de départ à la visée en *to*. Selon les cas, cette position stabilisée est présentée comme un point d'aboutissement suggérant un processus préalable — cas illustré en (266) où le marqueur garde un fonctionnement proprement verbal et causatif — ou simplement comme un point fixe reflétant un état de fait — cas illustré en (267) :

- (266) Aged 14, I **was set** by my uncle **to** clean the leaves from the gutters of the bungalow. After doing the back of the house, I moved to the front and saw him circling the poolside below, long handled net in hand, as he fanatically removed particles of detritus from the pristine water. (*In2004*)
- (267) The London 2012 Games will see 20 Paralympic sports played in 21 venues across London and beyond, by 4,200 athletes over 12 days and **are set to** be a once-in-a-lifetime experience for athletes and spectators alike. // In fact, the Paralympic Games has its origins in Britain, as a sporting competition for World War II veterans with spinal injuries was organised at Stoke Mandeville Hospital in 1948 to coincide with London hosting the Olympic Games. (*In2009*)

On peut ainsi considérer que *set* permet de construire soit une transition entre deux états, soit l'enclenchement d'un processus, ce en fonction du type de prédicat introduit par *to*. En (267), on peut lui associer une valeur de probabilité, mais on voit que celle-ci est construite en contexte sur l'idée qu'étant donné l'état, la situation dans laquelle se trouve le C_0 *London 2012 Games*, celui-ci est (bien) parti pour valider le prédicat $\langle () \text{ be once-in-a-lifetime experience for athletes and spectators alike} \rangle$. Autrement dit, avec *BE set to*, on a ancrage d'un terme dans une situation, qui est considérée comme installée, figée, de sorte que les choses sont telles qu'elles peuvent causer p, et que donc on peut prévoir p.

Le rapprochement avec *ready* qui est souvent opéré par les dictionnaires lorsque *set* fonctionne dans la configuration BE X TO est sans doute dû aux affinités entre l'idée d'une position de départ, d'un état préalable que l'on trouve avec *set* et celle de (pré)disposition que l'on trouve avec *ready*. Cependant, la comparaison des exemples du corpus révèle qu'ils sont rarement superposables, *ready* ne donnant notamment jamais lieu à une lecture en termes de probabilités — alors même qu'on a pu voir qu'il était parfois également comparé à *likely*. Considérons les exemples (268) et (269) ci-après en guise d'illustration :

- (268) A former Marks & Spencer director **is set to** take over at Albemarle & Bond, after the pawnbroker's chief executive replaced chairman Charles Nicolson, who is stepping down because of ill health. // Barry Stevenson will become the new chief executive next month, succeeding Greville Nicholls, who held the role for 14 years. He replaces Mr Nicolson, who had been chairman since 1995, with immediate effect. (*In2009*)

- (269) Now, under rules introduced this month which allow the league to seize control of a club's finances, the Premier League **is ready to** take over at Portsmouth to stop them slipping into administration. No club in the Premier League has yet gone into administration and the board at Portsmouth, who have lost their first seven games this season, still hopes the situation can be rescued. (*In2009*)

En (268), on comprend avec BE *set to* que la reprise (*take over*) va avoir lieu car les choses ont été fixées, posées ainsi. On a donc bien un mouvement à partir d'une situation qui a été mise en place de telle manière que l'on peut viser la validation de la relation <former Marks & Spencer director - take over at Albermarle & Bond> — et on trouve la trace d'une causation dans la suite de l'énoncé où il apparaît que c'est le PDG de l'entreprise qui est à l'origine de cette reprise. D'autre part, on remarque que le moment où doit s'enclencher le mouvement ne rentre absolument pas en ligne de compte, et il faut s'intéresser au co-texte à droite pour être renseigné. Avec *ready* en revanche, on constate que la qualification se rapporte à un instant *t* à partir duquel le terme qualifié a les propriétés nécessaires pour valider immédiatement le prédicat introduit par *to* — sans que cela signifie que le moment effectif de validation de la relation soit considéré. L'exemple (269), où *set* ne serait pas impossible et livrerait en contexte un sens assez proche de *ready*, permet en effet une comparaison intéressante du fonctionnement des deux marqueurs. Comme en (268), *set* mettrait l'accent sur la situation de départ — notamment ici le fait que la Premier League est maintenant autorisée à prendre le contrôle des finances d'un club — en tant qu'état de fait devant mener à la validation de la relation <Premier League - take over at Portsmouth>; tandis que *ready* met quant à lui l'accent sur les propriétés du C_0 <Premier League> et signale qu'elles sont telles que celui-ci est en mesure d'actualiser le prédicat immédiatement, le co-texte à gauche *now, under rules...* n'évoquant pas une quelconque source de causation mais permettant de préciser l'instant *t* à partir duquel la propriété /ready/ s'applique, la référence temporelle du présent simple sur BE étant pour sa part a priori indéterminée.

Ainsi, là où *set* implique que le terme support est considéré en situation, *ready* privilégie la caractérisation de celui-ci comme possédant des propriétés le (pré)disposant à une fonction ou une action particulière — et contrairement à *set*, il fonctionne d'ailleurs le plus souvent dans le schéma BE X TO accompagné d'un verbe dynamique. D'après l'*OED*, l'origine du marqueur est incertaine mais il serait issu du vieil anglais *ræde* « ready, prompt », qui évoque la notion d'immédiateté, de disponibilité ou encore de réactivité que l'on retrouve dans les divers emplois de *ready* en anglais contemporain. La dimension temporelle joue donc bien un rôle important, le terme qualifié étant à disposition (emplois absolus) ou ayant les propriétés nécessaires à l'actualisation du prédicat (BE X TO) à partir d'un instant donné, qui s'il n'est pas nécessairement spé-

cifié est toujours récupérable, soit par l'intermédiaire du co-texte, soit par rapport à la construction de l'occurrence du terme qualifié. Pour autant, on notera que ces propriétés sont présentées comme intrinsèques, inhérentes au terme en question, et ce même si le contexte signale qu'elles ont été acquises par celui-ci (comme en 269), si bien que l'on peut considérer que *ready* marque l'intégration de ces propriétés par le terme qualifié — un peu à la manière d'*able*, avec lequel il présente d'ailleurs des affinités. Ceci permet en partie de le différencier de *prepared*, comme nous allons le voir à présent.

Ready, prepared, keen et la volonté

Si l'on a parlé de (pré)disposition pour *ready*, c'est que celui-ci est résolument orienté vers un but. Du fait de la spécification interne d'un instant *t* à partir duquel le terme qualifié dispose de certaines propriétés qui le rendent à même de servir une fonction, ou accomplir une action, il marque l'ouverture d'un possible qui selon la nature du terme support va pouvoir donner lieu à une valeur de volonté, comme en (270) :

- (270) Workers at Memorial expressed a desire to keep working but its leadership in Moscow said that pulling out of the republic might be best. // “Our people are courageous, they **are ready to** work. But we need to think about whether we **are ready to** risk their lives,” said Mr Orlov. “I can't say anything else because I don't know. We just need to think.” (*In2009*)

Dans cet énoncé, en l'absence de toute précision dans le co-texte, la première occurrence de *ready* ne signale pas l'ouverture d'un possible a posteriori, s'accompagnant de l'intégration des propriétés associées au terme qualifié, mais marque que la construction de l'occurrence *our people*, reprise par *they*, met en œuvre l'activation de propriétés disposant le premier argument à valider le prédicat <() work>. On a bien un ouvert donc un possible, mais étant donné les caractéristiques du sujet (animé humain) et du prédicat (agentif), ainsi que l'attribution de la propriété /courageous/ à l'antécédent de *they*, on n'a pas au premier plan une valeur de possibilité mais une valeur de volonté — qui fait d'ailleurs écho à *expressed a desire*. Un peu plus loin dans le co-texte à droite, on retrouve une occurrence de *are ready to* recevant le même type d'interprétation, sauf que cette fois la structure apparaît dans une interrogative indirecte en *whether* qui bloque l'assertion de la relation et que le prédicat introduit par *to* (*risk*) est connoté négativement, ce qui provoque l'affaiblissement de la volonté en bonne volonté ou acceptation.

Or, on remarque que la substitution par *prepared*, dont on a vu au chapitre précédent qu'il donnait souvent lieu à une interprétation en termes de volonté, est possible

dans le second cas mais pas dans le premier — du moins avec un sens équivalent. C'est que contrairement à *ready* qui se rapporte aux propriétés intrinsèques du terme qualifié, qui peut donc être considéré dans certaines conditions comme naturellement disposé à, d'où une vraie valeur de volonté, *prepared* indique de par son origine verbale que les propriétés du terme qualifié résultent d'un processus préalable, qui a été engagé à l'avance pour répondre à un objectif précis — si l'on en croit l'*OED* quant à l'étymologie du marqueur, emprunté à la fois au moyen français *préparer* et au latin *praeparāre* (soit *prae-* « pre- », devant/avant + *parāre* « to make ready », apprêter). *Prepared* est donc la trace d'une propriété amenée de manière indirecte et suppose une forme de planification, et donc de réflexivité, d'effort, d'où l'idée d'acceptation si nécessaire, ou de bonne volonté soumise à condition mise en avant par les dictionnaires. Cependant, les emplois du corpus révèlent qu'une valeur de volonté affirmée est également possible, comme le montre l'exemple (272) ci-après, que l'on peut notamment comparer avec (271) :

- (271) He reinforced the threat made by the Treasury minister, Sarah McCarthy-Fry, last month that the Government would legislate. He said: "It hasn't been possible in the current Financial Services Bill but the Treasury has made it clear, as I have made it clear as well, that we **are prepared to** consider legislation if a voluntary solution is not available. // "Clearly legislation takes time to draft and to implement, but it is a serious commitment by Government to act if the banks don't act themselves." (*In2009*)
- (272) But the Conservatives will still cast themselves as the party of fiscal responsibility, while Labour will pose as the party that protects public services. // Brown put it like this last week: "There can be no doubt that the choice, whenever it comes, is between a Government who **are prepared to** invest in the future and a Conservative Party that will cut." (*In2009*)

En (271), tout en étant l'expression d'un engagement (*commitment*) du sujet de l'énoncé *we*, qui est partiellement identifié à l'énonciateur, *prepared* semble exprimer une forme de résignation à valider le prédicat si aucune autre solution ne se présente, la condition étant explicite (*if*). Cette seconde valeur est en revanche absente en (272), où *will* fait écho à *are prepared to* dans une construction quasi-parallèle, dont il résulte la mise au premier plan de la valeur de détermination, qui se double d'une valeur de capacité ou d'aptitude. Dans les deux cas, *ready* serait possible également, mais ne permettrait pas de mettre en valeur l'idée qu'il s'agit de l'aboutissement d'un processus conscient et volontaire, qui ne correspond pas à la solution de facilité mais demande bien dans un cas comme dans l'autre un certain effort. Il faut souligner néanmoins qu'à l'instar de *set* dans certains de ses emplois, et contrairement par exemple à *allowed*, *prepared* a perdu de son dynamisme dans le schéma BE X TO¹², si bien que

12. Cf. chapitre 1.

ce n'est pas le processus lui-même qui est représenté, le marqueur -EN ne fournissant que des traces de celui-ci.

Enfin, pour terminer sur la valeur de volonté, il nous faut évoquer *keen* qui en propose une autre variation, puisque ce qui caractérise ce marqueur est une intensité déjà évoquée, une tension vers un objet que l'on ne rencontre ni avec *ready*, ni avec *prepared*. D'après l'*OED*, l'origine de *keen*, issu du germanique **kōnjo-*, est assez floue dans la mesure où son équivalent en vieil anglais *céne* était principalement employé au sens de téméraire, courageux, mais qu'en vieux norrois *kœnn*, auquel il est également apparenté, seul le sens d'expert, compétent, astucieux existait, celui-ci étant également présent en vieil anglais. Le lien entre ces différentes valeurs et les emplois contemporains du marqueur peut sembler distendu mais un point commun que l'on peut leur trouver est la notion d'affinités avec un objet, et d'absence de retenue, d'investissement — d'où l'idée de tension, que l'on peut illustrer grâce à l'exemple (273) mais aussi à l'exemple (274), bien que cela semble moins évident :

- (273) For bike retailers, there are two other reasons why the future looks bright: lots of kids **are keen to** get into cycling with their families, and the 2012 London Olympics. In particular, Halfords cited yesterday the strong growth in its premium bikes, partly driven by the success of Chris Boardman's gold medal at last year's Olympics in Beijing, and children's products buoyed by new introductions including Bob the Builder and Thomas the Tank Engine models. (*In2009*)
- (274) Western policymakers console themselves with the idea they've learned from Japan's errors. The key lesson, apparently, is that Japan was slow in cutting interest rates at the beginning of its lost decade, and too quick to raise them thereafter. // It's this second mistake which western policymakers **are keen to** avoid. The temptation to raise rates at the first sign of recovery is always strong. It's a temptation that mostly should be resisted unless there are clear signs of inflationary excess. (*In2009*)

La différence entre ces deux énoncés tient aux propriétés du prédicat introduit par *to* puisque le second verbe, *avoid*, est connoté négativement, présentant une orientation vers la non-réalisation d'un procès ou non-occurrence d'un argument. Il peut sembler difficile de concevoir une tension vers un vide, mais en réalité, AVOID comme GET est un procès dynamique, et il s'agit bien d'agir de façon à ce que quelque chose ne se produise pas — ce qui est tout à fait compatible avec l'orientation positive vers le procès attribuée au C₀ par *keen*. Ainsi avec ce dernier, comme avec *ready*, on est sur l'attribution d'une propriété intrinsèque au premier argument, qui est caractérisé comme activement investi dans la réalisation d'un procès. Cependant, contrairement aux adjectifs évoqués jusqu'à maintenant, il ne s'agit pas en général pour le terme qualifié d'avoir, d'une façon ou d'une autre, les propriétés nécessaires à l'accomplisse-

ment d'une action ou à la venue à l'existence d'un état, mais de les obtenir¹³ : avec *keen*, le terme qualifié est décrit comme étant tel qu'il travaille ou tend à développer les propriétés associées à l'actualisation d'un prédicat — ou à la réalisation de son potentiel notionnel, ce qui permet également de décrire les emplois épithètes du marqueur comme dans *keen pricing* (*In2009*), où *keen* signale que l'occurrence de la notion /pricing/, qui renvoie entre autres à la définition d'une somme devant être payée, a des propriétés telles qu'elle tend vers la réalisation de sa fonction soit la validation de cet objectif de paiement (car si le prix est compétitif, il a davantage de chances d'être acquitté). Par conséquent, bien que *keen* puisse parfois avoir des valeurs assez proches de *ready* ou *prepared*, on voit que les trois marqueurs ont des orientations fort différentes.

Difficult, hard, obstacles et résistance

Avec *difficult* et *hard*, on revient dans le domaine de la possibilité mais cette fois l'orientation est négative, de sorte que l'on peut parler de possibilité contrariée. Les deux marqueurs sont apparemment très proches dans leurs emplois en BE X TO, mais pour autant on va voir qu'ils ne construisent pas cette possibilité négative de la même manière.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la dimension négative de *difficult* est marquée dans son étymologie puisque selon l'*OED*, il serait dérivé du latin classique *difficilis* « malaisé, pénible ; chagrin, morose » (*TLFi*) où l'on retrouve une forme du préfixe *dis-* exprimant « la négation, la cessation, la séparation » (*TLFi*). D'autre part, si l'on considère les divers emplois du marqueur, il en ressort que *difficult* vient qualifier un terme dont l'appréhension, la réalisation (emplois absolus) ou bien la mise en relation avec un autre terme (BE X TO) présente des obstacles, ce que l'on peut illustrer au moyen des exemples (275) et (276) :

- (275) The greater failure, however, is a political one. We have repeatedly ducked the **difficult** decisions that need to be made about the future of this organisation. // None of the choices are especially palatable. Lord Mandelson could, for example, put privatisation back on the table, but this would be politically **difficult**. He could ask the Treasury for a bigger hand-out with which to subsidise the Royal Mail, but there isn't any money available. He could allow Royal Mail to substantially increase the cost of domestic services, but that would be unpopular. What isn't an acceptable choice, however, is doing nothing. (*In2009*)

13. On verra au chapitre suivant, section 4.1.2, que la relation modifiée par BE *keen to* peut être validée, mais dans ces conditions, *keen* permet justement d'indiquer que le sujet de l'énoncé est responsable de la validation, qu'il est engagé dans le processus de manière consciente et volontaire. (Cf. Cotte 2002 : 9 sur l'idée que la volonté implique une prise de décision du sujet.)

- (276) Medical authorities are particularly concerned that there seems to be at least three outbreaks of the virus in different parts of Mexico — the capital, Mexico City, San Luis Potosi in central Mexico and Mexicali — which suggests that the infection can spread easily. // The impact of a pandemic caused by such a virus **is difficult to** predict because it depends on a number of unknown factors, such as the level of existing immunity or protection resulting from seasonal flu already present in the human population, and the virulence or lethality of the infection. (*In2009*)

L'exemple (275) présente deux occurrences du marqueur. La première porte sur un terme, *decisions*, dont la construction en tant qu'occurrence de notion suppose un procès préalable, en l'occurrence une prise de décision, d'ailleurs évoquée dans le co-texte. Or, c'est ce processus de construction de l'occurrence, ou plutôt des occurrences de la notion /decision/ qui est entravé avec *difficult*, pour les raisons développées dans le co-texte à droite. Un peu plus loin, la seconde occurrence de *difficult* s'applique quant à elle à *this* dont l'antécédent est la relation prédicative <Lord Mandelson - put privatisation back on the table>, et c'est encore une fois sur la construction d'une occurrence de notion, assimilée ici à la validation de la relation prédicative, que porte la qualification marquée par *difficult* : il y a des obstacles à l'occurrence de la notion complexe, dont la nature est précisée par l'adverbe *politically*, qui montre que les obstacles à surmonter pour aboutir à la validation ne sont pas inhérents au terme auquel s'applique l'adjectif mais sont d'ordre relationnel, c'est-à-dire qu'ils résultent de la mise en relation de propriétés internes et externes au terme qualifié, les propriétés externes se ramenant à la situation de l'événement Sit₂ en l'absence de toute autre spécification. Cette hypothèse selon laquelle *difficult* procéderait d'une prise en compte des propriétés relationnelles du terme qualifié, qui viendraient contrarier la construction de l'occurrence sans l'empêcher pour autant, semble confirmée par l'exemple (276), où la construction en *difficult to v* peut être glosée par *not easily v-able*, ici *not easily predictable* : dans cette configuration ce n'est pas la construction de l'occurrence en tant que telle qui est entravée mais la construction d'une occurrence possédant des propriétés compatibles avec les propriétés du prédicat introduit par *to*. Selon nous, c'est justement ce travail sur les propriétés relationnelles du terme support qui différencie *difficult* de *hard* — et qui explique l'existence d'emplois divergents, tels que *difficult people* (*In2009*) vs. *hard men* (*In2009*) dont la signification diffère de manière très nette, puisque dans le premier cas, on a l'idée qu'il s'agit de gens avec lesquels il est difficile d'interagir, tandis que dans le second, ce sont des hommes qui se définissent par leur force de caractère, indépendamment de toute considération extérieure.

En effet, avec *hard*, l'idée d'obstacles entravant la réalisation d'un fait ou la construction d'une occurrence de notion se voit substituée par l'idée d'une résistance,

d'une force interne au terme qualifié qui met à l'épreuve et à laquelle il faut s'opposer pour que l'action ou la construction aboutisse. D'un point de vue historique, l'origine exacte de *hard* est contestée si l'on en croit l'*OED* et la seule certitude est qu'il est issu du germanique. Il est néanmoins intéressant d'évoquer la possibilité que le germanique provienne lui-même d'un adjectif signifiant « strong, powerful » en grec ancien, ce qui fait écho à l'importance de la dimension physique que l'on trouve dans certains des emplois contemporains du marqueur mais aussi dans ses emplois les plus anciens, datant du vieil anglais précoce. On peut ainsi considérer les exemples (277) et (278), qui sont plus proches dans leur fonctionnement qu'il n'y paraît :

- (277) Even with the **hard** material of steel, Mount made light-hearted mobiles, shaped elements of steel plate attached to axes and moving like rustling leaves in the wind. The romantic overtones of these works expressed natural process and flux and so tempered the impact of **hard** materials, industrial processes and an abstract language of steel plate. (*In2009*)
- (278) Tsvangirai made his Hobson's choice and as a result more Zimbabweans are able to feed their children, and more are not just working, but getting paid. The price **is hard to** imagine, but Tsvangirai does not have the air of someone who is crushed. Meetings with Mugabe were, he said this week, not "acrimonious", but cordial. "Over a long period of time," he added, "you start to develop some chemistry." (*In2009*)

En (277), *hard* sert à qualifier les propriétés du terme *material(s)* sur lequel il porte. Il en spécifie les caractéristiques physiques, et permet de délimiter un sous-ensemble d'occurrences de la notion /material/, qui n'ont pas toutes a priori la propriété *hard*, c'est-à-dire la propriété de résister ou de s'opposer à (la torsion, la pression, etc.). Dans ce premier exemple *difficult* est totalement exclu, mais il n'en est rien en (278), où les deux marqueurs semblent parfaitement interchangeables. En effet, en (278), on a l'idée comme en (276) que quelque chose est *not easily v-able*, ou, dans une perspective un peu différente, s'oppose à l'instanciation par l'argument de l'adjectif de la place de C_1 dans le prédicat introduit par *to*. Seulement, étant donné les autres emplois du marqueur, on peut faire l'hypothèse qu'avec *hard*, ce sont en premier lieu les propriétés intrinsèques au terme qualifié qui sont en cause, ou autrement dit qui résistent, qui entravent la caractérisation de l'occurrence de /price/ comme 'imagine-able', la prise en compte des propriétés du terme mis en relation n'étant pas inscrite a priori dans *hard* mais étant déclenchée par le co-texte. Autrement dit, là où *difficult* suppose un second terme et donc appelle à le récupérer au niveau notionnel ou situationnel quand il n'est pas exprimé au niveau prédicatif, *hard* est seulement compatible avec ce second terme.

Supposed, expected et l'attente « sociale »

Nous avons déjà évoqué dans ce qui précède l'origine de l'interprétation de BE *expected to* en termes d'attentes sociales, dont on a vu qu'elle était due à la fois au marquage d'une intention et d'une projection, le sens premier du verbe EXPECT en anglais étant d'ailleurs celui d'attendre, au sens de WAIT en anglais contemporain. Il nous faut cependant y revenir afin d'éclairer le fonctionnement de *supposed* qui partage avec *expected* ce type de valeur.

Tout comme *expected*, *supposed* possède un dynamisme résiduel en tant qu'état résultant (-EN), et ce même si certaines de ses valeurs sont propres à la forme en -EN, c'est-à-dire ne semblent pas issues du verbe à l'actif. De plus, le marqueur implique une subjectivité liée à la fois à son origine verbale et au type de procès exprimé, puisque *supposed*, de même qu'*expected*, peut être caractérisé comme un prédicat cognitif, désignant selon les cas un état ou un processus mental. En ce qui concerne *expected*, nous avons vu que le procès était issu à l'origine d'une perception, tandis que l'origine de *supposed* est spatiale. En effet, selon l'*OED*, SUPPOSE est emprunté au français et à l'anglo-normand *sup(p)oser*, lui-même hérité du latin *supponere*, soit « poser en dessous », une valeur que l'on trouve en anglo-normand au milieu du douzième siècle. Si, en anglais, il a toujours fait référence à un procès mental, il reste que son étymologie est révélatrice quant aux emplois contemporains du marqueur. A priori, SUPPOSE et donc *supposed* n'ont ainsi rien à voir avec la vérité ou la certitude mais servent simplement à poser une prémisse, la base d'un raisonnement, qui ne se fonde pas sur des faits mais sert à développer une pensée ou un argument. Comparons dans cette perspective les exemples (279) et (280) ci-après :

- (279) Between now and Christmas, I **am expected to** do two essays, two short presentations and a book review. That's it. No exams, not until June next year, anyway, when I have a grand total of three. There is an intimidating reading list, but when there's so little else to do, it seems much less of a mountain to climb. (*In2009*)
- (280) Physically I am still sore and get light-headed. I nearly fell a couple of times because I get dizzy. I **am supposed to** be going for rehabilitation and to the clinic but I'm not walking those roads. You don't know who could pull up beside me or what they could do. (*In2009*)

Dans les deux cas, la structure BE X TO exprime une attente : l'actualisation du prédicat par le sujet est requise. Cependant, cette interprétation est liée à des mécanismes différents d'un marqueur à l'autre. En (279), *expected* est la trace d'une projection de la validation de la relation prédicative <I - do two essays, two short presentations and a book review>. Étant donné que le premier argument *I* est identifié à l'énonciateur et que celui-ci n'est pas à l'origine de la projection, du fait de la forme passive, la

validation s'impose au sujet si la projection doit aboutir. En (280), la nature du sujet *I* permet comme en (279) d'écarter la valeur hypothétique ou évidentielle — sur laquelle nous reviendrons un peu plus bas — mais contrairement à *expected, supposed* marque que l'on part du principe, sur un plan décroché du plan de validation (*p, p'*), que la relation <I - go for rehabilitation and to the clinic> est validée. Du fait que la relation soit posée comme validée au préalable sur un plan hypothétique, on comprend qu'elle soit considérée comme devant être validée par rapport à *Sit₀*, mais on comprend également que le marqueur donne très souvent lieu à une interprétation contrefactuelle — comme c'est d'ailleurs le cas ici, ce qui est en partie lié au co-texte à droite (*but*) — là où avec BE *expected to*, la validation de la relation est le plus souvent présentée comme probable, bien qu'une interprétation contrefactuelle ne soit pas impossible pour autant, notamment lorsque BE est au prétérit.

Supposed, believed, thought, supposition, croyance et opinion

L'absence de factualité de fondation et le caractère purement théorique de l'hypothèse introduite par *supposed*, qui procède par auto-justification, permet également d'éclairer le fonctionnement de *believed*, qui se voit souvent attribué par les dictionnaires une valeur d'incertitude, au même titre que *supposed* — tout du moins lorsqu'il fonctionne dans la configuration BE X TO, puisque nous avons vu que dans d'autres contextes *believed* exprimait au contraire une certitude. Encore une fois, l'étymologie du marqueur nous éclaire sur ce point puisqu'elle révèle qu'il ne présente a priori aucun lien direct avec l'une ou l'autre valeur. En effet, selon l'*OED*, BELIEVE est une altération du verbe YLEVE, bien plus fréquent en vieil anglais, via la substitution du préfixe *y-* « with, together » par *be-* « about ». La base, dont la forme est incertaine, viendrait quant à elle du germanique *laub* « dear », cher, apparenté à *lub* « love », amour. De là, on peut comprendre que le procès mental exprimé par BELIEVE et donc *believed* repose sur une appréciation, une valuation du terme qualifié.

- (281) The Falklands wolf quickly went extinct after Europeans arrived on the islands from the 17th century. The last wolves **are believed to** have been killed in the 1870s by sheep farmers. (*In2009*)
- (282) The idea that creative people should be as outrageously disturbed as the things they create is as ancient as the Romanticism from which it derives: for some reason exceptionalism in art **is** always **thought to** need matching by exceptionalism in the artist, and behaviour that would be thought tiresome in anyone else gets nodded through on the benefit of clergy principle. T S Eliot, introduced to the young Stephen Spender, **is supposed to** have asked him what he wanted to do in life, and got the answer that he burned “to be a poet”. Eliot, diagnosing a lifestyle choice rather than a hankering to write poetry, shook his head. One doesn't have to be a left-wing theoretician to

believe that, as the Marxists used to say, culture is “ordinary”. How one longs for artists to be ordinary too. (*In2009*)

Ainsi, bien que *supposed* et *believed* livrent des interprétations très proches dans les exemples (281) et (282) ci-dessus — *i.e.* on pense, on croit, on suppose que — ils s'appuient sur des opérations différentes. En (281), *believed* est la trace d'une attitude (rapportée) de confiance dans la validité du lien prédicatif entre le C₀ <last wolves>, à propos duquel quelqu'un croit quelque chose, et le prédicat <() be killed in the 1870s by sheep farmers>, c'est-à-dire le quelque chose en question. D'autre part, on remarque que dans cet exemple le co-texte à gauche du marqueur correspond à un fait avéré, ou du moins présenté comme tel puisqu'asserté, et la relation qualifiée par *believed* est placée sur le même plan, la qualification ayant une valeur (quasi)-informative. Ce n'est pas le cas en (282) où *supposed* suggère que la qualification et la relation qualifiée ont une fonction argumentative, illustrative, ce que semble confirmer le co-texte qui présente de nombreux jugements modaux. Le marqueur ne signale donc pas que l'on peut se fier à un quelque chose dont la réalité serait mise en avant, mais pose une relation entre deux termes, un argument <T S Eliot>, qui sert de point de départ à la supposition, et un prédicat <() ask him what he wanted to do in life>, dont l'occurrence est considérée sur un plan décroché de Sit₀, et sert d'appui au raisonnement ou plutôt à l'opinion développée dans l'énoncé. *Supposed* apparaît ainsi, contrairement à *believed*, comme la trace d'un jugement hypothétique, parce que la source du procès dont *supposed* comme *believed* marquent un état résultant est engagée en faveur de la validation de la relation avec *believed* mais demeure en retrait, car sur un autre plan, avec *supposed*.

Enfin, il nous faut évoquer ici le positionnement de *thought*, en particulier par rapport à *believed*, puisque nous avons vu que les deux marqueurs faisaient souvent l'objet de rapprochements dans les dictionnaires. Tout d'abord l'histoire de THINK telle que présentée par l'*OED*¹⁴ ne nous en apprend pas beaucoup plus que ses emplois contemporains. Ce que l'on peut en dire est qu'il s'agit d'un mot d'origine germanique, déjà employé en vieil anglais précoce, et d'après l'*OED*, du « most general verb for expressing internal mental activity ». Ce que font par ailleurs apparaître ses différents emplois est que THINK suppose un objet de pensée et un résultat, c'est-à-dire une représentation, une idée, une opinion résultant du processus mental qu'il exprime. On peut illustrer ceci par l'occurrence de *is always thought to* dans l'exemple (282) : le terme <exceptionalism in art> fait l'objet d'un processus mental qui génère des représentations telles que l'on puisse lui appliquer le prédicat <() need matching by

14. Le *Online Etymology Dictionary* signale cependant qu'il est issu de la forme causative d'un verbe signifiant en vieil anglais « to seem, to appear », d'où l'idée de *cause to appear to oneself*, soit de processus dynamique aboutissant à une représentation pour THINK.

exceptionalism in the artist>. Contrairement donc à *believed* dont le verbe source BELIEVE est plus statif que dynamique, *thought* implique bien quant à lui un processus préalable dont il constitue l'aboutissement. Plus qu'une appréciation ou une valuation d'un terme déjà constitué, on a donc avec *thought* une construction notionnelle reposant sur l'attribution d'une propriété à un terme dont on pense quelque chose. Ceci s'applique également aux énoncés dont la valeur peut sembler moins « descriptive » et donc plus proche des emplois de *supposed* et *believed* ci-dessus :

- (283) The killings shocked the nation, but rather than increase Cosa Nostra's influence, they caused widespread revulsion. The backlash against the group and the subsequent crackdown **is thought to** have allowed rival crime syndicates, including Naples' infamous Camorra, to expand. (*In2009*)

Ici, on trouve l'idée que la représentation, l'opinion, ou la compréhension induite par l'examen des propriétés du C_0 <the backlash against the group and the subsequent crackdown>, dont l'occurrence est préconstruite, au regard du prédicat amène à considérer la constitution de la notion complexe <the backlash against the group and the subsequent crackdown - allow rival crime syndicates to expand>. Avec *believed* on n'aurait pas le même processus réflexif, et avec *supposed* non plus, le traitement étant d'une tout autre nature — expression d'une croyance dans le premier cas, formulation d'une hypothèse dans le second.

Said, asked et le dire

Nous choisissons de traiter *said* avec *asked* car tous deux relèvent du domaine du dire, c'est-à-dire impliquent a priori que des paroles ont été prononcées ou du moins que quelque chose a été communiqué. Pour autant, leurs emplois sont très différents, et nous allons tenter de comprendre pourquoi.

Pour commencer, si l'on considère l'histoire des marqueurs, on voit que le verbe SAY est hérité du germanique via le vieil anglais sans changement de sens apparent d'après l'*OED*, tandis que ASK, lui aussi d'origine germanique, viendrait d'une racine indo-européenne ayant livré des verbes signifiant chercher, souhaiter dans d'autres langues telles que le sanskrit — si bien que le lien au dire semble plus distant pour ce dernier. Cependant les choses ne sont pas non plus aussi simples qu'il y paraît pour SAY, et l'*OED* fait d'ailleurs une remarque intéressante à propos du lien entre ce dernier et SPEAK, parler :

In English, as in other Teutonic langs., *say* is an approximate synonym of *speak*, from which it differs in having normally as its object a particular word or series of words, or a sentence representing the meaning of a particular series of words. [...] As the word designates not the action of speaking itself, but its relation to the object, its use with reference to

written expression does not ordinarily, like the similar use of *speak*, involve any consciousness of metaphor. (*OED*)

L'idée que SAY met avant tout l'accent sur un contenu de discours au sens large, plutôt que sur l'action de dire fait écho à l'analyse de sa « grammaticalisation » par Hanote & Vallée (2001), et semble particulièrement pertinente pour décrire les emplois de BE *said to* puisque dans cette configuration, l'agent, s'il est exprimé, passe au second plan — et la voix du même coup¹⁵.

D'autre part, avec SAY, seul verbe introducteur « neutre » de l'anglais (Poncharal 2006 : 127), la primauté donnée au contenu du dire s'accompagne d'une indifférence totale aux effets de celui-ci, ce qui signifie que SAY n'implique pas de relation intersubjective, au sens où rien n'est attendu du co-énonciateur. À l'inverse, avec ASK, c'est l'effet ou plutôt l'objectif du dire qui est au premier plan, ce qui a des conséquences sur les modalités qui lui sont associées (interrogation, injonction). Ceci est flagrant avec les emplois du type BE X TO de *said* et *asked*, si l'on en juge par la comparaison des deux exemples ci-après :

- (284) Manager Arsene Wenger, meanwhile, **is said to** be considering a move for Ghana international Stephen Appiah, a free agent following his release from Fenerbahce and who had been training at Spurs. (*In2009*)
- (285) Anyone who saw Mr Hammersley, of Brookfield Court, in the last few days **is asked to** call the force's Major Investigations Department on 01785 233 600 or Crimestoppers anonymously on 0800 555 111. (*In2009*)

En (284), *said* signale que l'on dit quelque chose du C₀ <manager Arsene Wenger>, à savoir qu'il instancie la place de premier argument dans la relation <() consider move for Ghana international Stephen Appiah>. *Said* participe donc de la construction d'une occurrence de notion complexe qui est définie comme un contenu de discours, soit comme information rapportée. En (285) en revanche, on ne rapporte pas un dire portant sur le C₀, et la relation <anyone - call the force's Major Investigations Department> n'est pas présentée comme un contenu. *Asked* rapporte une directive, une requête et, dans le schéma BE *asked to*, signale que le C₀ est incité (par des moyens linguistiques) à actualiser le prédicat, le choix sur (p, p') étant représenté comme sous le contrôle du premier argument, qui est assimilé à un agent. Il en résulte que la validation de la relation prédicative est souhaitée, attendue mais si l'on compare *asked* avec *expected*, qui exprime lui aussi une attente, on voit qu'il n'implique pour sa part aucune projection mais est purement affaire de relations intersubjectives. Or cette intersubjectivité de fondation est également un élément de différenciation entre

15. Cf. également Franckel (1998) sur les multiples emplois de DIRE en français qui, s'ils ne sont pas superposables à ceux de SAY en anglais, suggèrent le même type de distance par rapport au sens premier de « parole » souvent associé à ces deux verbes.

asked et *allowed* ou *forced*, avec lesquels le marqueur partage une dimension causative.

Forced, made, contrainte et causation

Il semble justement intéressant de revenir ici sur cette valeur de causation, dont nous avons déjà évoqué l'origine pour *allowed* mais pas pour *forced* ou *made*. Nous avons vu au chapitre précédent que les verbes FORCE et MAKE faisaient souvent l'objet de rapprochements dans les dictionnaires dans les emplois caténatifs qui nous intéressent, mais qu'ils divergeaient par ailleurs, de sorte que l'on peut se demander ce qui sous-tend dans un cas comme dans l'autre ce fonctionnement causatif, et quelles en sont les conséquences en termes d'attribution de propriété.

En ce qui concerne tout d'abord FORCE, l'*OED* nous indique qu'il vient du français *forcer*, lui-même issu du latin, dont les premiers emplois sont liés à l'idée de force physique — voir en particulier « faire violence (à une femme) » (*TLFi*), qui est aussi l'emploi le plus ancien que l'on trouve en anglais. On a vu précédemment qu'aujourd'hui, la dimension physique n'était pas toujours présente mais que la contrainte, quelle qu'en soit l'origine, était bien là. Ainsi, on peut considérer qu'avec *forced*, le terme qualifié se voit attribué la propriété /contraint/, portant soit sur sa propre construction en tant qu'occurrence de notion (emplois absolus), soit sur sa relation à un autre terme, dont il n'a d'autre choix que de construire l'occurrence (BE X TO notamment). Dans l'exemple (286) ci-après, le chemin vers p est donc ouvert à l'exclusion de p' et il en résulte que la relation <he - admit that...> est validée, *forced* permettant d'attribuer cette validation à des facteurs extérieurs, hors du contrôle du premier argument, et procédant de ce fait à une sorte de 'désagentivisation' de celui-ci, qui n'est plus le déclencheur du procès mais le moyen, l'instrument de son actualisation.

- (286) Mr Windschuttle, who uses the monthly journal to fire broadsides at his opponents in the culture wars, frequently accuses liberal academics of slapdash research and political bias. This week he **was forced to** admit that he had been fooled into publishing a hoax article by a non-existent scientist whose credentials he had not bothered to check. (*In2009*)

Si l'on en croit l'origine et les divers emplois de *made*, sa valeur causative ne provient pas quant à elle de l'idée de contrainte, mais semble liée à l'idée de production, que l'on a vue directement illustrée par certains emplois contemporains du marqueur au chapitre précédent. D'après l'*OED*, bien que l'étymologie de MAKE, d'origine germanique, soit incertaine, il serait en effet lié à une base indo-européenne signifiant « to knead, work with the hands » soit pétrir, façonner, travailler à la main. Si l'on considère les exemples (287) et (288), on voit que le lien avec les emplois qui nous

intéressent en particulier pourrait être la mise en avant d'un résultat lié à un processus créateur ou transformateur, selon le point de départ pris par celui-ci :

- (287) It was far too easy for Vitali Klitschko on Saturday night at the Staples Centre in Los Angeles when he kept his World Boxing Council title after the referee saved Chris Arreola from his own bravery after 10 completed rounds. // Even at 38 and after a four-year gap to let his body heal, Klitschko is still the best heavyweight in the world and Arreola, who is the best American prospect at the weight, **was made to** look like a raw novice. (*In2009*)
- (288) I am a woman and my partner just happens to be a woman as well, although to look at her many people refer to her as sir (if you understand what I mean). It's not her fault she **was made to** look like a man but in actual fact was a woman with all woman parts and all the monthly happenings. People are just people and want to be accepted regardless of what they look like. (*In2009*)

Bien que les deux énoncés ne reçoivent pas la même lecture, dans un cas comme dans l'autre, on a un premier argument dont *made* marque que les propriétés sont le résultat d'un processus préalable : en (287), le processus est transformateur du fait des propriétés du prédicat <() look like a raw novice>, /novice/ faisant par nature référence à du transitoire; tandis qu'en (288), le processus est créateur au sens où il est question des propriétés essentielles de <she>, le prédicat <() look like a man> contrasté avec <() be a woman> se prêtant à cette interprétation.

On remarque par ailleurs que *forced* est impossible ici, ce qui montre bien que la nature de la causation n'est pas la même pour les deux marqueurs — la dimension stative, involontaire du prédicat *look like* ne se prêtant pas à la contrainte exprimée par *forced*, qui retravaille les propriétés d'un agent, privé de son rôle de déclencheur, et qui doit donc pouvoir être construit comme tel au préalable. Quant à *made*, il marque un travail sur les propriétés du premier argument sans présupposer quoi que ce soit le concernant, ce qui importe étant à la fois l'existence d'un processus et le résultat produit par celui-ci. On notera également que selon la nature du prédicat mis en relation avec le C₀, on aboutira soit à une (re)définition des propriétés du terme qualifié, soit à une (re)définition de son positionnement par rapport au prédicat, comme en (288), où *made* signale que le premier argument <the Pope> a été 'travaillé' de façon à instancier la place de C₀ dans la relation <C₀ - join anti-aircraft unit> :

- (289) Father Lombardi took reporters by surprise when he said: "The Pope was never in the Hitler Youth, never, never, never." He said the Pope had instead **been made to** join an anti-aircraft unit of the sort many youths were conscripted into near the end of the Second World War. This was unlike the Hitler Youth, a corps of volunteers who were "fanatically, ideologically for the Nazis". (*In2009*)

Ainsi, contrairement à *forced*, *made* ne dit rien de la nature du travail sur le terme qualifié; c'est le co-texte qui va permettre d'orienter l'interprétation. En ce sens,

made est donc la trace d'une relation de cause à effet à laquelle ne se surajoute a priori aucune autre valeur, ce qui permet de le définir comme le prédicat causatif par excellence.

3.1.2 Synthèse : types de propriétés attribuées par X

Au vu des propriétés mises en avant pour chaque marqueur, on peut en proposer une répartition selon le type de propriétés attribuées par X :

Marqueurs objectifs

Propriétés intrinsèques

able unable keen ready due hard

Propriétés ni intrinsèques ni extrinsèques / intrinsèques et extrinsèques

difficult Propriétés relationnelles

likely } Propriétés représentées
unlikely }

Propriétés extrinsèques

prepared set made forced allowed

Marqueurs subjectifs

expected supposed believed thought said asked

Marqueurs objectifs vs. subjectifs Une première distinction que l'on peut poser est l'opposition entre objectivité et subjectivité. Il convient de préciser que cette opposition doit s'entendre non pas en termes de valeurs, que l'on pourrait rapprocher du type de modalité exprimé, mais en termes de construction de l'occurrence de notion, c'est-à-dire en termes de positionnement par rapport au terme qualifié. Dans cette optique, sont subjectifs les marqueurs qui supposent que la propriété /X/ repose sur un sujet de point de vue dont elle ne peut être dissociée ; de manière complémentaire, sont objectifs les marqueurs dont les propriétés constitutives sont centrées sur le terme qualifié, ou autrement dit orientées vers un objet, et ne supposent aucune origine subjective directement récupérable. Parmi les marqueurs évoqués dans ce qui précède, on peut ainsi considérer comme subjectifs *expected*, *supposed*, *believed*, *thought*, *said* et *asked*, qui sont tous des formes participiales issues de procès impliquant une perception ou un positionnement subjectif.

Propriétés intrinsèques vs. extrinsèques Les marqueurs objectifs peuvent quant à eux être subdivisés en trois sous-groupes illustrant l'opposition entre propriétés intrinsèques et propriétés extrinsèques, où les propriétés intrinsèques sont entendues comme propriétés essentielles, inhérentes au terme qualifié (ou représentées comme

telles), tandis que les propriétés extrinsèques sont définies comme des propriétés objectives résultant de l'insertion du terme qualifié dans une situation Sit₂, et donc de l'intervention de facteurs extérieurs à celui-ci. On peut ainsi considérer que *able*, *unable*, *keen*, *ready*, *due* et *hard* portent sur les propriétés intrinsèques du terme qualifié, par opposition à *prepared*, *set*, *made*, *forced* et *allowed*, les trois derniers ayant bien leur place au sein des marqueurs objectifs dans la mesure où la source de la causation qu'ils expriment n'est pas forcément assimilable à un sujet. Enfin, on peut distinguer un troisième sous-groupe de marqueurs qui mettent en œuvre des propriétés qui sont à la fois intrinsèques et extrinsèques, ou bien ni l'un ni l'autre : *difficult* présente une dimension intrinsèque et extrinsèque puisqu'il caractérise les propriétés relationnelles du terme qualifié, tandis que *likely* et *unlikely* impliquent un travail sur des propriétés représentées, qui ne sont donc ni intrinsèques ni extrinsèques mais se situent sur un autre plan.

Il ressort de cette synthèse schématique que l'existence d'un prédicat verbal à l'origine du marqueur X a un impact au niveau notionnel, que l'on peut mettre au compte du marqueur -EN qui, comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, est la trace d'un état résultant. Ainsi, un X participial ne semble pas être en mesure de qualifier de manière objective les propriétés intrinsèques du terme sur lequel il porte — ce qui vaut bien pour *made* qui, s'il est susceptible de modifier les propriétés du terme qualifié, marque toujours une intervention extérieure sur celui-ci. Pour autant, on constate que les X participiaux qui nous intéressent ne forment pas un ensemble homogène, au sens où certains apparaissent comme subjectifs, d'autre comme objectifs, de sorte que la présence du marqueur -EN ne suffit pas à rendre compte du fondement notionnel de X. Pour finir sur le rôle joué par le marqueur -EN, il est également intéressant de remarquer que celui-ci est indépendant de la catégorie grammaticale de X, qui semble peu pertinente pour l'analyse du marqueur au niveau notionnel dans la mesure où nous avons vu au chapitre 1 que *prepared* et *set* avaient davantage en commun avec les adjectifs qu'avec les verbes dans la configuration BE X TO, alors qu'ils apparaissent ici aux côtés de *allowed*, *forced* et *made*, qui se prêtent davantage à une catégorisation verbale.

Dans une autre perspective, on pourrait ajouter que certains marqueurs, adjectivaux en particulier, contrastent en termes d'orientation. À titre d'exemple, bien que toute occurrence de notion soit associée à l'intérieur d'un domaine notionnel I, dès lors que l'attribution de propriété met en jeu une relation prédicative, et donc un domaine de validation, *able* et *likely* se caractérisent par une orientation positive (p), tandis que *unable*, *unlikely*, mais aussi dans une moindre mesure *hard* et *difficult*, se caractérisent par une orientation négative (p'). De fait, ce jeu d'oppositions montre

que la caractérisation de X et a fortiori de BE X TO peut difficilement être dissociée de la portée du marqueur et de la structure dans son ensemble. Nous revenons ainsi dans ce qui suit sur la nature du terme qualifié à travers l'analyse des interactions entre les différents marqueurs constitutifs de la structure BE X TO.

3.2 Rôle prédicatif des structures BE X TO

3.2.1 BE X TO et opérations de repérage

Définition des enjeux

Nous avons évoqué en introduction de ce chapitre que la description du fonctionnement prédicatif de la structure BE X TO pouvait se révéler problématique en raison du rôle charnière de X. En effet, dans la mesure où les relations de repérage sont nécessairement binaires, BE X TO implique la mise en œuvre de deux opérations imbriquées. Par conséquent, si l'on symbolise par C le sujet syntaxique de BE et par P le prédicat introduit par TO, la séquence C BE X TO P peut donner lieu aux deux représentations suivantes : $\langle C \text{ BE } X \rangle \text{ TO } P$ ou bien $C \text{ BE } \langle X \text{ TO } P \rangle$. La difficulté consiste précisément à identifier laquelle de ces deux représentations est la plus à même de décrire le fonctionnement des structures BE X TO, ou même d'un sous-ensemble de structures BE X TO, puisqu'il n'est a priori pas exclu que celles-ci puissent recouvrir les deux modes d'enchaînement d'opérations prédicatives étant donné les variations observées dans leur fonctionnement syntaxique.

Orientation des opérateurs de repérage BE et TO Avant de passer en revue les arguments en faveur de l'une ou l'autre représentation, il nous faut cependant préciser l'orientation des opérateurs de repérage BE et TO. BE ne pose aucun problème particulier, puisque nous avons vu qu'il marquait une opération d'identification (=) permettant d'attribuer à un repéré une propriété associée à un terme repère et fournissait donc une valeur de l'opérateur epsilon ($\underline{\in}$). Les choses sont moins claires pour TO en revanche, dont on a vu qu'il était défini au niveau énonciatif comme un opérateur de visée. Nous reviendrons sur ce point au chapitre suivant, mais on peut d'ores et déjà noter qu'en tant que marqueur d'une opération énonciative, TO suppose donc qu'on se situe sur un plan donné, celui de la situation d'énonciation, et que l'on vise, c'est-à-dire que l'on construit, un autre plan. En ce sens, TO représente donc une instantiation de l'opérateur epsilon miroir ($\underline{\ni}$) mettant en relation un repère énonciatif et un repéré ayant une manifestation linguistique, dont il faut préciser qu'il ne correspond pas au terme à droite du marqueur mais à la relation prédicative non-saturée dont le terme à droite est le prédicat. À un autre niveau, en tant que marqueur d'une

opération prédicative, le rôle de TO est double. D'une part, comme démontré par Chuquet (1986), TO introduit un prédicat qui n'est pas muni d'un premier argument dans l'énoncé — d'où l'idée d'une relation prédicative non-saturée et non-stabilisée — et permet donc de repérer le prédicat P, qui peut être décomposé en $\langle () r b \rangle$, par rapport à $()$, soit la place vide de C_0 à instancier. Dans cette perspective, TO peut également être symbolisé par $\underline{\exists}$. Mais on a également vu qu'en particulier dans ses emplois prépositionnels, TO était un marqueur de mise en relation entre deux termes exprimés. Or, à l'instar d'Hamelin (2010) et Groussier (1981), il nous semble que l'on peut alors estimer que le terme à droite, le terme visé, sert de repère au terme à sa gauche car il est construit comme point d'arrivée (même fictif) ou comme point de référence, et que c'est donc par rapport à lui qu'est orienté le terme à gauche — et non l'inverse. Dans la mesure où nous partons du principe que quels que soient les emplois de *to*, on a affaire à un marqueur unique, ce qui s'applique aux emplois prépositionnels du marqueur s'applique également à ses emplois devant un infinitif, et nous considérerons donc que *to*, comme BE, est au niveau de la relation prédicative entre X et P une instanciation d'épsilon ($\underline{\in}$), de sorte que la relation C BE X TO P peut être réécrite $C \underline{\in} X \underline{\in} P$ — la question étant donc de savoir si C est repéré par rapport à X, l'ensemble étant ensuite repéré par rapport à P, ou bien si X est d'abord repéré par rapport à P avant de servir de repère à C.

Ordre d'enchaînement des opérations de repérage

La première hypothèse, soit $\langle C \underline{\in} X \rangle \underline{\in} P$, supposerait que l'on parte d'une relation d'attribution de la propriété associée à X telle qu'évoquée en 3.1 à C, pour ensuite situer cette relation par rapport à P. C'est la lecture que semble adopter Groussier (1981) et que semble également suggérer Rivière (1991), si l'on suppose une adéquation entre l'opération énonciative de modalisation et l'opération prédicative marquée par BE X TO (cf. figure 2.2). En effet, Groussier (1981 : 42–45) part du découpage de l'énoncé en propositions et considère la suite BE ADJ TO comme un cas de mise en relation entre une modalité (appréciative ou « de projet », c'est-à-dire de volonté ou d'obligation) — la suite BE ADJ étant assimilée au verbe principal — et un événement unique (projeté ou certain) ou une classe d'événements, ce qu'elle illustre des exemples suivants :

- (6) *He is anxious to see her.*
- (7) *She is ready to see him.*
- (9) *George is quick to take offence.*
- (10) *He is easy to teach.*
- (13) *Mary is bound to see it.*
- (14) *Mary is bound to have seen it.*

(Groussier 1981 : 43)

Elle ne fait pas allusion aux formes du type BE -EN TO mais considère que les cas où la présence de l'infinitive en *to* résulte du choix du verbe principal relèvent également d'une mise en relation d'une modalité (appréciative ou de projet) et d'un événement (unique ou ramené à une classe). Si l'on reprend donc son exemple (7), on aurait d'une part <she is ready> (modalité de projet—volonté) et de l'autre <to see him> (événement projeté), de même que l'on aurait <he is easy> (modalité appréciative) et <to teach> (classe d'événements) en (10). Parmi ces deux blocs, autant le second semble aller de soi — encore que l'on puisse s'interroger sur l'opposition mise en avant entre les différents types d'événements, mais ce n'est pas ici notre propos — autant le premier pose question. On remarquera en effet que ce qui est considéré comme la principale est en fait une principale tronquée qui n'a rien d'un constituant. Ceci n'est pas nécessairement un problème pour l'analyse des relations de repérage dans une perspective énonciative, mais on remarque néanmoins que le statut du complément de rang zéro demeure problématique au sens où l'on peut douter de son appartenance à la modalité plutôt qu'à l'événement. On notera que le modèle de Rivière (1991) est plus satisfaisant à cet égard, puisqu'il maintient le lien entre C_0 et prédicat, X ne fonctionnant que comme un modalisateur prenant pour point de départ un des termes de la relation, mais dans un cas comme dans l'autre, on voit que la structure syntaxique est appréhendée avant tout en termes d'opérations énonciatives du type modalisation. Or on peut douter qu'il y ait parfaite adéquation entre les niveaux prédicatif et énonciatif, puisque nous avons vu que ce n'était notamment pas le cas pour les opérations mises en œuvre par TO.

À cela, il faut ajouter le fait que cette hypothèse suppose une relative autonomie de X vis-à-vis de l'infinitive, celle-ci servant de repère à l'ensemble $C \underline{\in} X$ au sein duquel X fonctionne comme un repère à part entière vis-à-vis de C . Or cette autonomie ne va pas de soi dans la mesure où, hors cas d'extraposition avec *hard* et *difficult* sur lesquels nous reviendrons un peu plus bas, l'infinitive fonctionne comme un complément de X , que celui-ci soit un verbe ou un adjectif¹⁶. En effet, bien que l'analyse des propriétés notionnelles de X ait montré que celui-ci pouvait, dans un certain nombre de cas, fonctionner de manière autonome, il n'est pas certain que cela soit valable pour la configuration BE X TO et c'est justement selon nous l'intérêt de la seconde représentation ($C \underline{\in} \langle X \underline{\in} P \rangle$) que de donner la primauté au lien entre X et l'infinitive en *to*, cette dernière venant spécifier la propriété associée à X , au sens où X « a à voir avec » P , c'est-à-dire « est déterminé qualitativement par sa mise en relation avec » P — pour reprendre la formulation de Paillard (1992 : 78) à propos du repérage en tant que spécification. Ainsi là où $\langle C \underline{\in} X \rangle \underline{\in} P$ pourrait être glosé 'C a à voir avec X, par rapport à P', on aurait avec $C \underline{\in} \langle X \underline{\in} P \rangle$, 'C a à voir avec X(P)',

16. Cf. chapitre 1 section 1.1.3.

où le terme $X(P)$ renvoie à une notion complexe construite sur la délimitation de $/X/$ par rapport à P . On peut montrer la manière dont se constitue $X(P)$ via l'analyse des quelques exemples ci-après, qui se veulent représentatifs des différents types de propriétés attribuées par X :

- (290) Finally, companies **are able to** get the help they need from a university because they can talk to Salford's business development managers about anything from tailor-made courses for their employees to research and advice across every faculty. Previously, they would not have known the university offered this kind of help or they wouldn't have known whom to contact. The result is that they would either have gone without or sought help from private-sector companies. (*In2009*)
- (290') Soit $\langle \text{companies} \rangle \underline{\in} \langle \text{able to get the help they need from a university} \rangle \neq \langle \text{companies are able} \rangle \underline{\in} \langle \text{get the help they need from a university} \rangle$: il ne s'agit pas de mettre en avant l'aptitude générale du C_0 par rapport au prédicat via un recentrage sur les propriétés prototypiques de la notion $/company/$ mais d'attribuer au C_0 la propriété complexe $ABLE(P)$, qui implique que les propriétés mises en avant pour *companies* sont les propriétés qui permettent au terme d'instancier la place de C_0 dans la relation non-saturée $\langle () - \text{get the help they need from a university} \rangle$.
- (291) Ahead of the 2012 Olympics in London, when basketball **is likely to** be a major attraction, the NBA are working on plans to play a series of regular-season games in the capital. (*In2009*)
- (291') Soit $\langle \text{basketball} \rangle \underline{\in} \langle \text{likely to be a major attraction} \rangle \neq \langle \text{basketball is likely} \rangle \underline{\in} \langle \text{be a major attraction} \rangle$: le terme *basketball* n'est pas évalué au regard des propriétés de la notion $/basketball/$ mais se voit attribué la propriété $LIKELY(P)$, ce qui signifie qu'il est représenté comme ayant les propriétés qui conviennent vis-à-vis de P , c'est-à-dire pour instancier la place de C_0 dans la relation non-saturée $\langle () - \text{be a major attraction} \rangle$.
- (292) Industry groups **are keen to** stress that the problems at DFOB are not indicative of the wider malaise of the UK dairy farm sector. Asked about this point, Peter Dawson, the policy director at Dairy UK, said: "Emphatically not. They made extensive investment in their processing capacity, which they were unable to turn around with the resources they had. // "But it is not indicative of the industry or dairy farming in general." (*In2009*)
- (292') Soit $\langle \text{industry groups} \rangle \underline{\in} \langle \text{keen to stress that the problems at DFOB are not indicative of the wider malaise of the UK dairy farm sector} \rangle \neq \langle \text{industry groups are keen} \rangle \underline{\in} \langle \text{stress that the problems at DFOB are not indicative of the wider malaise of the UK dairy farm sector} \rangle$: le marqueur *keen* ne porte pas sur le rapport de l'occurrence multiple *industry groups* à la notion $/industry group/$ sous l'angle de la réalisation d'un potentiel ramené au prédicat $\langle () \text{ stress that} \dots \rangle$, mais se voit spécifié d'emblée sous la forme $KEEN(P)$ de sorte que le terme *industry groups* travaille activement à l'instanciation de la place de C_0 dans la

relation non-saturée $\langle (\) - \text{stress that...} \rangle$.

- (293) Despite this breakthrough, even today no international human rights convention specifically acknowledges sexual rights as human rights. None explicitly guarantee equality and non-discrimination to LGBT people. The right to love a person of one's choice is absent from global humanitarian statutes. In large parts of the world, hundreds of millions of LGBT people **are forced to hide** their sexuality; fearing ostracism, harassment, discrimination, imprisonment, torture and even murder. (*In2009*)
- (293') Soit $\langle \text{hundreds of millions of LGBT people} \rangle \in \langle \text{forced to hide their sexuality} \rangle \neq \langle \text{hundreds of millions of LGBT people are forced} \rangle \in \langle \text{hide their sexuality} \rangle$: il ne s'agit pas pour *forced* d'exprimer une contrainte portant sur la construction d'occurrences de la notion /LGBT people/ par rapport au prédicat, mais pour le terme *hundreds of millions of LGBT people* de se voir attribué la propriété FORCED(P), soit 'contraint de valider P', de sorte qu'il est amené à ou n'a d'autre choix que d'instancier la place de C_0 dans la relation $\langle (\) - \text{hide their sexuality} \rangle$.
- (294) The President himself is waiting impatiently in the Oval Office a few hundred feet away for the result on which he may have to base a decision that will send young servicemen to their deaths. The chairman of the meeting goes round the table one final time. Each official **is asked to** give his or her last comments. It's a tense moment at the beating heart of the American republic... and the person asked to speak last is a Brit — the head of MI6's station in Washington. // It's an absurd picture, of course. The Americans would never permit a British subject to sit at the heart of their security establishment. (*In2009*)
- (294') Soit $\langle \text{each official} \rangle \in \langle \text{asked to give his or her last comments} \rangle \neq \langle \text{each official is asked} \rangle \in \langle \text{give his or her last comments} \rangle$: la spécification de *asked* est nécessaire à la construction de l'interprétation de *each official* comme participant de relations intersubjectives, l'alternative le définissant comme contenu du discours. On peut ainsi définir ASKED(P) comme marquant que le terme *each official* est incité à instancier la place de C_0 dans la relation $\langle (\) - \text{give his or her last comments} \rangle$.
- (295) 15. In 1974, astronomers sent crude pictures of humans, our DNA and our solar system to the star cluster M13, which is 21,000 light years away and contains a third of a million stars. // 16. In 2001 a "reply" to the 1974 message was found in Hampshire in the form of a crop circle, featuring crude pictures of an alien, modified DNA and an improbable solar system. It **is believed to** be a hoax. (*In2009*)
- (295') Soit $\langle \text{it} \rangle \in \langle \text{believed to be a hoax} \rangle \neq \langle \text{it is believed} \rangle \in \langle \text{be a hoax} \rangle$: ici aussi, la deuxième représentation livrerait une interprétation bien différente de la première et dans ce cas précis paradoxale, car la propriété associée au prédicat $\langle (\) \text{ be a hoax} \rangle$ entre en contradiction avec le fait que *it* puisse être cru. La propriété BELIEVED(P) indique donc que le terme *it* est considéré comme instanciant la place de C_0 dans la relation $\langle (\) - \text{be a hoax} \rangle$.

(296) What do the kids think of her? “I don’t know. Zalmai has tried calling me ‘Mum’ at the school gates [but] it must be hard for them. They miss their mum, have only seen her once since coming over. My stepdaughter is naturally stropky and takes her anger out on me because she can. But what is going on inside her head **is hard to** know. They have met with prejudices too — Mohammed, the boy, especially.” (In2009)

(296’) Soit $\langle \text{what is going on inside her head} \rangle \underline{\in} \langle \text{hard to know} \rangle \neq \langle \text{what is going on inside her head is hard} \rangle \underline{\in} \langle \text{know} \rangle$: il ne s’agit pas ici de qualifier le terme *what is going on inside her head* de *hard* en général mais de le qualifier en tant qu’objet pouvant être soumis à une action précise, ici en tant que stimulus — et l’on note ici aussi une contradiction entre la première interprétation et la seconde, la première supposant un accès aux propriétés de *what*, tandis que la seconde implique que ces propriétés résistent à l’appréhension. La propriété HARD(P) indique donc que le terme *what is going on inside her head* peut difficilement instancier la place de C_1 dans la relation doublement lacunaire $\langle () - \text{know} - () \rangle$.

À la lumière des exemples (290) à (296), on voit donc que l’idée que $C \underline{\in} X$ préexisterait au repérage par rapport à P entre parfois clairement en conflit avec l’interprétation de l’énoncé, et lorsque ce n’est pas le cas, semble moins vraisemblable que l’hypothèse alternative. Ce que X met en jeu n’est en effet pas l’occurrence de C, qui en tant que terme de départ de l’énoncé a également un statut de repère et est donc nécessairement stabilisé, mais l’instanciation de P (par C), de sorte que l’on se situe en premier lieu par rapport à P — et le lien privilégié entre X et P est d’ailleurs également perceptible à travers les emplois de X TO en position détachée illustrés dans les exemples (49) à (54) au chapitre 1. À ceci il faut ajouter que la représentation $C \underline{\in} \langle X \underline{\in} P \rangle$ ne remet pas en cause la prise en compte de la relation $\langle C_0 - \text{prédicat} \rangle$, ou $\langle \text{prédicat} - C_1 \rangle$ selon la nature de X, mais marque que cette relation est médiatisée, filtrée par X, qui gagne en détermination grâce à P et se fait donc repère pour redéfinir en retour le rapport de P à C. X permet ainsi au prédicat d’accéder indirectement à C, si bien que cette analyse des repérages semble susceptible de décrire les emplois de BE X TO que X soit considéré en syntaxe comme un prédicat ordinaire ou comme un prédicat à montée. Il nous reste cependant à aborder le cas des constructions extraposées et existentielles, auxquelles les propriétés respectives de *it* et *there* confèrent des propriétés particulières.

Les constructions extraposées en BE *hard to* et BE *difficult to* Nous passerons assez rapidement sur les mécanismes énonciatifs de l’extraposition et la lecture syntaxique du phénomène qui repose sur l’instanciation de la place de sujet par *it* tandis que le sujet « réel », soit une subordonnée infinitive en *to* dans le cas qui nous intéresse, apparaît après le prédicat, à la fin de l’énoncé — sans que cela signifie néces-

sairement qu'elle y ait été déplacée. On pourra notamment se référer à Khalifa (2004 : 111–121) pour une mise en relation des analyses générativistes et énonciativistes, et également à Mélis (2002) pour une analyse plus détaillée du marqueur *it* dans une perspective culiolienne.

D'après Mélis (2002 : 127–128) donc, *it* est la trace d'une préconstruction d'une relation prédicative ou d'une occurrence de notion sur le plan Qnt de son existence, sans que son « identité spécifique » ne soit quant à elle définie, et « [l]'énoncé en 'it' consiste justement à lui attribuer une identité, une propriété particulière, une qualité distinctive (Qlt) ». Dans le cas de l'extraposition, la qualification sera double puisque l'on aura d'une part attribution à *it* d'une propriété /x/ — ici /hard/ ou /difficult/ — et d'autre part identification de la relation préconstruite et reprise par *it* avec l'infinitive en *to*. On peut illustrer ce phénomène à l'aide de l'énoncé (297) :

- (297) Principle objection: The Deborah Ross interview, in last Saturday's magazine, quoted Lord Tebbit as follows: "We didn't sort out welfare. We didn't deal with the incipient failure of our schools. We didn't deal with the health service. Those were our principle shortcomings." // That should be "principal shortcomings", but I hope my fellow pedants will not be too shocked if I argue that this whole principle/principal thing is an unnecessary nuisance. The two words spring from the same Latin root, and it **is difficult to** see what would be lost if we spelled them the same way. Who is going to confuse a word meaning chief (principal) with a word meaning an axiom or rule of conduct (principle)? (*In2009*)

Dans cet exemple, *it* marque la pré-existence de la relation sur laquelle porte l'attribution de propriété <() be difficult>, au sens où « il faut d'abord envisager la relation prédicative avant de la reprendre par IT » (Khalifa 2004 : 123–124). On retrouve effectivement dans le co-texte à gauche la trace de cette préconstruction de la relation <() - see what would be lost if we spelled them the same way> reprise par *it* via des termes tels que *shocked*, *argue*, *unnecessary*, qui suggèrent que certains (*my fellow pedants*) seraient susceptibles de valider le prédicat <() see...>. Quant à *difficult*, il apparaît comme autonome — contrairement à ce que nous avons pu démontrer pour les constructions non-extraposées — et porte bien sur *it* en tant que marqueur d'une préconstruction, puisqu'il vient remettre en cause ce préconstruit en signalant qu'il y a des obstacles à son actualisation. La mise en relation avec l'infinitive ne vient spécifier la référence de <it> modifié par /difficult/ qu'après coup, le jugement étant au premier plan — ce dont témoigne la place de l'infinitive dans l'énoncé, qui n'est pas fortuite¹⁷. Ces observations suggèrent donc selon nous que les constructions extrapo-

17. Voir à ce propos l'analyse éclairante de J. Chuquet, rapportée par Khalifa (2002 : 130–131) : « les constructions extraposées sont très fréquentes avec des prédicats de forme BE + ADJ, car dans la grande majorité des cas, ces prédicats sont à valeur modalisante appréciative (*be nice*, *be easy*,

sées diffèrent principalement des constructions BE X TO non-extraposées par l'ordre de mise en œuvre des opérations de repérage. Ainsi, nous proposons d'adopter pour cette configuration la représentation évoquée au début de cette sous-partie, moyennant une légère adaptation de la notation afin de rendre compte de la spécificité de *it* comme instantiation de $C : \langle C_P \underline{\in} X \rangle \underline{\in} P$. En revanche, nous allons voir maintenant que les constructions existentielles relèvent d'un tout autre mode de fonctionnement.

Les constructions existentielles Si l'on s'intéresse en effet aux exemples (298) à (300) ci-dessous, on constate qu'ils semblent difficilement compatibles avec la représentation schématique $C \underline{\in} X \underline{\in} P$, quel que soit l'ordre d'enchaînement des opérations adopté :

- (298) More than 100,000 have signed an anti-minaret petition, which under Swiss law means that the issue must be decided through a national referendum. However, recent polls suggest there **is unlikely to** be enough support for the proposal to pass. A survey conducted this week showed 51 per cent of Swiss voters would reject the ban while 34.9 per cent were in favour of it. (*In2009*)
- (299) There is a lot of misinformation circulating about the prospects for graduates seeking jobs this summer. [...] First, the facts on likely jobs. Yes, there **are expected to** be fewer graduate jobs available this year, particularly in the financial services sector, but many employers are still hiring even for 2010. (*In2009*)
- (300) As ordinary commercial lending shrinks, governments around the world are being forced to act as a substitute and take over where the private sector can no longer provide. Down Under, there **is said to** be some A\$120bn of foreign lending, much of it by British banks, to Australian companies that needs to be refinanced or rolled over this year. (*In2009*)

Dans ces énoncés, *there* est en effet difficilement assimilable à C. Au delà de sa fonction de sujet syntaxique¹⁸ de BE, il ne présente pas des propriétés comparables aux termes identifiés à C en (290) à (296), c'est-à-dire qu'il peut difficilement être conçu comme renvoyant à une notion. En fait, si l'on en croit notamment Khalifa (2004 : 123, 307), qui fait référence à une analyse communément défendue par les énonciativistes, en tant que localisateur et marqueur de fléchage, *there* permet d'ancrer la relation qu'il introduit dans une situation, ce qui explique qu'il puisse fonctionner comme terme de départ. Ce faisant, dans les énoncés (298) à (300), *there* implique une inversion en chaîne des repérages par rapport au schéma $C \underline{\in} \langle X \underline{\in} P \rangle$. De plus, dans la mesure

be hard, be important, etc.). Il est naturel que ces prédicats se voient placés de façon privilégiée à l'initiale, c'est-à-dire, dans la TOE [i.e. TOPÉ], en position de repère constitutif de l'énoncé dans la mesure où la modalisation provient de l'énonciateur et que le repérage par rapport à l'énonciateur se verra toujours préféré au repérage fictif qu'amènerait tout naturellement un infinitif à l'initiale ».

18. On peut se référer ici aux arguments mis en avant par Huddleston & Pullum (2002 : 241–243), même s'il faut noter que cette lecture ne fait pas l'unanimité (cf. par exemple Oriez 2009 : 80–81).

où l'on n'a plus affaire à la mise en relation indirecte d'un argument et d'un prédicat, C et P disparaissent au profit de ce que nous noterons E, soit un terme unique qui fait l'objet d'une prédication d'existence dont les modalités sont spécifiées par X, ce qui donne $\langle \text{Sit} \underline{\ni} X \rangle \underline{\ni} E$ — soit pour les énoncés (298) à (300) :

- (298') $\langle \text{Sit} \underline{\ni} \text{unlikely} \rangle \underline{\ni} \langle \text{enough support for the proposal to pass} \rangle$, soit $\langle \text{enough support for the proposal to pass} \rangle \underline{\in} \langle \text{unlikely} \underline{\in} \text{Sit} \rangle$: le terme E a des propriétés telles que la construction de l'occurrence ne semble pas en adéquation avec la situation.
- (299') $\langle \text{Sit} \underline{\ni} \text{expected} \rangle \underline{\ni} \langle \text{fewer graduate jobs available} \rangle$, soit $\langle \text{fewer graduate jobs available} \rangle \underline{\in} \langle \text{expected} \underline{\in} \text{Sit} \rangle$: la construction de l'occurrence de la notion complexe associée au terme E et envisagée pour le repère *this year* est attendue (par rapport à la situation).
- (300') $\langle \text{Sit} \underline{\ni} \text{said} \rangle \underline{\ni} \langle \text{some A\$120bn of foreign lending, much of it by British banks, to Australian companies that needs to be refinanced or rolled over this year} \rangle$, soit $\langle \text{some A\$120bn of foreign lending, much of it by British banks, to Australian companies that needs to be refinanced or rolled over this year} \rangle \underline{\in} \langle \text{said} \underline{\in} \text{Sit} \rangle$: l'existence du terme E envisagée pour le repère *Down Under* est rapportée (par rapport à la situation).

On s'interrogera peut-être sur le choix de cette représentation, concernant notamment l'orientation et l'ordre des repérages, étant donné qu'elle repose sur les mêmes marqueurs de surface BE et TO dont on a dit plus haut qu'ils étaient des instanciations d'épsilon. Il nous semble que l'on peut néanmoins la justifier de manière assez satisfaisante. Comme nous l'avons évoqué au chapitre 2, BE est la trace d'une identification. Bien que les modalités de cette identification puissent varier et que l'orientation de l'opérateur soit signifiante, on a vu que l'identification était une relation à double sens, potentiellement réversible si tant est que les opérandes partagent un même degré de détermination. De plus, l'ordre repéré-repère vaut pour un énoncé assertif respectant l'ordre canonique — ce qui n'est pas le cas de la construction existentielle, le « sujet réel » étant postposé au verbe. En ce qui concerne TO, nous avons vu qu'il était compatible avec les deux orientations selon le niveau d'opérations et les termes considérés. Or, dès lors que l'on a une construction existentielle, ce qui est mis en avant est le repérage situationnel et donc les opérations d'ordre énonciatif, qui impliquent pour TO le repérage d'un terme non-stabilisé (E ici) par rapport à la situation d'énonciation. On pourra également ajouter que X n'est effectivement plus repéré par rapport à l'infinitive¹⁹ mais par rapport à la situation, comme en témoigne l'exemple (298) en *unlikely*, où l'occurrence de E soit $\langle (\text{be}) \text{ enough support for the proposal to pass} \rangle$

19. Nous verrons au chapitre suivant (section 4.1.1) qu'en réalité, au niveau énonciatif, quel que soit le contexte, X vient spécifier les modalités de la visée marquée par TO — si bien que les repérages sont inversés par rapport au niveau prédicatif.

est jugée peu vraisemblable au regard des propriétés de la situation considérée, c'est-à-dire prise comme repère. À propos des repérages énonciatifs, dont nous traiterons plus en détail au chapitre suivant, on remarquera que Sit ne correspond pas ici en premier lieu à Sit₀ mais à la situation dérivée Sit₂ correspondant à l'index d'événement et donc au plan de manifestation de l'occurrence de E, si occurrence il y a — d'où son lien privilégié avec X qui qualifie la construction de cette occurrence. Dans cette configuration $\langle \text{Sit} \supseteq X \rangle \supseteq E$, X joue donc encore une fois un rôle charnière, mais la différence avec le schéma $C \in \langle X \in P \rangle$ est qu'il ne porte pas sur un terme déjà construit (C) dont il vient spécifier la relation à un autre terme (P), mais participe de la construction d'un terme (E) qu'il met en relation avec un repère situationnel (Sit), de sorte qu'il se situe à la jonction de deux niveaux d'opérations.

Nous avons pu préciser dans ce qui précède la portée des opérations de repérage mises en œuvre par BE X TO et ainsi confirmer que l'on avait bien affaire à la qualification d'un terme qui faisait l'objet d'une attribution de propriété, et ce dans trois configurations distinctes : $C \in \langle X \in P \rangle$, $\langle C_P \in X \rangle \in P$ et $\langle \text{Sit} \supseteq X \rangle \supseteq E$. Nous avons également pu constater que le schéma $C \in \langle X \in P \rangle$ était susceptible de recouvrir des réalités différentes selon X, la relation entre C et P pouvant être du type $\langle C_0$ - prédicat \rangle ou bien $\langle \text{prédicat (relateur)} - C_1 \rangle$. Afin de préciser ce dernier point et d'approfondir l'analyse du fonctionnement prédicatif des structures BE X TO, il nous faut donc maintenant revenir sur les contraintes pesant sur les termes mis en relation à la lumière des données de notre corpus.

3.2.2 Nature des termes mis en relation par BE X TO

L'observation des contextes d'emploi des différentes structures BE X TO sur l'année 2009 de notre corpus²⁰ nous a permis de dégager des sous-ensembles dont on va voir qu'ils viennent éclairer à la fois les propriétés de X au niveau notionnel et les spécificités des structures en termes de prédication de ces propriétés. Nous évoquerons bien évidemment les propriétés du terme C mais la répartition proposée se fonde principalement sur le type de prédicat identifié directement à droite de *to*, ou plus précisément sur la forme verbale représentée, puisque nous ne distinguerons pas dans les données chiffrées les occurrences de BE copule vs. auxiliaire, ou de HAVE lexical vs. auxiliaire — ce qui se justifie au regard du rôle de ces marqueurs, comme nous le

20. Si nous avons opté pour une analyse sur une année seulement sur ce point, c'est parce qu'il nous a semblé souhaitable de procéder au tri manuel des occurrences pour certaines structures, comme nous le verrons un peu plus loin. Nous reviendrons par ailleurs sur les variations éventuelles observées sur l'ensemble du corpus dans la dernière partie de ce travail qui sera consacrée à l'évolution des marqueurs.

verrons au cours de l'analyse. Il nous a en effet semblé judicieux de prendre P comme point de départ dans la mesure où il sert de repère à X et influence la nature de C.

Pour donner un aperçu de ce qui suit, on signalera que le type de prédicat identifié à droite de BE X TO suggère l'existence de quatre sous-ensembles. Le premier regroupe huit structures qui fonctionnent majoritairement avec des verbes dynamiques a priori agentifs, et qui sont employées avec des verbes variés puisque les dix verbes les plus fréquents ne représentent qu'entre 20 et 30 % de leurs emplois. Le second regroupe neuf structures que l'on rencontre relativement souvent suivies de *be* ou *have*, et qui apparaissent plus régulièrement que les premières dans les mêmes configurations. Le troisième groupe contient deux structures qui sont notamment employées avec des verbes mentaux, de cognition ou de perception, et le dernier n'est pas vraiment un groupe puisqu'il correspond à une structure unique, BE *made to*, que ses associations originales rendent difficilement assimilables aux autres structures. Il convient de préciser que ces regroupements n'ont aucune prétention catégorielle et on verra qu'ils ne sont pas homogènes, certaines structures appartenant à un groupe de manière plus marginale que d'autres. L'objectif est donc avant tout de faire émerger des tendances pour chaque structure et de revisiter les différents cas de figure présentés par Rivière (1983, 1991) pour les adjectifs de modalité, à travers la réinterprétation de l'opération de modalisation comme opération de qualification ou d'attribution de propriété, dont on pourra notamment se demander selon les cas si elle prend en compte la relation agent-prédicat, C₀-prédicat, prédicat-non-agent — ou tout autre chose.

Structures souvent suivies de verbes dynamiques agentifs

Si l'on considère les données fournies par les tableaux 3.2 à 3.9, on verra que le premier groupe se compose des huit structures suivantes : BE *able to*, BE *unable to*, BE *asked to*, BE *forced to*, BE *allowed to*, BE *prepared to*, BE *ready to*, et BE *keen to*.

TABLEAU 3.2 – Dix verbes les plus fréquents après BE *able to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *able to*) — *The Independent* (2009)

	get	do	make	take	see	play	afford	use	find	go	Total
Occ.	274	268	197	163	135	123	105	103	84	84	1 536
%	3,45	3,38	2,48	2,05	1,70	1,55	1,32	1,30	1,06	1,06	19,36

TABLEAU 3.3 – Dix verbes les plus fréquents après BE *unable to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *unable to*) — *The Independent* (2009)

	find	get	make	do	work	cope	comment	confirm	take	meet	Total
Occ.	59	54	40	39	31	24	23	23	22	20	335
%	3,91	3,58	2,65	2,58	2,05	1,59	1,52	1,52	1,46	1,33	22,20

TABLEAU 3.4 – Dix verbes les plus fréquents après BE *asked to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *asked to*) — *The Independent* (2009)

	do	pay	leave	call	play	contact	repay	make	provide	give	Total
Occ.	54	35	34	32	29	28	25	23	22	20	302
%	4,87	3,16	3,07	2,89	2,62	2,53	2,26	2,08	1,99	1,81	27,26

TABLEAU 3.5 – Dix verbes les plus fréquents après BE *forced to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *forced to*) — *The Independent* (2009)

	take	sell	resign	make	leave	pay	close	accept	go	apologise	Total
Occ.	87	75	69	62	46	46	44	43	42	36	550
%	3,33	2,87	2,64	2,37	1,76	1,76	1,68	1,65	1,61	1,38	21,05

TABLEAU 3.6 – Dix verbes les plus fréquents après BE *allowed to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *allowed to*) — *The Independent* (2009)

	leave	go	take	continue	do	return	stay	keep	be	run	Total
Occ.	82	62	54	50	48	34	31	30	27	26	444
%	4,64	3,51	3,05	2,83	2,71	1,92	1,75	1,70	1,53	1,47	25,11

TABLEAU 3.7 – Dix verbes les plus fréquents après BE *prepared to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *prepared to*) — *The Independent* (2009)

	take	pay	do	accept	give	go	make	put	consider	be	Total
Occ.	91	71	43	35	33	32	28	23	20	19	395
%	7,60	5,93	3,59	2,92	2,76	2,67	2,34	1,92	1,67	1,59	33,00

TABLEAU 3.8 – Dix verbes les plus fréquents après BE *ready to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *ready to*) — *The Independent* (2009)

	take	go	play	make	be	give	move	do	return	launch	Total
Occ.	55	47	33	29	26	19	19	18	15	14	275
%	5,41	4,62	3,24	2,85	2,56	1,87	1,87	1,77	1,47	1,38	27,04

TABLEAU 3.9 – Dix verbes les plus fréquents après BE *keen to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *keen to*) — *The Independent* (2009)

	get	make	stress	see	have	point	bring	avoid	play	be	Total
Occ.	35	29	26	24	20	20	18	17	16	15	220
%	4,05	3,36	3,01	2,78	2,31	2,31	2,08	1,97	1,85	1,74	25,46

Ces constructions se caractérisent en effet par une prédominance des prédicats dynamiques derrière *to*, une observation qui vaut pour les dix verbes les plus fréquemment employés représentés ici mais que l’on peut étendre à l’ensemble des emplois de ces structures. Les verbes identifiés ne sont pas exactement les mêmes d’une structure à l’autre et certaines se distinguent par des associations originales — du type BE *able to afford*, BE *forced to apologise*, BE *keen to stress* — mais on retrouve tout de même de manière récurrente des verbes tels que *make*, *take* et autres verbes d’« activité », définis par Biber et al. (1999 : 361) comme des verbes dénotant des actions ou des événements impliquant un choix et prenant donc un sujet syntaxique ayant le rôle sémantique d’agent. Ceci ne semblera peut-être pas particulièrement étonnant dans la mesure où, si l’on en croit Biber et al. (1999 : 366), les verbes d’activités sont globalement les verbes lexicaux dont les emplois en discours sont les plus fréquents. Cependant, toujours selon Biber et al. (1999 : 373–375), si l’on s’intéresse aux emplois des verbes individuels, dans la presse en particulier, on constate notamment que SAY, qui est le verbe lexical le plus fréquent et de loin, n’apparaît pas parmi les verbes privilégiés à la suite de ces structures dans notre corpus, de même que BE, qui est le verbe le plus fréquent toutes catégories confondues (Biber et al. 1999 : 359). Ceci suggère que les fréquences observées pour *make*, *take*, *get*, *go*, etc. ne sont donc pas seulement le fait des verbes en question mais bien de leurs affinités avec la configuration BE X TO et X en particulier.

On peut donc se demander dans un premier temps ce que ces différents X ont en commun qui va pouvoir expliquer leur propension à apparaître en priorité avec des verbes dynamiques agentifs — ou du moins fonctionnant par défaut comme

tels²¹. Pour commencer, on rappellera que l'étude des propriétés notionnelles de ces marqueurs a fait ressortir qu'ils étaient tous par nature orientés vers un but : sélection/absence de propriétés nécessaires à (*able/unable*); moyens pour (*allowed*); contrainte à (*forced*); incitation à (*asked*); prédisposition à (*ready*); préparation à (*prepared*); et tension vers (*keen*). La notion de but est fondamentale car elle souligne que ces marqueurs sont orientés vers quelque chose qui n'est pas encore, ou dont l'existence, l'occurrence n'est pas acquise a priori. D'autre part, on notera que possibilité intrinsèque, causation et volonté — qui sont des valeurs associées à ces différents X — mettent toutes en jeu l'idée de déclencheur sur laquelle repose l'agentivité, et ce même si les modalités de contrôle diffèrent de l'une à l'autre. Dans ces conditions, on peut comprendre que ces structures BE X TO introduisent principalement des prédicats dynamiques et agentifs tels qu'illustrés en (301) à (308) ci-dessous :

- (301) “I’m very happy about the test results,” he said. “I will finally **be able to go** to the gym to start getting back into shape. After that I’ll drive some tests in karts. We’re going to take this one step at a time. At the moment I’m concentrating on getting back into physical shape.” (*In2009*)
- (302) Chelsea were last night fearful that Joe Cole’s injury to his right knee may rule him out for the long term and he is certain to miss tomorrow’s game against Stoke City. The club’s medical department **were unable to make** a clear diagnosis because the swelling on his knee was so bad but they have not ruled out ligament damage which would have serious repercussions for his season. (*In2009*)
- (303) Willetts wants the review to take account of students’ experience at university, arguing that if students are going to **be asked to pay** higher fees — to the tune of £5000 or £7000 a year — they have the right to demand a high quality education. (*In2009*)
- (304) Rembrandt van Rijn // The Dutch master declared himself bankrupt in 1656, when he was left with enormous debts after years of living beyond his means. He **was forced to sell** his house in Amsterdam and move to a more modest part of the city and his family opened an art shop to fend off his creditors. (*In2009*)
- (305) With his application for US citizenship turned down and his work limited, he applied to leave the US but was detained. He always denied any Communist leanings and rejected the accusation that he was a spy. After five years of surveillance and partial house arrest he **was allowed to return** to China in 1955, in an apparent exchange for 11 US airmen captured during the Korean War. (*In2009*)
- (306) One former cabinet minister said yesterday: “The polls suggest that people do not really want the Tories and are still in tune with Labour’s values. They

21. On signalera ici à l’instar de Bouscaren & Chuquet (1987 : 11) que l’aspect lexical d’un verbe peut en effet être retravaillé en contexte et ne peut donc être considéré comme une propriété stable de celui-ci.

are prepared to give David Cameron the benefit of the doubt in order to get rid of Gordon. So **that** can only lead us to one conclusion: we would improve our election chances by changing our leader.” (In2009)

- (307) Terry has had problems with a groin injury and was pulled out of a training session yesterday. However, that was a precautionary measure because Capello wanted to put his players through a tough session and did not want to risk aggravating any existing niggles with his captain. Terry has told Capello he **is ready to play** and he expects to train today in front of the television cameras. (In2009)
- (308) It was thanks to his scientific qualifications that he was given a job in the newly launched ministry of technology in Harold Wilson’s government, Wilson **being keen to bring in** distinguished outsiders to help him to build the new Britain. (In2009)

Concernant les propriétés du terme à gauche (C), on signalera que ces énoncés sont assez typiques puisque, comme on pouvait s’y attendre étant donné le type de prédicat majoritaire, on trouve principalement pour chacune de ces structures des animés humains (*he, students, Wilson*) ou assimilés (*the club’s medical department*). On note néanmoins des variations d’une structure à l’autre puisque C est exclusivement de type animé humain ou assimilé avec BE *asked to*, BE *prepared to* et BE *keen to*, tandis que BE *able to* et BE *unable to* se différencient par leur co-occurrence avec des animés non-humains (exemple 309), mais aussi parfois avec des inanimés concrets, au même titre que BE *forced to* et BE *ready to* (310). Enfin, BE *allowed to* est la plus libre de ces structures puisqu’elle se combine beaucoup plus fréquemment avec des inanimés et apparaît même parfois avec un C₀ inanimé faisant référence à une proposition ou à une notion abstraite (comme en 311 ci-dessous).

- (309) In an experiment last year, monkeys were fitted with brain implants that could find the neurons that control the wrist muscles. The implant’s signals were then connected to the wrist muscles, while the nerves that normally control the wrist were anaesthetised. Despite this, **the monkeys were able to** bypass the blocked nerves and use the implant to move their wrists. (In2009)
- (310) To do 100 miles will need 30kW hours of electricity. A normal household electrical circuit provides up to 3kW before fuses start to blow. It will take 10 hours before **the car is ready to** drive 100 miles, or 20 hours if the car is going to get back home. (In2009)
- (311) “There must be radical change in both the culture and regulation of the banking system. Never again should **greed be allowed to** bring down economies,” said Vince Cable, the shadow chancellor of the Liberal Democrats. (In2009)

Les variations observées concernant la nature du terme qualifié ne remettent pas en cause pour autant le caractère agentif de la relation mais indiquent que selon X, les propriétés activées ne sont pas les mêmes. La référence à un acte de langage et

donc à une situation d'interlocution avec BE *asked to* impose la propriété /humain/ à C, tandis qu'avec *prepared* et *keen*, on peut mettre cette contrainte au compte de l'idée de démarche consciente liée dans un cas comme dans l'autre à l'interprétation en termes de volonté. La plus grande souplesse de *able*, *unable*, *ready*, *forced* et *allowed* peut quant à elle s'expliquer par le fait qu'avec les trois premiers, on a une prise en compte des propriétés de C quelles qu'elles soient par rapport au prédicat et il suffit donc que C puisse (a priori) réaliser le prédicat pour qu'il puisse être pris comme argument par (*un*)*able* ; avec *forced* et *allowed*, la causation implique un élément déclencheur externe si bien que l'on peut en effet s'attendre à une relative indifférence quant aux propriétés du C₀, si tant est que celles-ci soient compatibles avec l'accomplissement du prédicat. Cependant, on remarque que *forced* est bien plus contraint que *allowed* et se rencontre assez peu avec des inanimés. C'est que *forced* suppose d'aller à l'encontre de, ce qui nécessite un sujet construit a priori comme autonome et dont l'autonomie — qui entretient des liens avec la volonté — se voit contrariée, tandis qu'avec *allowed*, il s'agit de construire un lien entre le terme qualifié et le prédicat, de sorte que l'on ne présuppose rien de C. On voit donc que si le type de prédicat a certainement un impact sur les propriétés du terme qualifié, la nature de X joue également un rôle, ce qui s'explique par le fait que dans l'énoncé C n'est pas le C₀ (ou C₁) de P, qui comporte une place vide, mais l'argument de X. On constate également cette ambivalence lorsque l'on s'intéresse aux emplois des structures avec des prédicats adynamiques.

En effet, en dépit des affinités de ces structures avec des prédicats dynamiques, l'emploi de verbes statifs ne semble pas exclu pour bon nombre d'entre elles, si l'on en croit les tableaux 3.2 à 3.9. On remarque notamment que *be* apparaît après BE *allowed to*, BE *prepared to*, BE *ready to* et BE *keen to*, et lorsque l'on s'intéresse aux collocations au delà des dix verbes les plus fréquents, on observe que cela vaut en réalité pour toutes les structures BE X TO évoquées ici. Dans la mesure où, quels que soient ses emplois, *be* permet d'attribuer une propriété au C₀, il semble que ces co-occurrences viennent remettre en cause l'idée que ces structures appelleraient une prédication dynamique et qualifieraient une relation agent-prédicat²². Ceci étant, nous avons vu au début de ce chapitre que l'emploi de BE *able to* avec un passif n'était

22. Les valeurs de BE -ING et le fait que BE se combine alors en priorité avec des prédicats dynamiques pourraient sembler aller à l'encontre d'une remise en cause de l'agentivité de la relation (cf. Bouscaren & Chuquet 1987 : 16–20), mais il ne faut pas oublier que la forme BE -ING implique la non-prise en compte de la borne de droite du procès — autrement dit du « but » — et marque avant tout un commentaire sur la relation prédicative, dont la validation est préconstruite — ce qui signifie que si la prédication ne perd pas complètement son caractère dynamique et agentif, celui-ci passe tout de même au second plan. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est des structures qui nous intéressent ici, la question n'a que peu d'importance puisque comme l'indique le tableau 3.10, *be* -ING n'apparaît jamais après *to*.

pas aussi libre que celui de BE *likely to* par exemple — ce qui pourrait expliquer la faible proportion d’emploi de *be* avec les structures du premier groupe par rapport au second (cf. plus bas). Parallèlement à la nature de C, il semble donc bien qu’il y ait des contraintes qui pèsent sur l’association de ces structures avec des verbes statifs et avec *be* en particulier, qui justifient que l’on s’intéresse plus en détail aux emplois de ce dernier. On pourra tout d’abord se référer au tableau 3.10 qui fournit une répartition des occurrences de BE X *to be* selon que l’on a affaire à un *be* copule, à un *be* auxiliaire du passif ou à un *be* auxiliaire du progressif — pour autant qu’il soit possible d’en juger²³.

TABLEAU 3.10 – Répartition des occurrences de BE X *to be* selon le terme à droite de *be* — Fréquences absolues, *The Independent* (2009)

	able	unable	asked	forced	allowed	prepared	ready	keen
<i>be</i> [COP.]	24	2	9	7	10	11	8	8
<i>be</i> -EN	26	4	0	1	17	7	18	7
<i>be</i> -ING	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	50	6	9	8	27	18	26	15

Ce que l’on constate dans un premier temps est l’absence d’occurrences de BE X *to be* -ING. On peut penser que l’orientation de ces structures BE X TO vers un but bloque l’emploi de l’aspect progressif dans la mesure où l’aboutissement du procès n’est alors pas pris en compte. Mais on remarque également que les emplois de *have* -EN sont quasi-inexistants²⁴, ce qui suggère plus généralement un problème de compatibilité avec le marquage aspectuel du prédicat. On peut nous semble-t-il l’attribuer aux propriétés notionnelles de X qui supposent que le procès soit considéré dans sa globalité, soit parce que c’est la notion de procès qui est mise en jeu en tant que propriété a priori non-située (*able, unable, keen, ready, prepared*), soit parce qu’il y a construction et non reprise de la prédication (*allowed, asked, forced*).

D’autre part, on observe des variations d’un X à l’autre en ce qui concerne la répartition des emplois de BE copule et de BE auxiliaire du passif. Si l’on s’intéresse d’abord à la prédication passive, qui est peut-être la plus à même de remettre en question le statut d’agent du terme qualifié, on constate qu’elle est inexistante ou presque avec BE *asked to* et BE *forced to* et au contraire nettement majoritaire avec BE *allowed to* et BE *ready to*. Or on remarque que les deux premières structures partagent une dimension causative et impliquent à différents degrés la sélection du chemin vers

23. Cf. chapitre 1 section 1.1.2.

24. Nous en avons identifié seulement quatre occurrences à la suite de BE *able to* et une occurrence à la suite de BE *asked to*, dont l’acceptabilité est souvent douteuse : *He went out of his way not to criticise Faldo yesterday, but many of his inferences screamed dismay at a Cup campaign he was incensed not to have been asked to have played a part in.* (In2009)

p par l'énonciateur — ce qui les différencie de *allowed* qui n'indique que l'ouverture de ce chemin. En fait, on retrouve l'opposition évoquée plus haut concernant les types de sujet associés aux prédicats dynamiques : la pression exercée sur le sujet par *forced* et *asked* afin que celui-ci valide le prédicat suppose d'une part qu'il soit en mesure de répondre à cette pression et d'autre part que la validation du prédicat dépende de lui — ce qui, par défaut, n'est pas le cas dès lors que le prédicat est au passif. Ceci signifie qu'avec *forced* et *asked*, le C_0 est construit comme un patient mais aussi comme un agent, et il ne peut perdre complètement cette agentivité. Cependant, si prédicat passif et rôle de patient pour le C_0 semblent aller de pair, la comparaison des deux énoncés ci-après montre que ce n'est pas aussi simple que cela, et ce indépendamment des propriétés associées à C :

- (312) “The problem at the moment is that you can have a graduate leaving University but they are not ready to do a job in business. All they ARE is **ready to be moulded** to do a job. But you have to train them to do that job. Because they have a degree they have got the job but they can't then do it. Yet a large number of them are really very, very good. [...]” (In2009)
- (313) The new trend “When Twitter was down (#whentwitterwasdown)” is popping up as Twitter users talk about what they did when the popular social site **was unable to be accessed**. Some users “contemplated suicide” while others simply “went back to Facebook.” (In2009)

En (312), on a affaire à une pseudo-clivée que l'on pourrait reformuler par ‘they are (only) ready to be moulded to do a job’. Cette proposition fait suite à *they are not ready to do a job in business*, de sorte que l'énoncé travaille sur les propriétés de *they*, dont l'incapacité à agir est posée une première fois puis reprise par la pseudo-clivée : le prédicat passif *be moulded* permet de passer de l'idée que <they> ne peut faire fonction d'agent du procès en tant que non-attributaire de la propriété complexe /ready to do a job in business/ à l'idée qu'il peut être le patient d'un autre procès susceptible de le transformer en agent du premier procès. On remarque d'ailleurs que le changement de prédicat amène à une réinterprétation de *ready* auquel on peut éventuellement attribuer une valeur de volonté superposée à la capacité dans le premier cas mais pas dans le second. *Ready*, en tant que marqueur d'une (pré)disposition du terme qualifié vis-à-vis du prédicat à un instant t, est ainsi tout à fait compatible avec un C_0 patient, et on peut d'ailleurs rapprocher cet emploi d'une autre configuration moins fréquente où le terme qualifié par *ready* correspond non pas au C_0 mais au C_1 de la relation prédictive, soit à la notion but du procès — et où il s'apparente à *hard/difficult*²⁵. En (313) en revanche, où l'on a un premier argument inanimé,

25. L'exemple suivant en est une illustration : *A report by Lexington says Rolls-Royce managed just 52 hours of testing this year, because of “four major [engine] failures”. The report said the*

il semble que *unable* participe d'une 'agentivisation' du patient. En effet, le procès au passif $\langle (\) \text{ be accessed} \rangle$ suppose que la source du procès n'est pas le C_0 mais un complément d'agent ici non-spécifié, par définition responsable de l'actualisation du procès. Or *unable* signale que ce sont les propriétés de C qui rendent impossible la validation de la relation prédicative. De ce fait, la combinaison de *unable* ou *able* avec une infinitive passive permet de définir le patient comme un véritable acteur de la relation prédicative, responsable de la validation ou non-validation potentielle de celle-ci²⁶; ici, c'est bien le site qui était inaccessible et non les utilisateurs qui n'étaient pas en mesure d'y accéder. Pour autant, ce type d'exemple confirme l'importance de substituer la notion de propriété à celle de capacité pour décrire les fondements notionnels de *(un)able*, cette dernière étant rendue inopérante par le caractère inanimé du C_0 , qui est un trait commun à de nombreux énoncés au passif par opposition aux énoncés agentifs ou attributifs. D'autre part, on remarque dans ces deux énoncés que le verbe au passif garde de son dynamisme, ce qui est un trait caractéristique de l'ensemble des occurrences de passif apparaissant à la suite de ce premier groupe de structures — comme nous en avons fait l'hypothèse au début de ce chapitre à propos d'*able*.

Si l'on considère maintenant les emplois copules de BE, on constate que l'on a bien souvent affaire à l'expression d'une localisation, d'un changement d'état ou d'une attitude. À l'inverse, on ne trouve jamais comme attribut de propriété essentielle — par exemple */be thirty years old/*, */be tall/* — sur laquelle ni le sujet de l'énoncé ni un agent extérieur ne peut avoir le moindre contrôle. En fait, X TO semble induire une interprétation (quasi)dynamique de *be* :

- (314) I tried to sign Alan for Barcelona, but he came back home to Newcastle instead. Thankfully, I **was able to** be his manager later on at St James' Park and he was a model professional, as well as a great captain and centre-forward. (In2009)
- (315) Social diversity cannot be defended by state-imposed homogeneity. Perhaps Helena should ask whether she believes that home education should only be for "people like us" and that "people not like us" should **be forced to** be like us. (In2009)
- (316) A house martin flew through an open window into the lounge yesterday. It **was keen to** be on its way and flew again and again into all the closed windows as we tried to help it escape. (In2009)

engine would not be ready to benchmark against P&W until 2016. (In2009) On notera par ailleurs que, d'après Visser (1978–84 : 990–991), cette configuration était très fréquente en vieil anglais, et disponible pour un plus grand nombre d'adjectifs (notamment *likely* — cf. exemple dans Visser 1978–84 : 996), la version passive concurrente ne s'étant développée que bien plus tardivement.

26. Cf. la dimension de thématisation « en fonction de » du « référent décisif » chez Méliès (2011 : 125–131), sur laquelle nous reviendrons au chapitre 4 section 4.3.2.

- (317) Peter Dawson, acting president of the International Golf Federation, had to go on the defensive after American IOC member Anita DeFrantz questioned why golf clubs such as Augusta **were allowed to** be male only. (*In2009*)

Ce que montrent en effet les énoncés ci-dessus, c'est que, bien souvent, on peut proposer des gloses en *become*, *act (as)* (exemples 314 et 315) ou mettant en œuvre un verbe de mouvement — du type *go*, *get out* pour l'ensemble *be on its way* en (316). L'exemple (317), qui témoigne encore une fois de la plus grande flexibilité de BE *allowed to*, indique que ce n'est pas toujours le cas, mais on voit d'une part que certains emplois de *be* sont faussement statifs, et d'autre part que lorsqu'ils marquent bien une propriété au sens prototypique du terme, celle-ci est filtrée par X qui permet d'en construire l'occurrence par rapport au C₀. BE est en effet sous-spécifié au sens où il marque une 'simple' identification et introduit une propriété sans en indiquer l'origine ni la nature permanente, temporaire, inattendue, souhaitable, etc. Ce travail est effectué par BE X TO, qui permet de définir les modalités d'attribution de la propriété à C. Ainsi, en (315), on a la propriété /*be like us*/ qui, en tant que propriété, a une dimension stative, est non-bornée ou en d'autres termes n'a ni début ni fin. Indépendamment du co-texte à gauche ("*people not like us*") et du modal *should*, BE *forced to* signale un état contraire préalable et fait donc de /*be like us*/ une propriété imposée à un moment donné, celui où la contrainte est mise en œuvre. En (317), le mécanisme est un peu différent, du fait de la valeur de *allowed* mais aussi de la propriété /*male only*/, qui apparaît a priori plus essentielle que /*be like us*/, qui est de nature relationnelle. Si l'on compare l'énoncé avec une version sans BE *allowed to* — 'Anita DeFrantz questioned why golf clubs such as Augusta were male only' — on voit que la propriété remise en question est présentée comme un état de fait. Ainsi, BE *allowed to* permet de déconstruire le caractère essentiel de la propriété en signalant qu'il ne s'agit pas d'une propriété intrinsèque du terme qualifié <golf clubs such as Augusta> mais d'une propriété attribuable à une cause extérieure, de sorte que c'est bien l'origine de la propriété qui fait l'objet de l'interrogation — d'où une interprétation paraphrasable par 'golf clubs such as Augusta shouldn't (be allowed to) be male only'.

En définitive, il apparaît que l'emploi de ces structures BE X TO avec *be* — mais aussi avec d'autres verbes statifs — ne vient pas fondamentalement remettre en cause le caractère dynamique, orienté des structures, car les interactions entre les différents termes de l'énoncé sont complexes et si l'infinitive en *to* vient spécifier la propriété attribuée par X, X en influence en retour l'interprétation. Cependant, il faut souligner que la caractérisation de C comme un agent est impropre, et ce pour la quasi-totalité des X (à l'exception de *asked*), car si la plupart des marqueurs induisent l'attribution de propriétés agentives à celui-ci, il n'en reste pas moins que la place à instancier avec

laquelle il est mis en relation n'est pas systématiquement celle de la notion source du procès.

Structures associées à des prédicats statifs, passifs et aspectuels

Le deuxième groupe que l'on peut identifier sur la base du type de prédicat avec lesquels BE X TO se combine correspond aux structures suivantes : BE *set to*, BE *due to*, BE *likely to*, BE *unlikely to*, BE *expected to*, BE *supposed to*, BE *thought to*, BE *believed to* et BE *said to*. Comme on peut le constater dans les tableaux 3.11 à 3.19, qui fournissent un aperçu des collocations les plus fréquentes, ce qui caractérise ces structures est qu'elles sont souvent employées avec *be*, qui représente 14,5 à 47,6 % de leurs emplois — contre une fréquence maximale de 2,6 % pour les structures du premier groupe.

TABLEAU 3.11 – Dix verbes les plus fréquents après BE *set to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *set to*) — *The Independent* (2009)

	be	make	become	rise	return	take	continue	go	increase	join	Total
Occ.	223	62	46	41	28	28	26	22	20	20	516
%	14,45	4,02	2,98	2,66	1,81	1,81	1,69	1,43	1,30	1,30	33,44

TABLEAU 3.12 – Dix verbes les plus fréquents après BE *due to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *due to*) — *The Independent* (2009)

	be	take	appear	start	meet	play	post	open	return	fly	Total
Occ.	345	79	76	76	60	55	55	54	53	50	903
%	17,29	3,96	3,81	3,81	3,01	2,76	2,76	2,71	2,66	2,51	45,26

TABLEAU 3.13 – Dix verbes les plus fréquents après BE *likely to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *likely to*) — *The Independent* (2009)

	be	have	remain	see	continue	take	prove	face	get	rise	Total
Occ.	1 395	207	83	68	60	59	54	48	45	45	2 064
%	33,91	5,03	2,02	1,65	1,46	1,43	1,31	1,17	1,09	1,09	50,17

TABLEAU 3.14 – Dix verbes les plus fréquents après BE *unlikely to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *unlikely to*) — *The Independent* (2009)

	be	have	make	get	change	see	play	find	go	do	Total
Occ.	370	72	27	26	23	22	19	18	15	14	606
%	29,09	5,66	2,12	2,04	1,81	1,73	1,49	1,42	1,18	1,10	47,64

TABLEAU 3.15 – Dix verbes les plus fréquents après BE *expected to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *expected to*) — *The Independent* (2009)

	be	make	take	announce	have	rise	continue	return	come	last	Total
Occ.	783	103	103	74	70	69	58	56	50	47	1413
%	18,15	2,39	2,39	1,72	1,62	1,60	1,34	1,30	1,16	1,09	32,76

TABLEAU 3.16 – Dix verbes les plus fréquents après BE *supposed to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *supposed to*) — *The Independent* (2009)

	be	have	do	make	go	take	get	help	work	represent	Total
Occ.	456	83	23	14	13	12	9	9	9	8	636
%	44,88	8,17	2,26	1,38	1,28	1,18	0,89	0,89	0,89	0,79	62,60

TABLEAU 3.17 – Dix verbes les plus fréquents après BE *thought to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *thought to*) — *The Independent* (2009)

	be	have	include	want	believe	live	contain	cost	encourage	favour	Total
Occ.	476	386	18	8	4	4	3	3	3	3	908
%	47,60	38,60	1,80	0,80	0,40	0,40	0,30	0,30	0,30	0,30	90,80

TABLEAU 3.18 – Dix verbes les plus fréquents après BE *believed to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *believed to*) — *The Independent* (2009)

	have	be	include	live	want	operate	hold	make	account	acknowledge	Total
Occ.	514	500	13	9	7	4	3	3	2	2	1057
%	45,09	43,86	1,14	0,79	0,61	0,35	0,26	0,26	0,18	0,18	92,72

TABLEAU 3.19 – Dix verbes les plus fréquents après BE *said to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d’occurrences de BE *said to*)
— *The Independent* (2009)

	have	be	include	believe	favour	live	want	represent	come	contain	Total
Occ.	664	652	13	9	7	7	7	6	4	3	1 372
%	43,54	42,75	0,85	0,59	0,46	0,46	0,46	0,39	0,26	0,20	89,97

Dans la mesure où nous avons expliqué la prépondérance des verbes dynamiques agentifs avec les structures du premier groupe par leur orientation vers un but, on peut faire l’hypothèse que le comportement des structures du deuxième groupe s’explique par une orientation différente. En laissant pour l’instant de côté BE *set to* et BE *due to* qui présentent des caractéristiques à part sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin, on peut tout d’abord remarquer qu’une proportion importante des structures présentant des affinités avec *be* ont été définies auparavant comme subjectives, ce qui signifie que si la propriété attribuée suggère une orientation vers un but — comme c’est par exemple le cas avec BE *expected to* qui marque une projection subjective — il n’y a pas pour autant nécessairement transfert de cette orientation à C, qui agirait pour accomplir l’objectif visé, car il n’y a pas de modification des propriétés intrinsèques du terme qualifié, mais une simple mise en relation de celui-ci avec une attitude. On pourra cependant remarquer que *asked*, qui appartient pourtant au premier groupe, a également été défini comme un marqueur subjectif. La différence avec *expected* est qu’au delà d’être subjectif, *asked* implique des relations intersubjectives, si bien que le terme qualifié C, qui en est un participant, est directement affecté par la prédication en BE *asked to* là où BE *expected to* n’implique quant à lui aucune emprise sur le sujet de l’énoncé — qui n’est d’ailleurs pas forcément un animé humain. On peut illustrer cette différence de fonctionnement par la comparaison des deux énoncés ci-dessous :

- (318) Frankfurt may almost buck the global recession trend by not contracting in size or scope in 2009. The same number of attendees as last year — 7,000 exhibitors from more than 100 countries, with nearly 300,000 visitors — **are expected to** be present. Frankfurt will offer over 2,900 events, nearly all of which are organized by publishers, cultural organizations and other various institutions. (*In2009*)
- (319) It’s amazing that it’s taken as long as this to discover that the deputy director general of the BBC is paid £459,000. Considering that this is public money, I have no idea why openness about every salary and payment isn’t required. In that spirit, let me explain what happens when, as a lowly pundit, you **are asked to** appear on the BBC. // Some junior researcher or producer phones up and invites you to appear. You ask how much they are going to pay you. Every other organisation has considered this, and can give you an answer. The BBC always responds with an astounded, shocked silence that you should ask

so vulgar a question, and promises to call you back. (*In2009*)

En (318) comme en (319), C a la propriété /animé humain/ puisqu'il fait référence à un groupe de personnes dans le premier cas, et à une personne quelconque dans le second, où l'on a affaire à un emploi générique de *you*. Or, même dans un contexte générique, on voit que *asked* implique une réaction de C. La réaction attendue est l'actualisation du prédicat <() appear on BBC> mais quel que soit le choix du sujet identifié à C, soit p ou p', celui-ci sera interprété comme découlant d'une manière ou d'une autre de la directive ou de l'invitation rapportée par *asked*. Rien de tel avec *expected* qui implique bien des attentes mais hors situation d'intersubjectivité si bien qu'il n'entraîne a priori aucune action de la part de C, qui n'est d'ailleurs pas construit par *expected* comme un sujet au sens énonciatif du terme. Il en résulte que contrairement à *asked*, *expected* n'a pas d'interprétation causative, et n'a pas toujours une valeur déontique, comme en témoigne l'exemple (318), qui se rapporte à une estimation et relève de la conjecture.

Il semble donc que le caractère subjectif (non-intersubjectif) de structures comme BE *expected to*, BE *supposed to*, BE *thought to*, BE *believed to*, et BE *said to* soit bien un facteur de différenciation avec les structures du premier groupe susceptible de rendre compte de leurs affinités avec *be* et autres prédicats statifs. En effet, en tant que marqueurs d'attitudes, ces structures travaillent sur des représentations — au même titre que BE *likely to* et BE *unlikely to* — et ce que suggèrent les prédicats qui leur sont majoritairement associés — *be* mais aussi *have* ainsi que des verbes d'« occurrence » (*rise, increase, become, change*), d'« existence » (*appear, live, remain, last*), de « relation » (*include, represent, contain*) ou « aspectuels » (*continue, start*)²⁷ — est que ces représentations ont tendance à porter sur les modalités de construction d'une occurrence de procès sous l'angle de sa délimitation interne ou de sa localisation par rapport à des coordonnées spatio-temporelles ou à un ensemble de notions connexes plutôt que par rapport à un agent. C'est-à-dire qu'à des degrés différents, ces structures se préoccupent davantage des modalités de validation, ou de la validité du lien prédicatif, au regard d'une situation repère que des conditions d'actualisation de la relation, au sens de mise en œuvre d'une relation agentive reposant sur les propriétés du terme de départ et du procès associé. La présence des aspects *be* -ING et *have* -EN sur le prédicat, dont on a vu qu'ils étaient (quasiment) absents avec les structures du premier groupe, semble aller en ce sens puisque l'on ne s'intéresse plus dans ces conditions au procès pris dans sa globalité, et donc ramené à une notion de procès,

27. Cf. ici aussi Biber et al. (1999 : 364) qui définissent les verbes d'occurrence comme des verbes rapportant des événements indépendamment de toute activité volitionnelle; les verbes d'existence et de relation comme des verbes rapportant un état particulier d'existence ou une relation particulière entre des entités; et les verbes aspectuels comme des verbes caractérisant la progression d'un événement ou d'une activité.

mais que l'on adopte un certain point de vue sur son déroulement — ce que l'on peut illustrer grâce aux énoncés ci-après :

- (320) Carbon capture and storage is vital. China, India and other countries **are likely to be building** many hundreds of new coal-fired power stations over the next 30 years, with potentially disastrous consequences. We also need to start taking carbon dioxide out of the atmosphere. (*In2009*)
- (321) Wherever I was in the world, at the beginning of every consulting project, one thing was certain: I would know less about the business at hand than the people I **was supposed to be advising**. (*In2009*)
- (322) Sainsbury's plans to expand the number of its low-cost "Basics" products to 630, with half of them priced at £1 or less, and Tesco **is believed to be considering** a similar move to eye-catching pound bargains. Last week Asda announced £1 prices for 300 items, including frozen foods and toiletries. (*In2009*)
- (323) The first-quarter update, posted in January, was in line with analyst forecasts, with like-for-like sales down 2.9 per cent at the managed pubs division and down 6 per cent at the tenanted and leased pubs division, while beer volumes at the Marston's beer company were ahead of the year before. The picture **is expected to have improved** in the second quarter, owing to relatively better trading conditions. (*In2009*)
- (324) The red sandstone monolith known as Long Meg stands with a circle of standing stones, and features cup and ring marks, a spiral and concentric rings. Located near Penrith, its provenance is uncertain but it **is thought to have been named** in the 17th-century for a local witch. (*In2009*)
- (325) The 10th person to die in Scotland after contracting swine flu was a 62-year-old woman from the Forth Valley area. She **is said to have had** underlying health problems. Nicola Sturgeon, the Scottish health secretary, said as the latest patient numbers were made public: 'H1N1 is now really becoming the predominant strain of flu that's circulating in Scotland. (*In2009*)

L'organisation des repérages aspectuels dans l'énoncé dépasse la question de l'identification des termes mis en relation au niveau prédicatif, dans la mesure où ils supposent la mise en œuvre d'opérations énonciatives, mais on peut néanmoins apprécier l'ancrage contextuel dont *be -ING* est la trace à travers la comparaison de l'énoncé (320) et de l'alternative 'China, India and other countries are likely to build many hundreds of new coal-fired power stations over the next 30 years, with potentially disastrous consequences' : l'infinitif simple supposerait une prédication indépendante, dont l'objectif serait, pour simplifier, de poser la validation de la relation <China, India and other countries - build many hundreds of new coal-fired power stations over the next 30 years> comme vraisemblable, tandis que *be -ING* implique la préconstruction de la relation <() - build many hundreds of new coal-fired power stations over the next 30 years>, où la place de C₀ est susceptible d'être instanciée par <China, India and other countries>, et la reprise de cette relation préconstruite par rapport à la proposition

Carbon capture and storage is vital qui lui sert de repère point de vue, et dont elle est le fondement argumentatif. Le repérage par rapport à un point de vue particulier est également présent en (321) et (322) bien qu’il fonctionne un peu différemment, et il est intéressant de constater qu’aucune des structures du premier groupe ne peut être employée dans ce type de contexte. Les emplois de *have -EN* en (323) à (325) viennent quant à eux souligner la pertinence de la question de l’orientation des marqueurs qui peuvent de fait être spécifiés par un prédicat accompli — ce qui est difficilement envisageable pour les structures du premier groupe telles que BE *ready to*, qui est incompatible avec un regard en arrière.

D’autre part, on notera à la lumière notamment des exemples (323) et (324) que ces structures ne font porter aucune contrainte sur la nature de C, ce que l’on peut mettre en relation avec leur caractérisation comme des prédicats à montée évoquée au chapitre 1. Ceci constitue en effet un trait distinctif du second groupe, qui rassemble la totalité des prédicats à montée non-ambigus²⁸ identifiés parmi nos structures BE X TO et ne comporte aucun prédicat ordinaire. Néanmoins, au regard du fonctionnement notionnel et prédicatif mis en évidence pour chacun de ces marqueurs, il nous semble préférable de considérer non pas qu’ils ne prennent pas d’argument mais qu’ils travaillent sur les propriétés du terme C ou E par rapport à P ou Sit selon les cas, et que c’est le fait qu’ils ne se voient pas spécifiés uniquement ou majoritairement par des prédicats agentifs qui fait que C n’est pas toujours un animé humain — et on rappellera que certains X du premier groupe, qui ne sont donc pas considérés comme des prédicats à montée, portent également à l’occasion sur des inanimés, précisément lorsque le prédicat introduit par *to* le permet. Il est vrai que les X du second groupe s’en différencient par le fait qu’ils ne semblent pas avoir d’impact sur le rôle sémantique de C, là où nous avons vu qu’*able*, par exemple, retravaillait ce rôle en attribuant au terme qualifié des propriétés agentives quel que soit P. Mais cela ne signifie pas pour autant que les X du second groupe soient insensibles aux propriétés de C. On peut penser ici en particulier à *expected*, qui va voir son interprétation déontique bloquée ou au contraire favorisée selon que C est assimilable à un inanimé ou à un animé humain, comme le montre la comparaison des exemples (326) et (327) ci-après :

- (326) The plan **is expected to** deliver “cost efficiencies of hundreds of millions of pounds for each company over 10 years,” according to the companies. No job losses are expected from the tie-up. (*In2009*)
- (327) Some visits allow students to log credits towards their degrees. These involve classroom time abroad, and students **are expected to** deliver a project. In

28. Il est par ailleurs intéressant de remarquer que BE *allowed to*, qui n’apparaît jamais dans la construction existentielle dans notre corpus mais est considéré par les grammaires comme un prédicat à montée, n’appartient pas au second groupe mais semble en même temps relativement à la marge du premier, précisément en raison de sa compatibilité avec une large palette de C inanimés.

a non-credit trip, the emphasis is on company visits. (*In2009*)

Pour en revenir aux compatibilités de BE X TO avec un type de prédicat donné, il faut noter qu'il existe des variations d'une structure à l'autre au sein du deuxième groupe comme du premier, et qui sont parfois particulièrement marquées. En effet, on remarque que BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* apparaissent dans la quasi-totalité de leurs emplois avec *be* ou *have* qui représentent de fait à eux seuls entre 86 et 89 % des occurrences de ces structures. On notera en particulier que le poids des prédicats dynamiques agentifs pour ces structures est particulièrement faible²⁹, et en cela elles diffèrent notamment de BE *supposed to*, BE *unlikely to* — qui se différencie d'ailleurs assez nettement de BE *likely to*, ce qui montre bien qu'il n'en est pas un simple reflet négatif — mais surtout de BE *expected to*, BE *due to* et BE *set to*. Ces trois dernières structures semblent en effet, au même titre que BE *allowed to* pour le premier groupe, relativement à la marge. Nous signalerons simplement pour BE *expected to* que *make* et *take* sont les deuxième et troisième prédicats les plus fréquents, devant *have*, tandis que l'ensemble des dix verbes les plus fréquents ne représente que 32,8 % des occurrences de la structure — soit une proportion comparable aux marqueurs du premier groupe. On peut sans doute expliquer les affinités de BE *expected to* avec ceux-ci par le fait qu'il marque une projection qui, si elle n'est pas surperposable aux propriétés notionnelles associées aux structures du premier groupe, s'y apparente néanmoins et surtout la différence des autres structures du deuxième groupe, en particulier des structures BE -EN TO et de BE (*un*)*likely to*.

BE *set to* et BE *due to* se distinguent quant à elles de manière plus radicale encore des structures évoquées ci-dessus et méritent donc que l'on s'y intéresse un peu plus longuement. En plus d'être assez fréquemment employées avec des prédicats dynamiques et de fonctionner avec de nombreux prédicats différents — puisque les dix premiers ne représentent que 33,4 % des occurrences de BE *set to* et 45,3 % des occurrences de BE *due to* — ni l'une ni l'autre n'apparaissent suivies de *be* -ING et on ne compte que trois occurrences de BE *due to* suivies de *have* -EN, aucune pour BE *set to*. On peut sans doute expliquer ces singularités par le fait que ni *set* ni *due* ne sont des marqueurs subjectifs — ce qui les différencie des structures BE -EN TO de ce groupe — mais se rapportent respectivement aux propriétés extrinsèques et intrinsèques du terme qualifié — ce qui les différencie de *likely* et *unlikely* qui travaillent sur des propriétés représentées. Pour autant, ils ont bien leur place dans ce deuxième groupe dans la mesure où BE X *to be* représente une part bien plus

29. Sur ce point, on pourra cependant signaler d'après Noël (2001) que, si faible soit-elle, la fréquence d'emploi de ces structures avec des verbes lexicaux est non négligeable dans la mesure où, à l'actif, dans une construction équivalente, les compatibilités de THINK et BELIEVE sont encore plus limitées.

importante de leurs emplois que pour les structures du premier groupe et qu'ils sont par ailleurs parfaitement compatibles avec des sujets inanimés, comme on peut le constater dans les deux exemples ci-dessous :

- (328) The government is expected to offer about \$100bn of low-interest loans to private investors who agree to buy up as much as \$1 trillion of toxic assets from vulnerable banks. “We absolutely think this will do the job for the American economy,” Ms Romer said, adding that the administration was “incredibly confident” that the economy would “bottom out this year and actually be growing again by the end of the year”. // But it is set to be another difficult week for Mr Obama’s team. The fury over AIG’s bonuses continues to rage, stoked by revelations at the weekend that the insurer paid out far more than was first thought. (*In2009*)
- (329) Matsui, the Japanese designated hitter who joined the Yankees in 2003, could soon be on the move as his contract is due to expire, however the 35-year-old hopes to stay with the team. (*In2009*)

Comme les autres structures de ce deuxième groupe, *set* et *due* peuvent être caractérisés comme des prédicats à montée, mais il faut néanmoins préciser qu'ils ne sont pas insensibles à la nature de C, en particulier *set* dont on a vu précédemment qu'il pouvait donner lieu à des interprétations variées, s'apparentant tantôt à *ready* tantôt à *likely*. Cependant, même lorsque *set* semble avoir une valeur proche de *ready*, il s'en différencie par son orientation au niveau notionnel puisque comme nous l'avons déjà évoqué, il marque avant tout une position stabilisée, un ancrage dans une situation, qui va éventuellement pouvoir servir de point de départ à l'enclenchement d'un processus dans un second temps, de sorte que *set* n'est pas a priori orienté — ce qui vaut également pour *due*, dont on a vu qu'il marquait un lien de nécessité dont le co-texte venait préciser s'il était orienté vers la source ou le but. Autrement dit, pour l'un comme pour l'autre marqueur, l'orientation vers un but ne pré-existe pas à la mise en relation de X avec le prédicat introduit par *to* et c'est ce qui les distingue d'*able*, *keen*, *prepared*, *asked* et autres marqueurs du premier groupe.

Pour conclure sur les propriétés de cet ensemble de structures BE X TO, nous avons vu qu'elles supposaient un rapport à C et à P différent des structures du premier groupe, X n'imposant semble-t-il a priori aucune contrainte à P ou à C en termes de propriétés. Et pourtant, il n'en demeure pas moins que *be* devance de loin les autres prédicats dans l'infinitive — à l'exception de *have* pour un certain nombre d'entre elles — qu'il fonctionne comme copule, comme auxiliaire du passif, ou comme auxiliaire du progressif, ce qui suggère malgré tout une affinité de ces constructions avec l'attribution de propriété et l'appréhension de l'événement ou du procès sous un angle particulier. De par leur caractère proprement objectif, BE *set to* et BE *due to* semblent un peu à part mais leur compatibilité avec la construction existentielle en

there n'est certainement pas un hasard, et indique qu'elles entretiennent également des affinités avec le repérage situationnel.

BE *difficult to*, BE *hard to* et les prédicats mentaux

Le troisième groupe se réduit quant à lui à deux structures seulement, BE *difficult to* et BE *hard to*, qui se différencient des deux autres ensembles de structures en ce qu'elles se combinent très rarement avec *be* et *have* sans pour autant montrer une préférence pour les prédicats dynamiques, ou plus précisément les verbes d'activité les plus couramment associés aux structures du premier groupe. En fait, les tableaux 3.20 et 3.21 ci-dessous révèlent qu'elles se combinent en priorité avec des verbes mentaux rapportant une attitude ou une perception d'un sujet non spécifié dans l'énoncé.

TABLEAU 3.20 – Dix verbes les plus fréquents après BE *difficult to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *difficult to*) — *The Independent* (2009)

	see	imagine	get	know	find	believe	understand	say	predict	tell	Total
Occ.	82	50	34	31	27	20	20	19	14	13	310
%	8,87	5,41	3,68	3,35	2,92	2,16	2,16	2,06	1,52	1,41	33,55

TABLEAU 3.21 – Dix verbes les plus fréquents après BE *hard to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *hard to*) — *The Independent* (2009)

	see	imagine	find	believe	beat	come	get	know	take	say	Total
Occ.	107	95	87	72	38	36	35	31	27	25	553
%	8,79	7,81	7,15	5,92	3,12	2,96	2,88	2,55	2,22	2,05	45,44

On peut très certainement expliquer cette spécificité en partie par les propriétés notionnelles des marqueurs, qui renvoient à des degrés du possible et supposent soit une résistance du terme qualifié, soit l'existence d'obstacles à sa mise en situation, que l'on peut facilement envisager sous l'angle de la conceptualisation (*see*, *imagine*) ou de l'identification des chemins d'accès (*find*, *get*) à l'objet en question. Le rôle joué par les propriétés notionnelles des marqueurs quant aux collocations observées semble conforté par le fait que, bien qu'ils soient très proches dans bon nombre de leurs emplois dans la structure BE X TO, *hard* apparaît plus fréquemment avec des verbes dynamiques que *difficult*, ce qui semble en accord avec le fait que le premier qualifie les propriétés intrinsèques de son objet qui, sans faire fonction d'agent, apparaît de fait comme un véritable acteur sur lequel repose en grande partie la difficulté à valider la relation — en témoigne l'exemple (330) ci-après :

- (330) As a demonstration of excellence of technique, Spain's performance **was hard to beat**, though Brazil exceeded it by adding their own special flair. In doing so they prevented Italy's manager, Marcello Lippi, achieving a world record of 32 games unbeaten, yet the Italians too have something England do not possess in Andrea Pirlo, a playmaker who operates from so deep he would be regarded in British terms as a defensive holding midfielder. (*In2009*)

D'autre part, on peut sans doute mettre en relation le profil particulier des verbes introduits par *to* à la suite de ces marqueurs avec les particularités de fonctionnement prédicatif des structures qui ne travaillent pas sur une relation entre un premier argument et un prédicat, ou sur une relation entre une situation et un prédicat d'existence, mais soit sur une relation interne au prédicat entre le relateur et son deuxième argument (C_1), dont la place est à instancier, soit sur une prédication préconstruite. Le tableau 3.22 montre que ce deuxième cas de figure, qui correspond à l'emploi des marqueurs *difficult* et *hard* dans une construction extraposée, est le plus fréquent, puisqu'il représente environ les deux tiers des emplois de BE *difficult to* et BE *hard to*.

TABLEAU 3.22 – Répartition des occurrences de BE *hard to* et BE *difficult to* entre structures extraposées et non-extraposées (*hollow infinitivals*) — *The Independent* (2009)

	BE <i>hard to</i>		BE <i>difficult to</i>	
	Occ.	%	Occ.	%
Avec extraposition	748	61,46	637	68,94
Sans extraposition	469	38,54	287	31,06
Total	1217	100	924	100

Or si l'on s'intéresse au détail de ces emplois, on constate que la plupart des prédicats apparaissent de manière privilégiée avec l'une ou l'autre construction. Ainsi, les verbes *see*, *imagine*, *know*, et *believe* sont presque systématiquement associés à la construction extraposée, tandis que la construction non-extraposée met plus souvent en œuvre des prédicats dynamiques tels que *come by* avec *hard* ou *prove* avec *difficult*. Il semble donc que les prédicats mentaux entretiennent des affinités avec l'extraposition, ce que l'on peut peut-être expliquer par le fait que la préconstruction de la prédication sur laquelle porte X suppose la mise en place de représentations que les verbes mentaux permettent de reprendre de manière explicite. Par ailleurs, la répartition observée semble faire écho à une remarque de Rivière (1991 : 172), qui signale l'impossibilité d'employer des prédicats statifs ou passifs avec la construction non-extraposée. Les emplois du passif sont en effet inexistantes — et également extrêmement marginaux dans la construction extraposée puisque l'on n'en trouve que

deux occurrences avec *hard* — mais le propos doit être nuancé concernant les prédicats statifs puisqu’il en existe des occurrences sans extraposition, comme on peut le constater dans les exemples ci-après :

- (331) There are an estimated 6 million unpaid carers, for whom the Government provides two main forms of support. [...] // The labyrinthine system **is difficult to understand** and a fifth of carers find themselves defeated by the application process. The £2bn paid in benefits goes to 900,000 carers. But as there are 3 million sick or disabled people receiving disability allowances — whose carers could, in theory, qualify for financial support — this implies that up to 2 million may be missing out. (*In2009*)
- (332) A talking shop which offers access to development aid and informal trade talks while conferring prestige and an international platform **is hard to dislike**. Let’s not forget it also offers access to the Commonwealth Games, an international sporting event where the competition is so modest that even the UK can expect a decent medal haul and which was memorably introduced by the sports writer Frank Keating as “a bucketload of pointless contrivance.” (*In2009*)

Understand et *dislike* renvoient en effet a priori à des procès non-bornés et peuvent donc être considérés comme des prédicats statifs, mais il est vrai que leur combinaison avec *difficult* et *hard* dans ces énoncés semble en modifier le fonctionnement, au sens où l’on pourrait gloser *understand* par ‘make sense of’, tandis que *dislike* semble ici faire référence à une attitude de rejet volontaire. C’est que, dans la mesure où le terme qualifié est doté de propriétés qui le rendent difficilement envisageable comme argument du prédicat introduit par *to*, l’instanciation de la place de C_1 par *C* ne peut se faire d’elle-même mais suppose un effort conscient, et donc l’intervention d’un agent responsable de la validation du prédicat. Ainsi, comme suggéré par Rivière (1991 : 172), on peut effectivement considérer que *hard* comme *difficult* impliquent une relation agentive sous-jacente et ce même si l’agent n’est pas spécifié.

En ce qui concerne la nature de *C*, et en laissant de côté les emplois de *it* dans le schéma extraposé, on a une large majorité d’inanimés, et ce pour les deux structures, ce qui semble logique compte tenu du fait que celui-ci est envisagé comme possible instanciation de la notion but du prédicat. Pour autant, l’emploi de termes renvoyant à des animés humains reste bien entendu possible, et étroitement lié au type de prédicat associé — avec une préférence pour les prédicats dynamiques. Ceci ne signifie pas cependant que *C* soit fondamentalement subordonné au prédicat, comme pourrait le suggérer sa mise en relation avec la place de C_1 . On trouve en effet quelques exemples avec BE *hard to* qui suggèrent qu’il jouit au contraire d’une certaine autonomie :

- (333) I am not being judgmental, and completely accept the right of people to leave relationships. There are too many people who feel they have to stay with

violent and destructive partners. But breaking up **is hard to** do. Divorce celebrators only make it harder for those of us who have felt the pain of separation. (*In2009*)

Dans cet énoncé, on ne peut proposer de paraphrase où <breaking up> serait l'argument interne du prédicat *do* comme dans *‘It is hard to do breaking up’. *Do* semble fonctionner comme une pro-forme ici, permettant la reprise d'un terme déjà posé. Il en ressort d'une part que l'analyse de la construction comme mettant en œuvre la montée d'un objet semble en effet peu vraisemblable³⁰ et d'autre part que la mise en relation de C avec le prédicat est bien une opération seconde, celui-ci étant d'abord posé comme terme de départ de la relation, sans qu'il soit a priori le C_1 d'un prédicat quelconque. Ceci justifie que l'on adopte la même notation pour le terme qualifié quel que soit X, puisque l'on a bien affaire dans tous les cas à une attribution de propriété qui porte sur un terme posé comme repère au niveau prédicatif et qui se voit spécifié par le terme complexe $X(P)$ dans un second temps — ce qui permet alors de lui associer le cas échéant une fonction de C_0 ou de C_1 et un rôle thématique.

BE *made to*, une structure polyvalente présentant des affinités avec les prédicats d'existence

Pour terminer, il nous faut aborder le cas de BE *made to*, que nous n'avons rangé dans aucun autre ensemble car il présente un profil à part, comme en témoigne le tableau 3.23³¹.

TABLEAU 3.23 – Dix verbes les plus fréquents après BE *made to* (Fréquences absolues et pourcentages par rapport au nombre d'occurrences de BE *made to*) — *The Independent* (2009)

	look	feel	pay	work	be	wait	appear	believe	fight	wear	Total
Occ.	41	32	25	19	10	10	5	5	5	5	157
%	13,36	10,42	8,14	6,19	3,26	3,26	1,63	1,63	1,63	1,63	51,14

Tout d'abord on remarque que les deux verbes les plus employés, *look* et *feel*, représentent à eux seuls près de 24 % des occurrences totales de la structure, une proportion bien supérieure à celles observées pour les structures du premier groupe auquel appartiennent notamment BE *forced to* et BE *allowed to* qui ont pourtant en commun avec BE *made to* une valeur causative. D'autre part, ces deux verbes

30. Cf. chapitre 1 section 1.1.3.

31. Dans la mesure où l'infinitive en *to* après BE *made* n'est pas toujours un complément du verbe mais fonctionne parfois comme le complément du nom tête du syntagme nominal sujet (tel que *effort*, *attempt*, *decision*) ou comme une subordonnée circonstancielle de but, nous avons procédé au tri manuel des occurrences. Nous avons ainsi retenu 307 occurrences sur les 573 identifiées automatiquement.

de perception n'apparaissent parmi les dix prédicats les plus fréquents avec aucune autre structure, et leur emploi avec BE *made to* souligne d'ailleurs les différences de fonctionnement déjà évoquées entre celui-ci et BE *forced to*, qui ne pourrait apparaître dans l'exemple (334) ci-dessous :

- (334) If you're unhappy with the flat screen TVs in your room, there is a 30-seat cinema that screens current movies and has a special children's programme. Speaking of children, they **are made to feel** very welcome with their own soft games room and a funky den with iPod docks, sofas and a Nintendo Wii.
(In2009)

En effet, d'une part *feel* dénote un procès dont la réalisation, si elle peut être favorisée, peut difficilement être imposée à un sujet à l'encontre de sa volonté et d'autre part, il est associé à un attribut *welcome* dont la connotation positive bloque l'emploi d'une structure comme BE *forced to* qui entraînerait une représentation négative du procès — tandis que *made* est tout à fait neutre à cet égard puisqu'il se contente de mettre l'accent sur l'existence d'un processus préalable dont la propriété attribuée est le résultat. Il semble donc que la possibilité pour *made* de fonctionner dans ce type de co-texte provienne de ses propriétés notionnelles qui en font également un marqueur polyvalent, ce dont on retrouve la trace dans le tableau ci-dessus qui, au delà du poids assez important de *feel* et *look*, fait apparaître des prédicats variés. Ces différentes caractéristiques expliquent selon nous que la structure n'ait pas non plus sa place dans les groupes deux et trois.

À première vue, on pourrait en effet penser que la propension du marqueur à apparaître avec des verbes de perception le rapproche du troisième groupe, mais on remarquera qu'hormis *believe*, il ne s'agit pas des mêmes verbes et que ceux-ci — à savoir *look* et *feel* — fonctionnent avant tout comme copules avec BE *made to*, c'est-à-dire comme verbes d'existence plutôt que comme prédicats mentaux selon la classification de Biber et al. (1999). Enfin, l'appartenance de la structure au second groupe est exclue du fait de sa fréquence somme toute assez faible de co-occurrence avec *be* — qui fonctionne soit comme copule soit comme auxiliaire du passif mais jamais comme auxiliaire du progressif — mais aussi de son emploi régulier avec des verbes dynamiques tels que *pay*, *work* ou *fight*. De plus, on rappellera que BE *made to* n'est jamais employé dans une construction existentielle, ce qui le différencie également des structures BE X TO du second groupe — bien que Huddleston & Pullum (2002 : 1233) le considèrent par ailleurs comme un prédicat à montée. Ceci dit, dans la mesure où il ne travaille pas sur des propriétés agentives, le terme qu'il qualifie peut aussi bien renvoyer à un animé comme en (334) qu'à un inanimé — et il se rapproche en cela de BE *allowed to* :

- (335) Conditions are hardly easy for any industry now, but there are few more severely affected by the downturn than media. Already in the midst of profound structural change in which it is not yet clear how the new can **be made to** generate as much revenue as the fast-dying old, the media industry needed a synchronised global recession like a hole in the head. (*In2009*)

L'exemple (335) est en ce sens particulièrement révélateur des compatibilités étendues du marqueur puisque C renvoie ici à une abstraction construite sur l'adjectif *new*. Ceci étant, les associations ne sont pas libres pour autant car *made* étant spécifié par l'infinitive, on observe des variations quant à la nature de C selon le prédicat associé, *feel* et *pay* favorisant par exemple de manière quasi-systématique les animés humains ou assimilés, tandis que les propriétés de *work* et *look* leur accordent une plus grande flexibilité et les laissent assez souvent apparaître avec des inanimés.

Pour conclure sur BE *made to* et sur cette seconde sous-partie, il nous semble que les regroupements proposés ont le mérite de faire ressortir des tendances dans les emplois des structures BE X TO, dont certaines entretiennent des affinités assez fortes là où d'autres apparaissent comme beaucoup plus singulières. Si les fondements et mécanismes notionnels mis en avant pour expliquer les points communs et les différences entre certaines structures peuvent sembler élusifs, on remarque en revanche une bonne adéquation aux formes schématiques dégagées pour décrire le fonctionnement prédicatif des structures, ce qui semble en confirmer la validité. Nous avons vu en effet que toutes les structures BE X TO fonctionnent sur le schéma $C \underline{\in} \langle X \underline{\in} P \rangle$ mais certaines se distinguent par la possibilité de fonctionner également selon le schéma $\langle \text{Sit} \underline{\ni} X \rangle \underline{\ni} E$ (Groupe 2) et d'autres selon le schéma $\langle C_P \underline{\in} X \rangle \underline{\in} P$ (Groupe 3). Les structures du Groupe 1 sont ainsi celles qui fonctionnent exclusivement dans le premier schéma³². Il reste que seul BE *made to* semble se détacher du Groupe 1 sans pour autant relever d'un schéma de fonctionnement particulier³³. On peut y voir selon nous un effet de son fonctionnement notionnel qui, mettant l'accent sur un processus préalable transformateur ou créateur affectant en profondeur le terme qualifié mais dont les modalités ne sont pas spécifiées, le différencie des autres marqueurs qui sont peut-être justement plus spécifiques. D'autre part, il n'est sans doute pas anodin qu'à l'actif le verbe MAKE soit le seul parmi les verbes sources de nos structures BE -EN TO à fonctionner avec une infinitive nue, si bien que l'on peut envisager sa plus grande polyvalence au passif — notamment au regard d'autres structures causatives telles

32. À nuancer peut-être pour BE *allowed to* qui, en tant que prédicat à montée, serait susceptible de fonctionner dans le schéma $\langle \text{Sit} \underline{\ni} X \rangle \underline{\ni} E$ correspondant au schéma existentiel, bien que nous n'en ayons pas identifié d'occurrences dans notre corpus.

33. Cf. remarque sur *allowed* à propos du schéma existentiel (note 32 ci-dessus) qui s'applique également à *made*.

que BE *forced to* — comme une trace de sa « dématérialisation » à l'actif (cf. Khalifa 2004 : 162–170).

L'étude des propriétés des termes mis jeu par chaque prédication BE X TO nous a par ailleurs amenée à considérer des cas où le prédicat de l'infinitive était marqué au niveau aspectuel, suggérant l'intervention d'opérations de repérage énonciatif en amont de la mise en œuvre de BE X TO. À cela il faut ajouter qu'au delà de son rôle de relateur au niveau prédicatif, TO est un opérateur de visée, soit de repérage énonciatif — comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises. Enfin, nous avons vu que les emplois des structures, et les propriétés de X en particulier, présentaient des affinités avec les domaines de la modalité et de l'évidentialité. Or le propre de la modalité et de l'évidentialité est de porter sur un contenu propositionnel — considéré soit en bloc soit via la relation entre les termes qui le constituent — dont elles ne font a priori pas partie. Si les structures BE X TO permettent donc à la fois d'attribuer des propriétés et de marquer un jugement modal, la question se pose de l'articulation de ces deux types d'opérations qui interviennent à des niveaux différents. Ainsi, avant même de nous intéresser à la fonction modalisatrice de ces structures, dont l'étude approfondie fera l'objet du prochain chapitre, il nous semble important de travailler sur l'interface entre opérations prédicatives et énonciatives en revenant sur la relation de BE X TO au contenu propositionnel de l'énoncé, qui constitue en quelque sorte le pivot de ces opérations.

3.3 Degré d'intégration de X au contenu propositionnel

Tout d'abord, il nous faut peut-être repréciser ce que l'on entend exactement par contenu propositionnel. À l'instar de Bouscaren et al. (1987 : 36, 135–136), nous le définirons comme le contenu de pensée ou de « dit » — la lexis — représenté par la relation prédicative. Il s'agit donc d'un construit linguistique ou pré-linguistique — puisqu'antérieur à la constitution en énoncé — et non d'un reflet à proprement parler de l'extra-linguistique, *state-of-affairs* ou état de choses, dans la mesure où l'on se situe au niveau de l'articulation des représentations notionnelles. Nous n'avons donc jamais directement accès au contenu propositionnel d'un énoncé, celui-ci étant nécessairement soumis à des opérations de détermination qualitatives et quantitatives caractéristiques de la construction de tout énoncé. La modalisation faisant partie de ces opérations de détermination qui permettent de repérer un contenu propositionnel, ou une relation prédicative, par rapport à une situation d'énonciation, on serait tenté de considérer les marqueurs modaux comme a priori extérieurs au contenu propositionnel mais on

constate que les choses ne sont pas aussi simples que cela. Bybee et al. (1994 : 177) signalent par exemple explicitement que la modalité radicale (*agent-oriented modality* recouvrant des valeurs telles que l'obligation, la capacité, etc.) fait partie intégrante du contenu propositionnel de l'énoncé — ce qui lui vaut d'ailleurs de ne pas être considérée comme une modalité dans certains cadres théoriques. On peut également penser aux marqueurs de modalité appréciative qui, bien que porteurs d'un jugement de valeur, dénotent des propriétés qui sont nécessairement prédiquées d'un autre terme dans la mesure où on voit mal comment on pourrait rendre compte du contenu propositionnel d'énoncés fabriqués tels que *This cake is good* ou *She's a genius* sans avoir recours aux termes <good> et <genius> pour instancier une place d'argument dans la relation³⁴. Enfin, on notera chez Hengeveld (1989 : 137–139) que même la modalité épistémique, si tant est qu'elle soit « objective », peut faire partie du contenu propositionnel de l'énoncé. Il en résulte que le caractère modal ou non des structures BE X TO ne présage pas de leur degré d'intégration au contenu propositionnel de l'énoncé, ce qui justifie que l'on s'intéresse à cette question en tant que telle.

3.3.1 Identification du contenu propositionnel

Cependant, dans la mesure où nous n'avons accès au contenu propositionnel d'un énoncé qu'à travers l'énoncé lui-même, le problème qui se pose est de savoir comment on peut désintriquer ce qui relève de la lexis et ce qui relève de la détermination de celle-ci, c'est-à-dire de sa situation dans un espace énonciatif. En d'autres termes, comment peut-on distinguer ce qui fait l'objet du discours en tant que tel et ce qui procède d'un commentaire, d'une prise de position sur cet objet de discours ?

L'étude contrastive comme outil

Noël (2001 : 263–274) s'intéresse explicitement à cette question pour les structures BE -EN TO du type BE *believed to*, dont il considère qu'elles ne font justement pas partie de la prédication principale lorsqu'elles reçoivent une lecture évidentielle, tout en reconnaissant qu'il est difficile de le démontrer sans se baser uniquement sur ses intuitions. L'auteur passe néanmoins plusieurs solutions potentielles en revue pour s'arrêter sur l'utilisation d'un corpus de traductions de ces structures, qu'il juge révélatrices de l'interprétation de BE -EN TO dans la langue source dans la mesure où elles présentent des régularités, du type omission ou traduction sous la forme de

34. Ceci ne signifie pas que les marqueurs de modalité appréciative du type *good* ou *genius* soient semblables en tout point à des marqueurs non-modaux tels que *man*. On peut en effet considérer que l'attribution de la propriété /good/ ou /genius/ a ceci de particulier qu'elle repose sur la pré-construction d'un lien entre l'attributaire et une propriété sous-déterminée (un 'quelque chose'), du type <she/this cake - be ()>.

commentaires parenthétiques, notamment en français. Qu'il existe en particulier des cas de non-traduction peut en effet être considéré comme un indicateur du fait que ces structures ne sont pas essentielles au message véhiculé par l'énoncé — et ne font donc pas partie de son contenu propositionnel — et il nous a donc semblé intéressant de compléter ces observations par une étude des équivalences pour l'ensemble de nos structures dans le corpus parallèle français-anglais INTERSECT³⁵. Cela nous a permis de confirmer dans une certaine mesure le constat de Noël (2001) concernant BE *said to*, BE *believed to* et BE *supposed to*, qui apparaissent régulièrement, quoique non-systématiquement, comme des ajouts dans le texte anglais. Les énoncés (336) à (338) ci-après, qui semblent aller en ce sens, révèlent cependant qu'il peut être difficile de circonscrire la recherche d'une source à BE X TO dans le texte original, car la traduction s'accompagne parfois de remaniements dans l'ordre des mots et le découpage des propositions qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'emploi des structures :

- (336) a. Two to three thousand scientists **are said to** have the know-how necessary for developing nuclear weapons and they could be tempted by offers from “sensitive” countries such as Iraq, Iran, North Korea, and Libya. And if, in the view of Russian and western officials, none of them has so far succumbed to these approaches it is, says a researcher who knows them well, “purely of their own accord, because of their conscience or patriotism”. (*lm92e*, INTERSECT)
- b. Deux à trois mille de ces scientifiques détiennent des connaissances essentielles pour la mise au point de l'arme nucléaire. Ils pourraient être tentés par les offres de « pays sensibles » comme l'Irak, l'Iran, la Corée, la Libye. Et si, de l'avis des responsables russes et occidentaux, aucun d'eux n'a cédé pour l'instant à ces avances, « c'est uniquement de leur fait, par conscience ou par patriotisme », affirme un chercheur qui les connaît bien. (*lm92f*, INTERSECT)
- (337) a. All I knew was that never again would he be required to direct a film for peanuts, as he had sometimes done in Mexico. He was paid \$2,000 to direct 'Los Olvidados'; he **was also supposed to** get a cut of the profits, but his producer gambled the film away at cards. (*lm93e*, INTERSECT)
- b. Tout ce que je savais, c'est que plus jamais il ne tournerait pour rien, comme il lui était arrivé de le faire au Mexique. Los Olvidados, il l'a tourné pour 2 000 dollars, il avait une participation, mais son producteur

35. Corpus compilé par Raphael Salkie, University of Brighton. Seule la section presse du corpus a été interrogée à l'aide du concordancier parallèle *CasualPConc* (Yasu Imao, University of Osaka). Elle se compose d'extraits du journal *Le Monde* datés de 1992 et 1993 et de leur traduction dans le *Guardian Weekly* et représente un total de 114 470 mots. On notera que le fait que la langue source soit le français ne permet pas de tirer des conclusions quant à l'interprétation des structures BE X TO en anglais de la même manière que Noël (2001), mais on peut néanmoins considérer que le corpus permet d'avoir accès à des équivalences et que le fait que certaines occurrences des structures BE X TO apparaissent comme des ajouts ou soient la traduction de marqueurs périphériques est également significatif.

a joué le film aux cartes. » (*lm93f, INTERSECT*)

- (338) a. Later a man was arrested and a pistol was found on him. A preliminary inquiry showed that he has close ties with Muslim extremists. The detained man **is believed to** come from Cairo's Zawya el Hamra district, one of the strongholds of Islamic fundamentalists. (*lm92e, INTERSECT*)
- b. Un des agresseurs a pu être appréhendé en possession d'un pistolet. Selon l'enquête préliminaire, il s'agit d'un jeune homme de vingt et un ans, proche des extrémistes musulmans et originaire du quartier de Zawya el Hamra, au Caire. (*lm92f, INTERSECT*)

Ainsi, si les structures BE X TO semblent bien procéder d'un ajout du traducteur en (336) et (337), les choses sont moins nettes en (338). Dans cet énoncé, l'apparition de BE *believed to* semble en effet découler de la reformulation du texte français dans lequel *selon l'enquête préliminaire* porte sur deux prédictions de propriété coordonnées qui se trouvent scindées dans le texte anglais, la structure permettant ainsi une reprise de la source dans le second énoncé. D'autre part, on note qu'une structure telle que BE *thought to* — qui fait partie de l'ensemble de constructions considérées par Noël (2001) — a toujours une source clairement identifiable dans le texte français, ce qui suggère que les propriétés notionnelles associées à ces structures « évidentielles » jouent un rôle et qu'elles ne sont pas véritablement assimilables les unes aux autres en dépit de leur proximité apparente.

Quant aux structures restantes, un certain nombre d'entre elles — BE *due to*, BE *ready to*, BE *allowed to*, BE *forced to*, BE *made to*³⁶ — comptent au moins une occurrence dont l'origine est difficilement récupérable dans le texte français, tandis que d'autres — BE *expected to*, BE *likely to*, BE *unlikely to*, BE *unable to*, BE *keen to*, BE *difficult to*, BE *hard to*, BE *asked to* — se rangent aux côtés de BE *thought to*, et d'autres encore — BE *able to* et BE *prepared to* — apparaissent régulièrement, c'est-à-dire dans un peu plus d'un quart et un tiers de leurs emplois respectifs, comme des ajouts dans la version anglaise. Les exemples (339) et (340) ci-après fournissent une illustration de ce dernier cas de figure :

- (339) a. By the year 2000, 46 per cent of Saudi Arabia's population will be under 15. There is no doubt that even though they will still live a favoured existence, these young people will not **be able to** count quite so much on the largesse of the welfare state. Already, things have changed. (*lm92e, INTERSECT*)
- b. En l'an 2000, 46 % de la population saoudienne aura moins de quinze ans et il ne fait pas de doute que, même privilégiée, cette jeunesse ne bénéficiera plus dans les mêmes proportions des largesses de l'Etat-providence.

36. Nous n'avons trouvé qu'une occurrence de BE *set to* dans INTERSECT et ce dans un énoncé présentant un remaniement en profondeur de l'original, ce qui explique que la structure n'apparaisse pas dans la liste proposée.

Déjà aujourd'hui, les choses ont changé [...]. (*lm92f, INTERSECT*)

- (340) a. The possibility of a constitutional revision has been opened by a recent shift in the attitude of the SPD, which **is now prepared to** accept a modification of Art.16 on the right of asylum. (*lm92e, INTERSECT*)
- b. La possibilité d'une révision constitutionnelle a été ouverte par le récent changement d'attitude du SPD, qui accepte désormais de modifier l'article 16 portant sur le droit d'asile (le Monde du 26 août). (*lm92f, INTERSECT*)

Ceci dit, on remarque que ce type de phénomène se manifeste dans des contextes particuliers. Ainsi, les « ajouts » de BE *able to* sont très souvent liés à la traduction d'un prédicat au futur ou au conditionnel et fonctionnent alors avec *will/would* comme en (339), tandis que BE *prepared to* apparaît plusieurs fois avec *accept* comme équivalent d'ACCEPTER comme en (340). Il s'agit donc dans tous les cas de tendances apparemment liées à des facteurs contextuels, plus que d'un mode de fonctionnement systématique de chaque structure BE X TO. Ces tendances permettent de mettre en évidence des variations au sein du paradigme, mais il nous semble qu'il faut nuancer l'idée selon laquelle les cas de non-traduction/ajout seraient le signe que la structure en question ne fait pas partie du contenu propositionnel de l'énoncé. D'une part, l'ajout d'une structure peut être une manière de rendre un contenu liée à des différences de lexique entre l'anglais et le français ; et d'autre part il n'est pas certain que le contenu propositionnel — c'est-à-dire la valeur informative de l'énoncé — soit toujours identique d'une langue à l'autre. Si l'on considère en effet l'exemple (338), on remarque que les opérations de détermination représentées dans *a man* et *un des agresseurs* induisent une lecture différente de la situation : en français, il est clair qu'il y avait plusieurs agresseurs, tandis qu'en anglais, le nombre de personnes impliquées paraît indéterminé. De manière peut-être encore plus flagrante, on peut s'intéresser à l'exemple (341) ci-dessous où l'on voit mal le lien entre l'idée d'indifférence véhiculée par *n'avait que faire de* en français et la requête rapportée par *were asked to* :

- (341) a. Meanwhile Palestinian Liberation Organisation leader Yasser Arafat said in Geneva that his people **were being asked to** hold “administrative elections in the shadow of cannon”. (*lm92e, INTERSECT*)
- b. De Genève, M. Yasser Arafat a affirmé que son peuple n'avait que faire « des élections administratives à l'ombre des canons ». (*lm92f, INTERSECT*)

Pour conclure donc sur cette manière d'aborder la relation entre structures BE X TO et contenu propositionnel, on soulignera l'importance des interactions avec le contexte dans l'interprétation des structures BE X TO, dont il résulte qu'il est délicat de tirer des conclusions sur l'ensemble de leurs emplois. D'ailleurs, Noël (2001) précise lui-même que lorsqu'un complément d'agent est présent, les structures du type BE *believed to* font bel et bien partie de la prédication principale et il établit une distinction

entre ces emplois passifs et les emplois évidentiels, où il ne s'agirait plus de dire que quelqu'un pense ou dit quelque chose mais de qualifier l'information rapportée dans l'énoncé. Mais dans la mesure où il considère que l'on a affaire dans les deux cas à des constructions différentes, cela ne remet pas en cause pour lui le caractère définitoire de la non-propositionnalité pour les constructions évidentielles. Dans notre perspective en revanche, étant donné les propriétés notionnelles mises en avant pour les différents marqueurs, rappelons que l'idée que les structures BE -EN TO étudiées par Noël (2001) signifieraient a priori — c'est-à-dire devraient signifier si elles faisaient partie du contenu propositionnel — que quelqu'un pense ou dit quelque chose ne tient pas au regard des usages, si bien que l'on ne peut considérer le caractère secondaire de BE X TO comme une propriété stable de ces marqueurs complexes.

Statut discursif et statut grammatical

Dans une autre perspective, c'est également ce que laissent penser Boye & Harder (2012), qui s'expriment en ces termes :

Whereas lexical expressions may or may not, in actual communication, convey the main point of a linguistic message, grammatical expressions (morphemes, words, constructions) are conventionally specified as noncarriers of the main point, serving instead an ancillary communicative purpose as secondary or background element. (Boye & Harder 2012 : 6–7)

Cette approche, que nous avons déjà abordée sous l'angle de l'auxiliarité³⁷, établit un lien entre statut discursif et statut lexical/grammatical des expressions linguistiques. Or nous avons vu que les structures BE X TO se positionnaient sur un gradient catégoriel, ce qui signifie au regard de la citation ci-dessus que la convention pour ces structures ne serait pas fermement établie³⁸ et qu'elles seraient donc susceptibles de constituer l'objet principal du message linguistique ou d'apparaître comme secondaires, en retrait par rapport à celui-ci. Le test en *Really?* censé rendre compte de l'interrogeabilité des structures et auquel nous avons soumis des énoncés en BE X TO nous avait en effet fourni des résultats variables et plus ou moins probants d'une structure à l'autre, et nous avons remarqué que le co-texte mais aussi la forme de BE jouaient certainement un rôle dans l'interprétation de la portée de l'interrogation, et donc de l'identification de la prédication principale.

37. Cf. chapitre 1 section 1.2.1.

38. Étant donné l'importance du contexte au sens large pour l'interprétation d'un énoncé, on pourrait par ailleurs discuter le fait que la prominence discursive d'un terme soit a priori affaire de convention, mais cela ne nous semble pas fondamental pour l'analyse des structures BE X TO puisque celles-ci ont de toute façon un statut intermédiaire.

Au vu des deux approches évoquées jusqu'à maintenant, il apparaît qu'on ne peut véritablement réfléchir à l'intégration des structures BE X TO au contenu propositionnel de l'énoncé hors contexte, et que le premier élément à prendre en compte dans l'analyse des emplois des structures en contexte est sans doute la forme de BE, qui constitue un paramètre de variation intégré à la structure elle-même. Celle-ci peut être mise en relation avec la nature de C d'une part, mais aussi avec les opérations de repérage énonciatif auxquelles sont soumises les structures BE X TO dans la production d'un énoncé. La nature de C , ou plus précisément le fait que X impose des restrictions sur la sélection de C , est très certainement un facteur d'intégration de X et donc de BE X TO à l'énoncé. Nous avons cependant déjà traité des compatibilités des marqueurs dans ce chapitre³⁹, et c'est donc à la question de la détermination temporelle et aspectuelle de BE que nous allons nous intéresser en priorité dans ce qui suit.

3.3.2 BE X TO comme support d'opérations énonciatives

Impact de la forme de BE sur l'intégration des structures au contenu propositionnel

Pourquoi s'intéresser aux formes de BE et en particulier à la répartition entre formes finies et non-finies pour étudier le degré d'intégration des structures BE X TO au contenu propositionnel de l'énoncé? Tout d'abord, on notera que le fait que les structures BE X TO possèdent des formes non-finies les distinguent des auxiliaires de modalité, qui fonctionnent exclusivement au présent simple et parfois au prétérit simple, et on peut penser que cette spécificité des auxiliaires de modalité est liée à leur caractère purement modal — soit énonciatif. En effet, plutôt que d'être le marqueur, c'est-à-dire le vecteur d'opérations énonciatives, avoir des formes non-finies suppose d'être accessible comme support à de telles opérations. Malgré la diversité des emplois des formes non-finies, celles-ci ont en commun d'être la trace d'un repérage particulier d'une occurrence de procès par rapport à l'énonciateur ou à la situation d'énonciation, privilégiant la délimitation qualitative de l'occurrence par rapport à sa délimitation quantitative : les formes aspectuelles BE -ING et HAVE -EN sont par exemple la trace d'un point de vue de l'énonciateur sur le procès dans la mesure où elles procèdent d'un repérage en identification ou en différenciation par rapport à Sit_0 ($\mathcal{S}_0, \mathcal{T}_0$), là où les formes simples indiquent au contraire un non-repérage, ou repérage en rupture par rapport à cette même situation — et on pourra ajouter que lorsque *being X to* est employé sans l'auxiliaire BE, le repère n'est plus nécessairement de type énonciatif mais il y a tout de même préconstruction de la relation, et donc commentaire sur celle-ci.

39. Cf. section 3.2.2.

D'autre part, l'emploi de la forme infinitive *be x to* est quant à elle systématiquement liée à des d'opérations d'ordre modal, qu'elle fonctionne de manière autonome dans le cadre d'une injonction ou qu'elle soit précédée de *to*, marqueur de visée, ou d'un auxiliaire de modalité — ou encore, plus rarement, d'un opérateur causatif. Ainsi, pour qu'une structure BE X TO donnée puisse apparaître à l'infinitif, il faut qu'elle puisse faire l'objet d'un jugement modal. En d'autres termes, il faut qu'elle puisse être considérée comme partie intégrante d'un contenu propositionnel susceptible d'être évalué par l'énonciateur et c'est en cela que la distribution des structures peut servir d'indicateur de leur statut discursif.

Distribution des structures

Afin d'avoir une vue d'ensemble de la répartition des structures BE X TO selon la forme de BE, on pourra donc dans un premier temps se référer au graphique 3.1 qui permet de se faire une idée des compatibilités des structures selon X.

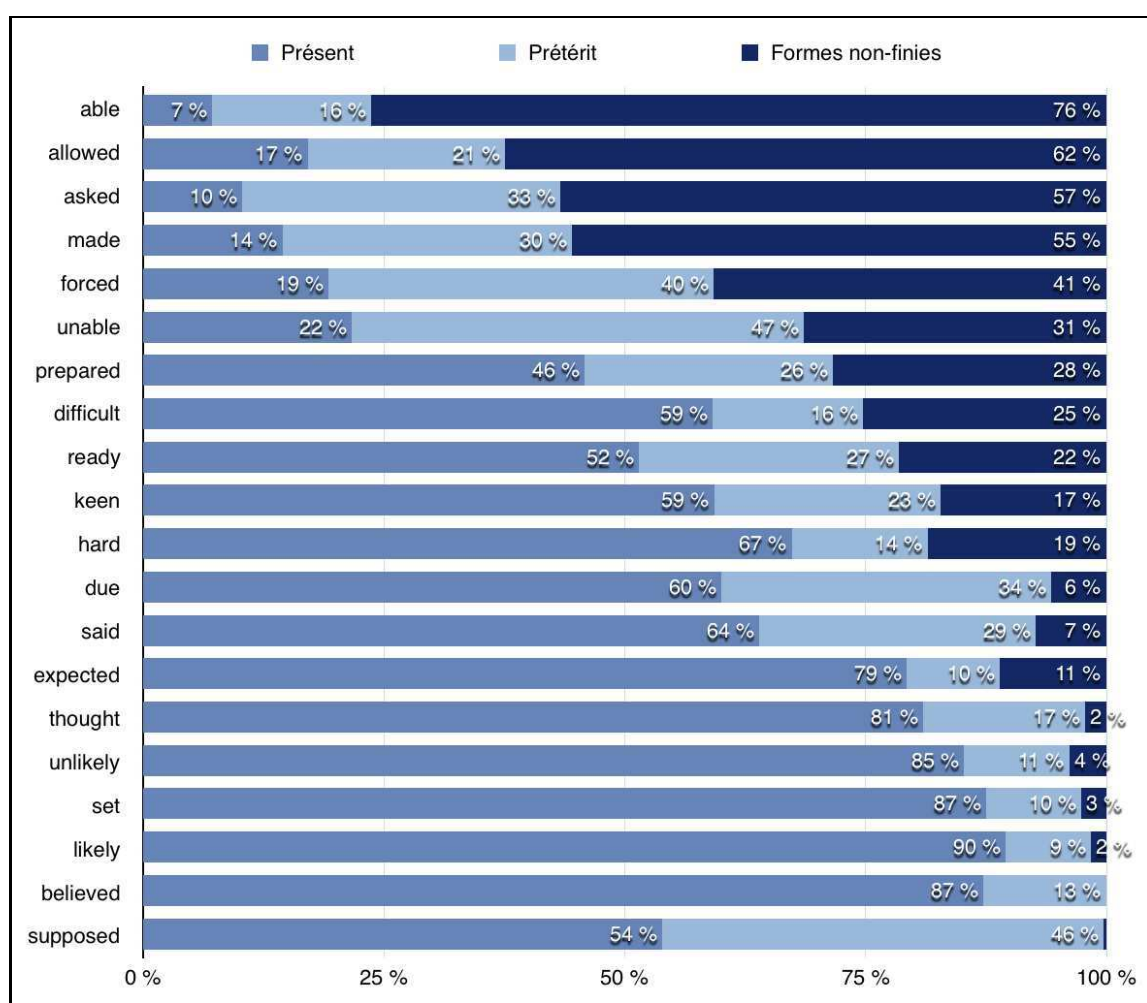


FIGURE 3.1 – Distribution des structures BE X TO selon la forme de BE — *The Independent* (1992–2009)

On peut ainsi distinguer trois groupes de structures selon la proportion de formes non-finies. Le premier — composé des structures BE *able to*, BE *allowed to*, BE *asked to*, BE *made to* et BE *forced to* — se caractérise par une fréquence élevée voire très élevée de formes non-finies qui selon les cas, est liée à un grand nombre d'occurrences de la structure à l'infinitif — BE *able to* et BE *allowed to* — ou à une prépondérance des formes aspectuelles — BE *asked to* et BE *forced to* — comme on peut le voir dans le graphique 3.2. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les structures en question

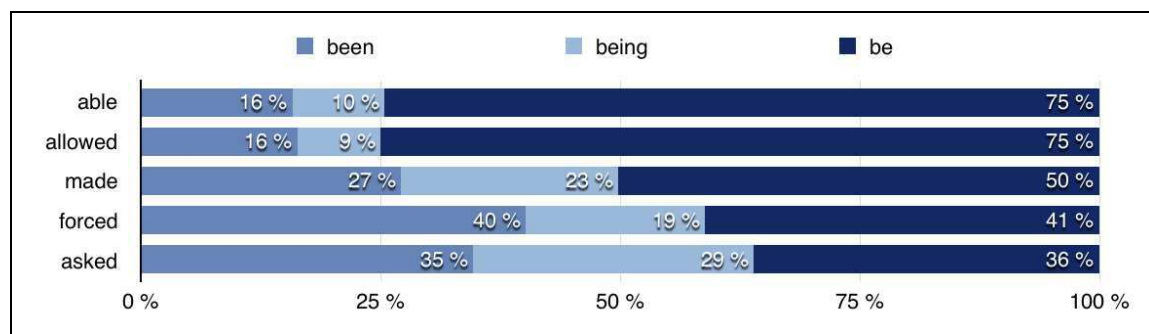


FIGURE 3.2 – Répartition des formes non-finies des structures BE X TO qui apparaissent à une fréquence élevée sous forme non-finie — *The Independent* (1992–2009)

présentent des affinités en termes de propriétés notionnelles et de valeurs contextuelles — possibilité pour BE *able to* et BE *allowed to*, contrainte et incitation pour BE *forced to* et BE *asked to*, tandis que BE *made to* se présente comme un intermédiaire de par sa valeur de causation. Les exemples (342) et (343) permettent de se faire une idée de ce que révèle la forme non-finie de BE du rôle joué par la structure dans l'énoncé :

- (342) Most controversial was Ward's insistence that women should **be allowed to** act in plays, at a time when female roles were almost always played by young men. In England it led to the nuns being derided as "chattering hussies" and caused shock on the Continent, where actresses were viewed with the same contempt as showgirls or prostitutes. (*In2009*)
- (343) Since 2007, the Royal Mail workforce has lost thousands of jobs, and those remaining are now **being asked to** do the extra work to cover these losses along with taking a wage freeze, under ever-looming threat of redundancy. // Yet the management have been paying themselves millions in bonuses for making these cuts to our service. // This so-called "modernisation" is not improving the service; it is making it worse, severely affecting small businesses like my own, that rely on the mail arriving at a reasonable time each day. (*In2009*)

En (342), la possibilité extrinsèque marquée par BE *allowed to* fait l'objet d'une évaluation modale via l'auxiliaire *should* dont la valeur déontique et appréciative fait écho au nom *insistence* dans le co-texte à gauche et porte bien sur la validation de la relation <women - be allowed to act in plays> et non <women - act in plays> : il n'est

pas question d'exercer une pression sur les femmes en général pour qu'elles jouent dans des pièces de théâtre mais bien d'exprimer qu'il est souhaitable qu'il leur soit permis de le faire — et ainsi d'exercer une pression indirecte sur l'agent susceptible d'ouvrir le chemin vers p ou autrement dit de fournir les moyens à <women> de valider le prédicat <() act in plays>. En (343), on remarque que la forme progressive *are (now) being asked to* résulte d'un choix de l'énonciateur dans la mesure où dans un tel contexte *are (now) asked to* aurait été possible d'un point de vue grammatical. Seulement, la forme simple aurait eu une valeur purement informative, là où la forme en BE -ING marque la reprise de la relation <those remaining - be asked to do extra work> dans un contexte de bilan (*Since 2007 + HAVE -EN*), soulignant ainsi la relation de cause à effet avec la prédication précédente et prenant de fait une valeur appréciative — et on notera qu'il s'agit là d'un courrier de lecteur à visée argumentative dans la mesure où le point de vue adopté s'oppose au discours reçu, la forme progressive participant de la réflexivité du discours et de la déconstruction du point de vue du co-énonciateur.

Le second groupe — composé des structures BE *unable to*, BE *difficult to*, BE *prepared to*, BE *ready to*, BE *keen to* et BE *hard to* — se caractérise quant à lui par une fréquence moyenne de formes non-finies, si on les rapporte aux emplois de BE qui apparaît toutes configurations confondues à une forme non-finie dans environ 27 % des cas, avec un profil global assez proche de celui de BE *prepared to*. Comme on peut le constater dans le graphique 3.3, contrairement au premier groupe, la quasi-totalité de ces structures apparaissent majoritairement à l'infinitif, à une exception près. La

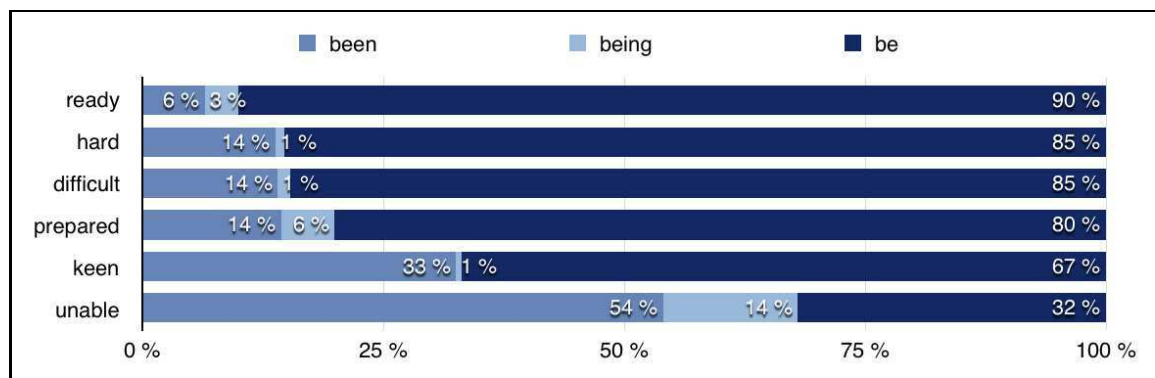


FIGURE 3.3 – Répartition des formes non-finies des structures BE X TO qui apparaissent à une fréquence moyenne sous forme non-finie — *The Independent* (1992–2009)

structure BE *unable to* présente en effet un profil très contrasté, apparaissant dans plus de la moitié de ses emplois sous la forme *been unable to*. Elle se distingue ainsi non seulement des structures de son groupe mais aussi de BE *able to*, ce qui confirme que les deux structures ne se situent pas dans une simple relation de complémentarité notionnelle. La différence entre *not ... able* et *unable* en termes de construction

de l'occurrence est en effet d'autant plus sensible dès lors que l'assertion de la propriété est suspendue, comme dans l'exemple ci-dessous où *unable* semble difficilement envisageable :

- (344) We might not **be able to** afford a new car, but problems like that don't affect the vacuous world of Premier League football players. They collect pricey gas-guzzling vehicles like WAGs accumulate handbags: £120,000-a-week Liverpool captain Steven Gerrard buys a new Range Rover every year (to go with his Bentley, Aston Martin and Ferrari) and sells his old one on the internet. (In2009)

C'est que le modal *might* (MAY) implique à la fois p et p' et la négation analytique, qui permet de construire p', semble faciliter le passage d'une valeur à l'autre. La prise en compte de l'altérité — qui rappelons-le est caractéristique des auxiliaires de modalité — favoriserait ainsi le choix de *not ... able* plutôt que d'*unable* si l'on en croit les fréquences observées dans notre corpus⁴⁰.

Enfin, le troisième groupe — composé des structures BE *supposed to*, BE *believed to*, BE *likely to*, BE *set to*, BE *thought to*, BE *unlikely to*, BE *expected to*, BE *said to* et BE *due to* — se caractérise par une proportion très faible voire quasi-nulle de formes non-finies, avec des variations d'une structure à l'autre quant à la nature exacte de ces formes (cf. graphique 3.4).

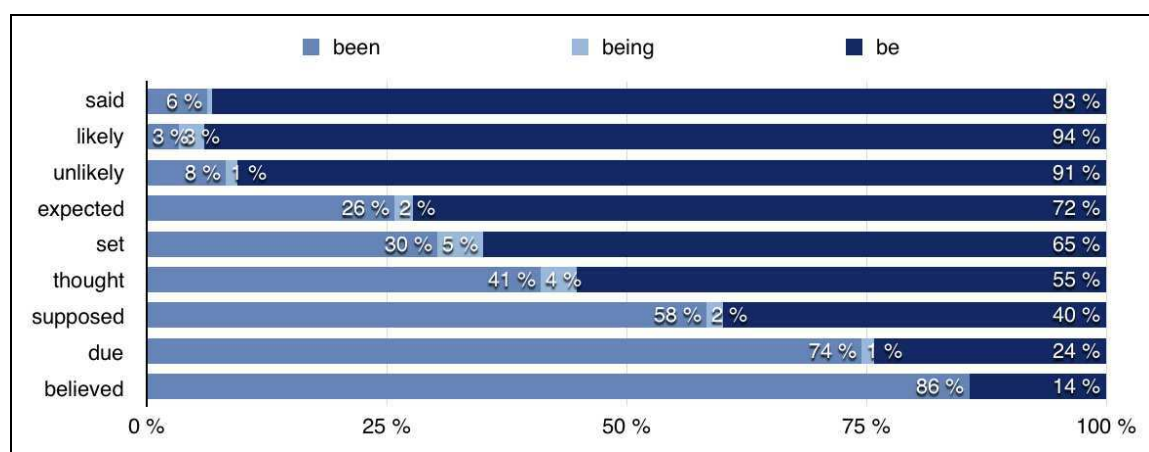


FIGURE 3.4 – Répartition des formes non-finies des structures BE X TO qui apparaissent à une fréquence faible sous forme non-finie — *The Independent* (1992–2009)

Abstraction faite du groupe central qui semble relativement indifférent à l'existence d'un point de vue surplombant, ce que suggère donc cette répartition est que l'on a d'un côté des structures qui se prêtent facilement à la modalisation ou à la mise

40. Dès lors que l'on considère le positionnement de *not* devant *be able to*, on obtient un rapport avec *unable* bien différent de celui présenté dans le tableau 3.1 puisque, sur l'année 2009 de *The Independent*, on trouve 578 occurrences de *n't/not be able to* contre 142 occurrences de *be unable to*.

en perspective par rapport à un point de vue repère, et de l'autre des structures qui apparaissent au contraire comme peu compatibles avec cette subordination à un point de vue repère ou jugement modal. Les premières seraient donc plus intégrées au contenu propositionnel de l'énoncé que les secondes et ce n'est sans doute pas un hasard si on observe une correspondance entre la répartition des formes de BE et les regroupements proposés dans le point précédent selon la nature des termes mis en relation par BE X TO. Les structures qui apparaissent de manière prédominante à une forme de présent ou de prétérit simple sont en effet celles qui fonctionnent en majorité avec *be*, *have* et entrent dans la construction existentielle en *there*. Nous avons également vu que ces structures étaient en grande partie subjectives, ce qui peut sans doute aussi expliquer qu'elles soient assez peu compatibles avec la superposition d'un commentaire aspectuel ou d'un jugement modal.

Cependant, on remarque qu'il ne s'agit en aucun cas d'une incompatibilité stricte mais encore une fois de tendances — qui ne concordent d'ailleurs pas toujours avec celles qui se dégageaient de l'étude contrastive puisque BE *able to*, qui était pourtant assez souvent un ajout en anglais, est aussi la structure qui apparaît le plus souvent à une forme non-finie — si bien qu'il faut encore une fois être prudent, et considérer que l'on a affaire à des structures qui au delà de leurs points communs en termes de fonctionnement prédicatif présentent également des divergences, qui sont significatives mais qui ne viennent pas fondamentalement remettre en cause le fait qu'elles procèdent d'une attribution de propriété. En effet, au delà de l'opposition entre formes finies et formes non-finies, on remarque que certaines structures des trois groupes — notamment BE *asked to*, BE *made to*, BE *forced to*, BE *unable to*, BE *supposed to*, BE *due to* ou encore BE *said to* — sont fréquemment employées au prétérit. Or le prétérit implique un repérage non pas par rapport à \mathcal{T}_0 mais par rapport à des repères du co-texte, et donc en ce sens un ancrage dans la situation de l'événement Sit_2 et l'ensemble des procès qui lui sont associés. On peut notamment l'illustrer par les exemples (345) et (346) ci-dessous :

- (345) The man turned out to be Nhem En, the photographer of the prisoners brought into the notorious Tuol Sleng prison in Phnom Penh to be tortured and then murdered. This man's photographs are now possibly the most poignant and hideous symbols of the genocide committed by Pol Pot's regime in the late Seventies. Here I was, sitting in his living room with his grandchildren running around his feet, smoking Alain Delon cigarettes. I felt sick. Once I realised who this man was I tried to leave as soon as possible, but **was unable to** do so without going through a protracted souvenir photograph session looking down the lens of evil. (*In2009*)
- (346) The decision to allow Northern Rock to turn on the taps and resume lending is a complete about-turn for the Government. The purpose of nationalisation, as

I understood it, was to put the Rock, which **was said to** be a bad bank that epitomised all that was wrong with the state of the UK mortgage market, into run-off so it could pay back the roughly £27bn the UK taxpayer had lent to it after wholesale and retail deposit markets abruptly withdrew their support. (In2009)

Dans ces deux énoncés, *was unable to* et *was said to* apparaissent en effet aux côtés d'autres prétérits avec lesquels ils fonctionnent en réseau. Ainsi, en (345), on a une forme de récit, la validation de la relation <I - be unable to do so [leave]> faisant suite à la validation de la relation <I - try to leave>. La propriété attribuée par BE *unable to* est donc repérée par rapport à ce premier procès, lui-même étant repéré par rapport à la subordonnée temporelle en *Once*, et elle est donc valable dans ce contexte passé uniquement. De même en (346), la propriété /said/ est située par rapport au moment repère de la validation de <purpose of nationalisation - be to put the Rock into run-off> marqué par *was* mais n'est plus valable à \mathcal{T}_0 du fait du revirement exposé dans le co-texte à gauche. Ainsi, malgré leur dimension stativale liée au fait qu'elles dénotent des propriétés, les prédications en BE *unable to* et BE *said to* apparaissent comme des procès apparentés à des événements situés sur le plan du récit, soit sur un plan décroché de la situation d'énonciation, et semblent en ce sens pleinement intégrées au contenu propositionnel de l'énoncé. Cependant, l'énoncé (347) montre que ce n'est pas toujours aussi simple :

(347) Taylor-Wood and Jopling separated last September after a 10-year marriage, during which they had two daughters. The divorce **was said to** be amicable and Jopling was seen at the Nowhere Boy premiere along with his current girlfriend, Rachel Barrett. (In2009)

On a bien un événement passé qui sert de repère au prétérit sur BE *said to* mais il n'est pas certain que la glose la plus appropriée soit du type 'It was said that the divorce was amicable', une interprétation telle que suggérée par 'It is said that the divorce was amicable' paraissant plus adéquate : il semble plus probable que la propriété /amicable/ soit repérée par rapport au moment passé du divorce plutôt que la propriété /said/ dont rien ne permet de dire dans le contexte qu'elle n'est plus d'actualité — ce qui laisserait entendre que <the divorce - be amicable> n'est plus considérée comme validée à \mathcal{T}_0 . La question de la portée réelle du prétérit nous ramène donc au problème de la portée et de la fonction de BE X TO, puisque *said* semble ici autoriser une sorte de transfert des repérages temporels qui n'est pas sans rappeler le fonctionnement de l'auxiliaire DO qui, lorsqu'il sert de support à la négation ou à l'interrogation, prend également la marque du temps et de la personne.

Ainsi, nous avons vu au cours de ce chapitre que X jouait un rôle au niveau prédicatif, niveau pertinent donc pour l'analyse des structures BE X TO, qui sont toutes dans une certaine mesure intégrées à la prédication par l'intermédiaire des opérateurs de repérage BE et TO ; mais des emplois comme (347) ci-dessus, qui suggère un transfert des repérages énonciatifs de P à BE X, de même que les affinités notionnelles des marqueurs X et TO avec les domaines de la modalité et de l'évidentialité nous invitent à compléter cette analyse par l'étude du fonctionnement des structures BE X TO comme marqueurs d'opérations énonciatives. L'objectif du chapitre suivant est donc de rendre compte de la façon dont les propriétés associées à X sont réinterprétées au niveau énonciatif pour permettre aux structures BE X TO de contribuer à la détermination de la relation entre C et P, ou E et Sit, en tant que modalisateurs.

Chapitre 4

Structures BE X TO et modalisation

Nous avons déjà évoqué au chapitre 1¹ le lien des structures BE X TO à la modalité et à l'évidentialité — que l'on peut regrouper selon nous sous le domaine de la modalité pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons au cours de ce chapitre. Cependant, nous avons vu que toutes les structures n'avaient pas fait l'objet de descriptions à cet égard et qu'il était donc difficile d'avoir une vue d'ensemble de BE X TO en tant que marqueurs de modalisation contribuant à la prise en charge des énoncés. Ainsi, l'objet de ce chapitre est de proposer une analyse du fonctionnement modal des structures BE X TO qui permette d'enrichir la description de leur fonctionnement comme marqueurs d'attribution de propriété développée au chapitre précédent. Dans cette perspective, nous nous intéresserons en particulier aux opérations de qualification et quantification dont ces structures sont la trace ainsi qu'à leur rôle dans l'expression de points de vue au niveau discursif.

4.1 Fonctionnement des structures BE X TO comme modalisateurs

4.1.1 Spécificités modales de BE X TO par rapport à X

X, prédicat modal ?

Tout d'abord, il nous semble important de revenir sur la question du poids de chaque élément constitutif de la structure dans son interprétation modale. Nous avons vu au chapitre 2² qu'en tant qu'instanciation de l'opérateur fondamental de repérage epsilon, BE pouvait fonctionner à différents niveaux de construction de l'énoncé, de sorte que le niveau auquel il intervient dépend finalement en grande partie du terme

1. Cf. section 1.3.3.

2. Cf. section 2.2.1.

repère qu'il introduit : on se situe au niveau prédicatif dès lors qu'il est question d'attribuer une propriété au moyen d'un marqueur adjectival ou d'orienter la relation au passif avec une forme en -EN, et au niveau énonciatif dès lors qu'il s'agit de mettre en œuvre l'aspect progressif conjointement avec une forme en -ING. En ce qui concerne les structures BE X TO, on a donc pu constater qu'il jouait très clairement un rôle au niveau prédicatif, et poser la question de son rôle énonciatif revient en fait à s'interroger sur le rôle joué par X TO dans la détermination du procès auquel renvoie le prédicat. Lorsque nous nous sommes intéressée à l'étude de Rivière (1991) sur les adjectifs de modalité, nous avons vu que celui-ci définissait ces adjectifs prenant une subordonnée complément comme des prédicats modaux. Néanmoins, étant donné les propriétés notionnelles mises en évidence pour nos X adjectivaux et participiaux, on peut se demander dans quelle mesure cette caractérisation s'applique à l'adjectif ou au participe lui-même, indépendamment de la configuration dans laquelle il apparaît — ce qui revient à s'interroger sur le rôle joué par la complémentation infinitive au regard des valeurs de X dans le développement de l'interprétation modale des structures BE X TO.

Si l'on s'intéresse donc à X hors configuration BE X TO, on voit que certains marqueurs apparaissent comme modaux en toutes circonstances, même si leur valeur est parfois un peu différente, tandis que d'autres semblent contribuer à l'expression d'une modalité de manière plus variable. Nous ne reprendrons pas ici les marqueurs un à un³, mais reviendrons sur les différents cas de figure rencontrés à travers un rapide panorama et quelques exemples choisis. En laissant de côté les X qui présentent un profil plus nuancé, on va donc avoir d'une part des marqueurs tels que *made*, *set*, *prepared*, *ready*, *keen* ou *hard* qui de toute évidence ont parfois des emplois très éloignés du domaine modal. On peut notamment penser à des expressions telles que *a made man*, *a set percentage*, *freshly prepared sandwiches*, *a ready explanation*, *keen insight* et *a hard drive* — extraites de *The Independent* (2009) — où le fonctionnement de X est cohérent avec les propriétés notionnelles identifiées au chapitre précédent mais en l'absence de proposition support ne fait qu'attribuer une propriété concrète, observable à un terme isolé sans évoquer l'« attitude » ou l'« opinion » d'un énonciateur (Palmer 1990 : 2).

À l'opposé, on va avoir des marqueurs tels que *likely*, *unlikely*, *able*, *unable*, *difficult* ou encore *expected* et *supposed* qui, même lorsqu'ils sont employés seuls, comme épithètes, livrent semble-t-il des valeurs modales :

- (348) Make the cuts about 45cms above the ground, slicing just above a **likely** pair of buds. If, as will be the case with a well-established clematis, you have five

3. On pourra se référer aux sections 2.3.2 et 3.1.1 pour une étude plus approfondie.

- or six stems to deal with, splay them out and tie them in over a wide span, so that as they begin to grow, they will not tangle with each other. (In2009)
- (349) Andy Coulson, the editor of the News of the World who took the rap for the voicemail hacking case, is an **able** press secretary in his own right; but it did Cameron no harm that he was also well connected to all parts of the News Corp operation. (In2009)
- (350) It has been a **difficult** 12 months for Worrall Thompson. // In August he was forced to make an embarrassing apology after recommending the potentially fatal herb henbane as an addition to salad in an interview with Healthy and Organic Living magazine. (In2009)
- (351) At times, the sets have a cardboard cut-out charm that recalls the old animated Paddington Bear series; but that isn't enough to sustain interest once it dawns that for a **supposed** comedy this is remarkably humour free. (In2009)
- (352) If human trials are successful the drugs could ultimately be added to the arsenals being established by countries against an **expected** flu pandemic. Britain announced earlier this month that it was doubling its stockpile of anti-viral drugs to provide enough for half of the population when a pandemic hits. (In2009)

Cependant, pour tous ces marqueurs, la configuration syntaxique a tout de même un impact certain sur l'interprétation. Ainsi, on remarque que les trois premiers prennent une valeur appréciative du type 'bon' (*likely*, *able*) / 'mauvais' (*difficult*) qui vient au moins en partie se substituer à la valeur modale souvent associée à la structure BE X TO correspondante, en particulier pour BE *likely to* dont on voit qu'on peut difficilement lui attribuer une valeur de probabilité dans un contexte comme celui-là. La variation est un peu moins nette dans les deux autres cas mais on note tout de même qu'avec *able* la valeur de capacité, possibilité de faire quelque chose est ramenée à une aptitude plus générale selon un mécanisme que nous avons déjà évoqué, tandis qu'avec *difficult*, c'est le rapport du terme qualifié à l'origine subjective exprimée dans le co-texte par *for Worrall Thompson* qui est au premier plan, si bien que le marqueur renvoie effectivement avant tout ici à une expérience évaluée négativement. Ensuite, si l'on considère les exemples (351) et (352), on voit que l'écart semble moindre par rapport aux emplois de ces marqueurs dans le cadre BE X TO : *supposed* renvoie à de l'hypothétique et *expected* à une projection. En réalité, pour commencer par *supposed*, ceci n'est exact que pour une partie des emplois de BE *supposed to* puisque les emplois « idiomatiques » de nécessité déontique mis en avant par les grammairiens sont inexistantes hors structure BE X TO. Et d'autre part, on voit que si *expected* garde sa valeur de projection, cette projection peut difficilement être qualifiée de modale car elle n'est pas située, c'est-à-dire prise en charge par un énonciateur dans une situation spécifique, mais sert simplement à préciser de quel type de /flu pandemic/ on parle, en tant que propriété travaillant sur un domaine notionnel dont on extrait

une occurrence quelconque — de sorte que le marqueur peut alors être considéré comme pleinement intégré au contenu propositionnel de l'énoncé. Ce qui vaut pour *expected* vaut d'ailleurs également pour *due*, dont la valeur de nécessité pourrait pourtant laisser penser qu'il est intrinsèquement modal, de même que pour *forced*, *allowed*, mais aussi *said*, *thought*, *asked* et *believed* dont le 'sens' semble relativement stable mais dont la fonction est différente hors configuration BE X TO.

En effet, quel que soit X, le propre de BE X TO est de contribuer à la mise en relation d'un argument et d'un prédicat qui constituent donc un contenu propositionnel sur lequel va pouvoir porter une modalité, et il n'est donc pas tellement étonnant que dès lors que X n'intervient plus directement au niveau d'un lien prédicatif, la valeur modale disparaisse — ou se transforme éventuellement. En définitive, si les structures BE X TO livrent des valeurs modales, sur lesquelles nous reviendrons un peu plus loin, c'est bien parce que X a un potentiel modal, que l'analyse des fondements notionnels des marqueurs a d'ailleurs souvent permis de mettre en évidence, mais ce que montrent les emplois absolus des marqueurs évoqués ci-dessus est que ce potentiel a souvent besoin d'être activé par une relation support explicite, seul un petit nombre de X — à savoir *likely*, *unlikely*, *able*, *unable*, *difficult* et éventuellement *supposed* — pouvant être qualifiés de prédicats modaux a priori. Selon les X, cette relation prédicative support de modalisation pourra prendre plusieurs formes, ce qui aura parfois un impact sur la ou les valeur(s) modale(s) activée(s). Dans ce qui suit, nous revenons donc sur la spécificité énonciative de *to* au regard d'autres types de prédications, ainsi que sur son rôle comme opérateur de visée au regard du rôle énonciatif de X.

Assertion, visée et repérages énonciatifs

On rappellera tout d'abord qu'il s'agit précisément d'un des objectifs des travaux de Rivière (1983, 1991) que de rendre compte des différents types de complémentation rencontrés avec les adjectifs de modalité. Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment⁴, la subordonnée infinitive serait la trace de l'application de l'opération d'éclatement de lexis, là où la subordonnée en *that* marquerait au contraire une lexis assertée. Ainsi, pour Rivière (1983, 1991), le type de schéma dans lequel fonctionne un adjectif donné dépend de la relation affectée par celui-ci, et en appliquant le modèle proposé à l'ensemble de nos X adjectivaux et participiaux, la sélection d'un schéma en *to* indiquerait donc soit, cas le plus fréquent, que X porte sur une relation interne à la lexis ou relation prédicative — relation agent-prédicat, C₀-prédicat ou prédicat-non-agent — soit que X porte sur la relation modalisateur–lexis — cas relativement marginal ne concernant a priori que *keen*, puisqu'il suppose également une

4. Cf. chapitre 2 section 2.3.1.

compatibilité avec *that*. Nous avons cependant vu que le modèle de Rivière ne pouvait permettre de rendre compte du fonctionnement des structures BE X TO de manière tout à fait adéquate car il ne faisait pas la distinction entre opérations prédictives et énonciatives et nous ne reviendrons donc pas en détail ici sur la nature de la relation modifiée par BE X TO, dont nous avons d'ailleurs déjà traité au niveau prédictif, qui nous semble le plus adapté pour travailler sur les éléments constitutifs de la lexis.

Nous nous intéresserons en revanche aux implications de l'opposition lexis assertée/lexis non-assertée qui nous semble particulièrement pertinente pour l'analyse du fonctionnement énonciatif des structures BE X TO, et plus particulièrement de la contribution de *to* à l'interprétation modale de la structure. Cette opposition suggère en effet que la subordonnée en *that* serait la trace d'un préconstruit⁵ faisant l'objet d'une reprise et d'une forme de déconstruction par l'énonciateur dans l'énoncé modalisé, tandis que la subordonnée en *to* signalerait au contraire une relation prédictive en construction, en devenir — ce qui va dans le sens des opérations mises en évidence au niveau prédictif, X permettant justement la mise en relation d'un argument et d'une place vide à instancier. D'autre part, la construction énonciative associée à chacun de ces modes de complémentation permet de comprendre que certains marqueurs tels que *forced*, *made*, ou encore *set*, qui de par leurs affinités avec la causation servent à construire une relation entre un sujet et un prédicat, fonctionnent exclusivement avec une subordonnée infinitive en *to*, et que d'autres comme *expected* voient leur valeur influencée par le type de complément, comme on peut le constater dans l'énoncé ci-dessous, où la valeur (quasi)déontique du marqueur est complètement exclue dans l'original en *that* mais pas dans la reformulation en *to* :

- (353) Ancelotti returned to Italy yesterday to visit his father Giuseppe, 86, a former farmhand with his own smallholding, who has been ill. **It is expected that** he will return to take charge of the team for tomorrow's game against Blackburn Rovers but, in the meantime, his assistant Ray Wilkins is doing the weekly press conference this morning. (*In2009*)
- (353') He **is expected to** return to take charge of the team for tomorrow's game against Blackburn Rovers but...

Enfin lorsque le choix de la complémentation ne semble pas avoir d'effet majeur sur l'interprétation — comme avec *likely* ou *believed* — cela suggère néanmoins que X permet aussi bien la construction que la reprise d'une relation, ce qui au delà même de la question de l'attribution de propriété au niveau prédictif qui ne se pose pas de la même manière dans les deux cas, signifie que ces marqueurs sont susceptibles de

5. Nous réinterprétons l'idée exprimée par Rivière (1991) selon laquelle la subordonnée en *that* serait le signe d'une assertion de la lexis en termes de pré-assertion car, comme le fait remarquer notamment Guillemin-Flescher (1984 : 84), une proposition subordonnée ne peut être considérée comme assertive dans la mesure où sa validation dépend de la validation d'une autre relation.

jouer deux rôles énonciatifs distincts.

Nous reviendrons plus en détail sur l'impact du choix de l'une ou l'autre construction, lorsqu'il est possible, dans la dernière partie de ce chapitre qui sera consacrée à la signification des structures BE X TO quant au positionnement de l'énonciateur par rapport à son énoncé, mais on voit d'ores et déjà que les (in)compatibilités de X en termes de complémentation ne sont pas aléatoires mais sont liées à ses propriétés notionnelles et opératoires. Or, comme l'indique l'idée de compatibilité, cette relation entre X et l'infinitive en *to* n'est pas à sens unique : d'une certaine manière, l'infinitive contraint le choix de X autant que X contraint la forme de son complément, et si X est spécifié par l'infinitive au niveau prédicatif, l'inverse est vrai au niveau énonciatif. En effet, nous avons vu précédemment⁶ que *to* était un marqueur de visée (Chuquet 1986) dans la mesure où il posait une relation prédicative non-stabilisée comme valable — d'où l'idée chez Rivière (1983, 1991) que l'infinitive en *to* est la trace d'une lexis non-assertée. Chuquet (1986 : 168) parle en fait plus précisément de « visée fictive », ce qui signifie que *to* est la trace d'un repérage par rapport à une situation dérivée de la situation d'énonciation notée Sit_0^1 , dont il rend compte de la manière suivante :

Le repérage par rapport à Sit_0^1 est donc une façon de poser que l'énonciateur pense, croit, suggère, espère (d'où les valeurs modales qui sont liées à cette opération) que la relation prédicative construite est valable d'une manière ou d'une autre dans l'énoncé. (Chuquet 1986 : 139)

À la lumière de cette citation, on voit donc que la modalité de visée est susceptible de recouvrir des attitudes et des valeurs modales variées et l'hypothèse que nous faisons est que X permet justement de préciser la manière dont s'effectue cette visée. C'est d'ailleurs ce que suggèrent Bouscaren et al. (1982) à propos de BE *supposed to* et BE *expected to* qu'ils comparent à « IS TO » dans les énoncés *I am to get back tomorrow.* / *I am supposed to get back tomorrow.* / *I am expected to get back tomorrow.* :

Ces énoncés expriment tous un arrangement, un plan, et pourraient se traduire de la façon suivante : “Je suis censé rentrer demain”. Bien que ténue, la différence réside dans le fait que dans le premier cas l'arrangement est implicite alors qu'il est explicite dans les deux autres.

Rappelons qu'avec I AM TO, nous avons affaire à la copule AM qui est vide du point de vue sémantique. D'où la neutralité de IS TO qui exprime la visée “à l'état pur”, sans que soient indiqués ni l'auteur, ni les causes de cet arrangement.

Tandis que les deux autres exemples comportent un verbe à part entière, chargé sémantiquement d'une valeur bien précise.

Par ailleurs, la forme passive impliquant la présence d'un agent, il est sous-entendu que d'autres personnes que l'énonciateur sont au courant de cet

6. Cf. chapitre 2 section 2.2.2.

arrangement (ce qui ne se trouve pas avec IS TO)] : “On s’attend à ce que je revienne”. (Bouscaren et al. 1982 : 140–141)

Dans ces trois énoncés, on a bien sélection d’une valeur sur un domaine de validation (p, p’) et définition de la relation prédicative <I - get back tomorrow> comme validable, mais comme le soulignent les auteurs, les modalités de la visée sont implicites dans le premier cas, explicites dans les deux autres du fait de l’insertion des marqueurs *supposed* et *expected* qui viennent modifier la relation. Si la différence de sens est aussi « ténue » entre ces trois énoncés, c’est parce que les propriétés notionnelles d’*expected* et *supposed* présentent des affinités avec la visée fictive — le premier marquant une projection, le second la mise en place d’un plan fictif. Cette différence sera donc plus marquée avec d’autres X, mais on verra néanmoins un peu plus loin que, quel que soit X, on retrouve systématiquement la trace de la visée dans le choix privilégié d’une valeur sur le domaine de validation de la relation modalisée.

En guise de conclusion sur la relation entre X et TO, nous reprendrons brièvement les modalités d’activation du potentiel modal de X qui reposent sur l’interaction d’opérations prédicatives et énonciatives, ces deux niveaux n’étant pas étanches comme nous l’avons déjà signalé. Le schéma 4.1 propose une représentation simplifiée de ce double niveau de fonctionnement. Ainsi, en tant que marqueur d’opérations pré-

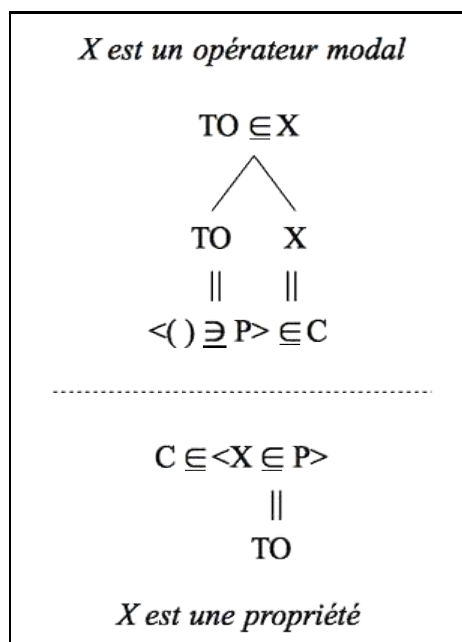


FIGURE 4.1 – Mode opératoire de BE X TO : Fonction de X et repérages

dicatives, X voit ses propriétés spécifiées par P via TO, et c’est cette mise en relation avec un prédicat dont la validation est visée qui permet d’activer la valeur modale du marqueur et qui entraîne sa réinterprétation comme un marqueur de modalisation au plan énonciatif. Par le jeu de l’inversion des repérages liée à la montée en

détermination de X combinée à la ré-analyse de ce dernier comme opérateur modal, X va fusionner avec epsilon et permettre de repérer le prédicat non-saturé (TO) P par rapport à C, travaillant ainsi à la stabilisation de la relation prédicative en renfort de TO — dont il modifie par conséquent l'opération de visée fictive. Ce mode opératoire peut être considéré comme un invariant susceptible de décrire l'ensemble des structures BE X TO⁷; mais selon les propriétés notionnelles de X et le type de relation prise en compte au niveau prédicatif, et selon aussi la nature des repérages temporels et aspectuels opérant au niveau énonciatif, les structures livreront des interprétations modales variées, auxquelles nous consacrons la section qui suit.

4.1.2 Réseau de valeurs modales et paramétrage Qlt/Qnt

Pour commencer, on peut repartir du constat que les structures BE X TO qui nous intéressent présentent des compatibilités contrastées dont nous avons fait état au chapitre précédent, en particulier concernant la forme aspectuelle du prédicat introduit par *to*⁸. Or si l'on se réfère aux auxiliaires de modalité, on sait qu'il existe des contraintes entre le type de modalité et la forme du prédicat, les aspects BE -ING et HAVE -EN étant bien souvent restreints aux emplois épistémiques des marqueurs (cf. Bouscaren 1993 : 39). C'est que, si l'on en croit notamment Chuquet (1986 : 156–157), BE -ING est la trace d'une opération de fléchage, c'est-à-dire qu'il marque la reprise d'une relation prédicative dont la validation est préconstruite, et donc un travail sur le lien prédicatif par rapport à la situation d'énonciation⁹, ce qui le rend particulièrement compatible avec la modalité épistémique qui suppose une évaluation de la relation prédicative à \mathcal{T}_0 indépendamment du moment supposé d'occurrence de l'événement T_2 — et on notera qu'en tant que marqueur d'accompli, HAVE -EN suppose lui aussi un lien privilégié à la situation d'énonciation par rapport à laquelle il marque un repérage en différenciation. La ligne de démarcation qui peut ainsi être tracée entre structures compatibles et non-compatibles avec les aspects BE -ING et HAVE -EN suggère donc que ces structures relèvent d'au moins deux types de modalité différents, modalité épistémique d'une part, radicale de l'autre, ce qui concorde en partie avec les valeurs qui leur sont généralement attribuées par les dictionnaires et les grammaires — par exemple, capacité/possibilité pour BE *able to* soit modalité radicale, probabilité/nécessité pour BE *likely to* soit modalité épistémique. En partie

7. Par souci de concision, nous avons uniquement repris les termes C et P du schéma d'opérations prédicatives partagé par toutes les structures BE X TO, mais moyennant quelques adaptations, on pourrait appliquer le raisonnement développé ici aux autres schémas.

8. Cf. section 3.2.2.

9. Il s'agit du moins du repère par défaut (de même que pour HAVE -EN ou l'évaluation modale de type épistémique), certains paramètres contextuels pouvant induire la mise en place d'une autre situation repère de point de vue.

seulement néanmoins, car nous avons vu que des structures telles que BE *due to* et BE *set to* avaient des valeurs apparemment liées à la modalité épistémique — prédiction, probabilité — mais une compatibilité très limitée avec les aspects, tandis que la nature épistémique de structures telles que BE *said to* ou BE *believed to* est souvent contestée dans la littérature spécialisée (cf. notamment Noël 2008), au delà même des descriptions des ouvrages de référence, qui n'en font d'ailleurs pas état dans leur traitement de la modalité. D'autre part, nous avons montré qu'au niveau prédicatif, toutes ces structures marquaient une attribution de propriété dont on peut se demander dans quelle mesure elle est effectivement compatible avec l'expression d'une modalité épistémique, qui ne porte pas sur la relation sujet-prédicat mais sur la relation énonciateur-relation prédicative. Afin de pouvoir répondre à ces différentes interrogations quant au fonctionnement modal des structures BE X TO, nous reprendrons les valeurs contextuelles de chaque structure dont nous analyserons la construction au regard des deux paramètres Qlt et Qnt de l'opération de détermination qui permet d'aboutir à la construction d'une occurrence de lexis, et in fine à un énoncé.

BE *likely to* et BE *unlikely to*

D'un point de vue notionnel, on a vu que BE *likely to* était la trace d'une mise en relation des propriétés représentées ou apparentes du terme qualifié avec un autre terme, le rapport entre ces deux termes étant envisagé sous l'angle de la conformité ou de l'adéquation.

- (354) Around 100 shareholders who attended the meeting were told that prospects remain bleak. “Economic recovery **is likely to** be slow and the necessary economic adjustment will take years to deliver,” Sir Philip said. “It will take time for us to manage down the excess exposures in our non-core division, and the profitability of our core businesses will recover fully only when we see more normal levels of interest rates.” (*In2009*)

Ainsi dans l'exemple (354), BE *likely to* indique que le terme C <economic recovery> a des propriétés telles qu'il s'agit d'un terme adéquat pour instancier la place de C₀ dans la relation prédicative non-saturée <() - be slow>, de sorte que la validation de la relation <economic recovery - be slow> est vraisemblable : étant donné les propriétés du terme de départ <economic recovery>, il y a de bonnes chances pour que le prédicat <() be slow> soit une propriété du terme en question, ou autrement dit soit le cas. On a donc dans un premier temps un jugement de propriété (Qlt) sur lequel se construit l'existence de l'occurrence de lexis (Qnt). Le jugement Qlt livrant une valeur de conformité, on peut considérer que l'on construit l'intérieur du domaine I mais que, dans la mesure où l'on n'a pas d'identification totale, E ne peut pas être évacué pour autant et c'est ce rapport entre I et E au plan qualitatif qui livre la valeur

de vraisemblable ou de probable au plan quantitatif — ce que nous représentons à l'aide du schéma 4.2. On voit que cette représentation présente des affinités avec celles

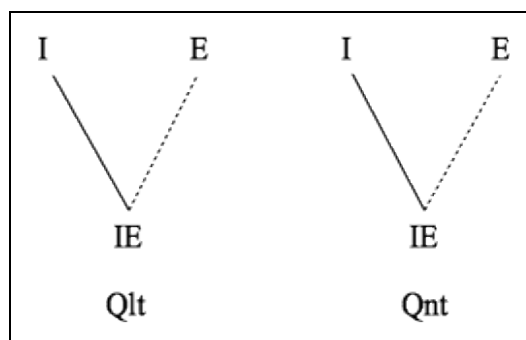


FIGURE 4.2 – Forme schématique de BE *likely to*

proposées par Deschamps (2001) pour *may* et *will* (cf. schéma 2.1), dont il apparaît comme une sorte d’intermédiaire — ce qui n’est pas fortuit. En effet, si l’on considère les trois marqueurs sous l’angle des chances de validation de la relation prédicative, il apparaît que BE *likely to* exprime une probabilité plus élevée que *may*, qui marque une équipossibilité, mais plus faible que *will*, qui marque une certitude.

D’autre part, on notera que selon les emplois, la pondération des deux délimitations sera susceptible de varier. Ainsi, dans l’énoncé (354), la dimension quantitative est privilégiée en raison du co-texte qui met l’accent sur le paramètre T via la construction d’un renvoi à l’avenir (*prospects, will take years*) par rapport à la situation d’énonciation rapportée Sit_0^R . Il en ira de même dès lors que l’ancrage spatio-temporel sera mis en avant, comme c’est notamment le cas lorsque BE *likely to* apparaît dans une construction existentielle comme en (355) ci-dessous, les propriétés du terme qualifié $\langle () \text{ be up to } 50 \text{ more Alworths store openings} \rangle$ étant ramenées via *there* aux propriétés de la situation de l’événement Sit_2 construite dans l’énoncé par les repères spatio-temporels *in the South-East of England in the coming year* et repérée par rapport au repère origine Sit_0 .

- (355) Although more than 60 per cent of the 807 mothballed Woolworth stores are already re-occupied — predominantly by budget chains such as Iceland and Poundland — there are likely to be up to 50 more Alworths store openings in the South-East of England in the coming year. (*In2009*)
- (356) “The research suggests that numeracy difficulties play a distinctive role in restricting opportunities throughout life. Competent numeracy would thus appear not only important in relation to employability and the economy but also as a protective factor in maintaining social cohesion,” the report says. // Women are more likely to admit to difficulties with maths than men — the report concedes this could be because they are more honest — with 18 per cent of those with poor numeracy skills classified as suffering from depression compared to 11 per cent of men. (*In2009*)

- (357) “I’m always scared to expect anything more than just a really good performance from myself. I’ve got a good feeling that the car is a lot more competitive, the package is stronger,” he said. // Priaux admits today’s qualifying session **will be likely to** make or break his weekend. “We are in a good position to challenge for wins now and I think it is possible to go to Brands and have a really exceptional weekend, and that’ll be down to me and the package in qualifying really,” he said. (*In2009*)

En revanche, si l’on en juge par les énoncés (356) et (357), il semble que certains marqueurs du co-texte réorientent l’interprétation de BE *likely to* au profit de la dimension qualitative. En (356), l’adverbe comparatif *more* apparaît devant l’adjectif et opère avec *than* une mise en relation du terme qualifié <women> avec un autre terme — <men> — susceptible d’instancier la place de C_0 dans la relation <() - admit to difficulties with maths>. Ce n’est donc pas la relation <women - admit to difficulties with maths> qui est modalisée par BE *likely to* mais quelque chose du type <women more than men - admit to difficulties with maths>, de sorte que ce sont bien les propriétés de <women> par rapport aux propriétés de <men> qui sont en jeu vis-à-vis du prédicat, plus que la validation de la relation prédicative identifiable en surface — et d’ailleurs on notera que dans l’absolu, la validation de <women - admit to difficulties with maths> ne peut être qualifiée de *likely* ou probable, vraisemblable, au regard du co-texte à droite puisque celui-ci ne chiffre qu’à 18 % le nombre de femmes souffrant de dépression. En réalité, le comparatif implique qu’avec <women>, on se rapproche plus d’une occurrence typique de /likely to admit to difficulties with maths/ qu’avec <men>. On a donc bien Qlt prépondérant dans ce cas, ce qui est également favorisé par la référence générique construite par la détermination nominale, qui bloque le repérage par rapport à Sit_0 d’ordinaire associé à la modalité épistémique.

En (357), le phénomène est tout à fait différent mais on retrouve l’importance du repérage par rapport à Sit_0 pour la construction de la valeur épistémique. On remarque dans cet énoncé que *be likely to* est employé avec le modal *will* qui a une valeur de visée, de sorte que la validation de la relation <today’s qualifying session - be likely to make or break his weekend> est projetée dans l’avenir. En effet, contrairement à ce qui serait le cas si l’on avait affaire à une occurrence adverbiale de *likely* du type ‘today’s qualifying session will likely make or break his weekend’ — ou bien à la construction en *likely that* — BE *likely to* est ici sous la portée du modal qui place donc la construction de l’occurrence de la notion complexe /likely to make or break his weekend/ sur un plan fictif décroché de la situation d’assertion, où elle ne peut par conséquent être prise en charge par l’asserteur S_1 (distinct de S_0 dans ce contexte de discours indirect). De plus, la modalisation ne pouvant porter que sur une lexis, dont la représentation est a priori stabilisée, *will* filtre la valeur de BE *likely to* et fait passer l’attribution de propriété au premier plan. L’auxiliaire de modalité participe

ainsi d'une sorte de neutralisation de la valeur modale de la structure, au sens où celle-ci ne peut plus être directement ramenée à une origine subjective. Ce type de contexte souligne la différence de fonctionnement entre ces deux types de marqueurs car si l'on compare l'énoncé original avec un énoncé alternatif sans *will*, soit 'today's qualifying session is likely to make or break his weekend', il apparaît clairement que nous avons affaire dans le premier cas à un énoncé modalisé et dans le second à une assertion, dans la mesure où si BE *likely to* construit bien du validable, car la relation <today's qualifying session - make or break his week-end> est effectivement en attente de validation, il ne construit pas pour autant du virtuel du fait de son intégration à la prédication, qui signifie qu'il n'est pas un simple opérateur mais peut être mis en relation avec une situation qui le valide au même titre que n'importe quel contenu propositionnel. En d'autres termes, là où *will* construit un plan de validation fictif décroché de la situation d'énonciation, BE *likely to* est la trace d'une double opération au niveau énonciatif : d'une part, il construit un plan fictif qui permet de viser la validation de la relation prédicative — c'est le rôle de *to* — et d'autre part, il vient raccrocher ce plan fictif au plan d'énonciation par l'intermédiaire de BE *likely* qui vient spécifier les modalités de visée en repérant le prédicat par rapport au terme de départ en vertu de leurs propriétés partagées — selon le mode opératoire décrit précédemment.

Pour en revenir à la valeur de BE *likely to* dans cet exemple (357), on notera d'une part que si la structure perd de sa fonction modalisatrice, l'interprétation en termes de probabilité d'occurrence de la relation <today's qualifying session - make or break his week-end> ne disparaît pas complètement pour autant car elle est indissociable de la valeur de conformité apparente — ce qui semble donc remettre en cause le caractère épistémique de cette valeur. Ceci dit, on rappellera que ce contexte d'emploi est très marginal au regard de l'ensemble des emplois de BE *likely to* et on peut faire l'hypothèse que la faible compatibilité modale du marqueur est justement liée à sa tendance à fonctionner comme modal épistémique, un rôle qu'il ne peut pleinement assumer qu'en position initiale du groupe verbal. D'autre part, l'énoncé (357) mérite que l'on s'y attarde encore un peu car il est révélateur quant au traitement de l'altérité supposé par la structure. On remarque en effet que BE *likely to* n'induit pas la même lecture du prédicat coordonné *make or break his weekend* que *may* dans 'today's qualifying session may make or break his weekend'. Avec ce dernier, on aurait en quelque sorte deux relations en une : dans la mesure où à la fois p et p', c'est-à-dire I et E, sont considérés avec *may*, celui-ci supposerait un parcours entre les deux valeurs et la coordination disjonctive induirait l'identification de la valeur positive pour chaque prédicat à la valeur négative pour l'autre, de sorte que les deux alternatives seraient considérées séparément. À l'inverse, avec BE *likely to*, les deux alternatives

sont considérées comme un bloc insécable. On ne peut pas gloser *‘today’s qualifying session will be likely to make his weekend or will be likely to break his weekend’ car les deux propositions sont mutuellement exclusives : on ne peut pas à la fois attribuer à <today’s qualifying session> la propriété de sembler être de nature à <() make his weekend> ou indifféremment de <() break his weekend>, mais ce qui est vraisemblable est que le choix se fera forcément entre l’un ou l’autre, une troisième valeur étant exclue, d’où la possibilité de gloser *likely to make or break his weekend* par ‘likely to be decisive’. Ceci vient confirmer qu’avec BE *likely to*, on n’est pas dans l’équipossible et que le chemin vers I est nettement privilégié par rapport au chemin vers E. En revanche, dès lors que l’on fait intervenir la négation *not*, la représentation change et les deux chemins sont véritablement pris en compte car, comme nous l’avons déjà évoqué¹⁰, on passe de propriétés qui semblent conformes à des propriétés qui ne semblent pas conformes, de sorte que l’on ne peut pas juger de l’instanciation de la place de C₀ par C comme vraisemblable ou probable, mais que l’on ne peut pas pour autant forcément juger du contraire. On peut l’illustrer par le schéma 4.3, qui fait également apparaître la forme schématique de BE *unlikely to*.

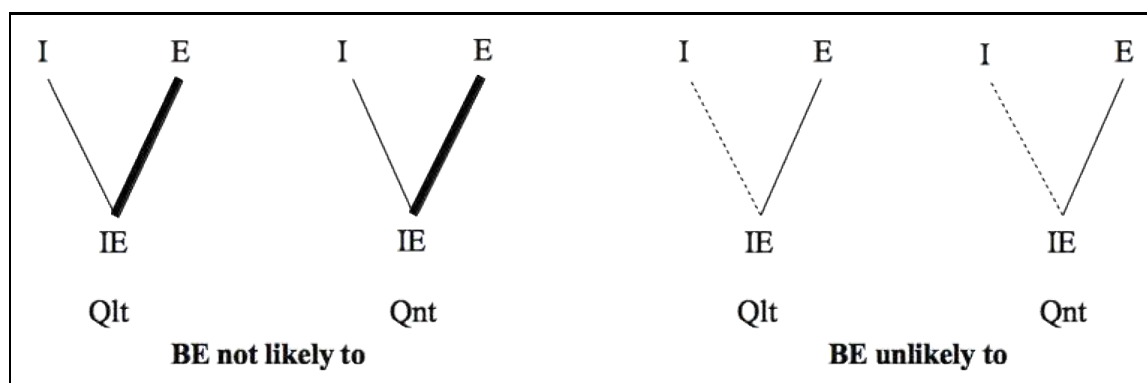


FIGURE 4.3 – Formes schématiques de BE *not likely to* et BE *unlikely to*

La représentation que nous proposons pour BE *not likely to* tient compte du fait que la valeur modale se construit sur le domaine notionnel de BE *likely to* qui trace le chemin vers I, et en filigrane le chemin vers E dans la mesure où l’on n’a pas le choix définitif d’une seule valeur : il y a une distance due au fait que le marqueur travaille sur des propriétés représentées et on reste par conséquent en deçà d’une assertion ou même d’une projection de la validation. Lorsque la négation entre en jeu, elle revient sur le choix de I pour poser un autre choix qu’elle met au premier plan, mais il n’en demeure pas moins que le chemin vers I a été construit et qu’il reste accessible. On peut en effet avoir une valeur de possible comme dans l’exemple (255a), analysé au chapitre précédent, et même lorsque l’on a une valeur d’improbable comme en

10. Cf. chapitre 3 section 3.1.1.

(358) ci-après, qui correspond au cas le plus fréquent, on voit qu'elle se construit par opposition à une valeur positive mise en évidence dans le co-texte à droite :

- (358) United do not have that bonus but then years of meticulous planning and solid investment in young players of outstanding talent **are not likely to** be swept away in the course of one season. Those who believe this is possible might also take the time for a white-coat fitting. No, Carlos Tevez wasn't worth £25m. He is the most inflated example of a wild idea. (*In2009*)
- (359) The attacks came as a date was finally announced for the next election, which will be staged on 6 March. It had been delayed because of Sunni and Kurdish objections to the way the polls were being staged. The outcome is likely to be the re-election of the Shia-Kurdish coalition that has dominated Iraqi politics since the fall of Saddam Hussein. // The al-Qa'ida bombings **are unlikely to** change the course of the election campaign, though the Prime Minister Nouri al-Maliki will be criticised for failing to improve security to anything like the extent that he says he has. (*In2009*)

À l'inverse, avec BE *unlikely to*, on a une certaine autonomie de la valeur d'invraisemblance ou d'improbabilité qui repose sur l'identification de propriétés a priori non compatibles, non-conformes au prédicat, et la structure fonctionne donc en miroir par rapport à BE *likely to*. Pour autant on remarquera en (359) que si du point de vue de l'attribution de propriété on avait sélectionné de la valeur positive *p* dans le domaine notionnel de /unlikely/, dès lors que l'on s'intéresse à la fonction modalisatrice du marqueur et donc à son incidence sur une relation prédicative dont il ne fait pas partie — ici <al-Qa'ida bombings - change course of election campaign> — c'est bien de non-validation dont il s'agit et donc de situer l'occurrence de relation dans l'extérieur E du domaine notionnel auquel elle se rapporte. Or l'extérieur ne peut se définir que par rapport à l'intérieur du domaine, soit selon les termes de Deschamps (2001 : 7) comme « vide de I », « non-I » ou « autre que I », ce qui explique que BE *unlikely to* mette quasi-systématiquement en œuvre la reprise d'un préconstruit — comme dans l'énoncé ci-dessus où l'idée sous-jacente est que l'on aurait pu s'attendre à ce que les attentats aient un impact sur les élections — et que donc ses emplois en contexte soient finalement assez proches de ceux de BE *not likely to*¹¹.

BE *able to* et BE *unable to*

On a vu qu'au niveau notionnel, BE *able to* avait des points communs avec BE *likely to*. Cependant le fait que l'un travaille sur des propriétés intrinsèques et l'autre sur des propriétés représentées induit un fonctionnement très différent au niveau énonciatif.

11. Cf. Béligon (2012 : 235) qui évoque la « quasi-synonymie » entre un grand nombre d'adjectifs en *un-* et la négation en *not* de la base adjectivale, même si « [l]a négation par *not* semble être forgée par l'énonciateur au moment de l'énonciation alors que *un-* est le résultat d'une préconstruction » (2012 : 253).

Avec BE *able to*, il y a ainsi comme avec *can* une stabilisation du paramètre qualitatif qui est toujours au premier plan : le sujet a les propriétés nécessaires (Qlt) pour valider, actualiser le prédicat (Qnt). Le paramètre quantitatif est quant à lui sous-déterminé : la construction d'une occurrence unique de la relation prédicative n'a pas lieu et n'est même pas envisagée, sauf à faire l'objet d'un repérage spatio-temporel spécifique via la forme de BE et les repères co-textuels. Nous proposons donc de représenter le fonctionnement énonciatif du marqueur par le schéma 4.4. Le parenthésage de Qnt,

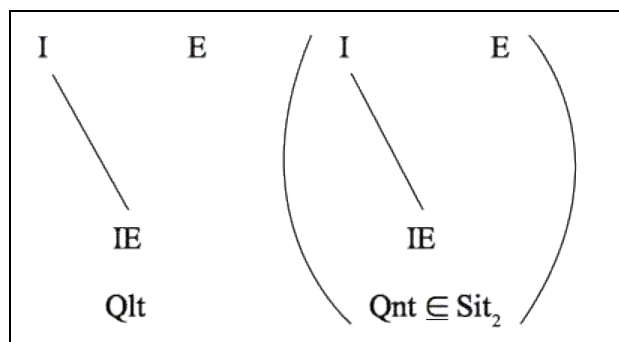


FIGURE 4.4 – Forme schématique de BE *able to*

susceptible d'être neutralisé, représente l'importance du repérage situationnel via le co-texte dans l'interprétation référentielle de la relation prédicative, ce que l'on peut illustrer à l'aide des énoncés (360) et (361) :

- (360) The law states that if a bank, solicitor or will-drafter is named as an executor or joint executor in a will, they have the absolute right to act and can be removed only by making an application to the High Court, which would incur fees well beyond most people. In theory, anyone is able to renounce an executor appointment, whether solicitor, bank or otherwise, yet there is no legal obligation to do so. (*In2009*)
- (361) Despite its losses, Hamas remains firmly in control of Gaza, and the fact that it took on Israel is likely to boost its image. Throughout the fighting, the group managed to keep firing rockets and hit deeper than ever inside Israel — perhaps its main military achievement. // “There was a world war against Gaza. We, at least, were happy that somebody was able to retaliate,” said Hatem Wahdan, a 49-year-old from the northern town of Jebaliya who spent much of the fighting sheltering in a U.N. school. (*In2009*)

En (360), BE est au présent simple, une forme non-repérée par rapport à Sit_0 a priori compatible avec toute sorte de référence. Par ailleurs, le sujet de l'énoncé est le marqueur de parcours *anyone* (Bouscaren 1993 : 84), qui suppose que l'on ne s'arrête pas sur une occurrence du domaine notionnel — voir la spécification de la classe parcourue via *whether solicitor, bank or otherwise* dans le co-texte à droite — de sorte que l'énoncé renvoie ici à du générique ; et à cela il faut ajouter que le marqueur *In theory*

place la relation <anyone - be able to renounce an executor appointment> sur un autre plan. Dans ces conditions, il s'agit pour BE *able to* d'attribuer une propriété à un animé humain quel qu'il soit indépendamment de tout ancrage situationnel, et si la relation <anyone - renounce an executor appointment> est construite qualitativement, elle n'est pas construite quantitativement pour autant, de sorte que la question de la validation reste ouverte comme en témoigne la proposition *there is no obligation to do so*. En (361) en revanche, plusieurs éléments du co-texte permettent de construire l'existence de l'occurrence de la relation <somebody - retaliate> qualifiée par BE *able to*. Tout d'abord, le terme de départ de la relation n'est plus un marqueur de parcours mais d'extraction ou de prélèvement (Bouscaren 1993 : 82), de sorte qu'il y a sélection d'une occurrence sur le domaine notionnel /animé humain/. Et d'autre part, le verbe BE est au prétérit, un temps qui suppose un repérage en rupture par rapport à Sit₀ comme le présent simple mais, à l'inverse du présent simple, nécessite un ancrage contextuel fourni ici notamment par *Throughout the fighting* ainsi que par les autres prétérits auquel le syntagme prépositionnel sert de repère. Dans ce type de contexte, la propriété attribuée par BE *able to* se trouve donc circonscrite à une situation donnée Sit₂ qui la valide. Il s'ensuit de l'orientation positive du marqueur associée à une situation spécifique que la propriété /able to retaliate/ a pu être vérifiée et que donc la relation <somebody - retaliate> est validée pour le repère T₂ ω ℱ₀. Ceci dit, on notera que la prise en compte de Qnt n'implique pas que la délimitation quantitative de l'occurrence passe au premier plan. Ce qui prime avec BE *able to* est bien le jugement qualitatif et d'ailleurs le co-texte à gauche dans l'énoncé (361) fait apparaître qu'il s'agit de caractériser le *Hamas*, référence indirecte du *somebody*, et dont on s'intéresse à l'image (*its image*).

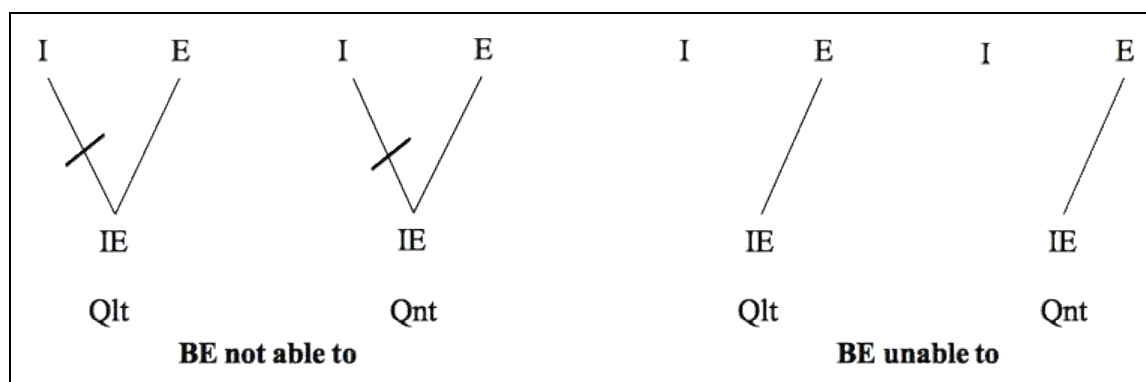


FIGURE 4.5 – Formes schématiques de BE *not able to* et BE *unable to*

Si l'on compare maintenant BE *able to* à BE *not able to*¹² et BE *unable to* (cf. schéma 4.5 ci-dessus), le passage d'une valeur de possibilité à une valeur d'im-

12. Nous laissons de côté *not BE able to* qui, s'il présente certainement des propriétés communes avec BE *not able to*, mériterait une analyse approfondie qui dépasse le cadre de ce travail pour nous

possibilité va induire dans le premier cas la fermeture du chemin vers I et l'ouverture du chemin vers E, et dans le second la simple ouverture du chemin vers E (voir BE *unlikely to* plus haut) avec dans les deux cas prise en compte du paramètre Qnt et sélection de la valeur p' — la délimitation qualitative de l'occurrence bloquant nécessairement, quel que soit le contexte, la validation de la relation, comme en témoignent les énoncés (362) et (363) ci-après.

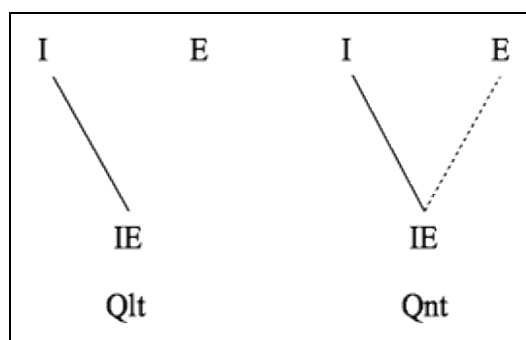
- (362) Sean Hamil from the University of London's Birkbeck Sport Business Centre, said: “Any company which **is not able to** cover interest from operating activities has three options: refinance, get new equity investors, or sell it to somebody else who's prepared to absorb the debt and start from scratch.” (In2009)
- (363) ASU often excludes claims for **being unable to** work due to back pain or stress — the two most common sickness leading to absence from work. Many policies also operate on an “any occupation” basis. This means the cover will only pay out if you are unable to do any job, rather than specifically your own. (In2009)

Dans un cas comme dans l'autre, on a construction d'un contexte générique — *any* en (362), premier argument non-identifié et *you* générique en (363) — et pour autant il apparaît clairement que la relation prédicative qualifiée — <company - cover interest from operating activities> en (362), <() - work> et <you - do any job> en (363) — n'est pas validée. Cependant, la non-validation apparaît cette fois comme une sorte de préconstruit, particulièrement avec *unable*, que la structure va permettre de justifier d'un point de vue qualitatif. Ainsi, en (363), la validation de la relation modalisée par *will* <cover - pay out> dépend non pas de la non-validation <you - do any job> mais bien du fait que <you> ait des propriétés qui fassent qu'il n'ait d'autre choix que de ne pas valider la relation.

BE *allowed to*

Ce n'est pas un hasard si BE *allowed to* est souvent rapproché de *can*, et comme pour BE *able to* la forme schématique que nous proposons de lui associer en 4.6 reflète cette similitude.

permettre de juger de l'équivalence entre les deux constructions. Si le positionnement de *not* est contraint par la forme de BE, sa combinaison avec la forme infinitive *be able to* pose en effet question quant à la portée de la négation, en particulier lorsque celle-ci apparaît à la suite d'un modal. Nous renvoyons notamment à l'analyse de l'exemple (344) au chapitre précédent (section 3.3.2), qui montre que la relation entre BE *unable to* et *not* BE *able to* n'est pas du même ordre que celle entre BE *unable to* et BE *not able to*, le lien entre *not* et X étant plus serré dans la dernière configuration — ce qui la rend plus facilement comparable à *unable*. La remarque s'applique d'ailleurs également à BE *unlikely to* et *not* BE/BE *not likely to*.

FIGURE 4.6 – Forme schématique de BE *allowed to*

Les deux marqueurs relèvent en effet du champ de la possibilité, avec stabilisation de la délimitation qualitative mais non-stabilisation de la délimitation quantitative. Cependant, là où *can* suppose comme BE *able to* une prépondérance de Qlt — il s’agit bien en premier lieu d’attribuer une propriété au sujet de l’énoncé — avec BE *allowed to*, on a souvent une équipondération des deux paramètres du fait de la dimension causative du marqueur qui implique un intérêt pour les modalités (Qlt) de validation (Qnt) de la relation prédicative. De plus, contrairement à ce qui se passe avec *can*, la causation suppose que la relation est orientée vers la validation, de sorte que les deux valeurs ne sont pas équipondérées en Qnt. Le chemin vers I est privilégié, mais le chemin vers E apparaît tout de même en filigrane car on reste dans le domaine du possible : il n’y a aucune contrainte ou nécessité pour le sujet de valider le prédicat — et ce quels que soient les repérages spatio-temporels, ce qui différencie BE *allowed to* de BE *able to*, même si, dès lors que BE est au prétérit, le contexte indique souvent que la relation est effectivement validée. Considérons à cet égard l’énoncé (364) :

- (364) It was a terribly cold winter that year. Everyone at the camp was undressed, had their hair shaved off and was given a number. Then we were hosed with ice-cold water and beaten up. After a month I **was allowed to** send a small postcard to my family. I said I was being well looked after and that all was OK. (*In2009*)

Du fait du co-texte à droite qui décrit le contenu de la carte postale (*I said...*), on comprend que la relation <I - send a small postcard to my family> est validée pour T_2 ω \mathcal{T}_0 (*that year, After a month*). Néanmoins, en l’absence de ces éléments actualisants dans le co-texte, on pourrait aisément imaginer une suite du type ‘but I chose not to’ ou bien ‘but I could not think of anything to say’, ce qui serait fort improbable avec *was able to*. Ainsi, là où un sujet spécifique et un ancrage dans une situation unique Sit_2 repérée en rupture par rapport à Sit_0 via -ED sur BE suffisent pour que la relation soit validée avec *able*, ce n’est pas le cas avec *allowed*, probablement car celui-ci ne travaille pas sur les propriétés du sujet de la même façon. En effet, BE *able*

to implique un jugement qualitatif sur les propriétés intrinsèques du sujet, de sorte que la propriété /able to P/ ne peut lui être attribuée que dans la mesure où l'on sait d'une manière ou une autre qu'il peut effectivement actualiser le prédicat. Dès lors que l'on a affaire à une situation Sit_2 unique, spécifique, et que la propriété n'est a priori plus valable à \mathcal{T}_0 (valeur de rupture du prétérit), la seule manière de savoir que la propriété /able to P/ était valable pour C (Qlt) à T_2 est donc de s'appuyer sur la validation de la relation (Qnt) pour Sit_2 . Autrement dit, avec BE *able to*, il n'y a pas de dissociation possible entre Qlt et Qnt dans ce type de contexte, tandis qu'avec BE *allowed to*, la délimitation qualitative, qui place le sujet dans une position de dépendance par rapport à des facteurs extérieurs et oriente donc le sujet vers le prédicat, sert de fondation à Qnt mais ne contraint pas la validation de la relation : la relation de dépendance (Qlt) est observable indépendamment du choix effectif du sujet de valider ou de ne pas valider (Qnt), car BE *allowed to* ne porte pas sur ses propriétés intrinsèques¹³.

Concernant justement le poids de la délimitation qualitative dans la détermination de l'occurrence de relation, on notera qu'il varie en fonction du type de sujet et de prédicat, certains contextes orientant vers l'interprétation de Qlt comme relevant d'une intervention subjective, ce qui a un impact sur la délimitation quantitative de l'occurrence comme on peut le constater à travers la comparaison des deux exemples ci-dessous :

- (365) People become disempowered and marginalised. They drop out of the “system”, which makes them harder to reach, administer or control. Local authorities are only able to treat the most severe cases, such as risk of suicide, and minor illnesses **are allowed to** deteriorate. (*In2009*)
- (366) “The time I spend with him is my free time, though we **are allowed to** take time off for this type of mentoring when we are on duty. But I wouldn't want anyone to think any of us are doing this because we see it as an easy option. We are all doing it for positive reasons. A lot of my job is about either confrontation or administration. What I like about being a mentor is that I can spend time on building a relationship. I'm loving it.” (*In2009*)

En (365), le prédicat <() deteriorate> renvoie à un processus non-intentionnel et le terme avec lequel il est mis en relation <minor illnesses> renvoie à un inanimé abstrait sur lequel il ne peut pas non plus y avoir de contrôle, de sorte que BE *allowed to* marque ici une relation de cause — plus ou moins récupérable dans le co-texte à gauche — à effet. Le jugement qualitatif est donc de type logique et, le premier argument ne pouvant faire le choix de E dans la mesure où la relation n'est pas agentive, il en résulte que la relation <minor illnesses - deteriorate> est interprétée

13. Cf. chapitre 3 section 3.1.2.

comme validée par rapport à \mathcal{T}_0 . En (366) en revanche, on a un sujet animé humain <we> et un prédicat <() take time off> renvoyant à un processus intentionnel qui évoque un cadre propice à la mise en œuvre de relations hiérarchiques — le travail — et oriente donc vers une interprétation intersubjective du type permission du jugement qualitatif véhiculé par BE *allowed to*. Or c'est précisément dans ce type de contexte que le sujet de l'énoncé va pouvoir faire le choix de valider ou non le prédicat, et que donc la prise en compte de E se justifie au plan quantitatif. Il en découle parfois une mise en retrait de Qnt au profit de Qlt comme dans cet énoncé où la relation <we - take time off for this type of mentoring> n'est de toute évidence pas validée pour l'énonciateur rapporté identifié au S₂ 'I' — inclus dans we = 'I' + 'they' ici — si l'on en croit le co-texte à gauche *The time I spend with him is my free time*, et où la dimension qualitative est donc prépondérante.

BE *ready to*

Avec BE *ready to*, on reste dans le domaine du possible et on revient à une délimitation qualitative prépondérante comme avec BE *able to*. À la différence de ce dernier cependant, nous avons vu que BE *ready to* impliquait également une dimension temporelle, qui a son importance à la fois pour la délimitation quantitative et pour la délimitation qualitative — ce que nous représentons dans le schéma 4.7 à l'aide du t en indice. En effet, BE *ready to* pose dans un premier temps un instant t (Qnt)

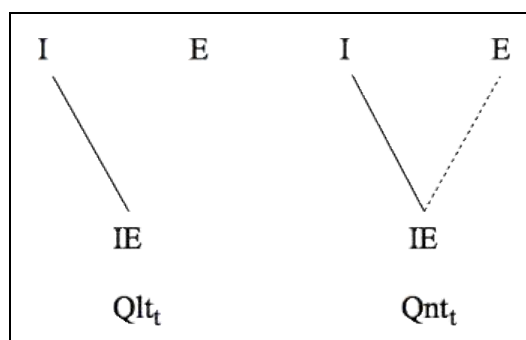


FIGURE 4.7 – Forme schématique de BE *ready to*

qui va servir d'ancrage, comme un point de basculement potentiel, à Qlt, qui ne peut donc être construit qu'à partir de t. La visée de I en Qlt est donc intimement liée à t sans pour autant que la vérification des propriétés associées au sujet de l'énoncé soit dépendante de la validation effective de la relation prédicative — qui reste en suspens, et ne constitue jamais l'objet du jugement en BE *ready to*. Cependant, il n'y a pas pour autant d'indifférence totale entre I et E en Qnt, comme le montrent certains énoncés comme (367) ci-dessous, où le prédicat renvoie à un procès téléique et non-intentionnel et déclenche une interprétation du type imminence :

- (367) In Belgrade and all over Serbia, however, the signs were multiplying that former Milosevic loyalists are ready to scurry from the sinking ship. // One suggestion was that Rade Markovic, head of Mr Milosevic's state security, had resigned or been sacked, or both. The rumours, though rarely confirmable, reflect the perception in Belgrade that Mr Milosevic's powerbase **is ready to collapse**. (*In2000*)

D'autre part, on notera que les propriétés intrinsèques mises en œuvre par BE *ready to* ne sont pas du même ordre qu'avec BE *able to*, ce qui a une conséquence notamment sur l'interprétation du marqueur au prétérit :

- (368) French striker Saha shrugged off a calf problem to start at Upton Park, although he was substituted during the second half as a precaution. He said he wanted to make an impact for the team, even if not 100 per cent match fit. "I did not expect to play, but I **was ready to** give my best so that's what I tried and it worked fine," he said. (*In2009*)
- (369) When Elif's father told her she had to kill herself in order to spare him from a prison sentence for her murder, she considered it long and hard. "I loved my father so much, I **was ready to** commit suicide for him even though I hadn't done anything wrong," the 18-year-old said. "But I just couldn't go through with it. I love life too much." (*In2009*)

Dans les énoncés (368) et (369), on a dans les deux cas un sujet *I* identifié à l'énonciateur rapporté \mathcal{S}_0^R et une interprétation du quasi-modal en termes de disposition à, de volonté, mais en (368), le co-texte à droite suggère que la relation <I - give my best> a été validée tandis qu'en (369), il apparaît clairement que la relation <I - commit suicide for him> n'a au contraire pas été validée. En fait, on voit que dans un contexte passé, contrairement à BE *able to*, BE *ready to* est compatible aussi bien avec la validation que la non-validation et que c'est bien le co-texte qui induit l'une ou l'autre interprétation. C'est qu'avec BE *ready to*, on a une orientation vers I, qui est privilégié par rapport à E, mais il s'agit bien uniquement d'une orientation : la validation n'est que potentielle et reste forcément en suspens car on se situe dans l'avant du procès. En effet, si le marqueur indique que le sujet de l'énoncé a des propriétés telles que la validation de la relation est possible, parce qu'il a par exemple la volonté d'actualiser le prédicat ou peut être mobilisé instantanément en ce sens, celle-ci n'est pas entièrement sous son contrôle mais nécessite l'intervention d'un déclencheur — ce qui apparaît d'autant plus clairement lorsque le sujet de l'énoncé (C) ne correspond pas au C_0 mais au C_1 du prédicat, puisqu'a priori ce dernier n'est pas muni de propriétés agentives. Ainsi, BE *ready to* construit au niveau qualitatif une propriété qui constitue en quelque sorte une condition préalable à la construction de l'existence de l'occurrence, qui si elle est remplie n'est pas pour autant suffisante pour assurer la validation de la relation prédicative — qui rappelons-le n'est de toute façon jamais

au premier plan.

BE *prepared to*

Avec BE *prepared to*, on a un fonctionnement énonciatif assez différent qui reflète les différences notionnelles et prédicatives des marqueurs et que l'on peut représenter comme en 4.8 ci-dessous — schéma inverse de BE *ready to*, à ceci près qu'il n'y a pas de prise en compte d'un instant *t* avec BE *prepared to*. Nous avons vu que

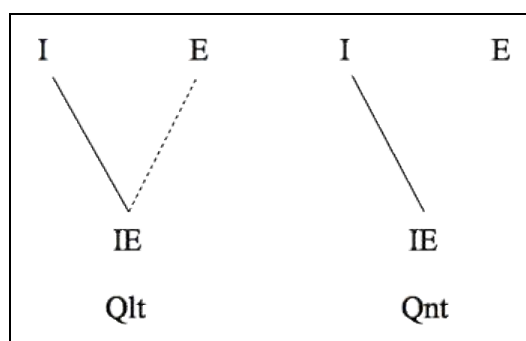


FIGURE 4.8 – Forme schématique de BE *prepared to*

contrairement à *ready*, *prepared* impliquait un processus préalable, censé répondre à un objectif précis, et c'est ce qu'indique la visée de I en Qnt. Pour autant, le paramètre quantitatif est au second plan, et sert simplement de fondement à la délimitation qualitative de l'occurrence, qui est prépondérante et implique un retour sur la valeur visée en Qnt. En effet, au niveau qualitatif, le choix conscient, l'effort potentiel et donc la valuation que l'on retrouve dans la valeur de bonne volonté, ou volonté si nécessaire, mais aussi de détermination du marqueur, implique que I est visé mais que E a également été pris en compte, ce dont le chemin en pointillé est la trace. L'exemple (370) illustre bien l'importance de cette notion de choix avec BE *prepared to* :

- (370) If you take the straightforward measure of growth of GDP over the past 10 years, Japan has barely grown at all. [...] // For most of the past 25 years the Japanese people have **been prepared to** accept this. Indeed, it is an extraordinary tribute to their social resilience that people have put up with a generation-long stagnation in living standards. [...] // Now the Japanese people seem to be no longer prepared to accept failure — or at least prepared to take the risk of new economic policies. If the DPJ is indeed returned with a clear majority, there is the prospect of a sharp change in direction. (In2009)

Dans cet énoncé, le prédicat introduit par *to* est le verbe *accept* qui correspond à l'un des verbes les plus fréquents avec BE *prepared to* (cf. tableau 3.23), ce dont on pourrait à première vue s'étonner étant donnée la redondance apparente entre l'idée

d'acceptation véhiculée par le prédicat et BE *prepared to*. Cependant, en lui-même, *accept* ne dit pas grand chose de la manière dont s'effectue le choix de *p*, repris ici par *this*, et c'est bien BE *prepared to* qui suggère un choix conscient, potentiellement difficile, mais néanmoins volontaire, et sert ainsi de justification à l'idée de résilience que l'on trouve dans le co-texte à droite. Dans ce contexte, où la structure participe par ailleurs d'un bilan contrasté avec la situation présente, BE *ready to* serait assez improbable car, du fait de ses affinités avec les notions d'immédiateté et de promptitude, il ne présente pas le même potentiel réflexif et rétrospectif — et ce n'est sans doute pas un hasard si BE *prepared to* est plus fréquent avec des verbes tels que *accept*, *consider* ou *admit* mais aussi avec l'aspect *perfect* sur BE.

BE *keen to*

Avec BE *keen to*, nous avons vu que la valeur de volonté était plus affirmée et la représentation que nous proposons pour cette structure en 4.9 tente d'en rendre compte via la sélection du seul chemin vers I en Qnt et en Qlt. BE *keen to* s'apparente

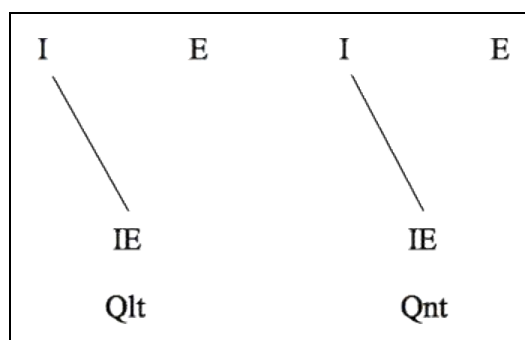


FIGURE 4.9 – Forme schématique de BE *keen to*

ainsi à *will* avec lequel il partage en effet la valeur de volonté, mais s'en différencie à la fois par sa construction notionnelle — tension vers le prédicat — et par le fait que Qlt est toujours prépondérant, comme avec BE *ready to* et BE *prepared to*, ce qui fait que les deux marqueurs restent tout à fait compatibles, comme le montre l'exemple (371) :

- (371) The Vatican will **be keen to** ensure that its new leader in England and Wales avoids the controversies that Cardinal Murphy-O'Connor endured. Within weeks of taking the job in 2001, the Cardinal found himself embroiled in accusations that he had allowed a child-abusing priest to keep his job. // Archbishop Nichols, on the other hand, seems to thrive on dealing with crises. (In2009)

Dans cet énoncé, *will* porte sur la validation de la relation <Vatican - be keen to ensure that...> et prend sa valeur de prédiction ou de visée en raison de la valeur de volonté

de BE *keen to* (Qlt prépondérant), de sorte que les deux marqueurs apparaissent comme complémentaires. Au delà même de la question d'une possible redondance, on peut penser que le fait que BE *keen to* renvoie à une propriété et non à un processus contribue à bloquer la valeur radicale de *will*, mais on notera néanmoins que la tension supposée par *keen* amène à relativiser le caractère statif de l'expression qui, dans ce contexte, semble pouvoir être glosée à la fois par 'want to' et 'try to' — ce qui va dans le sens de l'idée qu'avec *keen*, le sujet de l'énoncé est actif et non passif vis-à-vis de la validation du prédicat¹⁴. L'énoncé (372) ci-après fait sans doute apparaître encore plus clairement cette orientation vers la validation (Qnt), tandis que l'énoncé (373) montre quant à lui que la relation prédicative peut d'ailleurs être validée en contexte :

- (372) Spain's Banco Santander, which owns Abbey, Alliance & Leicester and part of Bradford & Bingley, may be allowed to get involved because it is significantly smaller than the big banking groups in Britain. But it could still be frustrated by the Government's determination to attract new entrants. // "We **are keen to** see greater competition in the banking sector as soon as possible," said a government source. (*In2009*)
- (373) As presenter of the Late Junction show, Talkington has done more than most to bring this music to the UK, having been first enchanted by relatively high-profile ECM-signed artists like guitarist Terje Rypdal and saxophonist Jan Garbarek. Yet while the likes of Mathias Eick, Frode Haltli and Tord Gustavsen could be seen as continuing this tradition, Talkington **is keen to** point out that not all subsequent artists share Garbarek's famously icy, introverted tone. Rather, she insists, "some of the most invigorating Norwegian music comes from feeling your guts being ripped out!" (*In2009*)

En effet, en (372), le verbe *see*, qui renvoie à une perception involontaire, pourrait laisser croire que BE *keen to* ne fait que construire une valuation de la relation <we - see greater competition in the banking sector> dont la validation serait simplement souhaitée par le sujet de l'énoncé (Qlt), mais le co-texte à gauche suggère que <we> identifié à *the Government* travaille activement à la validation de la relation (Qnt). En (373), *is keen to* apparaît cette fois dans un énoncé rapportant devant le verbe introducteur *point out* suivi de son complément en *that* qui, précisant le contenu du discours indirect, valide en même temps la relation <Talkington - point out [something]>. Mais comme en (372), la délimitation quantitative de l'occurrence n'est pas prépondérante pour autant : le rôle de BE *keen to* est bien de caractériser l'attitude du sujet de l'énoncé vis-à-vis du prédicat, indépendamment de sa validation. Seulement, le fait que la relation soit validée implique une redéfinition de la valeur de volonté, qui suppose une intention avant le fait¹⁵, en une valeur d'importance pour le sujet, qui

14. Cf. chapitre 3 section 3.1.1.

15. Cotte (2002 : 9) définit la volonté comme une « visée confirmée », où « confirmée » doit s'entendre non pas au sens d'actualisée mais au sens d'une décision consciente du sujet, qui fait le choix

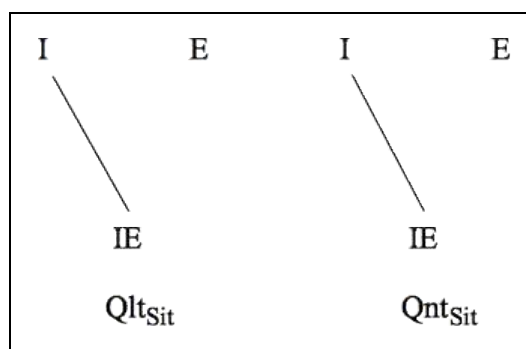
‘tient à signaler que’, ce à quoi l’idée d’insistance exprimée dans le co-texte à droite fait écho. La manifestation d’un sens proprement volitionnel n’est donc pas systématique mais liée à des facteurs co-textuels — type de prédicat, mais aussi repérages temporels et aspectuels sur BE, puisque le prétérit et le *perfect* sont bien souvent associés à la validation de la relation prédicative — et elle alterne avec une modalité de type appréciatif — ‘il importe au sujet de valider le prédicat/que la relation prédicative soit validée’ — qui, dans certains contextes suggérant une classe de situations, pourra donner naissance à une valeur de caractéristique du sujet, procédant de l’interprétation par l’énonciateur de l’attitude du sujet de l’énoncé¹⁶ — ce qui montre qu’avec BE *keen to* la source du jugement modal n’est pas forcément le sujet de l’énoncé, contrairement à ce que suggère Rivière (1991). On s’approche d’ailleurs de cette valeur de caractéristique dans l’énoncé (373) ci-dessus, qui fait apparaître un des prédicats les plus fréquents avec la structure et se livrant le plus volontiers avec d’autres tels que *stress*, *portray*, etc. à une interprétation de ce type. Bien que l’on ait affaire ici à un procès unique et qu’il s’opère un glissement thématique dans le passage reproduit, on remarque en effet que le terme de départ de la relation <Talkington> est également construit comme repère constitutif dans le co-texte à gauche et au delà de la mise en place d’une situation d’assertion, il s’agit donc avec BE *keen to* de construire comme caractéristique le rapport du sujet à son discours.

BE *set to*

Avec BE *set to*, on retrouve comme avec BE *likely to* une délimitation Qlt de fondation qui va servir à la construction Qnt de l’occurrence, ce qui explique la proximité entre les deux structures, BE *set to* se prêtant également à une interprétation en termes de probabilité. Cependant, nous avons vu que cette valeur se fondait sur une structuration notionnelle très différente d’un marqueur à l’autre, ce qui se reflète dans le schéma 4.10 censé représenter le fonctionnement de BE *set to* en tant que marqueur d’opérations énonciatives.

d’une valeur et entend œuvrer à son actualisation.

16. Alors que « [d]ans la volonté l’énonciateur est subordonné au référent du sujet, qui lui fait connaître la modalité ou non » (Cotte 2002 : 9).

FIGURE 4.10 – Forme schématique de BE *set to*

On voit en effet qu’avec cette structure seul le chemin vers I est tracé en Qlt et Qnt, comme pour BE *keen to* — et on notera que les deux structures présentent également des affinités si l’on en croit notamment l’*OED*, qui attribue à BE *set to* une valeur de détermination. C’est qu’avec BE *set to*, la propriété attribuée est de type ancrage situationnel — ce que nous symbolisons par Sit — et permet ainsi de définir la relation prédicative par rapport à un point de départ (Qlt) à partir duquel la validation va pouvoir s’enclencher (Qnt co-indicié). Dès lors, il n’y a aucune prise en compte de l’extérieur du domaine notionnel, d’où l’impression d’un plus grand degré de certitude qu’avec BE *likely to*, à l’instar de BE *due to* sur lequel nous reviendrons un peu plus loin. Ceci étant, la valeur de visée/probabilité n’est pas la seule que l’on rencontre avec BE *set to*, ce dont on peut rendre compte à l’aide de la pondération des paramètres qualitatif et quantitatif, comme on peut le constater à travers les exemples suivants :

- (374) The slump of Labour and the Tories since the ComRes poll for The Independent last month underscores how the main parties are being punished for the expenses scandal. And a supplementary question asked of voters suggests that 43 per cent will consider voting for a minor party in the European elections next month. Other polls suggest that the Greens are set to double their 6 per cent of last time round. (*In2009*)
- (375) The camera on the rig **was set to** take a single shot at a time, so every time I pressed the radio transmitter in [*sic*] would only take one shot — if I wanted more I had to keep pressing it. It must also be remembered that back in 1989, radio transmitters were far less reliable than they are now. While they might work when you set them up, there was no guarantee they would still be working when it mattered. (*In2009*)
- (376) My time as editor is probably best remembered for the campaign to decriminalise marijuana. The idea took hold in the summer of 1997 and we decided to launch the campaign in early September. Pieces were written, supporters canvassed, all **was set to** go. That is, until the last Saturday of August when Princess Diana was killed in Paris and every other story vanished from the pages of every newspaper in the land. (*In2009*)

- (377) Ofcom announced in June that it **was set to force** Sky to offer its premium broadcasting — including sports and Hollywood movies — to rivals including Virgin and BT at cheaper wholesale prices. It yesterday published the responses to the third phase of the review. // The proposals have left Sky furious and, last week, chairman James Murdoch said the move represented “a threat to the climate for investment” in the UK. (*In2009*)

En (374), Qnt est prépondérant du fait du repère spatio-temporel *in the European elections next month* posé dans la phrase précédente et mis en relation avec *last time round*, ainsi que du type de procès auquel renvoie le prédicat <() double their 6 per cent of last time round> qui, bien qu’associé à un sujet animé humain <the Greens>, n’est pas agentif au sens où il échappe au contrôle du sujet — et on note que la relation modalisée est un contenu de discours rapporté dont la source *polls* suggère qu’il s’agit d’une estimation. Pour autant, l’évaluation des chances de validation de la relation <Greens - double their 6 per cent of last time round> se fonde bien sur la délimitation Qlt de l’occurrence, BE *set to* indiquant qu’en situation, le terme de départ a des propriétés telles que la validation de la relation peut avoir lieu. On notera que cette interprétation de la structure est la plus fréquente, en particulier au présent qui représente la majorité des emplois du marqueur¹⁷. Ce n’est donc pas un hasard si les exemples (375) à (377) donnent à voir quant à eux des occurrences de BE *set to* au prétérit. Hors contexte de discours rapporté, qui représente ceci dit une bonne partie des emplois de la structure au prétérit, le repérage en rupture par rapport à la situation d’énonciation ainsi que l’ancrage contextuel supposé par le prétérit entraîne bien souvent une mise en retrait de Qnt au profit de l’attribution de propriété et de la dimension Qlt, avec tout au plus une équipondération des deux paramètres. Ainsi, en (375), on a une interprétation causative et quasi-passive de la structure liée à la nature inanimée du terme de départ <the camera on the rig>, présenté comme objet de manipulations dont le but est de le mettre en état de valider le prédicat — et on peut mettre cette occurrence en relation avec *you set them up* dans le co-texte à droite. En (376), le sujet est également inanimé mais la construction d’une limite temporelle à la validité de la prédication en BE *set to* dans le co-texte de droite, induit une interprétation proche de celle de BE *ready to* — ‘tout était prêt’. Enfin, en (377), où l’on a affaire à du discours rapporté — ce qui montre que ce type d’interprétation, pour autant qu’elle soit plus fréquente au prétérit, n’est pas nécessairement restreinte à ce type de contexte — le sujet assimilé à un animé humain <it> soit *Ofcom*, doué donc de volonté, ainsi que le prédicat <() force...>, renvoyant à un procès intentionnel dont l’actualisation requiert des efforts particuliers, induisent une lecture de BE *set to* à valeur de détermination qui vient illustrer le lien avec BE

17. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

keen to évoqué un peu plus haut. On voit donc que les marqueurs du co-texte influent fortement sur l'interprétation de BE *set to* mais que, dans tous les cas, la relation est ancrée dans une situation qui permet de projeter sa validation qualitativement et quantitativement indépendamment du jugement de l'énonciateur, tel qu'il peut par exemple transparaître avec BE *likely to*, qui met en jeu des représentations par nature subjectives.

BE *due to*

Avec BE *due to*, dont on a vu qu'il était considéré par Quirk et al. (1985) comme présentant des affinités avec le domaine temporel et aspectuel, la construction de l'occurrence se fonde également sur Qlt pour aboutir à Qnt, avec visée de l'intérieur du domaine notionnel. Cependant, comme le montre le schéma 4.11 ci-dessous, contrairement à BE *set to*, BE *due to* implique la fermeture du chemin vers E en Qlt, qui découle du lien de nécessité entre le sujet et le prédicat, celui-ci n'ayant d'autre choix que de valider la relation. Au présent, l'élimination de l'altérité au plan qualitatif in-

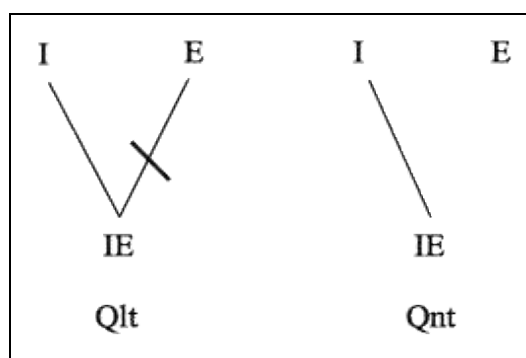


FIGURE 4.11 – Forme schématique de BE *due to*

duit une relative stabilisation de la projection de la validation au plan quantitatif, qui explique que l'on ne rencontre pas BE *due to* dans des contextes analogues à (374), où la validation de la relation ne peut véritablement être contrôlée par le sujet de l'énoncé — ou un autre sujet clairement identifiable. L'exemple (378) ci-dessous illustre bien le fonctionnement du marqueur :

- (378) Milan are willing to negotiate a permanent deal to sign David Beckham from LA Galaxy, but insist it will all come down to the player's preference. Beckham **is due to** return to America at the beginning of March for the start of the new MLS season. Milan made it clear yesterday they would be prepared to speak to Galaxy but that the decision to stay would be Beckham's. (*In2009*)

Dans cet énoncé, la validation de la relation prédicative <Beckham - return to America> apparaît comme prévue (Qnt) pour le repère contextuel *at the beginning of*

March en raison d'un engagement antérieur du sujet de l'énoncé (Qlt) qui est donc tenu à \mathcal{T}_0 d'actualiser le prédicat. C'est-à-dire qu'il peut toujours changer d'avis — voir le co-texte à droite — mais dans l'état actuel des choses, on s'achemine logiquement vers la validation et il faudrait qu'un élément perturbateur rouvre le chemin vers E en Qlt pour que la validation n'ait pas lieu — ce qui n'est pas envisagé a priori.

Au prétérit, on remarque justement que la validation de la relation prédicative modalisée par BE *due to* est souvent contrariée par un événement venu perturber le cours des choses et la structure se livre ainsi à une interprétation contrefactuelle, comme dans l'exemple (379) ci-dessous, où le marqueur adversatif *Instead* signale clairement que la relation <it - be unveiled> ne sera pas validée pour le repère *in the autumn this year* :

- (379) The University of Edinburgh invited the artist — whose work has been shown and bought by the National Galleries of Scotland — to create a work for its Main Library. It **was due to** be unveiled in the autumn this year, when the library's redeveloped ground opened. // Instead, the artist pulled out of the project in disgust after his first proposal for the space was frowned upon for not being positive enough. (*In2009*)
- (380) Gordon Brown faced another fierce attack from a minister who quit government today as he prepared for a showdown with his own MPs. // Jane Kennedy said she was not re-appointed as an environment minister because she refused to give a pledge of loyalty to the Prime Minister. [...] // Tonight Mr Brown **was due to** address a meeting of the Parliamentary Labour Party at the Commons, with Labour MPs reeling from disastrous European Parliament election results. // It was their worst electoral showing for nearly 100 years after finishing third in vote share behind the Tories and Ukip. // MPs were also dismayed that the far-right BNP gained two MEPs. (*In2009*)

On peut sans doute l'expliquer par le fait que le prétérit marque que la nécessité, et donc la fermeture du chemin vers E, n'est plus d'actualité — et on remarque qu'avec BE *set to*, qui n'implique aucune prise en compte de E et qui marque un ancrage dans une situation de départ, une telle interprétation est beaucoup moins fréquente. Il y a donc très certainement une caractéristique propre au mode de fonctionnement de BE *due to* au prétérit, et plus précisément à son traitement de l'altérité, qui favorise la lecture contrefactuelle, mais pour autant, l'exemple (380) montre qu'il ne s'agit pas de la seule interprétation possible. En conséquence, il semble que, plus que de signifier nécessairement la non-validation de la relation prédicative, *was/were due to* indique que les circonstances dans lesquelles la validation de la relation avait été prévue, convenue, ont changé — en (380) l'attaque inattendue de Jane Kennedy à l'encontre de Gordon Brown change le contexte de son intervention au Parlement. Ainsi, il apparaît que le prétérit implique ici aussi une mise en avant de la délimitation

qualitative de l'occurrence, la structure procédant d'un commentaire sur les conditions de sa venue à l'existence.

BE *made to*

Avec BE *made to*, on a un schéma inverse de BE *due to*, toujours avec construction de Qnt sur Qlt : le sujet de l'énoncé est muni de propriétés qui résultent d'un processus créateur ou transformateur (Qlt) et qui entraînent nécessairement la validation de la relation, à l'exclusion de la non-validation (Qnt). On notera également des similitudes

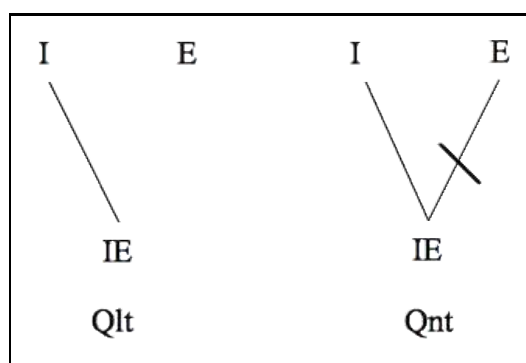


FIGURE 4.12 – Forme schématique de BE *made to*

avec BE *allowed to* avec lequel BE *made to* partage une valeur causative : le chemin vers I est ouvert en Qlt dans les deux cas, mais le travail qualitatif n'est pas le même puisque si l'un et l'autre marqueur mettent en œuvre des propriétés extrinsèques — c'est-à-dire situées, a priori non-essentiels — BE *made to* provoque dans le même temps une modification des propriétés intrinsèques du terme qualifié, ce qui induit des représentations différentes en Qnt — et donc des valeurs différentes en contexte. Une des conséquences des propriétés notionnelles de BE *made to* associées à la fermeture du chemin vers E en Qnt est que la relation est forcément validée que la structure soit employée au présent ou au prétérit. De fait, comme pour BE *allowed to* au prétérit, le rôle du marqueur est de mettre en avant les modalités de validation plus que la validation elle-même, ce qui signifie qu'une place importante est accordée à la délimitation qualitative de l'occurrence, avec différentes valeurs possibles selon les cas :

- (381) I was so disgusted at how the producers manipulated everything in the first series of *The Apprentice* that I refused to watch it after the sixth episode. I refuse to watch any reality TV programme because I have seen that nothing is as it **is made to** appear. (*In2009*)
- (382) Roddick had a break-point opportunity in the next game but failed to take it and he **was made to** pay dearly for that in the fifth when Federer broke him again then comfortably held serve for a 5-1 lead. (*In2009*)

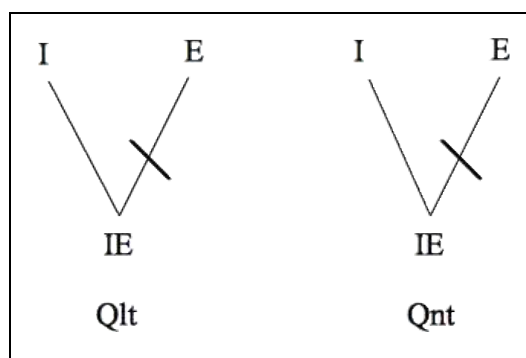
- (383) Prancing around the stage like the Mormon love-child of Bono and Billie Joe Armstrong, Brandon Flowers **was made to** perform in venues as large as this. No one else could introduce a song as being “about love, about sex, about hope, about dreams” and keep as straight a face as he. No one else could fling a dead pheasant on each shoulder and still be crowned Most Stylish Man at the 2008 GQ awards. // Five songs in and The Killers are riding unbelievably high. They’ve got the crowd on their side, they sound amazing and even their more vicious detractors couldn’t fail to be impressed by the way they turn this cavernous venue into an intimate setting. (*In2009*)

En (381) et (382), on a une équi-pondération des paramètres Qlt et Qnt, avec dans le premier cas l’idée véhiculée par le co-texte d’une manipulation des propriétés de <it> de manière à forcer intentionnellement la validation de la relation <it - appear [as it does]>, et dans le second un enchaînement de prédicats au prétérit qui construisent une trame narrative de sorte que ce qui est mis en avant est le lien de causation non-intentionnelle, la validation de la relation <he - pay dearly for that in the fifth> apparaissant comme la conséquence logique de la validation préalable de la relation <[Roddick] - failed to take it>. En (383), la validation de la relation est préconstruite et ne constitue plus un enjeu de l’énoncé, de sorte que Qlt est prépondérant. BE *made to* participe ici de la caractérisation du sujet *he* qui est le repère constitutif de l’énoncé et qui est décrit comme muni de propriétés le prédisposant à valider le prédicat. L’intérêt de cet énoncé est de faire apparaître clairement, comme nous l’avons déjà évoqué¹⁸, que BE *made to* n’est pas nécessairement associé à un procès détrimental pour le sujet de l’énoncé et ne présuppose aucun positionnement préalable de celui-ci par rapport au domaine de validation, d’où l’idée que seul I est visé en Qlt — contrairement à ce qui se passe avec BE *forced to*.

BE *forced to*

En effet, avec BE *forced to*, on a vu que la mise en relation du sujet et du prédicat procédait d’une contrainte et allait donc à l’encontre de la volonté ou de la disposition naturelle du sujet. Cela suppose qu’au plan qualitatif, on part d’une représentation négative de l’occurrence (E) que l’on élimine pour viser l’intérieur du domaine, et forcer la validation au plan quantitatif sur la base du forçage de la valeur en Qlt. Ainsi la représentation proposée en 4.13 se différencie bien de celle de BE *made to* par le traitement qualitatif de l’altérité.

18. Cf. en particulier chapitre 3 section 3.2.2.

FIGURE 4.13 – Forme schématique de BE *forced to*

Plus généralement, la particularité de BE *forced to* au regard des autres structures BE X TO envisagées jusqu'à maintenant est de mettre en œuvre en Qlt une opposition de points de vue — au sens large du terme puisque nous avons vu que le terme de départ de la relation n'était pas systématiquement un animé humain, bien qu'il s'agisse du cas majoritaire. Chaque branche correspond ainsi à une représentation distincte de la relation prédicative que l'on peut mettre en évidence dans les exemples (384) et (385) ci-après :

- (384) A General Medical Fitness to Practise panel ruled Dr Stevenson's conduct over both patients "demonstrated a disregard for patient safety". // Dr Stevenson was handed a 15-month jail term, suspended for two years, at Preston Crown Court in April 2007. // The court was told the senior partner at the Seascale Practice was forced to take a sabbatical by colleagues over concerns about his workaholic nature. // He had suffered from depression since childhood and tried to bury his mental illness through overwork. (*In2009*)
- (385) Live music being killed by 'cocktail of legislation' // Music venues and ancient pubs are **being forced to** close as new neighbours complain, reports Kevin Rawlinson (*In2009*)

En (384), on a un sujet animé humain *the senior partner at the Seascale Practice* et un complément d'agent exprimé *by colleagues* qui facilitent l'identification des points de vue mis en jeu : BE *forced to* indique que la relation <senior partner at the Seascale Practice - take a sabbatical> n'est pas souhaitée par le sujet de l'énoncé — on se situe en E — par opposition à l'agent *colleagues*, qui en tant que déclencheur de la validation, situe la relation en I et ferme dans le même temps le chemin vers E ouvert au préalable. De même qu'avec BE *made to*, la relation est présentée comme validée, mais encore une fois il ne s'agit pas de l'enjeu principal de l'énoncé. En (385), la situation semble un peu plus complexe dans la mesure où le sujet *Music venues and ancient pubs* est inanimé et où l'on n'a pas de complément d'agent dans le contexte. Cependant, on a bien ici aussi une opposition de points de vue avec une valeur appréciative sous-jacente : le prédicat <() close> renvoie à un changement d'état dont

BE *forced to* signale qu'il n'est pas souhaitable pour le terme de départ (ouverture du chemin vers E) mais est imposé (visée de I et élimination de l'altérité) par un agent ou un causateur distinct du terme de départ — dont on retrouve la trace dans le co-texte à droite à travers *as new neighbours complain*. On contestera peut-être le terme de point de vue, mais au delà du fait que l'on peut aisément identifier dans ce contexte deux groupes d'animés humains susceptibles de servir de sujets de point de vue, on observe bien dans tous les cas une double dynamique et on se positionne en deux endroits distincts pour considérer les propriétés de la relation. De plus, on remarque que BE *forced to* fonctionne ici avec l'aspect BE -ING qui est la trace d'un commentaire sur la relation prédicative permettant de contextualiser la relation <music venues and ancient pubs - close> par rapport aux mécanismes qui en sous-tendent la validation au moment de l'énonciation, la délimitation qualitative de l'occurrence s'en trouvant renforcée — et il ne s'agit pas là d'un cas exceptionnel, puisque *being forced to* représente plus de 8 % des emplois du marqueur, une proportion non-négligeable au regard des autres structures BE X TO¹⁹. Pour finir, on notera qu'au delà des valeurs de causation et de contrainte qu'on a pu associer à BE *forced to* précédemment, celui-ci est également porteur d'une valeur appréciative négative qui est un facteur supplémentaire de différenciation vis-à-vis des autres structures, y compris BE *hard to* et BE *difficult to* — contrairement à ce que nous avons pu suggérer auparavant, puisque nous allons voir que celles-ci relèvent avant tout d'un travail sur le domaine du possible radical.

BE *hard to* et BE *difficult to*

Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises, BE *hard to* et BE *difficult to* apparaissent comme des cas un peu à part au sein des structures BE X TO et ceci vaut également pour leur fonctionnement en tant que marqueurs d'opérations énonciatives, dont nous proposons une représentation dans le schéma 4.14 ci-dessous. On précisera

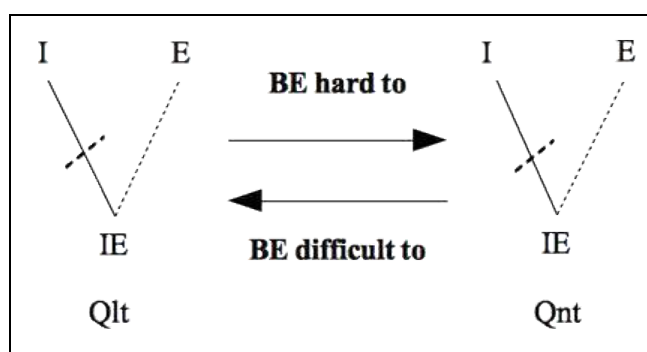


FIGURE 4.14 – Formes schématiques de BE *hard to* et BE *difficult to*

19. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

tout d'abord que le choix d'un schéma unique est censé refléter la grande similitude que l'on observe dans les emplois de ces structures, qui sont quasi-systématiquement interchangeables avec un impact difficile à cerner sur l'interprétation. Dans un cas comme dans l'autre, on a en effet une possibilité concrète, d'où un chemin principal tracé vers I en QIt comme en Qnt, mais une possibilité contrariée, ce que nous représentons par un chemin barré en pointillé, l'accès à I restant possible mais requérant un certain effort. Le chemin vers E apparaît quant à lui en filigrane car la difficulté d'accéder à I induit la prise en compte de l'extérieur notionnel, comme on peut le voir dans les énoncés suivants où, en présence de marqueurs co-textuels soulignant les obstacles à la validation, le chemin vers la non-validation se trouve renforcé :

- (386) In an email to the paper, Mr Jobs insisted that “much of your information is incorrect,” but pointedly failed to deny the existence of the Tablet or rumours that an announcement could come as soon as next month. Apple declined to answer questions about the existence of the Tablet, saying it “does not comment on rumour and speculation”. // Hard facts **are difficult to** come by precisely because the company has a long record of shrouding its new products in secrecy until the moment Mr Jobs steps in front of a crowd dressed in his trademark garb of a black polo-neck and jeans to provide a live tutorial in front of an adoring crowd. // The result of such carefully calculated pre-launch reticence is an entire industry of Mac-related bloggers and analysts who fill the void of information from Apple, which last year made a profit of \$4.8bn (£2.9bn), with a blizzard of comment and insight — some of it subsequently proven to be accurate — about goings-on in the company's secure laboratories. (In2009)
- (387) There remain many questions about the crushing of the protest, not least how many people lost their lives that night, and in what circumstances. The Beijing authorities insist that no more than 250 people died, and that no one was killed actually in the square itself — important, as Chinese regard the square as sacrosanct. For many, these claims are hard to believe. Even if strictly speaking true, however, this does not alter the fact that the Chinese Communist Party applied the might of the country's military against peaceful protests — more than two million people were in Beijing's streets at the movement's height — and, as is now clear, snuffed out the incipient flame of democracy for at least a generation. (In2009)

En (386), BE *difficult to* indique que la validation de la lexis non-saturée <() - come by hard facts> est possible — pour tout C₀ — mais compromise et les raisons de la difficulté à valider la relation sont exposées dans le co-texte, qui suggère en réalité qu'il est quasi-impossible d'obtenir de véritables informations, de sorte que l'on s'oriente plus vers E que I. De même, en (387), le sujet syntaxique de l'énoncé, *claims*, indique lui-même qu'il est question d'une assertion sans fondement, et son association à l'idée qu'il reste de nombreuses questions sans réponses ainsi qu'à une reprise hypothétique

en *Even if* favorise l'interprétation de la relation <[many] - believe these claims> comme non-validée.

Au delà cependant des similitudes entre les deux marqueurs, le schéma 4.14 postule deux orientations différentes censées rendre compte des divergences observées précédemment au niveau notionnel. On peut en effet considérer qu'avec BE *hard to*, on part d'un jugement de propriété sur le terme de départ (Qlt) à partir duquel on considère la relation prédicative non-saturée dans son ensemble par rapport au domaine de validation (Qnt), tandis qu'avec BE *difficult to*, on part de Qnt, soit de la relation non-saturée, et à partir de celle-ci on construit une propriété du terme de départ. Le fait que BE *difficult to* soit plus fréquent avec la structure extraposée — qui suppose de considérer la relation en bloc par rapport à un préconstruit — peut apparaître comme un argument en faveur de cette hypothèse²⁰. Certes, il s'agit là de tendances à la marge qui ne reflètent aucune incompatibilité de l'une ou l'autre structure, mais on remarque néanmoins que les deux marqueurs n'ont pas tout à fait la même distribution²¹, BE *hard to* étant nettement plus fréquent au présent simple que BE *difficult to*, qui apparaît quant à lui plus souvent à une forme non-finie — ce qui suggère qu'ils ne jouent en effet pas exactement le même rôle dans l'énoncé.

Ceci dit, il semble y avoir un effet de lissage des divergences entre les deux structures du fait de la prépondérance de la délimitation qualitative de l'occurrence. On peut en effet considérer que, quel que soit le contexte d'emploi des marqueurs, Qlt est au premier plan dans la mesure où il s'agit d'apporter un commentaire par rapport à une représentation subjective du domaine du possible à l'intérieur duquel on construit du degré, et ce y compris lorsque l'on a affaire à une construction extraposée comme dans les énoncés (388) et (389) ci-dessous :

- (388) All sports have their detractors, as does sport as a generic whole, but it **is hard to** think of any more maligned than cricket and golf. The late Robert Morley “would rather watch a man at his toilet than on a cricket field” while golf has been lambasted this week even by the chief sports writer of a respected national newspaper, who witlessly contended that a sport does not make the pulse race if there is no risk to life and limb. (*In2009*)
- (389) Mr Blair’s policy towards Europe — and, having voted no in the 1975 referendum, I am no Euro-fanatic — has consisted of taking one step forward and three steps back. He perfected the technique of saying to his business associate: “Naturally, I would readily follow the course you suggest. There would be nothing I should like better. But I’m afraid my partner would not allow it.” The partner, or associate, was Mr Brown. // Without access to all the sources, it **is difficult to** say whether Mr Blair made use of Mr Brown to justify a course of action which Mr Blair had decided to follow in any event.

20. Cf. section 3.2.2 du chapitre 3 pour des données précises sur ce point.

21. Cf. graphique 3.1 au chapitre précédent.

Some of us grew heartily sick of the “five conditions” which Mr Brown used to trot out for joining the euro. (*In2009*)

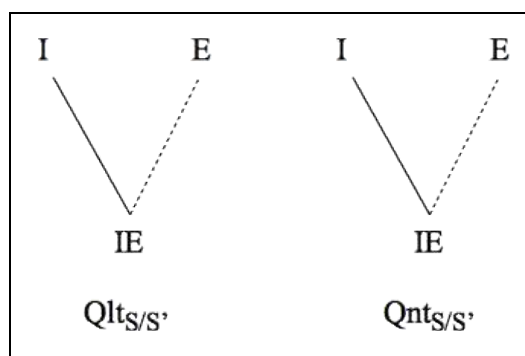
Dans ces deux énoncés, BE *hard to* et BE *difficult to* participent de la reprise d’un préconstruit dont ils retravaillent les propriétés. En (388), la structure apparaît après *but* dans un contexte concessif et reprend l’idée que tous les sports se valent ou que le golf et le cricket n’ont rien de particulier — $\langle (\) - \text{think of [sports] more maligned than cricket and golf} \rangle$ être le cas — pour la remettre en cause (barrage partiel du chemin vers I et ouverture de E en arrière-plan), les propriétés de *cricket and golf* étant développées dans la suite de l’énoncé. Il ne s’agit donc pas en premier lieu de se positionner sur la possibilité de valider ou non la relation, mais de mettre en avant un point de vue sur le contenu propositionnel. De même en (389), où la relation $\langle (\) - \text{say whether Mr Blair made use of Mr Brown to justify a course of action which Mr Blair had decided to follow in any event} \rangle$ procède d’une remise en question du point de vue de l’énonciateur rapporté ‘Mr Blair’ présenté dans le co-texte à gauche — et donc d’un travail plus qualitatif que quantitatif sur la lexis. Au delà du fonctionnement de l’extraposition, dans un cas comme dans l’autre, ceci est également lié aux prédicats introduits par *to* qui renvoient l’un comme l’autre à une source de prise en charge et il faut rappeler que BE *difficult to* et BE *hard to* se combinent en priorité avec ce type de prédicat, ce qui est révélateur quant à leur fonction énonciative.

Enfin, on voit que si ces deux marqueurs sont bien porteurs d’une évaluation subjective, ils ne sont pas à proprement parler appréciatifs au sens où ils n’expriment pas une valuation du type bon/mauvais, souhaitable/regrettable — et se différencient en ce sens des adjectifs *hard* et *difficult* dans d’autres contextes d’emploi, comme nous avons déjà eu l’occasion de l’évoquer pour ce dernier²². En conséquence, si BE *hard to* et BE *difficult to* peuvent être considérés comme subjectifs, c’est parce qu’ils apparaissent souvent comme des marqueurs ‘meta’, ou réflexifs, au sens où ils interrogent le positionnement du sujet — énonciateur ou agent, spécifié ou non — par rapport à son objet.

BE asked to

Avec BE *asked to*, la subjectivité prend une autre forme. Le schéma 4.15 proposé pour cette structure ressemble quant à lui au schéma de BE *likely to*, dont il diffère seulement par la dimension intersubjective — notée S/S’ — intervenant sur les deux délimitations. Dans les deux cas, I est la valeur privilégiée en Qlt et en Qnt, sans que E puisse être complètement écarté. Avec BE *likely to*, nous avons vu que l’impossibilité d’éliminer l’altérité était due à la nature des propriétés prises en compte, ou en d’autres

22. Cf. section 4.1.1 de ce chapitre.

FIGURE 4.15 – Forme schématique de BE *asked to*

termes à la distance entre la relation prédicative et la situation de l'événement censée la valider, tandis qu'avec BE *asked to* elle est liée à la représentation de relations inter-sujets. En effet, BE *asked to* marque une dissociation de points de vue en Qlt qui se répercute en Qnt, la source de la requête ou incitation privilégiant forcément la valeur I, mais sans qu'il y ait nécessairement congruence avec le positionnement du sujet de l'énoncé, qui peut ne pas souhaiter ou ne pas être en mesure de valider la relation — contrairement à ce qui se passe avec BE *forced to* ou BE *made to*, où la validation est nécessaire. On peut le constater à travers les deux exemples ci-après qui illustrent deux positionnements différents :

- (390) A measure of Dean, now 23, is that he is 12 hours' flying time from gaining his wings as a fixed-wing jet pilot. He has played rugby for the Navy at Twickenham but could not face rejoining a club — in any sport. “I **was asked to** play in Lincoln and York, but I could not get back into the team mentality. York basketball team asked me along and I said no. When you've been told you can't walk into a rugby club — a thing you've been doing from five — you just don't want to go back there.” (In2009)
- (391) Dashing to the summit after a swift celebratory drink with some of her team of EU Commission trade officials, she said: “I am very honoured and proud to have **been asked to** take on this role. // “It is a challenge. I was the first female UK Commissioner, first female trade Commissioner and now first female High Representative. (In2009)

En (390), il apparaît dans le co-texte à droite que le sujet *I* identifié à l'énonciateur rapporté a fait le choix de ne pas valider la relation <I - play in Lincoln and York>, tandis qu'en (391), le sujet a au contraire une réaction positive à l'incitation à valider <[I] - take on this role>. Ceci dit, dans les deux cas, c'est bien le co-texte qui permet de déterminer si la relation est validée ou non, et BE *asked to* ne met pas en avant la délimitation Qnt de l'occurrence. L'enjeu est avant tout qualitatif, la structure permettant de situer le sujet de l'énoncé dans une relation intersubjective se rapportant

en général²³ à une situation d'interlocution — qui fait donc l'objet avec BE *asked to* d'une représentation indirecte. Ceci est d'autant plus apparent dans l'énoncé (392), où les nombreuses occurrences de BE *asked to* servent uniquement à mettre en avant le positionnement des sujets (*parents, students*) vis-à-vis de l'institution, positionnement qui fait l'objet d'un commentaire à la forme BE -ING à valeur appréciative, sans que la question de la validation n'entre en ligne de compte :

- (392) “Two years ago, the Government promised to spend €252m to upgrade computers but not a cent has been spent on them,” he said. // Consequently, parents **are being asked to** hold fundraising drives in order to pay for basic upgrades of their school's computer system, he says. // Students **are also being asked to** bring items like egg cartons and yoghurt containers to use for art class, he says. // “Parents **were being asked to** fund superficial things but now they're **being asked to** pay the core things,” he said. (In2009)

À la lumière de ces différents énoncés, on remarque que le potentiel modal de BE *asked to* se réalise de manière moins systématique que pour les autres structures BE X TO, dans la mesure où le marqueur entretient visiblement des affinités assez fortes avec le discours rapporté et que, tout du moins dans les deux derniers énoncés, il est absolument central au contenu propositionnel de l'énoncé. Ceci est cependant moins net en (390), où c'est bien de 'playing' plutôt que de 'asking' dont il est question et où le problème de la validation a son importance, de sorte que la neutralisation du paramètre Qnt semble liée à des facteurs contextuels — imbrication dans une prédication principale appréciative en (391), aspect BE -ING en (392). L'énoncé ci-après offre à l'inverse un exemple d'emploi où l'on peut considérer que Qnt et Qlt sont équipondérés :

- (393) Two men were recovering in hospital today after they were shot in a city street. // West Midlands Police said the men, aged 33 and 23, were not in a life threatening condition after the shooting in Birmingham last night. // The scene, on Church Vale, Handsworth, was cordoned off and forensic examination was under way today. // A police spokeswoman said the offender, whose sex was not known, fled on foot after firing the shots shortly after 8pm. // Witnesses or anyone with information **are asked to** contact the CID at Thornhill Road Police Station on 0845 113 5000 or call Crimestoppers on 0800

23. Il existe en effet des emplois du marqueur qui ne semblent pas reposer sur une situation d'interlocution rapportée, comme c'est le cas dans l'exemple suivant où il semble difficile d'interpréter *asked* comme la trace d'une requête verbalisée : “*Only a handful of generations have been asked to confront challenges as serious as the ones we face right now,*” Mr Obama said. [...] // “*I won't pretend that meeting any one of these challenges will be easy. It will take more than a month or a year, and it will likely take many. Along the way there will be setbacks and false starts and days that test our resolve as a nation.*” (In2009) On peut y voir un emploi davantage causatif du marqueur, mais il nous semble que la dimension intersubjective, qui fait la particularité de BE *asked to*, reste bien présente, le sujet de l'énoncé étant sollicité en rapport au prédicat dont l'actualisation est attendue par un sujet non-spécifié.

555 111. (In2009)

En effet, ici le terme de départ est sous-déterminé et d'autre part, le verbe BE est au présent, de sorte qu'il n'y a pas report de relation inter-sujets, mais mise en place d'une telle relation, et moyennant un changement de point de vue, on obtiendrait le même effet perlocutoire en paraphrasant *are asked to* par *should* ou en reformulant davantage par une injonction — 'If you are a witness or have any information, contact the CID...'. Dès lors, la structure vient bien modifier une relation dont la validation est en jeu, et son caractère modal est clairement affirmé, BE *asked to* marquant ici en Qlt comme en Qnt une valuation positive du chemin vers I qu'il revient au sujet de l'énoncé de parcourir — ce dont il résulte une valeur déontique.

BE *expected to*

De même que BE *asked to* ainsi que BE *supposed to*, BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, que nous n'avons pas encore évoqués, BE *expected to* est un marqueur subjectif²⁴. Seulement, contrairement à BE *asked to*, ce caractère subjectif n'est pas lié à la représentation de relations intersubjectives et signifie simplement que, d'un point de vue modal, on a affaire avec BE *expected to* à une évaluation qui est présentée comme devant être mise au compte d'un sujet qui n'est pas a priori l'énonciateur origine puisqu'en tant que repère subjectif par défaut, celui-ci n'a pas besoin d'être spécifié — et nous représentons donc par un indice S cette spécificité de BE *expected to* dans le schéma 4.16. Pour ce qui est de l'évaluation rapportée,

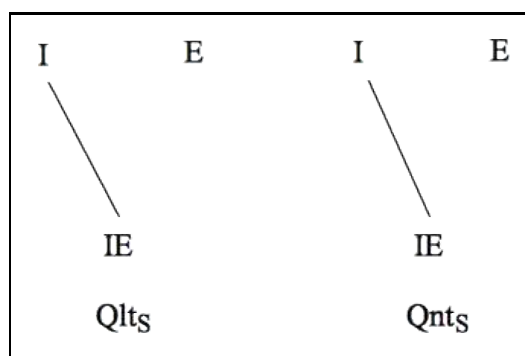


FIGURE 4.16 – Forme schématique de BE *expected to*

elle consiste en une projection de la validation de la relation (Qnt) sur la base de ses propriétés (Qlt), de sorte que I est visé en Qlt et en Qnt sans prise en compte de l'altérité. De fait, le schéma ci-dessus présente des similitudes avec celui de BE *keen to*, et on peut effectivement rapprocher certaines de leurs valeurs liées à une orientation vers la validation — attente pour le premier, empressement pour le second — les deux

24. Cf. chapitre 3 section 3.1.2.

marqueurs se différenciant cependant notamment par l'origine de la visée de I — sujet de prise en charge extérieur à la relation prédicative avec *expected*, sujet de l'énoncé avec *keen*. La forme schématique proposée permet également de comprendre ce qui différencie BE *expected to* de BE *likely to* d'une part et de BE *due to* de l'autre, avec lesquels il partage certains contextes d'emploi. On note un facteur de différenciation commun, la nature subjective de l'évaluation marquée par BE *expected to*, qui joue le même rôle pour celui-ci que la prise en compte de E en arrière-plan avec BE *likely to*, au sens où l'énonciateur se trouve dans l'impossibilité d'asserter I dans l'absolu — ce dont il résulte un degré de probabilité de validation de la relation en deçà de la certitude. Quant à la délimitation qualitative mise en œuvre par BE *expected to* par rapport à BE *due to*, elle est purement positive car elle ne repose pas sur un lien de nécessité entre le sujet et le prédicat permettant d'évacuer l'extérieur du domaine notionnel, ce qui explique que la projection dans l'avenir marquée par BE *expected to* soit moins catégorique que celle de BE *due to*. On a bien une attente avec BE *expected to*, c'est-à-dire une forme d'anticipation de la validation, qui est liée uniquement au positionnement du sujet dont l'attitude est rapportée vis-à-vis de la relation.

Pour rendre compte des différentes valeurs en contexte de BE *expected to*, il nous faut maintenant considérer la pondération de Qlt et de Qnt, qui a un impact important sur l'interprétation du marqueur. On peut à cet effet comparer les énoncés ci-après qui mettent chacun en évidence un emploi différent de la structure :

- (394) The OECD forecast that the British economy would contract by 4.7 per cent over 2009, compared with its earlier forecast of a 4.3 per cent fall in output. The UK was the only major-economy country to have its forecasts for growth reduced by the economic think-tank, which was relatively upbeat about the prospects for the rest of the world. America **is expected to** return to growth in the third quarter of this year. Japan, however, may see a fall in output again next year. (*In2009*)
- (395) At the time of his death, Jessie was the 24th person to be shot dead in Moss Side since 1999. The motive suggested by his mother may seem outlandish to those who are not familiar with the area, but those who live in Moss Side know that youngsters **are expected to** pledge allegiance to either the Gooch or Doddington gangs which have fought an ongoing turf war since the Eighties. Both gangs are named after streets that have since been torn down, rebuilt and renamed in a failed bid to extinguish their association with the gangs. (*In2009*)

En (394), on a un prédicat certes dynamique <() return to growth> mais dont la validation ne peut être contrôlée par le sujet de l'énoncé <America> qui n'est d'ailleurs pas assimilable à un animé humain dans ce contexte-ci où il est question de l'économie du pays. De plus, on a un repère temporel *in the third quarter of this*

year qui permet de définir le moment envisagé de la validation. Il en résulte que c'est le paramètre Qnt qui est mis en avant dans la construction de l'occurrence de la relation prédicative <America - return to growth>, la dimension Qlt spécifiant simplement le mode de mise en œuvre de la projection existentielle — et on a une valeur de conjecture, dont on remarque qu'elle fonctionne en réseau avec *forecast*, *prospects* ainsi que le modal épistémique *may*. En (395) en revanche, la délimitation quantitative passe au second plan au profit de la délimitation qualitative car on a d'une part une référence générique liée à la détermination du terme de départ <youngsters> et à l'absence de repère temporel permettant de définir une situation de validation et que d'autre part, la structure apparaît dans un énoncé rapporté introduit par le verbe *know* qui est factif, c'est-à-dire implique que la proposition sur laquelle il porte est le cas, et est donc difficilement compatible avec une proposition dont la référence situationnelle n'est pas stabilisée, de sorte que la lecture épistémique de BE *expected to* liée à Qnt prépondérant semble exclue. En revanche, *know* peut tout à fait s'appliquer à un jugement de valeur, une interprétation favorisée par ailleurs par la nature des termes mis en relation. On remarque en effet que le sujet de l'énoncé est un animé humain et que le prédicat <() pledge allegiance to either the Gooch or Doddington gangs> renvoie à un procès agentif, intentionnel, et impliquant un choix entre deux alternatives, ce qui oriente vers une interprétation quasi-déontique de BE *expected to*, le chemin vers I en Qlt dont la validation est attendue étant valué positivement.

Si les emplois assimilables à (394) sont nettement plus fréquents, on peut néanmoins signaler d'autres cas un peu différents où Qlt est prépondérant, notamment lorsque BE *expected to* est combiné au *past perfect* comme en (397) ci-dessous, ou lorsque la structure apparaît à la suite d'un auxiliaire de modalité tel que *will* comme en (396) :

- (396) Former England captain Bryan Robson agreed on Wednesday to become coach of Thailand's national team in his first foray into international soccer management, the Thai FA chief told reporters. // [...] Robson's first task will be to qualify for the 2011 Asian Cup in Qatar. Thailand are currently third in Group E with two points from their first two games and share the group with Iran, Singapore and Jordan. // He will also **be expected to** play a role in improving Thailand's fledgling professional league and developing the grassroots game across the country of 67 million people. // During his 13 years at Manchester United, Robson won two league titles, four FA Cups and the European Cup Winners' Cup. (*In2009*)
- (397) Officials from EU member states met yesterday to consider a recommendation by the European Commission to support a ban on trade in the species. Britain had backed an official proposal by Monaco to champion efforts to place bluefin tuna on Appendix I of the Convention on International Trade in Endangered Species. // The proposal had **been expected to** be adopted until

Mediterranean members — notably France, Spain, Italy, Malta, Greece, and Cyprus — joined forces to block it despite both France and Malta having earlier pledged to support it. // The Environment Secretary, Hilary Benn, said: “I’m very disappointed the European Union has not agreed at this stage to support the proposal. We believe that full protection for bluefin tuna is urgent and necessary.” (In2009)

En (396), le modal *will* porte sur *be expected to* et indique donc que la validation de la relation <he - be expected to play a role in improving Thailand’s fledgling professional league and developing the grassroots game> est visée pour un moment repère correspondant à la prise de fonction de ‘He/Robson’ comme entraîneur de l’équipe de Thaïlande. Si l’on compare cet énoncé avec ‘he is expected to play a role in improving Thailand’s fledgling professional league and developing the grassroots game’, on observe que dans la mesure où BE *expected to* implique déjà un renvoi à l’avenir, ce n’est pas tant la référence future du moment repère supposé par *will* que sa fonction de déclencheur d’une conséquence nécessaire qui importe ici. On voit mal en effet comment l’énonciateur origine pourrait projeter dans l’avenir la mise en œuvre d’une projection d’un autre sujet — à laquelle il ne peut donc a priori avoir directement accès — avant que celle-ci n’ait été formée. En revanche, de par sa valeur d’implication (cf. Larreya & Rivière 1999 : 101), le modal permet de mettre en avant ce qui déclenche la projection de la relation <he - play a role in...> marquée par BE *expected to*, à savoir la validation d’une condition préalable permettant potentiellement à <he> de venir instancier la place de C_0 dans la relation <() - play a role in...>. L’accent est donc mis sur les propriétés du terme de départ, de sorte que c’est la délimitation qualitative de l’occurrence qui est privilégiée — au sens où la nouvelle fonction de <he> induit des attentes à son égard. La dimension quantitative n’est pas totalement absente — étant donné les propriétés de <he>, dont le palmarès est d’ailleurs développé dans le co-texte à droite, on pourra s’attendre à ce que la relation soit validée — mais elle ne peut être interprétée comme valable à \mathcal{T}_0 : contrairement à ce qui se passe en (394) où la projection subjective de la validation de la relation <America - return to growth> peut sans conséquence pour la référence spatio-temporelle du jugement épistémique donner lieu à une reformulation du type ‘America will probably return to growth’ moyennant un transfert de point de vue de S à \mathcal{S}_0 , un tel transfert est impossible en (396) car l’évaluation marquée par BE *expected to* n’est pas filtrée par $\text{Sit}_0(\mathcal{S}_0, \mathcal{T}_0)$ comme en (394), mais par une situation fictive construite par *will* qui fait que les deux plans sont complètement dissociés — ce qui pose par ailleurs problème pour le développement d’une valeur proprement épistémique et explique donc sans doute que la valeur quasi-déontique/appréciative soit privilégiée.

Pour finir sur BE *expected to*, on remarquera qu’en (397), l’emploi de la structure au *past perfect* livre une interprétation contrefactuelle : la relation <the proposal

- *be adopted*> n'a pas été validée, l'aspect accompli indiquant la matérialisation d'une borne de droite exprimée ici par *until*... et donc la suspension de la projection marquée par la structure, celle-ci impliquant que I n'est pas atteint. Si le bornage de la projection ne signifie pas nécessairement que la relation n'est pas validée — la validation peut également ne plus être projetée parce qu'elle ne semble plus aussi vraisemblable — ici cette interprétation est confirmée par le co-texte à droite, et on voit que le rôle de la structure combinée au *past perfect*, qui marque un bilan par rapport à un repère passé, est de mettre en avant l'écart entre ce à quoi on s'attendait ('expectations') et la réalité des faits. Il ne s'agit donc pas d'une quelconque manière d'attribuer un degré de probabilité à la validation de la relation prédicative mais bien de rapporter un jugement, une perception présentée comme erronée — et c'est donc le paramètre Qlt qui est prépondérant. Cette interprétation, qui est quasi-systématique avec le *past perfect* hors contexte de discours rapporté, se retrouve également dans une certaine mesure avec le prétérit simple mais ce de manière moins régulière car le prétérit ne construit pas de borne de fin ; il indique seulement que la relation est repérée par rapport à un repère autre que \mathcal{T}_0 , ce dont on déduit qu'elle ne concerne pas \mathcal{T}_0 et n'est donc pas ou plus (a priori) d'actualité à \mathcal{T}_0 . Avec BE *expected to*, cela signifie qu'il n'y a plus lieu de projeter mais ce peut être soit parce que la relation a été invalidée, soit au contraire parce que le but a été atteint, soit encore parce que les conditions de vérification ont été partiellement remplies. Si le marqueur peut donc se prêter à une interprétation contrefactuelle, on voit que celle-ci est soumise à des facteurs contextuels et nécessite un décalage entre Sit_2 et la situation d'énonciation. Avec BE *supposed to* en revanche, ce décalage est de fondation, si bien que l'interprétation contrefactuelle est nettement plus fréquente.

BE *supposed to*

Tout d'abord, pour revenir sur les propriétés associées à X, contrairement à ce qui se passe avec BE *expected to* où l'on a bel et bien une évaluation rapportée, BE *supposed to* ne renvoie pas a priori à une évaluation modale au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire à un jugement se présentant comme tel, mais à une sorte d'assertion fictive, puisque nous avons vu²⁵ qu'avec *supposed*, on avait construction d'un plan hypothétique décroché du plan de la situation repère où l'on pose une relation comme étant le cas — ce que l'on peut illustrer à l'aide des deux exemples suivants :

- (398) Few in Washington now doubt that a significant new influx of US troops will be ordered by the President. // Military Scenarios: The three options // [...] 2. 'McChrystal-Lite': US sends in 30,000 // This **is supposed to** be the

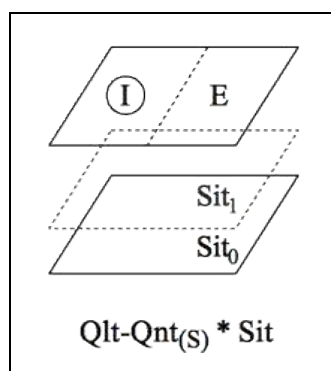
25. Cf. chapitre 3 section 3.1.1.

preferred option of the US Defence Secretary Robert Gates. Mr Gates is said to have had initial doubts about large-scale Afghan reinforcements but he has been won over by the military commanders. However Mr Gates is also said to feel that not enough has been done on the border to counter al-Qa'ida and that sending a larger number of troops would mean that the counter-terrorism aspects of the mission can be addressed as well. (*In2009*)

- (399) Colleges **are supposed to** be approved and registered before they can support visa applications, but the number of establishments is huge and, at the lower end, ever-changing. Institutions are now also supposed to confirm the status and attendance of their students. But college authorities understandably ask why they should be doing a job the UK Border Agency is paid to do. Which is where, arguably, the rot set in. (*In2009*)

Dans ces énoncés, on peut en effet considérer que les relations <this - be the preferred option of the US Defence Secretary Robert Gates> en (398) et <colleges - be approved and registered before...> en (399) sont posées comme validées, c'est-à-dire assertées avec sélection de I, sur un plan décroché de la situation d'énonciation soit fictif, de sorte qu'il y a a priori un décalage entre ce qui est supposé être le cas et ce qui est le cas en Sit_0 — ce décalage pouvant porter plutôt sur les S, avec une valeur évidentielle à la clé comme en (398) où l'on pourrait ajouter un complément d'agent, ou plutôt sur les T, avec une valeur contrefactuelle comme en (399) où l'on pourrait gloser par 'in theory', la nature du repérage étant déterminée par le co-texte (descriptif ou informatif en 398, argumentatif ou polémique en 399).

En dépit du lien entre assertion fictive et visée suggéré dans la littérature — puisque Gilbert (2003) parle notamment d'assertion anticipée pour *will* et d'assertion différée pour *shall* — nous tenons à faire la différence entre ces deux notions, dont la première nous semble mieux à même de rendre compte du fonctionnement de BE *supposed to*, car la visée est une projection qui implique donc un mouvement d'un point de départ vers un point d'arrivée et qui fait que même si l'on a deux plans distincts, décrochés, on trace un chemin entre ces deux plans ; l'assertion fictive quant à elle implique également deux plans décrochés mais elle ne trace pas de chemin entre ces deux plans car elle ne suppose aucun mouvement, seulement un choix exclusif entre deux valeurs qui est posé sur un plan fictif — plan que l'on peut vouloir superposer au plan de validation de la situation d'énonciation mais vers lequel on ne peut se diriger. Or du point de vue de la construction de l'occurrence, le propre de l'assertion est de ne pas dissocier les délimitations Qlt et Qnt qui sont posées en même temps, ce qui va avoir des conséquences sur la forme schématique de BE *supposed to* dont nous proposons une représentation en 4.17 ci-après.

FIGURE 4.17 – Forme schématique de BE *supposed to*

Au regard des valeurs modales évoquées pour BE *supposed to* dans les chapitres précédents, on s'interrogera peut-être sur le bien-fondé d'une telle représentation mais il nous semble qu'elle permet justement de rendre compte de la spécificité de la construction des interprétations modales de BE *supposed to* par rapport aux autres structures BE X TO, et notamment BE *expected to* dont elle est plus éloignée qu'il n'y paraît. En effet, si BE *supposed to* semble parfois exprimer un degré de probabilité ou une attente vis-à-vis du sujet de l'énoncé, ces valeurs découlent de valeurs évidentielle ou contrefactuelle, elles-mêmes liées à un mode d'assertion particulier, tandis qu'avec BE *expected to*, la valeur de probabilité ou plus exactement de conjecture est construite indépendamment de la valeur évidentielle car la structure marque une projection vers I qui se trouve dépendre d'un sujet autre que l'énonciateur, mais qui n'en reste pas moins une projection à l'origine — et l'on a une relative adéquation entre les valeurs du verbe EXPECT dans la construction caténative complexe à l'actif et les valeurs de BE *expected to*. Un argument qui vient confirmer le caractère secondaire des valeurs épistémique et déontique avec BE *supposed to* est le fait qu'elles ne se manifestent qu'en présence des valeurs évidentielle et contrefactuelle, tandis que l'inverse n'est pas vrai. Si l'on reprend en effet l'exemple (398), on voit que la valeur évidentielle ne génère pas une valeur d'incertitude ou de probabilité, BE *supposed to* étant repris en contexte par deux occurrences de BE *said to*, qui n'est pas épistémique mais évidentiel (cf. Noël 2008), et une assertion au présent simple, sans qu'aucun marqueur ne signale de jugement épistémique. On pourrait gloser 'si l'on en croit ce qui nous a été rapporté, a priori, c'est l'option que préfère Robert Gates'. D'autre part, en (399), on peut certes interpréter les deux occurrences de BE *supposed to* comme rapportant les obligations des établissements universitaires, mais on voit que ce qui importe est qu'il s'agit de règles qui ne sont pas appliquées en pratique et que c'est bien cet écart entre théorie et pratique qui est l'enjeu de l'énoncé, plus qu'un quelconque positionnement intersubjectif — et le fait que la structure puisse donner lieu à une interprétation contrefactuelle appréciative à valeur de reproche sans que

celui-ci soit adressé au sujet de l'énoncé ou à l'agent du prédicat passif montre que l'on n'a pas véritablement affaire à du déontique. On pourrait gloser BE *supposed to* dans cet énoncé à l'aide d'« être censé » en français, qui d'après le *TLFi* signifie d'ailleurs « supposé, réputé » — ce qui met en évidence le lien entre les différentes valeurs du marqueur.

En fait, les valeurs modales de BE *supposed to* naissent d'un double décalage par rapport à Sit_0 , qui est lié à la fois au caractère fictif de l'assertion et à la dimension subjective du marqueur, qui suppose une dissociation entre le sujet à l'origine de la supposition (S_1) et l'énonciateur origine (\mathcal{S}_0), que nous avons représenté en 4.17 par l'insertion d'un plan intermédiaire indexé Sit_1 . C'est-à-dire qu'a priori la 'théorie' n'émane pas de \mathcal{S}_0 mais d'une autre source de point de vue — comme c'est le cas dans les énoncés (398) et (399), où ce n'est pas l'énonciateur origine qui est précisément à l'origine de la supposition ou des règles, et ce indépendamment du caractère passif de la construction, c'est-à-dire de la possibilité de rétablir ou non un complément d'agent. Cependant, il semble parfois difficile d'identifier un autre sujet que l'énonciateur susceptible d'être à l'origine de l'assertion fictive. On peut ainsi considérer l'exemple (400) ci-après :

- (400) I **was supposed to** be going to Libya this week for a flying visit. It's a country that I've always wanted to go to. It ticks all my boxes — hardly any tourists, hot, elicits a little sucking of the teeth when you tell people that you're going there and, most importantly, has some of the most fabulous Roman ruins in the world. For years I've dreamt of going to Leptis Magna and everything was arranged until ... the Libyan embassy refused me a visa. I was *persona non grata* in Libya. (*In2009*)

Dans cet énoncé, le contexte nous indique que la relation <I - go to Libya> correspond à un projet de l'énonciateur origine auquel est identifié le complément de rang zéro <I>. Pour autant, la dimension subjective de la structure reste pertinente, *was supposed to* mettant en scène une sorte de dédoublement de l'énonciateur rendu possible à la fois par le caractère fictif de l'assertion de la relation et par la rupture temporelle marquée par le prétérit. Il y a de fait une prise de distance de la part de l'énonciateur origine qui ne peut être assimilé à la source de prise en charge de l'assertion fictive (et de l'aspect BE -ING sur l'infinitif) S_1 car le projet original a été contrarié par l'intervention d'un autre sujet (*the Libyan embassy*) — d'où l'emploi du prétérit. Plus généralement, dans les emplois quasi-déontiques du marqueur, où l'origine subjective est parfois difficile à déceler, on retrouve tout de même la trace d'une subjectivité distincte de l'énonciateur origine via l'idée d'une norme, qui n'est pas nécessairement incarnée, mais qui sert de support à la supposition ou assertion fictive. On note cependant que ces variations autour du paramètre subjectif — que

nous représentons par le parenthésage de S et le traçage en pointillé du plan Sit_1 en 4.17 — sont une spécificité de BE *supposed to* qui est sans doute liée à l'évolution du marqueur²⁶ et qui le différencie de BE *expected to* mais aussi de BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, avec lesquelles BE *supposed to* présente par ailleurs des affinités, comme nous allons le voir maintenant.

BE *said to*, BE *thought to*, et BE *believed to*

Comme BE *expected to* et BE *supposed to* dans certains de ses emplois, on a vu auparavant que BE *said to*, BE *thought to*, et BE *believed to* se différenciaient des autres structures BE X TO en tant que marqueurs évidentiels renvoyant à de l'« information » rapportée, ce qui fait qu'elles impliquent la mise en place d'une source de prise en charge distincte de l'énonciateur origine. Elles ont de plus en commun avec BE *supposed to* l'absence de fondements proprement modaux, comparables par exemple à ceux rencontrés chez BE *expected to*, et relèvent donc elles aussi du domaine de l'assertion, mais d'une assertion non-fictive dont la seule particularité est d'être médiatisée²⁷. Ainsi, du point de vue de la construction de l'occurrence de relation

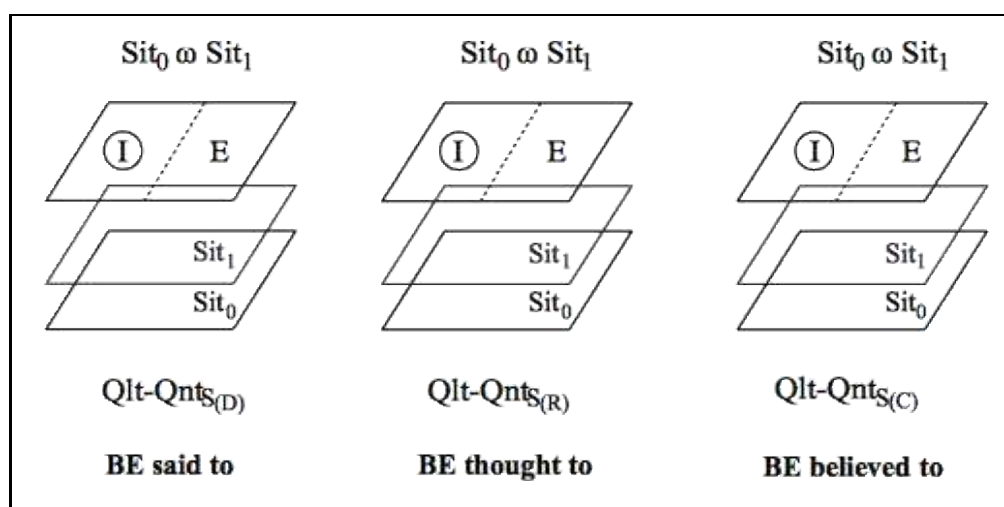


FIGURE 4.18 – Formes schématiques de BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*

prédicative, BE *said to*, BE *thought to*, et BE *believed to* ont effectivement beaucoup en commun avec le discours rapporté, si ce n'est que la situation d'énonciation Sit_0 et la situation d'assertion Sit_1 sont toujours décrochées l'une de l'autre, ce dont rend

26. Nous y reviendrons au chapitre suivant (cf. en particulier la section 5.3.2).

27. Nous employons ici le terme de manière naïve en référence au plan intermédiaire entre Sit_0 et le plan de validation représenté dans le schéma 4.18, mais le lien avec la catégorie du médiatif n'est pas fortuit. On notera que le terme de « médiatif » est parfois considéré comme un simple synonyme français de l'anglicisme « évidentialité » mais il ne s'applique pas tout à fait aux mêmes phénomènes si l'on en croit les trois valeurs mises en avant par Guentchéva (1994 : 8), à savoir « faits rapportés, faits inférés, faits de surprise ».

compte le schéma 4.18 qui propose une représentation schématique sensiblement identique pour les trois structures, avec comme seul paramètre de variation la nature du contenu pris en charge par le sujet asserteur indiquée en indice — dire (D) pour BE *said to*, représentation (R) pour BE *thought to*, croyance (C) pour BE *believed to*. Parce qu’elles marquent le contenu propositionnel de l’énoncé comme subjectif et, particulièrement avec BE *thought to* et BE *believed to*, comme lié à un système de représentations et de valeurs susceptibles de varier d’un sujet à un autre, elles posent la question de l’adéquation à la réalité objective qui transparaît parfois dans une valeur d’incertitude, qui n’est cependant pas une valeur de fondation, comme nous l’avons déjà évoqué²⁸, et se manifeste donc de façon variable selon le contexte d’emploi des structures. On peut l’apprécier de nouveau à travers les exemples (401) à (403) :

- (401) Even his critics admit Mr Blair is the most heavyweight of the candidates in the frame. But he faces opposition in some quarters. Some countries do not want Britain to land the post because it is not inside the eurozone and nor is it party to the “open borders” Schengen agreement. Although memories of Mr Blair’s role in the Iraq war have faded, it still rankles for some European politicians. Other potential candidates include Felipe Gonzalez, the veteran former Spanish prime minister. He **is said to** be favoured by the French President, Nicolas Sarkozy, who initially championed Mr Blair. Angela Merkel, the German Chancellor, **is thought to** be lukewarm about the idea of “President Blair”. // William Hague, the shadow Foreign Secretary, said the former prime minister should be let “nowhere near the job”. He said: “The creation of a new EU President could be enormously damaging for Europe. Any holder is likely to try to centralise power for themselves in Brussels and dominate national foreign policies. In the hands of an operator as ambitious as Tony Blair, that is a near certainty.” (*In2009*)
- (402) New York City Dept of Parks and Recreation workers expected to find unidentified bones when they dug below the city’s Washington Square Park — more than 20,000 people **are believed to** be buried in the former graveyard. But they discovered the 210-year-old 3ft-high sandstone gravestone of a Co Kildare man who died in 1799. (*In2009*)
- (403) Yet teenage snogging is not at the heart of Harry Potter, as it is with Twilight. It is not a rom com, it is a narrative epic — all the greatest stories ever told wrapped into one. The Twilight books **are said to** nod to *Pride and Prejudice*, *Romeo and Juliet* and *Wuthering Heights*. Harry Potter has everything thrown in from Dante to Beowulf to Dickens. (*In2009*)

Si l’on considère pour commencer l’énoncé (401), où l’on trouve à la fois une occurrence de BE *said to* et une occurrence de BE *thought to*, on voit que les deux structures permettent respectivement de construire une occurrence des relations <he - be favoured by the French President> et <Angela Merkel - be lukewarm about the idea of

28. Cf. chapitre 3 section 3.1.

“President Blair”> par rapport à une source assertive distincte de \mathcal{S}_0 , qui n’en prend donc pas en charge la validation. En fait, l’énonciateur origine ne se positionne pas directement par rapport à ces deux lexis et, en l’absence de tout commentaire dans le co-texte marquant une évaluation des chances de validation des relations prédicatives modifiées par BE *said to* et BE *thought to*, rien n’indique que \mathcal{S}_0 soit certain ou non de leur validité. Concernant maintenant la certitude de S_1 , qui n’est pas identifié, on notera qu’elle n’est pas non plus exprimée en tant que telle mais que *said* et *thought* suggèrent malgré tout deux attitudes différentes, qui peuvent éventuellement induire une lecture différente en termes de fiabilité de l’assertion rapportée et donc en termes de probabilité d’occurrence de la relation. De par les propriétés notionnelles de *said*, BE *said to* renvoie en effet à une assertion ‘pure’, c’est-à-dire sans filtre subjectif apparent tandis que BE *thought to* suggère que l’on a affaire à une opinion, et on remarque que cette opposition se reflète dans le prédicat qu’ils introduisent respectivement, <() be favoured> apparaissant comme plus factuel, plus proche d’un constat objectif que <() be lukewarm>, qui semble nécessairement résulter d’une interprétation de l’attitude ou des propos de la Chancelière.

En (402), avec BE *believed to*, la relation <more than 20,000 people - be buried in the former graveyard> est également rapportée à une origine assertive distincte de \mathcal{S}_0 , sans qu’il soit non plus question a priori de certitude ou de probabilité pour l’énonciateur origine. Cependant, dans cet énoncé, on voit que la proposition modifiée par BE *believed to* sert de justification ou d’explication à la prédication précédente à savoir que les ouvriers s’attendaient à (*expected to*) trouver des ossements anonymes. Qu’il y ait ou non un véritable lien de cause à effet entre la proposition en *believed* et la proposition en *expected*, il y a bien représentation, par l’énonciateur origine, d’une relation de causalité qui suggère donc que la croyance est suffisamment partagée — c’est-à-dire que la reconnaissance de la validité de la relation est suffisamment répandue — pour pouvoir donner lieu à une attente, ce que l’on peut interpréter non pas comme la trace d’un degré de certitude élevé en la validité de la relation <more than 20,000 people - be buried in the former graveyard> de la part de l’énonciateur, mais comme le signe que l’énonciateur se représente la certitude de l’asserteur comme assez élevée. Ceci dit, ce qui est au premier plan est bien l’attitude du sujet en elle-même et non ce que cette attitude peut recouvrir, au sens où ce qui importe est la prise en compte de la relation par un asserteur pour lequel elle est validée, quelles que soient les modalités de cette validation.

Ceci est d’autant plus vrai pour l’énoncé (403) qui présente à nouveau une occurrence de BE *said to* mais se différencie des énoncés précédents par le fait que son rôle n’est pas de véhiculer quelque chose qui se présente comme une information factuelle, objectivement vérifiable, bien que médiatisée, mais de rapporter une opinion dont le

rôle est simplement illustratif au sens où la relation <Twilight books - nod to Pride and Prejudice, Romeo and Juliet and Wuthering Heights> apparaît comme une manière parmi d'autres de caractériser le terme de départ <Twilight books> pour un asserteur distinct de \mathcal{S}_0 . On retrouve donc ici ce que Noël (2008) appelle la valeur descriptive de BE *said to*, qui a beaucoup en commun avec la lecture évidentielle²⁹ mais se développe dans certains contextes qui, comme ici où l'on a affaire à une comparaison de <Twilight books> et de <Harry Potter>, privilégient l'attribution de propriété et n'impliquent donc aucun travail sur le paramètre T. BE *said to* sert ainsi à poser une vérité générale présentée explicitement comme subjective — par opposition à la vérité générale posée au présent simple dans la phrase suivante qui se veut objective — et dans ces conditions, ce qui peut éventuellement se jouer est la question de l'accord ou du désaccord de l'énonciateur origine, mais pas de sa certitude/incertitude quant à la validation car le repérage s'effectue exclusivement par rapport au paramètre S, si bien que la question de la validation spatio-temporelle de l'occurrence, ou autrement dit de la factualité de la relation, ne se pose pas.

À la lumière de ces trois exemples, on voit donc que c'est le repérage de la relation prédicative qui est en jeu avec ces structures, et que le problème de la validation en tant que telle, s'il se pose, n'est que secondaire. Ceci leur attribue donc un statut particulier au sein de l'ensemble BE X TO dont nous allons tenter de faire la synthèse au regard de l'organisation du système modal dans ce qui suit.

4.2 Place des structures BE X TO dans le système modal

La section précédente nous a permis de mettre en évidence la manière dont les différentes structures BE X TO fonctionnaient en tant que modalisateurs, c'est-à-dire en tant que marqueurs contribuant à la détermination d'une relation prédicative. Nous avons pu constater que l'analyse en termes de qualification et de quantification ou de repérage par rapport aux paramètres subjectif et spatio-temporel d'une situation d'énonciation était opérante pour chacune de ces structures et permettait de rendre compte de leurs valeurs en contexte, au même titre que pour les auxiliaires de modalité. Cependant cette analyse a également permis de révéler certaines singularités des structures BE X TO qui invitent à remettre en perspective l'organisation de la modalité comme domaine sémantique, en commençant par les différents types de modalité que l'on a coutume de distinguer.

29. Cf. chapitre 2 section 2.1.2.

4.2.1 Rapport de BE X TO aux modalités 2 et 4

Parmi les quatre modalités reconnues par la TOPÉ, nous avons vu au chapitre 1 que l'on ne considérait d'ordinaire dans le traitement des auxiliaires modaux que les modalités 2 et 4, qui s'opposent notamment en termes de portée, la modalité 2 ou modalité épistémique pouvant être définie comme une modalité « extra-prédicative », puisqu'elle qualifie la relation énonciateur-relation prédicative, là où la modalité 4 ou modalité radicale apparaît au contraire comme une modalité « intra-prédicative »³⁰, dans la mesure où elle porte sur la relation sujet-prédicat. Ainsi, la modalité épistémique permet de situer la relation prédicative dans un domaine de validation selon un « gradient d'évaluation » (Bouscaren & Chuquet 1987 : 167) livrant des valeurs de probable, d'improbable, de certain ou de contingent, tandis que la modalité radicale permet de construire une relation prédicative à partir du sujet de l'énoncé dont elle qualifie le rapport au prédicat, soit en termes de propriétés (valeurs dynamiques) soit en tant que co-énonciateur (valeurs déontiques). Globalement, on peut donc considérer que l'interprétation épistémique est liée à une prépondérance du paramètre spatio-temporel et de la délimitation Qnt tandis que l'interprétation « radicale » (dynamique ou déontique) est liée à une prépondérance du paramètre subjectif et de Qlt. Cependant, nous nous sommes souvent abstenue d'employer ces termes pour décrire les valeurs des différentes structures BE X TO car il nous a semblé que leur pertinence vis-à-vis de ces structures méritait d'être discutée.

Modalité épistémique et subjectivité Concernant la modalité épistémique, on note pour commencer qu'il s'agit d'une valeur dont l'identification n'est pas toujours évidente, notamment avec les structures passives BE *supposed to*, BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* qui renvoient à une attitude subjective et pour lesquelles elle tend à se confondre avec la valeur évidentielle, et où elle n'apparaît finalement que comme une implicature possible dans certains contextes, mais jamais comme la valeur principale ou première. D'autre part, on peut se demander si elle s'applique à une structure telle que BE *due to*, qui porte bien sur l'ensemble de la relation prédicative et s'intéresse à ses modalités de validation, mais qui ne semble pas relever d'une attitude subjective de l'énonciateur, c'est-à-dire d'une véritable évaluation. La question se pose aussi pour BE *set to* qui, bien qu'il puisse parfois se ramener à un degré de probabilité, repose sur un ancrage situationnel qui lui confère un caractère objectif, c'est-à-dire une autonomie vis-à-vis de quelque source de subjectivité que ce soit. Or il n'est pas certain que la modalité épistémique soit compatible avec l'objectivité, car comme nous l'avons rappelé ci-dessus elle implique un jugement de l'énonciateur-

30. Nous reprenons ici assez librement les termes de Le Querler (2004).

asserteur³¹ sur les chances de validation de la relation prédicative, et il s'agit donc là d'un point de questionnement important qui concerne également BE *likely to*. Nous avons en effet pu constater à travers l'exemple (357) que celui-ci conservait au moins en partie sa valeur 'épistémique' de probabilité même lorsqu'il ne faisait pas l'objet d'une prise en charge à \mathcal{T}_0 , ce qui suggère que le marqueur exprime en réalité une probabilité objective, valable indépendamment d'une source de prise en charge car se fondant sur les propriétés de la relation (conformité). Le problème de la source énonciative se pose également en d'autres termes avec BE *expected to*, puisque si celui-ci est indubitablement subjectif comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, sa valeur 'épistémique' de conjecture n'est pas liée à un repérage par rapport à \mathcal{S}_0 , comme c'est normalement le cas hors contexte de discours rapporté, mais à une autre source assertive posée par la structure elle-même, qui peut se voir par la suite en partie réappropriée par l'énonciateur origine, d'où l'ambiguïté du marqueur en termes de source de prise en charge, comme on peut le constater dans l'énoncé ci-dessous :

- (404) When he walks into the Oval office as President for the first time this morning, Barack Obama will already have received an intelligence briefing on threats around the world. But with bodies still being pulled from the rubble of Gaza after three weeks of war and the truce between Israel and Hamas still fragile, one of his first presidential acts **is expected to** be the appointment of George Mitchell as his Middle East envoy. (*In2009*)
- (404') i. But with bodies still being pulled from the rubble of Gaza after three weeks of war and the truce between Israel and Hamas still fragile, **analysts expect** one of his first presidential acts **to** be the appointment of George Mitchell as his Middle East envoy.
- ii. But with bodies still being pulled from the rubble of Gaza after three weeks of war and the truce between Israel and Hamas still fragile, one of his first presidential acts **is likely to** be the appointment of George Mitchell as his Middle East envoy.
- iii. But with bodies still being pulled from the rubble of Gaza after three weeks of war and the truce between Israel and Hamas still fragile, one of his first presidential acts **should** be the appointment of George Mitchell as his Middle East envoy.

Les gloses proposées illustrent en effet différents rôles possibles pour BE *expected to* qui ne semble l'équivalent d'aucune de ces alternatives, tout en présentant des points communs avec chacune d'entre elles : comme *expect* à l'actif, il renvoie à une

31. On notera cependant qu'il n'y a pas de consensus sur cette question. Nous avons notamment fait allusion au chapitre 3, section 3.3, à Hengeveld (1989) qui considère à l'instar de Lyons (1977 : 797–808) qu'il existe une modalité épistémique subjective et une modalité épistémique objective. Néanmoins, ce dernier reconnaît que la distinction ne va pas de soi : « This is not a distinction that can be drawn sharply in the everyday use of language; and its epistemological justification is, to say the least, uncertain. It is also difficult to draw a sharp distinction between what we are calling objective epistemic modality and alethic modality ». (Lyons 1977 : 797)

projection de la validation de la relation attribuable à une source assertive distincte de l'énonciateur origine — c'est le rôle du passif que de le signaler ; comme *is likely to*, lui-même potentiellement ambigu, il marque l'attribution d'une propriété au terme de départ dont il découle que son instantiation de la place de C_0 dans la relation non-saturée $\langle (\) - \text{be the appointment of George Mitchell as his Middle East envoy} \rangle$ est probable — c'est le rôle de BE X TO associé à la valeur de projection subjective de *expected* ; comme *should*, il suggère que l'énonciateur s'attend à ce que la relation soit validée — le fait que la validation soit projetée par $S_1 \omega \mathcal{S}_0$ semble permettre à l'énonciateur \mathcal{S}_0 d'inférer la probabilité de la validation de la relation.

En conclusion, ces variations ne justifient pas nous semble-t-il que l'on abandonne le terme de modalité épistémique en référence à ces structures, qui présente par ailleurs l'intérêt de les situer dans le domaine modal par rapport aux auxiliaires et à d'autres quasi-modaux, mais on note néanmoins que les structures BE X TO en fournissent des manifestations singulières, car malgré des similitudes, le positionnement de l'énonciateur vis-à-vis des chances de validation de la relation n'est pas exactement le même qu'avec *may*, *must* ou *should*, soit à cause de la superposition de différentes sources énonciatives, soit à cause de la nature de l'évaluation elle-même qui paraît objective du fait de l'attribution de propriété marquée par les structures.

Modalité radicale dynamique et attribution de propriété Si la modalité épistémique ne concerne qu'un petit nombre de marqueurs, il en va tout autrement de la modalité radicale dynamique dont semblent relever la majorité des structures BE X TO puisqu'à l'exception de BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to* et BE *supposed to*, toutes qualifient d'une manière ou d'une autre la relation entre le sujet de l'énoncé et le prédicat, la dimension Qlt étant souvent prépondérante. Cette caractérisation semble effectivement aller de soi pour bon nombre de structures BE X TO telles que BE *able to*, BE *keen to* ou encore BE *hard to*, et Bouscaren & Chuquet (1987 : 174) suggèrent par ailleurs que des structures telles que BE *likely to* qui appartiennent à la modalité 2 relèvent également simultanément de la modalité 4, ce qui n'a a priori rien d'anormal si l'on considère le fonctionnement des auxiliaires de modalité dont la plupart ont des emplois radicaux et épistémiques. Cependant, si l'on compare BE *likely to* avec un modal comme WILL, qui conjugue régulièrement attribution de propriété (volonté du sujet) et évaluation épistémique de la relation (visée de la validation), on voit que la relation entre les deux valeurs n'est pas du même ordre dans les deux cas. Avec WILL, les deux valeurs sont dans une certaine mesure autonomes puisque l'une comme l'autre peut être neutralisée par le co(n)texte, tandis qu'avec BE *likely to*, l'alternance est plus contrainte puisque l'on peut avoir une valeur radicale sans valeur épistémique, mais que la valeur épistémique est indissociable de l'attribution

de propriété. Ceci s'explique par le fait qu'en tant qu'auxiliaire modal, WILL opère sur un seul et même plan, là où avec BE X TO, l'attribution de propriété opère au niveau prédicatif et sert de fondement au développement de la valeur épistémique au plan énonciatif. Ainsi, pour en revenir à la suggestion de Bouscaren & Chuquet (1987 : 174), il n'est pas certain qu'une structure comme BE *likely to* puisse être à la fois radicale et épistémique, car le fait que l'attribution de propriété marquée par BE X TO intervienne au niveau de la prédication implique qu'elle n'est pas modale mais factuelle — d'où l'impression d'objectivité déjà évoquée. De fait, la sélection d'une modalité — radicale, épistémique, appréciative voire même assertive — au niveau énonciatif provient de la réinterprétation de la prédication de propriété qui accompagne la réinterprétation du rôle de X sur la base de l'interaction de ses propriétés notionnelles avec l'opérateur de visée TO et d'autres déterminations contextuelles, ce que l'on peut illustrer à l'aide du schéma 4.19 qui vient compléter le schéma 4.1. Ce

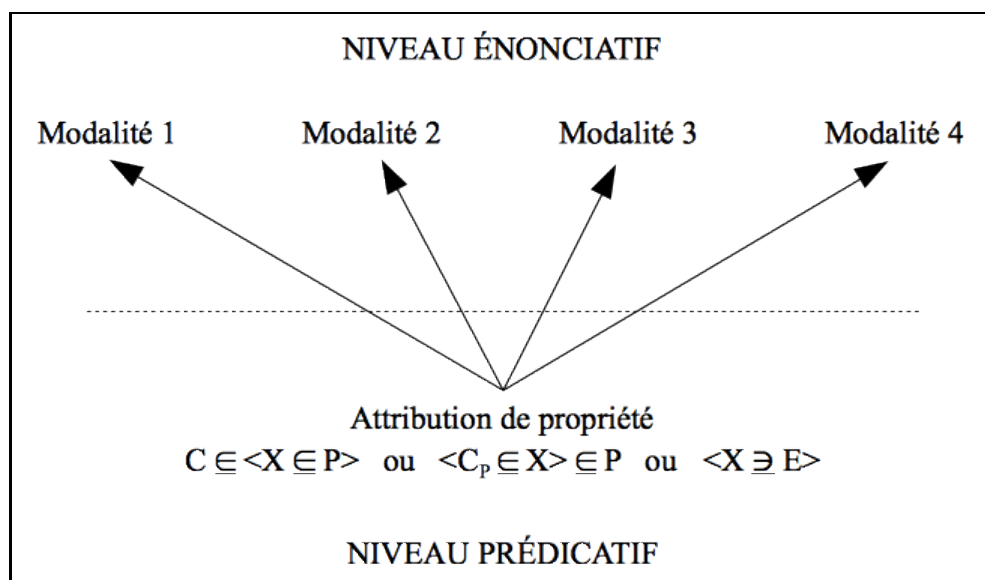


FIGURE 4.19 – Interface entre les niveaux d'opérations prédicatives et énonciatives pour les structures BE X TO

que cette représentation signifie est qu'il peut y avoir en quelque sorte adéquation entre les niveaux prédicatif et énonciatif, lorsque la structure marque un jugement de propriété relevant de la modalité 4 (dynamique), mais que quoi qu'il en soit, on a bien affaire à deux niveaux d'opérations différents, correspondant à deux façons de concevoir la relation, ou plus exactement à la représentation parallèle de deux relations prédicatives. On peut le montrer à travers l'analyse des deux exemples ci-dessous :

- (405) Rachel Christie is no ordinary beauty queen. After an ice cream breakfast, she is tucking into a chicken and bacon club sandwich for lunch, and enjoying the experience. // But it is not just her appetite for fatty foods that will make

Ms Christie stand out from her peers when she takes her place alongside the other 49 Miss England finalists in London today. She is one of only a handful of black finalists in the contest and — if the bookies’ predictions come true — she **is set to** become the first black woman to win the pageant. (*In2009*)

- (406) Yesterday Gordon Brown finally signalled that he **is ready to** take part in a series of television debates with the other main party leaders. Mr Cameron said: “At last he has come off the fence. I’ve been calling for these debates for ages now. So I’m delighted at this news; now we have to get on and fix them up. I’ve believed in TV debates when I’m behind in the polls, when I’m ahead in the polls and when I’m level in the polls.” (*In2009*)

D’une part, ces énoncés mettent en œuvre l’attribution d’une propriété au terme de départ, qui est qualifié de /set to become the first black woman to win the pageant/ en (405) et de /ready to take part in a series of television debates with the other main party leaders/ en (406), et on a donc dans les deux cas une relation prédicative — <she - be set to become the first black woman to win the pageant> en (405), <he - be ready to take part in a series of television debates with the other main party leaders> en (406) — qui est présentée comme validée et qui est donc assertée. Cependant, dans un cas comme dans l’autre, une autre relation est également prise en compte : <she - become the first black woman to win the pageant> en (405) et <he - take part in a series of television debates with the other main party leaders> en (406). Ces deux relations ne sont pas posées comme validées mais sont définies comme validables par la qualification apportée par les deux structures BE X TO. Dans le premier cas, Qnt est prépondérant et la validation de la relation <she - become the first black woman to win the pageant> est jugée probable (modalité 2), tandis que dans le second, on a une pondération Qlt de sorte que c’est le positionnement du sujet de l’énoncé vis-à-vis de l’actualisation de la relation <he - take part in a series of television debates with the other main party leaders> qui est envisagé — celui-ci ayant la volonté de valider le prédicat. Les structures BE X TO ont donc une double fonction qui est liée à l’ambiguïté de leur rôle propositionnel évoquée au chapitre 3³², et qui a pour conséquence qu’un énoncé en BE X TO présente en fait deux relations en une.

Ainsi, un des facteurs de différenciation entre structures BE X TO et auxiliaires de modalité réside chez BE X TO dans l’articulation de deux niveaux d’opérations qui contribuent chacun à leur manière à la construction du sens en contexte, les valeurs modales étant ‘colorées’ par les opérations prédicatives dont ces expressions quasi-modales sont aussi la trace. Cette ‘coloration’ particulière est notamment perceptible dans les emplois épistémiques des structures, dont on comprend maintenant au moins en partie pourquoi ils diffèrent de ceux des auxiliaires modaux, et elle permet sans

32. Cf. section 3.3.

doute également d'expliquer que certains linguistes tels que Perkins (1983 : 68) considèrent les structures BE X TO comme des marqueurs de modalité objectifs. En réalité, ce n'est pas aussi simple que cela puisque nous avons vu que les propriétés notionnelles de certains X supposaient une source subjective, si bien que la question qui se pose est encore une fois celle de la prise en charge — à laquelle nous consacrerons la troisième partie de ce chapitre.

Modalité déontique et intersubjectivité Pour l'heure, pour finir le tour d'horizon du rapport des structures BE X TO aux modalités 2 et 4, nous reviendrons sur la particularité des valeurs déontiques rencontrées pour certaines structures. Nous avons d'ailleurs souvent plutôt parlé de valeurs « quasi-déontiques », ou parfois même seulement de valeurs appréciatives ou d'opposition de points de vue. C'est qu'un certain nombre de structures BE X TO ont parfois des valeurs typiques de la modalité déontique — on peut notamment penser à la contrainte avec BE *forced to* ou à la permission avec BE *allowed to* — mais s'en éloignent par la manière dont elles représentent les relations inter-sujets qui sont au cœur de ce que l'on définit traditionnellement comme la modalité déontique. Nous avons vu d'une part que l'intersubjectivité était le plus souvent suggérée en contexte, puisqu'à l'exception de BE *asked to* aucune structure ne suppose a priori une relation intersubjective : BE *made to*, BE *forced to* et BE *allowed to* sont ainsi souvent plus causatifs que déontiques, dans la mesure ils n'impliquent pas systématiquement une relation entre animés humains, tandis que BE *expected to* et BE *supposed to* impliquent une attitude subjective qui peut porter sur un autre sujet mais qui est tout au plus le signe d'une relation à sens unique. Cependant, il ne s'agit pas là d'une spécificité des structures BE X TO puisque, à titre d'exemple, les auxiliaires *must* et *may*, qui ont bien des emplois déontiques, ont également d'autres emplois et ne sont donc pas déontiques par nature, si bien qu'il semble que l'intersubjectivité soit effectivement principalement une affaire de contexte — BE *asked to* apparaissant plus comme l'exception que la règle.

En réalité, la particularité des structures BE X TO en termes d'intersubjectivité a trait à leur caractère passif, qui implique que la subjectivité mise en jeu n'est pas celle de l'énonciateur origine et que ces structures ne font le plus souvent que rapporter des relations intersubjectives — voire même un simple jugement subjectif — mais ne peuvent servir de vecteur d'intersubjectivité, ou autrement dit ne permettent pas de donner directement un ordre ou une permission, contrairement aux auxiliaires de modalité qui, hors contexte de discours rapporté, renvoient nécessairement à l'énonciateur origine comme source déontique³³. Si nous précisons « le plus souvent », c'est

33. À l'exception de CAN, dont la valeur déontique est néanmoins contestée, précisément parce qu'il ne renvoie pas à une permission émanant de l'énonciateur mais à une possibilité (cf. Palmer

parce qu'il existe des cas, notamment lorsque BE est au présent comme dans l'exemple (393) reproduit ci-après, où il ne s'agit visiblement pas de rapporter une permission, un ordre ou une requête :

- (393) A police spokeswoman said the offender, whose sex was not known, fled on foot after firing the shots shortly after 8pm. // Witnesses or anyone with information **are asked to** contact the CID at Thornhill Road Police Station on 0845 113 5000 or call Crimestoppers on 0800 555 111. (In2009)

Nous avons d'ailleurs proposé une glose en *should* pour *are asked to*, en indiquant cependant que le modal supposait un changement de point de vue. C'est que dans cet énoncé où le co-texte à gauche met en place une origine assertive distincte de l'énonciateur origine via du discours rapporté, *should* serait compatible avec deux interprétations. Il pourrait soit induire une lecture du type discours indirect libre, la modalité déontique étant à mettre au compte du S_1 identifié à *A police spokeswoman* sans intervention de \mathcal{S}_0 , soit renvoyer au point de vue de $S_1 = \mathcal{S}_0$ — avec dans les deux cas l'idée qu'il s'agit d'une contrainte morale, du 'bon' choix. Avec *are asked to* en revanche, une seule interprétation est possible et si elle ne suppose pas de rapporter une situation d'interlocution impliquant le destinataire de la requête dans la mesure où son identité n'est pas connue, elle ne suppose pas non plus que la demande émane de l'énonciateur origine. En fait, \mathcal{S}_0 apparaît ici comme un relais permettant la mise en relation de la source déontique — identifiée selon toute probabilité à la police via le S_1 *A police spokeswoman* posé dans la phrase précédente — et le but déontique *Witnesses or anyone with information*. Ce type de fonctionnement n'est pas spécifique à BE *asked to* mais caractéristique des structures BE X TO (quasi)déontiques, car il est lié à la position d'extériorité de la source déontique supposée par le passif, le but déontique pouvant éventuellement quant à lui être identifié au co-énonciateur, comme dans cet énoncé en BE *expected to* :

- (407) In the second year you can specialise in things like advertising, film studies or video making and multimedia. In the third term of your second year you **are expected to** do a work placement. You will write a dissertation in the final year which counts for 30 per cent of the year. (In2009)

Au regard de ces différents cas de figure, il semble donc bien que l'intersubjectivité soit un paramètre pertinent pour l'analyse du fonctionnement de BE X TO, ou plus exactement de BE -EN TO, mais il apparaît néanmoins que l'on a toujours affaire à une intersubjectivité rapportée, médiatisée, ou tout du moins représentée comme telle, et nous maintiendrons donc le terme « quasi-déontique » pour faire référence au type de valeurs évoquées ci-dessus afin d'en souligner les particularités.

4.2.2 Évidentialité et modalisation

Au terme de cette étude de la construction des valeurs modales de BE X TO et avant de considérer le rôle de ces structures quant à la prise en charge énonciative, il nous semble important de revenir sur la place que l'on peut accorder à l'évidentialité dans le modèle proposé. Parmi les structures étudiées ici, on peut en distinguer cinq qui relèvent de manière centrale de l'évidentialité, à savoir BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to*, BE *supposed to* et BE *expected to*. Elles ont toutes les cinq été définies comme des structures subjectives dans la mesure où elles supposent que la source assertive n'est pas l'énonciateur mais un sujet autre, ce qui fonde leur valeur évidentielle d'emprunt, d'information rapportée, ou de ouï-dire selon la terminologie adoptée. Cependant, BE *expected to* possède la particularité de présenter comme rapportée non pas une assertion mais un jugement modal du type projection, ce qui explique qu'elle possède une forme schématique différente des quatre autres, qui la rapproche par ailleurs des structures BE X TO non-évidentielles. D'autre part, on rappellera que BE *supposed to*, qui se caractérise quant à elle par l'emprunt d'une assertion fictive, a bien sa place aux côtés de BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, car comme le suggèrent à la fois ses propriétés notionnelles et ses différences d'emploi par rapport à BE *expected to*, elle doit ses valeurs contextuelles quasi-modales au caractère fictif de l'assertion rapportée et non à une forme de visée ou projection.

Si on laisse donc de côté BE *expected to*, qui possède des valeurs modales à part entière en plus de sa valeur évidentielle, pour ne considérer dans ce qui suit que BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to* et BE *supposed to*, on voit que l'analyse de ces structures nous a permis de confirmer qu'il était bien pertinent de dissocier modalité épistémique et évidentialité³⁴, dans la mesure où les valeurs de doute qui justifient en général que l'on se pose la question du lien entre ces deux domaines sont apparues comme contingentes, c'est-à-dire liées à des paramètres de variation contextuelle plutôt qu'à une propriété invariante des structures. Néanmoins, cela ne signifie pas selon nous que ces structures n'aient pas leur place dans une conception large de la modalité telle que reflétée par les quatre types reconnus par la TOPÉ. Si l'on considère en effet la manière dont Culioli (1999a : 24) définit la modalité de type 1 — « affirmatif ou négatif, injonctif, etc. » — et ce qu'en disent également Bouscaren & Chuquet (1987 : 167),

1er type : concernant la vision ou la **croissance** d'un énonciateur (ce qu'il croit être vrai : la relation est/n'est pas validée), l'absence de prise de position (interrogation) ou encore le jeu sur l'assertion ou prise de position simulée (« que la relation soit/ne soit pas » c'est-à-dire l'injonction ; « supposons que la relation soit... » c'est-à-dire l'hypothèse).

34. Cf. chapitre 1 section 1.3.1.

on voit qu'elle dépasse de loin l'« assertion au sens strict » (Bouscaren & Chuquet 1987 : 167), et dans ces conditions on peut se demander si l'évidentialité, ou tout du moins le type d'évidentialité mis en œuvre par les structures désignées, qui supposent une assertion médiatisée, ne relèverait pas de cette modalité. Il s'agit en effet pour ces structures BE -EN TO_S de définir un certain mode de prise en charge pour la relation : en mettant au premier plan la source du contenu propositionnel, l'énonciateur se désengage dans une certaine mesure de son assertion. Ainsi, bien que les deux opérations ne soient bien entendu pas véritablement superposables, on peut comparer le marquage évidentiel à l'interrogation qui procède d'une suspension de l'assertion, l'énonciateur s'en remettant alors à son co-énonciateur pour valider la relation, là où avec l'évidentialité, la relation est en quelque sorte présentée comme déjà validée — que ce soit d'ailleurs par un autre énonciateur, par inférence ou par une perception directe de la validation. Il n'y a donc pas dans ce cas de suspension de l'assertion, mais pour autant il s'agit bien de « jouer » sur l'assertion en travaillant sur la validation, envisagée en tout ou rien, et on peut considérer qu'avec le marquage évidentiel, l'énonciateur pose la relation comme validée tout en « s'en remettant à » une autre source assertive — au sens large — pour en garantir la validité, ce dont il résulte un dédoublement de l'instance énonciative-assertive et une distanciation de l'énonciateur origine \mathcal{S}_0 par rapport au contenu propositionnel de l'énoncé (cf. Guentchéva 1994).

Le rapprochement suggéré entre modalité 1 et évidentialité nous semble intéressant car il permet de donner du sens à l'inclusion de ces structures à valeur évidentielle dans cet ensemble BE X TO, en soulignant à la fois la spécificité de l'évidentialité et son caractère connexe aux modalités centrales, modalité 2 d'une part mais aussi modalité 4 puisque l'emprunt en particulier implique une prise en compte des relations inter-sujets. Enfin, il marque une reconnaissance du fait que BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to* et BE *supposed to* procèdent d'un travail sur la construction d'une occurrence de relation que l'énonciateur situe par rapport à sa propre énonciation, et jouent en cela un rôle important aux côtés d'autres marqueurs de modalité dans la définition de différents modes de prise en charge vers lesquels nous allons maintenant nous tourner.

4.3 Prise en charge et fonctions discursives des structures BE X TO

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes principalement intéressée au fonctionnement des structures BE X TO au regard de leurs interactions avec les termes de l'énoncé, soit en tant qu'élément constitutif d'une relation prédicative soit en tant

que modifieur d'une lexis. Nous nous sommes donc avant tout préoccupée des opérations marquées et en quelque sorte déclenchées par BE X TO, en laissant de côté à la fois la question du rôle de ces structures dans la construction du discours et celle du déclencheur de ces opérations, à commencer par le positionnement de l'énonciateur par rapport à son énoncé, sur lequel nous n'avons fait que quelques remarques ponctuelles. La fonction discursive des structures BE X TO ne pouvant être envisagée qu'au regard de la situation d'énonciation, c'est donc sur la question de la prise en charge énonciative et de la contribution des structures à l'expression du point de vue de l'énonciateur, dont l'étude constitue un des objectifs de ce travail, que portent les paragraphes qui suivent et nous allons voir que ce que BE X TO a de particulier à cet égard est souvent lié au double niveau d'opérations dont ces marqueurs complexes sont la trace.

4.3.1 Modes de prise en charge et point de vue

Avant d'évoquer les différents modes de prise en charge associés à ces structures, il nous faut repréciser de quel type de prise en charge on parle — c'est-à-dire prise en charge de quoi et par qui. Dans l'introduction de ce travail de recherche, nous avons évoqué la prise en charge comme une opération énonciative fondamentale effectuée par un énonciateur et portant sur le contenu propositionnel de l'énoncé mais en réalité, le phénomène n'est pas si clairement délimité que cela. En effet, Coltier et al. (2009) montrent que la notion de prise en charge connaît des acceptions variées et que même chez Culioli, pionnier en la matière, elle a connu une certaine évolution et apparaît à la fois comme liée à tout acte d'énonciation et comme liée à l'assertion en tant que choix d'une valeur (Coltier et al. 2009 : 7–14). Afin de clarifier la manière dont nous aborderons la prise en charge à travers les structures BE X TO ci-après, nous reprenons rapidement les différents niveaux d'analyse que suppose cette notion selon notre interprétation de l'approche culiolienne.

Tout d'abord, on notera que tout *énoncé* est nécessairement pris en charge dans sa globalité car énoncer, c'est prendre en charge, s'engager sur son dire. Quand j'énonce, 'je dis que *p* est/n'est pas/est peut-être le cas (pour moi ou pour un autre S)'. Ceci signifie que quel que soit X, on a un premier niveau de prise en charge qui s'applique à l'énoncé et qui est à mettre au compte de l'énonciateur qui fait le choix de dire que *C is said/likely/able to P*. Il n'y a là aucune variation possible d'une structure à l'autre puisque la prise en charge de l'énoncé est indissociable de sa constitution. Ensuite vient la question de la prise en charge de la *modalité*, qui n'a rien d'automatique mais se pose en tout ou rien. C'est-à-dire que l'énonciateur peut se présenter comme l'origine de la modalité (assertive, épistémique, appréciative ou radicale) ou non : '*p*

est/n'est pas/est peut-être le cas pour moi ou non'. C'est là que se joue la subjectivité de l'évaluation, et plus précisément la relation entre S_1 , source du point de vue, et \mathcal{S}_0 , repère origine et source des valeurs référentielles. Cette opération de prise en charge se définit en tout ou rien au sens où soit S_1 est identifié à \mathcal{S}_0 , soit il est autre — ce qui ne signifie pas cependant qu'il ne puisse y avoir d'ambiguïté. À ce niveau, on va rencontrer des variations entre structures BE X TO qui sont la trace d'une prise en charge de l'énonciateur (cas par défaut) et structures BE X TO qui marquent au contraire une non-prise en charge. Enfin, on est confronté à la question de la prise en charge du *contenu propositionnel* de l'énoncé, qui ne se pose pour l'énonciateur origine que si la modalité est prise en charge par \mathcal{S}_0 , car dans le cas contraire on a une non-assertion et celui-ci n'a rien à voir avec la lexis. Dès lors que la modalité est prise en charge par \mathcal{S}_0 , on a plusieurs possibilités selon la manière dont celui-ci considère la relation prédicative. On peut avoir une assertion (' p est/n'est pas le cas'), une assertion en suspens (par exemple ' p est-elle le cas?' avec recours au co-énonciateur) ou une assertion modulée (entre autres ' p est peut-être/certainement le cas', 'les relations internes à p sont telles que p peut/doit être le cas', 'il est souhaitable/regrettable que p soit le cas'). Avec BE X TO, dans la mesure où l'on a affaire à des marqueurs de modalité, on sera toujours sur une assertion modulée mais avec des variations possibles concernant le mode et le degré d'engagement — *commitment* plutôt que prise en charge (cf. Paillard 2009 et De Brabanter & Dendale 2008) — de l'énonciateur vis-à-vis de la proposition. Ainsi, dès lors que l'on se pose la question du lien entre modalisation et prise en charge, on est amené à traiter à la fois de la question de la source modale (identification de l'asserteur) et du contenu modal (degré de certitude ou autre). Nous avons déjà considéré la deuxième dimension à travers la description des structures comme modalisateurs et leur mise en relation avec les différents types de modalité ; dans ce qui suit, nous nous consacrerons donc en premier lieu à l'analyse de la relation entre S_1 et \mathcal{S}_0 .

Non-prise en charge de la modalité

Parmi les structures BE X TO étudiées, certaines relèvent d'emblée de la non-prise en charge, puisqu'avec des marqueurs à valeur évidentielle d'emprunt tels que BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to*, BE *supposed to* et BE *expected to*, l'asserteur S_1 — c'est-à-dire la source du 'saying', 'thinking', 'believing', 'supposing' ou 'expecting' — n'est pas identifié à l'énonciateur origine \mathcal{S}_0 . Ceci signifie qu'avec ces structures, \mathcal{S}_0 n'est pas la source de la modalité assertive (assertion au sens strict ou « simulée ») ou de la modalité épistémique/quasi-déontique, et ne peut donc être tenu responsable du contenu propositionnel rapporté. Pour autant, l'absence de prise en charge de la

modalité — et donc du contenu propositionnel associé — par l'énonciateur ne signifie pas que son point de vue ne transparaisse pas. En effet, l'absence de prise en charge est en soi signifiante car prendre en charge correspond à l'attitude par défaut, au choix non-marqué, et si l'énonciateur fait le choix de ne pas prendre en charge la modalité, sans pour autant l'attribuer clairement à une autre source assertive au moyen par exemple d'un énoncé rapportant, ce n'est pas par hasard. Cependant, il faut bien remarquer que les cinq structures considérées ici correspondent à différents cas de non-prise en charge, dans la mesure où elles ressortent d'au moins trois types de modalité différents — assertion, hypothétique, projection — et que certains de leurs emplois sont par ailleurs ambigus en termes de positionnement énonciatif. Si l'on considère les séries d'exemples qui suivent, on verra que l'on peut identifier différents contextes d'emploi des structures dont on peut considérer qu'ils correspondent à quatre types d'attitude différents de la part de l'énonciateur :

- (408) About 12,000 US troops are arriving in Helmand as part of the 30,000 reinforcements sent by President Obama in preparation for a “surge” of troop numbers in the summer. The Taliban leadership, based in Pakistan, **is said to** be apprehensive about the forthcoming operations by US and British forces and, according to some accounts, is attempting to mount its own pre-emptive “surge”. At the same time, say defence and diplomatic sources, there are signs that at a local level some Taliban fighters are showing a willingness to take part in talks and involve themselves in the governance process. (*In2009*)
- (409) The confirmation by the authorities in Islamabad came just two days after the Pakistan high commissioner in Delhi was presented with the dossier of evidence, which was also shared with the governments of 14 countries who lost citizens in the attacks and other allies. // Yet the decision has almost certainly been taken for political reasons rather than being based on any new evidence presented to Pakistan. Ever since India revealed Kasab's identity in the aftermath of the attacks, officials from the ISI intelligence agency have been carrying out their own investigation and **are believed to** have questioned the surviving militant's parents. // Rather, it appears the government decided to act in the face of mounting international pressure. It is probably no coincidence that the US Vice President-elect Joe Biden is due to arrive in Pakistan later this week, carrying with him the weight and influence of the incoming US administration. (*In2009*)
- (410) His recall was accompanied by words of high praise from his manager for CSKA Moscow stopper Igor Akinfeev, someone United **are supposed to** be considering as Edwin van der Sar's replacement when the veteran Dutchman eventually calls time on his stellar career. // Ferguson's assertion that rumours he wants to sign the Russia international are “not true” will be greeted with a pinch of salt by the sceptics and certainly Foster had no reason to feel comfortable. (*In2009*)

Ainsi en (408), (409) et (410), les structures BE *said to*, BE *believed to* et BE *supposed*

to marquent un contraste avec l’assertion ou « prise en charge totale » (Mélac 2014 : 57) de la relation prédicative modalisée par l’énonciateur origine. En effet, hormis un changement d’origine assertive, ces trois énoncés semblent respectivement très proches des gloses non-modalisesées ci-dessous :

- (408’) The Taliban leadership, based in Pakistan, **is** apprehensive about the forthcoming operations by US and British forces and, according to some accounts, is attempting to mount its own pre-emptive “surge”.
- (409’) Ever since India revealed Kasab’s identity in the aftermath of the attacks, officials from the ISI intelligence agency have been carrying out their own investigation and **have questioned** the surviving militant’s parents.
- (410’) His recall was accompanied by words of high praise from his manager for CSKA Moscow stopper Igor Akinfeev, someone United **are considering** as Edwin van der Sar’s replacement when the veteran Dutchman eventually calls time on his stellar career.

Il s’agit donc ici en priorité de marquer le contenu propositionnel comme rapporté, BE *said to* apparaissant comme le choix par défaut là où les deux autres marqueurs permettent d’apporter des précisions sur le statut de l’information — non-vérifiée avec *believed*, hypothétique, et d’ailleurs démentie dans le co-texte, avec *supposed*. Dans tous les cas, la source assertive S_1 n’est pas clairement identifiée et la non-prise en charge de la modalité assertive, et donc de la relation prédicative, est associée à des éléments contextuels qui signalent une prise de distance de la part de l’énonciateur — marqueurs épistémiques (*almost certainly, probably*) et évidentiel (*it appears*) en (409), reprise de la relation modalisée par un terme marquant une absence de fondements (*rumours*) en (410), et autres relations rapportées à des sources dont l’identité exacte n’est pas spécifiée (*some accounts, defence and diplomatic sources*) en (408). De fait, dans ces trois énoncés, l’état de choses rapporté est censé être le cas et donc pouvoir être vérifié à \mathcal{T}_0 mais l’énonciateur \mathcal{S}_0 n’a pas directement accès à la manifestation spatio-temporelle de la relation prédicative et ne peut donc en garantir l’occurrence, ce qu’il met en évidence au profit du co-énonciateur grâce à BE -EN TO. Dans ce type de contexte, ces structures jouent donc un rôle comparable aux adverbes de oui-dire du type *supposedly, reportedly*, ou encore *allegedly*, dont la fonction est décrite en ces termes par Celle (2009b) :

Hearsay adverbs suspend assertion until facts are confirmed. In the meantime, the speaker chooses not to commit him/herself to the truth of the utterance. This neutrality has an effect on the speaker-addressee relationship. The addressee is viewed as a potentially discordant anchor point and is left free to form his or her own judgment. (Celle 2009b : 34)

Ceci dit, il y a une différence importante entre les adverbes en *-ly* et les structures BE X TO qui est liée à la double opération marquée par BE X TO. Si l’on compare la version

originale de l'énoncé (410) en BE *supposed to* à 'someone United are supposedly considering as Edwin van der Sar's replacement', on voit que la relation <United - consider [someone] as Edwin van der Sar's replacement> n'est pas considérée de la même manière. Avec BE *suposed to* l'assertion est suspendue ou plutôt déplacée sur la structure BE X TO : le terme de départ <United> se voit attribué la propriété /supposed to consider [someone] as Edwin van der Sar's replacement/, c'est-à-dire qu'il est objectivement situé par rapport au prédicat sans qu'il y ait préconstruction de la validation. Avec *supposedly* en revanche, la relation est assertée — on remarque la forme finie du verbe au présent progressif *are considering* — et l'adverbe permet à l'énonciateur de revenir sur la modalité assertive en y apportant un commentaire : la relation est validée mais en théorie seulement. Il n'est par ailleurs sans doute pas anodin que seuls BE *supposed to* et BE *expected to* aient un adverbe en *-ly* équivalent parmi les structures BE -EN TO considérées ici — encore que pour l'un comme pour l'autre, l'adverbe ait des emplois bien plus restreints. De plus, on notera que lorsqu'il existe à la fois un adverbe en *-ly* et une structure BE -EN TO, ils ont toujours des fréquences d'emploi très contrastées, comme on peut le constater dans le tableau 4.1 — ce qui suggère que les propriétés de certains X les prédisposent davantage à l'attribution de propriété en amont qu'à la modification en aval.

TABLEAU 4.1 – Fréquences absolues de quelques structures BE -EN TO contrastées avec les adverbes en *-ly* correspondants — *The Independent* (1992–2009)

supposed	<i>-ly</i>	expected	<i>-ly</i>	reported	<i>-ly</i>	alleged	<i>-ly</i>
17 979	9 684	70 207	27	6 775	10 842	2 800	15 881

Nous évoquons ici BE *expected to* mais en réalité — contrairement à BE *thought to* qui peut jouer un rôle similaire à BE *believed to* en (409) ci-dessus — celui-ci ne permet pas de jouer sur l'assertion comme les autres structures BE X TO dans la première série d'exemples, et l'adverbe *expectedly* ne vient d'ailleurs pas remettre en cause de quelque manière que ce soit l'assertion d'une relation prédicative — il signale au contraire que la validation est sans surprise. Cela n'a rien d'étonnant au regard des propriétés dégagées pour le marqueur, et dans les énoncés qui suivent, on voit en effet que ce qui est signalé comme rapporté, non pris en charge par \mathcal{S}_0 , n'est pas une information, un contenu propositionnel, mais l'attitude, le jugement d'un autre sujet sur ce contenu propositionnel :

- (411) Jo Leonardi-Bee, from the university's Department of Public Health, who led the study published in the journal *Thorax*, said: "It does appear that there is a link between diet and respiratory disease. It is unclear what the link is but it is probably to do with the anti-inflammatory properties of vitamins." //

Asthma, which affects an estimated five million people in Britain, is characterised by oversensitive airways in the lungs which react to irritants in the air such as pollution and tobacco smoke. // In an asthma attack, the bronchioles (tiny airways) constrict and release histamine, which causes inflammation and the release of mucus, making it harder to breathe. Vitamins **are thought to** help neutralise this process by countering the inflammatory response. // The researchers say that their findings do not prove cause and effect and experiments that involve giving asthma sufferers vitamin supplements have proved disappointing. // “It is hard to know what dose to give, which vitamin and whether you are giving it for long enough,” Dr Leonardi-Bee said. (In2009)

(412) Internet search leader Google is teaming up with leading US newspapers The New York Times and The Washington Post in an attempt to help out the ailing newspaper industry. // The new project, called “Living Stories,” debuted today in the experimental “labs” section on Google’s Web site. // The service **is supposed to** make it easier for readers to follow evolving news stories. It will package stories from both the Times and the Post so the coverage can be more easily updated to include new developments. (In2009)

(413) An advance estimate of gross domestic product (GDP) by the Bureau of Economic Analysis suggests that US output expanded at an annual rate of 3.5 per cent in the third quarter. // But it may be too early to start celebrating, experts suggest. Next week, employment figures **are expected to** show that people are still losing jobs, while many are predicting home repossessions will continue to rise. (In2009)

En (411), (412) et (413), on a bien une distance entre l’énonciateur et le contenu propositionnel de l’énoncé, mais le contexte montre que celle-ci n’est pas due à de la prudence ou un doute quant à sa validité — et la non-prise en charge ne peut donc s’interpréter comme un refus de prise en charge. En fait, d’une certaine manière, la validité de la relation prédicative n’est pas en cause dans ces différents énoncés, ce qui importe est la manière dont elle est envisagée par un sujet qui, comme dans les énoncés précédents, n’est pas identifié mais est récupérable en contexte. Ainsi, en (411), le co-texte fait apparaître du discours direct mis au compte d’un énonciateur rapporté $\mathcal{S}_0^R = S_1 = S_2$ *Jo Leonardi-Bee*, et du discours indirect pris en charge par $S_1 = S_2$ *The researchers*, qui contiennent notamment des marqueurs épistémiques signalant que l’interprétation à donner aux résultats de leur étude est incertaine mais que par inférence (*probably* — cf. Celle 2009b : 24), ils ont des raisons de penser que les propriétés des vitamines y sont pour quelque chose. Dans ces conditions, l’énoncé en BE *thought to* — ainsi que la phrase qui le précède — apparaît à la fois comme une explicitation et une reformulation des résultats des chercheurs par l’énonciateur origine \mathcal{S}_0 , qui retransmet le point de vue du sujet asserteur mis en place dans le co-texte via BE *thought to*, le sémantisme du verbe THINK étant au moins aussi important ici que la dimension « information rapportée » liée à -EN. Ainsi, si la validité de <vitamins

- help neutralise this process by countering the inflammatory response> doit être relativisée, ce n'est pas parce que \mathcal{S}_0 n'est pas en mesure d'en vérifier la validité mais parce que S_1 n'est lui même pas en mesure de le faire. D'ailleurs, on remarque que dans la phrase précédente, on a une assertion au présent simple car le contenu propositionnel renvoie à un fait scientifique établi et, dans ce contexte, la source de l'information n'est pas spécifiée par \mathcal{S}_0 , alors même qu'il y a de fortes chances qu'il s'appuie également sur l'étude publiée dans la revue *Thorax*.

En (412), l'énoncé présente un nouveau service proposé par Google et l'utilité qu'il est censé avoir. La source du 'supposing' n'est pas aussi aisément récupérable qu'en (411) mais sur la base des éléments du co-texte, on peut néanmoins proposer la glose suivante : 'Google has devised the service to make it easier for readers to follow evolving news stories', ou autrement dit 'for Google, the goal of the service is to make it easier for readers to follow evolving news stories'. Ainsi, BE *supposed to* est une manière de rapporter la relation <service - make it easier for readers to follow evolving news stories> à l'intention d'un sujet autre que l'énonciateur origine, qui ne s'intéresse pas ici à la validation — le choix d'une valeur p ou p' n'est pas en question — mais qui attribue un statut particulier à la relation entre le terme de départ et le prédicat vis-à-vis d'un sujet asserteur S_1 qui s'est fixé pour objectif a priori la validation de la relation, celle-ci étant évaluée positivement.

Enfin, en (413), ce qui est rapporté est la projection par un sujet $S_1 \omega \mathcal{S}_0$ de la validation de la relation prédicative <employment figures - show that people are still losing jobs>. Comme en (411), le co-texte présente du discours rapporté et si la source du procès EXPECT n'est pas directement identifiée, on peut supposer qu'il s'agit des *experts* cités dans le co-texte à gauche. Ce qui importe dans cet énoncé n'est encore une fois pas la validité du contenu propositionnel à \mathcal{S}_0 mais l'attitude de S_1 , qui projette la validation de la relation pour un repère temporel postérieur au moment de l'assertion T_1 . Il apparaît ici très clairement que le point de vue de l'énonciateur s'efface au profit d'un point de vue d'expert, d'une source subjective mieux placée que \mathcal{S}_0 pour évaluer la relation prédicative, ce qui est également valable dans une certaine mesure pour les deux énoncés précédents. Seulement, contrairement à ce qui se passe lorsque l'on a du discours rapporté avec énoncé rapportant, le contenu propositionnel n'est pas explicitement attribué à une source de prise en charge ; et comme le point de vue présenté ne fait par ailleurs l'objet d'aucun commentaire, d'aucune distanciation ou remise en cause de la part de l'énonciateur origine, il se trouve en quelque sorte intégré au discours principal.

En fait, si l'on compare ces exemples (411) à (413) aux exemples (408) à (410), on voit que dans la première série, l'information, c'est-à-dire la lexis sur laquelle portent les structures BE -EN TO en tant que modalisateurs, est au premier plan et que la non-

prise en charge peut être interprétée comme la trace du point de vue de l'énonciateur, qui tient à dire qu'il n'est pas responsable du contenu propositionnel. Il revient alors au co-énonciateur de juger de la fiabilité de l'information, mais l'attitude du sujet de prise en charge S_1 n'a pas tellement d'importance. Dans le second cas, l'attitude de S_1 fait presque partie du contenu propositionnel de l'énoncé et la non-prise en charge s'interprète comme un effacement du point de vue de l'énonciateur, qui s'en remet à S_1 quant aux modalités de validation de la relation prédicative. D'autre part, le fait que l'origine de prise en charge ne soit pas identifiée de manière spécifique laisse la possibilité à tout S (énonciateur et co-énonciateur y compris) de s'identifier au point de vue véhiculé par l'énoncé, et selon l'identité présumée de la source première et la nature de l'évaluation, ce type d'énoncé semble parfois encourager la superposition de points de vue concordants. Ainsi, en (413), on peut lire *are expected to* comme signalant que 'experts expect, so I expect and you can expect'. *BE expected to* se prête en effet particulièrement à ce type d'interprétation « intersubjective » au sens de Nuyts (2001a, 2001b, 2009)³⁵, et l'exemple (414) ci-dessous en fournit une autre illustration d'un genre un peu différent, puisqu'aucune source experte ne peut être récupérée :

- (414) Hollywood divas **are expected to** have tantrums. As Gloria Swanson once put it: "I have gone through enough of being a nobody. I have decided that when I am star [*sic*], I will be every inch and every moment the star. Everybody from the studio gateman to the highest executive will know it." [...] // We like it when stars rage. It gives them a humanity and a vulnerability that is not evident when publicists are around to monitor their every utterance. As the tantrums attest, not everything is perfect in their worlds either, even if they are paid millions of dollars. (*In2009*)

Ce à quoi il est fait référence ici au moyen de *are expected to* est une sorte de cliché, d'idée reçue qui est valable pour tout S. La non-prise en charge de l'attente marquée par *expected* est donc liée au fait qu'il ne s'agit pas spécifiquement du point de vue de l'énonciateur mais d'un point de vue généralisé et en conséquence presque désincarné — et on remarque que la référence est générique, d'où la mise en valeur de l'attribution de propriété.

Dans d'autres contextes, ce n'est pas la désincarnation de la prise en charge ou la fluidité de l'identité de S_1 qui sous-tend la non-prise en charge par l'énonciateur origine mais l'attribution explicite de la modalité et/ou du contenu propositionnel de l'énoncé à une source de prise en charge distincte de S_0 . Cette attribution peut prendre plusieurs formes, comme on peut le constater dans les deux énoncés suivants :

35. « An epistemic evaluation is subjective if it renders the speaker's strictly personal opinion, it is intersubjective if it renders an opinion which the speaker shares with others, possibly including the hearer. » (Nuyts 2009 : 151)

- (415) Further to my story about theatre reviewing at The Express, Simon Edge gets in touch to say that he was not “edged out”. It was rather that, having been asked to continue, he chose not to carry on as a contributor with Paul Callan doing the lead reviews. Readers can still enjoy the Callan-inspired game of “gamut watch”. Rachel Weisz in Streetcar “brilliantly runs an entire gamut of emotions”, Lynda Bellingham **was said to** be “an actress who can run a whole gamut of emotions”, and Greta Scacchi, in The Deep Blue Sea, manages to convey a gamut of emotions that range from the hysterical to the sadly cynical. (In2009)
- (416) Race is also taboo, I think; isn’t it? If a writer or his books were branded “racist” or “anti-semitic”, that is a very hard charge to escape. // I’ve had the label attached to me — each label attached to me. “Anti-semitic” for Portnoy’s Complaint by Jewish authorities, and then my book Human Stain **was thought to** be anti-black by a few black writers. These are screwing misreadings, but yes — you are referring in a way to political correctness. I don’t know what’s politically incorrect in this book of mine; I guess I’ll find out soon enough. (In2007)

En (415), on note la présence de guillemets autour de *an actress who can run a whole gamut of emotions* qui marquent la dissociation de l’énonciateur de ce contenu que le terme *gamut* et le co-texte à gauche permettent de mettre au compte du $S_1 = S_2$ *Paul Callan*. On remarque également que le verbe BE est au prétérit, ce qui va dans le sens de l’identification d’une occurrence distinguable du procès SAY prise en charge par un énonciateur distinct de \mathcal{S}_0 . On se rapproche donc ici de très près d’une véritable forme de discours rapporté, si ce n’est que plus que d’un événement de dire (cf. Hanote & Vallée 2001 : 101), il s’agit ici de proposer une illustration du *Callan-inspired game of “gamut watch”* et de contribuer ainsi à la caractérisation du sujet de prise en charge. En (416), l’identification du S_1 est on ne peut plus explicite puisqu’elle passe par un complément d’agent en *by*, qui indique que l’on a affaire à un véritable passif. L’objet de l’énoncé est donc de présenter une opinion subjective au sens fort du terme, c’est-à-dire non-transférable d’un sujet à un autre. La source du jugement $S_1 = S_2$ *a few black writers* apparaît d’ailleurs en position focale en fin de proposition et la représentation qui lui est attribuée est contestée par l’énonciateur dans le co-texte à droite (*screwing misreadings*). En réalité, dans un cas comme dans l’autre, la question de la prise en charge de la modalité par l’énonciateur origine ne se pose même pas, car BE *said to* comme BE *thought to* sont entièrement intégrés au contenu propositionnel de l’énoncé et ne fonctionnent pas ici comme modalisateurs. C’est bien du discours en tant que discours et de l’opinion en tant qu’opinion dont il est question ici, et en cela ces deux énoncés se différencient assez nettement des précédents. On notera cependant que ces emplois de BE -EN TO sont peu fréquents, en particulier ceux impliquant la mise en œuvre d’un complément d’agent après *to* comme en (416).

Pour terminer sur les emplois de ces cinq structures, nous aborderons un dernier cas de figure qui a quelques points communs avec l'exemple (414) et où l'on peut parler dans une certaine mesure de désincarnation de la prise en charge, mais il s'en différencie par une dimension fictive qui a des conséquences importantes sur le positionnement de l'énonciateur :

- (417) It is reasonable to encourage people to take public transport rather than drive. But hospital visits are one of the few areas of life where using a car could be said to be a necessity, rather than a choice. (In2009)
- (418) Thursday's elections may have become a de facto referendum on our imploding government but what people are actually doing is electing some local councillors and, much more substantially, a new European parliament. // Europe **is supposed to** be important to us. A lot of our exports go there. It imposes a lot of regulations on us. And we pay a lot of money to remain members of the club — we are the second largest net contributor after Germany. But we seem hardly to care at all. If you don't believe that, try these two questions. Who is the Europe minister and who replaced Peter Mandelson as the British EU commissioner in charge of trade? (In2009)

Dans l'énoncé (417) — qui peut être mis en relation avec les exemples (73) et (75) pour BE *thought to* et BE *believed to* respectivement³⁶ — BE *said to* a ceci de particulier qu'il apparaît après le modal *could*, ce qui signifie que l'assertion est liée à une classe de situations fictives. On remarque d'ailleurs que *could* est lui-même indissociable de *be said to*, à savoir qu'il ne peut être maintenu si l'on supprime la structure BE -EN TO. Il n'y a donc pas construction d'une occurrence référentielle de dire ici, et l'identité de S_1 , qui n'est pas précisée, est sans importance. Ce qui importe en revanche, c'est la mise en place d'une classe d'asserteurs possibles qui permet d'envisager différentes valeurs pour la relation prédicative et qui fait que considérer la relation <using a car - be a necessity> comme validée apparaît comme une manière de voir les choses pour un énonciateur donné — auquel l'énonciateur origine n'est pas identifié a priori. Cependant avec *could*, c'est bien la valeur positive qui est privilégiée et ceci est en accord avec la structuration argumentative du passage. Dans le co-texte à gauche, on a la mise en place d'un point de vue via l'adjectif appréciatif *reasonable* utilisé dans un schéma impersonnel dont les conclusions implicites sont remises en question par l'adversatif *but* qui introduit un deuxième point de vue en partie discordant. *Could be said to* est donc ici un moyen de poser ce point de vue discordant sans pour autant rejeter complètement le premier point de vue, et ce sous couvert de neutralité, la forme passive associée au modal permettant à l'énonciateur de se dissocier du point de vue exprimé. Selon les termes de Noël (2008), on a ici affaire à un emploi « descriptif » du marqueur, dont on voit qu'il repose sur l'absence de sujet et donc de situation de

36. Cf. chapitre 2 section 2.1.2.

prise en charge spécifique.

Dans l'énoncé (418), le marqueur BE *supposed to* a également une fonction argumentative, ce qui est d'ailleurs souvent le cas pour cette structure qui apparaît le plus fréquemment dans des articles d'opinion ou dans du discours rapporté. Ici, le contexte ne suggère pas l'existence d'une source de prise en charge précise qui serait à l'origine du 'supposing', de sorte que S_1 est identifiable à tout S reconnaissant précisément l'importance théorique de l'Europe pour les Britanniques. C'est-à-dire que, dans l'absolu, la validation de la relation <Europe - be important to us> semble logique au regard des éléments mis en évidence dans le co-texte à droite. Ainsi, si l'énonciateur ne prend pas en charge la modalité marquée par BE *supposed to*, c'est en partie pour la même raison que ce qui fait qu'il ne prend pas en charge l'évaluation marquée par BE *expected to* en (414) : 'anyone might suppose Europe to be important to us, i.e. in theory Europe is important to us'. Mais, comme souvent avec BE *supposed to*, si l'énonciateur ne prend pas en charge la modalité et la relation associée dans cet énoncé, c'est aussi parce qu'il y a un écart entre la théorie et les faits constatés, écart mis en évidence par la proposition en *but* dans le co-texte à droite. Bien que l'identité de S_1 ne soit pas spécifiée, le fait que celui-ci soit posé comme distinct de \mathcal{S}_0 par BE *supposed to* permet à l'énonciateur de se placer dans une position d'extériorité et de mettre en exergue les contradictions. En tant que marqueur de non-prise en charge souvent associé à une valeur contrefactuelle, la structure témoigne ainsi du point de vue de \mathcal{S}_0 , qui fait le choix de se dissocier de l'évaluation, souvent à des fins argumentatives.

Le point commun entre ces cinq structures est que bien que leur contexte d'emploi puisse fournir des interprétations variées du positionnement effectif de l'énonciateur, elles sont par définition des marqueurs de non-prise en charge : quel que soit le contexte, l'énonciateur se présente comme n'étant pas la source du jugement modal. Le terme de jugement a son importance car il signifie qu'avec BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to*, BE *supposed to* et BE *expected to*, la problématique de la prise en charge a à voir avec l'engagement d'un asserteur sur la validité de la relation, l'appréciation des chances de validation de la relation ou encore l'évaluation de la relation par rapport à des attentes subjectives ou un objectif théorique, et non avec la participation à une relation intersubjective d'un sujet asserteur représenté comme un agent, ce qui vaut également pour les emplois quasi-déontiques de BE *supposed to* et BE *expected to*, comme on peut le constater à travers les deux exemples ci-après, qui ont beaucoup en commun avec les énoncés (412) et (413), le type de modalité n'affectant pas fondamentalement leur mode de fonctionnement :

(419) For 86 minutes they had seen Sunderland cling on doggedly to a third-minute

advantage given to them by a slick finish from Kieran Richardson; but, in the 89th minute, around five seconds after home fans had shouted loudly for a penalty-kick when Ledley King gripped the arm of Kenwyne Jones and dragged Jones down, as the stadium raged at referee Phil Dowd's non-award, Tottenham saw one last chance. // Dean Whitehead's miscued header found Spurs substitute David Bentley and his prod sent Darren Bent down the Sunderland left. There was space there because, as aggrieved Sunderland manager Ricky Sbragia noted dryly, left-back George McCartney was in the Tottenham box trying to score. // "I don't know why he's there, George **is supposed to defend**," Sbragia said. Harsh words for Richardson, Kenwyne Jones and Djibril Cisse followed from Sbragia. (*In2009*)

- (420) The entry-level position for new managers is junior assistant purser or assistant manager and the types of jobs available can vary depending on the ship and the cruise brand. Officers **are expected to** work onboard for a number of months and the hours can be long. // Many people are put off by the idea of working every day on such a long contract, but there are serious advantages. (*In2009*)

En effet, en (420), la non-prise en charge de la modalité, c'est-à-dire de l'attente assimilable ici à une obligation pour le sujet <officers> de valider le prédicat <() work onboard for a number of months>, est liée au renvoi à une source déontique S_1 qui peut être récupérée dans le co-texte indirectement : 'the people hiring officers/cruise lines expect officers to work for a number of months, because the nature of the job requires officers to work onboard for a number of months'. En fait, on voit qu'on est entre l'obligation personnelle attribuée par un sujet en responsabilité, c'est-à-dire en position de formuler des attentes vis-à-vis d'un autre sujet représenté dans l'énoncé par *Officers*, et une obligation impersonnelle ou nécessité qui est liée au fait que le métier, c'est-à-dire le fait pour un sujet d'avoir la propriété /officer/ impose, entraîne par nature la projection de la validation de la relation <() - work onboard for a number of months> — comme dans l'énoncé (414). Dans tous les cas, l'énonciateur origine \mathcal{S}_0 ne fait que rapporter, décrire une obligation. En (419), la structure BE *supposed to* apparaît dans du discours direct et l'énonciateur rapporté \mathcal{S}_0^R est identifié au S_2 *Sunderland manager Ricky Sbragia*, par rapport auquel le sujet de l'énoncé *George*, un footballeur, se situe donc potentiellement dans une situation de dépendance. Dans ces conditions, on peut rendre compte de l'emploi de BE *supposed to* — plutôt que *should* par exemple — par la combinaison de plusieurs facteurs : on retrouve d'une part la valeur contrefactuelle du marqueur liée à l'assertion fictive — 'en théorie, le rôle de George est de défendre' — et d'autre part en se dissociant de la source de prise en charge, l'énonciateur rapporté souligne qu'il ne s'agit pas spécifiquement de son point de vue mais d'un point de vue susceptible d'être pris en charge par tout S — un peu comme en (418). La différence avec (418) est que le sujet de l'énoncé est un animé

humain qui peut donc être considéré comme responsable de la validation de la relation, et la non-validation mise en évidence par le co-texte induit une valeur de reproche qui est bien à mettre au compte de l'énonciateur rapporté \mathcal{S}_0^R . Cependant, il faut bien voir que cette valeur naît des interactions entre la modalité ou le jugement de propriété mis en œuvre par BE *supposed to* et les éléments du co-texte, et c'est justement la mise en scène par \mathcal{S}_0^R du décalage entre l'attribution fictive de propriété et les faits constatés depuis une position d'extériorité, qui suppose que ce décalage peut être constaté par tout S, et qui en fait donc une évidence, qui déclenche l'interprétation quasi-déontique ou plutôt appréciative de la structure.

BE asked to et quelques cas limites On peut comparer ce fonctionnement avec celui de BE *asked to*, qui en tant que marqueur (inter)subjectif est également par définition un marqueur de non-prise en charge, mais aussi avec certains emplois de BE *allowed to*, BE *forced to*, BE *made to* et BE *set to*³⁷ qui, dans certains contextes, suggèrent que la source modale n'est pas l'énonciateur origine :

- (421) The US government will emerge as the majority shareholder in General Motors, the nation's largest carmaker, under a "take it or leave it" financial restructuring plan sprung on its bondholders yesterday. // Holders of \$27bn (£18bn) of GM debt **were asked to** swap that investment for a 10 per cent equity stake, or face the business being put into bankruptcy — but the company's future looked more uncertain than ever last night after the committee representing them called the proposal "blatantly unfair". // Last month, the Obama administration rejected GM's more modest turnaround plans, saying it wasn't enough to make the company viable, and it fired then chief executive Rick Wagoner. So yesterday, the company promised more job cuts and factory closures, a reduction in its dealership network, and the scrapping of its historic Pontiac brand. // The centerpiece of the proposal, though, is a financial restructuring aimed at easing GM's crippling debt burden. (*In2009*)
- (422) Wild camping is allowed in the UK, although the laws that govern it are slightly different in England and Wales than Scotland. **You are allowed to** camp in some national parks, although you are supposed to be more than 100 metres from a road and on access land. There are times, such as during a long, dry spell with a high fire risk, when camping is banned. (*In2009*)
- (423) Dr Humayra Abedin talks for the first time to Nina Lakhani about the international storm that began when she visited her parents in Bangladesh [...] // As soon as she arrived she was physically restrained, beaten and locked away. She **was forced to** take sleeping tablets and constantly bombarded with insults. Her parents never touched her; it was a trusted maid, who had worked for the family for 25 years, who took the lead in the abuse. But she

37. Nous n'illustrerons pas ici les emplois concernés de BE *set to* car ils sont extrêmement marginaux, et présentent qui plus est un fonctionnement comparable à celui de BE *made to*. On pourra néanmoins se référer à l'énoncé (266) pour en avoir un exemple.

still refused to consent to marriage; a week later, the ambulance arrived and took her away. (*In2009*)

- (424) Steven Gerrard responded perfectly to having his early season form questioned by boss Rafael Benitez when he belted Liverpool's winner at the Reebok. // But the visitors **were made to** fight desperately hard by a Bolton side who were down to 10 men for much of the second period. (*In2009*)

Nous avons déjà évoqué la question de l'intersubjectivité représentée au point 4.2.1 de ce chapitre donc nous n'y reviendrons pas en détail, mais nous signalerons que contrairement à ce qui se passe avec BE *expected to*, BE *supposed to* et a fortiori BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, avec BE *asked to* la prise en charge est d'emblée une question de positionnement par rapport au sujet de l'énoncé. Avec cette structure, de même qu'avec les emplois intersubjectifs quasi-déontiques de BE *allowed to*, BE *forced to* et BE *made to*, le lien à l'assertion est en effet bien plus distant et le sujet de prise en charge de la modalité S_1 est conçu comme déclencheur ou facilitateur de la validation, exerçant une pression sur le sujet de l'énoncé, ou le dégageant au contraire d'une contrainte, pour qu'il valide ou puisse valider la relation. Ce rôle n'est pas assumé par \mathcal{S}_0 , que le passif exclut comme source déontique, mais par un sujet parfois récupérable dans le co-texte, et qui n'est d'ailleurs pas forcément une source assertive au sens où la modalité exprimée par X ne suppose pas nécessairement un acte d'énonciation. Ainsi, en (421), la modalité déontique voire injonctive est rapportée par l'énonciateur tandis que le co-texte suggère que la source de prise en charge est identifiée au S_2 *the company*. En (422), il y a bien une autorisation mais la source semble être l'inanimé *laws* de sorte que l'on peut difficilement parler de relation inter-sujets et donc de modalité déontique ; pour autant la question de la prise en charge reste pertinente, car sans que l'on puisse attribuer la modalité à un sujet véritable, l'énonciateur se présente comme n'étant pas la source de prise en charge de la modalité, qu'il ne fait que rapporter en la présentant comme un fait objectif — on peut comparer cet énoncé à la glose 'you may camp in some national parks' qui pourrait certes être interprétée comme du discours rapporté mais qui aurait pour effet de personnaliser le point de vue. En (423), comme c'est souvent le cas avec BE *forced to* dès lors qu'il renvoie à une véritable contrainte inter-sujets, la structure fait partie intégrante du contenu propositionnel de l'énoncé, et fait écho à d'autres passifs dans le co-texte à gauche — *restrained*, *beaten*, *locked away* — tout en étant coordonnée avec un autre participe passif dans le co-texte à droite — *bombarded* — de sorte que la modalité de contrainte, si l'on peut parler de modalité, est de toute évidence prise en charge par un sujet non-identifié à l'énonciateur — probablement identifié au S_2 *a trusted maid*. On peut par conséquent considérer que ce type d'emploi constitue un cas limite de modalité. Mais en même temps, nous avons vu que BE *forced to* était

la trace d'une opposition de points de vue, et c'est peut-être cela que la structure a de plus modal. C'est-à-dire que BE *forced to* prend comme point de départ le point de vue du sujet de l'énoncé, dont la volonté est contrariée — et on pourra comparer *was forced to* en (423) à 'had to', qui se contente de localiser un procès à actualiser par rapport au sujet de l'énoncé. L'emploi de la structure BE -EN TO suppose donc une représentation de ce point de vue, dont on peut se demander d'où elle vient exactement. A priori, elle est à mettre au compte de l'énonciateur origine mais dans cet énoncé, on peut se demander s'il ne faut pas y voir la trace d'un S₁ construit dans le contexte large et identifié au sujet de l'énoncé. En effet, bien que les éléments contextuels soient ici nombreux à suggérer une contrainte objectivement constatée — ce qui passe également par l'identification d'une possible source déontique — il n'en reste pas moins qu'en discours le choix de BE *forced to* repose sur une interprétation des relations intersubjectives, qui fait que l'on se situe à la frontière de la factualité et de la modalité, ce qui est d'autant plus flagrant dans les emplois causaux du marqueur. La question de la prise en charge se révèle ainsi multi-facettes, puisque l'on doit d'un côté rendre compte de la contrainte et de l'autre de la représentation de la contrainte comme contrainte. Il en va de même pour BE *made to*, dont nous avons vu qu'il était avant tout un marqueur de causation mais qui, dans l'énoncé (424), peut être considéré comme mettant en œuvre une relation intersubjective entre le sujet de l'énoncé *the visitors* et le sujet associé au complément d'agent *a Bolton side*, le sujet énonciateur ne faisant quant à lui que rapporter la relation causative intersubjective, dont il n'est jamais le déclencheur.

On note donc ici aussi que l'on se situe à la marge du domaine modal et que la question de la prise en charge se pose tout à fait différemment d'avec BE *said to*, BE *supposed to* ou même BE *asked to*. C'est qu'avec BE *made to*, comme BE *forced to* ou BE *allowed to*, l'interprétation intersubjective n'a rien d'automatique mais ne se manifeste que lorsque le contexte suggère la mise en présence de deux sujets — et que l'on a en fait une double modalité, intersubjective d'une part, causale de l'autre ; lorsque seule la modalité causale est en jeu, la représentation de la relation est a priori attribuée à l'énonciateur, qui est alors identifié à la source de prise en charge de la modalité. Nous revenons sur ce cas de figure qui est plus complexe qu'il n'y paraît, et qui concerne la majorité des structures BE X TO, dans ce qui suit.

Prise en charge de la modalité

Si les structures BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to*, BE *supposed to*, BE *expected to* et BE *asked to* expriment un point de vue distinct de l'énonciateur origine, c'est parce qu'elles sont marquées à cet effet : la forme passive combinée à un prédicat

subjectif ou intersubjectif entraîne la dissociation de S_1 et \mathcal{S}_0 ; et si dans certains contextes propices à la mise en place de relations intersubjectives BE *allowed to*, BE *forced to*, BE *made to* et BE *set to* sont susceptibles de rapporter une modalité non-prise en charge par \mathcal{S}_0 , c'est également en raison de leur forme passive qui entre en interaction avec leur valeur causative. Le reste du temps, en tant qu'origine ultime des repérages subjectifs, l'énonciateur représente la source de prise en charge par défaut de la modalité. Ainsi, sauf spécification contraire, en attribuant la propriété $/X(P)/$ à C, \mathcal{S}_0 affirme X et prend donc en charge son potentiel modal, comme on peut le constater dans les exemples ci-dessous :

- (425) Often, it is older people who believe that if they stay with a company, dutifully paying their premiums, they will form some sort of a relationship with their insurer. When they really need the insurer, they reason, the payout will be made without quibble. // This may well be the case but, in the meantime, they **are likely to** be hit with rising payments because they are “inactive” consumers, to the extent that they are being penalised for their constancy. (In2009)
- (426) The issue is due to be raised in the House of Commons today during a debate on legislation, introduced by Liberal Democrat MP Evan Harris, to end the “uniquely discriminatory” rules laid down by the 1701 Act of Settlement. Dr Harris has cross-party support, but **is unlikely to** win the backing of ministers at this stage. The Government has said changes would be a “complex undertaking”. (In2009)
- (427) As cosmic events go, this one **is hard to** beat. Scientists have built up a dramatic time-lapse picture of one galaxy swallowing up another in a cannibalistic act that takes place over a period of three billion years — about as long as it took for slime-like earthlings to evolve into humans. (In2009)
- (428) Is Simpson, a long-term supporter of the Prime Minister, about to pull the plug on Brown to save the Labour Party? Does Britain's biggest union have that power? // It **is difficult to** find anyone with a nice word to say about the Prime Minister, outside of Sarah Brown's Twitter page, but Simpson, the 64-year-old union warhorse, has been loyal until now. // Yet on the eve of what is almost certain to be Brown's final conference season as Prime Minister, the Unite joint general secretary cannot summon up a ringing endorsement. (In2009)
- (429) The Liverpool manager, Rafael Benitez **is ready to** intensify his interest in Valencia's David Silva, his negotiating position enhanced by the Spanish club's diminishing prospects of selling their other prime asset, David Villa. // Valencia, a club in severe financial crisis, may be forced to reduce their initial £25m demand for Silva, which put Benitez off in May and the manager will be able to offer the entire amount up front if Real Madrid adhere to his own demands that their £30m-plus outlay on Xabi Alonso comes in one upfront payment, as did their £80m to Manchester United for Cristiano Ronaldo. // Valencia's hard initial negotiating position arose because Villa seemed destined

- to leave the Mestalla and there was a desire to keep Silva. But Barcelona's part-exchange move for Internazionale's Swedish striker Zlatan Ibrahimovic means that Villa may well not be leaving Spain. (*In2009*)
- (430) The DSPD programme aims to do what some psychiatrists believe to be impossible: to teach these individuals to control the destructive impulses which make them a danger to the public, and to eventually release them. The project is being piloted at four secure locations nationwide and will cost the taxpayer about £126m over three years. // We're here at the invitation of Tony Maden, a professor of forensic psychiatry at Imperial College, who is the head clinician at the Paddock Unit. He **is keen to** explain the work undertaken here and to destigmatise its therapeutic techniques. "It's true that you can't 'cure' DSPD," he says. "But whether you can help these people is rather more complicated. Can you help people with terminal cancer? You certainly can't cure them. But you can give them things to help them to live a more normal life." (*In2009*)
- (431) Nevertheless, rather than seeing the housing market as a source of further economic collapse, a better bet at the moment is to regard it as a constraint on the pace of any recovery. Interest-rate cuts have certainly helped the housing market's cause, but the benefits are partly being used to pay down debt rather than to crank up new borrowing. Banks **are prepared to** lend more than they were, but first-time buyers simply can't borrow the amounts on offer earlier in the decade. That means they'll have to save more money before getting a foot on the housing ladder. (*In2009*)
- (432) The software giant Microsoft has **been forced to** apologise after employees decided to alter a marketing photo by swapping a black man's face for a white one. // The Seattle-based company had used the image of three people sitting around desks in an advertisement on its US website urging customers to "empower your people". But when the same photo was used on the internet site of the firm's Polish business unit, the central character was suddenly white. The problem was he still had a black hand. (*In2009*)
- (433) Of particular note is Robbie Ryan's excellent camera work. Even empty rooms in council houses **are made to** look interesting. He saves his best work for landscape shots; whether filming a river, street scenes or the imposing sky, he seems to capture Mia's mood. When she finally cottons on to the truth about Connor it leads to an intriguing, tense edge-of-your-seat denouement as she tracks him down in Tilbury. (*In2009*)
- (434) The economic downturn and a subsequent fall in demand for cargo ships has meant that for many ship owners it makes better sense to send an ageing ship to the scrapyards rather than to keep her maintained but idle. // But while the recession may have been good news for the owners of the ship-breaking firms, it is very bad news for the environment. The scrapping of ships in South Asia — Bangladesh and Pakistan are also major scrappers — is a rudimentary, almost medieval affair. Ships are allowed to beach on the sands and then armies of men with little or no training pull apart the ships with hand-tools. Toxic substances such as mercury and asbestos **are allowed to** seep into the environment. // One of the attractions to the ship owners of having their

vessels dismantled here is that the ship breakers in this part of the world receive little of the regulatory oversight that takes place in Europe or the US. (*In2009*)

- (435) Fast food has been fingered as unhealthy, but chocolate has somehow slipped under the radar, Dr Smith argued, thanks to canny marketing that has highlighted the benefits of flavanols in the cocoa bean (as found in fruit and veg) while ignoring the fat and sugar in which it is slathered. // Dr Smith **was unable to** persuade his medical colleagues at a British Medical Association conference and his proposal for a choc tax was lost by two votes. Gordon Brown similarly vetoed a Downing Street proposal for a fat tax in 2004, when he was Chancellor which would have meant extra VAT on burgers, chips and sweets on the grounds that it would disproportionately fall on the poor. (*In2009*)
- (436) President Obama also intimated that he will allow Medicare, the US national health insurer, to negotiate directly with drugs groups to set prices, adopting a policy similar to that used in most European countries. Currently, the companies **are able to** deal with a raft of smaller organisations and take advantage of their scale. “According to independent sources, this could drive down prices by up to 40 per cent [in the US], with savings estimated at \$30bn or about 10 per cent of total market value,” say analysts at WestLB, who add that the legislative move is likely to come next year. (*In2009*)
- (437) A Government guarantee for bonds backed by mortgages and other types of loan **is set to** be announced by Alistair Darling, the Chancellor. Mr Darling will move to offer Government insurance on behalf of banks wanting to securitise new mortgages, after being told by sector executives that this is the best way to enable them to increase lending to mortgage borrowers. The scheme could be extended to cover loans to small businesses and other debt. (*In2009*)
- (438) The strike **is due to** begin on Tuesday and continue until 2 January, making it the longest in aviation history. Union leaders defend the timing and length on the grounds that if it had been held in January, the BA management would have toughed it out without negotiating. (*In2009*)

Dans chacun de ces énoncés, on peut en effet considérer que la structure BE X TO est la trace du point de vue de l'énonciateur origine sur le contenu propositionnel dans son ensemble, ou bien sur la relation entre les termes de la lexis. Ainsi, à titre d'exemple, en (426), \mathcal{S}_0 juge peu vraisemblable la validation de la relation <Dr Harris - win the backing of ministers> pour le repère spatio-temporel *at this stage*; en (428), il fait part de son point de vue quant à la possibilité de valider la relation <() - find [someone] with a nice word to say about the Prime Minister>, qu'il juge compromise; en (430), il propose une caractérisation de l'attitude du sujet de l'énoncé <he> vis-à-vis du double prédicat <() explain the work undertaken here> et <() destigmatise its therapeutic techniques>, dont il suggère que la validation est liée à la volonté du sujet; en (433), il établit un lien de causalité entre la validation de la relation <empty rooms in council houses - look interesting> et un causateur dont l'identité peut être

récupérée dans le co-texte à gauche, suggérant ainsi qu'il ne s'agit pas de l'état normal des choses ; en (436), \mathcal{S}_0 pose la possibilité pour le sujet de l'énoncé <companies> de valider le double prédicat <() deal with a raft of smaller organisations> et <() take advantage of their scale> pour le repère *currently* ; et enfin en (438), il signale que la validation de la relation <strike - begin> est prévue pour le repère *on Tuesday*, de même que <strike - continue> pour le repère *until 2 January*. Ces observations suscitent plusieurs remarques. D'une part, on note que l'on a bien dans tous les cas une assertion modulée : la relation prédicative modifiée par BE X TO n'est pas assertée, ce qui est en soi la trace d'un positionnement particulier de l'énonciateur puisque la modalité assertive est encore une fois la modalité par défaut. Comme le signale Rivière (1991), en introduisant du jeu dans la relation prédicative, les structures BE X TO rendent manifeste la relation de l'énonciateur à son énoncé, et plus précisément à la lexis, qui apparaît comme filtrée par un point de vue subjectif. Cependant, cette subjectivité — c'est-à-dire le caractère relatif, fondamentalement lié à une source de prise en charge, de ce qui est exprimé par BE X TO — est atténuée par le fait que BE X TO n'a pas uniquement une fonction modalisatrice, mais est aussi la trace de l'attribution d'une propriété, qui joue un rôle objectivant, la propriété étant présentée comme un état de fait pour l'objet qualifié. Ainsi, comme pour les structures BE - EN TO évoquées comme marqueurs de non-prise en charge, on peut parler avec ces structures de déplacement de l'assertion, la relation énonciateur–lexis étant masquée par le fait que la « propriété modale » est présentée de manière factuelle.

Ceci étant, on notera qu'en fonction de X et du contexte d'emploi, le caractère subjectif de la structure est plus ou moins apparent — ce qui dépend en partie de la nature du lien entre les niveaux prédicatif et énonciatif mis en évidence à la section précédente et des fondements notionnels de X. On peut ainsi dégager un gradient de modalité/subjectivité dont l'ordre de présentation des exemples ci-dessus tente de rendre compte autant que possible, (425) pouvant être considéré comme plus modal et plus subjectif que (438), qui tend plus vers l'attribution de propriété et donc le constat objectif. Tout classement censé représenter le degré de modalité/subjectivité ne peut en effet être qu'approximatif car, pour en revenir à la problématique mise en avant au chapitre 1³⁸, le degré de subjectivité d'un marqueur est à la fois déterminé par des facteurs internes invariants et ses interactions avec le co-texte, qui sont source de variation. Ainsi, BE *likely to* est a priori plus subjectif que BE *due to* ou BE *able to* car il se fonde sur des propriétés représentées et qui dit représentations dit forcément source de représentations, même si ce qui est pris pour point de départ est l'objet et non le sujet. Cependant, le fait que la représentation se fonde sur des propriétés observables — ce que l'on peut concevoir comme une dimension éviden-

38. Cf. section 1.3.2.

tielle — implique que l’appréciation du sujet est testable et dans une certaine mesure reproductible, ce qui est source d’objectivité, et selon les contextes, le marqueur se verra attribué une valeur plus ou moins subjective. On remarquera par exemple qu’en (425), l’évaluation marquée par BE *likely to* fait l’objet d’une justification par la subordonnée circonstancielle en *because*, qui, sans décaler l’énonciateur origine de la prise en charge, permet de signifier au co-énonciateur que celle-ci est motivée par des éléments dont il peut également juger de la validité. À l’inverse, certains marqueurs a priori plus objectifs si l’on en juge par leurs propriétés notionnelles peuvent donner lieu à une lecture subjective. Par exemple, en (435), le choix de BE *unable to* plutôt que d’une simple assertion négative est signifiant quant au positionnement de l’énonciateur car, a priori, seule la non-validation de la relation <Dr Smith - persuade his medical colleagues at a British Medical Association conference> est observable, et son attribution aux propriétés intrinsèques du sujet *Dr Smith* ne peut être qu’une interprétation de l’état de choses en question. Ainsi, à l’intérieur même du système, chaque structure est en tension entre ces deux pôles d’objectivité et de subjectivité, et c’est ce qui fonde la spécificité de BE X TO en tant que modalisateur, ces marqueurs permettant à l’énonciateur de présenter un point de vue de manière objective — ce qui explique très certainement leur fréquence d’emploi dans le discours journalistique.

Mise à distance de l’évaluation et discours rapporté Pour terminer sur ces structures, il nous faut revenir sur les cas où, au delà même de la question de la subjectivité, la prise en charge de la modalité par \mathcal{S}_0 est remise en cause par des éléments du co-texte. On peut distinguer trois cas de figure différents. Tout d’abord, on remarquera que dans les énoncés (425) à (438), BE X TO appartient à la prédication principale et est la seule modalité portant sur le prédicat. C’est que dès lors que la propriété ou l’évaluation se trouve subordonnée à une autre modalité — ce qui est notamment très fréquent avec BE *able to* ou BE *allowed to*³⁹ — ou associée à tout autre marqueur impliquant que X n’est pas asserté, la prise en charge de la modalité qui en dépend par l’énonciateur origine n’est plus en jeu. Les énoncés (439) à (443) ci-dessous offrent un aperçu de différentes configurations impliquant une suspension de l’assertion de BE X TO :

- (439) Visitors to modern art galleries often say they have been left in the dark. Those heading for Tate Modern from today onwards will be able to make that complaint almost literally. The Polish artist Miroslaw Balka has turned the gallery’s Turbine Hall into a black hole. The installation, entitled “How It Is”, is designed to evoke feelings of oppression, fear, disorientation and helplessness. (*In2009*)

39. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

- (440) Arsenal may well claim that Denilson and Nicklas Bendtner are homegrown as would Barcelona with Lionel Messi — but Blatter is trying to close that loophole too. English football is in the middle of what might one day be remembered as a golden era for its clubs in Europe but it will only last if they are prepared to adapt. // When Serie A watched as English football scrambled to catch up in 1992 they must have thought it unimaginable that in less than 20 years they would have been eclipsed. If English football has anything left to learn from its Italian counterpart it is that it cannot afford to stand still. (*In2009*)
- (441) Among the more contentious of the new proposals were conviction targets for prosecutors and police, which immediately rubbed up against the obvious objection from those who would be subject to the targets that undue pressure could distort the law. Whether or not Harman really was interested in advancing these ideas is unclear; yesterday the Home Office suggested they were not her priority. // It does seem she **was keen to** re-examine the contentious area of consent. The Home Office has promised police that it will scrap all targets beyond the singular objective of increasing public confidence in their force. (*In2009*)
- (442) Both the Conservative rating of 38 per cent and the Liberal Democrat score of 28 per cent are exactly the same as in 2004. That suggests the Conservatives **are unlikely to** do significantly better than the very modest 27 per cent they won in the European poll five years ago. Equally, the Liberal Democrats could once again be struggling to stay ahead of Ukip. (*In2009*)
- (443) The Premier League today told Setanta they will auction off the troubled broadcaster's 46 live matches for next season if they do not meet their next payment by a deadline of this Friday. // The league today announced they have, with Setanta's agreement, issued an invitation to tender for those 46 games. // If Setanta have not met their contractual obligations by Friday — and it is understood they **are due to** make a payment of more than £30million — then the 2009/10 broadcast rights will be sold after a bid deadline on Monday. (*In2009*)

En (439), BE *able to* apparaît à la suite du modal *will*, ce qui représente environ 15 % de ses emplois sur l'ensemble du corpus. La prise en charge de la modalité par \mathcal{S}_0 est alors compromise par le fait que la validation de la relation est visée et non posée comme valable à \mathcal{T}_0 , de sorte que le lien entre C et X(P) apparaît comme contingent. Ceci est valable chaque fois que BE X TO est employé à l'infinitif, a fortiori derrière un marqueur de modalité, car ce type de contexte implique que l'énonciateur évalue la validité de la propriété, ou ses modalités d'actualisation, et ce faisant se distancie de ladite propriété. En (440), bien qu'à une forme finie, BE *prepared to* n'est pas pris en charge par l'énonciateur origine car il est placé sur un plan de validation fictif (*if*), et sert de repère à la validation de la prédication principale. On peut rapprocher ce type de contexte de l'emploi dans une subordonnée de temps introduite par *when*, où la validation de la propriété est envisagée pour un

moment de l'événement T_2 décroché de \mathcal{T}_0 . En (441), et dans les exemples suivants, la suspension de la prise en charge par l'énonciateur origine ne repose pas sur la mise en place d'un plan de validation décroché de Sit_0 comme en (440) ou sur la construction d'une relation non-stabilisée comme en (439), mais sur la reprise d'un préconstruit, la validité de BE X TO étant à la fois justifiée et limitée par des éléments co(n)textuels qui jouent un rôle évidentiel. Ainsi en (441), BE *keen to* est employé à la suite du verbe SEEM qui, de manière comparable à APPEAR par exemple, suggère que la situation renvoie une impression qui laisse penser que la proposition introduite est le cas — avec ici une réassertion de l'existence d'éléments allant en ce sens marquée par l'auxiliaire DO, qui marque une opposition par rapport aux conclusions implicites qui auraient pu être tirées du co-texte à gauche (par exemple 'she does not really care about any of it'). L'énonciateur signale ainsi qu'il s'appuie sur des éléments tangibles et accessibles au co-énonciateur pour poser que la relation <she - be keen to re-examine the contentious area of consent> est le cas à $T_2 \omega \mathcal{T}_0$. Pour autant, ce à quoi l'énonciateur a accès n'est que de l'ordre de l'apparence et ne permet donc pas de conclure dans l'absolu à la validation de la relation — il reste une marge interprétative. En ce sens, cet énoncé présente des points communs avec (442), qui indique que l'énonciateur procède par inférence à partir du co-texte à gauche (q) pour envisager <Conservatives - do significantly better than...> comme /unlikely/ (p), tout en signifiant avec *suggests* qu'il n'y a pas de relation de nécessité entre p et q , seulement une orientation de q vers p — et on pourra comparer SUGGEST avec MEAN, que l'on rencontre également assez régulièrement avec BE X TO et qui pose au contraire q comme impliquant nécessairement p . Si l'énonciateur origine est bien la source du raisonnement, celui-ci est présenté comme reposant sur des éléments objectifs et donc valable potentiellement pour tout S. Enfin en (443), BE *due to* apparaît à la suite de la forme passive du prédicat subjectif UNDERSTAND qui est employée dans le schéma impersonnel en *that*, ce qui implique comme avec les structures BE -EN TO à valeur d'emprunt que le sujet de prise en charge du contenu propositionnel n'est pas l'énonciateur origine \mathcal{S}_0 . On se rapproche donc ici du discours rapporté, si ce n'est que le sujet auquel renvoie *is understood* n'est pas la source du discours mais son destinataire, d'où encore une fois une dimension interprétative se superposant à la non-prise en charge de la subordonnée.

Ceci nous amène au deuxième cas de figure impliquant une dissociation entre \mathcal{S}_0 et S_1 : l'emploi de BE X TO dans le discours rapporté. Ce qui différencie les emplois des structures dans un contexte de discours rapporté des énoncés précédents est l'identification d'une autre source de prise en charge. En effet, les procédés illustrés dans les énoncés (439) à (443) permettent à \mathcal{S}_0 de prendre de la distance avec l'attribution de propriété et/ou l'évaluation modale marquée par BE X TO, voire de se dégager de la

prise en charge en (443), mais dans tous les cas la question du positionnement de \mathcal{S}_0 par rapport au point de vue véhiculé par BE X TO reste pertinente. Ce n'est plus le cas dès lors que le point de vue est clairement attribué à un S_1 ou \mathcal{S}_0^R mis en place via un énoncé rapportant de discours direct ou indirect (cf. Hanote & Chuquet 2004). Il s'agit là d'un contexte d'emploi assez fréquent avec les structures dont le rapport à une source subjective est le plus marqué telles que BE *likely to* mais aussi BE *ready to* qui, de par sa valeur de volonté, implique un accès à la subjectivité du sujet de l'énoncé. Nous ne reprendrons pas d'exemples de ce type ici puisqu'ils ne posent pas spécialement de problèmes en termes de prise en charge, les points de vue étant alors bien délimités, et on en trouvera de multiples illustrations tout au long de ce travail.

Cependant, l'emploi abondant du discours rapporté dans le discours journalistique est souvent associé à l'existence de zones frontières où l'attribution des points de vue est plus problématique et il n'est pas rare que les structures BE X TO y apparaissent. Les énoncés ci-après fournissent quelques exemples de ces emplois à la marge du discours rapporté, qui correspondent au troisième cas de figure évoqué plus haut :

- (444) So in the absence of a scanner — which will begin to appear in doctors' surgeries later this year — how can you know how fat you are inside? Look at your midriff. The more belly fat you have, the more visceral fat you **are likely to** be concealing. “Although people think of it as the invisible fat, in a way you can see visceral fat because there is such a strong correlation between that and abdominal fat — so the bigger your belly the more likely you are to have fat around your vital organs,” says Dr Susan Jebb, head of research at the Dunn Nutrition Centre. (In2009)
- (445) “The Neanderthals are so closely related to us that they fall into our [genetic] variation,” Professor Paabo said yesterday. In other words, it would **be difficult to** distinguish Neanderthal DNA from the DNA of a modern European, Asian or African. (In2009)
- (446) Britain **is ready to** increase its aid to Zimbabwe but only if the new power-sharing government takes steps towards economic and human rights reform. // Gordon Brown has told the new Prime Minister, Morgan Tsvangirai, that the national unity government must pass a series of stringent tests to allow international donors to treat it as an ordinary country, and step up efforts to secure the long-term recovery of the ravaged Zimbabwean economy. (In2009)
- (447) Today's decision comes in the wake of a sustained period of cuts from the MPC, which has slashed rates to the lowest level in the Bank's history. // But it is likely to keep rates on hold as it weighs the effect of QE on the UK's recession-hit economy. // Analysts believe further rate cuts are unlikely due to the potential impact on banks' margins and their willingness to lend, so the focus **is set to** stay on QE. (In2009)

Parmi les quatre exemples ci-dessus, on peut identifier deux types de relation entre

discours rapporté et segment en BE X TO, le premier du type reformulation et le second du type continuation. Le premier type est illustré par les énoncés (444), (445) et (446) où BE *likely to*, BE *difficult to* et BE *ready to* procèdent tous les trois d'une reformulation d'un contenu de discours rapporté dont ils sont clairement distincts. Chaque énoncé a sa particularité — BE *likely to* apparaît comme annonciateur de l'énoncé rapporté au discours direct dans le co-texte à droite en (444) ; BE *difficult to* apparaît comme une reprise en d'autres termes (*In other words*) d'un énoncé rapporté au discours direct dans le co-texte à gauche en (445) ; BE *ready to* apparaît comme une reformulation synthétique introductive d'un énoncé rapporté au discours indirect dans le co-texte à droite en (446) — mais ils présentent aussi des similitudes. L'identification de la source de prise en charge de BE X TO n'est pas tellement problématique puisque la structure ne fait pas partie de l'énoncé rapporté dont les frontières sont bien dessinées et l'asserteur de la propriété X est donc identifié à \mathcal{S}_0 , c'est-à-dire que celui-ci s'engage sur la validité de la propriété assertée — au sens strict ou visée sur un plan fictif hypothétique en (445). Mais en même temps, le co-texte fait apparaître que le point de vue exprimé par \mathcal{S}_0 n'a rien d'original, particulièrement en (444) où la reprise du discours rapporté est quasi-littérale, (445) et (446) laissant davantage de place à l'interprétation. En (447), la nature du lien entre discours rapporté et assertion de propriété/évaluation modale est un peu différente, puisque si l'on observe dans le co-texte à gauche de BE *set to* la présence d'un énoncé rapportant (*Analysts believe*) qui met en place un repère de point de vue S_1 distinct de \mathcal{S}_0 , les frontières de l'énoncé rapporté sont bien moins nettes que dans les trois énoncés précédents : BE *set to* apparaît dans une proposition introduite par *so* qui ne porte pas de marque de subordination vis-à-vis de l'énoncé rapportant et qui est séparé de la proposition précédente par une virgule, mais en même temps le connecteur *so* établit un lien logique entre les deux propositions. Dans ces conditions, on peut se demander si l'on a affaire à une sorte de discours indirect libre où BE *set to* serait ainsi à mettre au compte du S_1 introduit dans l'énoncé rapportant, ou bien si l'on a simplement affaire à deux points de vue intégrés, dont le second — celui de l'énonciateur origine représenté par BE *set to* — se construit sur le premier à mettre au compte de $S_1 = S_2$ *Analysts*. Quoi qu'il en soit, ce que cet énoncé a en commun avec les précédents est un effet de brouillage des points de vue qui fonctionnent en réseaux complexes. Ici, que la source de prise en charge soit clairement identifiable ou non ne semble pas avoir grande importance, car le point de vue associé est présenté comme n'étant pas attribuable à cette seule source. Si l'énonciation est hétérogène par nature (cf. Authier-Revuz 1984 ; Charaudeau 2005 : 131), dans les textes journalistiques, cette hétérogénéité est liée au caractère particulièrement composite du discours qui, comme souligné par Bednarek & Caple (2012 : 90), repose en grande partie sur des liens d'intertextualité singuliers,

et ce que montrent ces énoncés est que le discours rapporté diffuse en effet bien au delà de ses frontières.

L'analyse des modes de prise en charge liés aux structures BE X TO nous a permis de mettre en évidence la complexité de la question du positionnement énonciatif dans le discours journalistique, qui peut prendre de multiples formes, et le rôle des structures BE X TO à cet égard est ambivalent puisque l'on peut considérer qu'elles procèdent à la fois de l'objectivisation et de la subjectivisation du discours — ce qui les différencie notamment des auxiliaires de modalité, qui n'ont pas de propriétés objectivantes dans la mesure où ils ne permettent ni de référer le point de vue exprimé à une source autre que l'énonciateur origine, ni d'intégrer ce point de vue à l'énoncé sous la forme d'une propriété complexe du terme de départ. C'est sans doute cette double fonction qui explique qu'on les rencontre régulièrement en position charnière comme dans cette dernière série d'exemples. Dans le but de compléter l'analyse contextuelle de l'emploi des structures BE X TO dans les textes journalistiques, nous concluons ce chapitre par une synthèse de leur contribution à la structuration thématique et argumentative du discours.

4.3.2 Rôles discursifs des structures BE X TO

Afin d'évoquer les rôles discursifs des structures BE X TO, nous partirons de cette citation de Bednarek & Caple (2012) visant à illustrer le caractère multifonctionnel des évaluations dans les médias :

For instance, evaluations in the news can express the evaluative stance, ideological or political position of the *principal* [...]; they can construe news values [...]; they can establish relationships with readers/audiences; and they can be used to structure or organize news stories. (Bednarek & Caple 2012 : 138–139)

Si toutes les structures BE X TO ne répondent pas forcément dans tous leurs emplois à la définition que donnent ces auteurs du terme d'« évaluation », qui renvoie à l'expression du point de vue de l'énonciateur (Bednarek & Caple 2012 : 138), pour autant il nous semble que ces quelques lignes s'y appliquent parfaitement au sens où les structures BE X TO ont effectivement des fonctions variées dans le discours journalistique qui vont bien au delà de l'expression du positionnement de l'énonciateur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé, mais qui ont aussi trait à son positionnement vis-à-vis du co-énonciateur, à l'organisation du discours et à la construction de l'événement rapporté ou commenté comme digne d'intérêt médiatique — ce que les

auteurs désignent par *news values*⁴⁰. Nous l'avons déjà montré de manière ponctuelle au cours de nos analyses mais certains points restent à approfondir et nous commencerons donc par évoquer le rôle à la fois informatif et argumentatif de nos structures, qui permettent aussi bien de rapporter l'événement que de le commenter en en proposant une analyse (cf. Charaudeau 2005 : 123–153), ces deux dimensions étant souvent indissociables.

Information et argumentation

Tout d'abord, on soulignera que toutes les structures BE X TO ont une fonction informative basique qui est liée à leur intégration au contenu propositionnel de l'énoncé via l'attribution de propriété. Selon les structures et les contextes d'emploi, leur rôle sera plus ou moins central, mais même les marqueurs dont la fonction informative peut sembler plus périphérique, tels que BE *likely to* avec sa valeur de probabilité ou des structures comme BE *said to* ou BE *expected to* qui permettent de référer le contenu propositionnel et/ou son évaluation à une source autre que l'énonciateur, ont un apport informationnel indéniable car ils marquent de manière objective le statut de la proposition et permettent ainsi au co-énonciateur de juger de sa validité — et le fait que l'on ne sache pas avec certitude, que l'énonciateur ne puisse prendre en charge, asserter la relation est en soi une information. Cependant, au delà du caractère descriptif de BE X TO, l'emploi de ces structures ne répond à aucune contrainte et est donc toujours lié à un choix de l'énonciateur qui décide d'adopter un certain point de vue pour représenter un état de choses et l'objectivité des structures n'est par conséquent qu'une objectivité représentée.

Caractérisation du sujet de l'énoncé Bien souvent, les structures BE X TO servent ainsi la caractérisation du sujet de l'énoncé et de ses relations à d'autres sujets, et participent donc d'une forme de commentaire par rapport à un événement unique ou non jugé représentatif du comportement du sujet ou révélateur de ses propriétés. On peut notamment renvoyer aux emplois de BE *keen to*, BE *likely to* ou BE *made to* avec Qlt prépondérant illustrés respectivement en (373), (356) et (383), mais aussi aux emplois dits descriptifs de BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* illustrés par exemple en (403), (73) et (75). On voit donc que les marqueurs les plus typiquement associés à la modalité 4, ou à la qualification de la relation sujet-prédicat, ne sont pas les seuls à contribuer à la caractérisation du sujet, car les marqueurs de modalité 1 ou 2 apparaissent également régulièrement dans des contextes génériques et qu'ils

40. « They are the values that make the story newsworthy. These values include but are not limited to Negativity, Timeliness, Proximity, Prominence, Consonance, Impact, Novelty, Superlativeness, Personalization ». (Bednarek & Caple 2012 : 42)

présentent par ailleurs des affinités particulières avec BE, qui suppose de s'intéresser de manière privilégiée au sujet de l'énoncé soit en tant que tel (emplois copules), soit dans son rapport au prédicat (emplois auxiliaires). Quant aux structures BE *allowed to*, BE *asked to*, et BE *forced to*, elles contribuent en particulier à situer le sujet par rapport à d'autres sujets, que ce soit en matière de position hiérarchique, de dépendance ou en matière de responsabilité. Le cas de BE *forced to* est particulièrement éclairant, comme on peut le constater à travers l'énoncé ci-dessous :

- (448) Entire villages of people in north Yemen are **being forced to** flee by bands of Shia rebels as a sharp escalation of violence in the region prompts warnings that the conflict could become as bitter as that in Darfur. Fighting in the unstable Arab country, where weapons outnumber people and 50 per cent are illiterate, has already displaced about 150,000 souls. (*In2009*)

Ici la structure indique que le sujet de l'énoncé <entire villages of people in north Yemen> est contraint de valider le prédicat <() flee> contre sa volonté, ce qui, en raison des connotations négatives associées au prédicat et à d'autres termes du co-texte tels que *violence*, *conflict*, *bitter* ou *unstable*, attribue au sujet le statut de victime — victime du conflit mais aussi du sujet causateur introduit par *by*. L'emploi de BE *forced to* est ainsi associé à un jugement de valeur du type 'bon/mauvais' qui porte non seulement sur la validation de la relation prédicative du point de vue du sujet de l'énoncé, mais aussi sur le sujet lui-même, du point de vue de l'énonciateur. Ceci dit, la structure ne procède pas nécessairement d'un processus de victimisation du sujet mais peut aussi participer de sa mise en accusation, comme on peut le voir dans l'énoncé (432) déjà présenté et que nous reproduisons ci-dessous avec un peu plus de contexte :

- (432) Bill Gates may be spending his billions trying to find a cure for Aids and eradicate poverty in Africa, but the company that turned him into the world's wealthiest man has just suffered a setback to its hard-won, progressive reputation. // The software giant Microsoft has **been forced to** apologise after employees decided to alter a marketing photo by swapping a black man's face for a white one. // The Seattle-based company had used the image of three people sitting around desks in an advertisement on its US website urging customers to "empower your people". But when the same photo was used on the internet site of the firm's Polish business unit, the central character was suddenly white. The problem was he still had a black hand. // "We apologise and are in the process of pulling down the image," Microsoft said in a hastily prepared statement. "We are looking into the details of this situation. Diversity and inclusion are core values and business imperatives of Microsoft, and we apologise for any offence that might have been taken." (*In2009*)

Le prédicat associé à BE *forced to* dans cet énoncé suggère au contraire que le sujet

de l'énoncé a fait quelque chose de 'mal' et le fait qu'il ait dû être contraint de s'excuser contre sa volonté va dans le sens d'une valuation négative de celui-ci plus que du causateur. Ce dernier n'est d'ailleurs pas identifié et relève sans doute plus des circonstances que d'un animé humain pouvant être jugé responsable de la validation. On imagine mal une quelconque contrainte physique objectivement constatable et si la contrainte est morale, elle en est d'autant plus liée à un système de valeurs assumé par l'énonciateur. Il en résulte que la dimension appréciative est accentuée et que la caractérisation du sujet apportée par BE *forced to* passe par une représentation subjective de la situation de l'événement, qui repose sur la construction d'un lien de causalité par l'énonciateur — dont on n'a aucune raison de penser qu'il préexiste à l'énonciation.

Interprétation des causes de l'événement En effet, on peut comparer l'énoncé (432) aux deux gloses ci-dessous, qui montrent bien que la relation de causation mise en évidence par la structure BE X TO n'a rien de naturel mais résulte d'une interprétation de l'événement qui est révélatrice du point de vue de l'énonciateur :

- (432') i. The software giant Microsoft (**has**) **apologised** after employees decided to alter a marketing photo by swapping a black man's face for a white one.
- ii. The software giant Microsoft **has decided** to apologise after employees decided to alter a marketing photo by swapping a black man's face for a white one.

La glose en (*has*) *apologised* représente ainsi une alternative plus factuelle à l'énoncé original, tandis que la seconde en *decided* offre une autre interprétation de la séquence <employees - alter a marketing photo> validée à t aboutissant à <software giant Microsoft - apologise> validée à t+1 où le lien de cause à effet, c'est-à-dire de nécessité, est moins marqué qu'en (432) et où la caractérisation du sujet de l'énoncé qui en découle est nettement plus positive. On voit donc que la relation a beau être validée, on n'est pas dans le factuel avec BE *forced to*, la structure procédant d'un commentaire de l'énonciateur sur la validation, ce qui vaut également pour les autres structures à valeur causale dont les énoncés (433) et (434) fournissent des exemples pour BE *made to* et BE *allowed to* respectivement.

Mais comme nous avons pu le constater en (435) avec BE *unable to*, les marqueurs de causation ne sont pas les seuls concernés, et l'intervention de l'énonciateur dans son discours est perceptible dès lors que le co-texte laisse apparaître que la relation modifiée par BE X TO est validée ou — exclusif — non-validée, ce qui est souvent le cas au prétérit. L'emploi du prétérit dans le discours journalistique est en effet souvent lié au récit d'événements passés dont on sait s'ils ont eu lieu ou non, et dans ce contexte,

la fonction modalisatrice des structures BE X TO est d'autant plus flagrante puisqu'elles viennent souligner certains paramètres de l'événement permettant d'éclairer les conditions de sa (non-)réalisation. Avec des structures comme BE *forced to* ou BE *unable to*, qui suffisent à signaler que la relation est ou n'est pas validée, et dont les fréquences d'emploi au prétérit sont d'ailleurs très élevées — ce qui suggère qu'elles jouent effectivement un rôle important dans la spécification de la logique événementielle — le contraste s'établit localement par rapport à l'assertion de la relation, tandis qu'avec d'autres structures telles que BE *ready to* ou BE *due to* l'éclairage apporté par la structure est plus diffus et c'est la proposition en BE X TO tout entière qui joue un rôle dans l'interprétation de la (non-)validation d'une relation du co-texte. Nous l'avons vu pour BE *due to* en (379) et (380) et l'exemple (449) ci-dessous en fournit une illustration pour BE *ready to* :

- (449) For PhD students in arts and social sciences, money has never been tighter. And, as one woman found, the wrong financial choices could ruin your career. [...] // Deller sought guidance from her tutors, and decided to apply to the AHRC as the university has a good track record with them. Moreover they had more studentships available than the ESRC. She worked on her proposal with her supervisory team, and **was ready to** submit the application when she found out that a decision had been taken by the university that her proposal was not to be sent to the AHRC at all. // The graduate office had discovered that the AHRC considered Deller's topic to come under the ESRC's remit. This meant that she had one day to complete a whole new form, with a different word count and different requirements. // Deller was disappointed to find that she was turned down for funding. (*In2008*)

Ici, BE *ready to* s'inscrit dans un récit au prétérit et remplit trois fonctions différentes qui sont entremêlées. On a tout d'abord un constat objectif de la propriété /ready to submit the application/ validée à $T_2 \omega \mathcal{F}_0$ pour le terme de départ <she> et repéré par rapport au prédicat au prétérit qui précède *worked* dans une relation de consécution (*and*) ; cette propriété attribuée au sujet *She* permet d'en construire une représentation, son attitude étant évaluée positivement : elle était prête à soumettre, elle en avait à la fois la volonté et la possibilité à l'instant t — autrement dit elle avait fait et elle avait en elle tout ce qu'il fallait pour obtenir son financement ; la propriété attribuée et la caractérisation qui en découle permettent ainsi de construire une interprétation de la non-validation de <she - submit> et par extension de la validation de <she - be turned down for funding> ne mettant pas en cause la responsabilité de <she> mais des circonstances extérieures — à savoir une décision de l'université — s'opposant aux dispositions prises par le sujet. Ainsi, BE *ready to* participe avec d'autres marqueurs du co-texte à l'explicitation de l'enchaînement logique et temporel menant à l'état de choses qui fait l'objet du discours. Il s'agit avant tout dans

ce contexte d'organiser des faits mais bien souvent, les emplois de BE X TO à valeur contrefactuelle mettent en œuvre une opposition de points de vue.

Articulation des points de vue On peut penser ici en particulier à BE *supposed to* ou BE *expected to*, le prétérit favorisant pour ce dernier une prise de recul et de distance par rapport au point de vue rapporté. Cependant, la question de l'articulation des points de vue au moyen des structures BE X TO va bien au delà de la simple opposition, comme nous l'avons montré à travers l'étude de la contribution des structures à la prise en charge énonciative. Pour reprendre brièvement les éléments mis en avant à cette occasion, nous avons vu que certaines structures — BE *said to*, BE *thought to*, BE *believed to*, BE *supposed to*, BE *expected to*, BE *asked to* — permettaient de clarifier les points de vue en présence, soit en signalant simplement que tel point de vue est pris en charge par un sujet asserteur distinct de \mathcal{S}_0 , soit en y associant une distanciation ou un rejet du point de vue ainsi représenté de la part de \mathcal{S}_0 . On notera également que certaines structures mettent en lumière des points de vue discordants selon d'autres modalités qui n'impliquent pas nécessairement la dissociation de \mathcal{S}_0 et \mathcal{S}_1 : BE *forced to* implique ainsi une opposition entre le point de vue du sujet de l'énoncé et celui du causateur (le cas échéant) ; d'autres structures telles que BE *unlikely to*, ou BE *hard to* et BE *difficult to* dans leurs emplois extraposés, impliquent la reprise et la déconstruction d'un préconstruit qui peut être assimilé à un point de vue implicite.

Dans un mouvement inverse, on a également remarqué que les structures BE X TO — structures précitées mais pas uniquement — se prêtaient à la représentation de points de vue multiples, ou autrement dit, à la superposition de points de vue concordants, soit qu'une structure dont la modalité n'est a priori pas prise en charge par l'énonciateur origine apparaisse comme intégrée à ses représentations en raison d'une sous-spécification de l'asserteur, soit qu'une structure dont la modalité est a priori prise en charge par l'énonciateur soit ramenée à d'autres points de vue ou objectivée via des éléments du co-texte — marquage évidentiel, interactions avec le discours rapporté.

Sur ce point, on notera en particulier pour les structures du type BE -EN TO que le fait que le point de vue puisse être partagé par l'énonciateur — et perçu comme tel par le co-énonciateur — est lié à l'intégration syntaxique et discursive de la structure, qui n'est pas du même type qu'avec le discours rapporté. On n'a en effet pas affaire à un véritable report de paroles — ou de pensées — et contrairement à ce qui se passe avec le discours indirect, où le point de vue de \mathcal{S}_1 est seulement partiellement filtré par le discours de \mathcal{S}_0 (par l'intermédiaire des repérages temporels et déictiques), le filtre est total avec BE -EN TO, ce qui rend d'ailleurs possible le développement simultané

de valeurs modales d'incertitude ou de reproche sur des valeurs évidentielles⁴¹ ou contrefactuelles, voire un jeu sur la source de prise en charge de la modalité avec des structures plus directement modales, qui permettent à l'énonciateur de se présenter comme porte-parole, simple transmetteur de la modalité, dans des contextes où la responsabilité apparaît tout au moins comme partagée par celui-ci. L'énoncé (450) ci-dessous fournit une illustration de ce dernier cas de figure, BE (*not*) *allowed to* servant ici à donner un ordre au même titre que *must* et non à le rapporter :

- (450) It's no secret that interviews with Hollywood stars are not always all that they seem. But it's a while since I have seen conditions quite as rigid as those for interviews with the film star Michelle Williams (right). Ms Williams was the partner of Heath Ledger, who died last year. Her publicist and Soda Pictures are telling would-be interviewers and their editors that they must sign an agreement that "1. There will be no conversation about Heath;" 2. "For headline you **are not allowed to** use any 'exclusive first interview with Michelle Williams since Heath's death' or anything that mentions him;" 3. "Any mention of Heath must be contained to one paragraph only." They add that as The New York Times has agreed to all of this, other newspapers should do the same. (*In2009*)

Seulement, le caractère objectif de BE *allowed to* présente l'interdiction comme incontestable par le co-énonciateur, dont l'accès à la source déontique est bloqué par le fait que celle-ci est présentée comme extérieure à la situation d'énonciation.

Concernant les structures BE ADJ TO, il nous semble intéressant de revenir ici sur des emplois de BE *hard to* et BE *difficult to* dont on peut considérer qu'ils reposent eux aussi sur une superposition de points de vue, qui comme pour les structures BE -EN TO trouve son origine dans les propriétés inhérentes aux marqueurs. Cependant, avec ces structures adjectivales la superposition met en œuvre des points de vue discordants et non concordants, et c'est de cette superposition que résulte la valeur de possibilité contrariée ou de quasi-impossibilité :

- (451) UN figures compiled last month showed that nearly 6,500 civilians had been killed in three months this year as the government drove the separatist rebels from their northern strongholds. Reports of the fighting **are difficult to** verify because the government bars journalists and aid workers from the war zone. (*In2009*)

Dans cet exemple (451), on peut ainsi interpréter BE *difficult to* comme le constat d'une impossibilité justifiée dans le co-texte, ce que l'on peut assimiler à un premier point de vue, mais qui est relativisé — deuxième point de vue — soit parce que l'énonciateur concède que d'autres sujets pourraient avoir un point de vue différent,

41. À ce titre on peut considérer que ces structures participent de la construction d'une « sur-énonciation » au même titre que le conditionnel « de presse » en français (cf. Marnette 2004 : 53).

soit parce qu'il est lui même partagé : 'I have not been able to verify the reports but maybe I could have or maybe other people have'. La prise en compte et l'intégration d'un point de vue potentiellement discordant permet de maintenir une relative neutralité tout en prévenant la contradiction et apparaît donc comme une stratégie discursive dont on comprend l'utilité dans le discours journalistique.

Enfin, on notera que la confrontation de différents points de vue avec les structures BE X TO, quelles qu'elles soient, est avant tout une affaire de relation au co-texte et que les propriétés intrinsèques des structures ne peuvent expliquer qu'une partie de leur fonctionnement comme marqueurs de point de vue. Parmi les paramètres pertinents, on trouve non seulement le rapport au discours rapporté ou à tout autre type de marquage évidentiel qui est lié à l'identification de la source du point de vue exprimé — comme nous l'avons déjà évoqué un peu plus haut — mais aussi les interactions avec d'autres marqueurs de modalité, dans un contexte plus ou moins large. Ainsi, la modification d'une structure subjective par un auxiliaire de modalité — comme en (417) avec *could be said to* par exemple — implique nécessairement la mise en regard de différents points de vue, mais au delà de ce type d'emploi, somme toute assez rare pour la plupart des structures pouvant donner lieu à une valeur évidentielle ou épistémique⁴², il est fréquent que l'évaluation marquée par BE X TO réponde ou fasse suite à une autre évaluation modale, pouvant d'ailleurs être marquée elle aussi par une structure BE X TO. On trouve alors souvent des marqueurs de contraste dans le co-texte, en témoigne l'énoncé ci-après où l'on a affaire à une concession :

- (452) As the club is now owned by a spectacularly wealthy South African business consortium, many Saracens supporters fear a fundamental change in their club's make-up — especially in light of repeated rumours of a move from Watford to Fulham and a possible ground-share at Craven Cottage. // The South African population in that corner of the capital is very substantial indeed. While the best of Saracens' outstanding crop of youngsters — the full-back Alex Goode, the wing Noah Cato, the centre Adam Powell, the prop Tom Mercey, the flanker Andy Saull — **are expected to** be retained, they **are likely to** find themselves playing alongside a good number of South Africans next term. (*In2009*)

Ici le point de vue véhiculé par *are likely to* est contrasté à celui marqué par *are expected to* par l'intermédiaire de *while* et ils s'inscrivent plus largement dans un réseau d'évaluations modales venant éclairer le point de vue central *Saracens supporters fear a fundamental change in their club's make-up*, les deux propositions travaillant à l'opposé la probabilité d'occurrence de la notion complexe /fundamental change in their club's make-up/. Parce que seule la deuxième proposition fait l'objet d'une

42. Si l'on en croit la fréquence d'emploi de ces structures à une forme non-finie (cf. graphique 3.1 au chapitre 3).

véritable assertion en tant que proposition principale, c'est l'occurrence plutôt que la non-occurrence de la notion qui est privilégiée ici et on notera qu'il n'est pas anodin que BE *expected to* — marqueur de non-prise en charge — apparaisse dans la concessive, et BE *likely to* — marqueur de prise en charge — dans la proposition assertée. C'est-à-dire que si la signification d'une structure en termes de point de vue ne se manifeste pleinement qu'en contexte, les propriétés de chaque structure orientent également les configurations syntaxiques dans lesquelles elles apparaissent ou plus largement leurs emplois en discours, et c'est donc à la manière dont les structures BE X TO contribuent à la structuration du discours journalistique que nous consacrons le dernier point de ce chapitre.

Structuration du discours

Pour commencer, nous reviendrons sur l'emploi assez fréquent de certaines structures en position d'amorce ou de transition, que nous avons évoqué un peu plus haut à travers les reformulations, et que l'on peut illustrer à nouveau à travers les deux exemples ci-dessous :

- (453) More stormy weather will batter Britain later this week, forecasters predict. By Thursday more downpours **are expected to** add to already high river levels, particularly in Wales, the south west, north west and west Midlands. // Widespread rain could bring rainfall totals of 30-50mm with up to 70mm on higher ground. // Forecaster Tom Tobler, from Meteogroup UK, said the north west of the country was likely to be worst affected. "Starting today, through Thursday and Friday there could be a stream of heavy rain, especially in the north west so there is a risk of flooding." // Saturday saw winds of 70mph, with gusts reaching a top speed of 100mph in outlying areas, driving rain and lightning strikes in southern regions. // The gale-force storms prompted almost 5,000 calls to the Environment Agency's helpline. The agency is warning homeowners to be alert to the risk of flooding. In preparation for more to come Environment Agency workers are also carrying out routine inspections of waterways, clearing drains of debris and checking flood defences. // Over the weekend, they used bulldozers to shore up shingle banks in Medmerry, West Sussex, to protect properties from sea flooding and closed floodgates at Lymington in Hampshire and Christchurch, Dorset. // Officers also spent Friday night and Saturday pumping surface water away at St Clears in Carmarthenshire. // Ken Hunt, from the Environment Agency said: 'It seems to have died down now but we expect to see the flood risk in some areas increase as some catchments are slower to respond to flooding than others. So as water moves through the system and drains away flood warnings may go up. // "We are preparing for Thursday and Friday because the rivers will still be high and the ground will still be wet and there is a lot more rain to come." (In2009)
- (454) AC Milan striker Filippo Inzaghi preferred to concentrate on team rather than personal accolades following his side's 2-1 Champions League victory

over Marseille. // The veteran striker became the all-time leading goalscorer in UEFA club competitions after scoring twice in the Group C opener. // Inzaghi took his personal goal tally to 68 to edge ahead of Real Madrid striker Raul. // “I’m very happy about my goals but above all I’m happy about the win because this is a difficult time for Milan,” he said. // “We’re happy for ourselves and we’re very happy for the coach (Leonardo) because we’ve faced a lot of obstacles. // “We can be very proud because we won at a very difficult ground to come to.” // Elsewhere, former Internazionale striker Adriano **is ready to** return to Europe to re-launch his career ahead of next summer’s World Cup. // The Brazilian was allowed to leave the Italian champions in April following a series of disciplinary problems and returned to South America with Flamengo. // He has scored 12 goals in 19 appearances for the Brazilian club and has now hinted that a move back to Europe could be on the cards as he looks to reclaim his place in the international set-up. // “I came here to rediscover my consistency by scoring on a regular basis,” said the 27-year-old striker, who has been linked with AS Roma. // “I’ve achieved that and now I feel like a completely new player. I’m ready for a new challenge. // “Now my dream is the Brazilian national team and playing for them at next year’s World Cup.” (In2009)

Dans l’énoncé (453), qui reproduit un article complet du journal, la proposition en BE *expected to* apparaît en position quasi-initiale, à la fois comme une explicitation de la première phrase — *later this week* donne *by Thursday* ; *Britain* donne *Wales, the south west, north west and west Midlands* ; *stormy weather* donne *downpours* — et comme une annonce de la nature du contenu qui va suivre. Son double statut comme marqueur d’attribution de propriété et comme marqueur évaluatif subjectif le rend apte à apporter des informations, tout en les rapportant à une source assertive qui n’est pas l’énonciateur et à laquelle il est d’ailleurs fait allusion dans la première phrase, qui se présente comme une forme de discours rapporté. Cette origine assertive, qui est introduite de manière très générale dans le co-texte à gauche, est clairement identifiée, nommée dans la suite de l’article, et dans la position qu’il occupe, BE *expected to* permet de maintenir la référence à cette source experte, signifiant ainsi au co-énonciateur que la source de la conjecture est bien pertinente — et que l’on y reviendra certainement ; mais il indique également que celle-ci est secondaire par rapport à la prédiction elle-même et au contenu propositionnel, qui est mis en avant :

In other words, saying that something is *expected to* happen is another way of saying it is likely to happen, and is a concise way of attributing a prediction to someone other than the journalist. (Bednarek & Caple 2012 : 150)

Avec BE *ready to* en (454), on retrouve ce rôle de synthèse puisque le marqueur apparaît à la fois comme une manière pour l’énonciateur de donner une information nouvelle et préfigure le contenu de discours rapporté attribué au sujet de l’énoncé

Adriano/the 27-year-old striker. S'il s'y prête, c'est parce qu'il construit une propriété objective du sujet, mais qui n'est pas forcément observable et suggère donc un accès indirect à l'information de la part de l'énonciateur, ce qui fait qu'il joue bien souvent un rôle introducteur, que ce soit en tête d'article ou comme ici après un changement de thème radical marqué par *elsewhere* en début d'énoncé. Ainsi, BE *expected to* comme BE *ready to* permettent de présenter de manière condensée une information, un contenu, et de situer cette information par rapport à un point de vue — source experte avec *expected*, sujet de l'énoncé dont la volonté est qualifiée avec *ready* — et jouent donc un rôle important dans la structuration du discours, notamment via l'orientation des attentes du co-énonciateur quant au contenu et à la forme du discours à venir. Bien qu'il s'agisse là d'un contexte d'emploi un peu particulier, ces deux marqueurs ne sont bien entendu pas les seuls à contribuer à l'organisation du texte journalistique en tant que texte ou 'tissé', ce dont les paragraphes précédents nous ont déjà donné un aperçu via l'articulation des visées informative et argumentative. Afin d'apporter un éclairage supplémentaire à cette question, nous reprenons dans ce qui suit les caractéristiques formelles des structures BE X TO qui jouent un rôle dans leur fonctionnement textuel.

Diathèse passive Pour commencer, il nous faut revenir sur la fonction du passif, qui concerne une bonne partie des structures étudiées et qui n'est pas pour rien dans le rôle charnière joué par BE *expected to* dans l'énoncé (453). Fowler (1991 : 78) signale d'ailleurs qu'il est fréquent dans les titres de presse car il permet justement de condenser l'information : « It saves space, as well as immediately establishing the topic ». Cette fonction de thématisation du passif est liée au fait qu'il procède d'une réorganisation des termes de la lexis au niveau prédicatif, de sorte que dans le cas des structures BE -EN TO, il « permet de choisir un argument sujet qui ne soit pas l'agent du verbe de la matrice » (Delesse 2011). Ceci peut être souhaitable si l'agent correspond à une information nouvelle, n'est pas pertinent ou si son identité doit être protégée (Wanner 2009 : 10), mais peut être également lié à une volonté positive de promouvoir l'objet du verbe en position sujet pour souligner « qu'il a une identité indépendamment du prédicat qui le domine » (Cotte 2006 : 23), ce qui semble pertinent non seulement pour les structures subjectives du type BE *said to* mais aussi pour les structures causatives du type BE *forced to*, qui impliquent les unes comme les autres une mise en retrait de l'agent — origine du jugement ou causateur — au profit du 'patient', qui est le véritable thème du discours — voir (453) ci-dessus où le sujet de l'énoncé *more downpours* reprend le sujet de l'énoncé précédent *more stormy weather* — et qui, en tant que terme de départ de la relation, gagne ainsi en autonomie.

Il est d'autre part intéressant de constater que la fréquence d'emploi du passif

varie sensiblement d'un type de discours à l'autre puisque d'après Biber et al. (1999 : 476), il représente environ 15 % des verbes finis dans la presse contre environ 25 % dans les écrits académiques et seulement 2 % dans la conversation, et qu'il ne joue apparemment pas le même rôle selon le type de discours dans lequel il apparaît, si l'on en croit toujours Biber et al. (1999), qui sont notamment en accord avec Bednarek & Caple (2012 : 88) et Richardson (2007 : 55) quant à l'emploi du passif dans le discours journalistique, qu'ils comparent ici au discours académique :

The short passive is in fact far more common than the long passive, and is widely used in academic writing to omit mention of the specific researcher(s). In part, this extensive use of passive constructions conveys an objective detachment from what is being described, as required by the Western scientific tradition. However, it might also be regarded simply as the expected style typical of much academic writing.

News has somewhat different reasons for the use of the passive, especially the short passive. Often the focus of a story is an event involving an affected person or institution, and the agent of this event may be easy to infer, uninteresting, or already mentioned. Hence, with a journalistic desire to save space and maximize what is novel, it is natural to omit these agents. [...] In other instances the precise agent(s) may not be known, or they are not mentioned for legal reasons. (Biber et al. 1999 : 477)

Le passif court, qui suppose un effacement du complément d'agent et qui correspond également à l'emploi majoritaire des structures BE -EN TO dans notre corpus⁴³, permet dans tous les cas d'omettre une information mais dans le discours académique, il serait lié avant tout à la nature du positionnement énonciatif, soit à une volonté d'objectivisation, tandis que dans le discours journalistique, il résulterait avant tout d'une volonté de concision, liée à la fois à des contraintes matérielles et à la prise en compte des attentes du co-énonciateur. Il nous semble cependant que la distinction doit être nuancée, car on peut considérer que la fonction du passif dépend en grande partie de la nature du prédicat passivé, et nous avons vu qu'avec les prédicats subjectifs, dont certains — à savoir BE *said to*, BE *expected to* et BE *believed to* — sont typiques du discours journalistique (Biber et al. 1999 : 477–479), la question du point de vue et donc du positionnement de l'énonciateur par rapport à son discours était tout à fait centrale, bien que l'effacement de l'agent puisse également être mis au compte de la pertinence de celui-ci vis-à-vis du thème du discours et d'une possible redondance avec d'autres éléments du co-texte.

Pour terminer sur ce point, on soulignera que la possibilité qu'offre le passif de jouer

43. Cf. chapitre 1 section 1.2.2 sur l'insertion d'un complément d'agent devant *to*. L'étude qualitative nous a par ailleurs permis de constater que la présence d'un complément d'agent après *to* était également assez rare, ce qui semble logique au regard des contraintes informationnelles souvent liées à la longueur ou à la complexité de l'infinitive.

sur l'orientation de la relation prédicative permet d'assurer la cohésion du discours. On peut l'illustrer à l'aide de l'exemple (455) en BE *asked to* :

- (455) Last week, the studio explained how it had consulted with a wide range of prominent black individuals and organisations while finalising the tone and plot of the film. // This exercise saw them change the film's title (it was originally to be *The Frog Princess*) and also write in a bigger role for Tiana's father, so as not to advance stereotypes about black, single-parent families. The heroine's name was also altered: originally, she was to be called *Madeleine*, but focus groups complained that "Maddy" sounded dangerously like "Mammy," an unwelcome reminder of the segregation-era Deep South. // The film-makers also knocked on the door of black America's greatest opinion former, Oprah Winfrey. She was asked to cast an eye over the script to highlight any potentially tricky areas, and was so taken by what she saw that she requested (and got) a small role in the film, as Tiana's mother. // Oprah also suggested a small, but important plot change. Peter Del Vecho, the film's producer, revealed that she advised him that Naveen, Tiana's brown-skinned Prince Charming, should be re-inherited by his parents (he begins the film penniless) when he eventually secures his bride. // "When we realised what a big deal having a black princess was, we wanted to of course make sure that we did it right, so we consulted widely, with Ms Winfrey and others, and got lots of very helpful feedback," he recalls. (*In2009*)

Dans cet énoncé, l'identité de l'agent, c'est-à-dire de la source de la requête, ne fait aucun doute au regard du co-texte à gauche, qui présente la consultation mise en place par Disney (*the studio, the film-makers*) pour leur dernier film d'animation. Le rôle du passif est donc avant tout de placer en position thématique le terme *she*, qui reprend le référent posé comme information nouvelle en position focale dans l'énoncé précédent, sert de support à deux prédicats coordonnés, et qui est à son tour repris dans l'énoncé suivant par *Oprah*. Là où les propriétés notionnelles du prédicat permettent de maintenir le lien avec le thème global du discours — à savoir la consultation initiée par Disney, la volonté du studio de faire un film respectueux des Afro-Américains — le passif sert quant à lui à en assurer la progression thématique et, comme le signale Noël (1998 : 1058–1059) à propos de l'opposition entre schéma NP V NP TO V et schéma NP V-EN TO V pour des verbes tels que THINK, permet également de neutraliser le conflit potentiel entre le sujet du verbe principal et son objet, sujet implicite du verbe à l'infinitif, qui pourraient tous deux éventuellement prétendre au statut de thème en tant que renvoyant à du donné.

Complémentation : le schéma personnel en *to* La spécificité de la contribution du schéma de complémentation en *to* à la structuration du discours repose dans une certaine mesure sur les mêmes procédés que le passif par rapport à l'actif au sens où, notamment par rapport au schéma en *that* qui est également disponible pour

certaines marqueurs, la construction en *to* sans extraposition permet de thématiser le terme de départ de la relation prédicative modifiée, et d'après Noël (1998), le schéma en *to* se rencontre d'ailleurs beaucoup plus fréquemment au passif, de même que le schéma en *that* est majoritaire à l'actif avec les verbes du type THINK, SAY et autres prédicats subjectifs. Le tableau 4.2 confirme cette tendance pour l'ensemble de nos X fonctionnant alternativement dans un schéma personnel en *to* et dans un schéma en *that* avec extraposition⁴⁴.

TABLEAU 4.2 – Fréquences absolues de structures BE X TO et du schéma extraposé correspondant en BE X THAT — *The Independent* (1992–2009)

	expected	likely	allowed	said	unlikely	supposed	believed	thought
BE X <i>to</i>	70 207	68 927	29 536	26 664	23 433	17 979	17 117	16 463
BE X <i>that</i>	1 318	2 161	28	4 124	2 574	56	1 764	2 883

Face à ces fréquences très contrastées, on peut se demander quelle valeur accorder à la thématisation du terme de départ dans la structure BE X TO, ou autrement dit quels sont les facteurs qui sous-tendent le choix de BE X TO plutôt que de BE X THAT. Tout d'abord, on rappellera ce que nous avons déjà signalé à propos du mode opératoire des structures, à savoir que l'assertion de la relation est préconstruite avec *that* et fait l'objet d'une qualification, mais pas avec *to*, qui représente précisément la construction de la relation à partir du terme de départ qui est situé par rapport au prédicat. Ainsi, pour Cotte (2006 : 18–20), avec l'infinitive, on a une « proposition grammaticale en devenir », tandis que « la complétive dit l'existence par la conjugaison ». En effet, le fait que le verbe de la complétive soit « conjugué » accorde une relative autonomie à la proposition et rend possible la spécification du temps et de la modalité indépendamment de l'évaluation à laquelle elle est soumise, ce qui, pour Biber et al. (1999 : 729–734), constitue la principale explication du choix de la construction extraposée en *that* par rapport à BE X TO, qui représente le choix non marqué pour les verbes de probabilité (« probability verbs ») et les prédicats adjectivaux de certitude (« certainty adjectival predicates »). Ces auteurs considèrent en effet qu'en dépit du rôle cohésif de BE X TO, l'opposition information nouvelle/information donnée ne permet pas de rendre compte de l'alternance entre les deux constructions de manière satisfaisante dans la mesure où il n'est pas rare que la complétive en *that* ait un sujet anaphorique, tandis que BE X TO, et en particulier BE -EN TO, apparaît

44. Nous avons laissé de côté BE *asked to* dont les emplois avec extraposition sont extrêmement marginaux, puisque nous n'en avons trouvé aucun en 2009. Quant à *keen*, il fonctionne bien dans un schéma en *that* mais il s'agit d'un schéma personnel, non-extraposé, ce qui suppose que le choix de l'une ou l'autre structure ne joue pas seulement sur la structure informationnelle mais aussi sur le contenu propositionnel.

régulièrement avec un sujet complexe, ce que notre propre corpus semble confirmer, comme on peut en juger à travers les deux exemples en *likely* ci-dessous :

- (456) Tensions behind Xstrata’s proposed “merger of equals” bid for its rival mining giant Anglo American **are likely to** reach a head in the coming weeks as analysts say the group is increasingly likely to walk away from the proposed deal, while Anglo could force the matter by approaching the Takeover Panel. (In2009)
- (457) The success of the foundation has gone some way towards reversing the slide of the Western Lowland gorilla towards extinction, an assault which has seen their numbers dwindle from millions to as few as 150,000. If the decline continues at its present rate, **it is likely that** the animal will be extinct by 2020, zoologists say. // The fall in numbers has been fuelled by deforestation, the deadly Ebola virus and the bush meat trade, with gorillas being captured by poachers before being slaughtered and their meat sold at markets in the capital, Brazzaville — a fate which befell Likendze and Matoko’s family. The sisters were rescued by local ministry officials and handed to the Aspinnall Foundation’s reserve. (In2009)

Dans l’énoncé (456), on a en effet un sujet très long qui ne procède pas d’une reprise anaphorique mais est au contraire très riche d’un point de vue informatif, ce qui est lié au fait qu’il s’agit du tout début de l’article. À l’inverse, en (457) avec la construction extraposée, le sujet du verbe BE, *the animal* est la trace d’un fléchage anaphorique vers *the Western Lowland gorilla*. Ceci dit, si le statut de l’information ne semble pas déterminant dans le choix de l’une ou l’autre construction, on voit que la position de la structure dans le discours a son importance car on envisagera difficilement de substituer *it is likely that* à *are likely to* en (456) — et nous n’avons trouvé aucune occurrence de BE *likely that* en début d’article sur l’année 2009. Une possible explication est que la reprise d’un préconstruit supposée par l’extraposition peut difficilement se construire sur du vide et doit pouvoir s’ancrer dans le co-texte, comme en (457) où l’hypothétique pose les fondements de l’évaluation, ou à défaut dans des représentations partagées avec le co-énonciateur, ce qui est difficilement concevable avec *likely* dans ce type de contexte, contrairement à ce qui se passe dans l’énoncé (458) qui correspond également au début d’un article :

- (458) **It cannot be said that** cricket, the game and some say the foundation of the old British Empire, and football, the one that belongs to the world, have exactly walked hand-in-hand. But then perhaps never before has there been a better case for it to happen. (In2009)

C’est que *said* a des propriétés bien différentes de *likely*, et en se combinant à un auxiliaire de modalité, il marque l’évaluation d’un dire virtuel, hypothétique, et par conséquent tout autant accessible au co-énonciateur qu’à l’énonciateur, qui indique

d'emblée qu'il va travailler sur des représentations et oriente son discours vers la remise en question de ces représentations, qui est relayée par *but*. Ce faisant, il pose d'entrée son discours comme un discours d'opinion, et répond en ce sens aux attentes suscitées chez le co-énonciateur par la section du journal (*News & Comment*) et le titre de l'article : *James Lawton: Cricket has seen the future. Now Fifa must take another look at replay rules.*

En fait, l'énoncé (456), tout comme cet exemple (458), ne correspond pas véritablement au début de l'article comme nous avons pu l'indiquer, car le titre et le sous-titre mettent déjà en place un co-texte minimal qui va orienter la lecture de l'article à proprement parler. En (458), on a à la fois la mise en place d'une origine subjective (*James Lawton*), l'emploi du modal *must* et le rapprochement de deux notions /cricket/ et /football/ (via *Fifa*) qui appellent à la fois un discours empreint de subjectivité et l'explicitation du rapport entre les deux termes mis en relation, ce que fournit le premier paragraphe de l'article. En (456), on trouve le titre et le sous-titre suivants : *Xstrata's bid for Anglo reaches crucial stage // Mining group may walk away from the proposed "merger of equals" deal, say industry analysts.* À la lumière de ces éléments co-textuels, on voit donc que le sujet de BE *likely to* — *Tensions behind Xstrata's proposed "merger of equals" bid for its rival mining giant Anglo American* — reprend un certain nombre de notions convoquées dans le (sous-)titre de sorte que pour le co-énonciateur, seul le noyau du syntagme nominal *tensions* apparaît véritablement comme une information nouvelle. Les notions reprises permettent ainsi à la fois de répondre aux attentes du co-énonciateur en lui signifiant qu'il y a bien un lien entre le (sous-)titre et le contenu de l'article, mais également de poser les bases du discours, qui est en partie autonome par rapport au (sous-)titre et dont on peut considérer qu'il se situe sur un autre plan d'énonciation⁴⁵. Dans ces conditions, on peut difficilement dire que BE X TO sert la cohésion du texte journalistique mais il permet de rentrer directement dans le vif du sujet en posant d'emblée le thème du discours, sans le faire passer (en apparence) par un filtre évaluatif.

Si *it is likely that* semblerait donc peu approprié en (456), peut-on en dire de même de *is likely to* en (457) où le verbe *be* est précédé de l'auxiliaire *will*? Si l'on en croit Biber et al. (1999 : 734), qui s'intéressent justement en détail au cas de *(un)likely*, la réponse devrait être positive car l'emploi de la construction en *that* — choix marqué — répond selon eux à une nécessité de marquer le temps ou la modalité :

For constructions controlled by *(un)likely*, subject-to-subject raising is preferred unless there is a need to explicitly mark modality or tense in the complement clause. Since modality and tense cannot be marked in

45. On pourra notamment se référer à Bednarek & Caple (2012 : 96–104) pour un aperçu de la complexité des liens qui unissent le titre et le corps de l'article de presse, ainsi que des spécificités linguistiques du titre de presse auxquelles il est souvent fait référence au moyen du terme *headlines*.

an infinitive clause, an extraposed *that*-clause must be used under these circumstances. (Biber et al. 1999 : 734)

Or l'idée qu'il serait *a priori* nécessaire de marquer la modalité ou le temps lorsque la construction en *that* est privilégiée nous semble problématique au regard de l'énoncé (457), et de nombreux autres, car l'alternative en *is likely to* est parfaitement recevable dans ce cas :

(457') If the decline continues at its present rate, the animal **is likely to** be extinct by 2020, zoologists say. (*In2009*)

Ceci ne signifie pas que les deux versions soient équivalentes car si la référence à l'avenir demeure grâce au repère temporel *by 2020* avec le schéma en *to*, on perd la valeur d'implication du modal *will* qui resserre le lien avec la condition introduite par le marqueur d'hypothétique *if*. Seulement, on voit qu'il n'y a pas de nécessité référentielle à employer *will* ici, ce qui est souvent le cas avec *likely*, et on pourrait en dire de même du marquage temporel qui, s'il est signifiant en matière de point de vue — pour les raisons évoquées un peu plus haut — n'est pas déterminant en matière de référence à un état de choses qui peut être situé par d'autres moyens, et procède donc avant tout d'un choix de l'énonciateur.

Cependant, il peut sembler signifiant que la totalité des occurrences de (*un*)*likely* recensées par Biber et al. (1999) soient modalisées — bien qu'il ne s'agisse que de la totalité de sept occurrences sur un corpus d'un million de mots. La comparaison avec nos propres données révèle que l'association n'est pas systématique mais néanmoins très fréquente, de même qu'avec *expected* — comme on peut le constater dans le tableau 4.3. Pour le reste des structures, la proportion de complétives comportant un

TABLEAU 4.3 – Fréquences des auxiliaires de modalité après BE X THAT (schéma avec extraposition) — *The Independent* (2009)

	said	thought	likely	believed	unlikely	expected	supposed	allowed
Occ.	25	60	106	21	96	68	0	0
%	11,06	33,71	80,30	16,94	79,34	89,47	–	–

modal est beaucoup plus faible, et semble varier en fonction du potentiel modal de X — *supposed* et *allowed* n'étant pas significatifs puisque l'on n'a recensé qu'une seule occurrence pour chaque marqueur. Les associations varient elles aussi et on remarque notamment que l'on rencontre MAY assez régulièrement avec *thought* mais beaucoup moins fréquemment avec (*un*)*likely* ou *expected*. D'ailleurs, avec ce modal, l'apport de la structure en *that* est peut-être plus apparent, si l'on en juge par l'énoncé (459) ci-dessous :

(459) Since the start of the swine flu outbreak, Africa has had far fewer confirmed cases of the virus than other parts of the world, although **it is thought that many might** simply not have been reported. While there have been 67 cases of swine flu in Egypt and 17 in Morocco, the first case of the virus in sub-Saharan Africa was not reported until 18 June. (*In2009*)

(459') ... although many **are** simply **thought** not **to** have been reported.

La glose en *to* fait en effet apparaître plusieurs difficultés, notamment celle du placement de l'adverbe *simply* qui est liée à la disparition du modal épistémique sur lequel il porte dans l'original, mais surtout le sens de l'énoncé est tout à fait différent, puisque l'on ne rapporte plus un jugement épistémique mais une opinion, et le degré de probabilité de la non-validation de la relation <confirmed cases - be reported> en est accru. Ceci fait ressortir le fait qu'avec la construction en *that*, on reprend une relation préconstruite dont on retravaille ou réattribue la modalité, là où avec BE X TO, on travaille sur le terme de départ, « en fonction » duquel on construit la relation, pour reprendre les termes de Mélis (2011 : 118). La présence d'une modalité dans la complétive ne fait que révéler cette différence de construction, mais elle ne motive pas le choix d'une construction plutôt que l'autre, qui repose avant tout sur ce qui intéresse l'énonciateur, c'est-à-dire sur ce qui constitue en co(n)texte le thème de l'énoncé — soit à la fois ce qui « est présenté comme un acquis à partir duquel la relation va se construire » et ce qui « est prédominant » (Mélis 2011 : 131–132). Ainsi, pour reprendre l'exemple (457), les propriétés du sujet *the animal* ne sont pas en jeu, et ce qui fait l'objet du discours si l'on en juge par le co-texte à gauche, c'est l'extinction de l'espèce, thème que reprend la complétive en *that* annoncée par *it* et située par rapport à la propriété /likely/.

Il ressort donc de tout ceci que quel que soit X, si on a BE X TO, c'est parce que l'énonciateur fait le choix de dire quelque chose de C par opposition à tout autre terme. À partir de là, peu importe le « quelque chose » — /ready(P)/, /supposed(P)/, /forced(P)/, /unlikely(P)/, /hard(P)/, etc. — le schéma BE X TO s'impose, que la construction extraposée en *that* soit *a priori* disponible pour X ou non.

Pour conclure ce chapitre et cette deuxième partie, nous soulignerons que les structures BE X TO ont des rôles complexes et variés dans le discours journalistique qui sont liés à leur double niveau de fonctionnement comme marqueurs d'attribution de propriété et comme marqueurs de modalisation. L'analyse de ces deux niveaux d'opérations nous a permis de mettre en avant les spécificités des structures, qui sont liées aux interactions entre les différents termes qui en sont constitutifs, et de fournir une description unifiée du système, qui forme bien un tout cohérent, même si l'on observe des divergences entre marqueurs à certains égards. D'autre part, on remarquera que

s'il est commode de faire référence à BE X TO par le terme de « structure », ces structures ne forment pas des blocs étanches, insécables dont les marqueurs constitutifs ne seraient pas accessibles à la variation ; les structures BE X TO ne sont pas figées, elles jouent en contexte et rares sont celles qui ne semblent finalement recevoir qu'une seule interprétation, ne jouer qu'un rôle discursif et être la trace d'un point de vue stable en toute circonstance. Cependant, nous n'avons considéré jusqu'à maintenant que les variations contextuelles entre différents emplois de chaque structure, en prenant en exemple pour l'analyse qualitative quasi-exclusivement des extraits de *The Independent* datés de 2009, et en partant du principe pour l'analyse quantitative que notre corpus formait un ensemble assez homogène pour être considéré en bloc et en tirer des conclusions globales sur les emplois de ces structures sur la période 1992–2009. Il en ressort donc une analyse de BE X TO en synchronie, qui bien que convoquant l'étymologie des marqueurs, éclaire le fonctionnement du système de manière relativement statique, c'est-à-dire pour un état de langue donné. Or des études portant notamment sur les emplois des auxiliaires de modalité, dont Mair & Leech (2006) souvent citée, ont montré que le système modal de l'anglais était en cours sinon de bouleversement du moins d'évolution. Dans ce contexte, il nous semble donc important de compléter l'analyse présentée dans les pages qui précèdent par une description de la dynamique d'évolution perceptible — ou non — pour nos structures sur les dix-huit années du corpus et de revenir à cette occasion sur la question de leur grammaticalisation. C'est donc là l'objet du chapitre suivant, qui clora cette étude du fonctionnement de BE X TO en anglais britannique contemporain.

Troisième partie

Mise en perspective des emplois de BE
X TO entre 1992 et 2009

Chapitre 5

Dynamique des structures BE X TO

L'objectif de ce chapitre est de montrer que l'évolution des structures BE X TO permet de poser autrement la question de leur rapport aux auxiliaires de modalité, tant du point de vue de la sémantique modale que de leur fonction syntaxique et discursive, que nous avons déjà abordée à plusieurs reprises au cours de ce travail, notamment au chapitre 1 où nous avons évoqué le statut quasi-modal, quasi-auxiliaire des structures BE X TO. Dans ce qui suit, nous partirons donc d'une analyse quantitative des données de notre corpus recontextualisées dans l'évolution globale du système modal telle que documentée dans la littérature, avant de revenir sur la question de la grammaticalisation de BE X TO, c'est-à-dire de l'évolution de la place des marqueurs dans le système linguistique de l'anglais ou plutôt de la langue journalistique britannique telle que représentée par *The Independent* (1992–2009), puisque nous verrons qu'il existe des variations importantes d'un type de discours à l'autre dans l'expression de la modalité.

5.1 Retour sur l'évolution du système modal

Comme évoqué précédemment, les vingt dernières années ont vu se développer un certain nombre de travaux sur les quasi-modaux de l'anglais, et plus particulièrement sur des expressions de modalité telles que HAVE *to/hafta*, HAVE *got to/gotta*, WANT *to/wanna*, ou BE *going to/gonna* qui sont régulièrement décrites comme en voie d'auxiliarisation, notamment par Krug (2000, 2001) qui les considère comme des modaux émergents. Or l'intérêt pour ces marqueurs s'inscrit dans une évolution plus globale du système modal dont le fait marquant, si l'on en croit Leech (2003), Mair & Leech (2006), Leech et al. (2009) et Leech (2013), qui font référence en la matière, est que la fréquence d'emploi des auxiliaires de modalité diminue tandis que celle des « semi-modaux » ou « modaux émergents » — pour reprendre les termes des auteurs

— augmente. La section suivante présente plus en détail les résultats et questions soulevées par ces différents travaux.

5.1.1 Évolution des auxiliaires de modalité et des quasi-modaux

Fréquences d'emploi

Tout d'abord, on signalera que ces études portent en priorité sur les corpus Lancaster-Oslo/Bergen (LOB) et Freiburg-Lancaster-Oslo/Bergen (F-LOB) pour l'anglais britannique, Brown et Frown pour l'anglais américain. Ces corpus d'un million de mots chacun se composent de textes variés de 2000 mots relevant de quatre types principaux — *Press*, *General prose*, *Learned* et *Fiction* — et publiés en 1961 pour LOB et Brown, 1991 pour FLOB et 1992 pour Frown¹. Ces corpus d'anglais écrit ont ainsi été conçus pour être à la fois représentatifs de la variété d'anglais dont ils ressortent et comparables, d'où leur intérêt pour l'analyse des différences entre anglais britannique et anglais américain et de l'évolution des usages en synchronie.

Les travaux évoqués ci-dessus s'intéressent d'ailleurs aux deux variétés d'anglais, qu'ils comparent, mais étant donné notre propre objet d'étude, nous laisserons de côté l'anglais américain, pour nous concentrer sur les tendances observées en anglais britannique. Nous reproduisons ainsi dans le tableau 5.1² les données présentées par Mair & Leech (2006) — identiques à Leech (2003) — concernant l'évolution de la fréquence des emplois des auxiliaires de modalité et des semi-auxiliaires en anglais britannique entre 1961 et 1991. On observe en effet que sur la période de référence la fréquence des auxiliaires de modalité a globalement diminué de 9,5 % tandis que celle des semi-modaux³ considérés par les auteurs a quant à elle augmenté de 10 %. Deux remarques s'imposent cependant. D'une part, on note à l'instar des auteurs qu'au delà de ces tendances générales, il y a des variations au sein des deux ensembles contrastés. Ainsi, parmi les auxiliaires modaux, les moins fréquents — notamment *shall* ou *need* — ont subi une perte bien plus importante que les autres, et parmi les plus fréquents, certains — *will*, *can*, *could* — se sont globalement maintenus. Cependant, aucun n'a progressé de manière significative. Parmi les semi-modaux en revanche, *NEED to* et *BE supposed to*, et dans une moindre mesure *WANT to*, ont vu leur fréquence nettement augmenter tandis que *BE to* a connu quant à lui une baisse substantielle. On peut donc considérer que les semi-modaux se comportent de manière

1. On pourra se référer à Leech (2013 : 96–98) pour de plus amples informations sur la « famille de corpus Brown » d'ailleurs toujours en cours d'élaboration.

2. L'astérisque dans la colonne de droite pour les deux séries indique que l'écart n'est pas significatif d'un point de vue statistique d'après la valeur du logarithme de vraisemblance (*log-likelihood*) pour le marqueur concerné (cf. Mair & Leech 2006 : 327).

3. Pour *BE going to*, *HAVE got to* et *WANT to* les formes réduites *gonna*, *gotta* et *wanna* sont également prises en compte.

TABLEAU 5.1 – Évolution des auxiliaires de modalité et des semi-modaux en anglais britannique entre 1961 (LOB) et 1991 (F-LOB) d'après Mair & Leech (2006 : 327–328) — Fréquences par million de mots et pourcentage d'augmentation/de diminution des occurrences de 1991 par rapport à 1961

Modaux	LOB	F-LOB	Évolution (%)	Semi-modaux	LOB	F-LOB	Évolution (%)
would	3 028	2 694	-11,0	BE going to	248	245	*-1,2
will	2 798	2 723	*-2,7	BE to	454	376	-17,2
can	1 997	2 041	*+2,2	(had) better	50	37	*-26,0
could	1 740	1 782	*+2,4	(HAVE)			
may	1 333	1 101	-17,4	got to	41	27	*-34,1
should	1 301	1 147	-11,8	HAVE to	757	825	*+9,0
must	1 147	814	-29,0	NEED to	54	198	+249,1
might	777	660	-15,1	BE	22	47	+113,6
shall	355	200	-43,7	supposed to			
ought (to)	104	58	-44,2	used to	86	97	*+12,8
need + V	87	52	-40,2	WANT to	357	423	+18,5
Total	14 667	13 272	-9,5	Total	2 069	2 275	+10,0

moins homogène que les modaux — ce qui n'est pas tellement étonnant étant donné le statut de ces structures⁴. D'autre part, si le mouvement global (-9,5 vs. +10 %) laisserait penser que la diminution des emplois des auxiliaires de modalité s'effectue au profit des semi-modaux, la corrélation entre ces tendances inverses est loin d'être évidente étant donné les fréquences absolues observées pour chacun de ces ensembles, les modaux étant environ six fois plus fréquents que les semi-modaux :

Perhaps what is most striking is that the semi-modals in aggregate are so much less frequent than the modals: added together they are less frequent than the single modal *will*! From this evidence it is obviously difficult to mount a general argument that the semi-modals are increasing *at the expense of* the core modals. (Mair & Leech 2006 : 327)

Néanmoins, la comparaison avec l'anglais américain, et surtout avec l'anglais américain parlé où les tendances sont accentuées et l'écart entre les fréquences d'emploi des deux groupes se resserre (Mair & Leech 2006 : 328), amène les auteurs à maintenir l'hypothèse qu'il existe un lien entre le déclin des auxiliaires de modalité et la progression des semi-modaux, qu'ils mettent au compte de trois processus concomitants (Mair & Leech 2006 : 336) : la grammaticalisation en cours des semi-modaux ; la « familiarisation » (*colloquialization*) de l'anglais écrit qui se rapproche de l'anglais parlé ; l'américanisation de l'anglais britannique.

Travaillant sur une version enrichie des corpus Brown couvrant l'ensemble du vingtième siècle jusqu'en 2006, Leech (2013) aboutit à des conclusions similaires quant

4. Cf. chapitre 1 section 1.2.1.

à la tendance générale pour les auxiliaires de modalité et les semi-modaux, auxquels il substitue à l'instar de Krug (2000) le terme de « modaux émergents », parmi lesquels il inclut également BE *able to*. Les données fournies sont moins précises puisque l'objectif est avant tout d'étendre les observations des travaux précédents à une période plus longue et d'aller plus loin dans la recherche d'une explication à la diminution de la fréquence des modaux, que l'augmentation des semi-modaux ne peut expliquer à elle seule étant donné l'écart de fréquences qui demeure entre les deux ensembles et qui laisserait penser qu'il y a comme un « déficit de modalité » (*modality deficit*) en anglais écrit. Pour répondre à ce deuxième objectif, Leech (2013 : 109) s'intéresse ainsi également à l'évolution de ce qu'il considère comme des expressions modales lexicales, parmi lesquelles on trouve (*un*)*likely*, BE *forced to* mais aussi BE (*un*)*sure*, BE *bound to*, *likelihood*, *no doubt* ou *seem*, et dont on pourrait penser qu'elles viennent en partie combler le déficit créé par la diminution des auxiliaires de modalité. Or il constate que la fréquence de ces expressions a globalement diminué de 11,93 % entre 1931 et 2006. Il faut cependant remarquer que d'une part, il s'agit encore une fois d'une tendance générale — certaines expressions, notamment (*un*)*likely* et BE *forced to*, ayant vu leur fréquence augmenter sur cette même période — et que d'autre part, comme le signale d'ailleurs Leech (2013 : 108) lui-même, les trente-huit marqueurs retenus ne représentent qu'un échantillon des expressions lexicales de modalité, dont il est difficilement envisageable sinon impossible de dresser une liste exhaustive. Dans ces conditions, il n'est pas certain que la tendance observée soit représentative de l'évolution générale de la modalité lexicale dont les expressions sont extrêmement variées. Quant au premier objectif de cette étude — la confirmation des observations des études précédentes à travers l'analyse d'un corpus élargi — elle s'inscrit dans le cadre de la remise en cause du déclin généralisé des auxiliaires de modalité par Millar (2009), qui a montré à travers l'étude du magazine d'information américain *Time* que la fréquence des auxiliaires centraux de modalité avait au contraire augmenté sur la période 1923–2007.

Période de référence et type de discours Sans invalider pour autant les résultats de Leech (2003) et Mair & Leech (2006) puisque le corpus exploité est différent, l'étude de Millar (2009) invite à remettre en perspective les conclusions des auteurs en soulignant l'importance à la fois de la manière dont la temporalité est considérée et du type de discours étudié. Sur la question de la temporalité, on notera en effet à l'instar de Millar (2009) que plus que l'intervalle de temps couvert par la période de référence — trente ans — ce qui pose problème est la prise en compte de deux points temporels seulement correspondant au début et à la fin de la période et qui masque de potentielles variations internes, qui peuvent considérablement modifier l'interpré-

tation de la tendance — ce à quoi l'étude de Leech (2013) permet de remédier. Notre propre analyse ne portera pas sur une période aussi étendue mais les données dont nous disposons pour les années intermédiaires nous permettront de rendre compte des possibles fluctuations entre 1992 et 2009, et d'aboutir ainsi à une représentation assez fine des tendances observées, d'autant que la période de référence de notre corpus se situe dans la continuité de la période couverte par LOB et F-LOB, qui nous fournira donc des points de repère supplémentaires pour l'analyse. C'est bien l'intérêt du corpus *The Independent* (1992–2009) que de permettre par son homogénéité et son exhaustivité une étude longitudinale sur une période très récente, tout en étant potentiellement comparable avec d'autres corpus couvrant des périodes antérieures, dans la mesure où l'anglais de presse y est souvent représenté.

Par ailleurs, les résultats contradictoires de Millar (2009) soulignent justement l'importance de prendre en compte le type de textes analysés dans l'étude de l'évolution de la langue, ce qui transparait d'ailleurs également de la comparaison de l'oral et de l'écrit dans Mair & Leech (2006) et Leech (2013). La comparaison des données de Mair & Leech (2006) présentées dans le tableau 5.1 quant à l'évolution des modaux avec nos propres données représentées dans le tableau 5.2 révèle en effet des différences assez importantes dont on peut penser qu'elles sont liées aux spécificités du discours journalistique en anglais britannique. D'abord, on note qu'à l'exception de *will*, les

TABLEAU 5.2 – Évolution des auxiliaires de modalité centraux entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

Modaux	1992	2009	Évolution (%)
<i>will</i>	2 842,35	3 295,69	+15,95
<i>would</i>	2 383,38	2 081,61	-12,66
<i>can</i>	1 431,51	1 858,20	+29,81
<i>could</i>	1 232,41	1 233,84	*+0,12
<i>should</i>	869,89	823,35	-5,35
<i>may</i>	784,27	671,82	-14,34
<i>might</i>	489,46	545,19	+11,39
<i>must</i>	419,40	400,07	-4,61
<i>shall</i>	39,71	19,31	-51,37
Total	10 492,37	10 929,08	+4,16

fréquences de départ (1992) sont bien plus basses que les fréquences recensées dans F-LOB (1991), ce qui est par ailleurs en accord avec la moindre représentation des modaux dans le discours journalistique mise en évidence par Biber et al. (1999 : 486). Ensuite, on remarque une inversion de la tendance globale⁵, avec une augmentation

5. Les totaux des deux tableaux sont bien comparables malgré l'omission de *need* et *ought to*

de 4,16 % dans *The Independent* entre 1992 et 2009, qui est liée à une nette progression des auxiliaires *can* (+29,81 %), *will* (+15,95 %) et dans une moindre mesure *might* (+11,39 %) ⁶. On peut interpréter ces résultats de deux manières : soit on a effectivement affaire à une inversion de la tendance entre 1992 et 2009, soit on a en fait des tendances différentes qui sont liées à la nature du corpus. La deuxième hypothèse semble plus probable au regard des données présentées par Leech (2013 : 99) pour la période 1991–2006 sur la base des corpus F-LOB et B06 ⁷ qui montrent que le déclin des auxiliaires de modalité se poursuit. Cela suggère donc que le type de texte est source de variation aussi bien en synchronie qu'en diachronie. À partir de ce constat, on peut adopter deux positions différentes dont Bowie et al. (2013) et Biber & Gray (2013) fournissent une illustration :

As Leech's data samples a wider range of genres, it seems reasonable to conclude, as does Leech (2011), that his findings are more indicative of patterns in the language as a whole, while Millar's contrasting finding for *may* appears to be specific to the genre of *Time* magazine. (Bowie et al. 2013 : 60)

Leech addresses the possible importance of register differences, noting that Millar's analysis has limited generalizability because it represents change in only a single specific register (Leech 2011:549-550). But he does not otherwise consider register differences, arguing instead that balanced multi-register corpora can be used to represent overall change in the language as a whole.

Our point here is not to disagree with Leech's claim that modals are decreasing in use. [...] Rather, our main goal here is to challenge the assumption that historical change should be documented for the language as a whole. We argue instead that register is crucially important as a mediating factor for historical developments, that change should be studied relative to particular registers, rather than attempting a kind of average for English. (Biber & Gray 2013 : 106)

D'une part, il apparaît clairement comme le soulignent Bowie et al. (2013) que l'évolution des marqueurs constatée dans un type de discours ne peut être généralisée à la langue dans sa globalité. De la même manière qu'un corpus d'anglais américain ne nous dit a priori pas grand chose de l'anglais britannique, on ne peut étendre les ob-

dans le second. Les fréquences de ces auxiliaires marginaux sont en effet tellement faibles qu'elles n'impactent presque pas la tendance générale : entre 1961 (LOB) et 1991 (F-LOB) on observe ainsi une diminution de la fréquence des auxiliaires centraux de 9,08 % (contre 9,5 % en incluant *need* et *ought to*).

6. On note également que les écarts constatés sont plus souvent significatifs dans *The Independent* (1992–2009), ce que l'on peut d'une part mettre au compte de l'évolution plus marquée de certains modaux mais aussi probablement de la taille bien supérieure du corpus, qui rend les variations plus facilement observables.

7. Le corpus B06 fait partie des corpus Brown. Les textes ont été collectés à partir de ressources en ligne mais selon les mêmes critères de composition que les autres corpus du groupe.

servations issues d'un corpus journalistique à un autre type de discours ou à l'anglais en général. Ceci n'est en soi pas remis en question par Biber & Gray (2013) mais là où les auteurs diffèrent, c'est sur la légitimité même de toute généralisation. Pour Biber & Gray (2013), les différences observables entre les différents types de discours — « registres » dans leur terminologie — sont fondamentales et constituent un paramètre important pour l'analyse de l'évolution qui rend problématique la tentative de lissage associée à l'utilisation en bloc d'un corpus « représentatif » de la langue anglaise en général. En fait, c'est la conception de la langue qui est en jeu ici : la prise en compte des variations liées au type de discours est nécessaire à une description adéquate de l'évolution de la langue dont ces différents discours relèvent. Biber & Gray (2013) vont même plus loin puisqu'ils mettent en avant les variations entre « sous-registres » — différents titres de presse par exemple — qui livrent des évolutions différentes.

Nous en retiendrons que les tendances mises en évidence dans notre propre corpus doivent être prises pour ce qu'elles sont, à savoir des indications de l'évolution des marqueurs dans le titre de presse *The Independent*, qui peuvent être considérées comme révélatrices d'une facette de la langue anglaise, sans être nécessairement généralisables au discours journalistique, et encore moins à l'anglais britannique dans son ensemble. L'intérêt des observations effectuées est ainsi d'apporter une pierre à l'édifice de la description de l'évolution des marqueurs dans le discours journalistique, qui ne constitue pas un tout uniforme. Il importe à notre sens de reconnaître la portée limitée de l'analyse pour ne pas sur-interpréter les résultats obtenus, qui pourront cependant être mis en regard avec d'autres types de données ultérieurement.

Évolution sémantique des marqueurs de modalité

Jusqu'à maintenant, nous n'avons évoqué l'évolution récente du système modal qu'en termes de fréquences car c'est là l'objet principal des travaux qui y sont consacrés. C'est que, comme le remarquent notamment Leech et al. (2009 : 107), l'évolution sémantique des marqueurs est d'autant plus difficile à évaluer sur le court terme que les distinctions qui entrent en jeu sont fines et fuyantes, en particulier en ce qui concerne les semi-modaux. D'après ces auteurs on peut néanmoins discerner ici aussi certaines tendances souvent associées à la grammaticalisation (Leech et al. 2009 : 90, 105). Certains auxiliaires de modalité tendraient ainsi à se spécialiser dans leurs emplois, la proportion d'emplois épistémiques de *may* étant par exemple plus importante dans F-LOB que dans LOB (Leech et al. 2009 : 84), de même pour l'emploi déontique de *should* (Leech et al. 2009 : 87). À l'inverse, le sens de certains semi-modaux serait en train de se généraliser ou de s'abstraire (Leech et al. 2009 : 107–113), avec une progression de la valeur de futur non-ancré dans le présent pour BE *going to*, de la valeur

épistémique pour *HAVE to* et des valeurs déontiques « non-marquées » pour *BE able to* et *NEED to*, c'est-à-dire des valeurs de possibilité et de nécessité non-inhérentes au sujet mais non-attribuables à une origine précise. Cependant, il faut insister sur le fait que les auteurs sont extrêmement prudents quant à l'évolution sémantique des semi-modaux, pour lesquels ils ne donnent d'ailleurs quasiment aucun chiffre, reconnaissant l'importance de l'interprétation subjective dans ce domaine. Il nous semblait néanmoins intéressant de noter ces tendances supposées afin de voir si l'on en retrouve la trace dans notre corpus pour les structures *BE X TO*.

5.1.2 Tendances documentées pour quelques structures *BE X TO*

Afin d'offrir davantage de contexte à l'analyse à suivre, nous reprenons justement plus précisément ci-après les tendances recensées pour les structures *BE X TO* ayant fait l'objet d'un traitement spécifique dans la littérature. On retrouvera donc tout d'abord *BE able to* et *BE supposed to* ainsi que les structures *BE expected to*, *BE said to*, *BE thought to* et *BE believed to*.

BE able to

Concernant l'évolution globale de la fréquence d'emploi de la structure, les données les plus précises sont fournies par Facchinetti (2000 : 119–121) qui montre que *BE able to* est restée stable en anglais britannique entre 1961 (LOB) et 1991 (F-LOB) avec 252 occurrences sur un million de mots. Plus particulièrement, on note que la fréquence est passée de 170,45 à 238,64 occurrences par million de mots dans la section presse du corpus. Cependant, l'application du test statistique du logarithme de vraisemblance⁸ révèle que cet écart n'est pas significatif. Parmi les études s'intéressant à *BE able to* (Palmer 1990 ; Facchinetti 2000 ; Aijmer 2004 ; Collins 2009), Facchinetti (2000) est la seule à considérer l'évolution de la structure, mais on peut tout de même se référer à Collins (2009 : 119–122) pour quelques chiffres supplémentaires. Celui-ci procède à une étude comparative entre plusieurs variétés d'anglais sur la base des corpus ICE⁹ et les fréquences qu'il présente sont très différentes de celles indiquées par Facchinetti (2000). Ainsi, d'après Collins (2009 : 122), on trouve 434 occurrences pour un million de mots dans le corpus ICE-GB, avec 380 occurrences par million de mots dans les textes oraux contre 515 dans les textes écrits (800 pour les textes non-publiés, 420 pour

8. Test effectué à l'aide de l'outil de l'Université de Lancaster accessible à l'adresse suivante : <http://ucrel.lancs.ac.uk/llwizard.html> Un résultat supérieur à 3,84 équivaut à $p > 0,05$, seuil significatif. On pourra se référer à la page web précitée pour plus de détails.

9. Corpus comparables d'un million de mots regroupant des textes écrits, publiés et non-publiés, et oraux datant de 1990–94. Cf. Collins (2009 : 1–4).

les textes publiés). L'écart est frappant et on se demande quelle peut être la source de ce décalage, sachant que la période de référence est à peu près la même pour ICE-GB que pour F-LOB. Le type de discours y est sans doute pour quelque chose puisque l'on remarque notamment que la fréquence dans les textes non-publiés (lettres et travaux d'étudiants) est nettement plus élevée que dans les autres registres — mais les chiffres correspondent ici à des fréquences normalisées sur la base de sous-corpus de petite taille, de sorte qu'il peut y avoir un effet de distorsion. La composition précise du corpus est sans doute un facteur d'explication supplémentaire car, comme on peut le constater dans le tableau 5.3¹⁰, le sous-corpus de textes publiés de ICE n'est pas

TABLEAU 5.3 – Composition de F-LOB et de la section écrits publiés de ICE-GB (Textes de 2000 mots dans les deux corpus)

F-LOB			ICE-GB (Written — Printed)		
Type de texte	Nb textes	%	Type de texte	Nb textes	%
Press	88	17,6			
A : Press : reportage	44	8,8	W2C : Reportage	20	13,3
B : Press : editorial	27	5,4	W2E : Persuasive	10	6,7
C : Press : reviews	17	3,4			
General prose	206	41,2			
D : Religion	17	3,4			
E : Skills, trades and hobbies	36	7,2	W2D : Instructional	20	13,3
F : Popular lore	48	9,6			
G : Belles lettres, biographies, essays	75	15			
H : Miscellaneous	30	6	W2D : <i>Instructional</i>		
			W2B : Popular	40	26,7
J : Learned : science	80	16	W2A : Academic	40	26,7
Fiction	126	25,2	W2F : Creative	20	13,3
K : General fiction	29	5,8			
L : Mystery and detective fiction	24	4,8			
M : Science fiction	6	1,2			
N : Adventure and western	29	5,8			
P : Romance and love story	29	5,8			
R : Humour	9	1,8			
Total	500	100	Total	150	100

10. Outre les travaux de Leech (2013) et Collins (2009), on pourra trouver plus d'informations sur les corpus F-LOB (<http://www.helsinki.fi/varieng/CoRD/corpora/FLOB/basic.html>) et ICE (<http://ice-corpora.net/ice/design.htm>) sur les sites indiqués.

équilibré de la même manière que les corpus Brown, la proportion des textes de fiction étant par exemple bien inférieure dans ICE-GB par rapport à F-LOB, l'inverse étant vrai pour la prose académique. Et enfin, l'écart constaté est peut-être lié au terme recherché, puisqu'il n'est pas précisé si les occurrences où BE est séparé d'*able* sont prises en compte — ce qui est également le cas dans Leech et al. (2009 : 97). Même en contrôlant la nature du corpus, il semble donc difficile de s'assurer du caractère comparable des fréquences présentées avec nos propres données.

Un autre aspect de l'évolution des emplois de la structure pris en compte par Facchinetti (2000) est l'évolution de la distribution des formes de BE. Sur l'ensemble du corpus, la répartition reste stable avec environ 60 % de formes non-finies (Facchinetti 2000 : 123). Cette proportion diffère sensiblement de celle fournie par Collins (2009 : 122) qui est de l'ordre de 70 %, ce que l'on doit pouvoir expliquer ici aussi par la composition des corpus, car les données présentées par Facchinetti (2000) révèlent des variations internes assez importantes. La proportion de formes non-finies dans la section presse des corpus Brown s'élève ainsi à 73,3 % dans LOB et 80,9 % dans F-LOB. Si l'écart entre ces deux valeurs n'est pas significatif d'un point de vue statistique, elles suggèrent néanmoins une spécificité des emplois de la structure dans le discours journalistique — qui fait écho aux données que nous avons présentées pour *The Independent* (1992–2009)¹¹.

Enfin, on ne trouve pas de commentaires sur l'évolution des valeurs du marqueur, seulement un inventaire de ses différentes facettes qui n'est pas situé temporellement et, chez Aijmer (2004), la mise en relation des valeurs de capacité et d'actualisation via le concept de métonymie et d'implicature généralisée liée à la grammaticalisation du marqueur. Collins (2009 : 120) fournit de son côté une répartition des emplois de BE *able to* qui, selon lui, a un sens de capacité ou de possibilité dynamique dans environ 89 % des cas en anglais britannique, de sorte que si la valeur déontique du marqueur est en progression comme le suggèrent Leech et al. (2009 : 113), elle reste largement minoritaire.

BE supposed to

En ce qui concerne BE *supposed to*, on a pu constater dans le tableau 5.1 adapté de Mair & Leech (2006 : 328) que ses emplois avaient fortement augmenté (+113,6 % de 22 à 47 occurrences par million de mots) en anglais britannique entre 1961 et 1991. Cependant, il n'est pas certain que cette évolution positive soit valable pour le discours journalistique et s'inscrive dans une progression sur le long terme de la structure, puisque l'on constate dans les différents travaux la concernant que sa fréquence et

11. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

son évolution varient sensiblement d'un type de corpus à l'autre. Ainsi, Leech et al. (2009 : 105) indiquent que BE *supposed to* est quatre fois plus fréquent en anglais britannique oral conversationnel (BNCdemog) de la fin des années 80 et du début des années 90 que dans F-LOB. De même, Breeze (à paraître) signale que dans le BNC, où la fréquence de BE *supposed to* s'élève à 33 occurrences par million de mots, plus de la moitié des emplois de la structure relèvent de l'oral ou de la fiction tandis que la partie journalistique du corpus ne représente que 7,2 % des emplois du marqueur. Toujours dans Breeze (à paraître), on note également qu'en anglais britannique, dans le corpus Google Books, la fréquence d'emploi de la structure a diminué au cours du vingtième siècle — alors qu'en anglais américain, elle est restée stable sur la même période dans Google Books et a augmenté dans le magazine d'information *Time* et le COHA¹². Enfin, dans une perspective plus large, d'après les données fournies par Noël & Van der Auwera (2009 : 616) sur la base du corpus historique d'anglais britannique CLMET¹³ couvrant la période 1640–1920, les emplois de BE *supposed to* ont augmenté entre 1640–1710 (35,39 occurrences par million de mots) et 1710–1780 (72,05 occurrences) puis diminué jusqu'en 1850–1920 pour revenir au niveau de 1640–1710. Au vu de cette histoire mouvementée et de la variation constatée d'un type de texte à l'autre, il ne serait pas tellement étonnant que la tendance constatée par Mair & Leech (2006) ne se retrouve pas dans notre propre corpus, sachant que nous ne disposons pas de données diachroniques récentes pour le discours journalistique en anglais britannique.

L'évolution des valeurs du marqueur a quant à elle fait couler beaucoup d'encre, car si l'interprétation déontique, qui s'est développée plus tardivement, était issue la valeur évidentielle ou épistémique de la structure, cela irait à l'encontre de l'unidirectionnalité des changements linguistiques supposée par la théorie de la grammaticalisation (cf. Bybee et al. 1994). On pourra se référer ici à Noël & Van der Auwera (2009), qui reviennent sur les différents travaux portant sur cette question, avant de défendre l'idée que la valeur déontique serait un développement indépendant de la valeur évidentielle de la structure. L'analyse que nous avons proposée du fonctionnement de BE *supposed to* implique une lecture différente de l'articulation des valeurs du marqueur, mais nous y reviendrons ultérieurement¹⁴ car l'objectif est ici avant tout de fournir des éléments de description des emplois de BE *supposed to*.

Sur la base de deux corpus diachroniques (Chadwyck-Healey Database of Nineteenth-Century Fiction et ARCHER), Moore (2007) met ainsi en évidence une progression des emplois déontiques à partir de la fin du dix-neuvième siècle, qui en anglais contem-

12. Cf. <http://corpus.byu.edu/coha/> (Mark Davies, Brigham Young University)

13. Cf. De Smet (2005) pour plus d'informations sur la composition du corpus. Chacune des quatre sections du corpus, qui contient une majorité de textes littéraires mais pas uniquement, compte entre 2 et 4 millions de mots.

14. Cf. section 5.3.2 de ce chapitre.

porain représentent selon elle la majorité des emplois du marqueur. On peut considérer que Breeze (à paraître) et Collins (2009) vont dans le même sens, même si les données de ce dernier sont plus mitigées, puisque si la valeur déontique (« obliged to ») est la plus fréquente, elle est suivie de près par la valeur épistémique (« thought/alleged to be ») et ne représente que 46 % des emplois de la structure (Collins 2009 : 80). On note d'autre part que ces trois auteurs ne reconnaissent pas exactement les mêmes valeurs, celles-ci n'étant pas clairement délimitées : Moore (2007) et Collins (2009) en distinguent trois qui ne se superposent pas — évidentielle, déontique, épistémique pour la première ; déontique, épistémique, dynamique pour le second — et Breeze (à paraître) seulement deux — déontique et évidentielle/épistémique. Ceci est le signe de l'ambiguïté inhérente à la structure, qui est d'ailleurs remarquée par Breeze (à paraître) et Moore (2007), pour qui cette ambiguïté a d'ailleurs joué un rôle fondamental dans l'évolution du marqueur. De l'absence de description commune et de cette ambivalence, qui est liée selon nous au fonctionnement original du marqueur qui est plus contrefactuel que déontique et plus évidentiel qu'épistémique, il s'ensuit que l'évolution sémantique du marqueur est difficile à chiffrer et qu'il faut nous contenter d'une tendance à long terme privilégiant la valeur déontique — sans qu'une superposition de valeurs soit par ailleurs exclue.

BE expected to, BE said to, BE thought to et BE believed to

Les structures que nous abordons ici ne se voient bien souvent pas accordées le statut de quasi-modal, contrairement à *BE supposed to* dont elles se rapprochent, et la littérature abordant leur évolution récente est par conséquent moins abondante. Noël (2008), Noël & Van der Auwera (2009) et Breeze (à paraître) nous renseignent cependant à leur sujet. Ainsi, d'après Noël (2008 : 329–333) et Noël & Van der Auwera (2009 : 616), entre 1640-1710 et 1850-1920 (CLMET), on note un déclin assez net de *BE said to* et *BE thought to* — d'autant plus marqué pour le premier que la fréquence de départ était plus haute (78,85 occurrences par million de mots pour *BE said to*, 28,31 pour *BE thought to*) — et une progression de *BE believed to* et *BE expected to* — modérée pour le premier, plus affirmée pour le second, sachant que la fréquence de départ est très basse dans les deux cas (environ 1 occurrence par million de mots sur la première période). Cependant, comme le remarque Noël (2008), ces structures présentent des fréquences bien plus élevées dans le BNC, qu'il semble difficile d'expliquer par le seul écart temporel entre les deux corpus. L'hypothèse mise en avant par l'auteur sur la base d'une comparaison avec l'évolution de l'ensemble des structures NCI dans les différentes sections du corpus ARCHER (1650–1990) est celle d'une spécificité des textes littéraires, qui représentent la majorité des textes constitutifs du CLMET,

notamment par rapport aux textes journalistiques et scientifiques, dans lesquels les emplois des structures NCI ont toujours été plus fréquents et semblent même avoir légèrement augmenté entre le milieu du dix-septième et la fin du vingtième siècle¹⁵. L'importance pour ces structures des variations liées au type de texte est d'ailleurs corroborée par le détail des données du BNC, où l'on remarque en particulier que BE *believed to*, dont la fréquence globale est assez faible, est beaucoup plus fréquent dans la section journalistique du corpus (43,44 occurrences par million de mots contre 14,76 sur tout le BNC). Cependant, les travaux de Noël (2008) et Noël & Van der Auwera (2009) ne s'intéressent pas très précisément à l'évolution récente des structures et, pour cela, il nous faut nous tourner vers Breeze (à paraître). La plupart de ses observations portent en priorité sur des corpus d'anglais américain (COHA et *Time*) mais sont comparées avec les corpus d'anglais américain et britannique de Google Books, comme pour BE *supposed to*¹⁶. Le corpus britannique de Google Books révèle ainsi une diminution importante des occurrences de BE *said to* entre 1810 et 2010 puisque la structure est passée de 120 à 40 occurrences par million de mots sur cette période — la tendance étant similaire avec une fréquence de départ et d'arrivée moins élevée en anglais américain. Or, contrairement à ce qui a été avancé par Noël (2008), l'évolution de la structure constatée dans *Time* entre 1923 et 2007 suggère que BE *said to* ne s'est pas maintenu dans le discours journalistique, et il nous faudra vérifier si cela vaut également en anglais britannique. Pour BE *expected to*, les données recueillies dans Google Books britannique montrent que la structure a bien progressé jusqu'en 1990, puis s'est mise à diminuer — une tendance que l'on retrouve dans les corpus d'anglais américain avec dix ans d'avance. Pour terminer sur la question des fréquences de ces structures passives, on signalera que, d'après Mair & Leech (2006 : 331–332), les emplois du passif auraient diminué entre 1961 (LOB/Brown) et 1991–92 (F-LOB/Frown) de 12,4 %, en particulier dans la presse. Ceci contribue peut-être à expliquer l'évolution à la baisse de BE *said to* et permet tout au moins d'en recontextualiser le déclin, qui s'inscrit dans une tendance plus générale. À l'inverse, cette tendance fait ressortir le caractère atypique de structures comme BE *expected to* ou

15. Cf. à ce propos Visser (1978–84 : 2235), qui explique ainsi la progression des structures équivalentes à l'actif (ACI ou VOSI) : « the idiom went on extensively proliferating in Middle and Modern English, in the former especially through the influence of French idiom, in the latter for a good deal owing to the disposition among learned seventeenth and eighteenth-century writers (and translators) to prefer Latin idiom to vernacular idiom, with the result that besides the types already in use VOSI-constructions with verbs of thinking, saying and declaring put in an appearance, in consequence of which the gulf between written and spoken English was considerably enlarged, since these innovations were being denied general suffrage. Conversational speech went on employing *that*-clauses with the verbs concerned. »

16. Breeze (à paraître) ne donne pas de tendances pour BE *believed to* et BE *thought to* en anglais britannique mais on signalera que, malgré quelques fluctuations, leur fréquence paraît assez stable dans COHA et *Time*.

BE *supposed to* qui semblent avoir progressé sur cette même période.

Concernant maintenant l'évolution sémantique récente des marqueurs, celle-ci n'est pas documentée pour BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, dont la valeur évidentielle remontrait aux origines puisque la « construction NCI évidentielle » ne se serait pas développée en anglais mais aurait été empruntée au latin (Noël 2008 : 325). En revanche, si l'on en croit Breeze (à paraître), la proportion entre emplois déontiques et épistémiques se serait inversée au profit de ces derniers avec BE *expected to* entre le début du dix-neuvième et la fin du vingtième — du moins en anglais américain, puisque les seules données fournies reposent sur COHA.

À l'issue de ce tour d'horizon, on voit que le système modal de l'anglais (britannique notamment) est bien en cours d'évolution et que, si cette évolution ne peut être interprétée comme un véritable changement historique que sur le long terme, les tendances sont bien perceptibles à court terme. Nous avons d'ailleurs pu constater que certaines de nos structures BE X TO avaient eu une histoire mouvementée jusque très récemment mais la période couverte par notre corpus (1992–2009) est elle-même assez peu documentée pour l'anglais britannique journalistique et l'objectif de ce qui suit est donc de rendre compte de l'évolution récente de l'ensemble des structures BE X TO ayant fait l'objet d'une description en synchronie. L'évolution des valeurs est bien souvent difficile à appréhender, et nécessiterait par ailleurs une analyse qualitative fine d'énoncés représentatifs qui nous paraît difficilement envisageable sur un corpus d'une telle ampleur dans le cadre de ce travail, si bien que pour mettre au jour ces tendances, nous nous baserons principalement sur l'analyse des fréquences d'emploi des marqueurs, qui nous semblent particulièrement révélatrices au regard des études dont nous avons rendu compte ci-dessus.

5.2 Évolution de BE X TO dans *The Independent* 1992–2009

5.2.1 Tendances globales

Nous commencerons par considérer l'évolution de l'ensemble des structures étudiées dans *The Independent* entre 1992 et 2009, évolution que nous représentons au moyen de graphiques linéaires en 5.1 ci-après, dont l'intérêt est de faire ressortir les fluctuations au cours de la période de référence. Nous avons opté pour quatre graphiques différents à la même échelle pour une meilleure lisibilité. Si l'on s'intéresse pour commencer à l'évolution globale de BE X TO (en haut à gauche), on constate que la fréquence d'emploi de l'ensemble des vingt structures a diminué entre 1992

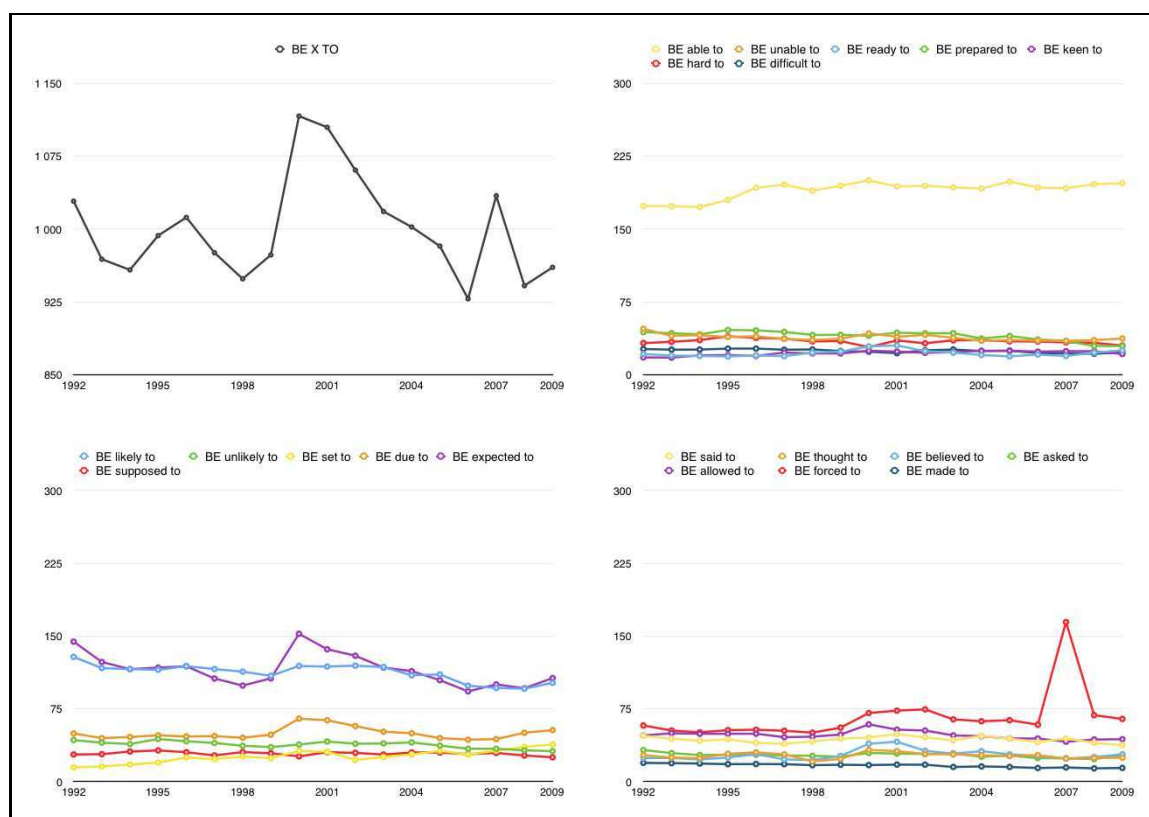


FIGURE 5.1 – Évolution globale des structures BE X TO sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

et 2009, mais surtout a connu d'importantes variations au cours de la période, avec trois pics autour de 1996, 2000 et 2007. Lorsque l'on compare la courbe générale aux courbes individuelles, on voit que le premier pic (1996–97), qui est moins marqué que les deux autres, est lié à une légère augmentation de douze structures sur les vingt et en particulier de BE *able to*, BE *unlikely to*, BE *prepared to* et BE *hard to*. Si les écarts observés sont significatifs d'un point de vue statistique¹⁷, ils ne sont apparemment pas symptomatiques d'une évolution sur le long terme et peuvent donc être assimilés à de simples fluctuations, auxquelles on peut s'attendre étant donné les multiples paramètres qui entrent en jeu dans le choix d'une forme dans un texte particulier.

Le troisième pic quant à lui est très localisé puisqu'il est lié à une hausse fulgurante sur la seule année 2007. Or, lorsque l'on regarde les courbes individuelles, on remarque que la structure BE *forced to* et elle seule manifeste la même augmentation-diminution, ce qui laisse penser que l'on a affaire à une anomalie. Nous avons vérifié les occurrences de BE *forced to* en 2007 et nous avons effectivement pu constater que les données étaient faussées par la reprise d'un même titre — orientant le lecteur vers un autre article — dans une multitude d'articles. En conséquence, sur les 6 016 occurrences de BE *forced to* de cette année-là, on compte 3 845 occurrences identiques de la structure, ce qui correspond à un surplus de 105 occurrences par million de mots. Si ceci peut fournir une indication sur le fonctionnement de la presse en ligne ou plus précisément de l'édition en ligne de *The Independent*, ce qui n'est pas inintéressant, cela ne nous dit rien en revanche de l'évolution de BE *forced to* et encore moins des structures BE X TO.

Le deuxième pic nous en dit un peu plus sur les emplois des structures, même si l'on va voir qu'il est lui aussi lié à une particularité du corpus. Tout d'abord, on note que cette hausse de la fréquence globale des structures BE X TO couvre une période assez longue par rapport à la période de référence. Elle est très forte entre 1999 et 2000, puis la fréquence décline progressivement jusqu'en 2006. L'observation des données pour chaque structure révèle qu'elles sont nombreuses à avoir vu leur fréquence augmenter de manière visible sur cette période, mais à des degrés assez divers, la hausse la plus flagrante étant celle de BE *expected to*. En fait, lorsque l'on s'intéresse de près aux occurrences de cette structure, on remarque qu'elles sont régulièrement dupliquées, ce qui est également le cas pour les autres structures concernées. Cette duplication est liée au fait qu'à partir de la fin de l'année 1999 jusqu'à la première moitié de l'année 2005, le journal semble avoir connu un changement de politique éditoriale¹⁸ qui veut

17. Comme dans ce qui précède et ce qui suit, nous nous basons pour l'évaluation statistique des données sur le logarithme de vraisemblance.

18. Nous avons pris soin de vérifier qu'il ne s'agissait pas d'un problème lié à l'extraction du corpus sous sa forme d'exploitation. Il se pourrait qu'il s'agisse en revanche d'un problème à la source, lié à la mise en ligne du journal, mais si tel était le cas, on peut penser que celui-ci aurait été corrigé car

que le premier paragraphe, ou autrement dit l'introduction de l'article, est quasi-systématiquement dupliqué. Dans ces conditions, le fait que tous les marqueurs ne soient pas impactés de la même manière et que les courbes des marqueurs visiblement impactés n'aient pas toutes la même forme suggère qu'ils n'occupent pas tous la même place, et donc la même fonction dans les textes journalistiques. Nous avons en particulier souligné le rôle synthétique de BE *expected to* qui lui permettait de fonctionner en position stratégique d'amorce/reformulation/transition, et l'évolution de la fréquence d'emploi du marqueur au cours de la période vient conforter cette analyse — de même que pour BE *ready to* qui marque une légère hausse autour de 2000. Plus généralement, on observe ici une différence assez marquée entre la plupart des structures passives, associées à quelques constructions adjectivales telles que BE *ready to*, BE *due to* et BE *likely to*, et le reste des structures adjectivales, dont la plupart sont représentées en haut à droite en 5.1, ainsi que BE *made to*, de sorte qu'il semble y avoir une corrélation entre la mise en avant d'un point de vue et de son articulation à d'autres points de vue et l'occurrence de la structure en début d'article. Cependant, lorsque l'on s'intéresse plus précisément aux fréquences d'emploi des structures en 2000 et que l'on procède au tri manuel des occurrences dupliquées, on s'aperçoit que celles-ci ne permettent pas à elles seules de rendre compte de la progression observée pour un certain nombre de marqueurs sur cette année-là. Ainsi, si l'on reprend BE *expected to* à titre d'exemple, on constate que les occurrences dupliquées comptent pour environ 6 % des emplois de la structure soit un peu plus de 9 occurrences par million de mots. Pour autant, après exclusion de ces occurrences, la fréquence d'emploi de BE *expected to* s'élève tout de même à près de 143,2 occurrences par million de mots, et est donc nettement plus élevée que la fréquence constatée en 1999, qui est de 106,5 occurrences (non-triées) par million de mots. Nous avons par ailleurs pu faire des observations similaires pour d'autres structures, notamment pour BE *ready to*, BE *due to*, BE *believed to* et BE *forced to*¹⁹, et il apparaît donc que l'évolution à la hausse reflétée par 5.1 autour de l'an 2000 est bien réelle. Néanmoins, la duplication des premiers paragraphes doit tout de même être prise en compte, en ce qu'elle accentue visiblement la tendance pour certaines structures et, à l'inverse, est également susceptible de masquer ou d'atténuer la diminution de la fréquence pour d'autres²⁰.

Concernant maintenant l'évolution globale à la baisse des structures BE X TO

étant donné l'étendue du phénomène, il est peu probable qu'il soit passé inaperçu.

19. Nous n'avons pas jugé utile de procéder au décompte de l'ensemble des structures, l'objectif principal étant de fournir une vue d'ensemble de l'évolution de BE X TO sur la période.

20. On peut en effet signaler le cas de BE *prepared to*, dont la fréquence d'emploi semble être restée relativement stable mais pour lequel la proportion d'occurrences dupliquées est non-négligeable (4,8 %) en 2000. Il s'ensuit que la fréquence d'emploi du marqueur a davantage diminué qu'il n'y paraît entre 1999 et 2000 (de 41,1 à 38,3 occurrences par million de mots).

sur la période de référence, les graphiques linéaires ne permettent pas d'en saisir très clairement les causes puisque, hormis BE *able to* qui semble être en augmentation ainsi que BE *likely to* et BE *expected to* qui semblent être en diminution, les emplois des marqueurs moins fréquents semblent relativement stables sur la période — exception faite peut-être de BE *set to*, dont la courbe est assez nettement ascendante. Pour y voir plus clair, on pourra ainsi se reporter au tableau 5.4²¹ qui présente l'écart entre les deux points extrêmes de la période de référence et permet de distinguer trois cas de figure. Tout d'abord, on note que la majorité des structures — treize sur vingt —

TABLEAU 5.4 – Évolution des structures BE X TO entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

BE X TO	1992	2009	Évolution (%)	BE X TO	1992	2009	Évolution (%)
able	173,92	196,40	+12,92	hard	32,64	30,13	*-7,69
expected	144,38	106,79	-26,03	supposed	28,07	25,16	*-10,37
likely	128,63	101,86	-20,81	believed	24,44	28,23	+15,53
forced	57,95	64,70	+11,64	asked	32,64	27,43	-15,96
due	49,74	53,21	*+6,97	set	14,81	38,38	+159,18
allowed	47,59	43,78	*-8,01	thought	27,39	24,76	*-9,62
said	47,25	37,76	-20,09	difficult	26,52	22,88	-13,73
prepared	43,95	29,64	-32,57	keen	17,90	21,39	+19,49
unable	47,32	37,36	-21,04	ready	21,34	25,18	+18,02
unlikely	42,94	31,49	-26,66	made	19,45	14,19	-27,06

ont vu leur fréquence diminuer au cours des dix-huit années de publication de *The Independent*, dont un certain nombre — BE *prepared to*, BE *unlikely to*, BE *expected to*, BE *unable to*, BE *likely to*, BE *said to*, BE *made to* — de manière tout à fait substantielle, ce qui explique la tendance globale observée dans le graphique 5.1 (-6,62 % pour l'ensemble des structures). Cependant, on remarque également que les sept structures restantes, soit tout de même environ un tiers de l'ensemble considéré, ont quant à elles connu une augmentation sur la même période, la progression de BE *set to* étant particulièrement frappante. Si nous avons évoqué un troisième cas de figure, c'est que pour cinq structures parmi les vingt — BE *hard to*, BE *thought to*, BE *supposed to*, BE *allowed to* et BE *due to* — l'écart constaté n'est pas significatif d'un point de vue statistique. Ceci signifie que, s'il y a bien un écart entre les fréquences de 1992 et 2009, cet écart ne garantit pas une véritable évolution du marqueur mais pourrait simplement être l'effet de variations aléatoires.

21. Comme dans les tableaux précédents, l'astérisque indique que l'écart constaté n'est pas significatif (log-vraisemblance < 3,84 soit $p > 0,05$). La plupart des écarts de fréquences sont très significatifs puisque pour neuf structures la valeur p est même inférieure à 0,0001, ce qui signifie qu'il y a plus de 99,99 % de chances pour que l'écart en question ne soit pas le fruit du hasard, mais soit bien un effet de l'écart temporel.

Afin de nous faire une idée plus précise de ce que recouvrent ces variations, nous procédons dans ce qui suit à l'analyse de l'évolution de la distribution des structures, ainsi que de leurs compatibilités co-textuelles — si tant est que celles-ci soient susceptibles d'en éclairer le fonctionnement.

5.2.2 Évolution des structures individuelles et de leur distribution

BE *able to*, BE *unable to* et BE *allowed to*

Nous considérons dans un premier temps l'évolution de BE *able to*, qui est en progression sur la période de référence, que nous comparons aux évolutions respectives de BE *unable to* et BE *allowed to*, tous deux en diminution. Tout d'abord, ce que montre

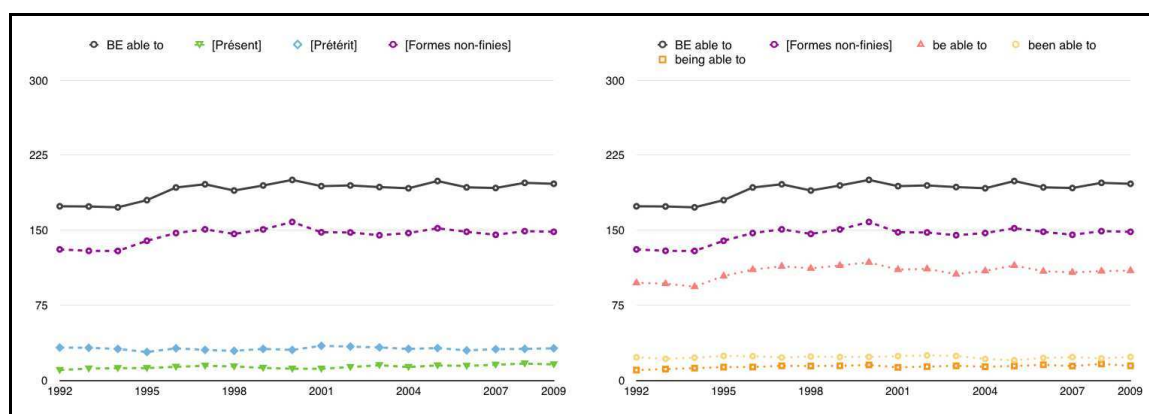


FIGURE 5.2 – Évolution de la distribution de BE *able to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

le graphique 5.2, c'est que l'augmentation de la fréquence d'emploi de BE *able to* est principalement liée à la progression de ses emplois majoritaires, à savoir à une forme non-finie ou plus précisément à l'infinitif. Entre 1992 et 2009, les emplois non-finis de la structure sont en effet passés de 130,85 occurrences par million de mots à 148,41, ce qui correspond à une hausse d'environ 13 %. Comme nous l'avons signalé au chapitre 1, la forte proportion de formes non-finies dans les emplois de BE *able to* est souvent interprétée comme le signe de sa complémentarité avec CAN (cf. notamment Quirk et al. 1985 ; Palmer 1990 ; Facchinetti 2000) qui, en tant qu'auxiliaire de modalité, n'a pas de formes non-finies, et le fait que ces emplois augmentent alors que les emplois du modal augmentent eux aussi pourrait apparaître comme un argument supplémentaire en faveur de cette analyse — même si la progression de CAN est plus importante que

celle de BE *able to*²². Cependant, nous avons vu au chapitre 3²³ que la forme de BE était une indication du degré d'intégration de la structure au contenu propositionnel de l'énoncé, de sorte que si l'on retient l'idée de complémentarité, il faut bien voir qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question de paradigme morpho-syntaxique. Du fait des spécificités opératoires de BE X TO que nous avons développées tout au long de ce travail, les deux marqueurs n'ont pas les mêmes fonctions sémantico-pragmatiques, et ce n'est donc pas un hasard s'ils ne disposent pas des mêmes formes. Comme nous l'avons montré dans Besnard (2016 : 137–139), l'énonciateur a souvent le choix entre une tournure en CAN et une tournure en BE *able to* selon la manière dont il veut présenter le jugement de possibilité et on peut ainsi difficilement envisager l'emploi de BE *able to* à une forme non-finie comme contraint par l'impossibilité d'employer CAN dans un contexte donné, de sorte que la hausse des emplois non-finis de la structure n'est pas nécessairement liée, au sens de corrélée, à celle du modal. D'autre part, si les formes non-finies augmentent en valeur absolue, elles restent stables par rapport à l'ensemble des emplois du marqueur, tandis que la proportion de formes à l'infinitif est même légèrement inférieure en 2009 par rapport à ce qu'elle était dix-huit ans plus tôt. À l'inverse, comme on peut le constater dans le tableau 5.5, les emplois de la structure au présent sont en assez forte hausse, tandis que les occurrences au prétérit ont diminué.

TABLEAU 5.5 – Évolution de la proportion des différentes formes de BE *able to* sur l'ensemble des emplois du marqueur entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Pourcentages par rapport à BE *able to* et pourcentage 2009/1992

	1992	2009	Évolution (%)
Présent	5,92	8,12	+37,12
Prétérit	18,85	16,31	-13,44
Formes non-finies	75,23	75,57	*+0,45

On peut émettre quelques hypothèses sur la signification à accorder à ces tendances. Concernant la progression des emplois de BE *able to* au présent, on peut y voir un signe supplémentaire du fait que le marqueur ne constitue pas un choix par défaut, notamment par rapport à CAN, mais a sa propre raison d'être, en tant que marqueur d'attribution de propriété. Étant donné la progression concomitante du modal, il semble difficile de suggérer que la structure BE X TO gagne du terrain sur celui-ci, mais il se pourrait néanmoins que la stagnation des formes non-finies associée à la progression des formes de présent et la diminution des formes de prétérit

22. Si l'on combine les fréquences de *can* et *could* présentées dans le tableau 5.2, on observe une hausse des emplois de l'auxiliaire de 16,07 % (contre 12,92 % pour BE *able to*).

23. Cf. section 3.3.2.

soit le signe d'un paradigme interne en voie de réorganisation avec peut-être à la clé une moindre intégration au contenu propositionnel de l'énoncé et un rôle modalisant plus affirmé. Concernant plus spécifiquement le déclin des formes de BE *able to* au prétérit, il est intéressant de constater que BE *unable to* connaît la même évolution comme le montre le graphique 5.3. Contrairement à BE *able to*, BE *unable to* a vu

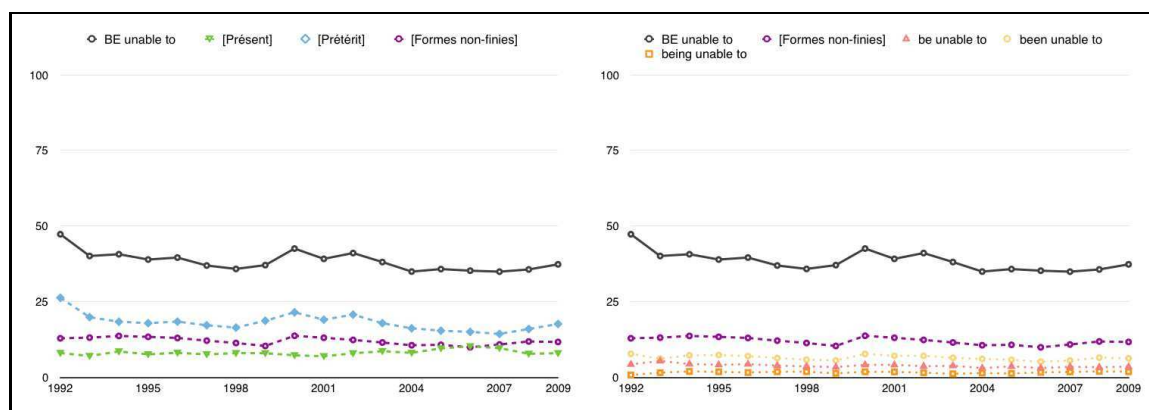


FIGURE 5.3 – Évolution de la distribution de BE *unable to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

ses emplois diminuer sur la période de référence, ce qui semble principalement lié au déclin de ses emplois majoritaires au prétérit. Or nous avons vu précédemment qu'au prétérit, ces deux structures servaient souvent à apporter un commentaire sur les conditions de (non-)validation d'une relation par rapport au sujet de l'énoncé, dans un contexte où l'événement apparaissait comme (non-)actualisé. Dans ces conditions, BE *able to* comme BE *unable to* s'opposent très clairement à l'assertion non-modulée et impliquent un filtrage modal de l'événement (non-)actualisé, plus encore qu'au présent où la validation d'une relation renvoyant à un événement spécifique n'est bien souvent pas en jeu. On peut donc se demander si cette diminution des emplois au prétérit ne traduirait pas une forme d'objectivisation du discours visant à séparer les faits et l'interprétation de ces faits. Cependant, cette hypothèse se heurte à plusieurs contre-arguments. D'abord, on a remarqué que les modaux — dont *might*, modal subjectif — avaient dans l'ensemble progressé entre 1992 et 2009 (+4,16 %) ²⁴, ce qui va à l'encontre d'une objectivisation généralisée du discours étudié. Ensuite, concernant la désintrinsication de la caractérisation, de l'interprétation des faits et de leur présentation, elle semble contredite par la progression de BE *forced to* qui procède de la représentation de la causalité en même temps qu'il construit bien souvent une relation actualisée. Et enfin, on note que si *was/were unable to* est en diminution, *was/were not able to* est quant lui en progression (+77,80 % entre 1992 et 2009) ²⁵,

24. Cf. tableau 5.2.

25. On notera que la progression de la négation analytique avec *able to* est également perceptible

ce qui pourrait également contribuer à expliquer le déclin de BE *unable to*, bien que la fréquence d'emploi de *was/were not able to* reste beaucoup plus faible que celle de *was/were unable to*.

Pour en revenir à la progression des emplois de BE *able to* dans l'absolu, et notamment des emplois de la structure à une forme non-finie, on peut peut-être la mettre en relation avec la légère diminution — non-significative mais néanmoins observable — de BE *allowed to*, et en particulier des formes non-finies (majoritaires) de celui-ci, comme on peut le voir dans le graphique 5.4 ci-après. Les deux structures présentent

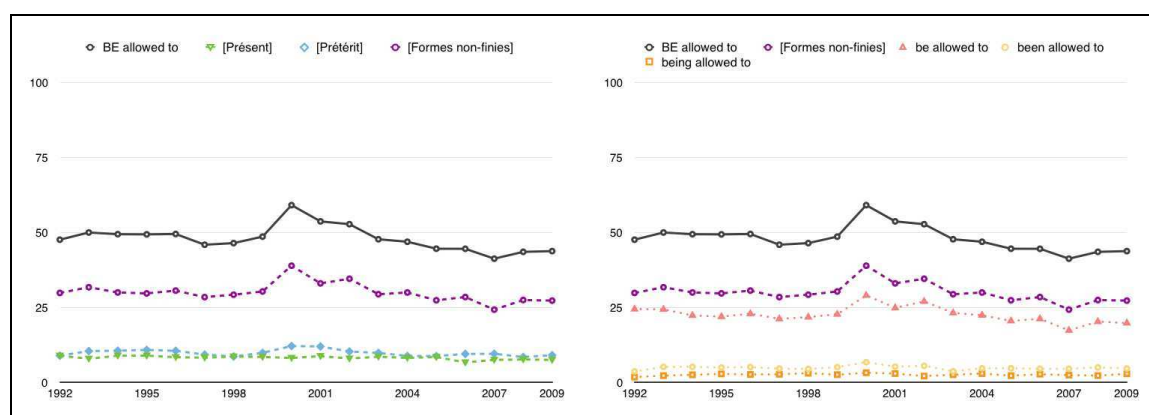


FIGURE 5.4 – Évolution de la distribution de BE *allowed to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

en effet des zones de recoupement, puisque BE *able to* est également susceptible de suggérer une permission, bien qu'il la représente différemment de BE *allowed to* (cf. la valeur déontique « non-marquée » de Leech et al. 2009 : 113), et d'autre part ce dernier est aussi décrit comme un complémentaire de CAN (cf. notamment Quirk et al. 1985 : 68). On peut ainsi émettre l'hypothèse que l'extension sémantique de BE *able to* fait qu'il empiète sur une partie du terrain occupé par BE *allowed to*. Un argument qui irait dans le sens d'un renforcement de certains emplois a priori secondaires de BE *able to* est la progression significative²⁶ des emplois de BE *able to be*, qui s'éloignent de la valeur de capacité typiquement associée au marqueur. Pour le reste, il est difficile de juger de la diversification des emplois de BE *able to* ou d'un possible transfert de BE *allowed to* à celui-ci par l'étude des compatibilités. Comme nous l'avons déjà remarqué au chapitre 3²⁷, les verbes les plus fréquents après BE *able to* en 2009 sont les

au présent. De plus, il s'agit apparemment d'une spécificité de ce marqueur, puisque *am/are/is/was were not likely to* a quant à lui vu sa fréquence diminuer — bien que de manière un peu moins nette pour les formes de présent que *am/are/is unlikely to*.

26. La fréquence d'occurrence de la configuration BE *able to be* reste très faible mais est tout de même passée de 0,54 occurrence par million de mots à 1,24 [log-vraisemblance = 5,80 soit $p < 0,05$], ce qui correspond à une hausse de 129,63 %. En 1992, BE *able to be* représentait ainsi 0,31 % des emplois de BE *able to*, la proportion passant à 0,63 % en 2009 [log-vraisemblance = 4,12].

27. Cf. section 3.2.2.

verbes dynamiques polyvalents *get*, *do* et *make*, dont la part des emplois a d'ailleurs augmenté depuis 1992, et d'autre part, si l'on considère un verbe comme *leave* qui apparaît préférentiellement avec *BE allowed to* en 2009 et qui se prête bien à l'expression d'une permission, on voit que sa fréquence d'emploi n'a pas diminué mais a au contraire augmenté avec *BE allowed to*, tandis qu'elle est restée assez basse avec *BE able to*.

BE forced to, *BE made to* et *BE asked to*

Comme *BE allowed to*, *BE forced to* semble avoir été sensible aux changements éditoriaux du début des années 2000, mais contrairement à *BE allowed to*, il a globalement progressé sur la période de référence. C'est ce que révèle le graphique 5.5 où l'anomalie de 2007 a été corrigée pour nous permettre de juger plus facilement de l'évolution de la structure. On voit donc que dans ce cas précis, la tendance observée

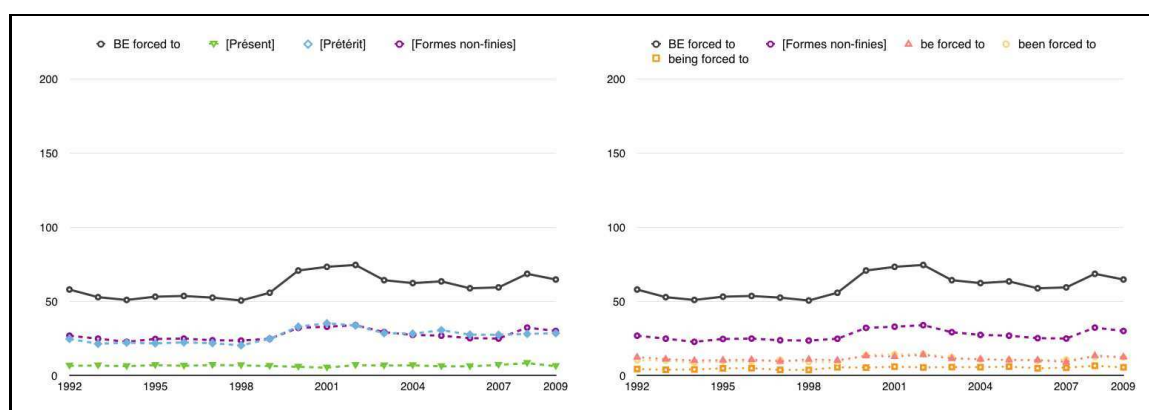


FIGURE 5.5 – Évolution de la distribution de *BE forced to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

est liée à la fois à la progression des formes non-finies et des occurrences au prétérit, la fréquence des formes au présent restant stable. Concernant les compatibilités du marqueur, il est intéressant de constater que la fréquence d'emploi avec des verbes renvoyant à l'attitude du sujet de l'énoncé tels que *apologise*, *admit* ou *accept* a augmenté entre 1992 et 2009, tandis que d'autres verbes tels que *cut*, *devalue* ou *raise* — qui se rapportent bien souvent à l'économie — ont vu leur fréquence diminuer, et on peut peut-être y voir un renforcement de la fonction appréciative de caractérisation du sujet associée à la dimension causale. D'autre part, de par sa valeur quasi-déontique, *BE forced to* peut être rapproché d'autres marqueurs d'obligation comme *must* ou *HAVE to*, qui ont connu une importante évolution au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, en particulier en anglais parlé (Close & Aarts 2010; Leech 2013 : 112), où le modal émergent est devenu plus fréquent que l'auxiliaire. Ceci est beaucoup moins net en anglais écrit et on notera également que les formes en augmentation pour

BE forced to n'entrent pas directement en concurrence avec *must*, mais il se pourrait tout de même que la progression de la structure participe d'une restructuration du domaine modal de l'obligation, en y injectant de l'appréciatif, un jeu d'opposition de points de vue qu'on ne trouve pas avec *HAVE to*, qui marque simplement que quelque chose est/était à faire. Ceci permettrait peut-être d'expliquer en partie pourquoi *BE forced to* augmente alors que *BE made to* diminue, comme on peut le constater dans le graphique 5.6. Cela peut sembler étonnant car ce dernier est plus polyvalent que *BE*

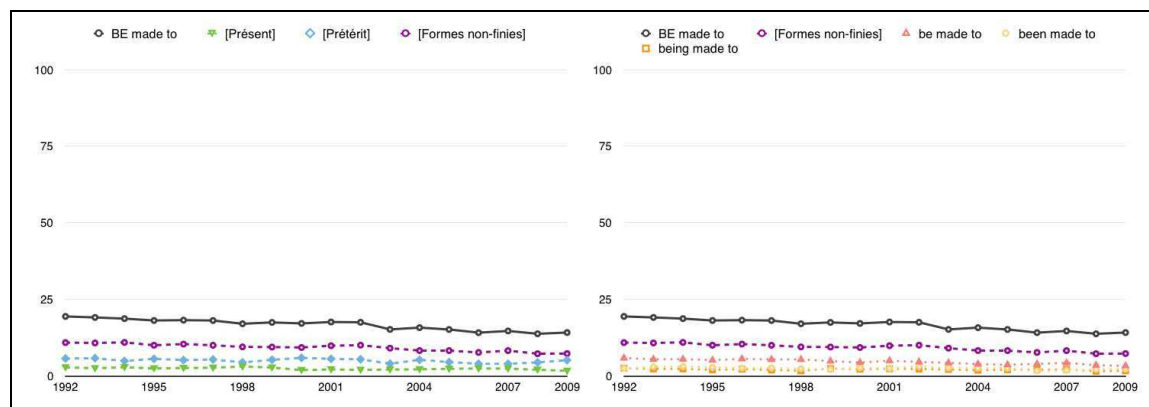


FIGURE 5.6 – Évolution de la distribution de *BE made to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

forced to, qui ne peut se combiner qu'avec des prédicats agentifs, mais il ne marque pas le même type d'opération et relève du domaine de la modalité de manière plus tangentielle que *BE forced to*, ne supposant pas a priori, c'est-à-dire par son mode opératoire, la prise en compte de la volonté du sujet de l'énoncé. Concernant la tendance illustrée en 5.6, il nous faut signaler qu'elle correspond à l'ensemble des occurrences de *BE made to* et que le calcul des fréquences sur les occurrences triées pour 1992 et 2009 révèle que le déclin est moins affirmé. Le tableau 5.6 confirme cependant par ailleurs que la diminution de la fréquence globale est liée avant tout au déclin des formes non-finies, et dans une moindre mesure du présent, tandis que les emplois au prétérit ont quant à eux légèrement augmenté.

Pour terminer sur les structures à valeur causative, nous évoquerons rapidement le cas de *BE asked to*, lui aussi en diminution, celle-ci étant néanmoins moins marquée que celle de *BE made to*. Le graphique 5.7 montre que la tendance générale est principalement attribuable aux formes non-finies du marqueur, qui sont majoritaires. On remarque également une légère hausse généralisée à la fin de la période entre 2008 et 2009. Elle pourrait indiquer que la fréquence de la structure est fluctuante plus qu'elle n'est en diminution.

TABLEAU 5.6 – Évolution de BE *made to* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* (Occurrences triées manuellement) — Fréquences absolues, fréquences normalisées par million de mots et pourcentage 2009/1992

	1992		2009		Évolution (%)
	Fréq.abs.	Fréq.norm.	Fréq.abs.	Fréq.norm.	
Présent	27	1,82	47	1,16	*-35,96
Prétérit	37	2,49	118	2,92	*+17,32
Formes non-finies	81	5,45	142	3,52	-35,51
Total	145	9,76	307	7,60	-22,11

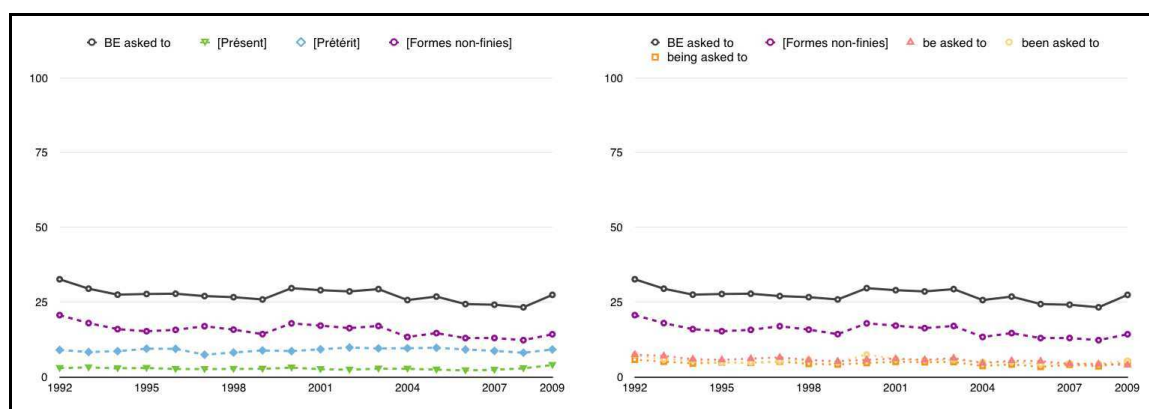


FIGURE 5.7 – Évolution de la distribution de BE *asked to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

BE *hard to* et BE *difficult to*

Avec BE *hard to* et BE *difficult to*, on a dans les deux cas une légère diminution des emplois sur la période de référence, qui n'est d'ailleurs pas significative pour BE *hard to*. Si les fluctuations sont un peu plus importantes pour ce dernier, les graphiques 5.8

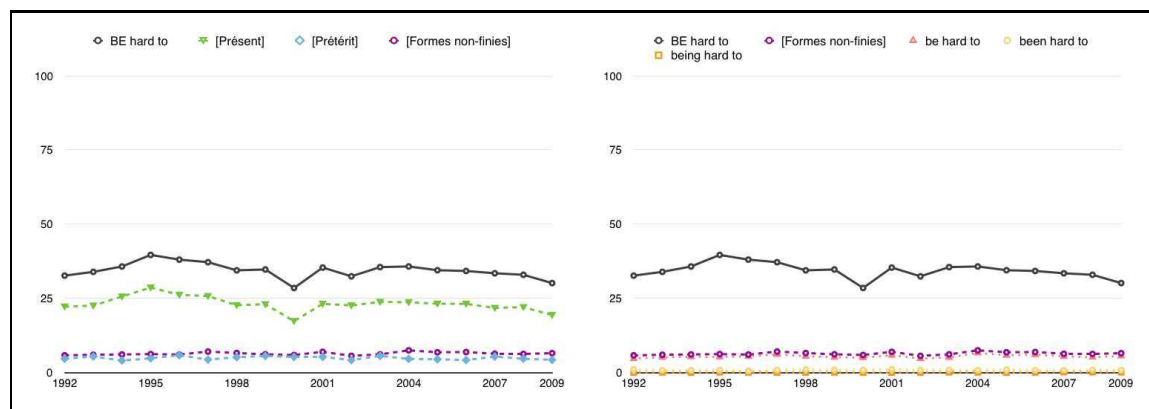


FIGURE 5.8 – Évolution de la distribution de BE *hard to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

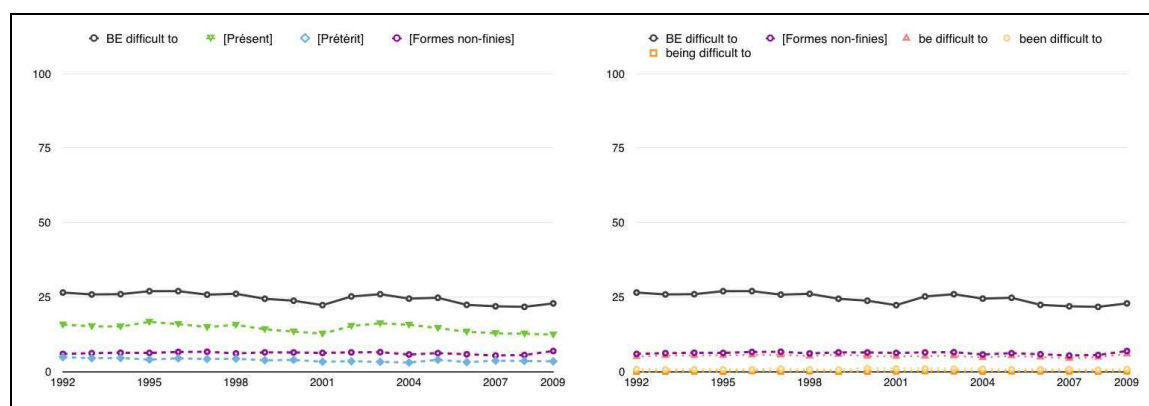


FIGURE 5.9 – Évolution de la distribution de BE *difficult to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

et 5.9 révèlent que la tendance générale est la même pour les deux marqueurs : dans les deux cas, les formes de présent et de prétérît diminuent tandis que les formes non-finies augmentent légèrement — plus sensiblement pour BE *difficult to*. D'autre part, un point commun supplémentaire entre les structures est que la part de leurs emplois dans le schéma extraposé a diminué entre 1992 et 2009 (cf. tableau 5.7 ci-après).

L'analyse de l'évolution des compatibilités des marqueurs livre également quelques observations intéressantes puisque l'on constate que le poids combiné des dix verbes les plus fréquents en 1992 et 2009 (dont la plupart sont les mêmes) est plus faible en 2009²⁸, ce qui suggère sinon une diversification des emplois, du moins des variations

28. Les treize verbes issus des dix verbes les plus fréquents en 1992 et 2009 pour BE *difficult to*

TABLEAU 5.7 – Évolution de la proportion de schémas extraposés avec BE *difficult to* et BE *hard to* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences normalisées par million de mots, pourcentage des emplois de chaque structure et pourcentage 2009/1992

	1992		2009		Évolution (%)
	Fréq.	% emplois	Fréq.	% emplois	
BE <i>difficult to</i>	19,32	72,84	15,77	68,94	-18,35
BE <i>hard to</i>	21,00	64,33	18,52	61,46	*-11,81

dans les associations privilégiées des structures. Or, si l'on y regarde de plus près, on constate qu'il y a effectivement des variations mais qui ne vont pas dans le même sens pour les deux structures. Ainsi, avec BE *difficult to*, on note une augmentation des prédicats mentaux les plus fréquents *see*, *believe*, *know*, *understand*, *predict* — à l'exception d'*imagine* — et une diminution de *get* et *find*; tandis qu'avec BE *hard to* la proportion des verbes *see*, *believe*, *know*, *think*, *understand* et *imagine* a diminué, au profit de *beat*, *find*, *get* et *take*. Ceci semble aller dans le sens d'une spécialisation respective des structures mais il ne faut cependant pas exagérer la tendance observée car comme on a pu le constater au chapitre 3²⁹, les prédicats mentaux — notamment *see* — restent de loin les plus fréquents, pour BE *hard to* y compris, et si l'on prend le cas de BE *difficult to*, on remarque que de nombreux prédicats mentaux moins fréquents — *determine*, *comprehend*, *envisage*, *think*, *estimate*, *discern*, *distinguish* — ont vu leur fréquence diminuer, tandis que des verbes dynamiques comme *take*, *come* ou *beat* ont légèrement augmenté. En ce qui concerne ce dernier, on peut d'ailleurs se demander si sa progression généralisée³⁰ ne serait pas liée à une augmentation des reportages sportifs, puisque l'on constate pour d'autres marqueurs une hausse comparable de *play*. Ceci souligne en tout cas que l'évolution des emplois des marqueurs est le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs dont le type de contenu traité dans *The Independent* fait partie.

BE *keen to*, BE *ready to* et BE *prepared to*

Si l'on considère maintenant les structures BE *keen to*, BE *ready to* et BE *prepared to*, dont on a vu qu'elles présentaient des valeurs communes notamment en lien avec la volonté, on constate que les deux premières sont en progression (graphiques 5.10

représentent 41,37 % des emplois de celui-ci en 1992 et 36,15 % en 2009. Pour BE *hard to*, on a douze verbes qui représentent 53,20 % des emplois de 1992 et 49,47 % des emplois de 2009.

29. Cf. section 3.2.2.

30. Nous avons en effet pu constater que tous contextes confondus BEAT était passé de 198,83 occurrences par million de mots en 1992 à 226,16 en 2009, ce qui correspond à une hausse de 13,76 % sur la période.

et 5.11), tandis que la fréquence d'emploi de la dernière est en nette diminution (graphique 5.12). Cependant, dans les trois cas, on remarque que l'évolution globale

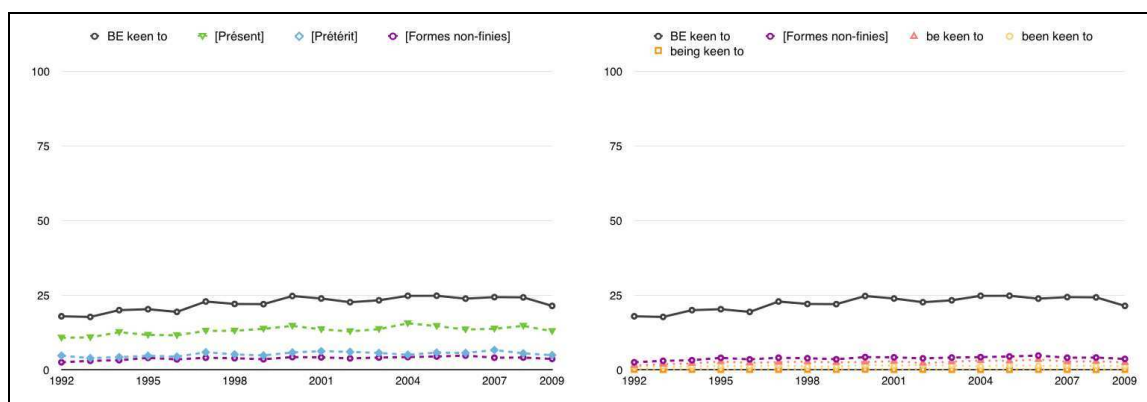


FIGURE 5.10 – Évolution de la distribution de BE *keen to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

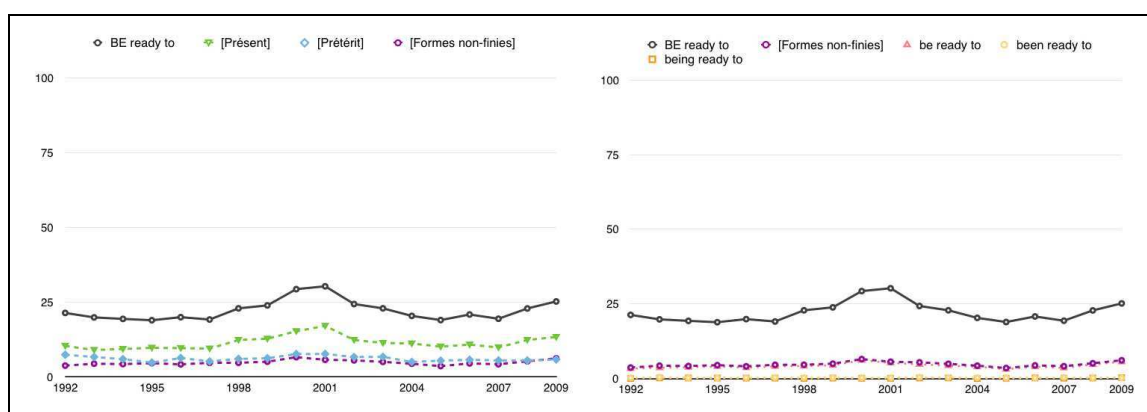


FIGURE 5.11 – Évolution de la distribution de BE *ready to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

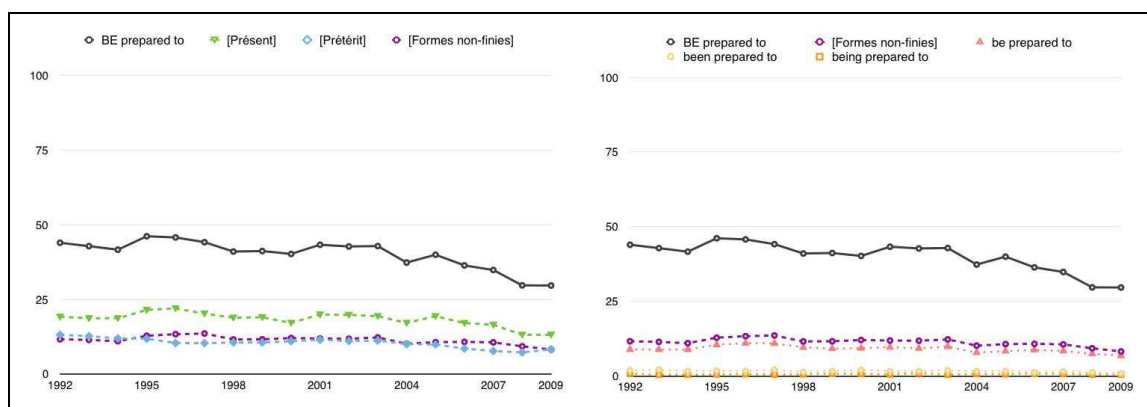


FIGURE 5.12 – Évolution de la distribution de BE *prepared to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

des structures suit de près l'évolution des formes de présent (majoritaires), les courbes du prétérit et des formes non-finies ayant presque tendance à se croiser, ce qui confirme leur caractère central, quasiment non-marqué en termes de distribution par rapport aux autres structures BE X TO³¹. D'autre part, concernant BE *keen to* et BE *ready to*, on note que si la progression de la première structure est plus importante, elle est aussi plus régulière et plus progressive, si bien que le léger infléchissement constaté à la fin de la période de référence n'est sans doute pas significatif. À l'inverse, la progression de BE *ready to* semble s'accroître entre 2007 et 2009, sauf pour les formes de prétérit qui ont d'ailleurs quant à elles légèrement diminué sur l'ensemble de la période. Enfin, ce qui est frappant si l'on compare ces trois graphiques, c'est qu'au début de la période, les emplois de BE *prepared to* étaient bien plus fréquents que ceux de BE *ready to* et BE *keen to*, l'évolution respective des marqueurs — et en particulier de BE *prepared to* — aboutissant à leur convergence.

Du point de vue de leurs compatibilités, on note peu de variations pour BE *prepared to*, qui en 1992 comme en 2009 est parmi les trois la structure la moins diversifiée, puisque pour cent occurrences de celle-ci en 2009, on trouve environ 28 verbes différents (contre 31 pour BE *ready to* et 33 pour BE *keen to*). Étant donné l'écart assez faible entre les différentes structures — et le fait qu'en valeur absolue BE *prepared to*, qui a une fréquence plus élevée, se combine avec plus de prédicats différents que BE *ready to* et BE *keen to*, ce qui suggère qu'elle n'est peut-être pas plus limitée a priori — il semble cependant difficile de mettre la diminution de BE *prepared to* et la progression concomitante de BE *ready to* et BE *keen to* au compte de la plus grande diversité d'emploi de ces derniers. Cette hypothèse se heurte d'autre part au fait que BE *keen to* est tout autant contraint que BE *prepared to* en ce qui concerne la nature du sujet de l'énoncé, qui est forcément un animé humain ou assimilé, seul BE *ready to* étant relativement libre dans ce domaine. En fait, comme nous l'avons suggéré un peu plus haut, les marqueurs se différencient sans doute davantage quant à leurs fonctions discursives, BE *prepared to* se prêtant moins aux amorces/transitions/reformulations évoquées précédemment pour BE *ready to* et dont on retrouve la trace dans la hausse des emplois de la structure au début des années 2000³². Enfin, concernant BE *keen to*, il se pourrait que ses emplois à valeur de caractéristique du sujet, que l'on trouve notamment avec des verbes tels que *stress* ou *point out*, aient joué un rôle dans la progression du marqueur puisque la fréquence de ces deux verbes a augmenté entre 1992 et 2009, alors même que la part combinée des dix verbes les plus fréquents sur ces deux années (quinze verbes au total) dans les emplois de la structure a quant à elle

31. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

32. Si les occurrences dupliquées en début d'article représentent environ 5 % des emplois de BE *prepared to* en 2000, la proportion s'élève à près de 11 % pour BE *ready to* la même année.

diminué³³. De plus, on peut signaler que les verbes de ce type semblent plus diversifiés en 2009 qu'en 1992, puisque l'on rencontre par exemple en 2009 des occurrences de BE *keen to* suivies de *highlight*, *portray*, *explain*, *link*, *accentuate* qui n'apparaissent pas associés au marqueur en 1992³⁴.

BE *set to* et BE *due to*

Nous abordons maintenant BE *set to*, le marqueur qui a connu la plus forte augmentation pendant la période de référence, puisqu'il a plus que doublé sa fréquence d'emploi entre 1992 et 2009. Le graphique 5.13 révèle que la progression a été régulière et principalement liée à l'augmentation des emplois de la structure au présent, forme largement majoritaire. L'analyse de l'évolution des compatibilités de la structure sou-

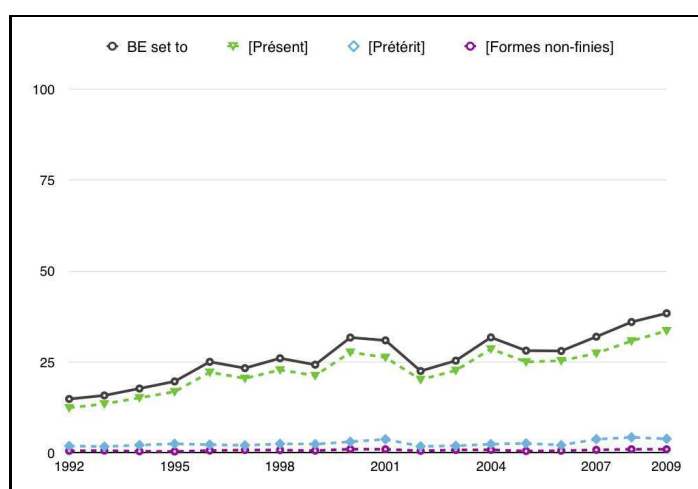


FIGURE 5.13 – Évolution de la distribution de BE *set to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

ligne une autre spécificité de celle-ci puisque parmi les dix verbes les plus fréquents en 1992, on en retrouve neuf en 2009, tandis que pour les autres structures BE X TO on en retrouve un maximum de huit. Pour autant, on observe une importante redistribution des emplois entre ces différents verbes, avec en particulier une forte hausse des emplois de *be* (copule ou auxiliaire), qui est passé de 4,13 % des emplois de BE *set to* en 1992 à 14,45 % en 2009 — notamment au détriment de *become*, qui était le verbe le plus fréquent après la structure en 1992 avec 7,34 % des emplois. L'évolution des emplois de *be* en particulier est intéressante car il s'agissait d'un critère essentiel pour les regroupements que nous avons proposés au chapitre 3³⁵. Nous avons vu alors

33. Elle est passée de 39,10 % des emplois à 31,25 %.

34. Ceci dit, il faut remarquer que 1992 est une année moins fournie que 2009, et le nombre d'occurrences de BE *keen to* n'est par ailleurs pas très élevé, ce qui pourrait expliquer en partie les décalages observés.

35. Cf. section 3.2.2.

que BE *set to*, comme BE *due to*, était un membre périphérique du second groupe de structures, qui présentaient notamment des fréquences d'emploi de *be* bien plus élevées. Or ce que suggère la progression de cette fréquence chez BE *set to* est qu'il est en cours d'intégration dans ce groupe, ce que l'on peut sans doute interpréter comme un éloignement progressif des valeurs de BE *ready to* au profit d'un rapprochement avec BE *likely to*.

BE *due to* quant à lui semble plus stabilisé dans ses emplois sur ce point car l'augmentation de la proportion de *be* est marginale entre 1992 et 2009, et si l'on observe des variations entre les prédicats les plus fréquemment associés à la structure entre les deux années, on reste sur le même type de procès. En revanche, les emplois du marqueur ont bien progressé sur la période de référence, comme le montre le graphique 5.14 ci-après. Le tableau 5.4 indiquait que l'écart constaté n'était pas significatif mais

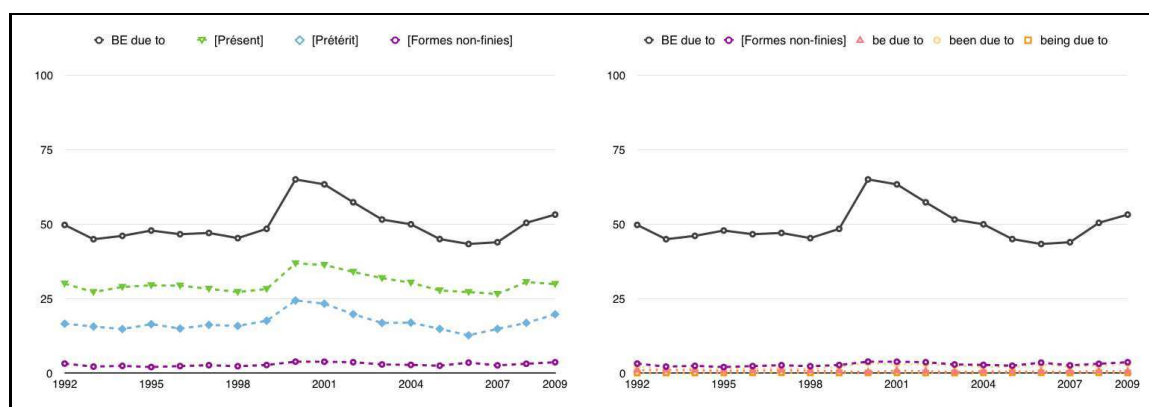


FIGURE 5.14 – Évolution de la distribution de BE *due to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

lorsque l'on procède au tri manuel des occurrences pour ne conserver que des occurrences de BE *due to* V, on aboutit à une augmentation plus marquée, qui est bien significative, ce que permet d'observer le tableau 5.8. D'autre part, ce que confirme

TABLEAU 5.8 – Évolution de BE *due to* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* (Occurrences triées manuellement) — Fréquences absolues, fréquences normalisées par million de mots et pourcentage 2009/1992

	1992		2009		Évolution (%)
	Fréq.abs.	Fréq.norm.	Fréq.abs.	Fréq.norm.	
Présent	428	28,81	1147	28,49	*-1,42
Prétérit	209	14,07	729	18,05	+28,31
Formes non-finies	27	1,82	119	2,95	+62,13
Total	664	44,69	1995	49,40	+10,53

le tableau est que la progression de la structure est bien liée à la progression des

emplois au prétérit³⁶ entre 2006 et 2009 et non du présent, qui est pourtant la forme majoritaire. Ceci constitue une spécificité de BE *due to*, qui non seulement progresse mais est en cours de réorganisation interne, dans la mesure où les emplois au présent qui représentaient environ 64,5 % de ses emplois en 1992 n'en représentent plus que 57,5 % en 2009, tandis que les occurrences au prétérit sont passées de 31,5 à 36,5 %. Or le marqueur ne joue pas le même rôle au présent et au prétérit, puisque dans ce dernier cas il prend souvent une valeur contrefactuelle, et on peut donc se demander s'il ne serait pas en train de se rapprocher de BE *expected to*, auquel il fournirait une alternative plus objective.

BE *expected to*, BE *likely to* et BE *unlikely to*

Contrairement à BE *set to* et BE *due to*, BE *expected to*, BE *likely to* et BE *unlikely to* ont vu leur fréquence diminuer entre 1992 et 2009. Comme on peut le constater sur

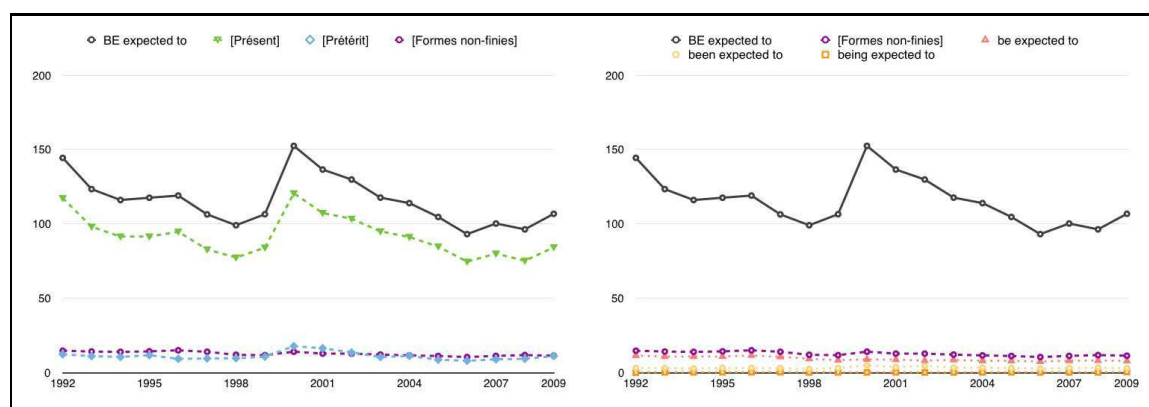


FIGURE 5.15 – Évolution de la distribution de BE *expected to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

les graphiques 5.15 à 5.17, le déclin de ces structures, qui, pour les deux premières, sont parmi les structures BE X TO les plus fréquentes avec BE *able to*, est principalement à mettre au compte de la diminution de leurs emplois au présent (majoritaires), bien que les emplois aux formes non-finies et au prétérit soient également en diminution. Pour BE *likely to* et BE *unlikely to*, on note quelques variations dans les compatibilités des marqueurs, en particulier l'augmentation des emplois des structures suivies de *have* -EN, ainsi que la légère diminution des emplois de *be* derrière BE *likely to* et une augmentation comparable derrière BE *unlikely to*. Ceci étant, avec ces marqueurs, le type de prédicat n'a guère d'impact sur la valeur en contexte, tandis qu'on peut se poser la question pour BE *expected to*, pour lequel on constate également des

36. Il apparaît que les formes non-finies ont également très nettement augmenté en proportion de leur fréquence de 1992, mais celle-ci était tellement faible que l'effet sur l'augmentation globale des emplois du marqueur n'est pas flagrant.

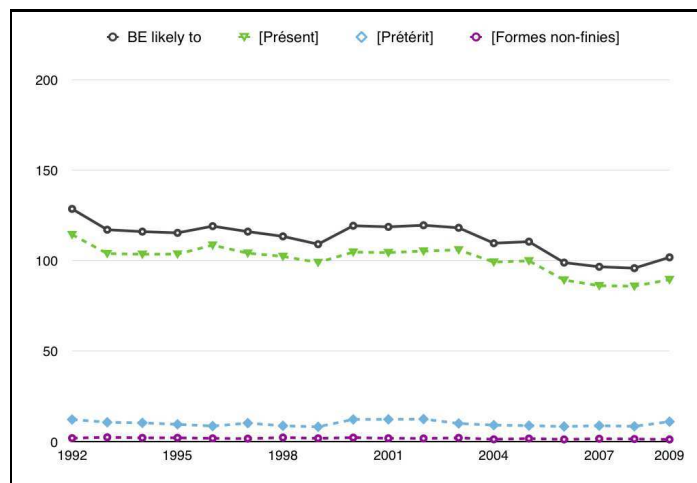


FIGURE 5.16 – Évolution de la distribution de BE *likely to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

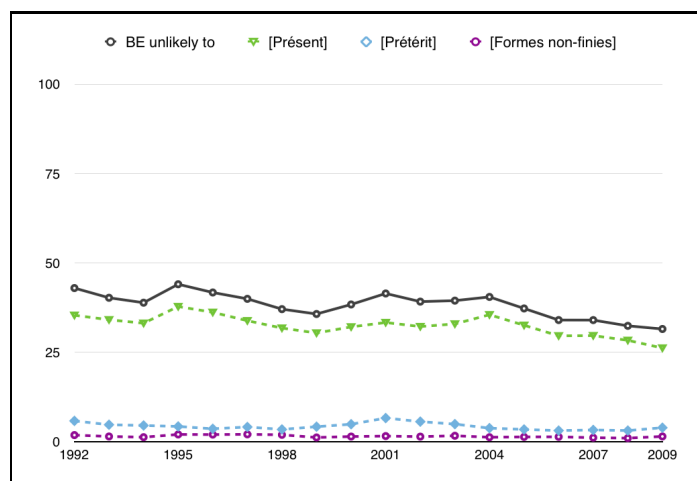


FIGURE 5.17 – Évolution de la distribution de BE *unlikely to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

variations dans ce domaine, notamment l'augmentation de la part de *be* qui est passé de 15,29 % des emplois du marqueur en 1992 à 18,15 % en 2009. Bien qu'il n'y ait pas de lien de nécessité absolue entre le type de prédicat et la valeur de la structure, on pourrait penser que cela va dans le sens d'un renforcement de la valeur épistémique du marqueur, aux dépens de sa valeur quasi-déontique (comme suggéré par Breeze, à paraître). Cependant, nous avons vu précédemment que certains emplois de BE étaient faussement statifs et on se doit donc d'être prudent, d'autant que la fréquence de BE *supposed to be* a elle aussi progressé, comme nous allons le voir dans ce qui suit. Pour terminer sur BE *expected to* pour lequel nous disposons de données comparatives³⁷, on signalera que la tendance à la baisse observée par Breeze (à paraître) dans Google Books britannique et dans différents corpus d'anglais américain semble se confirmer dans notre propre corpus, si ce n'est que le déclin paraît plus progressif dans *The Independent*, la structure ayant même connu un regain de vitalité au début des années 2000, tandis qu'elle conserve une fréquence élevée, en tout cas nettement supérieure à celle observée dans *Time* 2006, qui est de l'ordre de 57 occurrences par million de mots si l'on en croit Breeze (à paraître).

BE *supposed to*

Pour BE *supposed to*, on constate tout d'abord à travers le graphique 5.18 que la tendance n'est pas à la hausse comme dans l'anglais journalistique américain de *Time* sur la même période (Breeze, à paraître). En réalité, comme dans le corpus britannique

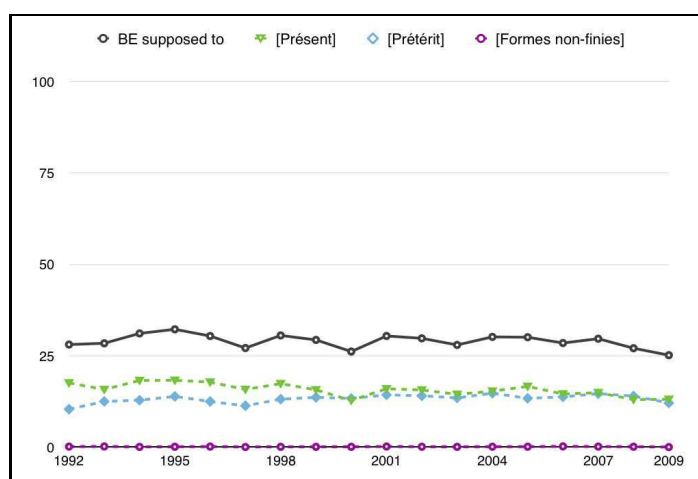


FIGURE 5.18 – Évolution de la distribution de BE *supposed to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

de Google Books, la fréquence de la structure a même légèrement diminué, bien que de manière non-significative, ce que l'on peut mettre au compte des emplois au présent

37. Cf. section 5.1.2 de ce chapitre.

de la structure, puisque les emplois au prétérit ont quant à eux légèrement progressé entre 1992 et 2009. Ceci invite à penser qu'il y a à cet égard une spécificité de l'anglais britannique journalistique — ou de *The Independent* — où l'emploi de la structure, dont la fonction argumentative est assez marquée, est relativement limité.

En ce qui concerne les compatibilités de la structure, comme nous l'avons noté ci-dessus, on observe une progression des emplois de *be* ainsi qu'une régression des emplois de *have*, qui ne sont cependant pas significatives. En définitive, sur la période de référence, le marqueur apparaît ainsi comme le plus stable de nos structures BE X TO, ce qui pose question quant à sa supposée grammaticalisation comme nous le verrons un peu plus loin.

BE said to, BE thought to et BE believed to

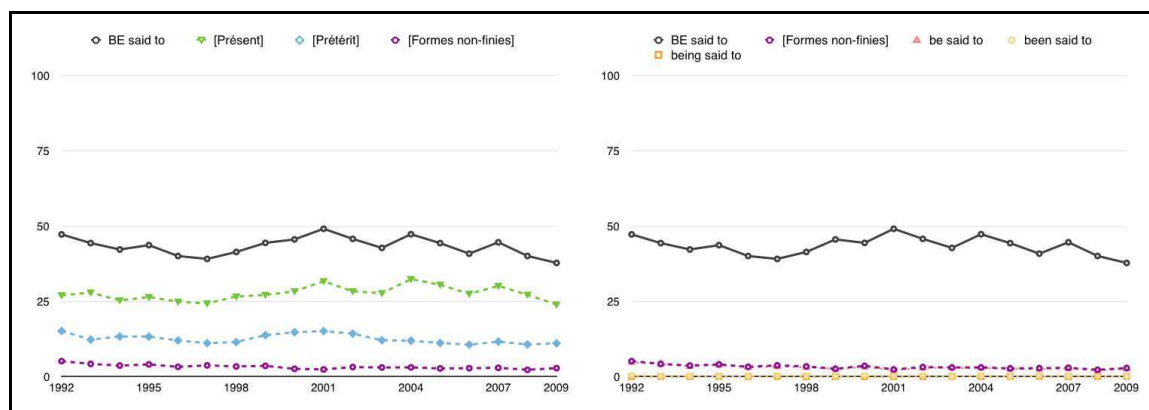


FIGURE 5.19 – Évolution de la distribution de BE *said to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

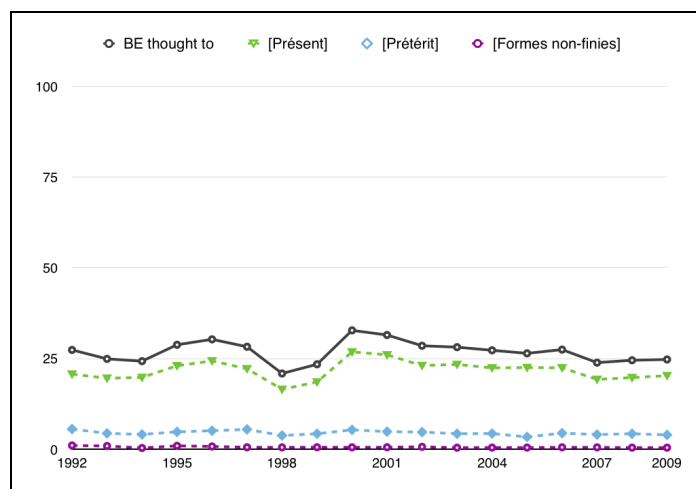


FIGURE 5.20 – Évolution de la distribution de BE *thought to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

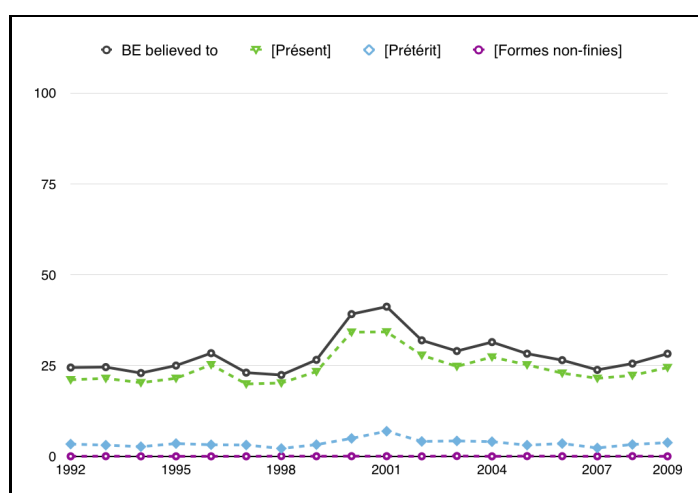


FIGURE 5.21 – Évolution de la distribution de BE *believed to* sur la période de référence — Fréquence par million de mots, *The Independent* (1992–2009)

Pour terminer, si l'on considère les structures BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* dont on retrouve l'évolution dans les graphiques 5.19 à 5.21, on voit que l'on a affaire à trois profils différents. Tout d'abord, on constate qu'au delà des fluctuations, BE *said to* a vu ses emplois diminuer, du fait de la diminution de ses emplois au prétérit et à une forme non-finie au début de la période, et de celle plus modérée des emplois au présent. Pour BE *thought to*, on remarque un léger infléchissement au début de la période lié principalement à la diminution des formes de présent et de prétérit, puis par la suite des fluctuations assez importantes, avec notamment une augmentation du nombre d'occurrences en 2000 puis une diminution progressive, mais pas seulement. Il en résulte qu'entre 1992 et 2009, les emplois de la structure ont globalement diminué mais l'écart constaté n'est pas significatif et on peut donc considérer que l'on a affaire à une relative stabilité. Ainsi, pour BE *said to* et BE *thought to*, on a une évolution qui est cohérente avec les tendances observées notamment par Breeze (à paraître) sur la fin du vingtième siècle, mais avec des fréquences qui sont nettement inférieures à celles recensées par Noël (2008) dans la section presse du BNC, ce qui laisserait penser que ces structures sont globalement moins fréquentes dans *The Independent* que dans la presse britannique en général. Ceci vaut également pour BE *believed to*, qui a cependant connu une augmentation au cours de la période de référence, liée principalement à la progression de ses emplois au présent mais pas uniquement, puisque ses emplois au prétérit ont très légèrement progressé également. Si cette hausse ne semble guère plus importante que la diminution constatée pour BE *thought to*, elle est davantage significative d'un point de vue statistique du fait de la fréquence de départ de la structure qui est plus faible.

Concernant l'évolution des compatibilités des marqueurs, il est difficile d'en juger

au regard des prédicats les plus fréquents car les nombres d'occurrences sont très faibles du fait de la prédominance de *have* et *be*. On peut néanmoins noter d'une part que la fréquence combinée de ces deux verbes (quels que soient leurs emplois) a légèrement augmenté avec BE *said to* et BE *thought to* mais légèrement diminué avec BE *believed to*. D'autre part, si en valeur absolue le nombre de verbes différents employés avec ces structures a augmenté, par rapport au nombre d'occurrences de chaque structure celui-ci a diminué entre 1992 et 2009. Ces résultats sont cependant difficiles à interpréter car plusieurs facteurs entrent en jeu : étant donné la taille du corpus de 1992 et la plus faible fréquence absolue des structures, il est normal que le nombre de prédicats différents soit plus faible, mais en même temps on ne peut s'attendre à voir évoluer ce nombre proportionnellement au nombre d'occurrences de la structure ou à la taille du corpus, car si ceux-ci peuvent potentiellement augmenter à l'infini, le nombre de lexèmes verbaux est quant à lui fini. D'ailleurs, une rapide comparaison avec d'autres structures BE X TO nous a permis de constater que la baisse était systématique. En revanche, comme suggéré un peu plus haut, nous avons aussi pu constater que, que ce soit en 1992 ou en 2009, le nombre de verbes différents pour cent occurrences de la structure est particulièrement faible avec BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, ce que l'on peut mettre en relation avec la fréquence très élevée de *be* et *have*. Ainsi, ce qui ressort notamment de l'évolution de la part de ces derniers dans les emplois des marqueurs, c'est qu'hormis BE *believed to* pour lequel on peut avoir des doutes, ces structures ne sont pas en cours de diversification, si bien que le constat effectué par Noël (2001 : 259) quant à la plus grande compatibilité de celles-ci avec des verbes lexicaux par rapport à leurs équivalents actifs (lorsqu'ils existent) ne semble pas être le signe d'une évolution en ce sens.

5.3 BE X TO, un ensemble en voie de grammaticalisation ?

5.3.1 Mise en perspective des données

Synthèse et comparaison avec d'autres marqueurs

Avant de reprendre de manière plus synthétique les données du point précédent, on notera que la période étudiée est plus courte que l'intervalle temporel jugé optimal pour l'analyse des changements linguistiques en cours en anglais contemporain, que l'on assimile en général à l'espace d'une génération (cf. notamment Close & Aarts 2010) — d'où l'écart de trente ans entre LOB et F-LOB. Ceci ne remet pas en cause a priori les observations effectuées, mais implique qu'il y a un risque accru pour

qu'elles ne soient pas représentatives d'une évolution sur le long terme. Pour autant, nous pensons qu'elles présentent un intérêt vis-à-vis de l'évolution globale du système modal mise en lumière dans la première partie de ce chapitre pour la période qui précède mais aussi pour ce qu'elles révèlent des dynamiques à l'œuvre au sein de l'ensemble BE X TO.

Sur le premier point, on peut faire deux commentaires d'ordre général. D'une part, nous avons vu à propos de l'évolution contradictoire de la fréquence des modaux dans les corpus Brown, *Time* et *The Independent* que le type de corpus pouvait jouer un rôle et les variations observées dans *The Independent* pour les structures BE X TO le confirment puisqu'au delà de la spécificité de la langue journalistique, il est apparu que certaines fluctuations étaient en partie liées à la structuration variable des textes du corpus. Que celle-ci soit liée au média électronique et accidentelle, ou qu'elle soit l'effet d'un changement de politique éditoriale du journal n'a que peu d'importance dans l'optique qui est la nôtre puisque, dans tous les cas, il apparaît que les variations qui en résultent ne sont pas nécessairement, ou pas uniquement, le signe d'une évolution des marqueurs en tant que tels — ce qui met en garde contre les possibles effets de distorsion liés à la nature du corpus, en particulier lorsqu'il est de grande envergure, et souligne l'importance du contrôle des données dans l'analyse quantitative. D'autre part, et de manière plus centrale par rapport à nos préoccupations linguistiques, il est également intéressant de constater que contrairement à ce qu'ont pu montrer entre autres Mair & Leech (2006) pour les « semi-modaux », la fréquence globale des structures BE X TO a diminué entre 1992 et 2009, ce qui semble suggérer que la majeure partie des structures BE X TO n'occupent effectivement pas la même place dans le système que ces marqueurs qui sont considérés comme des semi-modaux. Cependant, étant donné à la fois l'écart temporel entre les données et les recoupements entre les ensembles étudiés — puisque les semi-modaux de Mair & Leech (2006) incluent notamment BE *supposed to* — nous en avons cherché confirmation dans notre corpus en comparant les fréquences de quelques uns des marqueurs traités par Mair & Leech (2006) entre 1992 et 2009. Les résultats, fournis dans le tableau 5.9³⁸, vont dans le sens des observations des auteurs sur la période 1961–1991 et même au delà puisque HAVE *got to* et BE *going to* — dont la fréquence avait diminué dans F-LOB, bien que de manière non significative — ont nettement progressé dans notre corpus. Il en découle que HAVE *to*, HAVE *got to*, WANT *to*, NEED *to* et BE *going to* forment un ensemble assez homogène en termes d'évolution, plus homogène en tout cas que nos structures BE X TO. Si HAVE *to* a néanmoins une progression beaucoup plus

38. Le nombre d'occurrences pour HAVE *got to*, WANT *to*, et BE *going to* tient compte respectivement des occurrences de *gotta*, *wanna* et *gonna*, à l'instar de Mair & Leech (2006). En revanche, pour HAVE *got to*, nous n'avons pas comptabilisé les occurrences de *got to*, qui auraient nécessité un tri manuel.

TABLEAU 5.9 – Évolution d’une sélection de « semi-modaux » entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

Semi-modaux	1992	2009	Évolution (%)
HAVE to	737,90	779,87	+5,69
WANT to	390,72	565,94	+44,84
NEED to	211,41	379,50	+79,50
BE going to	111,06	146,38	+31,81
HAVE got to	11,44	19,73	+72,46
Total	1 462,53	1 891,42	+29,33

faible que les autres marqueurs, c’est qu’il est aussi le plus fréquent avec plus de 700 occurrences par million de mots, une fréquence nettement supérieure aux autres semi-modaux mais aussi au modal *must*. D’ailleurs, la fréquence d’emploi de ces semi-modaux est un autre facteur de différenciation avec les structures BE X TO, la plupart comptant en moyenne entre 20 et 50 occurrences par million de mots, là où parmi les cinq semi-modaux considérés *HAVE got to* fait figure d’exception avec une fréquence faible passant de 11,44 à 19,73 occurrences par million de mots entre 1992 et 2009. Ceci dit, comme nous l’avons déjà souligné, l’ensemble BE X TO n’est pas homogène et que ce soit en termes de fréquences absolues ou d’évolution, les structures qui le composent ont en réalité un comportement varié. Dans ce qui suit, nous reprenons ainsi les principaux éléments qui se dégagent des observations des structures individuelles et émettons quelques hypothèses en termes de tendances. Étant donné la part de conjecture inhérente à ce type d’analyse, nous nous concentrons cependant sur les données qui nous semblent les plus significatives, soit qu’elles éclairent les résultats des travaux évoqués précédemment, soit qu’elles reflètent d’importantes variations au sein de BE X TO.

Si l’on s’intéresse pour commencer aux trois structures les plus représentées, qui rivalisent donc en termes de fréquence avec les semi-modaux en 5.9, on note :

- une augmentation de BE *able to*, dont on peut considérer qu’elle vient confirmer la spécificité du discours journalistique suggérée par les données présentées par Facchinetti (2000) sur la section presse de LOB et F-LOB, même si l’on remarque également que la fréquence de la structure dans *The Independent* 1992 est bien plus basse que dans F-LOB (1991) — ce qui suggère une spécificité de *The Independent* par rapport à la presse britannique en général. La progression de BE *able to* peut par ailleurs être mise en regard de celle de CAN, à laquelle elle est inférieure mais néanmoins comparable, mais aussi du déclin de BE *unable to*, qui fournit une nouvelle illustration de l’autonomie des deux marqueurs déjà

constatée au niveau notionnel et au niveau des compatibilités.

- une diminution assez marquée de BE *expected to*, en accord avec la tendance identifiée dans les travaux antérieurs, si ce n'est que la fréquence du marqueur demeure assez élevée. D'autre part, on note que la diminution observée est plus faible que celle de BE *expected that* et plus importante que celle d'*expected* (cf. tableau 5.10), si bien que l'on peut se demander si elle ne serait pas liée du moins en partie au déclin du passif mis en évidence notamment par Mair & Leech (2006).

TABLEAU 5.10 – Évolution de différents emplois d'*expected* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

	1992	2009	Évolution (%)
<i>expected</i>	302,15	247,06	-18,23
BE <i>expected to</i>	144,38	106,79	-26,03
BE <i>expected that</i>	2,89	1,88	-34,98

- une diminution un peu moins forte de BE *likely to*, néanmoins plus marquée à la fois que celles de *likely* et BE *likely that*, et qui s'accompagne d'une diminution comparable de BE *unlikely to*, inférieure quant à elle à celle de BE *unlikely that* mais supérieure à celle de *unlikely* (cf. tableau 5.11). Ici, on peut signaler

TABLEAU 5.11 – Évolution de différents emplois de *likely* et *unlikely* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

	1992	2009	Évolution (%)
<i>likely</i>	277,91	258,69	-6,92
BE <i>likely that</i>	3,77	3,27	*-13,29
BE <i>likely to</i>	128,63	101,86	-20,81
<i>unlikely</i>	96,86	86,07	-11,14
BE <i>unlikely to</i>	42,94	31,49	-26,66
BE <i>unlikely that</i>	6,19	3,00	-51,62

un décalage par rapport aux données de Leech (2013) quant à l'évolution de (*un*)*likely*, puisque celui-ci indiquait une augmentation de la fréquence des marqueurs entre 1991 (F-LOB) et 2006 (B06). Cependant, on observe également que les fréquences de notre corpus sont plus élevées que celles rapportées par Leech (2013 : 109) — 310 occurrences par million de mots en 1991, 324 en 2006, contre environ 375 et 345 dans *The Independent* en 1992 et 2009 — ce qui suggère ici aussi une spécificité du journal.

Parmi les structures moins fréquentes, on observe en particulier :

- une augmentation très importante de BE *set to*, structure largement ignorée dans la littérature probablement du fait de son assez faible fréquence d'emploi. À cette progression remarquable, il faut ajouter deux autres éléments tout autant remarquables. D'une part, on note qu'il s'agit d'une spécificité de la configuration BE X TO puisque *set* n'a quant à lui progressé que de 15,73 % ; et d'autre part, les prédicats les plus fréquemment associés au marqueur restent les mêmes à une seule exception près, avec une proportion globale des emplois stable, si ce n'est une hausse assez importante des emplois de BE *set to be* (au détriment de *become*), qui suggère peut-être une progression plus marquée des emplois épistémiques. On peut de fait se demander si BE *set to* ne serait pas en train de gagner du terrain sur BE *likely to*, ce qui pourrait contribuer à expliquer le déclin de celui-ci.
- une augmentation de BE *due to* due à la progression de ses emplois au prétérit, qui suggère une évolution de la fonction discursive du marqueur. Étant donné sa proximité avec BE *expected to*, il n'est sans doute pas anodin que les deux structures marquent un mouvement inverse mais, pour autant, on ne peut faire l'hypothèse d'une véritable corrélation entre leurs évolutions respectives car leurs fréquences n'augmentent et ne diminuent pas dans les mêmes contextes, et on note également que la progression de BE *due to* s'inscrit plus largement dans la progression de *due* dont la fréquence a augmenté de 15,58 % entre 1992 et 2009.
- une augmentation de BE *forced to*, qui vient confirmer la tendance mise en avant par Leech (2013). D'autre part, la comparaison avec l'évolution de *forced*, dont la fréquence reste relativement stable, fait apparaître qu'il s'agit là d'une spécificité de la structure BE X TO, qui va d'ailleurs à l'encontre de l'hypothèse d'un recul généralisé du passif. Néanmoins, on observe en parallèle une baisse de BE *made to*, qui devient d'autant plus marginal que sa fréquence était faible au départ.
- une convergence des fréquences de BE *keen to*, BE *ready to* et BE *prepared to* liée à la progression des deux premières structures et au déclin de la dernière. Dans chaque cas, le mouvement va dans le même sens que l'évolution de la fréquence de X, même si la progression est nettement plus affirmée pour *ready*, et le déclin au contraire moins prononcé pour *prepared* en général.
- une stagnation des emplois de BE *supposed to*, qui va dans le sens des observations de Breeze (à paraître) sur l'anglais britannique écrit par opposition à Mair & Leech (2006). On peut y voir une confirmation des affinités de la structure avec l'anglais oral, qui contraste avec l'anglais britannique journalistique de *The*

Independent.

- une légère progression de BE *believed to*, qui est ainsi la seule structure subjective en BE -EN TO à voir sa fréquence augmenter entre 1992 et 2009, alors qu'elle était aussi la moins fréquente au début de la période. À noter qu'il s'agit d'une spécificité de la configuration BE X TO puisque la fréquence de *believed* est relativement stable tandis que la fréquence de la construction extrapolée diminue. Le tableau 5.12 montre d'ailleurs qu'il n'en va pas de même pour BE *said to*, la fréquence de *said* ayant bien augmenté, ce qui suggère une tendance à privilégier la mise en place d'un discours rapporté autonome plutôt qu'un marquage évidentiel de la source de prise en charge.

TABLEAU 5.12 – Évolution de différents emplois de *believed*, *thought* et *said* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

	1992	2009	Évolution (%)
BE <i>believed to</i>	24,43	28,23	+15,53
<i>believed</i>	105,88	109,59	*+3,51
BE <i>believed that</i>	3,57	3,07	*-13,93
BE <i>thought that</i>	4,17	4,41	*+5,61
<i>thought</i>	294,88	304,62	*+3,31
BE <i>thought to</i>	27,39	24,76	*-9,62
<i>said</i>	2 993,66	3 358,36	+12,18
BE <i>said to</i>	47,25	37,76	-20,09
BE <i>said that</i>	7,74	5,60	-27,71

A priori, les structures qui sont en progression et à l'inverse en régression sont réparties sur l'ensemble du spectre BE X TO : que l'on considère les structures BE X TO sous l'angle des valeurs (aptitude, prédiction, causation, etc.), du type de modalité (radicale, épistémique, assertive), de la distribution de leurs emplois (formes finies ou non-finies), ou encore de leur niveau de fréquence global, on trouve dans chaque sous-groupe des structures dont la fréquence a augmenté, et d'autres dont la fréquence a diminué. Il ne semble donc pas y avoir de changement radical d'orientation de l'ensemble, et on observe même souvent une évolution inverse de structures liées dans leurs emplois qui suggère une forme de concurrence et d'équilibrage du système. Cependant, la répartition n'est pas tout à fait égale car si l'on considère les propriétés notionnelles des structures à travers les modes de construction de l'occurrence envisagés en 3.1.2, on remarque que la plupart des structures subjectives — dont le X suppose de manière inhérente le renvoi à un sujet — ont vu leur fréquence diminuer tandis que les structures objectives, en particulier celles qui portent sur les propriétés

intrinsèques du terme qualifié, ont au contraire globalement progressé, comme le met en évidence le tableau 5.13. Ceci n'est pas sans conséquences en termes de prise en

TABLEAU 5.13 – Évolution des structures BE X TO objectives travaillant sur des propriétés intrinsèques et des structures subjectives entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

Objectives	1992	2009	Évolution (%)	Subjectives	1992	2009	Évolution (%)
able	173,92	196,40	+12,92	expected	144,38	106,79	-26,03
unable	47,32	37,36	-21,04	said	47,25	37,76	-20,09
due	44,76	49,40	+10,36	asked	32,64	27,43	-15,96
hard	32,64	30,13	*-7,69	supposed	28,07	25,16	*-10,37
keen	17,90	21,39	+19,49	thought	27,39	24,76	*-9,62
ready	21,34	25,18	+18,02	believed	24,44	28,23	+15,53
Total	337,89	359,86	+6,50	Total	304,16	250,13	-17,77

charge puisque les structures objectives et subjectives supposent un positionnement différent de la part de l'énonciateur qui, dans le premier cas, est identifié à la source de prise en charge de la modalité mais pas dans le second — bien qu'il soit dans un cas comme dans l'autre la source de l'attribution de propriété. Pour autant, cela ne signifie pas nécessairement que le discours étudié soit en cours d'évolution vers une prise en charge énonciative plus affirmée car il existe d'autres marqueurs de non-prise en charge que les structures BE -EN TO, et si nous avons vu que les constructions extraposées en *that* étaient elles aussi globalement en diminution, il en va tout autrement des adverbes de oui-dire tels que *supposedly*, *reportedly* ou *allegedly* comme le montre le tableau 5.14. On voit en effet que la fréquence de ces adverbes a nettement

TABLEAU 5.14 – Évolution de *supposedly*, BE *reported to* vs. *reportedly* et BE *alleged to* vs. *allegedly* entre 1992 et 2009 dans *The Independent* — Fréquences par million de mots et pourcentage 2009/1992

BE X TO	1992	2009	Évolution (%)	Adverbes	1992	2009	Évolution (%)
BE reported to	14,00	11,19	-20,06	reportedly	9,42	29,69	+215,05
BE alleged to	5,38	4,21	*-21,83	allegedly	22,95	26,44	+15,21
BE supposed to	28,07	25,16	*-10,37	supposedly	11,17	16,54	+48,03
Total	47,45	40,56	-14,53	Total	43,55	72,67	+66,87

progressé entre 1992 et 2009, alors que la fréquence des structures BE -EN TO correspondantes a quant à elle diminué. Si donc l'évolution de ces structures subjectives est sans doute en partie liée à la question du positionnement de l'énonciateur, le mode opératoire de BE -EN TO y est aussi très certainement pour quelque chose.

D'autre part, pour en revenir à la question de la place des structures BE X TO dans le système modal, on peut s'interroger sur les implications des évolutions de fréquences observées en termes de statut grammatical et d'appartenance catégorielle. Nous avons vu en effet que, pour Mair & Leech (2006), un des facteurs permettant d'expliquer la progression de semi-modaux comme HAVE *to* ou WANT *to* était leur « grammaticalisation », un terme qui est par ailleurs souvent employé en référence aux structures du type BE *said to* et BE *supposed to* (cf. notamment Noël 2001), dont on remarque pourtant qu'elles sont plus en déclin qu'en progression dans notre corpus. Afin d'y voir plus clair, nous reprenons donc dans ce qui suit les différents critères associés à la grammaticalisation et regardons comment ils s'appliquent à nos structures.

Signes éventuels de grammaticalisation

À propos des quasi-modaux BE *going to*, HAVE *got to*, HAVE *to* et WANT *to*, Krug (2000 : 2–3) met en avant le caractère multi-facettes du changement linguistique qui, selon la théorie de la grammaticalisation, opère de manière concomitante aux niveaux phonologique, morphologique, sémantique, syntaxique et pragmatique. Ainsi, une caractéristique de ces expressions linguistiques est qu'elles possèdent des formes réduites (*gonna*, *gotta*, *hafta*, *wanna*), qui traduisent à la fois un changement phonologique et morphologique impliquant la cliticisation de *to*. Ce phénomène est cependant avant tout perceptible à l'oral, et difficile à tester dans un corpus écrit puisque l'orthographe réduite est non-standard. Néanmoins, nous avons bien trouvé dans *The Independent* quelques occurrences de *gonna*, *gotta*, *wanna* et *hafta* mais aucune de *supposta* (ou *sposta*), la forme réduite de BE *supposed to*, recensée notamment par Huddleston & Pullum (2002 : 1616), qui parmi nos structures BE X TO est a priori la seule à en posséder une. Ceci suggère que plus encore que *gonna*, *wanna* ou *gotta*, *supposta* appartient à l'anglais oral et le fait qu'on le trouve représenté sous deux formes différentes (cf. Krug 2001 : 319 pour *sposta*) est le signe que la représentation orthographique de la prononciation réduite est peut-être moins rentrée dans l'usage, ce que l'on peut sans doute mettre en relation avec le fait que la fréquence d'emploi de BE *supposed to* est nettement moins élevée que celle des quasi-modaux précités en anglais britannique parlé (cf. Leech 2013 : 112), comme écrit — à l'exception de HAVE *got to* dans ce dernier cas, comme nous avons pu le constater dans notre corpus. D'après Hopper & Traugott (2003 : 127–128), un des effets d'une fréquence d'emploi élevée est d'accélérer l'érosion des formes linguistiques, et ils donnent justement en exemple le cas de BE *supposed to* pour lequel ils indiquent (à l'instar de Quirk et al. 1985 : 144–145) que la différence de forme sonore est liée à une différence de sens entre la valeur évidentielle

(« assumed ») et la valeur (quasi)déontique. Cependant, ils soulignent également que cette correspondance, c'est-à-dire cette distinction entre prononciation 'évidentielle' et prononciation 'déontique', n'est pas reconnue par tous les locuteurs, ce qui suggère encore une fois le statut intermédiaire, ambigu de BE *supposed to* qui n'est pas assimilable aux autres quasi-modaux.

D'autre part, si l'on en croit Hopper & Traugott (2003 : 127), la prise en compte de la fréquence des formes dans l'analyse de leur évolution est d'une importance majeure, car celle-ci est bien souvent le signe ou le déclencheur (cf. Bybee 2007 : 36) de changements qui vont au delà du domaine morpho-phonologique :

The kinds of changes that are most deeply characteristic of the grammaticalization of lexical forms — semantic fading, phonological reduction, positional fixing, erasure of word boundaries — are inseparable from the absolute frequency of the forms and the frequency with which they cooccur with other forms. (Hopper & Traugott 2003 : 127)

Généralité et généralisation du sens — Considérons tout d'abord la question de l'« affaiblissement sémantique » caractéristique de la grammaticalisation. Il faut noter pour commencer que la désémantisation, autrement dit la perte de sens supposée par le passage d'une forme lexicale à une forme grammaticale, ne concerne en réalité d'après Hopper & Traugott (2003 : 94–98) que les derniers stades du processus de grammaticalisation — lorsque l'on aboutit par exemple à un affixe. En fait, le début du processus se caractérise par une généralisation des contextes d'emploi et le développement de nouvelles fonctions pragmatiques, de sorte qu'il s'opère non pas une perte mais une redéfinition du sens de la forme. Le développement de valeurs modales, qui sont souvent le signe d'une « subjectification » (Traugott 2010), fait partie de ce processus et à ce titre toutes les structures BE X TO sont concernées. Cependant, l'étude des auxiliaires modaux en diachronie révèle en particulier que les valeurs déontiques et surtout épistémiques ont tendance à apparaître plus tardivement que les valeurs dynamiques (Bybee et al. 1994 : 176–242), de sorte que les structures avec ce type de valeurs seraient plus grammaticalisées que les autres. On peut ainsi penser en particulier à BE *likely to* et BE *expected to*, qui en plus d'avoir des valeurs épistémiques — et quasi-déontiques pour le second — ont des fréquences d'emploi assez élevées, ainsi qu'à BE *set to* qui est également épistémique et en progression. Les choses sont moins nettes pour BE *due to*, dont la valeur épistémique s'apparente moins à un jugement qu'à un constat, ce qui vaut également pour les possibles valeurs déontiques de BE *allowed to*, BE *forced to* et éventuellement BE *made to*. Enfin, on a vu que BE *supposed to* était plus contrefactuel que déontique, de même que les structures BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to* étaient évidentielles et non a priori épistémiques. Ceci dit, le contrefactuel comme l'évidentiel sont bien le signe d'une mise au premier plan

du positionnement de l'énonciateur, et on peut donc penser que l'émergence de ces valeurs est bien liée à une subjectification des emplois des structures. De plus, on note que toutes ces structures — hormis BE *forced to* et peut-être BE *allowed to*, ce qui confirme leur caractère plus marginal au regard du phénomène considéré — sont des prédicats à montée et n'imposent pas de contrainte sémantique à leur sujet, ce que l'on peut mettre en relation avec leur fonction épistémique/évidentielle/contrefactuelle et qui constitue d'après Bybee et al. (1994 : 6) une caractéristique des formes linguistiques à un stade avancé de grammaticalisation — même si on rappellera comme nous l'avons déjà évoqué³⁹ qu'elle n'est pas partagée par certains auxiliaires.

D'autre part, un élément qui est souvent mis en avant par les linguistes travaillant sur la grammaticalisation (Bybee et al. 1994 : 5–6 ; Hopper & Traugott 2003 : 101) est le fait que les lexèmes qui se grammaticalisent sont des termes relativement généraux, tels que des hyperonymes, de sorte que la généralisation des emplois, qui passe par le développement de polysémies (Hopper & Traugott 2003 : 103), semble nécessiter une certaine plasticité de fondation. À ce niveau-là, il est intéressant de constater que le verbe SET est parmi les marqueurs sources de nos structures les plus polyvalents si l'on en croit les multiples contextes d'emploi évoqués par l'OED, ce qui peut apparaître comme un facteur d'explication de la progression très importante de la structure et de ses valeurs variées au regard des autres structures BE X TO. Selon Bybee (2007), généralité et fréquence d'emploi sont liées par le fait que plus un terme est général, plus il va pouvoir être employé dans des contextes différents et plus sa fréquence va être élevée ; et en retour plus sa fréquence est élevée, plus il va avoir tendance à se généraliser. Si cela semble fonctionner pour BE *set to* — dont il faut cependant remarquer que la fréquence d'emploi reste assez faible à l'heure actuelle, ce qui suggère qu'il est au début de ce processus — ou BE *able to* — qui exprime sans doute une possibilité plus générale que BE *allowed to* et a une fréquence d'emploi bien plus élevée — on voit qu'il n'y a cependant aucune nécessité en ce sens car BE *thought to*, qui renvoie a priori à une activité de pensée non-spécifiée, n'est pas tellement plus fréquent et ne montre pas plus de signes de grammaticalisation que BE *supposed to* ou BE *believed to* — au contraire. De même, MAKE est parmi les verbes les plus polyvalents de la langue anglaise et pourtant BE *made to* a une faible fréquence d'emploi et est en diminution alors que BE *forced to*, qui est plus spécifique, augmente.

Décatégorialisation et rigidification syntaxique Comme signalé plus haut, la grammaticalisation est également censée s'accompagner de changements syntaxiques et catégoriels, qui se manifestent par la « rigidification » (Bybee et al. 1994 : 7) ou autrement dit le figement de la structure syntaxique et la « décatégorialisation » (Hop-

39. Cf. chapitre 1 section 1.2.2.

per & Traugott 2003 : 106–115) de l’expression linguistique, qui a tendance à perdre les propriétés morphologiques et syntaxiques typiquement associées aux catégories du verbe ou du nom — qui constituent d’après les auteurs les deux catégories principales, dont se distinguent et sont issues les catégories intermédiaires de l’adverbe et de l’adjectif, et qui contrastent avec les catégories mineures des conjonctions, prépositions et autres éléments fonctionnels parmi lesquels ils incluent également les verbes auxiliaires, qui appartiennent à un ensemble relativement fermé.

En ce qui concerne nos structures BE X TO, on peut notamment voir dans l’impossibilité d’introduire un complément d’agent avec la plupart des emplois de BE *set to* et BE *prepared to* ainsi que certains emplois de BE *supposed to* un signe de grammaticalisation de ces emplois qui semblent avoir perdu leur caractère passif — puisqu’il faut comprendre que la grammaticalisation ne concerne que certains contextes d’emplois ou certaines constructions et non la forme en tant que telle (Bybee 2007 : 336–337). De même, certaines constructions adjectivales sont peu compatibles avec la modification adverbiale — BE *due to* en particulier — tandis que certains adjectifs apparaissent quasi-exclusivement dans la configuration BE X TO — en particulier BE *able to* et BE *unable to* — ce qui suggère également une forme de figement de la construction. D’autre part, nous avons pu remarquer précédemment⁴⁰ que certaines structures — en particulier BE *supposed to* et BE *believed to*, mais aussi BE *likely to*, BE *thought to*, BE *set to* — n’étaient quasiment jamais employées à une forme non-finie, ce qui signifie qu’elles ont tendance à apparaître en première position dans le syntagme verbal, et se rapprochent ainsi des auxiliaires de modalité. Néanmoins, nous avons également vu que ces formes existaient et qu’il ne s’agissait donc pas d’une impossibilité stricte, ce qui suggère que ces structures BE X TO demeurent moins grammatical(isé)es que les auxiliaires modaux.

En définitive, l’approche des structures BE X TO sous l’angle de la grammaticalisation permet dans une certaine mesure d’éclairer l’évolution contrastée de ces structures, puisque l’on a vu notamment que BE *set to*, la structure qui présente la hausse la plus marquée, présente des caractéristiques sémantico-pragmatiques et syntaxiques particulières qui la font apparaître comme un bon candidat à la grammaticalisation, si bien que l’on peut faire l’hypothèse que la progression constatée dans notre corpus n’est pas l’effet du hasard mais résulte d’une conjonction de facteurs et a de bonnes chances de se poursuivre dans l’avenir. Cependant, on peut s’interroger sur la pertinence même de ce terme de « grammaticalisation » pour décrire cette évolution du marqueur car il implique une conception du sens et des formes linguistiques qui n’est pas sans poser problème, comme nous avons déjà pu le constater à propos de *to* au

40. Cf. chapitre 3 section 3.3.2.

chapitre 2⁴¹. C'est l'objet de la dernière section de ce chapitre que de voir comment on peut concilier la perspective d'une évolution du système linguistique avec la théorie d'un invariant opératoire en synchronie.

5.3.2 La grammaticalisation en question

Dans un premier temps, nous reviendrons sur différentes critiques qui ont pu être formulées à l'encontre de la grammaticalisation qui nous semblent pertinentes par rapport aux phénomènes mis en évidence pour les structures BE X TO.

Critiques de la grammaticalisation comme théorie

Nous reprenons ici principalement les questionnements soulevés par Campbell & Janda (2001) en introduction d'un numéro spécial de *Language Sciences* consacré aux problèmes de la grammaticalisation, ainsi que les réponses adressées par Hopper & Traugott (2003 : 130–138) à ces critiques.

Ce qui est le plus souvent contesté est l'unidirectionnalité du changement linguistique, qui fait partie de la définition de la grammaticalisation comme phénomène et qui suppose que les éléments de la langue évoluent a priori du moins vers le plus grammatical et non l'inverse. Le problème est qu'il y a visiblement des exceptions à ce principe, que certains tenants de la grammaticalisation — notamment Haspelmath cité dans Campbell & Janda (2001) — posent comme absolu et irréversible. À titre d'exemple, on peut ainsi mentionner l'analyse de *to* que propose Fischer (2003 : 454–455), puisqu'elle montre que vers la fin du moyen anglais et au début de l'anglais moderne, on a vu l'apparition de *split infinitives*, une extension de la portée de *to*, un renforcement de son intégrité sémantique et une disparition des prépositions devant *to*, dans un mouvement inverse à l'évolution qu'avait connu le marqueur entre le vieil anglais et le moyen anglais et que Fischer (2003 : 455) décrit comme une « dégrammaticalisation ». À cela, on peut ajouter que certaines de nos structures BE X TO qui présentent pourtant des signes de grammaticalisation, notamment comme prédicats à montée, semblent en régression en matière de fréquence d'emploi, alors que le processus est au contraire censé s'accompagner d'une hausse de la fréquence. Finalement, il apparaît que l'unidirectionnalité est une tendance qui permet d'expliquer l'évolution du système linguistique dans de nombreux cas et dans de nombreuses langues mais qui n'est effectivement pas un principe absolu. C'est la position défendue par Hopper & Traugott (2003 : 131–133), qui nous semble intéressante car elle reflète une conception non-déterministe de la grammaticalisation :

41. Cf. section 2.2.2.

Since historical processes are always ongoing, and furthermore are not deterministic (i.e., they can always be abandoned) we will often not see a completed instance of grammaticalization, only one in progress[.] (Hopper & Traugott 2003 : 32)

En particulier, elle paraît conciliable avec l'analyse de Fischer (2003), qui montre la nécessité de prendre en compte la (ré)organisation plus générale du système linguistique de l'anglais à certains moments de son histoire pour expliquer notamment l'évolution de *to* et *HAVE to*, et plus généralement elle permet une appréhension des changements linguistiques en contexte.

Ceci dit, si l'unidirectionnalité n'est qu'une tendance et que la grammaticalisation est un phénomène qui n'aboutit que de façon sporadique, on peut se demander ce qui fait la valeur théorique explicative du modèle. Il s'agit là d'une autre critique formulée à l'encontre de la grammaticalisation comme théorie. Pour certains linguistes (cf. Campbell & Janda 2001), la grammaticalisation est uniquement une manière de décrire ce qu'ils considèrent comme un « épiphénomène » car elle regroupe différents processus — changements phonétiques et sémantiques, réanalyse morpho-syntaxique — qui ont une existence propre et ne gagnent pas grand-chose à être amalgamés. Le bien-fondé de la critique apparaît dans une certaine mesure en relation aux structures BE X TO car l'articulation des changements supposés concomitants par la théorie de la grammaticalisation n'est pas toujours très claire. Ainsi, il semble évident que les emplois de SET se sont diversifiés depuis son origine comme causatif de SIT mais cette diversification s'est amorcée il y a plusieurs siècles, la construction BE *set to* avec un sens de volonté datant par exemple d'avant 1400 (*OED* VIII.92.a) et pourtant la fréquence d'emploi de BE *set to* est encore faible aujourd'hui. À l'inverse, Breeze (à paraître) et Noël (2008) montrent que BE *said to* a eu une fréquence élevée par le passé mais ses emplois ne se sont apparemment pas tellement diversifiés puisque *be* et *have* comptent toujours pour l'écrasante majorité des formes verbales qui lui sont associées.

Cependant, dans notre perspective, le problème le plus important, et qui rend difficile selon nous l'appréhension de la majeure partie⁴² des structures BE X TO en termes de grammaticalisation a à voir avec la distinction qui est présumée entre lexical et grammatical — sans pour autant que la nature même de ce qui est grammatical fasse bien souvent l'objet d'une véritable définition (cf. à ce propos Boye & Harder 2012; Diewald 2010). En particulier, l'idée qui accompagne la grammaticalisation comme liée à un affaiblissement sémantique ou même à une redéfinition du

42. L'inadéquation de la distinction lexical/grammatical, spécifique/général, concret/abstrait, etc. est en effet plus ou moins perceptible selon les marqueurs considérés mais cela ne signifie pas que ces marqueurs qui semblent présenter des emplois plus divergents que d'autres — dont BE *set to* fait partie — ne gagnent pas à être décrits de manière plus unifiée.

sens est que d'une part le sens est a priori délimitable et d'autre part qu'il y a une différence fondamentale entre la signification des items lexicaux et grammaticaux de l'ordre de l'abstraction ou de la généralité. Or ni l'un ni l'autre de ces postulats ne va de soi.

TOPÉ et évolution de la langue

Si la grammaticalisation est envisagée par ses représentants comme s'appliquant uniquement à certaines constructions, et n'est donc pas a priori insensible au rôle du contexte dans l'évolution des formes linguistiques, elle suppose néanmoins paradoxalement un système a priori assez figé, avec des sens bien délimités, comme le signale l'utilisation du concept de polysémie (Hopper & Traugott 2003 : 78) mais aussi l'idée que les valeurs d'une expression linguistique se construisent sur d'autres valeurs (Bybee et al. 1994 : 194–195), qui doivent par conséquent être plus ou moins stables. Ainsi, dans cette approche, c'est l'évolution de la langue qui est source de variation plus que la manière dont se construit le sens, le développement de nouvelles valeurs étant par ailleurs envisagé alternativement comme relevant de l'extension métaphorique ou de la conventionnalisation d'implicatures (Bybee et al. 1994 : 196). En fait, la théorie de la grammaticalisation s'intéresse assez peu au sens comme construction — ce n'est pas son objet.

À l'inverse, le concept de forme schématique de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives repose sur une modélisation dynamique de la construction du sens qui n'est jamais appréhendé comme un donné, un tout constitué mais qui se manifeste par des valeurs contextuelles résultant de l'interaction de propriétés notionnelles, d'un mode opératoire prédicatif et/ou énonciatif et des éléments du co-texte. Or un marqueur, quel qu'il soit, a toujours des propriétés notionnelles, un mode opératoire et s'inscrit toujours dans un co-texte. Les propriétés notionnelles, qui reposent sur des représentations, sont de nature variable d'un marqueur à l'autre et fondent en partie, comme le souligne Groussier (2000 : 302), la fonction du marqueur dans l'énoncé — un prédicat ayant par exemple typiquement des propriétés relationnelles — mais a priori, rien ne permet de dire qu'un marqueur lexical au sens traditionnel du terme aura des propriétés plus concrètes, plus riches en extension qu'un marqueur grammatical tel qu'un auxiliaire ou un morphème flexionnel ou dérivationnel. Nous avons d'ailleurs pu le constater pour les différents X au chapitre 3. De plus, parce que le sens se construit exclusivement en contexte dans l'optique de la TOPÉ, il est par nature déformable, de sorte que les changements sémantiques supposés par la grammaticalisation sont difficilement identifiables, difficilement distinguables des variations en synchronie. C'est pourquoi, selon Oriez (2001 : 244), « appréhender le problème

de la grammaticalisation par l'étude des formes schématiques revient à remettre en cause l'existence même du phénomène de grammaticalisation en général ».

Pour autant, il y a bien également de la variation en diachronie, et la stabilité opératoire supposée par la forme schématique n'est pas garantie au fil des siècles, ce dont la théorie doit pouvoir rendre compte. Tout d'abord, on rappellera qu'un marqueur se définit à trois niveaux qui ne sont pas étanches : niveau notionnel, niveau prédicatif et niveau énonciatif. Au niveau notionnel, on a affaire comme nous l'avons rappelé ci-dessus à des représentations, et il s'agit là d'un premier niveau potentiel de variation en diachronie, qui se construit au moins en partie sur la variation des représentations inter-sujets. En effet, si la notion est « ce faisceau des propriétés physico-culturelles que nous appréhendons à travers notre activité énonciative de production et de compréhension d'énoncés » (Culioli 1999b : 9), cela signifie que les propriétés en question, à la fois objectives et conventionnelles, sont susceptibles d'être appréhendées de manière variable par différents sujets énonciateurs — ce qui est au cœur des quiproquos et autres jeux sur le domaine notionnel. Ainsi, pour prendre un exemple très concret, on pourrait imaginer le dialogue suivant qui se négocie, s'ajuste autour de la représentation de la notion /être médecin/ : « Je suis allé voir mon médecin pour qu'il me prescrive quelque chose contre le mal des transports. - Ton homéopathe, tu veux dire ? - Oui, mon médecin. - Ah non, un homéopathe, ce n'est pas un médecin ! ». Or on imagine mal le même type de discussion au dix-septième siècle car /homéopathe/ ne faisait pas partie des représentations disponibles pour /être médecin/, de même que la propriété /femme/ par exemple. Les représentations véhiculées par les notions auxquelles renvoient les marqueurs sont liées à l'extra-linguistique et, au delà des variations interpersonnelles, sont donc également susceptibles de variation dans l'espace et le temps, due par exemple à des changements sociétaux, ce qui vaut également pour des marqueurs comme *likely*, *able*, *set* ou *supposed*. La manière précise dont ces représentations évoluent, ce qui fait qu'elles évoluent, dépasse le cadre de ce travail, mais l'idée que la fréquence d'association des marqueurs avec certains contextes puisse jouer un rôle dans cette évolution ne semble pas absurde et est parfaitement compatible avec les présupposés théoriques de la TOPÉ. Ensuite, parce que les niveaux notionnels, prédicatifs et énonciatifs ne sont pas étanches, et que le fonctionnement opératoire des marqueurs, autrement dit leur forme schématique, dépend pour partie de leurs propriétés notionnelles, on peut envisager que certains paramètres de cette forme schématique se trouvent modifiés — ce qui peut par exemple aboutir à une redistribution des opérations entre les niveaux prédicatifs et énonciatifs. Mais quoi qu'il en soit, l'histoire antérieure du marqueur donne souvent des clés pour comprendre son fonctionnement contemporain, de sorte qu'il nous semble que l'on peut difficilement tracer des lignes de rupture nettes entre différents états de langue, et que l'on

peut donc considérer que l'évolution de la langue s'inscrit dans le prolongement de la variation en synchronie.

Le cas de BE *supposed to* Pour illustrer ce modèle par l'application à nos structures BE X TO, nous reprendrons le cas de BE *supposed to*, dont nous avons signalé au chapitre 4⁴³ qu'il présentait des spécificités en matière d'opérations énonciatives. Nous avons en particulier noté que contrairement à BE *said to*, BE *thought to* et BE *believed to*, la dissociation du plan de l'assertion fictive Sit₁ de la situation d'énonciation Sit₀, liée au caractère subjectif de la structure, était variable. Or il nous semble que l'on peut mettre en relation cette instabilité des plans d'énonciation construits par le marqueur avec cette remarque de Leech et al. (2009) à propos de l'omission du *-d* de BE *supposed to* en orthographe non-standard :

This elision (occurring in 19% of the examples of this semi-modal in the LCSAE) is surely a sign that the passive construction BE + *supposed to* is no longer felt to be analysable into its grammatically individual parts. (Leech et al. 2009 : 107)

Sans aller aussi loin, puisque nous souscrivons à l'idée qu'une forme correspond à un marqueur⁴⁴, nous avancerons l'hypothèse que la représentation d'une dissociation entre Sit₀ et Sit₁ varie selon les emplois de BE *supposed to* car on a en réalité deux marqueurs en puissance, avec BE *supposed to* d'une part, BE *supposta/sposta/suppose to* de l'autre — ce que nous représentons dans le schéma 5.22 par l'intersection de deux domaines notionnels, qui se recouvrent en partie dans une zone frontière et se différencient par d'autres aspects. Nous avons choisi de désigner cet ensemble d'al-

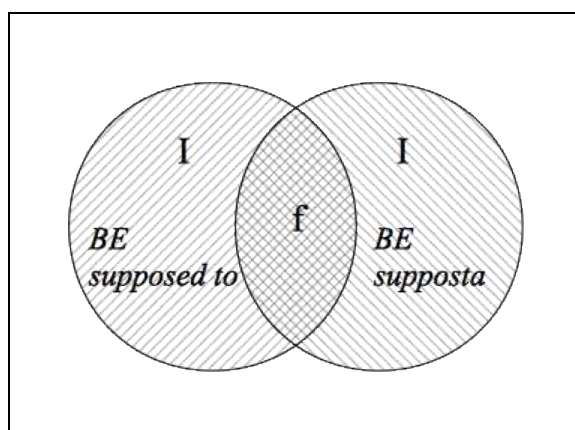


FIGURE 5.22 – Tentative de représentation de la relation entre les domaines notionnels de BE *supposed to* et BE *supposta* (ou autre forme réduite)

ternatives par BE *supposta* car il s'agit de la représentation la plus répandue dans

43. Cf. section 4.1.2.

44. Cf. chapitre 2 section 2.2.2.

la littérature et que le caractère fluctuant de ces représentations est avant tout le signe selon nous du fait que les opérations ne sont pas stabilisées et que ce nouveau marqueur est en construction — sans que cela signifie que les trois alternatives soient équivalentes, puisque l'on conserve le marqueur *to* dans le dernier cas mais pas dans les deux premiers. On notera cependant que là où l'on ne trouve aucune occurrence de *supposta* et *sposta* dans notre corpus, on trouve en revanche à l'instar de Leech et al. (2009), bien qu'à une fréquence beaucoup moins élevée, 15 occurrences de BE *suppose to* dont nous fournissons un exemple ci-dessous :

- (460) Bigotry, sexism and greed characterise the relationships between the men and women lawyers in charge of London's powerful and wealthy chambers, while justice is a courtroom shibboleth that justifies the business of making money out of law. Kevan ridicules almost all of it, including the system which rewards barristers for adjourning trials and the cab-rank rule which **is suppose to** stop lawyers from refusing to take briefs they don't like. (*In2009*)

Or, dans ce cas comme avec BE *supposta/sposta*, il y a une différence fondamentale avec BE *supposed to* qui est la disparition du marqueur -EN, qui marque que l'on a affaire à un état résultant et qui est la source de la dissociation entre \mathcal{S}_0 et S_1 . Ceci ne signifie pas forcément qu'il n'y ait plus de dissociation possible avec BE *suppose to/supposta/sposta*, seulement que celle-ci n'est plus marquée de manière explicite, si bien que, par défaut, on peut considérer que l'énonciateur \mathcal{S}_0 prend en charge la modalité — qui reste a priori de l'ordre de l'assertion fictive. On notera d'autre part que la disparition de -EN a également une incidence sur l'interprétation de l'opération marquée par BE qui ne peut plus apparaître comme la trace d'une réorientation de la relation prédicative comme au passif. Pour autant, à l'heure actuelle, ce marqueur est bel et bien en construction, ce dont le très faible nombre d'occurrences à l'écrit et l'absence de reconnaissance universelle de la distinction entre les différents emplois de BE *suppose(d) to* est la trace, et en conséquence il n'a pas de véritable autonomie vis-à-vis de BE *supposed to*. Ainsi, la zone de recouvrement entre les domaines notionnels, que l'on peut assimiler ici à une zone de recouvrement entre les emplois, ne symbolise pas uniquement le caractère mixte de BE *supposed to* mais est une véritable zone frontière. En schématisant, on pourrait considérer que l'intérieur de BE *supposta* correspond à des emplois quasi-déontiques, l'intérieur de BE *supposed to* aux emplois proprement passifs et la zone frontière aux emplois évidentiels et/ou contre-factuels, chaque zone correspondant notamment à une matérialisation différente du plan $Sit_1 \omega Sit_0$ — présent en I de BE *supposed to*, absent en I de BE *supposta*, en transparence dans la zone frontière.

Le cas de BE *supposed to* est un peu particulier au regard de l'ensemble de nos structures BE X TO car il constitue sans doute l'instance de 'quasi-auxiliarisation' la

plus avancée, en dépit de la stabilité relative de sa fréquence d'emploi à un niveau assez faible. La forme des autres structures BE X TO ne suggère pas en effet que l'on ait affaire à l'émergence d'un deuxième marqueur — dont on ne sait pas d'ailleurs pour BE *supposed to* s'il va véritablement émerger, s'installer, c'est-à-dire si les ensembles représentés en 5.22 vont finir par se dissocier. À travers cet exemple, nous avons principalement souhaité montrer qu'au delà des variations liées à l'évolution des co-textes d'emploi des marqueurs, et contrairement à ce que suggèrent notamment Lowrey & Toupin (2010 : 137–138), la forme schématique et le modèle topologique de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives pouvaient permettre de rendre compte de l'évolution de la langue jusqu'à l'émergence de nouvelles formes et de nouveaux marqueurs.

Conclusion

Au terme de cette étude des structures BE X TO, nous reviendrons sur le double objectif que nous nous étions donné au départ : mettre au jour le fonctionnement d'un ensemble d'expressions relativement peu décrites dont les ressemblances formelles et les valeurs modales et/ou évidentielles laissent penser qu'elles s'organisent en système en anglais britannique contemporain ; et éclairer la fonction de ces expressions dans les textes journalistiques, qui constituent pour la majorité d'entre elles un contexte d'emploi privilégié.

Quant au système tout d'abord, nous avons vu que l'ensemble des structures considérées était en apparence assez hétérogène, ce qui pouvait expliquer le manque de visibilité de BE X TO dans la littérature. Si l'on adopte un modèle de catégorisation binaire, on compte en effet parmi celles-ci des structures adjectivales et des structures verbales, qui donnent donc lieu respectivement à une lecture attributive et à une lecture passive. Cependant, on s'aperçoit assez rapidement que l'on peut difficilement maintenir une analyse aussi tranchée, car certaines structures telles que BE *set to* ou BE *supposed to* sont foncièrement ambiguës et semblent changer de fonctionnement au gré des contextes d'emploi. D'autre part, la distinction entre prédicats à montée et prédicats ordinaires fournit une ligne de démarcation qui ne se superpose pas avec celle fournie par l'opposition verbal/adjectival. Les vingt structures BE X TO retenues forment ainsi un ensemble complexe au sein duquel on pourra envisager différents regroupements selon les critères de sélection mis en avant, mais elles présentent toutes au moins trois points communs qui justifient qu'on les considère les unes par rapport aux autres. D'abord, elles fonctionnent toutes dans la construction caténative infinitive ; ensuite, elles présentent toutes des valeurs en lien avec la modalité au sens large ; et enfin, elles sont toutes susceptibles d'être interprétées comme secondaires par rapport au prédicat introduit par *to*, conséquence probable de leur appartenance au domaine modal, qui invite à les situer sur un gradient entre auxiliaire, c'est-à-dire grammatical, et lexical.

À partir de ces différents éléments, nous avons proposé une analyse approfondie de ces structures dans le cadre unifiant de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, qui nous a permis de faire ressortir la cohérence et la spécificité de

l'ensemble considéré, au regard notamment des auxiliaires de modalité. Au sein du système modal de l'anglais, le sous-système mis en évidence se caractérise par un double niveau de fonctionnement qui lui confère des propriétés à la fois objectivantes et subjectivantes.

En tant qu'agencements de marqueurs mettant en œuvre les opérateurs de repérage BE et TO, les structures BE X TO sont tout d'abord la trace d'une attribution de propriété au niveau prédicatif, ce qui signifie qu'elles sont dans une certaine mesure intégrées au contenu propositionnel de l'énoncé et contribuent à la détermination et à la caractérisation du terme de départ de l'énoncé. La propriété complexe $X(P)$ attribuée par chaque structure dépend en grande partie des propriétés associées à chaque X, mais on peut néanmoins distinguer différents sous-ensembles selon la manière dont celui-ci travaille sur le terme qualifié, qui peut être appréhendé de manière objective, avec une prise en compte de ses propriétés intrinsèques et/ou extrinsèques, ou subjective. En particulier, nous avons pu remarquer que le marqueur -EN, en tant que trace d'un procès préalable dont il marque l'état résultant, jouait un rôle important dans la définition de propriétés subjectives. Par ailleurs, on note à ce niveau un certain nombre de variations entre les structures qui dépendent à la fois de leurs propriétés notionnelles, qui vont notamment avoir un impact sur la nature du terme de départ C (animé, inanimé) et du prédicat P (dynamique, statif), et de leur fonctionnement syntaxique, certaines pouvant fonctionner dans un schéma existentiel ou extraposé. Ici on pourra remarquer que le modèle proposé ne pose pas de différence de nature entre prédicats à montée et prédicats ordinaires, mais distingue différents co(n)textes d'emploi facilités par les propriétés notionnelles de X qui vont influencer sur la construction et l'orientation des relations de repérage au sein de l'énoncé.

Sur ce premier niveau d'opérations prédictives vont ensuite pouvoir se construire des opérations énonciatives reposant sur l'activation du potentiel modal de X, qui passe ainsi du statut de propriété à celui d'opérateur modal. En tant que marqueur de modalisation, BE X TO permet alors de situer une relation prédictive dont il ne fait pas partie dans un domaine de validation (p,p'), qu'il relève de la modalité 1 (évidentielle), 2 (épistémique), 3 (appréciative) et/ou 4 (radicale). Selon la structure et la nature du co-texte, le repérage par rapport à la situation d'énonciation ou d'assertion privilégiera la dimension subjective/qualitative ou bien la dimension spatio-temporelle/quantitative à l'origine de différentes valeurs contextuelles. La réinterprétation du rôle de la structure comme un marqueur de modalisation au niveau énonciatif n'est cependant pas automatique et peut se trouver neutralisée dans certains contextes d'emploi, notamment lorsque BE X TO apparaît sous la portée d'un autre marqueur de modalité. Il en résulte que les structures BE X TO sont bien « quasi-modales » au sens où elles ne sont pas d'abord modales, ni uniquement ou forcément

modales, et c'est ce qui en fait des ressources précieuses pour l'énonciateur-journaliste.

En effet, le caractère tant factuel que modal de BE X TO attribue à ces structures un statut ambigu, qui permet à l'énonciateur de se maintenir dans une position d'extériorité et de prétendre à l'objectivité. Néanmoins, hormis avec les structures à valeur évidentielle, qui supposent la construction d'une source assertive distincte de l'énonciateur origine, celui-ci demeure la source de prise en charge par défaut de la modalité, et a fortiori de l'attribution de propriété, et l'objectivité en question n'est par conséquent qu'une objectivité représentée. De plus, on soulignera que, tout énoncé supposant une prise en charge, la non-prise en charge constitue un choix marqué, souvent synonyme de refus de prise en charge ou de distanciation, et n'est donc pas anodine quant au positionnement de l'énonciateur, que ce soit vis-à-vis du contenu propositionnel de l'énoncé ou du co-énonciateur. Au niveau discursif, une des fonctions privilégiées des structures BE X TO est ainsi de contribuer à l'articulation de différents points de vue discordants ou concordants, non seulement par le marquage évidentiel mais aussi par l'utilisation conjointe de structures BE X TO avec d'autres marqueurs de point de vue, y compris d'autres structures BE X TO. La fonction de ces dernières dans le discours journalistique ne se limite cependant pas à cela et elles participent également de l'organisation du discours par la représentation de relations de causalité entre séquences événementielles mais aussi par la thématization de leur complément de rang zéro, par laquelle BE X TO se distingue notamment de la construction extraposée en *that* qui lui fait parfois concurrence.

Au regard de l'évolution récente des emplois des structures dans notre corpus, on peut cependant s'interroger sur l'avenir de ces constructions qui sont globalement en régression et dont le statut infra-catégoriel, intermédiaire, ne semble pas pour la plupart d'entre elles être le signe d'une évolution en cours vers du plus grammatical ou plus modal. Deux exceptions notables à cela néanmoins : BE *able to* d'une part, qui est la structure BE X TO la plus fréquente et qui continue de progresser ; et BE *set to* d'autre part, qui conserve une fréquence d'emploi assez faible mais qui est en très forte expansion et présente différents signes qui semblent aller dans le sens d'une auxiliarisation accrue, sinon d'une grammaticalisation. Sur ce point également, les structures BE X TO n'apparaissent donc pas comme un ensemble homogène mais il ne s'agit pas là d'une spécificité de ces marqueurs puisque les auxiliaires de modalité aussi présentent des tendances divergentes. Les contrastes observés dans ce domaine d'un corpus ou d'une étude à l'autre invitent à la prudence et mettent en garde contre une généralisation excessive, mais il semble néanmoins à la lumière des données présentées que l'on puisse rejeter l'idée d'un réaménagement du système modal en faveur des structures BE X TO dans le discours journalistique, ou plus précisément dans *The Independent*. De même, on peut difficilement conclure à une objectivisation globale

du discours dans la mesure où certains modaux sont en progression. Les tendances observées suggèrent davantage une forme d'équilibrage du système, qui bouge mais paraît s'auto-stabiliser en même temps.

Par l'application du concept de forme schématique à ces structures BE X TO, nous avons tenté de rendre compte de l'invariant et des variations perceptibles d'un marqueur à l'autre mais aussi d'un contexte à l'autre, tant du point de vue de la diversité des emplois en synchronie que du changement linguistique. L'intérêt d'un tel modèle selon nous est d'accommoder à la fois la stabilité relative du système et ce qu'il a de déformable. Cependant, étant donné la complexité de l'objet considéré, nous avons laissé de côté un certain nombre de paramètres de variation tels que les interactions avec la négation ou des modificateurs adverbiaux auxquels il conviendrait de s'intéresser à l'avenir pour enrichir la description de BE X TO et du fonctionnement de la quasi-modalité en anglais britannique contemporain. Dans cette perspective, il nous faudra également examiner la manière dont d'autres structures de ce type telles que BE *bound to* ou BE *willing to* s'intègrent au paradigme mis en évidence, qui se présente comme un ouvert et dont l'organisation reste donc encore à explorer.

Annexe A

Composition du corpus

Données fournies par *CasualConc* pour *The Independent* (1992–2009), soit au total 620 280 426 mots dans 952 445 fichiers :

- *In1992* : 14 887 654 mots / 146 897 mots différents dans 30 062 fichiers
- *In1993* : 29 341 956 mots / 198 826 mots différents dans 59 349 fichiers
- *In1994* : 39 999 655 mots / 211 160 mots différents dans 80 732 fichiers
- *In1995* : 33 104 148 mots / 211 944 mots différents dans 54 751 fichiers
- *In1996* : 35 270 938 mots / 206 374 mots différents dans 58 002 fichiers
- *In1997* : 37 038 345 mots / 215 517 mots différents dans 61 662 fichiers
- *In1998* : 38 591 158 mots / 224 263 mots différents dans 63 522 fichiers
- *In1999* : 45 227 642 mots / 238 925 mots différents dans 75 271 fichiers
- *In2000* : 27 021 258 mots / 174 303 mots différents dans 40 258 fichiers
- *In2001* : 31 205 456 mots / 193 965 mots différents dans 45 119 fichiers
- *In2002* : 30 333 632 mots / 187 605 mots différents dans 41 967 fichiers
- *In2003* : 30 752 197 mots / 189 670 mots différents dans 40 015 fichiers
- *In2004* : 37 045 931 mots / 212 276 mots différents dans 45 525 fichiers
- *In2005* : 36 860 396 mots / 214 712 mots différents dans 46 223 fichiers
- *In2006* : 36 161 307 mots / 219 344 mots différents dans 45 305 fichiers
- *In2007* : 36 650 992 mots / 223 143 mots différents dans 47 447 fichiers
- *In2008* : 40 322 588 mots / 229 904 mots différents dans 56 190 fichiers
- *In2009* : 40 465 173 mots / 229 153 mots différents dans 61 045 fichiers

<http://www.independent.co.uk>

Annexe B

Configurations BE . . . TO les plus fréquentes

Liste des cent suites les plus fréquentes retournées par *HoneyConc* sur *The Independent* (1992–2009) pour l'expression régulière (non-sensible à la casse) :

```
\W(be|being|been|am|are|is|was|were) (?P<X>\w+) to\W
```

Occurrences: 1869564

Unique: 34005

Breakdown (by X):

able (118226 occurrences)

going (81035 occurrences)

expected (70231 occurrences)

likely (68940 occurrences)

forced (41196 occurrences)

trying (35563 occurrences)

due (34275 occurrences)

allowed (29569 occurrences)

said (26817 occurrences)

about (25522 occurrences)

prepared (24662 occurrences)

unable (23496 occurrences)

unlikely (23436 occurrences)

used (22718 occurrences)

hard (21334 occurrences)

supposed (17982 occurrences)

believed (17127 occurrences)

asked (16787 occurrences)
set (16649 occurrences)
thought (16472 occurrences)
difficult (15210 occurrences)
keen (13849 occurrences)
ready (13677 occurrences)
not (13616 occurrences)
beginning (12464 occurrences)
taken (11897 occurrences)
sent (11843 occurrences)
made (11841 occurrences)
willing (10489 occurrences)
determined (10461 occurrences)
happy (10450 occurrences)
enough (10295 occurrences)
designed (10276 occurrences)
up (10261 occurrences)
possible (10202 occurrences)
planning (9887 occurrences)
easy (9825 occurrences)
close (9540 occurrences)
entitled (9272 occurrences)
understood (9136 occurrences)
bound (9023 occurrences)
known (8692 occurrences)
required (8303 occurrences)
invited (8225 occurrences)
impossible (7891 occurrences)
starting (7736 occurrences)
left (7548 occurrences)
reported (7467 occurrences)
meant (7463 occurrences)
right (7426 occurrences)
given (6893 occurrences)
subject (6885 occurrences)
looking (6622 occurrences)
linked (6586 occurrences)
down (6469 occurrences)

hoping (6415 occurrences)
reduced (6398 occurrences)
reluctant (6351 occurrences)
time (6336 occurrences)
open (6134 occurrences)
important (6046 occurrences)
needed (5981 occurrences)
found (5886 occurrences)
told (5758 occurrences)
committed (5644 occurrences)
there (5514 occurrences)
preparing (5512 occurrences)
brought (5423 occurrences)
intended (5376 occurrences)
encouraged (5261 occurrences)
seen (5234 occurrences)
obliged (5217 occurrences)
struggling (4995 occurrences)
quick (4871 occurrences)
done (4868 occurrences)
free (4621 occurrences)
tempted (4552 occurrences)
sentenced (4542 occurrences)
nothing (4495 occurrences)
coming (4480 occurrences)
subjected (4449 occurrences)
necessary (4449 occurrences)
seeking (4423 occurrences)
wrong (4275 occurrences)
ordered (4274 occurrences)
available (4229 occurrences)
home (4190 occurrences)
put (4185 occurrences)
sold (4171 occurrences)
talking (4113 occurrences)
added (4110 occurrences)
scheduled (4098 occurrences)
attempting (3969 occurrences)

having (3954 occurrences)
poised (3929 occurrences)
nice (3918 occurrences)
paid (3848 occurrences)
introduced (3702 occurrences)
referred (3633 occurrences)
desperate (3608 occurrences)

Bibliographie

- AARTS, Bas. 2007. *Syntactic Gradience : The Nature of Grammatical Indeterminacy*. Oxford : Oxford University Press.
- ADAM, Jean-Michel. 1997. “Genres, textes, discours : Pour une reconception linguistique du concept de genre”. *Revue belge de philologie et d’histoire* 75 (3) : 665–681.
- . 2011a. *La Linguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.
- . 2011b. *Les Textes : Types et prototypes*. Paris : Armand Colin.
- ADAM, Jean-Michel, Thierry HERMAN et Gilles LUGRIN, édés. 2001. *Genres de la presse écrite et analyse de discours*. SEMEN 13. Presses Universitaires Franco-Comtoises.
- AGRAFOJO BLANCO, Héctor. 2004. “The rise of modal meanings in Early Modern English : The case of the semiauxiliary verb BE *supposed to*”. *SEDERI* 14 : 189–197.
- AIJMER, Karin. 2004. “The semantic path from modality to aspect : *Be able to* in a cross linguistic perspective”. In *Corpus Approaches to Grammaticalization in English*, sous la direction d’Hans LINDQUIST et Christian MAIR, 57–78. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- AIJMER, Karin, et Anne-Marie SIMON-VANDENBERGEN. 2004. “A model and a methodology for the study of pragmatic markers : The semantic field of expectation”. *Journal of Pragmatics* 36 : 1781–1805.
- AIJÓN-OLIVA, Miguel A. 2013. “Grammatical choice and meaning in media discourse : The Spanish periphrastic passive”. *Studies in Media and Communication* 1 (2) : 47–59.
- AIKHENVALD, Alexandra Y. 2004. *Evidentiality*. Oxford-New York : Oxford University Press.

- AIKHENVALD, Alexandra Y. 2006. "Evidentiality in grammar". In *Encyclopedia of Language and Linguistics*, sous la direction de Keith BROWN, 320–325. Oxford : Elsevier.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, et Salah MEJRI, éd. 2011. *Le Figement linguistique : La parole entravée*. Paris : Honoré Champion.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. 1984. "Hétérogénéité(s) énonciative(s)". *Langages* 73 : 98–111.
- BACH, Emmon. 1967. "Have and be in English syntax". *Language* 43 (2) : 462–485.
- BAKER, Mark, Kyle JOHNSON et Ian ROBERTS. 1989. "Passive arguments raised". *Linguistic Inquiry* 20 (2) : 219–251.
- BEDNAREK, Monika. 2006a. "Epistemological positioning and evidentiality in English news discourse : A text-driven approach". *Text & Talk* 26 (6) : 635–660.
- . 2006b. *Evaluation in Media Discourse : Analysis of a Newspaper Corpus*. New York-London : Continuum.
- BEDNAREK, Monika, et Helen CAPLE. 2012. *News Discourse*. New York-London : Continuum.
- BÉLIGON, Stéphanie. 2012. "Le préfixe *un-* en anglais contemporain : Caractérisation sémantique et référentielle des lexèmes formés. Exemple de deux parties du discours : les verbes et les adjectifs". Linguistique anglaise, Université Paris Sorbonne.
- BENVENISTE, Emile. 1966. "« Être » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques". In *Problèmes de linguistique générale I*, 187–207. Paris : Gallimard.
- BERGS, Alexander, et Gabriele DIEWALD, éd. 2009. *Contexts and Constructions*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- BESNARD, Anne-Laure. 2016. "*BE able to* and the categorization of modal markers in English : A corpus-based study". In *ConSOLE XXIII : Proceedings of the 23rd Conference of the Student Organization of Linguistics in Europe (7-9 January 2015, Paris)*, sous la direction de Kate BELLAMY, Elena KARVOVSKAYA, Martin KOHLBERGER et George SAAD, 135–149. Leiden : Leiden University Centre for Linguistics. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://media.leidenuniv.nl/legacy/08-besnard.pdf>.

- . À paraître. “*BE likely to* and *BE expected to*, epistemic modality or evidentiality? Markers of (non)commitment in newspaper discourse”. In *Evidentiality Revisited : Cognitive Grammar, Functional and Discourse-Pragmatic Perspectives*, sous la direction de Juana I. MARÍN-ARRESE, Gerda HASSLER et Marta CARRETERO. John Benjamins.
- BIBER, Douglas. 1988. *Variation across Speech and Writing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- . 1995. *Dimensions of Register Variation : A Cross-Linguistic Comparison*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BIBER, Douglas, et Susan CONRAD. 2009. *Register, Genre, and Style*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BIBER, Douglas, et Edward FINEGAN. 1989. “Styles of stance in English : Lexical and grammatical marking of evidentiality and affect”. *Text* 9 (1) : 93–124.
- BIBER, Douglas, et Bethany GRAY. 2013. “Being specific about historical change : The influence of sub-register”. *Journal of English Linguistics* 41 (2) : 104–134.
- BIBER, Douglas, Stig JOHANSSON, Geoffrey LEECH, Susan CONRAD et Edward FINEGAN. 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. New York : Longman.
- BOLINGER, Dwight. 1967. “Adjectives in English : Attribution and predication”. *Lingua* 18 : 1–34.
- BOUSCAREN, Janine, éd. 1982. *Cahiers de recherche en grammaire anglaise T.1*. Gap : Ophrys.
- . 1993. *Linguistique anglaise : Initiation à une grammaire de l'énonciation*. Gap : Ophrys.
- BOUSCAREN, Janine, Béatrice BYRAMJEE, Jean CHUQUET et Françoise DEMAZIÈRE. 1982. “IS TO, fonctions et valeurs”. In *Cahiers de recherche en grammaire anglaise T.1*, sous la direction de Janine BOUSCAREN, 115–152. Gap : Ophrys.
- BOUSCAREN, Janine, et Jean CHUQUET. 1987. *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys.
- BOUSCAREN, Janine, Alain DESCHAMPS et Lionel DUFAYE, éd. 2001. *Cahiers de recherche en grammaire anglaise T.8 : Modalité et opérations énonciatives*. Gap : Ophrys.

- BOUSCAREN, Janine, Michel MOULIN et Henri ODIN. 1996. *Pratique raisonnée de la langue*. Gap : Ophrys.
- BOWIE, Jill, Sean WALLIS et Bas AARTS. 2013. "Contemporary change in modal usage in spoken British English : Mapping the impact of 'genre'". In *English Modality : Core, Periphery and Evidentiality*, sous la direction de Juana I. MARÍN-ARRESE, Marta CARRETERO, Jorge ARÚS HITA et Johan van der AUWERA, 57–94. 81. Berlin : Mouton de Gruyter.
- BOYE, Kasper. 2010a. "Evidence for what ? Evidentiality and scope". *STUF — Language Typology and Universals* 63 (4) : 290–307.
- . 2010b. "Semantic maps and the identification of cross-linguistic generic categories : Evidentiality and its relation to epistemic modality". *Linguistic Discovery* 8 (1) : 4–22.
- BOYE, Kasper, et Peter HARDER. 2009. "Evidentiality : Linguistic categories and grammaticalization". *Functions of Language* 16 (1) : 9–43.
- . 2012. "A usage-based theory of grammatical status and grammaticalization". *Language* 88 (1) : 1–44.
- BREEZE, Ruth. À paraître. "Exploring evidential uses of the passive of reporting verbs through corpus analysis". In *Evidentiality Revisited : Cognitive Grammar, Functional and Discourse-Pragmatic Perspectives*, sous la direction de Juana I. MARÍN-ARRESE, Gerda HASSLER et Marta CARRETERO. John Benjamins.
- BYBEE, Joan. 2007. "Mechanisms of change in grammaticization : The role of frequency". In *Frequency of Use and the Organization of Language*, 336–357. Oxford-New York : Oxford University Press.
- . 2010. *Language, Usage and Cognition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BYBEE, Joan L. 1985. *Morphology : A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- BYBEE, Joan L., et Suzanne FLEISCHMAN, édcs. 1995. *Modality in Grammar and Discourse*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- BYBEE, Joan, et Paul HOPPER, édcs. 2001. *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.

- BYBEE, Joan, Revere PERKINS et William PAGLIUCA. 1994. *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*. Chicago-London : The University of Chicago Press.
- CAMPBELL, Lyle, et Richard JANDA. 2001. "Introduction : Conceptions of grammaticalization and their problems". *Language Sciences* 23 : 93–112.
- CELLE, Agnès. 2006. *Temps et modalité : L'anglais, le français et l'allemand en contraste*. Bern : Editions scientifiques européennes.
- . 2007. "Analyse unifiée du conditionnel de non prise en charge en français et comparaison avec l'anglais". In *Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, sous la direction de Louis de SAUSSURE, Jacques MOESCHLER et Genoveva PUSKAS, 43–61. Cahiers Chronos 19. Amsterdam : Rodopi.
- . 2008. "Tense, modality and commitment in modes of mixed enunciation". In *Commitment*, sous la direction de Philippe DE BRABANTER et Patrick DENDALE, 15–36. *Belgian Journal of Linguistics* 22. Amsterdam : John Benjamins.
- . 2009a. "Hearsay adverbs and modality". In *Modality in English : Theory and Description*, sous la direction de Raphael SALKIE, Pierre BUSUTIL et Johan van der AUWERA, 269–293. Berlin : Mouton de Gruyter.
- . 2009b. "The intersubjective function of modal adverbs : A contrastive English-French study of adverbs in journalistic discourse". *Languages in Contrast* 9 (1) : 23–36.
- CELLE, Agnès, et Laure LANSARI. 2014. "La prédication seconde détachée en position initiale en anglais et en français". *Corpus [En ligne]* 13 : 129–163. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://corpus.revues.org/2466>.
- CHAFE, Wallace, et Johanna NICHOLS, édés. 1986. *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*. Norwood : Ablex.
- CHARAUDEAU, Patrick. 1997. *Le Discours d'information médiatique : La construction du miroir social*. Médias-Recherches. Paris : Nathan INA.
- . 2005. *Les Médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. Médias Recherches. Bruxelles : De Boeck INA.
- CHOMSKY, Noam. 1957. *Syntactic Structures*. La Haye : Mouton.
- . 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge : MIT Press.

- CHUQUET, Hélène. 1991. "Problèmes soulevés par la traduction de certains adverbes 'évaluatifs' de l'anglais vers le français". In *Les États de l'adverbe*, sous la direction de Claude GUIMIER et Pierre LARCHER, 161–188. Travaux linguistiques du CerLiCO 4. Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2.
- CHUQUET, Hélène, Raluca NITA et Freiderikos VALETOPOULOS, éd.s. 2013. *Des sentiments au point de vue : Etudes de linguistique contrastive*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- CHUQUET, Jean. 1986. *TO et l'infinitif anglais*. Cahiers de Recherche en Linguistique Anglaise. Gap : Ophrys.
- . 1989. "L'auxiliaire dans la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli". In *La question de l'auxiliaire*, sous la direction de Paul BOUCHER et Jean-Louis DUCHET, 103–111. Travaux linguistiques du CerLiCO 2. Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2.
- . 1991. "To be or not to be : À propos de *believe* et de quelques autres « verbes d'opinion »". In *Cahiers de recherche T.5*, 25–81. Paris : Ophrys.
- CHUQUET, Jean, Eric GILBERT et Hélène CHUQUET. 2010. *Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications*. Visité le 1^{er} septembre 2016. http://www-01.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEFr.asp.
- CLOSE, Joanne, et Bas AARTS. 2010. "Current change in the modal system of English : A case study of *must*, *have to* and *have got to*". In *English Historical Linguistics 2008 : Selected papers from the fifteenth International Conference on English Historical Linguistics (ICEHL 15), Munich, 24-30 August 2008*, sous la direction d'Ursula LENKER, Judith HUBER et Robert MAILHAMMER, 1 : 165–182. Amsterdam : John Benjamins.
- COATES, Jennifer. 1983. *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. London : Croom Helm.
- COL, Gilles, et Daniel ROULLAND, éd.s. 2001. *Grammaticalisation 2 : Concepts et cas*. Travaux linguistiques du CerLiCO 14. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- COLLINS, Peter. 2009a. *Modals and Quasi-modals in English*. Amsterdam-New York : Rodopi.
- . 2009b. "Modals and quasi-modals in world Englishes". *World Englishes* 28 (3) : 281–292.

- . 2014. “Quasi-modals and modals in Australian English fiction 1800-1999, with comparisons across British and American English”. *Journal of English Linguistics* 42 (1) : 7–30.
- COLTIER, Daniëlle, Patrick DENDALE et Philippe DE BRABANTER. 2009. “La notion de prise en charge : Mise en perspective”. *Langue française* 162 : 3–27.
- CONRAD, Susan, et Douglas BIBER, éd. 2001. *Variation in English : Multi-Dimensional Studies*. London : Longman.
- CORNILLIE, Bert. 2007. *Evidentiality and Epistemic Modality in Spanish (Semi)-Auxiliaries : A Cognitive-Functional Approach*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- CORNILLIE, Bert, et Paola PIETRANDREA. 2012. “Modality at work. Cognitive, interactional and textual functions of modal markers”. *Journal of Pragmatics* 44 : 2109–2115.
- COTTE, Pierre. 1982. “To, opérateur de dévirtualisation”. *Modèles linguistiques* 4 (2) : 135–149.
- . 2000. “La modalité de commentaire : La modalité comme commentaire”. In *La Modalité et les modaux en diachronie et en synchronie (domaine anglais)*, sous la direction de Jean PAUCHARD, 201–224. Reims : Presses Universitaires de Reims.
- . 2002. “Le possible, le nécessaire et la volonté”. In *Journées ALAES pour la préparation aux concours*. Paris. Visité le 1^{er} septembre 2016. <https://alaesfrance.files.wordpress.com/2015/04/cotte2002.pdf>.
- . 2003. “La rencontre anglaise de la modalité, du parfait et de l’auxiliarité”. *Revue belge de philologie et d’histoire* 81 (3) : 749–770.
- . 2006. “Un sujet, deux prédications”. In *Constructions verbales et production de sens*, sous la direction de Daniel LEBAUD, Catherine PAULIN et Katja PLOOG, 17–26. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- CRYSTAL, David, et Derek DAVY. 1969. “The language of newspaper reporting”. In *Investigating English Style*, 173–192. London : Longman.
- CULIOLI, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l’énonciation T.1 : Opérations et représentations*. Gap : Ophrys.

- CULIOLI, Antoine. 1999a. *Pour une linguistique de l'énonciation T.2 : Formalisation et opérations de repérage*. Gap : Ophrys.
- . 1999b. *Pour une linguistique de l'énonciation T.3 : Domaine notionnel*. Gap : Ophrys.
- . 2002. *Variations sur la linguistique*. Paris : Klincksieck.
- CULIOLI, Antoine, et Claudine NORMAND. 2005. *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Gap : Ophrys.
- DANCYGIER, Barbara, et Eve SWEETSER, éd. 2012. *Viewpoint in Language : A Multimodal Perspective*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DANON-BOILEAU, Laurent, et Jean-Louis DUCHET, éd. 1993. *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*. Gap : Ophrys.
- DAVIDSE, Kristin, Tine BREBAN, Lieselotte BREMS et Tanja MORTELMANS, éd. 2012. *Grammaticalization and Language Change : New reflections*. Amsterdam : John Benjamins.
- DAVIDSE, Kristin, et Lieven VANDELANOTTE. 2011. "Tense use in direct and indirect speech in English". *Journal of Pragmatics* 43 : 236–250.
- DAVISON, Alice. 1980. "Peculiar passives". *Language* 56 (1) : 42–66.
- DE BRABANTER, Philippe, et Patrick DENDALE, éd. 2008. *Commitment*. *Belgian Journal of Linguistics* 22. Amsterdam : John Benjamins.
- DE CARVALHO, Paulo, et Laurence LABRUNE, éd. 2000. *Grammaticalisation 1 : (Dé)motivation et contrainte*. Travaux linguistiques du CerLiCO 13. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- DE HAAN, Ferdinand. 1999. "Evidentiality and epistemic modality : Setting boundaries". *Southwest Journal of Linguistics* 18 (1) : 83–101.
- DE SMET, Hendrik. 2005. "A corpus of Late Modern English texts". *ICAME Journal* 29 : 69–82.
- DE VOGÜÉ, Sarah. 1991. "La transitivité comme question théorique : Querelle entre la Théorie des Positions de J.C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives d'A. Culioli". *Linx* 24 : 37–65.
- . 1992. "Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration". *Linx* 26 : 77–108.

- DELANCEY, Scott. 2001. "The mirative and evidentiality". *Journal of Pragmatics* 33 (3) : 369–382.
- DELESSE, Catherine. 2006. "Les structures du type 'X is said to/reported to V...' : Discours rapporté ou modalité épistémique?" In *Discours rapporté(s) : Approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s)*, sous la direction de Catherine DELESSE, 53–73. Arras : Artois Presses Université.
- . 2012. "Quel(s) sens pour les structures du type <X is/was Ven to V>? (avec application à un corpus de nouvelles de Steven Millhauser)". *E-rea [En ligne]* 9 (2). Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://erea.revues.org/2327>.
- DELMAS, Claude. 2000. "(-)Able en anglais". In *La Modalité et les modaux en diachronie et en synchronie (domaine anglais)*, sous la direction de Jean PAUCHARD, 151–173. Reims : Presses Universitaires de Reims.
- DENDALE, Patrick. 1993. "Le conditionnel de l'information incertaine : Marqueur modal ou marqueur évidentiel?" In *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zurich (6-11 avril 1992)*, sous la direction de Gerold HILTY, 1 : 165–176. Tübingen : Francke Verlag.
- DENDALE, Patrick, et Danielle COLTIER. 2003. "Point de vue et évidentialité". *Cahiers de praxématique* 41 : 105–130.
- , éd. 2011. *La Prise en charge énonciative : Etudes théoriques et empiriques*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- DENDALE, Patrick, et Liliane TASMOWSKI. 1994. "Présentation : L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir". *Langue française* 102 : 3–7.
- . 2001. "Introduction : Evidentiality and related notions". *Journal of Pragmatics* 33 (3) : 339–348.
- DESCHAMPS, Alain. 2001. "Approche énonciative des modaux de l'anglais". In *Cahiers de recherche T.8*, 3–21. Gap : Ophrys.
- DESCLÉS, Jean-Pierre. 2009. "Prise en charge, engagement et désengagement". *Langue française* 162 : 29–53.
- DIEWALD, Gabriele. 2010. "On some problem areas in grammaticalization studies". In *Grammaticalization : Current Views and Issues*, sous la direction d'Ekaterini STATHI, Elke GEHWEILER et Ekkehard KÖNIG, 17–50. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.

- DIEWALD, Gabriele, et Elena SMIRNOVA. 2010. "Paradigmaticity and obligatoriness of grammatical categories". *Acta Linguistica Hafniensia* 42 (1) : 1–10.
- DUCARD, Dominique. 2011. "N'importe quoi! Le hors-sujet de l'énonciation". In *La Prise en charge énonciative*, sous la direction de Patrick DENDALE et Danielle COLTIER, 183–198. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- DUCARD, Dominique, et Claudine NORMAND, éd. 2006. *Antoine Culioli, un homme dans le langage*. Paris : Ophrys.
- DUFAYE, Lionel. 2001. *Les Modaux et la négation en anglais contemporain*. Cahiers de Recherche, Numéro spécial. Gap : Ophrys.
- . 2009. *Théorie des Opérations Énonciatives et modélisation*. Paris : Ophrys.
- DUFFLEY, Patrick J. 1992. *The English Infinitive*. London : Longman.
- . 2006. *The English Gerund-participle : A Comparison with the Infinitive*. New York : Peter Lang.
- EMBICK, David. 2004. "On the structure of resultative participles in English". *Linguistic Inquiry* 35 (3) : 355–392.
- ETXEPARE, Ricardo. 2010. "From hearsay evidentiality to samesaying relations". *Lingua* 120 : 604–627.
- FACCHINETTI, Roberta. 2000. "Be able to in Present-Day British English". In *Corpus Linguistics and Linguistic Theory. Papers from the 20th International Conference on English Language Research on Computerised Corpora*, sous la direction de Christian MAIR et Marianne HUNDT, 117–30. Amsterdam : Rodopi.
- FACCHINETTI, Roberta, Manfred KRUG et Frank PALMER, éd. 2003. *Modality in Contemporary English*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- FACCHINETTI, Roberta, et Frank R. PALMER, éd. 2004. *English Modality in Perspective : Genre Analysis and Contrastive Studies*. Francfort-sur-le-Main : Peter Lang.
- FERRIS, Connor. 1993. *Meaning of Syntax : A Study in the Adjectives of English*. London-New York : Longman.
- FETZER, Anita. 2008. "Theme zones in English media discourse : Forms and functions". *Journal of Pragmatics* 40 : 1543–1568.

- FISCHER, Olga C.M. 2003. "Principles of grammaticalization and linguistic reality". In *Determinants of Grammatical Variation in English*, sous la direction de Günter ROHDENBURG et Britta MONDORF, 445–478. Mouton de Gruyter.
- FOWLER, Roger. 1991. *Language in the News : Discourse and Ideology in the Press*. New York : Routledge.
- FRANCKEL, Jean-Jacques. 1998. "Au cœur de l'indicible : le verbe *dire*". *Linx [En ligne]* 10 : 53–69. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://linx.revues.org/968>.
- . 2006. "Situation, contexte et valeur référentielle". *Pratiques* 129/130 : 51–70.
- FRANCKEL, Jean-Jacques, et Denis PAILLARD. 1998. "Aspects de la théorie d'Antoine Culioli". *Langages* 129 : 52–63.
- FRANÇOIS, Jacques, et Salah MEJRI, éd. 2006. *Composition syntaxique et figement lexical*. Syntaxe et Sémantique. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- FURMANIAK, Grégory. 2004. "Influence des marqueurs aspectuels sur la construction et l'interprétation de la modalité dans les énoncés en MUST". Linguistique anglaise, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- GILBERT, Eric. 2001. "Vers une analyse unitaire des modalités". In *Cahiers de recherche T.8*, 23–99. Gap : Ophrys.
- . 2003. "Tentative de représentation de quelques modaux de l'anglais". *Revue belge de philologie et d'histoire* 81 (3) : 771–789.
- GIVÓN, Talmy. 2001. *Syntax : An Introduction*. T. 2. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- GOLDBERG, Adele E. 1995. *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : The University of Chicago Press.
- . 2003. "Constructions : A new theoretical approach to language". *Trends in Cognitive Sciences* 7 (5) : 219–224.
- GOURNAY, Lucie, et Jean-Marie MERLE, éd. 2004. *Contrastes : Mélanges offerts à Jacqueline Guillemin-Flescher*. Gap : Ophrys.
- GROUSSIÉ, Marie-Line. 1981. "La préposition TO devant l'infinitif en anglais contemporain". In *Analyse des prépositions*, sous la direction de Christoph SCHWARZE, 40–66. Tübingen : Niemeyer.

- GROUSSIÉ, Marie-Line. 2000. "La grammaticalisation : Un mirage ?" In *Grammaticalisation 1 : (Dé)motivation et contrainte*, sous la direction de Paulo DE CARVALHO et Laurence LABRUNE, 297–319. Travaux linguistiques du CerLiCO 13. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- GUENTCHÉVA, Zlatka. 1994. "Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français". *Langue française* 102 : 8–23.
- . 2011. "L'opération de prise en charge et la notion de médiativité". In *La Prise en charge énonciative*, sous la direction de Patrick DENDALE et Danielle COLTIER, 117–142. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline. 1981. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : Problèmes de traduction*. Gap : Ophrys.
- GUIMIER, Claude, et Pierre LARCHER, éd. 1991. *Les États de l'adverbe*. Travaux linguistiques du CerLiCO 4. Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2.
- HAMELIN, Lise. 2010. "Tentative de représentation de quelques prépositions de l'anglais moderne : Le cas de TO". Linguistique anglaise, Université de Caen Basse-Normandie.
- HANKS, William F. 2012. "Evidentiality in social interaction". *Pragmatics and Society* 3 (2) : 169–180.
- HANOTE, Sylvie, et Hélène CHUQUET. 2004. 'Who's speaking, please?' *Le discours rapporté*. Gramvoc anglais. Gap : Ophrys.
- HANOTE, Sylvie, et Michaël VALLÉE. 2001. "Say : processus de grammaticalisation ?" In *Grammaticalisation 2 : Concepts et cas*, sous la direction de Gilles COL et Daniel ROULLAND, 93–111. Travaux linguistiques du CerLiCO 14. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- HAUGEN, Tor Arne. 2014. "Adjectival predicators and approaches to complement realisation". *Lingua* 140 : 83–99.
- HENGEVELD, Kees. 1989. "Layers and operators in Functional Grammar". *Journal of Linguistics* 25 : 127–157.
- HICKS, Glyn. 2009. "Tough-constructions and their derivation". *Linguistic Inquiry* 40 (4) : 535–566.
- HOPPER, Paul J., et Elizabeth Closs TRAUGOTT. 2003. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.

- HORNERO, Ana María, María José LUZÓN et Silvia MURILLO, éd. 2008. *Corpus Linguistics : Applications for the Study of English*. Bern : Peter Lang.
- HUDDLESTON, Rodney, et Geoffrey K. PULLUM. 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- JAEGGLI, Osvaldo A. 1986. "Passive". *Linguistic Inquiry* 17 (4) : 587–622.
- JUCKER, Andreas H. 1992. *Social Stylistics : Syntactic Variation in British Newspapers*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- KATRIEL, Tamar, et Marcelo DASCAL. 1989. "Speaker's commitment and involvement in discourse". In *From Sign to Text : A Semiotic View of Communication*, sous la direction d'Yishai TOBIN, 275–295. Amsterdam : John Benjamins.
- KHALIFA, Jean-Charles. 2004. *Syntaxe de l'anglais : Théories et pratique de l'énoncé complexe*. Gap : Ophrys.
- KIRSNER, Robert S. 1977. "On the passive of sensory verb complement sentences". *Linguistic Inquiry* 8 (1) : 173–179.
- KRONNING, Hans. 2002. "Le conditionnel « journalistique » : Médiation et modalisation épistémiques". *Romansk Forum* 16 (2) : 561–575.
- KRUG, Manfred. 2000. *Emerging English Modals : A Corpus-Based Study of Grammaticalization*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- . 2001. "Frequency, iconicity, categorization : Evidence from emerging modals". In *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*, sous la direction de Joan BYBEE et Paul HOPPER, 309–335. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- LAMIROY, Béatrice. 1999. "Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation". *Langages* 135 : 33–45.
- , éd. 2010. *Les Expressions verbales figées de la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse*. Paris : Ophrys.
- LAMIROY, Béatrice, et Jean René KLEIN. 2005. "Le problème central du figement est le semi-figement". *Linx [En ligne]* 53 : 135–154. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://linx.revues.org/271>.
- LANGACKER, Ronald W. 1990. *Concept, Image, and Symbol : The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.

- LARREYA, Paul. 1984. *Le Possible et le nécessaire : Modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique*. Paris : Nathan.
- LARREYA, Paul, et Claude RIVIÈRE. 1999. *Grammaire explicative de l'anglais*. Edinburgh Gate : Longman.
- LASSITER, Daniel. 2010. "Gradable epistemic modals, probability, and scale structure". In *Proceedings of SALT 20*, 197–215. Simon Fraser University, Vancouver, British Columbia, Canada. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://journals.linguisticsociety.org/proceedings/index.php/SALT/article/view/2557>.
- LAZARD, Gilbert. 2001. "On the grammaticalization of evidentiality". *Journal of Pragmatics* 33 (3) : 359–367.
- LE QUERLER, Nicole. 2004. "Les modalités en français". *Revue belge de philologie et d'histoire* 82 (3) : 643–656.
- LEBAUD, Daniel, Catherine PAULIN et Katja PLOOG, édés. 2006. *Constructions verbales et production de sens*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- LEECH, Geoffrey. 2003. "Modality on the move : The English modal auxiliaries 1961–1992". In *Modality in contemporary English*, sous la direction de Roberta FACCHINETTI, Manfred KRUG et Frank PALMER, 223–240. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- . 2011. "The modals ARE declining". *International Journal of Corpus Linguistics* 16 (4) : 191–220.
- . 2013. "Where have all the modals gone? An essay on the declining frequency of core modal auxiliaries in recent standard English". In *English Modality : Core, Periphery and Evidentiality*, sous la direction de Juana I. MARÍN-ARRESE, Marta CARRETERO, Jorge ARÚS HITA et Johan van der AUWERA, 95–115. Berlin : Mouton de Gruyter.
- LEECH, Geoffrey, Marianne HUNDT, Christian MAIR et Nicholas SMITH. 2009. *Change in Contemporary English : A Grammatical Study*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LEHMANN, Christian. 1995. *Thoughts on Grammaticalization*. Munich & Newcastle : Lincom Europa.

- LÉOUÉ, Jean Gilbert. 2003. "Sémantaxe et grammaticalisation de DO en anglais : Approche contrastive". *Linguistique anglaise*, Université de Paris III - Sorbonne nouvelle.
- LINDQUIST, Hans, et Christian MAIR, éd. 2004. *Corpus Approaches to Grammaticalization in English*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- LOS, Bettelou. 2005. *The Rise of the To-Infinitive*. Oxford : Oxford University Press.
- LOWREY, Brian, et Fabienne TOUPIN. 2010. "L'invariant à l'épreuve de la diachronie". *Corela [En ligne]* 8 (2). Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://corela.revues.org/1853>.
- LYONS, John. 1977. *Semantics*. T. 2. Cambridge : Cambridge University Press.
- MAIR, Christian. 2004. "Corpus linguistics and grammaticalisation theory : Statistics, frequencies, and beyond". In *Corpus Approaches to Grammaticalization in English*, sous la direction d'Hans LINDQUIST et Christian MAIR, 121–150. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- MAIR, Christian, et Geoffrey LEECH. 2006. "Current changes in English syntax". In *The Handbook of English Linguistics*, sous la direction de Bas AARTS et April MCMAHON, 318–342. Oxford : Blackwell.
- MARÍN-ARRESE, Juana I., Marta CARRETERO, Jorge ARÚS HITA et Johan van der AUWERA, éd. 2013. *English Modality : Core, Periphery and Evidentiality*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- MARÍN-ARRESE, Juana I., Laura HIDALGO DOWNING et Silvia MOLINA PLAZA. 2004. "Evidential, epistemic and deontic modality in English and Spanish : The expression of writer stance in newspaper discourse". In *English Modality in Perspective : Genre Analysis and Contrastive Studies*, sous la direction de Roberta FACCHINETTI et Frank R. PALMER, 121–139. Francfort-sur-le-Main : Peter Lang.
- MARNETTE, Sophie. 2004. "L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine". *Langages* 156 : 51–64.
- MEJRI, Salah. 2005. "Figement relatif ou absolu : La notion de degré de figement". *Linx [En ligne]* 53 : 183–196. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://linx.revues.org/283>.
- MÉLAC, Éric. 2014. "L'évidentialité en anglais : Approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain". *Linguistique*, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

- MÉLIS, Gérard. 2002. "IT : Marqueur d'opération". In *Construire et reconstruire en linguistique anglaise : syntaxe et sémantique*, sous la direction de Claude DELMAS et Louis ROUX, 127–137. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- . 2011. "Étude d'un nouvel aspect de la thématisation à partir de certains cas de montée en position sujet". *Cercles* 20 : 117–134.
- MERLE, Jean-Marie, éd. 2003. *Le Sujet*. Gap : Ophrys.
- . 2004. "Les énoncés au conditionnel « journalistique » : Un cas particulier de Style indirect libre ?" *Bulletin de la Société de stylistique anglaise* : 229–248.
- MILLAR, Neil. 2009. "Modal verbs in TIME". *International Journal of Corpus Linguistics* 14 (2) : 191–220.
- MILLER, Philip. 2000. "Do auxiliaire en anglais : Un morphème grammatical sans signification propre". In *Grammaticalisation 1 : (Dé)motivation et contrainte*, sous la direction de Paulo DE CARVALHO et Laurence LABRUNE, 119–147. Travaux linguistiques du CerLiCO 13. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- MOORE, Colette. 2007. "The spread of grammaticalized forms : The case of *be+supposed to*". *Journal of English Linguistics* 35 (2) : 117–131.
- MUSHIN, Ilana. 2012. "'Watching for witness' : Evidential strategies and epistemic authority in Garrwa conversation". *Pragmatics and Society* 3 (2) : 270–293.
- NITA, Raluca. 2006. "Discours rapporté, repérages et organisation textuelle : Etude contrastive anglais-français-roumain". Linguistique, Université de Poitiers.
- NOËL, Dirk. 1998. "Infinitival copular complement clauses in English : Explaining the predominance of passive matrix verbs". *Linguistics* 36 (6) : 1045–1063.
- . 2001. "The passive matrices of English infinitival complement clauses : Evidentials on the road to auxiliarihood ?" *Studies in Language* 25 (2) : 255–296.
- . 2008. "The Nominative and Infinitive in Late Modern English : A diachronic constructionist approach". *Journal of English Linguistics* 36 (4) : 314–340.
- NOËL, Dirk, et Johan van der AUWERA. 2009. "Revisiting *be supposed to* from a diachronic constructionist perspective". *English Studies* 90 (5) : 599–623.

- NØLKE, Henning. 1994. "La dilution linguistique des responsabilités : Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que*". *Langue française* 102 : 84–94.
- NUCKOLLS, Janis. 2012. "From quotative other to quotative self : Evidential usage in Pastaza Quichua". *Pragmatics and Society* 3 (2) : 226–242.
- NUCKOLLS, Janis, et Lev MICHAEL. 2012. "Evidentials and evidential strategies in interactional and socio-cultural context". *Pragmatics and Society* 3 (2) : 181–188.
- NUYTS, Jan. 2001a. *Epistemic Modality, Language, and Conceptualization : A Cognitive-Pragmatic Perspective*. Amsterdam : John Benjamins.
- . 2001b. "Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions". *Journal of Pragmatics* 33 (3) : 383–400.
- . 2009. "The "one-commitment-per-clause" principle and the cognitive status of qualificational categories". *Linguistics* 47 (1) : 141–171.
- ORIEZ, Sandrine. 2001. "Grammaticalisation et formes schématiques". In *Grammaticalisation 2 : Concepts et cas*, sous la direction de Gilles COL et Daniel ROULLAND, 237–245. Travaux linguistiques du CerLiCO 14. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- . 2009. *Syntaxe de la phrase anglaise*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- PAILLARD, Denis. 1992. "Repérage : construction et spécification". In *La Théorie d'Antoine Culioli : Ouvertures et incidences*, 75–88. Gap : Ophrys.
- . 2009. "Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative". *Langue française* 162 : 109–128.
- PALMER, F. R. 1990. *Modality and the English Modals*. London : Longman.
- . 2001. *Mood and Modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- PAPAFRAGOU, Anna. 1998. "Inference and word meaning : The case of modal auxiliaries". *Lingua* 105 : 1–47.
- . 2006. "Epistemic modality and truth conditions". *Lingua* 116 : 1688–1702.
- PAYNE, Thomas E. 2013. "The two *be*'s of English". *Applied Research on English Language* 2 (2) : 17–35.
- PERKINS, Michael R. 1983. *Modal Expressions in English*. Norwood : Ablex.

- PERRIN, Daniel. 2013. "Investigating language and the media : The case of newswriting". *AILA Review* 26 : 57–78.
- PLUNGIAN, Vladimir A. 2001. "The place of evidentiality within the universal grammatical space". *Journal of Pragmatics* 33 (3) : 349–357.
- PONCHARAL, Bruno. 2006. "Say un verbe à part — analyse contrastive anglais/français". In *Discours rapporté(s) : Approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s)*, sous la direction de Catherine DELESSE, 127–141. Arras : Artois Presses Université.
- QUIRK, Randolph, Sidney GREENBAUM, Geoffrey LEECH et Jan SVARTVIK. 1985. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. New York : Longman.
- RABATEL, Alain. 2003. "Présentation. Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation : État de l'art et perspectives". *Cahiers de praxématique* 41 : 7–24.
- . 2004. "L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques". *Langages* 156 : 3–17.
- . 2009. "A brief introduction to an enunciative approach to point of view". In *Point of View, Perspective, and Focalization : Modeling Mediation in Narrative*, sous la direction de Peter HÜHN, Wolf SCHMID et Jörg SCHÖNERT, 79–98. Berlin : Walter de Gruyter.
- RADFORD, Andrew. 1997. *Syntax : A Minimalist Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- RAINERI, Sophie. 2010. "Analyse contrastive français-anglais du passif dans une perspective constructionnelle : Sens et fonction de BE Ven, ETRE Vé, GET Ven et SE FAIRE Ver". *Linguistique, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3*.
- RASTIER, François. 2005. "Discours et texte (Première partie)". *Texto!* 10 (2).
- REZAC, Milan. 2006. "On tough-movement". In *Minimalist Essays*, sous la direction de Cedric BOECKX, 288–325. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- RICHARDSON, John E. 2007. *Analysing Newspapers : An Approach from Critical Discourse Analysis*. Basingstoke-New York : Palgrave Macmillan.
- RIVIÈRE, Claude. 1980. "Tense, aspect and time location". *Linguistics* 18 : 105–135.

- . 1983. “Modal adjectives : Transformations, synonymy, and complementation”. *Lingua* 59 : 1–45.
- . 1991. “Les adjectifs de modalité en anglais”. In *Cahiers de recherche T.5*, 155–183. Paris : Ophrys.
- RIVIÈRE, Claude, et Marie-Line GROUSSIER, éd.s. 1997. *La Notion*. Gap : Ophrys.
- ROCCI, Andrea. 2012. “Modality and argumentative discourse relations : A study of the Italian necessity modal *dovere*”. *Journal of Pragmatics* 44 : 2129–2149.
- ROSSARI, Corinne. 2009. “Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ?” *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 51 : 75–96.
- . 2012. “The evidential meaning of modal parentheticals”. *Journal of Pragmatics* 44 : 2183–2193.
- SABLAYROLLES, Jean-François. 1996. “Néologisme et nouveauté(s)”. *Cahiers de lexicologie* 69 : 5–42.
- . 2015. “Néologie et dictionnaire(s) comme corpus d’exclusion”. In *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, sous la direction de Jean-François SABLAYROLLES, 19–36. Paris : Honoré Champion.
- SALKIE, Raphael, Pierre BUSUTIL et Johan van der AUWERA, éd.s. 2009. *Modality in English : Theory and Description*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- SEKALI, Martine. 2012. “Introduction. Le paramétrage linguistique du sens : Pour une linguistique des interfaces”. *Corela [En ligne]* HS-10. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://corela.revues.org/2514>.
- SIDNELL, Jack. 2012. “‘Who knows best ?’ : Evidentiality and epistemic asymmetry in conversation”. *Pragmatics and Society* 3 (2) : 294–320.
- SIMON-VANDENBERGEN, Anne-Marie. 2008. “Almost certainly and most definitely : Degree modifiers and epistemic stance”. *Journal of Pragmatics* 40 : 1521–1542.
- SIMON-VANDENBERGEN, Anne-Marie, et Karin AIJMER. 2007. *The Semantic Field of Modal Certainty : A Corpus-Based Study of English Adverbs*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- SLEEMAN, Petra. 2011. “Verbal and adjectival participles : Position and internal structure”. *Lingua* 121 : 1569–1587.

- STENVALL, Maija. 2008. "On emotions and the journalistic ideals of factuality and objectivity : Tools for analysis". *Journal of Pragmatics* 40 : 1569–1586.
- TOYOTA, Junichi. 2008. *Diachronic Change in the English Passive*. New York : Palgrave Macmillan.
- TRAUOGOTT, Elizabeth Closs. 2010. "(Inter)subjectivity and (inter)subjectification : A reassessment". In *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization*, sous la direction de Kristin DAVIDSE, Lieven VANDELANOTTE et Hubert CUYCKENS, 29–71. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- TRAUOGOTT, Elizabeth Closs, et Richard B. DASHER. 2004. *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TSANGALIDIS, Anastasios, et Roberta FACCHINETTI, édés. 2009. *Studies on English Modality : In Honour of Frank Palmer*. Bern : Peter Lang.
- VAN LINDEN, An. 2012. *Modal Adjectives : English Deontic and Evaluative Constructions in Synchrony and Diachrony*. Berlin-Boston : Mouton de Gruyter.
- VAN LINDEN, An, et Jean-Christophe VERSTRAETE. 2011. "Revisiting deontic modality and related categories : A conceptual map based on the study of English modal adjectives". *Journal of Pragmatics* 43 : 150–163.
- VERSTRAETE, Jean-Christophe. 2001. "Subjective and objective modality : Interpersonal and ideational functions in the English modal auxiliary system". *Journal of Pragmatics* 33 : 1505–1528.
- VION, Robert. 2004. "Modalités, modalisations et discours représentés". *Langages* 156 : 96–110.
- VISSER, Fredericus Theodorus. 1978–84. *An Historical Syntax of the English Language*. Leiden : E. J. Brill.
- WANNER, Anja. 2009. *Deconstructing the English Passive*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- WEINER, E. Judith, et William LABOV. 1983. "Constraints on agentless passives". *Journal of Linguistics* 19 (1) : 29–58.
- WESTNEY, Paul. 1995. *Modals and Periphrastics in English : An Investigation into the Semantic Correspondence between Certain English Modal Verbs and their Periphrastic Equivalents*. Tübingen : Niemeyer.

- WHITT, Richard J. 2009. "Auditory evidentiality in English and German : The case of perception verbs". *Lingua* 119 : 1083–1095.
- . 2011. "(Inter)subjectivity and evidential perception verbs in English and German". *Journal of Pragmatics* 43 : 347–360.
- YAGUELLO, Marina, éd. 1994. *Subjecthood and Subjectivity : The Status of the Subject in Linguistic Theory*. Gap : Ophrys.

Dictionnaires et encyclopédies

- Cambridge Learner's Dictionary [En ligne]*. 2016. Cambridge University Press. Visité le 1^{er} septembre. <http://dictionary.cambridge.org/dictionary/learner-english/>.
- Collins English Dictionary [En ligne]*. 2016. Collins. Visité le 1^{er} septembre. <http://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/>.
- Collins COBUILD Advanced Learner's Dictionary of British English [En ligne]*. 2016. Collins. Visité le 1^{er} septembre. <http://www.collinsdictionary.com/dictionary/english-cobuild-learners>.
- Encyclopædia Britannica [En ligne]*. 2016. Encyclopædia Britannica. Visité le 1^{er} septembre. <http://global.britannica.com>.
- Longman Dictionary of Contemporary English [En ligne]*. 2016. Longman. Visité le 1^{er} septembre. <http://www.ldoceonline.com>.
- Merriam-Webster Dictionary [En ligne]*. 2016. Merriam-Webster. Visité le 1^{er} septembre. <http://www.merriam-webster.com>.
- Merriam-Webster Learner's Dictionary [En ligne]*. 2016. Merriam-Webster. Visité le 1^{er} septembre. <http://learnersdictionary.com>.
- Oxford Advanced Learner's Dictionary [En ligne]*. 2016. Oxford University Press. Visité le 1^{er} septembre. <http://www.oxfordlearnersdictionaries.com>.
- Oxford Dictionaries [En ligne]*. 2016. Oxford University Press. Visité le 1^{er} septembre. <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/>.
- Oxford English Dictionary [En ligne]*. Version 2000. Oxford University Press. Visité le 1^{er} septembre 2016. <http://www.oed.com>.

Online Etymology Dictionary [En ligne]. 2016. Douglas Harper. Visité le 1^{er} septembre.
<http://www.etymonline.com/>.

Trésor de la Langue Française informatisé [En ligne]. 2016. ATILF —
CNRS/Université de Lorraine. Visité le 1^{er} septembre. <http://atilf.atilf.fr/>.

Liste des tableaux

1	Fréquences des structures BE X TO de référence	12
1.1	Coordination et catégorisation des X participiaux	26
1.2	Modification adverbiale et catégorisation des X participiaux	29
1.3	Emploi des X participiaux après un verbe copule	29
1.4	Modification adverbiale des X adjectivaux	31
1.5	Emploi des X adjectivaux après un verbe copule	32
1.6	Schémas de complémentation des verbes sources des X participiaux	34
1.7	Schémas de complémentation des X adjectivaux	36
1.8	Prédicats à montée et prédicats ordinaires (Huddleston & Pullum 2002)	41
1.9	Version revisitée de la répartition prédicats à montée/ordinaires	43
1.10	Compatibilité de X avec la construction existentielle	43
1.11	Catégories intermédiaires de modalité (Quirk et al. 1985/Biber et al. 1999)	50
1.12	Tests du degré d'idiosyncrasie syntaxique de BE X TO (Westney 1995)	57
1.13	Résultats des tests syntaxiques d'après Westney (1995)	58
1.14	Test 1 revisité : X TO en position détachée	59
1.15	Test 2 revisité : BE X en position finale	61
1.16	Test 4 revisité : Insertion d'un complément d'agent	63
1.17	Degré d'idiosyncrasie de BE X TO	65
1.18	Fréquences des auxiliaires de modalité	73
1.19	Organisation du système des modaux (Quirk et al. 1985)	77
1.20	Valeurs modales des structures BE X TO (Quirk et al. 1985)	82
3.1	Fréquences de BE <i>not able/likely to</i> vs. BE <i>unable/unlikely to</i>	150
3.2	Verbes les plus fréquents après BE <i>able to</i>	186
3.3	Verbes les plus fréquents après BE <i>unable to</i>	187
3.4	Verbes les plus fréquents après BE <i>asked to</i>	187
3.5	Verbes les plus fréquents après BE <i>forced to</i>	187
3.6	Verbes les plus fréquents après BE <i>allowed to</i>	187
3.7	Verbes les plus fréquents après BE <i>prepared to</i>	187
3.8	Verbes les plus fréquents après BE <i>ready to</i>	188

3.9	Verbes les plus fréquents après BE <i>keen to</i>	188
3.10	Répartition des occurrences de BE X <i>to be</i>	192
3.11	Verbes les plus fréquents après BE <i>set to</i>	196
3.12	Verbes les plus fréquents après BE <i>due to</i>	196
3.13	Verbes les plus fréquents après BE <i>likely to</i>	196
3.14	Verbes les plus fréquents après BE <i>unlikely to</i>	197
3.15	Verbes les plus fréquents après BE <i>expected to</i>	197
3.16	Verbes les plus fréquents après BE <i>supposed to</i>	197
3.17	Verbes les plus fréquents après BE <i>thought to</i>	197
3.18	Verbes les plus fréquents après BE <i>believed to</i>	197
3.19	Verbes les plus fréquents après BE <i>said to</i>	198
3.20	Verbes les plus fréquents après BE <i>difficult to</i>	204
3.21	Verbes les plus fréquents après BE <i>hard to</i>	204
3.22	Emplois de BE <i>hard to</i> et BE <i>difficult to</i> avec et sans extraposition . . .	205
3.23	Verbes les plus fréquents après BE <i>made to</i>	207
4.1	Fréquences de structures BE -EN TO et d'adverbes en <i>-ly</i>	288
4.2	Fréquences de structures BE X TO et schéma extraposé en <i>that</i>	321
4.3	Fréquences des auxiliaires modaux après BE X THAT	324
5.1	Évolution des modaux et semi-modaux (Mair & Leech 2006)	331
5.2	Évolution des modaux (<i>In1992–2009</i>)	333
5.3	Composition de F-LOB et ICE-GB	337
5.4	Évolution de BE X TO (<i>In1992–2009</i>)	346
5.5	Évolution de BE <i>able to</i> (<i>In1992–2009</i>)	348
5.6	Évolution de BE <i>made to</i> (<i>In1992–2009</i>)	353
5.7	Évolution de la proportion de schémas extraposés avec BE <i>difficult to</i> et BE <i>hard to</i> (<i>In1992–2009</i>)	355
5.8	Évolution de BE <i>due to</i> (<i>In1992–2009</i>)	359
5.9	Évolution des « semi-modaux » (<i>In1992–2009</i>)	367
5.10	Évolution d' <i>expected</i> (<i>In1992–2009</i>)	368
5.11	Évolution de <i>likely</i> et <i>unlikely</i> (<i>In1992–2009</i>)	368
5.12	Évolution de <i>believed</i> , <i>thought</i> et <i>said</i> (<i>In1992–2009</i>)	370
5.13	Évolution comparée des structures objectives (propriétés intrinsèques) et subjectives (<i>In1992–2009</i>)	371
5.14	Évolution de quelques marqueurs évidentiels (<i>In1992–2009</i>)	371

Table des figures

2.1	Formes schématiques des auxiliaires de modalité reproduites de Deschamps (2001)	100
2.2	Modes d'application de l'opération de modalisation en fonction de X d'après Rivière (1991)	117
2.3	Représentation synthétique provisoire des valeurs de X dans la configuration BE X TO d'après les dictionnaires	142
3.1	Distribution des structures BE X TO selon la forme de BE	217
3.2	Répartition des formes non-finies des structures BE X TO qui apparaissent à une fréquence élevée sous forme non-finie	218
3.3	Répartition des formes non-finies des structures BE X TO qui apparaissent à une fréquence moyenne sous forme non-finie	219
3.4	Répartition des formes non-finies des structures BE X TO qui apparaissent à une fréquence faible sous forme non-finie	220
4.1	Mode opératoire de BE X TO : Fonction de X et repérages	231
4.2	Forme schématique de BE <i>likely to</i>	234
4.3	Formes schématiques de BE <i>not likely to</i> et BE <i>unlikely to</i>	237
4.4	Forme schématique de BE <i>able to</i>	239
4.5	Formes schématiques de BE <i>not able to</i> et BE <i>unable to</i>	240
4.6	Forme schématique de BE <i>allowed to</i>	242
4.7	Forme schématique de BE <i>ready to</i>	244
4.8	Forme schématique de BE <i>prepared to</i>	246
4.9	Forme schématique de BE <i>keen to</i>	247
4.10	Forme schématique de BE <i>set to</i>	250
4.11	Forme schématique de BE <i>due to</i>	252
4.12	Forme schématique de BE <i>made to</i>	254
4.13	Forme schématique de BE <i>forced to</i>	256
4.14	Formes schématiques de BE <i>hard to</i> et BE <i>difficult to</i>	257
4.15	Forme schématique de BE <i>asked to</i>	261

4.16	Forme schématique de BE <i>expected to</i>	263
4.17	Forme schématique de BE <i>supposed to</i>	269
4.18	Formes schématiques de BE <i>said to</i> , BE <i>thought to</i> et BE <i>believed to</i> . .	271
4.19	Interface entre les niveaux d'opérations prédicatives et énonciatives pour les structures BE X TO	278
5.1	Évolution globale des structures BE X TO (<i>In1992–2009</i>)	343
5.2	Évolution de la distribution de BE <i>able to</i> (<i>In1992–2009</i>)	347
5.3	Évolution de la distribution de BE <i>unable to</i> (<i>In1992–2009</i>)	349
5.4	Évolution de la distribution de BE <i>allowed to</i> (<i>In1992–2009</i>)	350
5.5	Évolution de la distribution de BE <i>forced to</i> (<i>In1992–2009</i>)	351
5.6	Évolution de la distribution de BE <i>made to</i> (<i>In1992–2009</i>)	352
5.7	Évolution de la distribution de BE <i>asked to</i> (<i>In1992–2009</i>)	353
5.8	Évolution de la distribution de BE <i>hard to</i> (<i>In1992–2009</i>)	354
5.9	Évolution de la distribution de BE <i>difficult to</i> (<i>In1992–2009</i>)	354
5.10	Évolution de la distribution de BE <i>keen to</i> (<i>In1992–2009</i>)	356
5.11	Évolution de la distribution de BE <i>ready to</i> (<i>In1992–2009</i>)	356
5.12	Évolution de la distribution de BE <i>prepared to</i> (<i>In1992–2009</i>)	356
5.13	Évolution de la distribution de BE <i>set to</i> (<i>In1992–2009</i>)	358
5.14	Évolution de la distribution de BE <i>due to</i> (<i>In1992–2009</i>)	359
5.15	Évolution de la distribution de BE <i>expected to</i> (<i>In1992–2009</i>)	360
5.16	Évolution de la distribution de BE <i>likely to</i> (<i>In1992–2009</i>)	361
5.17	Évolution de la distribution de BE <i>unlikely to</i> (<i>In1992–2009</i>)	361
5.18	Évolution de la distribution de BE <i>supposed to</i> (<i>In1992–2009</i>)	362
5.19	Évolution de la distribution de BE <i>said to</i> (<i>In1992–2009</i>)	363
5.20	Évolution de la distribution de BE <i>thought to</i> (<i>In1992–2009</i>)	363
5.21	Évolution de la distribution de BE <i>believed to</i> (<i>In1992–2009</i>)	364
5.22	Tentative de représentation de la relation entre les domaines notionnels de BE <i>supposed to</i> et BE <i>supposta</i>	380

Index des auteurs

- Aarts, 19, 22, 24, 56, 351, 365
Adam, 4
Agrafojo Blanco, 68
Aijmer, 67, 68, 115, 336, 338
Aikhenvald, 71, 86, 87
Anscombe, 55
Authier-Revuz, 307
- Béligon, 150, 152, 238
Bednarek, 3, 307–309, 317, 319, 323
Benveniste, 103, 104
Besnard, 156, 348
Biber, 2, 8, 13, 40, 41, 44, 49–51, 55,
68, 69, 80, 81, 85, 87, 105, 106,
188, 199, 208, 319, 321, 323,
324, 333–335
Bouscaren, 7, 70, 71, 78, 96, 103–105,
112, 189, 191, 210, 230–232,
239, 240, 275, 277, 278, 282,
283
Bowie, 334
Boye, 53, 215, 377
Breeze, 157, 339–342, 362, 364, 369,
377
Bybee, 74, 211, 339, 373–375, 378
- Campbell, 376, 377
Caple, 307–309, 317, 319, 323
Celle, 8, 51, 72, 287, 289
Charaudeau, 4–6, 307, 309
Chomsky, 109
Chuquet H., 8, 96, 306
Chuquet J., 71, 95–99, 104, 107, 108,
112–114, 177, 182, 189, 191,
230, 232, 275, 277, 278, 282,
283
Close, 351, 365
Coates, 67, 74, 75
Collin, 2
Collins, 56, 72, 336–338, 340
Coltier, 7, 284
Cotte, 113, 164, 248, 249, 318, 321
Crystal, 5
Culioli, 4, 7, 71, 95, 96, 98, 104, 112,
113, 152, 282, 284, 379
- Davy, 5
De Brabanter, 285
De Haan, 71
De Smet, 339
De Vogüé, 96
Delesse, 8, 69, 115, 318
Delmas, 147
Dendale, 7, 71, 72, 86, 285
Deschamps, 74, 98–101, 234, 238
Diewald, 377
Ducard, 7
Dufaye, 70, 72, 74, 101
Duffley, 109, 113

- Facchinetti, 67, 115, 336, 338, 347, 367
Fischer, 109, 376, 377
Fowler, 1, 4–6, 318
François, 55
Franckel, 54, 95–99, 171
Gilbert, 74, 100, 101, 268
Givón, 92
Goldberg, 92
Gray, 334, 335
Groussier, 108–110, 113, 114, 118, 177, 378
Guentchéva, 271, 283
Hamelin, 108, 109, 113, 177
Hanote, 96, 171, 292, 306
Harder, 53, 215, 377
Hengeveld, 211, 276
Hicks, 40
Hopper, 111, 372–378
Huddleston, 13, 22, 24, 31, 32, 37, 38, 40, 41, 44–49, 51–53, 55, 64, 66, 72, 74–80, 82, 85, 87, 90, 98, 103, 105–109, 123, 124, 127, 134, 136, 138, 141, 183, 208, 372
Janda, 376, 377
Khalifa, 37–40, 182, 183, 210
Klein, 55
Krug, 49, 329, 332, 372
Lamiroy, 55
Langacker, 109
Lansari, 51
Larreya, 72, 74, 266
Le Querler, 275
Leech, 15, 326, 329–335, 337–339, 341, 350, 351, 366, 368, 369, 372, 380, 381
Los, 110
Lowrey, 107–111, 113, 382
Lyons, 276
Mair, 326, 329–333, 338, 339, 341, 366, 368, 369, 372
Marín-Arrese, 8
Marnette, 314
Mejri, 55
Mélac, 71, 87, 287
Mélis, 182, 194, 325
Millar, 332–334
Miller, 108
Moore, 339, 340
Nita, 4, 6
Noël, 68, 69, 91, 92, 94, 95, 115, 202, 211–215, 233, 269, 274, 293, 320, 321, 339–342, 364, 365, 372, 377
Nuyts, 291
Oriez, 183, 378
Paillard, 7, 95–99, 178, 285
Palmer, 67, 68, 71, 72, 74, 77, 78, 84–86, 226, 280, 336, 347
Perkins, 67, 84, 280
Poncharal, 171
Pullum, 13, 22, 24, 31, 32, 37, 38, 40, 41, 44–49, 51–53, 55, 64, 66, 72, 74–80, 82, 85, 87, 90, 98, 103, 105–109, 123, 124, 127, 134, 136, 138, 141, 183, 208, 372
Quirk, 10, 13, 22–26, 29–37, 40–42, 44, 46, 48–52, 55–58, 64, 67–69, 73–82, 85, 87, 97, 105–107, 121, 124, 252, 347, 350, 372

-
- Rabatel, 7
Radford, 42, 43
Rastier, 3
Rezac, 40
Richardson, 1, 4, 6, 319
Rivière, 13, 72, 115–117, 119, 177, 178,
186, 205, 206, 226, 228–230,
249, 266, 302
Sablayrolles, 127
Salkie, 212
Stenvall, 6
Tasmowski, 7, 71, 86
Toupin, 107–111, 113, 382
Traugott, 111, 372–378
Vallée, 171, 292
Van der Auwera, 68, 69, 92, 95, 115,
339–341
Van Linden, 70, 72
Visser, 119, 149, 194, 341
Wanner, 318
Westney, 51, 56–66, 68

Index thématique

- able*, 20, 27, 31, 32, 36, 41, 43, 47, 58, 59, 61, 62, 81, 118–122, 146–155, 161, 174, 175, 189, 191, 192, 194, 201, 203, 219, 220, 226–228, 242, 338, 379
- BE *able to*, 1, 9, 12, 34, 49–51, 54, 55, 58, 60, 62, 64, 65, 67–70, 77, 80, 82, 84, 85, 115, 119, 121, 149–151, 153, 179, 186, 188–192, 194, 213, 214, 218–221, 232, 238–245, 277, 284, 301–304, 332, 336, 338, 344, 346–351, 360, 367, 371, 374, 375, 385
- agentivité, 33, 161, 172, 186, 188–191, 193–195, 198, 199, 201, 202, 206, 208, 243, 245, 251, 265, 352
- agent, 24, 33, 104, 116, 118, 119, 140, 171, 173, 186, 188, 191–195, 199, 204, 206, 219, 228, 230, 256, 257, 260, 270, 294, 318–320
- complément d’agent, 22–25, 33, 57, 63, 89, 194, 214, 256, 268, 270, 292, 298, 319, 375
- alleged* (BE *alleged to*), 371
- allegedly*, 287, 371
- allowed*, 26, 29, 43, 47, 59, 61, 137, 138, 149, 153–155, 162, 172, 174, 175, 189, 191–193, 195, 209, 228, 242, 321, 324
- BE *allowed to*, 12, 20, 33, 49, 63, 65, 70, 82, 84, 85, 137, 138, 153, 154, 186, 187, 189–192, 195, 201, 202, 207–209, 213, 218, 241–244, 254, 280, 296–300, 303, 310, 311, 314, 346, 347, 350, 351, 373, 374
- altérité, 7, 99, 236, 252, 253, 255, 257, 260, 263
- argument, 37, 38, 40, 42, 45–47, 102, 104, 116, 118, 150, 151, 154, 161, 163, 166, 167, 169, 171–173, 177, 184, 191, 193, 201, 205–207, 211, 228, 229, 241, 243, 318
- argumentation/argumentatif, 1, 6, 169, 201, 219, 268, 293, 294, 308, 309, 318, 363
- asked*, 26, 29, 36, 43, 59–61, 137, 170–172, 174, 189, 192, 193, 195, 198, 199, 203, 228, 262
- BE *asked to*, 12, 20, 25, 54, 55, 60, 63, 65, 86, 137, 171, 180, 186, 187, 189–192, 198, 213, 214, 218, 219, 221, 260–263, 280, 281, 296–298, 310, 313, 320,

- 321, 346, 351–353, 371
- assertion, 7, 71, 85, 101, 112, 161, 184,
220, 229, 235–237, 249, 258,
267–271, 273, 282–288, 290,
293, 295, 297, 302, 303, 305,
307, 312, 316, 321, 349, 380,
381, 384
- attribution de propriété, 14, 145, 146,
161, 163, 170, 172, 175, 177,
182, 185, 186, 195, 203, 207,
211, 221, 225, 229, 233, 235,
238, 251, 274, 277–279, 288,
291, 296, 302, 305, 309, 317,
325, 348, 371, 384, 385
- auxiliaire, 23, 24, 28, 47, 48, 51–55, 64,
67, 69, 74, 102–104, 106–108,
185, 192, 203, 208, 222, 310,
358, 374, 375, 378, 383
- auxiliarisation, 329, 381, 385
- quasi-auxiliaire, 33, 49, 329
- semi-auxiliaire, 50–52, 55, 56, 58,
60, 64, 67–69, 82, 330
- BE, 13, 19, 23–25, 28, 30, 32, 33, 49,
51, 52, 55, 58, 60, 63, 91,
102–105, 114, 119, 145, 176,
177, 183–186, 188, 191, 192,
194–196, 198, 199, 202–204,
208, 215–219, 221, 223, 225,
239–242, 247, 263, 281, 292,
310, 338, 348, 350, 358–360,
362, 363, 365, 369, 377, 381,
384
- BE -EN TO, 23, 25, 26, 33, 42–44, 66,
69, 120, 178, 202, 209, 211,
215, 281, 283, 287, 288, 290,
292, 293, 298, 302, 305, 313,
314, 318, 319, 321, 370, 371
- BE ADJ TO, 23, 33, 44, 66, 120, 177,
314
- BE *going to*, 9, 50, 57, 66, 79, 329–331,
335, 366, 367, 372
- gonna*, 108, 329, 330, 366, 372
- BE *to*, 49, 50, 66, 230, 231, 330, 331
- BE X TO, 1, 2, 4, 8, 9, 11–15, 19, 27,
28, 30–32, 34, 42, 47–57,
60–67, 70, 73, 77, 80, 82,
84–87, 89–91, 93, 95, 97, 101,
102, 114, 115, 118, 120, 141,
142, 145, 146, 150, 158–160,
162, 164, 167, 168, 171, 172,
175–178, 181, 183, 185, 186,
188, 189, 191, 192, 195, 196,
201–204, 208–223, 225–233,
256, 257, 262, 269, 271, 274,
275, 277–285, 287, 288, 298,
301–309, 311–313, 315, 316,
318, 321, 323, 325, 326, 329,
336, 342–346, 348, 357, 358,
360, 363, 365–367, 369–377,
380–386
- believed*, 26, 29, 30, 36, 43, 59, 61, 134,
135, 142, 168–170, 174, 228,
229, 273, 287, 321, 324, 370
- BE *believed to*, 12, 20, 42, 63, 65,
69, 80, 84, 86, 92, 94, 95, 135,
168, 180, 196, 197, 199, 200,
202, 211–214, 220, 233, 263,
271–273, 275, 277, 282, 283,
285, 286, 288, 293, 294, 297,
298, 309, 313, 319, 336,
340–342, 345, 346, 363–365,
370, 371, 373–375, 380
- bound* (BE *bound to*), 49–51, 57, 58,
67, 82, 332, 386

- C₀ (sujet syntaxique), 11, 14, 23,
 37–39, 42, 45, 46, 52, 102–104,
 116, 118, 119, 131, 141, 145,
 150, 152, 156, 159, 160, 163,
 169–171, 173, 176–181, 183,
 185, 186, 188, 190, 191,
 193–195, 200, 207, 228, 233,
 235, 237, 245, 249, 258, 266,
 270, 277, 318, 320–323, 385
- CAN, 67, 70, 73–75, 77, 78, 82, 84, 85,
 280, 347, 348, 350, 367
can, 73, 77, 78, 100, 101, 239, 241,
 242, 330, 331, 333, 334, 348
could, 73, 74, 77, 78, 293, 330, 331,
 333, 348
- caténatif, 44–48, 53, 90, 108, 130, 132,
 135–138, 140, 141, 172, 269,
 383
- causation, 23, 63, 81, 86, 131, 138–140,
 158–160, 169, 172–175, 189,
 191, 192, 199, 207, 209, 217,
 218, 229, 242, 251, 254, 255,
 257, 262, 280, 298, 299, 311,
 318, 352, 370, 377
- co-énonciateur, 4, 7, 94, 96, 171, 219,
 275, 281, 283, 285, 287, 291,
 303, 305, 308, 309, 313, 314,
 317–319, 322, 323, 385
- complémentation, 11, 13, 25, 34–36,
 44, 45, 47, 48, 69, 80, 81, 90,
 115, 116, 118, 131, 132, 136,
 226, 228–230, 320
 complément, 8, 10, 22, 34, 37–39,
 45–47, 53, 61, 90, 106, 115,
 122, 123, 127–130, 136, 141,
 157, 178, 207, 226, 229, 230,
 248
- construction existentielle, 40, 43, 57,
 64, 181, 183, 184, 201, 203,
 208, 209, 221, 234, 384
- construction extraposée
 (extraposition), 38, 40, 42, 121,
 178, 181–183, 205, 206, 259,
 260, 313, 321, 322, 324, 325,
 354, 355, 370, 371, 384, 385
- contrefactuel, 134, 168, 253, 266–269,
 294, 295, 313, 314, 340, 360,
 373, 374, 381
- copule, 23, 24, 28–33, 51, 58, 102–104,
 185, 192, 194, 203, 208, 230,
 310, 358
- déformabilité, 97, 378, 386
- difficult*, 20, 31, 32, 36, 40, 41, 43, 59,
 61, 73, 81, 86, 118, 124–126,
 164–166, 174, 175, 178, 182,
 193, 204–206, 226–228, 260
 BE *difficult to*, 12, 65, 125, 165,
 181, 182, 204–206, 213, 219,
 257–260, 299, 306, 307, 313,
 314, 346, 354, 355
- discours/discursif, 1–7, 14, 53, 55, 136,
 171, 180, 188, 211, 215, 217,
 219, 225, 249, 284, 290, 292,
 298, 305, 307, 308, 311–313,
 315, 316, 318–320, 322, 323,
 325, 326, 329, 332, 334, 335,
 337, 349, 357, 369, 371, 385,
 386
- discours journalistique, 1, 2, 4–8,
 118, 303, 306–308, 311, 315,
 316, 318, 319, 323, 325, 329,
 333, 335, 338, 339, 341, 342,
 345, 362, 363, 366, 367, 369,
 383, 385
- discours rapporté, 6, 8, 69, 80, 96,

- 136, 137, 155, 251, 262, 267,
271, 276, 280, 281, 290, 292,
294, 297, 303, 305–308, 313,
315, 317, 370
- discours direct, 6, 289, 295, 306,
307
- discours indirect, 74, 235, 248,
289, 307, 313
- discours indirect libre, 281, 307
- due*, 20, 31–33, 36, 41, 43, 58, 59, 61,
66, 81, 82, 118, 123, 124, 132,
156–158, 174, 175, 202, 203,
228
- BE *due to*, 10, 12, 49, 58, 65, 69,
70, 80, 82–84, 123, 157, 158,
196, 198, 202, 203, 213, 220,
221, 233, 250, 252–254, 264,
275, 301, 302, 304, 305, 312,
345, 346, 358–360, 369, 371,
373, 375
- évidentialité, 1, 7, 8, 11, 69–72, 80, 86,
87, 89, 91–95, 148, 168, 210,
211, 213, 215, 223, 225, 268,
269, 271, 274, 275, 282, 283,
285, 287, 303, 305, 313–315,
339, 340, 342, 370, 372–374,
381, 383, 385
- expected*, 20, 26, 28, 29, 43, 47, 59, 61,
132–134, 154–158, 167, 168,
171, 174, 198, 199, 201,
226–229, 231, 264, 277, 291,
317, 318, 321, 324, 368
- BE *expected to*, 1, 8, 10, 12, 20,
33, 35, 49, 63, 65, 67, 83, 85,
132, 133, 155, 157, 167, 168,
183, 196–202, 213, 220, 230,
263–267, 269, 271, 276,
280–282, 285, 288, 289, 291,
294, 295, 297, 298, 309, 313,
315–319, 336, 340–342,
344–346, 360, 362, 368, 369,
371, 373
- fictif, 110, 112, 114, 177, 183, 230–232,
235, 236, 266–268, 270, 282,
293, 295, 296, 304, 307, 380,
381
- forced*, 20–23, 26, 29, 43, 59, 61, 138,
139, 172–175, 189, 191–193,
228, 229, 369
- BE *forced to*, 1, 9, 12, 22, 25, 63,
65, 84–86, 138, 139, 172, 180,
186–190, 192, 194, 195, 207,
208, 210, 213, 218, 221,
255–257, 261, 280, 296–300,
310–313, 318, 332, 344–346,
349, 351, 352, 369, 373, 374
- forme schématique, 97, 99–102, 112,
142, 209, 234, 237, 239–242,
244, 246, 247, 250, 252, 254,
256, 261, 263, 264, 268, 269,
282, 378, 379, 382, 386
- gradient/gradience, 24, 35, 48, 51, 56,
60, 66, 75, 90, 215, 275, 302,
383
- grammatical, 39, 51, 53, 54, 70, 86, 87,
91, 111, 215, 372, 373,
375–378, 383, 385
- catégorie, 9, 10, 19, 21, 23, 31, 33,
42, 44, 48–52, 56, 63, 65, 66,
68, 70, 86, 87, 90, 106–108,
158, 175, 215, 372, 374, 375,
385
- grammaticalisation, 1, 15, 49, 68, 87,
110, 111, 171, 326, 329, 331,

- 335, 338, 339, 363, 372–379, 385
- hard*, 20, 31, 32, 36, 40, 41, 43, 59, 61, 73, 81, 86, 118, 124–126, 164–166, 174, 175, 178, 183, 193, 204–206, 226, 260
- BE *hard to*, 12, 65, 125, 126, 166, 181, 204–207, 213, 219, 257–260, 277, 299, 313, 314, 344, 346, 354, 355, 371
- HAVE *got to*, 50, 66, 78, 109, 329–331, 366, 367, 372
- gotta*, 108, 329, 330, 366, 372
- HAVE *to*, 50, 56, 66, 78, 298, 331, 336, 351, 352, 366, 367, 372
- hafta*, 108, 329, 372
- hypothétique, 74, 75, 134, 168–170, 227, 258, 267, 282, 286, 287, 307, 322, 324
- identification, 103, 104, 145, 149, 176, 182, 184, 195, 216, 233
- intersubjectivité, 7, 71, 72, 171, 180, 198, 199, 244, 260–263, 269, 280, 281, 283, 291, 294, 296–299, 379
- invariant, 14, 15, 91, 97, 107, 109, 111, 112, 232, 282, 302, 376, 386
- keen*, 20, 31, 32, 36, 38, 39, 41, 43, 47, 59, 61, 73, 81, 118, 126, 127, 129, 161, 163, 164, 174, 175, 189, 191, 192, 203, 226, 228, 248, 264, 321
- BE *keen to*, 12, 39, 65, 127, 163, 164, 179, 186, 188, 190–192, 194, 213, 219, 247–250, 252, 263, 277, 300, 304, 305, 309, 346, 355–358, 369, 371
- lexical, 48, 50–53, 56, 68, 74, 75, 84, 86, 91, 97, 111, 115, 185, 188, 202, 215, 332, 365, 373, 377, 378, 383
- lexis, 96, 104, 112, 114–116, 118, 119, 210, 211, 228–230, 233, 235, 258, 260, 273, 284, 285, 290, 301, 302, 318
- likely*, 8, 20, 31–33, 36–39, 41–43, 47, 58, 59, 61, 62, 81, 116, 118, 119, 121, 122, 124, 128, 131, 132, 146, 148–156, 158, 159, 174, 175, 194, 202, 203, 226–229, 235, 236, 321–324, 332, 368, 379
- BE *likely to*, 1, 8–10, 12, 34, 37, 42, 49, 50, 54, 55, 58, 65, 67, 69, 80, 82, 84, 85, 116, 122, 149–152, 155, 179, 192, 196, 199, 200, 202, 213, 220, 227, 232–238, 241, 249, 250, 252, 260, 264, 276–278, 299, 302, 303, 306, 307, 309, 315, 316, 322–324, 345, 346, 350, 359–361, 368, 369, 373, 375
- made*, 20, 21, 26, 29, 43, 59–61, 130, 139–141, 172–175, 207–209, 226, 229
- BE *made to*, 12, 21, 26, 63, 65, 86, 139, 140, 173, 186, 207–209, 213, 218, 221, 254–256, 261, 280, 296–300, 309, 311, 345, 346, 351–353, 369, 373, 374
- MAY, 73, 74, 77, 78, 82, 85, 220, 324
- may*, 73, 77, 78, 95, 100, 101, 234, 236, 265, 277, 280, 331, 333–335

- might*, 73, 74, 77, 220, 331, 333, 334, 349
- modalité, 1, 7, 8, 11, 13–15, 53, 56, 67–76, 80–82, 84–87, 89, 91, 93, 97, 99, 101, 114–116, 118, 119, 171, 174, 177, 178, 186, 210, 211, 216–218, 221, 223, 225–233, 236, 237, 249, 262, 263, 267, 269, 270, 274, 275, 277–280, 282–286, 291, 292, 294–299, 302–305, 307, 309, 313–315, 321, 323–326, 329, 332, 335, 342, 347, 349, 352, 366, 370–373, 381, 383–385
- auxiliaires de modalité (modaux), 8, 13, 33, 48, 50, 56, 64, 67–69, 73–80, 82, 84–87, 90, 91, 97–101, 114, 195, 216, 217, 220, 232, 235, 241, 265, 266, 274, 275, 277–281, 293, 304, 308, 315, 322–324, 326, 329–335, 347–349, 366, 367, 373, 375, 384–386
- modalisation, 7, 8, 14, 115–118, 120, 177, 178, 183, 186, 210, 220, 225, 228, 231, 235, 285, 325, 384
- modalité appréciative (type 3), 71, 73, 86, 178, 182, 211, 218, 219, 227, 249, 256, 257, 260, 262, 266, 269, 280, 293, 296, 311, 352
- modalité assertive (type 1), 71, 99, 282, 283, 285, 287, 288, 302
- modalité déontique, 69, 71, 75, 77–80, 85, 86, 92, 93, 101, 138, 199, 201, 218, 227, 229, 263, 265, 266, 269, 270, 275, 280, 281, 285, 294, 296, 297, 335, 336, 338–340, 342, 350, 351, 362, 373, 381
- modalité dynamique, 71, 75, 77–80, 85, 275, 277, 278, 338, 340, 373
- modalité épistémique (type 2), 8, 55, 69–72, 75, 77–80, 85, 86, 93, 95, 100, 101, 116, 119, 149, 211, 232, 233, 235, 236, 265, 266, 269, 275–279, 282, 283, 285, 287, 289, 315, 325, 335, 336, 339, 340, 342, 362, 369, 373, 374
- modalité radicale (type 4), 71, 73, 78, 85, 116, 149, 211, 232, 248, 257, 275, 277, 278, 283, 309
- quasi-modalité, 13, 386
- modaux émergents, 49, 329, 332, 351
- quasi-modaux, 50, 56, 64, 67, 70, 74, 78, 90, 245, 277, 279, 282, 329, 340, 372, 373, 384
- semi-modaux, 50, 51, 67, 68, 329–332, 335, 336, 366, 367, 372
- montée (*raising*), 13, 37–46, 66, 90, 116, 181, 201, 203, 207–209, 231, 374, 376, 383, 384
- must*, 73–79, 82, 86, 100, 101, 277, 280, 314, 323, 331, 333, 351, 352, 367
- NEED *to*, 56, 330, 331, 336, 366, 367
- notion, 14, 91, 96–99, 102–104, 113, 116, 119, 145–156, 158, 164–166, 170–172, 174, 175, 178–180, 182–185, 189,

- 192–194, 196, 199, 201–204,
206, 208–210, 213, 215, 218,
219, 223, 226–228, 230–233,
235, 237–240, 246, 247, 249,
250, 252, 254, 258, 259, 264,
273, 278, 280, 282, 302, 303,
315, 316, 320, 323, 368, 370,
378–381, 384
- objectivité, 1, 3, 5–8, 67, 76–78, 84–86,
174, 175, 203, 211, 273–278,
280, 288, 297, 298, 302, 303,
305, 308, 309, 311–314, 318,
319, 349, 360, 370, 371, 379,
384, 385
- passif, 8, 10, 13, 22–25, 27, 28, 31,
33–36, 38–43, 45, 48, 56, 64,
66, 68, 69, 89, 92, 95, 102, 104,
111, 118, 119, 124, 131–134,
136–138, 140, 150, 155, 156,
167, 191–194, 196, 203, 205,
208, 209, 215, 226, 230, 248,
251, 270, 275, 277, 280, 281,
292, 293, 297–299, 305,
318–321, 341, 345, 368, 369,
375, 380, 381, 383
- point de vue, 1, 6, 7, 70, 72, 76, 85, 86,
96, 156, 174, 200, 201, 216,
219–221, 225, 232, 256, 257,
260, 261, 263, 266, 270, 280,
281, 284–286, 289–291,
293–295, 297, 298, 301–303,
306–311, 313–316, 318, 319,
324, 326, 345, 352, 385
- préconstruit, 104, 170, 182, 191, 200,
205, 211, 216, 229, 232, 238,
241, 255, 259, 260, 288, 305,
313, 321, 322, 325
- prédication/prédicatif, 14, 51, 55, 62,
83, 96–98, 102, 114, 120, 145,
166, 169, 176–178, 184, 185,
191, 192, 198–201, 205, 207,
209–211, 213–215, 219,
221–223, 226, 228–233, 236,
246, 251, 262, 273, 275, 278,
279, 302–304, 318, 378, 379,
384
- relation prédicative (RP), 71, 83,
96, 98, 99, 102, 104, 112, 115,
119, 146, 154, 165, 167, 171,
175–177, 182, 191, 193, 194,
210, 228–236, 238, 239, 241,
242, 244, 245, 248–250, 252,
253, 256, 257, 259, 261, 264,
265, 267, 271, 273–276, 278,
279, 283, 285, 287–291, 293,
302, 310, 320, 321, 381, 384
- prepared*, 20–23, 26–30, 35, 36, 41, 43,
59, 61, 65, 66, 73, 81, 118,
128–131, 161–164, 174, 175,
189, 191, 192, 203, 226, 246,
369
- BE *prepared to*, 10, 12, 21, 25, 27,
35, 63, 65, 129, 130, 162, 186,
187, 190–192, 213, 214, 219,
246, 247, 300, 304, 344–346,
355–357, 369, 375
- prise en charge, 1, 3, 7, 8, 14, 71, 114,
116, 156, 225, 227, 235, 260,
264, 270–273, 276, 280,
282–299, 302–309, 313, 314,
316, 370, 371, 381, 385
- Qlt (qualitatif), 97, 99–101, 103, 105,
178, 182, 186, 210, 216, 225,
233, 235, 239–244, 246–268,

- 274, 275, 277, 279, 309, 326, 384
- Qnt (quantitatif), 97, 99–101, 103, 105, 182, 210, 216, 225, 233, 234, 239–244, 246–252, 254, 255, 258–266, 268, 274, 275, 279, 384
- ready*, 20, 27, 28, 31, 32, 36, 40, 41, 43, 59, 61, 66, 73, 81, 118, 128, 129, 131, 132, 158–164, 174, 175, 189, 191–193, 203, 226, 246, 317, 318, 369
- BE *ready to*, 1, 10, 12, 65, 84, 128, 160, 161, 186, 188, 190–193, 201, 213, 219, 244–247, 251, 279, 299, 306, 307, 312, 317, 318, 345, 346, 355–357, 359, 369, 371
- repérage, 96–99, 101, 103–105, 110, 112–114, 145, 146, 176–178, 181, 183–185, 200, 201, 204, 210, 216, 221–223, 225, 228, 230–232, 235, 239, 240, 242, 249, 251, 268, 274, 276, 299, 313, 384
- repéré, 96, 97, 99, 103, 104, 114, 145, 176, 177, 184, 222, 234, 239, 242, 267, 312
- repère, 7, 96, 97, 103–105, 114, 145, 151, 157, 176–178, 181, 183–186, 199, 201, 207, 216, 221, 222, 226, 232, 234, 239, 240, 249, 251–253, 255, 263–267, 285, 290, 301, 302, 304, 307, 324
- reported* (BE *reported to*), 371
- reportedly*, 287, 371
- S (paramètre subjectif), 1, 4, 7, 8, 70–72, 75, 76, 78, 81, 86, 93–96, 98, 99, 101, 105, 112, 114–116, 137, 155–157, 162, 167, 174, 175, 183, 193, 199, 216, 217, 219, 226, 227, 229, 230, 233, 235, 236, 238, 244, 245, 249, 252, 257, 260, 261, 263, 264, 266, 269–277, 280–299, 301–311, 313–315, 317–320, 322–325, 348, 370, 371, 374, 379, 381, 384, 385
- said*, 20, 26, 29, 35, 42, 43, 59–61, 136, 137, 142, 170, 171, 174, 222, 228, 273, 321, 322, 324, 370
- BE *said to*, 1, 8, 12, 20, 26, 42, 54, 55, 63, 65, 69, 80, 86, 89, 92, 94, 136, 171, 183, 196, 198–200, 202, 212, 220–222, 233, 263, 268, 269, 271–275, 277, 282, 283, 285–287, 292–294, 297, 298, 309, 313, 315, 318, 319, 336, 340–342, 346, 363–365, 370–373, 377, 380
- set*, 20–22, 26, 29, 30, 36, 41, 43, 59, 61, 65, 66, 73, 81, 89, 118, 130–132, 142, 158–160, 162, 174, 175, 202, 203, 226, 229, 369, 379
- BE *set to*, 12, 21, 26, 30, 63, 65, 131, 158–160, 196, 198, 202, 203, 213, 220, 233, 249–253, 275, 279, 296, 299, 301, 306, 307, 346, 358–360, 369, 373–375, 377, 383, 385
- SHALL, 73, 74, 79, 82, 84
- shall*, 73, 77, 101, 268, 330, 331,

- 333
- should*, 68, 73, 74, 76–79, 82, 85, 86, 195, 218, 263, 277, 281, 295, 331, 333, 335
- Sit (situation d'énonciation et situations dérivées), 96, 98, 99, 101, 104, 105, 112, 114, 158–160, 165, 166, 168, 169, 175, 176, 183–185, 191, 199, 201, 203–205, 209, 210, 216, 221–223, 227, 230, 232, 234–236, 239, 240, 242, 243, 247, 249–253, 261, 262, 265–268, 270, 271, 274, 275, 281, 284, 293, 305, 311, 314, 380, 381, 384
- subjectivité, 6, 7, 67, 76, 78, 79, 85, 99, 101, 148, 156, 157, 167, 174, 175, 198, 199, 202, 221, 243, 252, 259, 260, 263, 264, 266, 270, 272–277, 280, 282, 285, 292, 294, 296, 299, 302, 303, 305, 306, 308, 311, 315, 317–319, 321, 323, 336, 349, 370, 371, 374, 380, 384
- supposed*, 20, 26, 29, 30, 43, 58, 59, 61, 62, 89, 133, 134, 142, 167–170, 174, 226–228, 231, 267, 287, 321, 324, 379, 380
- BE *supposed to*, 12, 20, 21, 49, 50, 58, 62, 63, 65, 67–70, 80, 82, 85, 92–94, 109, 115, 133, 134, 167, 168, 196, 197, 199, 200, 202, 212, 220, 221, 227, 230, 263, 267–271, 275, 277, 280, 282, 283, 285–290, 293–298, 313, 330, 331, 336, 338–342, 346, 362, 366, 369, 371–375, 380–383
- supposedly*, 287, 288, 371
- supposta*, 108, 372, 380, 381
- T (paramètre spatio-temporel), 95, 96, 99, 104, 105, 114, 160, 195, 199, 221, 222, 232, 234, 238–240, 242–244, 251, 253, 257, 265–268, 274–276, 287, 290, 301, 304, 305, 312, 384
- thématisation/thème, 39, 119, 194, 249, 308, 318–321, 323, 325, 385
- Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPÉ), 4, 7, 13, 95, 97–99, 102, 103, 105, 107, 112, 114, 115, 183, 275, 282, 378, 379, 382, 383
- thought*, 26, 29, 30, 42, 43, 47, 59, 61, 134–136, 142, 168–170, 174, 228, 273, 321, 324, 325, 370
- BE *thought to*, 9, 12, 20, 42, 63, 65, 69, 80, 86, 94, 95, 135, 136, 168–170, 196, 197, 199, 200, 202, 213, 220, 263, 271–273, 275, 277, 282, 283, 285, 288, 289, 292–294, 297, 298, 309, 313, 336, 340–342, 346, 363–365, 371, 373–375, 380
- to*, 1, 8, 10, 11, 13, 14, 19, 22, 23, 27, 28, 32, 34–38, 42, 44, 45, 47–49, 60, 62, 63, 69, 84, 91, 102, 105–114, 116, 118, 119, 121, 123, 124, 127, 128, 131, 132, 134–139, 141, 145, 147, 155, 158–161, 163, 165, 166, 176–178, 181, 182, 184, 185, 188, 191, 195, 201, 203,

- 205–207, 210, 217, 223,
228–232, 236, 246, 260, 278,
292, 320, 321, 324, 325, 372,
375–377, 380, 381, 383, 384
- unable*, 20, 31, 32, 36, 43, 59–62, 73,
81, 118–122, 146, 149, 150,
152–155, 174, 175, 189, 191,
192, 194, 219, 220, 226, 228,
241
- BE *unable to*, 12, 49, 51, 58, 60,
62, 65, 150–153, 186, 187, 189,
190, 192, 193, 213, 219–222,
238, 240, 241, 301, 303, 311,
312, 346, 347, 349, 350, 367,
371, 375
- unlikely*, 20, 31, 32, 36, 39, 41–43, 47,
59, 61, 81, 119, 121, 122, 146,
150–152, 154, 174, 175, 184,
202, 226, 228, 321, 323, 324,
332, 368
- BE *unlikely to*, 12, 39, 65, 122,
150, 151, 183, 196, 197, 199,
202, 213, 220, 233, 237, 238,
241, 299, 304, 313, 344, 346,
350, 360, 361, 368
- variation(s), 14, 34, 48, 55, 66, 71, 84,
90, 91, 95, 97, 98, 107, 113,
119, 123, 126, 132, 135, 176,
185, 190, 192, 202, 209, 214,
216, 220, 227, 270, 272, 277,
282, 284, 285, 302, 326, 329,
330, 332, 334, 335, 338, 339,
341, 344, 346, 347, 354, 355,
357, 359, 360, 362, 366, 367,
378–380, 382, 384, 386
- visée, 112–114, 158, 159, 176, 184, 210,
217, 228, 230–232, 235, 236,
244, 246–248, 250, 252, 257,
264, 266, 268, 277, 278, 282,
304, 307
- WANT *to*, 56, 329–331, 366, 367, 372
wanna, 108, 329, 330, 366, 372
- WILL, 73, 74, 79, 82, 84, 277, 278
will, 73, 77, 80, 83, 84, 101, 162,
234–236, 241, 247, 248, 265,
266, 268, 304, 323, 324, 330,
331, 333, 334
would, 52, 64, 73, 74, 77, 80, 331,
333

Thèse de Doctorat

Anne-Laure BESNARD

La prise en charge dans le discours journalistique et son évolution : le cas des structures BE X TO en anglais britannique contemporain

Commitment in newspaper discourse and its evolution: BE X TO structures in contemporary British English

Résumé

Cette thèse s'intéresse à la prise en charge énonciative dans le discours journalistique à travers l'étude de vingt structures BE X TO de l'anglais britannique contemporain (dont *BE able to*, *BE expected to*, *BE likely to*, *BE forced to*, *BE hard to*, *BE said to*). Ces structures adjectivales et participiales présentent des affinités avec les domaines connexes de la modalité et de l'évidentialité et jouent ainsi un rôle important dans l'articulation de différents points de vue dans les textes journalistiques. Elles appartiennent cependant à un ensemble mal délimité, infra-catégoriel, et posent en ce sens des problèmes de description qui font qu'elles sont très peu abordées dans la littérature. Pour répondre à ce manque, nous proposons une analyse unifiée des phénomènes syntaxiques, sémantiques et pragmatiques mis en jeu par ces expressions quasi-modales dans le cadre de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives. Via l'élaboration de formes schématiques s'appuyant sur l'analyse d'un corpus d'énoncés authentiques (*The Independent* 1992-2009), nous démontrons que BE X TO est la trace d'une double opération d'attribution de propriété et de modalisation qui lui confère des propriétés à la fois factuelles et subjectives. Cette ambivalence des structures apparaît comme un facteur d'explication de leur emploi fréquent dans le discours journalistique, où elles contribuent à la mise en place de différents modes de prise en charge en interaction avec leur co-texte. Afin d'éclairer autrement le fonctionnement de ces marqueurs, nous traitons pour finir de leur évolution récente, que nous mettons en regard avec une étude critique de la théorie de la grammaticalisation.

Mots clés

BE X TO ; prise en charge ; modalité ; évidentialité ; prédication ; énonciation ; grammaticalisation ; discours journalistique.

Abstract

This thesis deals with commitment in newspaper discourse via the case study of twenty BE X TO structures in present-day British English (e.g. *BE able to*, *BE expected to*, *BE likely to*, *BE forced to*, *BE hard to*, *BE said to*). These adjectival and participial constructions are linked to the interrelated domains of modality and evidentiality, and as such they play an important role in the organisation of points of view in news texts. Yet they have been the object of very little research until recently, probably because they belong to an ill-defined grouping of expressions which seem to resist categorisation and pose as a consequence a number of descriptive issues. The goal of the present work is to remedy this void by providing a unified analysis of the syntactic, semantic and pragmatic phenomena involved in the uses of these quasi-modal markers, through the lens of the Theory of Predicative and Enunciative Operations. The schematic forms formulated on the basis of a detailed analysis of the *Independent* (1992-2009) corpus thus reveal that BE X TO structures are complex operators functioning as markers of property attribution and modalisation at the same time. Because of this double role, they are both factual and subjective, which probably contributes to their high frequency in newspaper discourse. It is also shown that depending on the co-text and the properties of individual structures, they are used by the speaker to express different types of stance or commitment. Finally, the uses of BE X TO structures are put into perspective via a study of their evolution in recent years. The data is considered with respect to grammaticalisation theory in a critical assessment.

Key Words

BE X TO; commitment; modality; evidentiality; predication; enunciation; grammaticalisation; newspaper discourse.